TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 314 — MARDI 16 JUIN 1981

Près de dix mille survivants de l'holocauste réunis à Jérusalem

LIRE PAGE 30



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,30 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 24 din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

TÉL. : 246-72-23

Le succès « historique » du P.S. garantit au président de la République une solide majorité à l'Assemblée nationale

Une hypothèque levée

Bien qu'on n'ait encore enregistré aucune réaction officielle en provenance de l'étranger, le résultat du premier tour des élections législatives a indéniablement été bien accueilli dans la plupart des capitales occidentales. Tous les commentaires officieux sont concordants : le « raz de marée » dont a bénéficié le parti socialiste lève l'hypothèque communiste. Or c'est bien sûr cette hypothèque qui inquiétait le plus, que ce soit à Washington, à Londres ou à Bonn.

Les commentateurs restent prudents, en attendant le second tour. Mais, comme en France, on pense à l'étranger que les socialistes et les radicaux de gauche ont toutes les chances de contrôler la prochaine Assemblée. La politique française y gagnera, estime-t-on, en clarté, en stabilité et en indépendance, même si M. Mitterrand, pour des raisons tactiques, mais non plus par nécessité, choisit tout de même d'ajouter deux ou trois ministres communistes au gouvernement.

Cette indépendance de la diplomatie française était jugée extrêmement souhaitable par presque tous les pays occidentaux. Elle devient aujourd'hui parfaitement crédible et s'ajoute aux explications que M. Claude Cheysson s'est employé à donner, depuis son arrivée au ministère des relations extérieures, aussi bien aux Américains qu'aux Allemands ou aux Britanniques. Ces explications avaient été bien accueillies, même aux Etats-Unis, où l'on est prêt à faire la différence entre socialistes et « rouges ». Elles ne pourront plus, dorénavant, être mises en cause, et le gouvernement français ne sera plus jugé que sur ses actes.

Les pays arabes modérés, comme l'Arabie Saoudite et l'Egypte, devraient être rassurés, ce qui pourrait avoir des conséquences financières non négligeables.

Là encore, le résultat des élections complétera heureusement les entretiens que M. Mitterrand a eus vendredi et samedi derniers avec le vice-président égyptien, M. Moubarak, et avec le roi Khaled d'Arabie, qui s'est declaré satisfait « dans tous les domaines » des explications du président de la République.

C'est bien sûr à Moscou que la victoire du P.S. aura été le plus mal reçue. Favorables à l'origine à la réélection de M. Giscard d'Estaing, les dirigeants soviétiques — toujours réalistes — avaient fini par déceler « a posteriori » quelques vertus chez M. Mitterrand. Ils paraissaient juger souhaitable une certaine dépendance parlementaire du nouveau gouvernement à l'égard du soutien communiste. Une telle nécessité aurait en effet créé certaines obligations pour les socialistes, notamment dans les rapports Est-Ouest.

Ceux des électeurs français qui ont voulu donner une leçon à un parti qui s'est aligné sur les positions soviétiques, aussi bien en ce qui concerne l'Afghanistan que les fusées à moyenne portée SS-20, ont bouleversé ces perspectives. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que la « Pravda » de ce lundi matin n'écrive pas un mot des élections françaises et que l'agence Tass évoque étrangement la « victoire convaincante » du « bloc du P.S., du P.C. et du Mouvement des radicaux de gauche ».

- Le net recul du P.C., menacé de perdre la moitié de ses députés, se confirme
- L'U.N.M., qui régresse, lance un pressant appel aux abstentionnistes
- 156 sièges sur 491 sont pourvus au premier tour

Le premier tour de scrutin des élections législatives, le 14 juin, est allé bien au-delà de la confirmation du vote du 10 mai, en faveur de M. Mitterrand. Il a donné au parti socialiste d'abord, à l'ensemble de la gauche ensuite, malgré le recul communiste, une audience électorale sans précédent.

La gauche est assurée d'avoir la majorité à l'Assemblée nationale et les socialistes peuvent même espérer l'avoir à eux seuls. Les dirigeants du P.S. soulignent le caractère « historique » de leur victoire et la « durée » qu'elle ouvre à leur action gouvernementale. Ils déclarent vouloir se garder de tout esprit de triomphalisme ou de domination.

M. Marchais récuse l'idée d'un déclin du P.C.F., menacé de perdre la moitié de ses sièges, et attribue le succès socialiste au phénomène de polarisation autour du parti du président.

Les dirigeants des deux partis devaient se rencontrer, lundi après-midi, pour examiner les conditions du second tour. Ceux du P.S., qui ont siégé lundi matin au bureau exécutif, n'attendaient pas, compte tenu des écarts de voix entre les candidats des deux partis, que la direction du P.C.F. demande des « désistements-cadeaux » de la part des socialistes placés en tête par le suffrage universel. En revanche, ils pensent que cette sanction électorale devrait provoquer une révision en profondeur des positions du parti communiste.

M. Mitterrand n'a pas l'intention d'intervenir entre les deux tours sinon pour un bref commentaire au conseil des ministres de mercredi. Le succès du P.S. rend cette intervention inutile. Le président de la République a fait remarquer à ses proches qu'il avait fallu beaucoup de temps pour en arriver à ce résultat et pour faire admettre l'avènement de l'identification du socialisme et de la France, auquel il n'avait cessé d'œuvrer.

Les dirigeants de l'ex-majorité, MM. Chirac, Lecanuet, Barre, prennent acte du succès socialiste mais, en se fondant sur l'ampleur de l'abstention (30 % environ), ils pressent les électeurs absents le 14 d'aller voter le 21 pour contenir la gauche et « corriger les excès du premier tour ».

Sur les quatre cent quatre-vingt-onze sièges à pourvoir, cent cinquante-six l'ont été dès le 14 juin.

Sur les marchés des changes, la forte avancée du P.S. et, surtout, le recul du P.C.F. ont été accueillis plutôt favorablement et, en tout cas, avec calme : le cours du mark à Paris est revenu de 2,3925 F, vendredi 12 juin en fin de journée, à 2,3850 F environ, tandis que le dollar fléchissait partout, passant de 5,72 à 5,68 F.

Spectaculaires confirmations

Les mutations politiques que l'on avait observées à l'occasion du second tour de l'élection présidentielle, le 10 mai, et que l'on avait pu pressentir dès le premier, le 26 avril, n'étaient que bien de peu de chose au regard de ce qui vient de se passer un mois et quatre jours après la victoire de M. Mitterrand sur M. Giscard d'Estaing.

La volonté de changement que cette victoire avait illustrée est à ce point confirmée, les premières décisions prises et les premières orientations fixées par le chef de l'Etat et son gouvernement sont à ce point approuvées, que l'expression « raz-de-marée » apparaît faible pour qualifier le succès du parti socialiste. Opérant une poussée considérable qui déborde de très loin ses bastions traditionnels, il obtient d'emblée la réélection de quarante-deux de ses cent six sortants, l'élection de six nouveaux venus et il est en ballottage très favorable ou favorable dans de nombreuses circonscriptions.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 3.)

Mériter la confiance

Créer une formation « *souple et moderne* », capable d'équilibrer le P.C., de le dominer, et d'assumer par elle-même « *une vocation majoritaire* » : telles étaient les trois étapes d'un projet politique défini dès 1969 par M. François Mitterrand dans un ouvrage essentiel, *Ma part de vérité*. Les trois étapes ont été franchies : renaissance du parti socialiste, au mois de juin 1971 à Epinay-sur-Seine ; rééquilibrage de la gauche au profit du P.S. au scrutin législatif de 1978 ; promesse d'une situation dominante après le 14 juin.

Le franchissement de ces trois degrés témoigne en premier lieu de l'habileté tactique de celui qui est aujourd'hui chef de l'Etat : en choisissant, contre l'avis de la minorité du parti, dont M. Rocard, la solution de la dissolution immédiate de l'Assemblée nationale, il avait perçu le profit que les socialistes pourraient tirer d'une dynamique présidentielle.

Cette réussite témoigne en second lieu de l'intelligence stratégique d'un homme qui concevait l'union de la gauche — relayée, après la rupture de 1977, par l'aspiration unitaire — comme l'instrument non seulement de la conquête du pouvoir d'Etat, mais aussi d'un rééquilibrage de l'opposition.

L'échec des élections législatives de mars 1978 procédait d'une contradiction.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

DOMINANT

Ceux qui ont voté avec leur parasol et leur barbecue sont, avec le P.S., les vedettes du premier tour. Une réserve qu'on s'arrache à qui mieux mieux, chacun s'appropriant une part excessive de ces intentions de non-vote.

Les uns les félicitent de n'avoir pas voté pour leurs adversaires, les autres les adjurent avec chaleur de se mobiliser le 21 juin pour renverser le courant. Nul reproche d'incivisme n'est fait aux abstentionnistes, et c'est avec un infini respect que les leaders de tous bords ont vu passer, dimanche, 29 % des Français flottant quiètement au fil de l'histoire : libres de toute récupération, sans voix devant l'espoir ou la peur.

Les pré-retraités du bulletin de vote forment-ils le pire des partis dominants ?

BRUNO FRAPPAT.

LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

	TOTAL	OUTRE-MER	METROPOLE
Inscrits	35 871 459	335 418	35 536 041
Votants	25 386 629	204 367	25 182 262
Abstentions	10 484 830 (29,23 %)	131 051 (39,08 %)	10 353 779 (29,13 %)
Suffr. expr.	25 024 496	201 431	24 823 065

PARTIS	TOTAL – Nombre de candidats	TOTAL – Nombre de voix obtenues	TOTAL – %	OUTRE-MER – Nombre de candidats	OUTRE-MER – Nombre de voix obtenues	OUTRE-MER – %	METROPOLE – Nombre de candidats	METROPOLE – Nombre de voix obtenues	METROPOLE – %
Extr. gauche	500	333 967	1,33	2	3 623	1,79	498	330 344	1,33
P.C.	477	4 050 719	16,18	3	47 694	23,67	474	4 003 025	16,12
P.S. + M.R.G.	527	9 411 275	37,60	5	34 422	17,08	522	9 376 853	37,77
Div. gauche	124	154 739	0,61	8	13 101	6,50	116	141 638	0,57
Ecologistes	173	271 616	1,08	1	824	0,40	172	270 792	1,09
R.P.R.	294	5 233 094	20,91	5	40 200	19,95	289	5 192 894	20,91
U.D.F.	278	4 782 019	19,10	5	25 516	12,66	273	4 756 503	19,16
Div. droite	144	696 534	2,78	9	35 544	17,64	135	660 990	2,66
Extr. droite	170	90 533	0,36	1	507	0,25	169	90 026	0,36
TOTAL	2 687			39			2 648		

Les résultats ci-dessus, communiqués, lundi 15 juin, par le ministère de l'intérieur, portent sur les quatre cent soixante-quatorze circonscriptions de métropole et sept d'outre-mer. Dans trois des dix circonscriptions manquantes, le premier tour a été fixé au dimanche 21 juin (Polynésie française et Wallis et Futuna.

TROIS FAITS

Il y a d'abord le « fait présidentiel ». Mais il ne suffit pas à expliquer le raz de marée socialiste.

Pour la première fois, des élections législatives avaient lieu dans la foulée d'une élection présidentielle. Mais il y a deux précédents, non pas identiques mais comparables, ceux de 1962 et de 1968. La dissolution avait été également prononcée, la première suivant un référendum qui avait valeur de test présidentiel. Dans les deux cas, un raz de marée — gaulliste — était venu confirmer la victoire du président.

Le fait présidentiel a été amplifié, cette fois encore, par le fait majoritaire. La majorité va à la majorité, tant dans l'ensemble du pays qu'à l'intérieur de la gauche, où, conjuguée avec l'énorme reflux communiste par rapport à 1978, la lame de fond socialiste achève de changer complètement le rapport de forces entre le P.C. et le P.S. et confirme ainsi la prophétie de M. Mitterrand en 1972.

La confirmation de l'élection présidentielle, élection majeure, est dans la nature des institutions et, en tout cas, dans l'esprit du corps électoral. En ce sens, le premier tour des élections législatives est une seconde défaite pour M. Giscard d'Estaing, même s'il n'a pris aucune part à la campagne électorale. Il y avait dans son échec du 10 mai le rejet d'un homme et d'un style autant, sinon plus, que d'une politique. Ses propres partisans l'avaient admis. Dans l'échec de l'ancienne majorité, il y a le refus d'une politique, un désir réel de changement. L'appoint de voix de M. Chirac avait, par son hostilité à M. Giscard d'Estaing, contribué à l'élection de M. François Mitterrand. Ce phénomène incontestable a pu alors masquer l'évolution sociologique — l'urbanisation et le développement du salariat, le travail des femmes — d'une bonne part du corps électoral. A quoi s'est ajoutée l'asthénie politique de l'ancienne majorité, à la juvénile exception de M. Chirac.

M. Giscard d'Estaing aimait en appeler à l'intelligence des Français. Ses partisans ont une légère tendance à les prendre pour des sots. Après l'échec du 10 mai, ils ont exhorté les Français à se « ressaisir », puis ils ont fait, à la même exception près, une pâle campagne, ne proposant rien et critiquant tout.

(Lire la suite page 2.)

J. F.

AU CONCOURS JACQUES-THIBAUD

Être violoniste et avoir vingt ans

Depuis vingt-six ans, on attendait un lauréat français pour le concours Jacques-Thibaud : lorsque Devy Erlih l'emporta, aucun des finalistes d'aujourd'hui n'était encore né ! On a bien cru l'obtenir, enfin, avec Olivier Charlier, un superbe violoniste de vingt ans, de grand tempérament.

Mais voilà, il avait en face de lui Nina Bodnar-Horton, une Américaine de vingt ans (à peine) elle aussi, élancée et vigoureuse comme une belle plante dans sa robe parme, prêtresse blonde au profil athénien, taillée pour faire carrière comme une Ginette Neveu. Merveilleux spectacle que celui de cette jeune fille sculpturale déployant le *Concerto* de Tchaïkovsky avec une profonde noblesse d'expression, un phrasé et un rythme exigeants, et surtout ce soutien constant de l'intensité et de la puissance intérieures, même dans les dessins secondaires, qui met sur l'œuvre le sceau de la plénitude.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 34.)

LA DÉLINQUANCE NOUVEAU STYLE

Lire page 31 le début d'une enquête de PHILIPPE BOGGIO :

« LE HOLD-UP DU PAUVRE »

Analyses et commentaires

LES RÉSULTATS

Parti du président ou parti du changement ?

L'explication est simple. de bons auteurs vous le diront : le P.S. a gagné les élections législatives parce qu'il est le parti du président. *« Le phénomène de polarisation autour du parti du président se trouve vérifié »*, observe M. Marchais *« Il y a une logique, le parti socialiste est le parti du président, c'est le phénomène présidentiel qui a joué »*, note M. Pasqua. Et M. Pinton abonde dans le même sens *« La dynamique présidentielle a poussé l'électorat à sensibilité de gauche à rallier l'électorat socialiste »*

Cette thèse. si unanimement défendue ,a le grand avantage de donner l'explication d'une victoire en faisant l'économie de celles de plusieurs défaites. Hormis cet avantage. elle n'a que des inconvénients parmi lesquels ceux d'être incomplète. contestable et, pour tout dire. superficielle.

L'explication de la politique par les structures qu'elle met en place pour organiser la vie sociale est séduisante. mais elle reste tautologique. Trop pour être vraiment satisfaisante. Il est certain qu'un mécanisme tel que celui de l'élection du président de la République au suffrage universel influence le cours de la vie nationale. Il a été conçu pour cela, tout comme le scrutin majoritaire ainsi que l'élimination des candidats qui ne recueillent pas suffisamment de suffrages au premier tour.

L'expression de la diversité de l'opinion. que toute démocratie est censée garantir. se trouve durement contrainte. dans le régime de la Ve République par la volonté de donner au pouvoir une assise solide. Tout le système favorise les partis dits de gouvernement, ou, si l'on préfère, les partis dominants autour desquels se constitue la majorité en place (ou la majorité latente qui aspire à la remplacer) Le parti socialiste en tire aujourd'hui un avantage qui a longtemps servi le gaullisme.

Est-ce à dire qu'il suffit de se positionner en parti du président pour réussir ? L'U.D.F s'est relativement bien comportée aux élections législatives de 1978. sans pour autant assurer, par rapport au R.P.R., sa domination sur la majorité parlementaire. En 1968, sous l'effet d'une grande peur. le parti du président s'est reconstitué. mais celui-ci — le général de Gaulle — n'en a pas été plus conforté. Il a demandé une contre-épreuve avec le référendum de 1969 et, pour l'avoir perdu. il a démissionné.

La relation entre le détenteur du pouvoir et le parti qui le soutient n'est pas si évidente qu'elle puisse s'imposer en toute occasion. Il y faut autre chose : une rencontre avec un troisième partenaire, qui est l'opinion.

Le premier tour des élections législatives montre que cette rencontre a eu lieu. Les électeurs avaient choisi un président qui disposait déjà d'un parti derrière lui. Un parti patiemment reconstruit et qui, avant de conquérir la République. s'était remarquablement implanté dans le tissu politique du pays au cours de consultations qui n'étaient pas que des défaites et grâce à une présence militante dans de nombreuses organisations sociales. M. Mitterrand a beaucoup fait pour le P.S.. mais. en retour. ce parti est pour beaucoup dans son succès présidentiel.

Les électeurs ont ensuite voté pour les candidats qui se réclamaient du président. Ce n'est pas la première fois qu'ils agissent de la sorte : ils l'ont déjà fait en 1962 pour le général de Gaulle et en 1968 pour Georges Pompidou. qui n'avait encore que l'étoffe d'un président.

L'existence d'une certaine cohérence politique entre des votes proches et étroitement imbriqués ne saurait donc surprendre Elle témoigne d'une bonne perception du système de gouvernement. Il semble même que dans leur volonté de confirmer l'originalité d'un *« fait présidentiel »* de gauche les électeurs n'aient pas hésité à en rajouter S'en tenir à la thèse d'un vote utile un peu plus poussé reviendrait à s'enfermer dans l'explication mécaniste du début Le scrutin du 14 juin montre aussi que les précédents des 26 avril et 10 mai n'étaient pas que des manifestations de rejet à l'égard d'un homme ou d'une politique. Le 26 avril et le 14 juin. ce ne sont pas que le pouvoir ou la majorité sortante qui ont été sanctionnés. Il y a eu aussi un choix positif qui s'est porté sur le P.S et non sur le P.C dont l'audience s'est trouvée réduite, à l'échelle nationale comme à celle de la circonscription.

L'événement politique mérite une réflexion plus approfondie que celle qui renvoie au phénomène présidentiel et une autre conclusion que la mise en cause du mode de sélection du chef de l'État M. Marchais, qui admettait récemment que les électeurs s'étaient prononcés pour le nombre de nationalisations retenu par M. Mitterrand, devrait s'interroger sur bien d'autres aspects du choix des 26 avril 10 mai et 14 juin. Il ratifie une conception de la société que M Lecanuet qualifie. imprudemment. d'anachronique Il confirme, à sa manière, la thèse chère à M. Giscard d'Estaing suivant laquelle la France est vouée à être gouvernée par un groupe central de plus en plus nombreux et homogène. Mais voilà : la réalité sociologique de ce groupe se reconnaît plus dans la gauche socialiste que dans une ébauche de libéralisme qui n'a pas tenu ses promesses de changement Et si les électeurs ont pris le parti du président, c'est, aussi parce qu'ils veulent que celui-ci ait les moyens de changer les choses. Une explication qui en vaut bien d'autres

ANDRÉ LAURENS.



(Dessin de CHENEZ.)

TROIS FAITS

(Suite de la première page.)

Au lendemain de la défaite législative, les voici qui, derechef, inviter les Français à se « ressaisir » en vue du *second tour de dimanche* prochain, agitant le même « épouvantail » communiste qui a pourtant singulièrement perdu dimanche de son pouvoir de dissuasion.

Alors que, malgré la *campagne de la droite et d'une* bonne partie de la presse, la vague socialiste s'est amplifiée, même si elle devait un peu refluer au second tour, les Français, au nom desquels l'ancienne majorité n'a pas *encore perdu l'habitude* de parler, ne sont pas sots au point de n'avoir rien compris à ce qui s'était passé le 10 mai.

Fait présidentiel, fait majoritaire, fait sociologique, le *scrutin du 14 juin est aussi* la seconde victoire de M Mitterrand. A entendre certains commentaires de la nouvelle opposition, on dirait qu'il n'y est pour rien. Restant sourd à ceux qui. même dans son *propre parti. lui déconseillaient*, avant l'élection présidentielle, de procéder dans la foulée aux élections législatives. Il a su, sans rien céder sur les promesses faites et les gestes symboliques. Inspirer *confiance bien au-delà du* corps électoral socialiste. Enfin, le parti qu'il a créé et finalement unifié a réussi en *peu d'années à dégager une* nouvelle génération d'hommes et de femmes qui, souvent rodés à la gestion des affaires communales, départementales, régionales, ont su s'implanter dans le pays et se préparer *aussi à celle des affaires* nationales.

La probable victoire massive du parti socialiste au *second tour crée de nouveaux* devoirs à ses élus et à ses dirigeants. Plus qu'il ne l'a fait depuis un mois, le président de la République devra prendre de la distance à l'égard du P.S. Devenu parti *dominant, celui-ci* devra conserver une certaine autonomie à l'égard du gouvernement, être à son service pour concourir à l'explication de sa politique, mais aussi pour qu'il demeure à l'écoute du *pays. Par l'ampleur et* la diversité de son implantation, à l'image de l'opinion, le parti socialiste est bien placé pour protéger le président et le gouvernement de l'isolement auquel tout pouvoir est condamné insensiblement. Mais, décapité par la formation du gouvernement, le parti socialiste devra dégager en son sein de nouveaux cadres dirigeants : il n'en manque pas.

Enfin, dominer sa victoire. à quoi l'engagent ceux de ses adversaires qui n'ont pas encore réussi à dominer leur défaite. La campagne d'affolement. qui vient pourtant de confirmer son peu d'effet, va se poursuivre ; le gouvernement devra continuer à ne pas l'alimenter. La tentation du *pouvoir exclusif* risque de guetter le parti socialiste ; le président veillera à ce qu'elle n'atteigne ni le Parlement ni l'État

Dans l'attente du second tour, le parti socialiste se garde de tout triomphalisme. Il devra s'en méfier plus encore après.

J. F.

Le P.C.F. régresse par rapport au vote du 26 avril dans les deux tiers des circonscriptions

Les résultats obtenus par les candidats du P.C.F aux élections législatives contredisent les affirmations des dirigeants communistes sur le caractère circonstantiel de la défection, au premier tour de l'élection présidentielle. d'un quart de l'électorat sur lequel les consultations antérieures les autorisaient à compter.

On constate, en effet. que, si le parti communiste retrouve son *niveau des élections législatives* de mars 1978, à peu de chose près, dans des départements comme la Seine-Saint-Denis (36.31 % des *suffrages exprimés*), la Haute-Vienne (3.39 %), le Gard (33.27 %), la Corrèze (27.06 %) ou le Val-d'Oise (22.11 %), l'écart entre les résultats d'il y a trois ans et ceux de dimanche est élevé dans les Bouches-du-Rhône (28.87 %, soit — 3.26 points), la Somme (26.88 %, soit — 3.84 points), les Ardennes (22.91 %, soit — 2.46 points), le Nord (22.85 %, soit — 3.46 points), l'Essonne (22.63 %, soit — 3.74 points), l'Hérault (21.49 %, soit — 3.8 points), sans parler de la Seine-Maritime (22.14 %, soit — 6.07 points), du Cher (25.53 %, soit — 7.47 points) ou de Paris (9.36 %, soit — 6.25 points).

Si le P.C.F améliore son score, *par rapport à 1978. dans un département* comme les Alpes-de-Haute-Provence (26.26 % contre 25.40 %), son résultat s'aggrave, *par rapport au premier tour de* l'élection présidentielle, dans l'Aude, la Creuse et le Var

Compte tenu du mode de scrutin que *l'Humanité* ne manque pas de mettre en cause lundi 15 juin, le parti communiste, dont sept députés sortants ont été réélus au premier tour, est menacé de perdre la moitié de sa représentation parlementaire, qui est actuellement de quatre-vingt-six députés. Il faut constater, cependant, que si les suffrages communistes progressent, par rapport à ceux qu'avaient recueillis M. Marchais le 26 avril, dans un peu plus du tiers des circonscriptions métropolitaines, ils régressent dans les deux autres tiers.

La progression est forte dans les circonscriptions dont le député sortant était communiste. Elle dépasse ou avoisine 19 points dans la quatrième de Seine-Saint-Denis, où M. Nilès a été *réélu, et la septième de Seine-Maritime*, où M. Duroméa, maire du Havre, voit son mandat confirmé dès le premier tour. La régression, au contraire, est nette dans les circonscriptions qui avaient élu un député socialiste il y a trois ans ou placé un socialiste en tête de la gauche.

M. René Andrieu constate, dans *l'Humanité*, que *« la volonté de battre la droite a joué en faveur du parti qui apparaît comme le parti présidentiel »*. Il prend ainsi acte de la réponse des électeurs à l'affirmation des dirigeants communistes selon laquelle le P.C.F. avait pleinement contribué à la défaite de M. Giscard d'Estaing. Il est clair que, pour nombre d'électeurs communistes, le « vainqueur de la droite » n'est pas M. Marchais, ni même le P.C.F., mais M. Mitterrand et le P.S. Pour un parti dont le candidat s'était présenté comme « l'anti-Giscard », la sanction est rude et l'on peut s'interroger sur la valeur de l'argument qui invoque le « fait présidentiel » pour expliquer les déboires du P.C.F.

En premier lieu, les communistes avaient décidé de longue date — dès la fin de 1974 — de présenter un candidat à l'élection de 1981 et l'on peut donc supposer *qu'ils l'ont fait en connaissance de cause*. En second lieu, le P.C.F. avait su profiter du « fait présidentiel » en soutenant la *candidature de M. Mitterrand, en* 1965, pour se relever du coup que lui avait porté le retour de de Gaulle au pouvoir en 1958 et les *conflits de direction qu'il avait* connus en 1960-1961.

Les dirigeants communistes s'attendaient au résultat de dimanche et ils n'ignoraient pas que l'explication qu'ils avaient donnée de leur échec du 26 avril ne résisterait pas à l'épreuve d'une nouvelle consultation. Ils se retrouvent à la tête d'un parti ébranlé dans ses bases traditionnelles, bien que son influence y demeurent forte, et qui perd le terrain qu'il avait pu gagner au cours des dernières années, dans des régions où sa pénétration était auparavant médiocre. La puissance du P.S. leur pose en des termes particulièrement difficiles le problème de la participation au pouvoir. La refuser, si M. Mitterrand la propose, serait prendre les risques d'une marginalisation qui irait s'aggravant ; l'accepter ce serait se lier sans contrepartie assurée. La réponse des dirigeants du P.C.F. dépendra sans doute, en grande partie, de leur évaluation des chances de réussite de l'expérience socialiste.

PATRICK JARREAU.

L'évolution du rapport des forces entre le PS et le PCF

Au premier tour des élections législatives de 1978, le 12 mars, le P.S. et le P.C. s'étaient affrontés dans 436 des 474 circonscriptions métropolitaines, les socialistes étant absents de 34 circonscriptions et les communistes de 4 autres.

L'avantage était allé au P.S dans 292 de ces circonscriptions et au P.C. dans les 144 autres. *Le rapport est profondément* modifié entre ces deux formations à l'issue du scrutin du 14 juin puisque le P.S. devance le P.C. *dans 401 circonscriptions et* n'est devancé par lui que dans 65.

Quarante-six des quatre-vingt-six députés communistes sortants sont devancés. La liste en est la suivante :

M. Maurice Andrieux (Pas-de-Calais, 10e) ; Mme Myriam Barbera (Hérault, 3e). MM. Jean Bardol (Pas-de-Calais, 5e), Gérard Bordu (Seine-et-Marne, 2e), Daniel Boulay (Sarthe, 2e). Mme *Irénée Bourgois (Seine-Maritime*, 9e) ; MM. Henry Canacos (Val-d'Oise, 5e), Jacques Chaminade (Corrèze, 2e) ; Mmes Angèle Chavatte (Pas-de-Calais, 11e) ; Jacqueline Chonavel (Seine-Saint-Denis, 6e) ; M. Roger Combrisson (Essonne, 1re) : Mme Hélène Constans (Haute-Vienne, 1re) ; MM. César Depietri (Moselle, 3e), Bernard Deschamps (Gard, 2e) ; Charles Fiterman (Val-de-Marne, 2e) ; Mme Paulette Fost (Seine-Saint-Denis, 1re) ; MM. Marceau Gauthier (Nord, 21e) ; Pierre Girardot (Alpes de Haute-Provence, 2e). Pierre Goldberg (Allier, 2e). Roger Gouhier (Seine-Saint-Denis, 5e) ; Mme Marie Thérèse Goutmann (Seine-Sainth-Denis, 9e), Maxime Gremetz (Somme, 1re). Marcel Houël (Rhône, 11e) ; Jacques Jouve (Haute-Vienne, 3e) ; Pierre Juquin (Essonne, 3e), Maxime Kalinsky (Val-de-Marne, 8e) ; Paul Laurent (Paris, 29e) ; Georges Lazzarino (Bouches-du-Rhône, 5e) ; Mme Chantal Leblanc (Somme, 4e) ; Alain Léger (Ardennes, 1re) ; François Leizour (Côte-du-Nord, 4e). Roland Leroy (Seine-Maritime, 3e). Raymond Maillet (Oise, 3e) ; Fernand Marin (Vaucluse, 3e). Albert Maton (Nord, 22e). Gilbert Millet (Gard, 4e) ; Mme Gisèle Moreau (Paris, 13e) ; M. Antoine Porcu (Meurthe-et-Moselle, 7e) ; Mmes Jeanine Porte (Bouches-du-Rhône, 7e). Colette Privat (Seine-Maritime, 4e) ; MM. Hubert Ruffe (Lot-et-Garonne, 2e); Marcel Tassy (Bouches-du-Rhône, 8e) ; Lucien Villa (Paris 31e) ; René Visse (Ardennes, 2e), Robert Vizet (Essonne, 4e), Claude Wargnies (Nord, 17e).

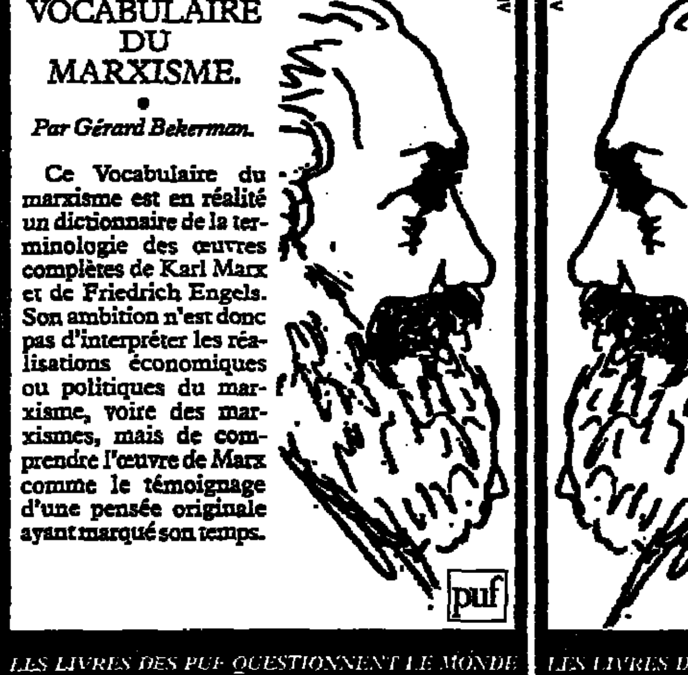
L'ÉVOLUTION DU RAPPORT DES FORCES ENTRE L'U.D.F. ET LE R.P.R.

Le nombre des circonscriptions de métropole où des « primaires » se sont déroulées entre le R.P.R. et l'U.D.F., aussi bien le 14 juin 1981 que le 12 mars 1978, s'élève à soixante-sept.

Les renversements de situation observés d'un scrutin à l'autre sont limités à quatorze de ces circonscriptions, mais se sont opérés au détriment de l'U.D.F. plus que du R.P.R. Le R.P.R., qui était arrivé devant l'U.D.F. dans quarante-deux circonscriptions en 1978 n'est distancé par elle que dans cinq : Aisne 2e, Corse du Sud 1re, dont le député sortant, R.P.R., est M. Bozzi, Drôme 1re, Nord 2e et 4e.

L'U.D.F., qui s'était placée avant le R.P.R. dans vingt-cinq circonscriptions, est distancée par lui dans neuf, qui sont toutes détenues par la gauche : Essonne 4e, Gironde 10e, Hauts-de-Seine 4e, Nord 23e, Oise 2e et 3e, Deux-Sèvres 1re, Somme 4e et Val-de-Marne 1re.

(Dessin de PLANTU.)





هكذا من الأصل

DU PREMIER TOU

MÉRITER LA C

spectaculaire con

Le Monde

DU PREMIER TOUR

MÉRITER LA CONFIANCE

(Suite de la première page.)

Communistes et socialistes obéissaient simultanément à deux logiques : celle de la conquête du pouvoir, qui reposait sur l'union, et celle de l'hégémonie au sein de la gauche, qui impliquait l'autonomie, donc la concurrence, ou plutôt *« le combat »*.

Tant *que* le P.S. et le P.C. étaient persuadés de pouvoir à la *fois conquérir* le pouvoir et se partager l'hégémonie, il était possible à chacun d'eux de pratiquer l'union tout en cherchant à assurer son autonomie. Ce ne fut plus possible dès lors qu'il y eut pour l'un (le P.C.) stagnation *puis* régression électorale au profit de l'autre. *Ce fut* la rupture de *septembre* 1977.

Quatre ans plus tard, le *succès* s'explique, en partie, par la permanence et par la force de l'aspiration unitaire ; par le *fait* aussi que face à cette aspiration le P.C.F. *a fait* figure de principal artisan de la désunion. *Les* socialistes, en gagnant la bataille de l'explication de la rupture, ont aussi gagné la partie de bras de fer qui les opposait à leur concurrent. Ce faisant, ils *ont* facilité l'amplification du mouvement *né* de la *victoire* de M. Mitterrand le 10 mai. Celui-ci n'écrivait-il pas, toujours dans *Ma part de vérité*, qu'un parti communiste puissant *« représente pour les conservateurs une assurance de pouvoir à demeure » ? A contrario*, un parti communiste affaibli au profit d'une gauche désormais majoritairement socialiste, représente, pour ces mêmes conservateurs, une assurance de défaite. Le résultat du 10 mai et celui du 15 juin l'ont montré.

Pour combien de temps ? La réponse dépend, en partie, de la place qui sera faite au P.C.F. dans la nouvelle majorité. Pour les socialistes, il s'agit évidemment d'éviter que le P.C. ne reconstitue ses forces à leurs dépens.

Ainsi est-on conduit à s'interroger à la fois sur le contenu de la politique qui sera menée pendant la législature — celle-ci devra éviter de donner prise à une éventuelle opposition de gauche — et sur le dosage du gouvernement : ce dosage devra assurer le partage de la responsabilité face au pays.

En l'état actuel du rapport des forces, le président de la République peut agir à sa convenance. Etant totalement « délivré » de l'alliance avec le P.C.F., M. Mitterrand peut choisir d'impliquer ce dernier dans une expérience gouvernementale, afin non seulement de faire la preuve vis-à-vis de l'opinion française qu'il est fidèle à l'union de la gauche, mais aussi afin de lier les mains des dirigeants communistes.

Le chef de l'Etat peut, tout aussi bien, choisir de rassurer l'étranger, notamment les Etats-Unis et certains pays arabes, en soumettant les communistes à la *« période probatoire »* que M. Michel Jobert appelait de ses vœux dans nos colonnes, conduisant ces derniers à accorder au gouvernement un *« soutien sans participation »*.

En fait, l'enjeu de la participation communiste va au-delà de ces supputations. Les socialistes auront sans doute intérêt à partager la responsabilité de la gestion d'une période pour le moins difficile. Il leur faut en effet affronter la crise. Pour cela, ils auront besoin de tous les concours, afin de transformer *« l'état de grâce »* dont bénéficie le chef de l'Etat, en consensus social pour une gestion progressiste de cette crise.

Il *ne* s'agit plus, en effet, de séduire la frange d'électorat centriste qui, traditionnellement, faisait défaut à la *gauche* : il *faut* désormais satisfaire au-delà de son propre électorat.

Il s'agit également de trouver les relais syndicaux nécessaires à toute transformation graduelle et en profondeur de la société. A cet égard, la présence de ministres communistes pourrait non seulement conforter les tenants d'un renouveau unitaire mais, sans doute aussi, aider la C.G.T. à se montrer conciliante, comme elle le fait depuis le 11 mai.

La gauche européenne

Voilà donc les socialistes français confrontés au même problème que les autres partis de la gauche européenne.

Le problème que connaît la social-démocratie allemande parce qu'elle est au pouvoir, et celui sur lequel le P.C.I. réfléchit parce qu'il aspire à exercer ce pouvoir : comment partager l'austérité ? Comment concilier progrès social et résorption des effets de la crise ? Comment planifier les efforts qui seront demandés au plus grand nombre ?

A ces questions, les courants du P.S. apportent des réponses parfois différentes. On touche là une autre difficulté : comment le parti va-t-il se comporter dans la victoire ? Le risque existe en effet, et à plusieurs niveaux. Il est à la mesure de la formidable redistribution des pouvoirs que la victoire du 10 mai a permise.

La *victoire*, dans de telles proportions, doit conduire le P.S. à une réflexion sur lui-même. M. Giscard d'Estaing a sans doute souffert de n'avoir pas de parti digne de ce nom ; Charles de Gaulle a eu à sa disposition un parti de « godillots ». Il n'est pas un orateur socialiste qui n'ait repoussé, pendant la campagne électorale, cette dernière perspective. Reste donc à définir le rôle et à organiser le fonctionnement d'une formation dont le président de la République attend sans doute qu'elle soit un bon relais entre lui-même et l'opinion, et qu'elle lui évite de se couper de celle-ci. En d'autres termes, ceux qui restent à la tête du parti devront innover.

Ils devront également prévenir le réveil possible des clivages de courants et une éventuelle coupure avec le groupe parlementaire. Ce dernier devrait être sinon pléthorique, du moins imposant. Et sa position dominante, dans l'hémicycle, peut avoir pour conséquence de rendre décisifs les débats politiques entre les tenants des différents courants du parti : ainsi est posée la question de la présidence du groupe. On cite à cet égard le nom de M. Jean Poperen, si tant est que celui-ci consente à abandonner ses responsabilités de numéro deux du parti.

Pour l'heure, les dirigeants socialistes doivent faire face à quelques ébauches d'opposition au gouvernement : la tentation existe, chez certains responsables fédéraux notamment, de se comporter en « commissaires politiques ». Le premier à faire les frais d'une telle tentation a sans doute été M. Maurice Faure, qui avait, il est vrai, quelque peu oublié les engagements pris par le candidat Mitterrand.

Il n'y a là rien que de très normal, s'agissant d'un parti qui découvre les responsabilités gouvernementales. Et qui les découvre toutes : disposant de l'ensemble des leviers de commandes institutionnels, il lui faut désormais apporter la preuve qu'il est digne de la confiance que les Français ont placée en lui pour changer la société, pour donner au chef de l'Etat les moyens de sa politique. Il lui faut affronter des difficultés qu'il appelait de ses vœux, car elles sont le fruit du succès. Un succès auquel il lui faut maintenant faire face...

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Spectaculaire confirmation

(Suite de la première page.)

Alors que le 12 mars 1978 les socialistes, les radicaux de gauche et les « centre gauche » avaient totalisé 27,86 % des suffrages exprimés, les candidats présentés ou soutenus par le P.S. en recueillent 37,77 %. Si l'on y ajoute ceux obtenus par le P.C.F., de l'extrême gauche qui se trouve laminée avec 1,31 %, et des divers gauche, on parvient à un total de 55,77 %, qui est sans précédent pour la gauche dans l'histoire de la Ve République, aussi bien que dans celle de la IVe. Le 21 octobre 1945 et le 2 juin 1946 le P.C.F., la S.F.I.O. et le parti radical n'avaient obtenu, ensemble, que 46,70 % puis 47,20 % des suffrages exprimés.

Il s'agit donc bien d'un événement historique, mais qui l'est d'une autre manière, puisque la stratégie d'union de la gauche à laquelle M. Mitterrand n'a jamais cesser de se proclamer totalement fidèle se présente sous un jour tout à fait nouveau. Le déséquilibre est en effet considérable entre le couple P.S.-M.R.G. et le P.C.F., qui ne se situe qu'au niveau de 16,12 %, à peine supérieur à celui que M. Marchais avait obtenu au premier tour de l'élection présidentielle (15,34 %) alors que le score communiste avait été de 20,61 % le 12 mars 1978 et n'avait été réduit qu'à 18,95 % le 23 novembre 1958, six mois après le retour au pouvoir de Charles de Gaulle.

On avait pu se demander quelle était la part du « conjoncturel » dans la débandade communiste du 26 avril dernier. Il apparaît très clairement aujourd'hui que le faible résultat de M. Marchais ne s'expliquait pas seulement par le désir de « voter utile » ni par un comportement unitaire anticipé des électeurs communistes.

Alors qu'il y a trois ans le P.C.F. s'était placé en tête de la gauche dans 144 des 436 circonscriptions où il était en concurrence avec le P.S., il ne devance les candidats de ce dernier que dans 65 cas et est dominé par eux dans 401 autres. Le nombre des ballottages favorables qui s'offrent à lui est limité. Le recul n'épargne aucun des trois départements où le P.C.F. disposait de tous les sièges (Gard, Seine-Saint-Denis, Haute-Vienne). Sept seulement de ses quatre-vingt-six sortants sont réélus et quarante-six autres sont devancés par les candidats du P.S. dans les régions les plus variées. La crainte d'un trop grand déséquilibre entre les composantes de la gauche a conduit M. Chevènement à souhaiter que le P.S. retire un certain nombre de ses candidats arrivés dimanche en tête de la gauche, mais, outre que M. Marchais ne veut pas entendre parler de tels « cadeaux », rien ne prouve que les candidats socialistes et leurs électeurs consentiraient à ratifier de tels arrangements. Le secrétaire général du P.C.F. n'ayant rien dit, bien au contraire, qui puisse décourager le comportement unitaire (et qui l'a toujours été) de l'électorat communiste, on peut prévoir dès maintenant une disparité considérable entre les effectifs respectifs du groupe socialiste et du groupe communiste de l'Assemblée nationale.

Un électorat majoritaire décontenancé

Si le ralliement aussi tardif que spectaculaire des dirigeants communistes à M. Mitterrand ne leur a pas permis d'améliorer la situation de leur parti, il apparaît tout aussi clairement que les assauts vigoureux livrés par M. Chirac contre M. Giscard d'Estaing jusqu'au 26 avril ont décontenancé fortement l'électorat majoritaire et y ont laissé ouvertes bien des plaies. La stratégie des candidatures uniques de l'Union pour la nouvelle majorité n'était pas, semble-t-il, la meilleure, et mieux eût valu sans doute celle des « primaires » qui eût permis de « ratisser plus large ». Il est d'autre part permis de penser que la campagne menée par les leaders de la majorité sortante, campagne qui consistait à dénigrer, voire à calomnier, le chef de l'Etat et son gouvernement, bien plus qu'à proposer, n'était pas de nature à provoquer un sursaut.

Si le R.P.R. peut se flatter d'avoir repris d'extrême justesse l'avantage sur l'U.D.F. (20,91 % contre 19,16 %), il ne conserve que 48 de ses 156 députés et apparentés et ne gagne que 2 circonscriptions. Quant aux autres composantes de l'Union pour la nouvelle majorité, elles n'ont que 40 réélus et n'y ajoutent que 10 sièges dont 5 qui retournent à d'anciens membres du gouvernement Barre alors que le groupe U.D.F. comprenait 119 députés.

Une telle situation peut-elle être « corrigée » ? C'est ce qu'espèrent ceux qui font appel aux abstentionnistes, et les déclarations faites par M. Defferre témoignent que l'ex-majorité n'est pas seule à agir de la sorte. On comprend cette attitude dans la mesure où le pourcentage des abstentions, qui frise les 30 %, est beaucoup plus élevé que celui du 12 mars 1978 (16,68 %). Ceux qui ne sont pas allés aux urnes le 14 juin sont-ils des transfuges de l'ex-majorité qui ne vont pas jusqu'à voter à gauche, mais ne veulent pas refaire en sens contraire le chemin qu'ils avaient parcouru le 10 mai pour assurer le succès de M. Mitterrand ? Il est difficile de répondre à cette question, car on observe que les abstentionnistes ne sont pas tous du même côté. Dans les départements où tous les sortants étaient U.D.F., le pourcentage des abstentions se situe tantôt très au-dessous, tantôt très au-dessus de la moyenne nationale (23,07 % en Lozère, mais 35,49 % en Haute-Savoie). On peut en dire autant pour le R.P.R. (26,57 % dans le Cher, mais 37,98 % en Haute-Corse), pour le P.S. (23,96 % dans les Landes, mais 31,83 % en Haute-Garonne) et pour le P.C.F. (26,33 % en Haute-Vienne, mais 30,82 % dans le Gard et 34,48 % en Seine-Saint-Denis).

Le phénomène set trop général pour que l'on puisse spéculer sur un renversement de tendance assez brutal le 21 juin pour remettre en cause les données du premier tour.

Il serait bien surprenant que les options concordantes du 10 mai et du premier tour des législatives soient démenties le 21 juin et que le P.S. n'accentue pas sa position de parti dominant.

Il lui restera à ne pas devenir trop « accapareur » ni trop dominateur, notamment à l'égard de ceux dont le ralliement avait été bien tardif, mais n'en avait pas moins contribué pour une part non négligeable à la défaite de M. Giscard d'Estaing.

On se gardera bien de prophétiser sur la manière dont « fonctionnera » la pratique des désistements automatiques au sein de la gauche, mais il faudrait un singulier retour de pendule pour que soient sérieusement remis en cause des résultats, en vertu desquels le total des voix recueillies par la gauche l'emporte sur celles qui sont allées ailleurs dans plus de deux cent soixante-dix des trois cent vingt circonscriptions de la métropole qui restent à pourvoir.

RAYMOND BARRILLON.

AU R.P.R.

Les carottes sont cuites

Les « fourchettes » ? Vous connaissez les « fourchettes » ? De ces « fourchettes »-là, il aura beaucoup été question, dimanche soir, au quartier général du R.P.R. à Paris, *rue* de Tilsit. Et ces « fourchettes » étaient mauvaises, tristes, désolantes mêmes, à certains égards, pour les néo-gaullistes, comme disent nos confrères anglo-saxons. Vers 19 heures, on en était à 20-21 % des suffrages exprimés. Alors, comment concilier l'amertume et le sourire de rigueur ? *« C'est 68 à l'envers. »*

Les militants du R.P.R. s'attendaient certes à ce que les électeurs leur battent froid ! Mais qu'importe, le coup fait mal. M. Pierre Charpy, directeur de *la Lettre de la Nation*, analyse la situation dans son coin. Ecoutons : ce vote-là, c'est un vote de résignation et de confirmation. Ce premier tour-là est la suite logique de l'élection de M. François Mitterrand. L'éditorialiste éditorialise : *« C'était fait dès le 10 mai, c'était fait*, insiste-t-il. *Ce vote est comparable à celui de 62 : l'U.N.R. dominante après le référendum... Les carottes sont cuites. »*

Au deuxième étage de l'immeuble-paquebot qui donne, côté jardin, sur la place Charles-de-Gaulle, MM. Bernard Pons, Claude Labbé, Charles Pasqua et Jacques Toubon se sont retranchés dans un bureau pour rédiger une déclaration. Une centaine de journalistes attendent, caméras, appareils photos, micros ou bloc-notes en main, ce discours estampillé « *officiel* ». Du désarroi ? Pas du tout. De la surprise ? Mais non. *« Dans ces circonstances, le R.P.R. s'est bien comporté. »*

Pour l'instant, il faut simplement *faire* vite. 20 heures approchent. Le R.P.R. sera l'un des premiers partis ou mouvements à faire connaître son sentiment. 20 h. 10 : clap, une première. En direct, TF 1 retransmet les propos et l'image de M. Pons encadré de ses collègues. 20 h. 15 : deuxième clap. Antenne 2, battue sur le fil, cadre le même P. Pons dans un scénario identique à quelques variantes près. M. Jean-Pierre Elkabbach risque une question. M. Pons refuse d'y répondre. Autour de lui, MM. Pasqua, Labbé et Toubon approuvent leur ami. Une déclaration, diable ! ce n'est pas un commentaire. L'heure n'est pas aux « bavardages ». Qui pourrait leur en vouloir ? La tristesse n'aime pas le bruit.

L. G.

AU SIÈGE DE « L'HUMANITÉ »

Y a-t-il un militant dans la salle ?

Ni la *chaude* ambiance, bien sûr — on se maintient mais on ne progresse guère, — ni les visages défaits d'une défaite. Il faut dire que les militants sont rares au quatrième étage des locaux de *l'Humanité*, autour du buffet préparé pour la presse. Quelques gardiens, qui veillent à ce que les petits fours ne tombent pas sur la moquette, tandis qu'une télévision déverse le raz de marée socialiste.

Livrées à elles-mêmes, prêtes à tourner à vide, les caméras de télévision attendent les déclarations officielles. Une heure déjà qu'on sait. Environ 16 %. Il est 21 heures, et il ne décollera plus. Faut-il encore espérer dans les scores de la banlieue rouge ? Y a-t-il un militant dans la salle ?

Entre eux, les analystes professionnels ne font guère de commentaire. *« Raz de marée »*, c'est tout. On essaie d'avoir le point de vue du concierge : *« C'est la Constitution qui veut ça, mais cette écrasante majorité P.S. ce n'est pas bon. »* Les spots font monter la température de la salle vide, désespérément vide de bavards. Cela ne sont pas la consigne, le désintérêt plutôt. Ils ne sont pas là parce qu'il n'y a rien à dire.

21 h. 40, le bureau arrive : Georges Marchais, mi-sourire, Francette Lazard, André Lajoinie et Charles Fiterman. Assaut des projecteurs, cliquetis des photographes. La déclaration sera brève : *« Amplifier et confirmer le choix de l'élection présidentielle » ; « poussée socialiste dans le cadre du mode de scrutin »*.

Puis on passe l' « oreillette » à Georges Marchais, pour un duplex avec une radio périphérique. *« Vous êtes d'habitude plus intelligent*, répond-il au journaliste qui au bout du fil l'interroge, *quand vous me parlez de recul historique du parti communiste je vois rouge. »* Et il rit d'un rire sincère et théâtral. Questions dans la salle ? Pas de question. Fiterman et Lajoinie courent déjà les débats sur les chaînes télévisées. Georges Marchais rejoint le comité central. A l'entrée de *l'Humanité*, les exemplaires du jour sont affichés : *« Aller au gouvernement pour réussir » ; « Donner au P.C.F. la place qui lui revient »*, et un portrait sympathique du secrétaire général.

CHRISTIAN COLOMBANI.

AU SIÈGE DE L'U.D.F.

Rude soirée

M. Michel Pinton ? Parti. M. Roger Chinaud ? Parti aussi. A la télévision, peut-être, à la radio, pourquoi pas. M. Michel Poniatowski, lui, travaille dans son bureau.

Dimanche, soir, au siège de l'U.D.F., les journalistes ont croisé beaucoup de journalistes... Et M. Jean Lecanuet alors ? Voyez sa secrétaire, monsieur ! Les « mauvaises » journées auraient-elles l'art de transformer les rencontres naturelles en parties de cache-cache ?

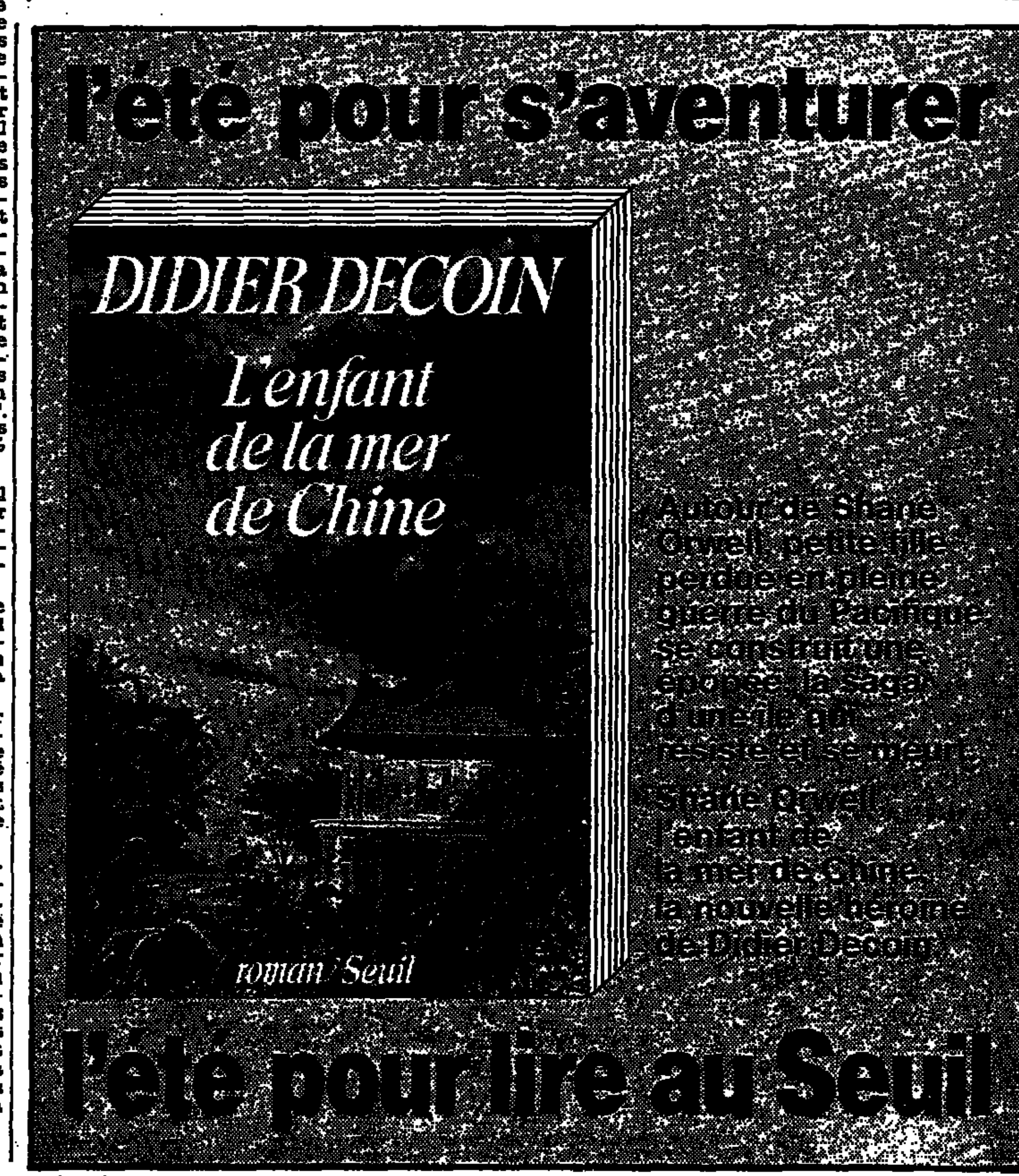
Au n° 282 du boulevard Saint-Germain, à Paris, sixième étage, à deux pas de cette Assemblée nationale capricieuse, les journalistes ont donc fait salon durant cette longue soirée. Les uns vantaient l'exquis moelleux des petits fours offerts rue de Solférino, au parti socialiste, les autres regrettaient un bon demi de bière, attablée à une bonne terrasse... Propos éminemment politiques, on le voit. Et M. Jean Lecanuet, *alors* se redemandait-on. Il parlera bientôt, répondait sa secrétaire. De fait, on le vit fendre une petite foule vers 20 h. 45, très bronzé ou diantrement maquillé, soucieux de se taire jusqu'à sa déclaration.

Les hommes de radio, de télé, les journalistes et les photographes se remirent donc à deviser. Entre-temps, un responsable, M. André Fourçans, expliquait que les résultats de la majorité sortante n'étaient pas une surprise et que les militants, grâce aux sondages, étaient *« préparés psychologiquement »*. M. Jean-Marie Vanlerenberghe, délégué national de l'U.D.F., ne disait pas autre chose en affirmant : *« On avait prévu le coup. »* Et l'on attendait toujours M. Lecanuet.

Enfin, il vint ! Bronzé, définitivement bronzé (et non maquillé). Les projecteurs le font cligner des yeux. Son bureau est surchauffé. Il demande tout de même que l'on ferme la fenêtre afin d'éviter que les bruits de la rue ne viennent parasiter ses propos. Et top ! c'est parti. M. Lecanuet plonge son regard dans l'œil de la caméra de la S.F.P. Ses mots filent à bonne allure. Bien assis, dressé cependant sur la pointe des pieds, il fustige l'*« illusion des promesses »* du parti socialiste, il condamne *« l'idéologie archaïque »* du socialisme. Cet homme, le regard clair — ses yeux ne cillent plus — a décidé de se battre.

Son sprint est bientôt fini. Voilà ! les caméras cessent de ronronner. M. Lecanuet, d'un discret coup de mouchoir, s'éponge le front. Rude soirée.

LAURENT GREILSAMER.



Commentaires et réactions

LES RÉSULTATS

Au parti socialiste

M. Mauroy : l'espérance a force de loi

M. Pierre Mauroy, premier ministre : « *Les Français ont confirmé leur choix du 10 mai et les orientations présentées au pays par le président de la République François Mitterrand. Mieux, ils ont amplifié le mouvement en faveur du changement. Tout est parfaitement clair : l'espérance a force de loi (...). Je me contente, ce soir, d'être tout en joie d'avoir pendant ce mois animé le premier gouvernement du septennat de François Mitterrand. Cette joie, je la partage ce soir avec les membres du gouvernement et l'ensemble des Français qui font confiance à François Mitterrand et à son gouvernement (...). Personne n'a pu fermer la voie qui a été ouverte le 10 mai dernier. Et pour la première fois de son histoire la gauche a une dimension nouvelle : la durée.* »

Commentant sa réélection au premier tour, M. Mauroy a déclaré : « *Je suis ému de ce résultat vraiment surprenant auquel je ne m'attendais pas.* »

M. DEFFERRE : le langage de la vérité et du courage

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur (P. S.) : « L'immense succès du parti socialiste est la suite logique des résultats des élections législatives de 1978, de l'élection présidentielle de 1981. Quand on regarde ces trois élections, on s'aperçoit que le parti socialiste, et la gauche dans son ensemble, n'ont pas cessé de gagner des voix, alors que la majorité sortante n'a pas cessé d'en perdre.

» Cette évolution a commencé en 1973, lors des élections législatives qui ont suivi le congrès d'Epinay. Cette suite de succès est due aux choix qui ont été faits par le parti socialiste, qui ont déterminé sa ligne politique sous l'impulsion de François Mitterrand. L'action de François Mitterrand et sa victoire du 10 mai ont été décisives. (...)

» Le succès de ce soir est dû aussi à l'action de François Mitterrand et du gouvernement de Pierre Mauroy. Depuis, rappelons-le, à peine trois semaines, le président de la République a tenu une large partie des engagements qu'il avait pris pendant la campagne électorale. Il a tenu tout ce qui pouvait être tenu pendant un si court laps de temps, et sans pouvoir faire voter des lois puisque l'Assemblée nationale a été dissoute.

» Le gouvernement, sous l'impulsion de M. François Mitterrand et de M. Pierre Mauroy, a réalisé en trois semaines dans le domaine économique et social des progrès considérables. Il a eu le courage, à la veille d'une élection aussi importante que celle-là, aussi déterminante que celle-là, de demander aux Français la contrepartie financière de ce qui avait été réalisé dans le domaine économique et social. Il est rare qu'un gouvernement agisse de cette sorte. Il est réconfortant de constater que les Français apprécient le langage de la vérité et du courage.

» Et pourtant, l'héritage qui nous a été laissé était très lourd. Je ne citerai qu'un chiffre : on nous avait annoncé un déficit budgétaire de 29 milliards : il était en réalité de plus de 51 milliards. La différence était très exactement de 22 milliards 200 millions. (...)

» Les Françaises et les Français ne s'y sont pas trompés. Ils savent que ce sont les socialistes qui représentent véritablement ces idéaux de liberté et de progrès. Et dans le domaine de la liberté, nous avons déjà donné un certain nombre d'exemples concrets qui démontrent qu'avec nous, non seulement toutes les libertés sont maintenues — individuelles et collectives — mais qu'elles ont déjà été étendues.

» *Je lance un appel à tous ceux* qui souhaitent que François Mitterrand, le président de la République, *Pierre Mauroy, le premier* ministre, et le gouvernment, puissent poursuivre leur action. *Je leur demande de* nous faire confiance pour mener à bien la grande tâche qui a été entreprise. »

Interrogé sur l'éventuelle démission du gouvernement au lendemain du second tour de l'élection législative, M. Gaston Defferre a répondu : « C'est la règle, c'est la tradition, et par conséquent, je pense que M. Pierre Mauroy remettra sa démission et la démission du gouvernement au président de la République. »

M. CHEVÈNEMENT : associer le P.C.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie (P.S.) : « *La progression de la gauche traduit la confiance du pays. Une telle majorité inspirera confiance aussi bien à l'étranger qu'à l'intérieur vis-à-vis de tous ceux qui pouvaient encore s'interroger. Pour accentuer sa progression, le parti socialiste doit dominer sa victoire et ne pas faire de triomphalisme. Notre rôle va consister à associer, unir et rassembler. Il faudra que nous soyons capables d'associer l'énergie et l'espérance du parti communiste à nos efforts.* »

M. FILLIOUD : les promesses réalisées.

M. Georges Fillioud, ministre de la communication (P.S.) : « *La France, le peuple de France, les forces vives de la nation ont voulu aujourd'hui confirmer leur choix lors de l'élection présidentielle. Et je crois bien que le secret de l'accélération du mouvement formidable d'amplitude de ce phénomène, c'est que le président de la République et le gouvernement de la France qu'il a désigné ont commencé de réaliser les promesses sur lesquelles les Français avaient accordé leur confiance à François Mitterrand.* »

M. HERNU : l'armée est populaire.

M. Charles Hernu, ministre de la défense (P.S.) : « *Le fait qu'un ministre de la défense soit élu au premier tour montrera à tous les officiers, sous-officiers et soldats combien l'armée est aujourd'hui populaire. Ce qui se passe en France aura des répercusions dans toute l'Europe. La France retrouve son rôle en traçant la voie.* »

M. SCHWARTZENBERG : les Français ne sont pas amnésiques.

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche : « *C'est un vote de confiance massif en faveur du nouveau président de la République et du nouveau gouvernement. Jamais les Français ne se sont autant reconnus dans un pouvoir qu'aujourd'hui. Ils ne sont pas frappés d'amnésie, ils se souviennent du bilan du septennat de M. Giscard d'Estaing. La stratégie du croquemitaine de l'U.N.M. a encore échoué. Mais (la nouvelle) opposition ne doit pas être seulement un nouveau cartel des non.* »

M. QUILÈS : M. Chirac s'est trompé.

M. Paul Quilès, secrétaire national du P.S. : « *Je constate que M. Chirac, qui ne voyait pas de poussée socialiste, s'est trompé une fois de plus. Les électeurs ont sanctionné une campagne de dénigrement et de peur. Les Français ont eu raison de ne pas suivre les dirigeants de l'U.N.M. (...) Notre but n'a jamais été de réduire le P.C. mais de rendre le P.S. le plus fort possible.* »

Mme NEIERTZ : divergences avec le P.C.

Mme Véronique Neiertz, secrétaire nationale du P.S. : « *Le vote du 14 juin est un vote d'approbation : le gouvernement socialiste a tenu les promesses de François Mitterrand. (...) Il reste des divergences sérieuses avec le P.C., qui nécessitent des discussions sérieuses, en particulier sur le plan international. Nous sommes pour la participation du P.C. au gouvernement dans la mesure où nous aurons pu conclure un accord de gouvernement sérieux.* »

M. JEAN POPEREN : des moyens condamnables.

M. Jean Poperen, secrétaire national du P.S. chargé des élections : « *C'est une date de l'histoire de notre pays, autre chose qu'un accident de parcours. Les moyens employés par certains de nos adversaires sont condamnables, comme de porter atteinte à l'économie de notre pays à des fins politiciennes. Notre peuple veut vraiment le changement. Nous n'avons d'autre perspective que d'opérer les changements, avec le concours du plus grand nombre. Si forts que nous soyons, nous n'entendons pas faire tout seuls.* »

Mme BOUCHARDEAU : exprimer la diversité.

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire générale du P.S.U., a estimé que le succès des socialistes aux élections législatives ouvrait de nouvelles perspectives pour son parti : « *Si une majorité absolue de la gauche non communiste se dégage de ces élections, cela ouvre de fait un espace pour le P.S.U. Je pense que quand on est fort, qu'on a une telle possibilité de gouverner, que viennent de lui en donner l'élection présidentielle et le premier tour des législatives, il me semble évident que le parti socialiste peut et doit permettre l'expression de la diversité.* »

M. JOSPIN : le peuple en mouvement

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. : « Je crois que ce résultat du premier tour appelle *trois commentaires* : le premier, c'est pour dire que c'est un résultat remarquable pour la gauche et plus particulièrement pour le parti socialiste. Je crois aussi que c'est un résultat logique et je crois enfin que c'est un résultat prometteur.

» C'est un résultat remarquable puisque la gauche atteint son record historique depuis la fondation de la République en France. C'est un score remarquable pour le parti socialiste (...)

» Je crois que ce grand mouvement qui s'est manifesté à l'occasion du 10 mai s'est amplifié à l'occasion de ce premier tour des élections législatives.

» C'est un résultat logique dans la mesure où les Français, et nous l'espérons bien, n'ont pas voulu être frustrés de leur victoire du 10 mai, du choix qu'ils avaient fait en leur âme et conscience ce jour-là en élisant François Mitterrand à la présidence de la République et en choisissant ses orientations.

» Ils ont sanctionné, je crois, durement, les tenants de l'ancienne majorité conservatrice qui n'avaient à la bouche que la critique, la caricature, qui n'ont pas su présenter un programme. Ils les ont sévèrement sanctionnés et je dirai même que le taux d'abstention s'explique peut-être par le fait qu'un certain nombre d'hommes et de femmes qui n'ont pas voulu peut-être voter directement pour la gauche et particulièrement pour le parti socialiste ont, par leur abstention, signifié qu'ils lui donnaient pleinement ses chances.

» Je crois aussi que c'est un résultat prometteur. C'est une façon de dire aux Français, à tous ceux qui ont voté, qui ont voulu ce résultat, que ce n'est pas un résultat définitif. C'est simplement la semaine prochaine, le 21 juin, en se mobilisant, en confirmant son vote, que l'on pourra dire qu'une très large majorité de gauche, et sans doute une majorité de socialistes, sont prêts à appuyer l'action du gouvernement, cette action dont les mérites viennent d'être reconnus dans ce vote, et à s'engager dans cette nouvelle expérience avec François Mitterrand à la tête de l'Etat. (...)

» Avant le premier tour, un peuple était en train de se réveiller, de se dégager des vieilles peurs, d'avoir confiance, de se mettre en mouvement. Le premier tour confirme le mouvement de confiance, d'élan en direction du parti socialiste. Le mouvement de rassemblement s'est fait autour du parti socialiste : c'est le résultat de trois ans de relations à gauche. Le parti socialiste n'a renoncé à aucune de ses positions politiques ; il y a un mouvement vers le socialisme.

Ce scrutin a un caractère moral. L'ex-majorité a été sanctionnée pour la façon dont elle a mené cette campagne, en caricaturant les positions socialistes. » (...)

» Les contrepoids existent, *a ajouté M. Jospin*, à l'égard de ceux qui craignent une *monopolisation* du pouvoir par le P.S. : « Le pouvoir économique et financier, qui ne nous a pas particulièrement choyé ; une partie de la presse écrite. La télévision et la radio ont une plus grande diversité d'attitude. » La France sera-t-elle une société de caractère socialiste ? *S'il s'agit d'un socialisme* à la tchécoslovaque, « non ». Si cela veut dire « une société développée, où existe un secteur privé important, et un secteur public qui lui fait contrepoids, l'épanouissement des libertés, où la liberté et le progrès économique vont ensemble, avec les étapes nécessaires, oui.

» La France est un géant un peu endormi, qui se réveille, calmement, avec douceur. »

M. FABIUS : les engagements restent.

M. Laurent Fabius, ministre du budget (P.S.) : « *La réalité, c'est qu'un certain nombre d'électeurs qui avaient voté pour Valéry Giscard d'Estaing le 10 mai ont compris maintenant qu'il fallait donner tous ses moyens à la politique du président de la République. Les parti socialiste devient un parti extrêmement puissant, mais ses engagements, Kqui ont toujours été ceux de la gauche restent ce qu'ils sont.* »

Mme LALUMIÈRE : les socialistes ne sont pas des godillots.

Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat chargée de la fonction publique et des réformes administratives (P.S.) : « *A l'évidence, l'ancienne majorité n'avait aucuen cohésion et ne croyait pas à la victoire. Je conçois que les électeurs de droite aient été pessimistes. Pour la première fois, il s'agit d'une double majorité de gauche. Cette coïncidence ne doit pas nous faire peur. S'agissant du parti socialiste, je crois qu'il n'y a aucun danger de monolithisme. Le parti socialiste est divers et riche. Il est composé d'hommes et de femmes qui ont une réflexion authentique. Ils ne se comporteront jamais comme un earmée de godillots.* »

Au parti communiste

M. MARCHAIS : le P.C. ne demandera « aucun cadeau ».

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. : « *Maintenant, il faut parachever la défaite de la droite et élire une majorité de gauche. Dans cette pespective, le P.C. appliquera l'accord politique qu'il a conclu avec le P.S., qui demande un désistement réciproque.* » Il a réaffirmé que son parti était prêt à assumer toutes ses responsabilités, y compris au « *gouvernement de la France* ».

Commentant les résultats, il a souligné : « *Le P.C. maintient, voire améliore, son score de l'élection présidentielle. (...) Evidemment, selon les résultats, c'est très faible, mais il y a déjà une petite reprise par rapport à l'élection présidentielle. Je suis sûr que le P.C.F. retrouvera l'influence qu'il mérite. (...) La droite subit une nouvelle et cuisante défaite, la gauche est largement majoritaire, le phénomène de polarisation autour du parti du président de la République se trouve vérifié.* »

M. Marchais a affirmé qu'il ne demandera « *aucun cadeau pour son parti de la part du P.S. ou que ce soit et pour qui que ce soit* ». Il a rappelé que le P.C. a joué un rôle essentiel pour la victoire de M. François Mitterrand et pour la victoire de la gauche, mais, a-t-il dit, « *ce n'est pas toujours ceux qui travaillent le plus qui sont le mieux récompensés* ».

M. FITERMAN : ne pas se résigner.

M. Charles Fiterman, membre du bureau politique du P.C.F. : « *Le vote utile du premier tour de l'élection présidentielle s'est reproduit. Nous n'entendons pas nous résigner à notre résultat, qui n'est pas satisfaisant. L'intérêt des travailleurs et du pays, c'est que le changement se réalise. Nous n'entendons pas changer de ligne politique, nous sommes candidats pour prendre nos responsabilités à tous les niveaux.* »

M. ANDRIEU : pas de déclin historique.

M. René Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité* : « *Je suis très satisfait de la défaite de la droite, mais je regrette que le P.C. ait fait un score aussi modeste qui ne correspond pas à sa place dans le pays. Le vote utile a encore joué. Le P.C. reste une force considérable dans le pays* » et « *on a sort* », ajoute le rédacteur en chef de *l'humanité*, qui estime qu'en ce qui concerne la présence de ministres communistes au sein du gouvernement, « *la balle est dans le camp du P.S.* ».

M. LAJOINIE : travailler durablement.

M. André Lajoinie, membre du bureau politique du P.C.F. : « *Le résultat ne nous surprend pas. Nous espérions avoir un résultat meilleur.* » « *Les ministres communistes ne sont pas un épouvantail (...). Nous voulons réussir le changement, travailler durablement.* »

M. ELLENSTEIN : établir les responsabilités.

M. Jean Elleinstein, historien, ancien membre du P.C. : « *Devant une telle défaite historique du parti communiste français, il faudra bien que les responsabilités soient établies et que des mesures soient prises pour essayer de redresser, d'améliorer la situation. (...) Pour le moment, l'important, l'essentiel pour le parti communiste français, y compris pour les électeurs communistes français, c'est de faire leur devoir au deuxième tour de scrutin pour que la gauche ait le maximum de députés, qu'elle puisse par conséquent appuyer, au Parlement, la politique du président de la République et qu'elle puisse lui donner les moyens d'appliquer la politique qu'il a promises aux électeurs* ».

Dans les autres formations

M. LALONDE : un score qui ne dit rien.

M. Brice Lalonde, ancien candidat écologiste à la présidence de la République : « *On a l'impression d'être dans un pré et de regarder passer les trains : d'abord le train gaulliste, puis le train giscardien, et maintenant le train socialiste* ». Le score des écologistes ne veut rien dire car ils n'ont présenté de candidats que dans une circonscription sur six, ajoute-t-il avant d'admettre qu'il y a au sein du P.S. « *des tendances plus proches de nous ; seront-elles poursuivies ?* ». M. Lalonde rappelle qu'il ne donne pas de consigne de vote mais qu'il n'était pas en faveur d'un retour en arrière. « *L'ancienne majorité ne s'intéressait pas du tout à l'écologie.* » « *Si le P.S. applique son programme, les prochaines élections seront à la proportionnelle, et nous aurons des élus.* »

M. GAUCHON : excellents résultats.

M. Pascal Gauchon, dirigeant du parti des Forces nouvelles, « *s'est réjoui des excellents résultats obtenus par les candidats du parti de Forces nouvelles qui qui obtiennent en moyenne 4 % des voix dans les circonscriptions où ils étaient présentés. Ces scores traduisent la volonté d'une proportion grandissante de Français qui ne veulent pas donner un chèque en blanc à François Mitterrand.* »

M. DELARUE : avoir raison.

● M. Jean-Claude Delarue, animateur du Comité écologique pour la majorité présidentielle, a accueilli avec « *une très vive satisfaction le résultat du premier tour des élections législative. (...) Le succès triomphal du parti socialiste donne en effet raison aux écologistes qui ont choisi la majorité présidentielle.* »

M. LE PEN : le refus de choisir.

M. Jean-Marie Le Pen, leader du front national : « *Un Français sur trois ne s'est pas prononcé et a refusé de choisir. Les abstentionnistes ont refusé de choisir entre une majorité sortante qui s'est disqualifiée et une gauche dont le le programme est excessif et les conséquences dommageables pour l'avenir* ».

M. KRIVINE : une victoire jamais vue.

M. Alain Krivine, dirigeant de la Ligue communiste révolutionnaire : « *Le résultat de ces élections législatives représente une victoire des partis ouvriers d'une ampleur jamais vue en France. (...) Le P.C. et et le P.S. doivent gouverner seuls sans les radicaux ni les gaullistes. Les travailleurs ne comprendraient pas que des politiciens bourgeois radicaux ou gaullistes, qui ne sont au gouvernement que pour freiner les revendications puissent y rester pour le deuxième tour.* »

LES COMITÉS COMMUNISTES POUR L'AUTOGESTION : pas de « ministres bourgeois ».

« *Le premier tour des élections législatives confirme largement la volonté de changement des travailleurs (...), qui ont, massivement, affirmé leur volonté d'en finir avec le régime capitaliste en donnant au parti ouvrier une écrasante majorité. Le parti socialiste sera sans doute majoritaire à la Chambre des députés, il n'aura donc aucune raison de ne pas réaliser le projet socialiste. Le vote en faveur du parti communiste français témoigne d'une réduction durable de son électorat mais, en même temps, de la nécessité d'un gouvernement P.S. et P.C. sans ministres bourgeois.* »

M. HAMON : comme dans les autres grandes démocraties.

M. Léo Hamon, ancien ministre, président d'Initiative républicaine socialiste : « *Le succès du parti socialiste, comparable seulement par son importance à celui de l'U.D.R. en 1968, illustre à la fois le rôle pilote de l'élection présidentielle, qui est un acquis de la Ve République, et l'installation durable à celle qu'il occupe dans les autres grandes démocraties occidentales. La vocation et la responsabilité du parti socialiste dans l'exercice du pouvoir sont ainsi confirmées.* »

GISÈLE FREUND SIGNE LE PORTRAIT OFFICIEL DE M. MITTERRAND

Pour succéder à Jacques-Henri Lartigue, photographe officiel de M. Valéry Giscard d'Estaing, c'est une autre personnalité prestigieuse de la photo, Gisèle Freund, qui a été choisie par M. François Mitterrand. Le président de la République se présente sur fond de livres, assis à une table, un ouvrage ouvert devant lui. M. Valéry Giscard d'Estaing, pour sa part, avait renoncé à la traditionnelle bibliothèque, et avait préféré le perron de l'Elysée. C'est lui qui avait inauguré comme tenue le costume de ville sombre, repris ici par M. Mitterrand.

Il était naturel que ce dernier fasse appel à une artiste connue pour ses portraits de peintres et d'écrivains, de Joyce à Cocteau, en passant par Marcel Duchamp et Virginia Woolf et pour lesquels elle a dû disposer cependant de plus de temps que n'en a accordé le président de la République (deux séances de pose, de huit et quarante-cinq minutes).

Agée de cinquante-neuf ans, Gisèle Freund a reçu le grand prix national de la photographie en 1980.



هكذا من الاصل

DU PREMIER TOUR

Commentaires et réactions

A l'U.D.F.

M. BARRE : je continuerai à servir les intérêts fondamentaux de mon pays.

M. Raymond Barre, ancien premier ministre : *Je ne crois pas qu'il soit possible de tirer des conclusions définitives. Nous devons attendre le deuxième tour. Je souhaite vivement que les Français et les Françaises qui sont attachés aux valeurs de liberté, responsabilité et justice, se mobilisent pour le deuxième tour, et qu'ils puissent ainsi envoyer à l'Assemblée nationale des députés qui puissent défendre, exprimer et faire triompher les idées auxquelles ils sont attachés.*

» Pour ce qui sera la nouvelle opposition, le devoir sera, dans le respect des lois de la République, un devoir de vigilance et de fermeté. Pour ce qui est de la nouvelle majorité, le devoir sera celui du respect d'autrui et la volonté de ne pas abuser de la victoire. Pour ma part, je continuerai à servir les intérêts fondamentaux de mon pays, et je continuerai à le servir dans le désintéressement, selon les voies qui paraîtront les meilleures pour son avenir. »

M. CHINAUD : éviter une majorité de gauche trop forte.

M. Roger Chinaud, ancien président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale :

« J'ai le sentiment qu'une bonne partie des abstentionnistes sont des électeurs appartenant plutôt à la majorité sortante qui ont voulu voir quel serait le courant dominant...

» Je tiens à souligner la responsabilité importante qui est la leur s'ils veulent éviter une majorité de gauche trop forte à l'Assemblée nationale. Il n'est pas de bataille perdue d'avance, quand on veut la mener. (...) Les Français ont à ce point assimilé les institutions que l'entraînement de l'élection présidentielle sur les élections législatives est un élément important.

» Notre vocation de courant libéral et de progrès au centre de la vie politique française se trouvera de toute façon affirmée et confirmée. (...) Les électeurs ont une semaine pour se ressaisir et limiter un certain nombre d'excès du programme socialiste. »

M. J.-F. Deniau : pouvoir dire non.

M. Jean-François Deniau, ancien ministre : *« Il est manifeste qu'il y a eu à la suite de l'élection présidentielle un phénomène d'entraînement de vague chez un électorat un peu flottant.*

» Le véritable problème pour les élections est qu'il n'y ait pas qu'un seul parti ou une seule doctrine qui représente à la Chambre la majorité des Français. Nous sommes divers, il faut qu'il y ait à la Chambre un certain nombre de députés qui puissent dire non. Je crois qu'il est utile qu'il y ait des gens d'expérience, des libéraux et des hommes de bonne volonté qui empêchent l'Assemblée nationale d'être en quelque sorte une chambre monocolore et qui ne jouerait plus son rôle. »

» Les illusions, ça peut durer un temps, et puis nos compatriotes sont majeurs, sont adultes. Ils vont réfléchir, et moi je considère que c'est une bonne chose qu'ils aient maintenant une semaine de plus pour réfléchir. »

M. PINTON : nous sommes orphelins.

M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F. :

« L'U.D.F. est écornée, mais elle tient. (...) Le P.S. progresse surtout au détriment du reste de la gauche, plus qu'au détriment de l'ancienne majorité. Pour le moment, nous sommes orphelins. Valéry Giscard d'Estaing est pour l'instant silencieux, mais il demeure le point de ralliement de l'U.D.F. et du centre. (...) L'U.D.F. va rester unie sans aucun doute. Il n'est pas question qu'elle disparaisse. »

M. DILIGENT : un état de torpeur.

M. André Diligent, secrétaire général du C.D.S. :

« Les résultats de ce soir me rappellent la vague gaulliste de 1968 qui précéda de dix mois le départ du général de Gaulle. Je dirais volontiers aux socialistes : méfiez-vous du triomphalisme. Par ailleurs, le nombre des abstentionnistes — le plus élevé depuis la guerre — prouve l'état de torpeur dans lequel ont été plongés un certain nombre de Français qui n'ont pas compris l'importance de l'enjeu. Il est évident que si la majorité des abstentionnistes conjoncturels se ressaisissaient dimanche prochain, les chiffres pourraient encore être bouleversés. »

M. LECANUET : je crois au sursaut des Français

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F. : *« Au soir du premier tour, trois constatations s'imposent : la première, c'est la manifestation d'un très grand risque du succès d'une majorité socialiste et communiste.*

» Mais la deuxième constatation ouvre un espoir. C'est la constatation d'un très grand nombre d'abstentions qui marquent une interrogation et une recherche de la part de nombreux électeurs et je m'adresse à eux pour qu'ils mesurent l'importance de l'enjeu qui est entre leurs mains.

» La troisième constatation est que l'U.D.F., malgré les attaques concentriques dont elle a été l'objet, reste une force importante au sein de la vie politique française.

» Le succès qui se manifeste ce soir en faveur du parti socialiste se situe dans la foulée de l'élection présidentielle et à mon avis dans la précipitation d'une consultation qui a été entourée de l'illusion des promesses largement prodiguées avant que le coût qui pèsera sur les Français n'apparaisse.

« Nous aussi, nous avons un programme de progrès et de justice pour les Français, mais il ne suffit pas d'affirmer la générosité, il faut s'en donner les moyens. Les nôtres sont ceux d'une économie saine assise sur la vitalité de nos entreprises et sur un franc dont la solidité, longtemps, a fait l'étonnement de tous.

» Le socialisme, au contraire, va accroître massivement la charge des impôts, amplifier les taux de l'inflation d'où découle le chômage. Le socialisme, je l'affirme, malgré le succès qu'il emporte au nombre de voix ce soir, est une idéologie archaïque qui a été rejetée par tous les pays libres qui avaient pu, un instant, en faire l'expérience.

» C'est pourquoi je crois au sursaut des Français. C'est pourquoi nous allons nous battre plus que jamais au cours de la semaine qui va s'ouvrir avant la décision finale. Ce combat, nous le mènerons naturellement dans le respect des accords passés entre l'U.D.F. et le R.P.R. par le jeu d'un désistement non seulement automatique, mais intensément actif.

» Enfin, dès maintenant, il apparaît que l'U.D.F. reste au centre de la vie politique française une force de recours et d'espoir qui s'amplifiera, j'en suis convaincu, dans ses résultats dans huit jours, et qui restera, quoi qu'il arrive, la voie du recours pour les Français, qui auront pu un instant se laisser abuser par les promesses démagogiques du parti socialiste et du parti communiste.

» Françaises et Français, gardons l'espérance. Nous avons l'habitude du combat. Nous saurons marcher vers le progrès et défendre les libertés. »

A LA TÉLÉVISION

Surprise

On avait entendu des bruits de couloir, on savait qu'à Antenne 2 les rédacteurs ne tenaient pas tellement à voir Jean-Pierre Elkabbach présenter la nuit des élections, on s'était laissé dire que la présence de Patrice Duhamel sur le plateau passait pour de la provocation du côté de TF 1, et on était curieux de voir comment des chaînes, enroulées depuis si longtemps aux pieds de l'ancienne majorité, nous annonceraient la victoire de la nouvelle. Cette victoire ou cette défaite, appelez ça comme vous voudrez, on s'y attendait. On a pourtant été renversés par son ampleur.

C'est bien simple, au début, on n'en croyait pas nos yeux. Ces chiffres et ces sigles minuscules illisibles accrochés aux parts du gâteau étalé sur les écrans de la 1, ce n'était pas possible. Incrédules, fébriles, on s'est jeté sur la 2. Et on y est restés un bon moment, séduits par la clarté des graphiques électroniques et par l'autorité de Patrick Poivre d'Arvor, qui avait relégué son « patron » dans le coin réservé aux invités. Ils attendaient leur tour comme chez le dentiste, c'était assez marrant. Et Jean-Pierre Elkabbach nous a fait sourire à plus d'une reprise, d'abord en disant — lapsus révélateur — « dégât » au lieu de « débat », et puis en prenant des airs supérieurs devant un Michel Pinton sidéré : vos arguments n'ont pas été tellement payants, si c'est avec ça que vous espérez renverser le courant...

Autre moment hautement comique, l'indifférence souveraine de la chaîne à la déclaration de Gaston Defferre transmise simultanément par TF 1 et FR 3. Excellente, la contribution de FR 3, sans chiqué, sans bla-bla, rien que des résultats. Quand ça a été fini, et ça a duré longtemps, un vrai discours électoral pas du tout dans le style habituellement réservé au ministre de l'intérieur — ça en a choqué plus d'un, — brusquement voilà Elkabbach qui débarque et qui demande froidement à Defferre de se répéter : s'il n'était pas venu au rendez-vous, c'est parce qu'il était très occupé, il recevait les journalistes de la presse écrite, c'était très important !

Sur ce chapitre (la course aux pourcentages et aux interventions des leaders politiques), la première chaîne a nettement écrasé la seconde, toujours en retard, tirant, poussant des caméras essoufflées, obligeant Jacques Chirac — on le voyait ajuster les revers de son veston — à patienter, laissant Jean-Marie Cavada asticoter un Marchais un peu gêné, un peu tristounet, sans essayer comme d'habitude de lui chiper la parole.

Une remarque pour terminer : ces nuits sont trop longues. Le premier moment de surprise passé, l'intérêt se maintient jusque vers 23 heures. Après, on a l'impression de rabâchage, d'une soirée qui s'enlise, qui se perd en fumée dans les cendriers pleins et les verres vides. Et qui reprend dès 7 heures là où elle en était restée, dans les préparatifs du petit déjeuner.

CLAUDE SARRAUTE.

A LA MAISON DE RADIO-FRANCE

L'assommoir

Dans le studio 102 de la Maison de Radio-France, dimanche soir, le grand souffle du renouveau passait grâce au génial Moretti qui, une fois encore, avait été chargé du décor par TF 1 et Radio-France, associés pour cette soirée. De son crayon habile est sorti un véritable « Panthéon des chevaliers du verbe » où s'enchevêtrent, outre les silhouettes des présidents de la Vᵉ République, celles de Paul Reynaud et de Léon Blum, de Jules Ferry et Gambetta, de Jean Jaurès et de Maurice Barrès, d'Aristide Briand et de Maurice Thorez, de Victor Hugo et d'Adolphe Thiers, de Mirabeau, de Danton, de Robespierre...

Pour autant, le climat n'était pas celui du Club des Jacobins et les « tricoteuses » de Passy avaient plutôt déserté la capitale et la forteresse de l'avenue Kennedy. Les résultats des sondages — dont la fiabilité ne se discute plus — avaient fait le reste. Les journalistes s'efforçaient bien de faire rebondir les (maigres) débats, qualifiant carrément *« de droite »* l'ancienne majorité — *« par simplification »*, précisait Jean-Marie Cavada — mais on sentait bien que le cœur n'y était plus. Chez certains du moins...

Le 10 mai, les habitués de ce genre de réception — aux trois quarts giscardiens ou chiraquiens — avaient été déjà littéralement assommés par l'annonce de l'élection de François Mitterrand. *« Avoir vécu cette seule minute*, nous rappelait un célèbre réalisateur de télévision rencontré dimanche soir, *cela valait une vie »*. Mais, en ce 14 juin, ce qui dominait chez les « survivants », c'était la résignation devant le raz de marée socialiste. D'autres, plus nombreux, avaient préféré s'abstenir. *« Nous avons eu beaucoup moins de demandes de cartes d'invitation que d'habitude »*, confirmait le service des relations publiques.

Bref, une défaite à vous couper l'appétit...

CLAUDE DURIEUX.

Au R.P.R.

M. CHIRAC : l'heure n'est pas à la résignation

M. JACQUES CHIRAC, président du R.P.R. : *« Les résultats actuellement connus des élections sont clairs : la majorité présidentielle, et tout particulièrement le parti socialiste, rassemble une large majorité. Ces résultats lui permettent d'espérer la majorité absolue dans la prochaine assemblée nationale, d'autant que le désistement automatique entre les candidats communistes et les socialistes risque d'accentuer ce phénomène.*

» Mais en dépit des résultats de ce soir, je tiens à appeler l'attention des Françaises et des Français sur l'importance capitale du deuxième tour, qui, on l'a vu dans le passé, a souvent permis d'importantes modifications des courants et des tendances du premier tour. D'autant plus que jamais depuis vingt ans, et c'est étrange dans un moment aussi décisif pour notre histoire et dans une élection nationale, le nombre des abstentions a été aussi élevé

» Je demande à toutes les Françaises et à tous les Français qui n'adhèrent pas aux idées des partis socialiste et communiste de se mobiliser avec tout leur cœur et toute leur énergie et de voter dimanche prochain, et bien sûr de voter pour les candidats de l'Union pour la nouvelle majorité, afin que celle-ci soit en mesure de défendre efficacement les idéaux de liberté et de progrès qu'elle incarne.

» L'heure n'est certainement pas à la résignation. Ele est à la volonté et au courage. »





(Dessin de KONK.)

M. GUICHARD : pas d'erreur de classification.

M. Olivier Guichard, ancien ministre : *« C'est un très grand succès pour la gauche, donc un monopole difficile à assumer. Il lui faudra faire un effort pour dominer sa victoire quand elle sera définitive. Je souhaite qu'à la fin du second tour on ne fasse pas d'erreur de classification et que M. Michel Jobert ne soit pas déclaré gaulliste. »*

M. CHABAN-DELMAS : des ressentiments qui ne se sont pas tus.

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale sortante : *« Le succès du P.S. a trois causes : la principale, le fait présidentiel ; ensuite, il y a des ressentiments d'après l'élection présidentielle qui ne se sont pas tus ; enfin, l'ancienne majorité s'est trouvée en « porte-à-faux », sur la défensive en face d'une action gouvernementale habile à la fois par la prise d'une série de mesures engageantes et par un certain flou sur des sujets essentiels. »*

M. PONS : notre discours a pu paraître obscur.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a reconnu *« la très forte poussée du parti socialiste »*. *« C'est le fait présidentiel »* qui est dû *« en partie à la logique »*. (...) *« Nous ne pensions pas faire un aussi mauvais score. (...) Les électeurs et les électrices n'ont vu au cours de ce mois que le bon côté des choses. Il faut inviter ceux qui n'ont pas fait leur devoir aujourd'hui à se mobiliser dimanche prochain s'ils ne veulent pas avoir une formation monolithique avec tous les risques que cela peut représenter au sein de l'Assemblée nationale. »* (...)

« Notre discours a pu paraître obscur, teinté par le passé. Car nous sommes en face d'un pouvoir qui vient de s'installer. Nos critiques apparaissent comme un procès d'intention. (...) Les électeurs ont vu la confiture sur la tartine » et n'ont pas cru le R.P.R. qui leur disait qu'il n'y avait pas de tartine.

M. PEYREFITTE : état de choc.

M. Alain Peyrefitte, ancien ministre : *« Les gens votent socialiste en croyant qu'ils votent social. Ils ne savent pas qu'ils votent pour un parti gauchiste et marxisant. (...) J'espère que les abstentionnistes du premier tour vont comprendre leur erreur et qu'ils en tireront les conséquences pour le second tour »*, a-t-il ajouté, avant de qualifier de *« scandaleux »* l'appel de M. Defferre, ministre de l'intérieur, aux abstentionnistes à voter pour une victoire encore plus complète de la gauche, *« alors que ses fonctions devraient l'obliger à se tenir dans la dignité et l'objectivité. Je trouve cela absolument scandaleux et personne ne dit rien, c'est ce que j'appelle l'état de choc. (...) Si le pouvoir syndical, le pouvoir de mobilisation, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif sont dans les mains de la gauche, rien n'empêchera de basculer vers le collectivisme. »*

Dans la presse parisienne

LES ECHOS : la France s'est abandonnée au rêve.

« Il paraît évident que la majorité des Français n'a pas voté pour un Etat et un « nouvel ordre » socialiste. Elle s'est, un peu comme en 1968, abandonnée un instant à la lassitude et au rêve d'un nouveau monde idéal où les dures contraintes du moment seraient appelées à disparaître (...). Quelle que soit demain la majorité au Parlement, et puisque les Français ont besoin de mystique, le salut du pays passe par un tout autre culte : le culte de l'avenir, du progrès, le goût de la lutte, de la vie, des défis à relever, du courage, de toutes ces qualités qui ont épargné aux Français le nivellement par le bas pour les entraîner au-delà de leurs propres craintes, angoisses, souffrances, vers un dépassement d'eux-mêmes (...). La France semble tentée par le refus du réel. Refuser le combat, dégoûter les gagneurs, encourager l'assistance généralisée, c'est avancer un fauteuil de paralytique à un peuple qui a encore à faire la preuve qu'il est apte à conquérir le monde. »

(CLAUDE PANJAS.)

LE FIGARO : les Français ont perdu leur réflexe de défense.

« Sans aucun doute, la dynamique de la victoire a joué en faveur de la gauche et particulièrement des socialistes. Rien de plus naturel en ce qui concerne un certain nombre d'électeurs. C'est plus difficilement compréhensible dans le cas de ceux qui avaient voté — même sans enthousiasme — pour M. Giscard d'Estaing lors de l'élection présidentielle et qui ont fait défection cette fois (...). Les Français (...) ont perdu leurs réflexes élémentaires de défense et se sont raccrochés aux basques du vainqueur. Espérant sauver quoi ? Rien. Le réveil sera rude, et, quand les citoyens verront enfin quelle est la réalité, il sera trop tard.

» Tout n'est pas perdu. Une élection législative se joue en deux tours, et le bilan de ces élections ne pourra être établi que dimanche prochain. Il est encore temps pour les électeurs de se ressaisir et de voter dans huit jours de telle façon qu'ils limitent les dégâts en envoyant à l'Assemblée un nombre suffisant de députés de la nouvelle opposition, pour, au moins, freiner le raz de marée. »

(MAX CLOS.)

LE MATIN : pas de changement de société.

« Au-delà de cet aspect institutionnel qui annonce — à moins d'événements extérieurs imprévus ou d'erreurs graves de gestion — une longue vie à la nouvelle majorité, le scrutin d'hier a confirmé la volonté des Français de « changer de politique sans changer de société », pour reprendre une formule qui fait florès depuis trois mois.

La chute spectaculaire du mouvement communiste lors de l'élection présidentielle est en effet confirmée. Le P.C.F. est désormais une force d'appoint plus qu'une fort autonome, et si c'était là le vœu de certains, il est en partie comblé. La question des ministres communistes se pose, sans aucun doute, dans des termes nouveaux qui sont surtout favorables aux tenants d'un gouvernement homogène, socialistes-centre gauche, comme l'actuelle équipe de Pierre Mauroy. »

LE QUOTIDIEN DE PARIS : un vote de sensibilité, mais pas d'intelligence.

« La France est en voie d'hypertrophie socialiste. Elle a voté socialiste à plus d'un tiers, comme jadis elle votait gaulliste. (...) Et si l'on revenait à cette question capitale : pour quoi et pour qui a-t-on voté hier ? Pour qui : c'est-à-dire pour un gouvernement et avec quelle espèce de socialistes ? Pour quoi : c'est-à-dire pour exactement quelle politique ? Car on ne le sait toujours pas, et ce n'est pas en connaissance de cause que les électeurs se sont prononcés hier. Ils ont émis un vote de sensibilité en aucun cas un vote d'intelligence, au sens où l'intelligence c'est d'abord de comprendre. »

(PHILIPPE TESSON.)

LIBERATION : les Français n'ont plus peur.

« Plus les jours passent et plus « la force tranquille » fait des ravages. Mitterrand est en passe de devenir un enchanteur. Mitterrand l'enchanteur. Car, dans ce résultat du premier tour, on chercherait en vain les scores de la peur. Le règne mitterrandiste arrive et l'électorta se découvre majoritairement socialiste.

En fait, de la Vᵉ République, on ne retiendra que deux dates, n'en déplaise aux partisans de Georges Pompidou et de Giscard d'Estaing : le raz de marée gaulliste de 1958 et 1962, qui s'effrita jusqu'à l'explosion de mai 1968, et le raz de marée mitterrandiste. Entre les deux, il y eut une régence par des grands commis ambitieux, dont on a déjà oublié le nom. Ou presque. (...) Curieux pays que le nôtre où la peur a servi de consensus social pendant des années et où la surprise du 10 mai a joué comme un vaccin : les Français n'ont plus peur. Peyreffitte et Marchais sont punis d'avoir agité la peur, d'avoir fait feu de toutes les peurs même les plus honteuses. »

(SERGE JULY.)

La physionomie du scrutin

LES RÉSULTATS

Cent cinquante-six sièges pourvus

Cent cinquante-six candidats ont été élus au premier tour.

● 50 U.N.M.-R.P.R. :

— 47 réélus : MM. Ansquer (Vendée, 4e) ; Barnier (Savoie, 2e) ; Bas (Paris, 4e) ; Baumel (Hauts-de-Seine, 8e) ; Bizet (Manche, 2e) ; Cavaillé (Morbihan, 3e) ; Chaban-Delmas (Gironde, 2e) ; Chirac (Corrèze, 3e) ; Cousté (Rhône, 5e) ; Couve de Murville (Paris, 8e) ; Dassault (Oise, 1re) ; Delatre (Seine-Maritime, 10e) ; Xavier Deniau (Loiret, 4e) ; Fossé (Seine-Maritime, 8e) ; Foyer (Maine-et-Loire, 2e) ; Gascher (Sarthe, 5e) ; de Gastines (Mayenne, 2e) ; Goasduff (Finistère, 3e) ; Godefroy (Manche, 4e) ; Godfrain (Aveyron, 3e) ; Gorse (Hauts-de-Seine, 10e) ; Grussenmeyer (Bas-Rhin, 7e) ; Guichard (Loire-Atlantique, 7e) ; Mme de Hauteclocque (Paris, 18e) ; MM. Inchauspé (Pyrénées-Atlantiques, 3e) ; Julia (Seine-et-Marne, 5e) ; Kaspereit (Paris, 7e) ; Krieg (Paris 1re) ; La Combe (Maine-et-Loire, 6e) ; Lafleur (Nouvelle-Calédonie, 2e) ; Lancien (Paris, 15e) ; Lauriol (Yvelines, 4e) ; Marette (Paris, 17e) ; Marcus (Paris, 8e) ; Mauger (Vendée, 3e) ; Messmer (Moselle, 8e) ; Narquin (Maine-et-Loire, 1re) ; Péricard (Yvelines, 2e) ; Pinte (Yvelines, 5e) ; de Préaumont (Paris, 23e) ; Raynal (Cantal, 2e) ; Lucien Richard (Loire-Atlantique, 8e) ; de Rocca-Serra (Corse-du-Sud, 2e) ; Sauvaigo (Alpes-Maritimes, 6e) ; Spraver (Bas-Rhin, 8e) ; Tiberi (Paris, 3e) ; Wagner (Yvelines 6e) ;

— E ancien ministre : M. Cointat (Ille-et-Vilaine, 5e) ;

— 1 élu : M. Fillon (Sarthe, 4e) ;

— M. Pons, député sortant de la 2e circonscription de l'Essonne, est élu dans la 22e circonscription de Paris.

● 24 U.N.M.-P.R. :

— 21 réélus : MM. d'Aubert (Mayenne, 1re) ; Baudouin Manche, 3e) ; Bayard (Loire, 7e) ; Bigeard (Meurthe-et-Moselle, 5e) ; Blanc (Lozère, 2e) ; Brocard (Haute-Savoie, 1re) ; Clément (Loire, 6e) ; Deprez (Hauts-de-Seine, 5e) ; Dousset (Eure-et-Loir, 3e) ; Fuchs (Haut-Rhin, 1re) ; Gantier (Paris, 21e) ; René Haby (Meurthe-et-Moselle, 4e) ; Hamel (Rhône, 8e) ; Léotard (Var, 2e) ; Maujoüan du Gasset (Loire-Atlantique, 4e) ; Mayoud (Rhône, 9e) ; Médecin (Alpes-Maritimes, 2e) ; Micaux (Aube, 1re) ; Millon (Ain, 2e) ; Perrut (Rhône, 10e) ; Proriol (Haute-Loire, 3e).

— 1 ancien ministre : M. Bonnet (Morbihan, 2e) ;

— 2 élus : MM. Marcellin (Morbihan, 1re) et Wolf (Puy-de-Dôme, 2e).

● 12 U.N.M.-C.D.S. :

— 10 réélus : MM. Alphandery (Maine-et-Loire, 3e) ; Bouvard (Morbihan, 4e) ; Briane (Aveyron, 1re) ; Brochard (Deux-Sèvres, 3e) ; Caro (Bas-Rhin, 5e) ; Daillet (Manche, 1re) ; Mesmin (Paris, 20e) ; Seitlinger (Moselle, 7e) ; Stasi (Marne, 4e) ; Zeller (Bas-Rhin, 6e) ;

— Deux anciens ministres : MM. Barrot (Haute-Loire, 1re) et Méhaignerie (Ille-et-Vilaine, 3e).

● 5 U.N.M.-CNIP :

— 4 réélus : M. Frédéric-Dupont (Paris, 5e) ; Mme Florence d'Harcourt (Hauts-de-Seine, 6e) ; MM. François d'Harcourt (Calvados, 4e) ; Ligot (Maine-et-Loire, 5e) ;

— 1 ancien ministre : M. Fouchier (Deux-Sèvres, 2e).

● 5 U.N.M.-U.D.F. :

— 2 réélus : MM. Bégault (Maine-et-Loire, 4e) et Lestas (Mayenne, 3e) ;

— 1 ancien ministre : M. Barre (Rhône, 4e) ;

— 2 élus : MM. Durand (Lozère, 1re) et Mestre (Vendée, 1re).

● 2 U.N.M.-rad. :

— 1 réélu : M. Rossinot (Meurthe-et-Moselle, 3e) ;

— 1 ancien ministre : M. Stirn (Calvados, 5e).

● 2 U.N.M. :

— Réélus : MM. Hunault (Loire-Atlantique, 5e) et Sergheraert (Nord 13e).

● 48 P.S. :

— 42 réélus : MM. Auroux (Loire, 5e) ; Autain (Loire-Atlantique, 3e) ; Bayou (Hérault, 5e) ; Beix (Charente-Maritime, 3e) ; Benoist (Nièvre, 1re) ; Besson (Savoie, 1re) ; Billardon (Saône-et-Loire, 3e) ; Boucheron (Charente, 1re) ; Cambolive (Aude, 3e) ; Cellard (Gers, 2e) ; Chevènement (T. de Belfort, 1re) ; Darras (Pas-de-Calais, 12e) ; Delélis (Pas-de-Calais, 13e) ; Denvers (Nord, 11e) ; Dupilet (Pas-de-Calais, 6e) ; Duroure (Landes, 1re) ; Emmanuelli (Landes, 3e) ; Evin (Loire-Atlantique, 6e) ; Fabius (Seine-Maritime, 2e) ; Forni (T. de Belfort, 2e) ; Gaillard (Deux-Sèvres, 1re) ; Garmendia (Gironde, 4e) ; Guidoni (Aude, 2e) ; Hernu (Rhône, 6e) ; Houteer (Haute-Garonne, 5e) ; Huguet (Pas-de-Calais, 8e) ; Laborde (Gers, 1re) ; Lagorce (Gironde, 8e) ; Lavédrine (Puy-de-Dôme, 3e) ; Le Pensec (Finistère, 8e) ; Madrelle (Gironde, 10e) ; Malvy (Lot, 2e) ; Marchand (Charente-Maritime, 4e) ; Mauroy (Nord, 2e) ; Henri Michel (Drôme, 2e) ; Pierret (Vosges, 2e) ; Pistre (Tarn, 3e) ; Pourchon (Puy-de-Dôme, 1re) ; Raymond (Haute-Garonne, 4e) ; Sainte-Marie (Gironde, 6e) ; Savary (Haute-Garonne, 1re) ; Vidal (Aude, 1re).

— 6 élus : MM. Bardin (Nièvre, 3e) ; Bonrepaux (Ariège, 1re) ; Hory (Mayotte, 1re) ; Josselin (Côtes-du-Nord, 2e) ; Metzinger (Moselle, 5e) ; Ortet (Haute-Garonne, 6e).

● 7 P.C. :

● 7 réélus : MM. Ansart (Nord, 20e) ; Brunhes (Hauts-de-Seine, 1re) ; Duroméa (Seine-Maritime, 7e) ; Gosnat (Val-de-Marne, 3e) ; Hermier (Bouches-du-Rhône, 4e) ; Nilès (Seine-Saint-Denis, 4e) ; Ralite (Seine-Saint-Denis, 3e).

● 1 M.R.G. :

●. 1 réélu : M. Maurice Faure (Lot, 1re).

Les nouveaux élus

B

M. AUGUSTIN BONREPAUX
P.S. (Ariège, 1re circ.)

Né le 11 août 1936, M. Augustin Bonrepaux est professeur de physique-chimie à Foix depuis 1979, après avoir enseigné à l'école normale de cette mille. Conseiller général du canton d'Ax-les-Thermes, il est maire d'Orlu. Il succède à M. Gilbert Faure, qui ne se représentait pas, après avoir adhéré au parti socialiste en 1970. Président de la Fédération des élus socialistes et républicains du département de l'Ariège, dont il est originaire, M. Bonrepaux est marié et père de deux enfants.

D

M. ADRIEN DURAND
U.N.M.-U.D.F. (Lozère, 1re circ.)

M. Adrien Durand est né le 20 avril 1927 à Mende. Il est issu d'une famille paysanne lozérienne. Médecin, il a fait ses études à Montpellier et il a exercé à Châteauneuf-de-Randon, dont il est le maire et le conseiller général depuis 1953. Il est vice-président du conseil régional de Languedoc-Roussillon et président du conseil général de la Lozère depuis deux ans.

F

M. FRANÇOIS FILLON
U.N.M.-R.P.R. (Sarthe, 4e circ.)

Né le 4 mars 1954 au Mans, M. François Fillon a fait ses études dans cette ville et a obtenu un D.E.S. de droit public en 1977. Il prépare actuellement une thèse de doctorat d'Etat. De 1976 à 1978, il a été attaché parlementaire de Joël Le Theule, puis, de 1978 à 1980, chargé de mission au ministère des transports puis de la défense nationale. Le 1er février 1981, il avait été nommé chargé de mission au ministère de l'industrie. Elu conseiller municipal de Sablé le 11 janvier 1981, il en était devenu maire adjoint le 16 janvier et conseiller général le 25.

J

M. CHARLES JOSSELIN
P.S. (Côtes-du-Nord, 2e circ.)

Né à Trigavou (Côtes-du-Nord) le 31 mars 1938, M. Charles Josselin est ingénieur économiste. Il travaillera notamment à la Société centrale pour l'équipement du territoire (S.C.E.T.). M. Josselin a effectué ses études primaires et secondaires à Dinan, puis il passera sa licence en droit à Rennes, où il a été secrétaire général ainsi que président de l'Association générale des étudiants de Rennes et membre du bureau national de l'UNEF. Diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut des sciences politiques, il est marié et père de deux enfants. Maire de Pleslin-Trigavou, il est élu conseiller général en 1973 et préside le conseil général des Côtes-du-Nord depuis 1973. Vainqueur de M. René Pleven aux législatives de 1973 avant d'être, à son tour, battu par M. Benoît (U.D.F.) en 1978, il est élu deputé européen en 1979.

M

M. CHARLES METZINGER
P.S. (Moselle, 5e circ.)

M. Charles Metzinger est né le 13 août 1922 à Freyming-Merlebach. Professeur d'allemand à Forbach, il avait été élu conseiller municipal en 1965, conseiller général en 1967 et maire de Freyming-Merlebach en 1971 (réélu en 1977). En 1973, il avait été le suppléant de M. Roger Hesse, alors candidat réformateur dans cette circonscription. En 1974, M. Metzinger s'était déclaré en faveur de M. Mitterrand, puis il avait adhéré au P.S. Il avait été élu représentant du conseil général de la Moselle au conseil régional de la Lorraine avec l'appui des élus U.D.F. et R.P.R. Marié, père de trois enfants, M. Metzinger a fait ses études secondaires à Saint-Avold et supérieures à Nancy.

M. PHILIPPE MESTRE
U.N.M.-U.D.F. (Vendée, 1re circ.)

Né le 23 août 1927 à Talmont-Saint-Hilaire (Vendée), M. Philippe Mestre, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, sert comme administrateur en Afrique équatoriale et en Afrique occidentale françaises entre 1951 et 1960. Entré en 1961 dans le corps préfectoral, il est nommé sous-préfet puis il prend la direction de l'information de l'Algérie. En 1963, le ministre des armées, M. Pierre Messmer, l'appelle à son cabinet. Six ans plus tard, M. Mestre entre pour la première fois à Matignon auprès de M. Jacques Chaban-Delmas alors premier ministre. Nommé préfet du Gers, en 1971, il revient pour la deuxième fois à Matignon comme conseiller auprès du premier ministre, M. Pierre Messmer. De 1973 à 1978, il est successivement préfet de la région de Basse-Normandie, puis des Pays de Loire. En 1978, M. Mestre est appelé pour la troisième fois à Matignon par le premier ministre, M. Raymond Barre, qui lui confie la direction de son cabinet. Après avoir occupé ce poste pendant trois ans, M. Philippe Mestre demande à quitter l'administration préfectorale trois jours après le second tour de l'élection présidentielle du 10 mai 1981. Il bénéficie actuellement d'un congé spécial.

M. Mestre est l'auteur d'un roman historique que beaucoup de Vendéens ont lu : « Quand flambait le bocage ». *Ce livre a été adapté en dramatique et diffusé par T.F. 1 à la fin de 1978.*

O

M. PIERRE ORTET
P.S. (Haute-Garonne, 6e circ.)

M. Pierre Ortet, né le 8 décembre 1933 à Aspet, est principal de collège à Saint-Gaudens. Il a adhéré au P.S. en 1972. Il siège au conseil général de Saint-Gaudens et au conseil régional de Midi-Pyrénées. Il est également maire de Villeneuve-de-Rivière. Il succède à M. Maurice Masquère (P.S.), qui ne se représentait pas. M. Ortet est marié et père de deux enfants.

W

M. CLAUDE WOLFF
(Deuxième circonscription du Puy-de-Dôme)

M. Claude Wolff, élu député de la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme, est né le 24 janvier 1924, à Strasbourg (Bas-Rhin). Expert-comptable, il est marié et père de trois enfants. Maire de Chamalières depuis 1974 — il succéda alors à M. Valéry Giscard d'Estaing, élu président de la République — il est également conseiller général de Rochefort-Montagne depuis 1976, membre du Conseil économique et social depuis 1979, et vice-président du syndicat intercommunal de l'agglomération clermontoise. Politiquement, il s'est toujours situé dans les rangs du parti républicain.

La situation des membres du gouvernement

Trente-deux des quarante-trois membres du gouvernement se présentaient.

12 sont réélus

NEUF MINISTRES :

MM. Jean Auroux, ministre du travail, P.S. (Loire, 5e) ; Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie, P.S. (Territoire de Belfort, 1re) ; André Delélis, ministre du commerce et de l'artisanat, P.S. (Pas-de-Calais, 13e) ; Laurent Fabius, ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, P.S. (Seine-Maritime, 2e), Maurice Faure, ministre de la justice, garde des sceaux, M.R.G. (Lot, 1re) ; Charles Hernu, ministre de la défense, P.S. (Rhône, 6e) ; Louis Le Pensec, ministre de la mer, P.S. (Finistère, 8e) ; Pierre Mauroy, premier ministre, P.S. (Nord, 2e) ; Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, P.S. (Haute-Garonne, 1re).

TROIS SECRETAIRES D'ETAT :

MM. François Autain, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé de la sécurité sociale, P.S. (Loire, 3e) ; André Cellard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, P.S. (Gers, 2e) ; Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM, P.S. (Landes, 3e).

20 sont en ballotage

QUINZE MINISTRES :

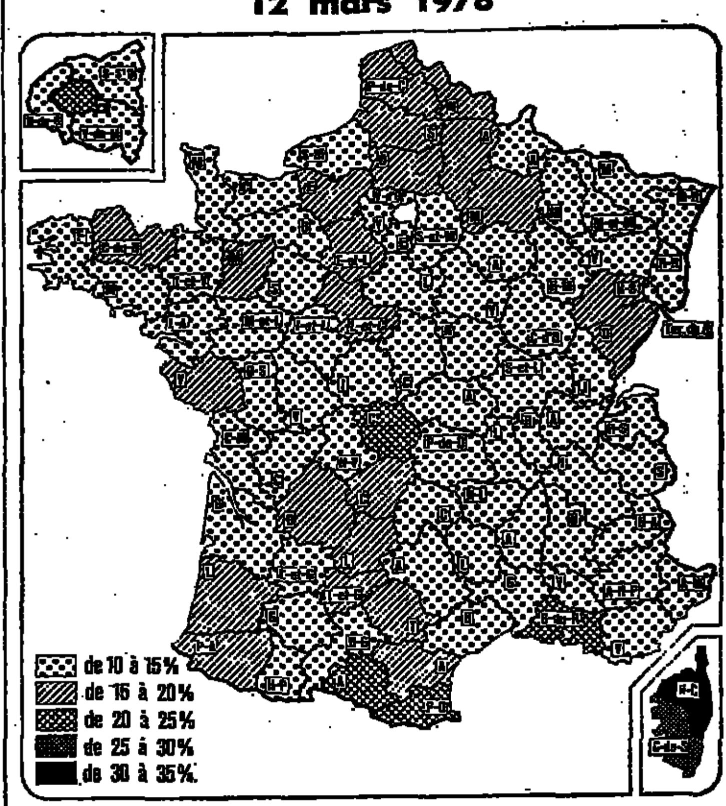
Mme Edwige Avice, ministre déléguée chargée de la jeunesse et des sports, P.S. (Paris, 16e) ; MM. André Chandernagor, ministre délégué chargé des affaires européennes, P.S. (Creuse, 2e) ; Jean-Pierre Cot, ministre délégué chargé de la coopération et du développement, P.S. (Savoie, 3e) ; Michel Crépeau, ministre de l'environnement, M.R.G. (Charente-Maritime, 1re) ; Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, P.S. (Vienne, 3e) ; MM. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, P.S. (Bouches-du-Rhône, 3e) ; Georges Fillioud, ministre de la communication, P.S. (Drôme, 3e) ; Edmond Hervé, ministre de la santé, P.S. (Ille-et-Vilaine, 1re) ; Pierre Joxe, ministre de l'industrie, P.S. (Saône-et-Loire, 5e) ; André Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, P.S. (Pyrénées-Atlantiques, 1re) ; Jean Laurain, ministre des anciens combattants, P.S. (Moselle, 1re) ; Louis Mermaz, ministre de l'équipement et des transports, P.S. (Isère, 5e) ; Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., P.S. (Calvados, 1re) ; Mme Nicole Questiaux, ministre d'Etat, ministre de la solidarité nationale, P.S. (Paris, 13e) ; M. Michel Rocard, ministre d'Etat, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, P.S. (Yvelines, 3e).

CINQ SECRETAIRES D'ETAT :

MM. François Abadie, secrétaire d'Etat auprès du ministre du temps libre, chargé du tourisme, M.R.G (Hautes-Pyrénées, 2e) ; Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées, P.S. (Val-de-Marne, 4e) ; Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat, chargée de la fonction publique et des réformes administratives, P.S. (Gironde, 3e) ; MM. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, P.S. (Nord, 16e) ; Marcel Lemoine, secrétaire d'Etat à l'énergie, P.S. (Eure-et-Loir, 1re).

Les abstentions

12 mars 1978



26 avril 1981

de 20 à 25 %
de 25 à 30 %
plus de 30%

Pourcentage calculé par rapport au nombre d'électeurs inscrits

LE SORT DES NEUF SÉNATEURS CANDIDATS

Neufs sénateurs tentaient de changer d'hémicycle. L'un d'entre eux, M. Raymond Marcellin, candidat U.N.M.-P.R., dans la première circonscription du Morbihan, a été élu dès le premier tour. Un autre est, d'ores et déjà, battu, M. Camille Vallin (P.C.), par M. Emmanuel Hamel (U.N.M.-P.R.) réélu dans la huitième circonscription du Rhône. Sur les sept autres, deux ne seront pas présents au second tour : M. Paul Jargot (P.C.) est devancé par le candidat socialiste, dans la première circonscription de l'Isère, et Mme Rolande Perlican (P.C.) est dans la même situation dans la seizième de Paris.

Trois sénateurs socialistes sont en ballottage face à un candidat de la majorité sortante. Il s'agit de MM. André Lejeune, dans la première circonscription de la Creuse; Marcel Wacheux, dans la dixième circonscription du Pas-de-Calais, et Guy Durbec, dans la troisième circonscription du Var.

Enfin, deux sénateurs de la majorité sortante seront opposés, au second tour, à un candidat de gauche : MM. Jean-Pierre Fourcade (U.N.M.-U.D.F.), dans la deuxième circonscription du Lot-et-Garonne, et Christian de la Malène (U.N.M.-R.P.R.), dans la seizième circonscription de Paris.

LES DIFFÉRENTES ESTIMATIONS DE VOTE

Nous publions ci-dessous les résultats des estimations rendues publiques après 20 heures par les différents organismes de sondage associés à des chaînes de radio et de télévision et par l'A.F.P., portant sur le pourcentage des voix obtenues par les différentes formations au premier tour, ainsi que sur la composition possible de la nouvelle Assemblée nationale à l'issue du second tour. On notera, d'autre part, que les résultats de ce premier tour sont d'une conformité remarquable avec les prévisions des différents instituts au cours des deux semaines qui ont précédé le scrutin.

	A.F.P.		A 2, C.I.I., Honeywell-Bull		TF 1, France-Inter, Sofres		R.T.L., L. Harris	Europe 1, Ifop, « le Point »
	20 h	20 h 30	20 h	21 h 40	20 h	20 h 55	20 h 26	20 h.
	%	%	%	%	%	%	%	%
Abstentions			28,7			28,8		
P.C.	14-16	15-16	16,3	16,2	16,6	15,9	15,6	16.47
P.S. + M.R.G.	37-41	38-39.5	37,9	37,5	39	38,1	39,2	37,1
Ext. g.	1,2	1,2	1,3	1,5	0,9	1,4	1,2	1,62
Div. g.					0,3	0,5		0,5
R.P.R.			21,2	21,1	20,6	20,6	20,7	20,67
U.D.F.	39-43	40-43	19,1	19,4	19	18,7	18,6	19,75
Div.			1,4	0,9	0,9	2,5	1,3	2,42
Div. d.			1,8	2,2	2,6		2,7	
Ecologistes		0.5-1,5	0,6	0,8	0,7		0,3	

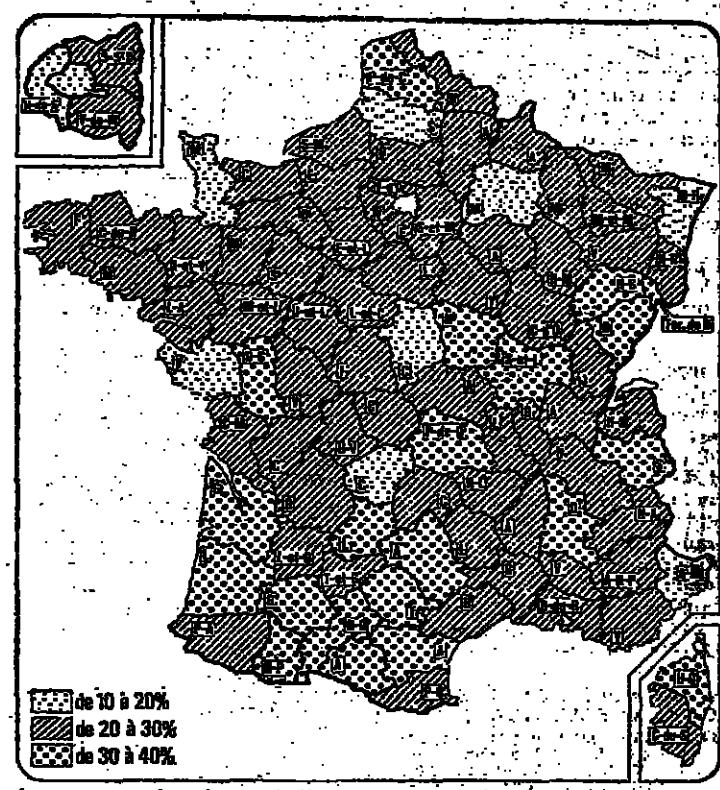
ESTIMATIONS SUR LA COMPOSITION DE LA FUTURE ASSEMBLÉE

	R.T.L. - Louis Harris 20 h.40	A 2 - C II Honeywell-Bull 20 h. 30	A 2 - C II Honeywell-Bull 22 h. 40	TF 1 - France-Inter SOFRES 21 h. 40	Europe 1 - IFOP - Le Point 20 h. 20
P.C.	30-55	46	44-45	34-54	40-45
P.S.-M.R.G.	260-330	242-285	244-286	260-320	280-290
R.P.R.	60-90	95-118	91-115	68-86	80-90
U.D.F.	50-80	65-85	69-87	54-74	55-60

DU PREMIER TOUR

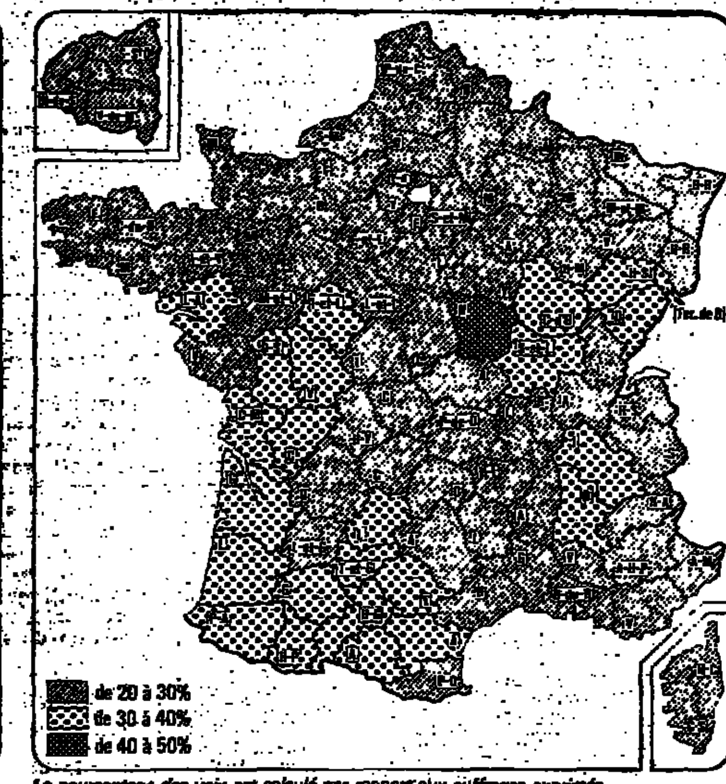
LE PARTI SOCIALISTE ET LE MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE

12 mars 1978 : P.S. + M.R.G.



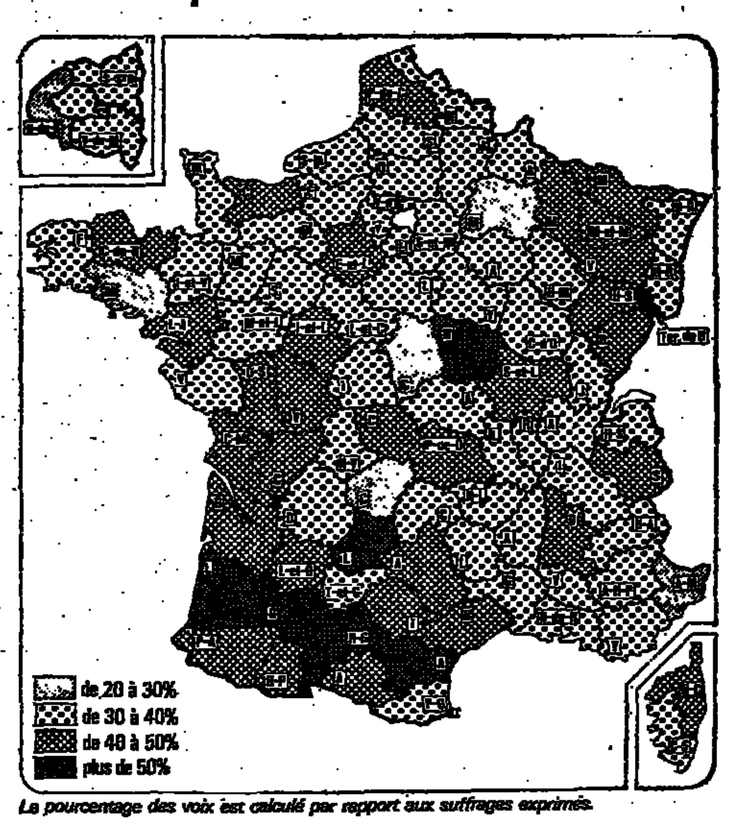
Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

26 avril 1981 : M. Mitterrand + M. Crépeau



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

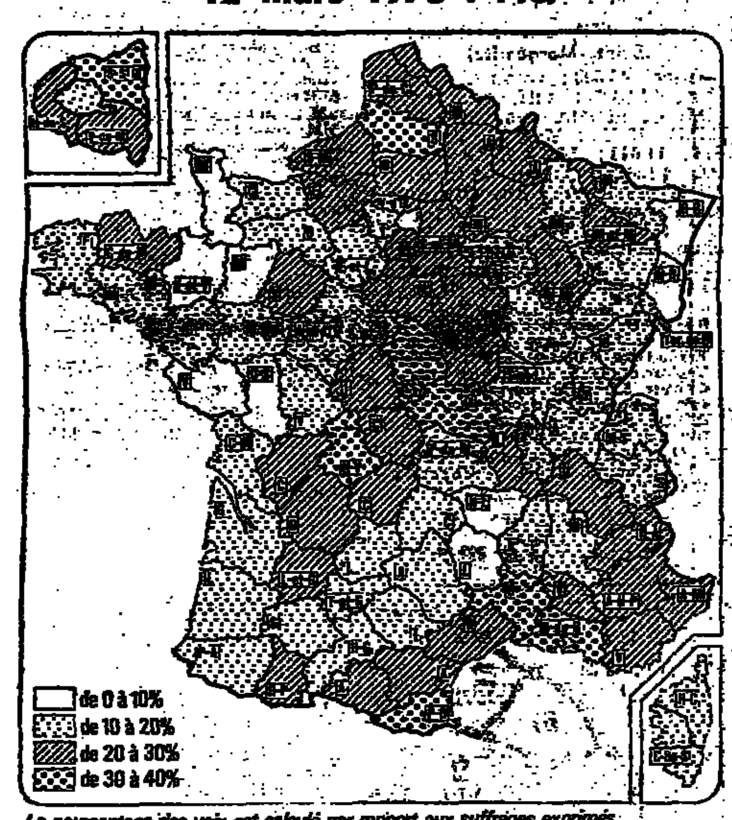
14 juin 1981 : P.S. + M.R.G.



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

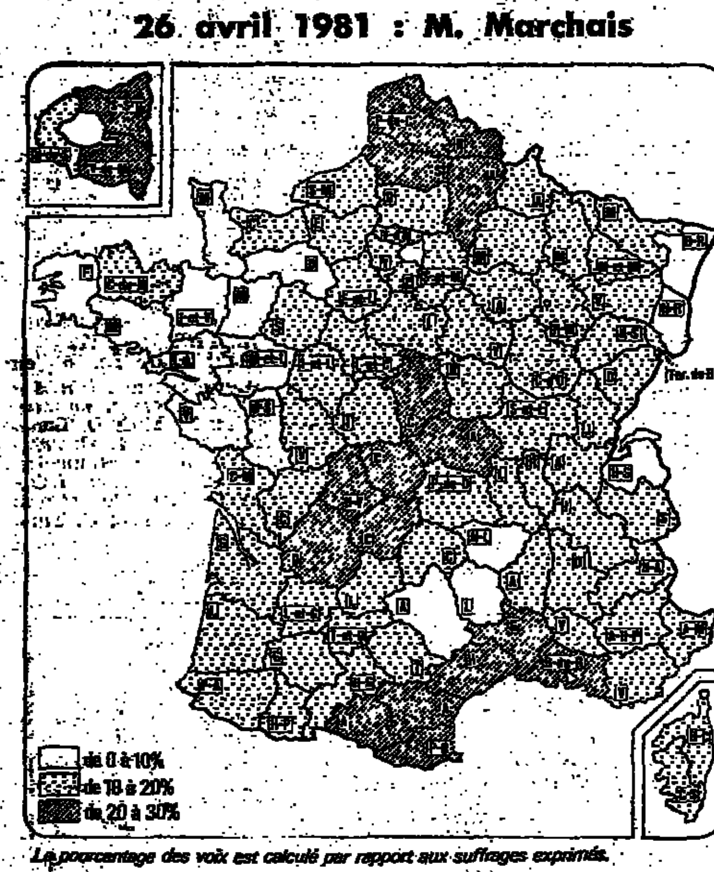
LE PARTI COMMUNISTE

12 mars 1978 : P.C.



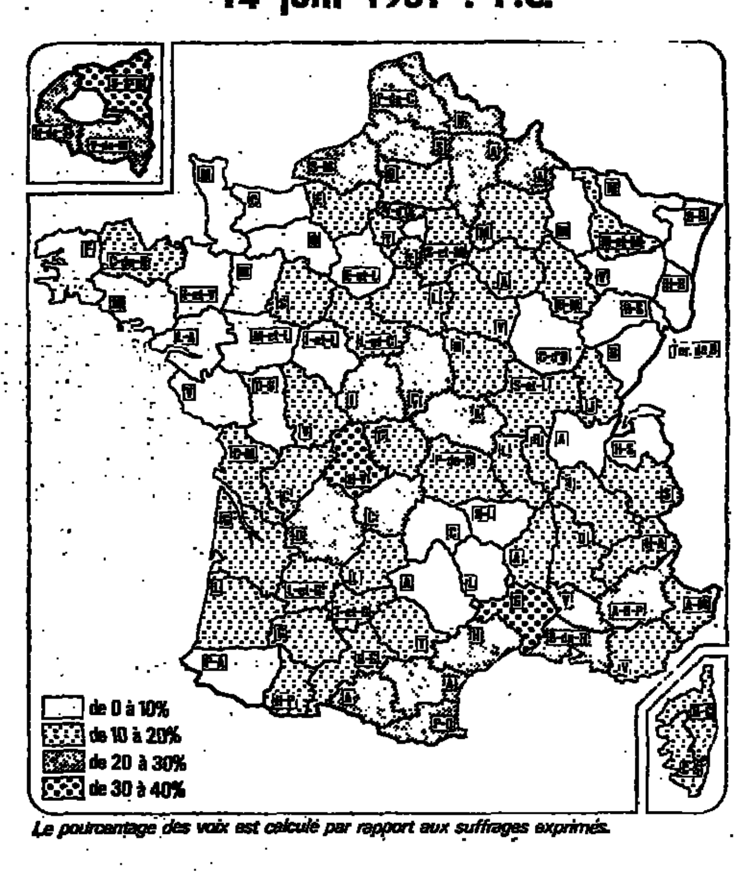
Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

26 avril 1981 : M. Marchais



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

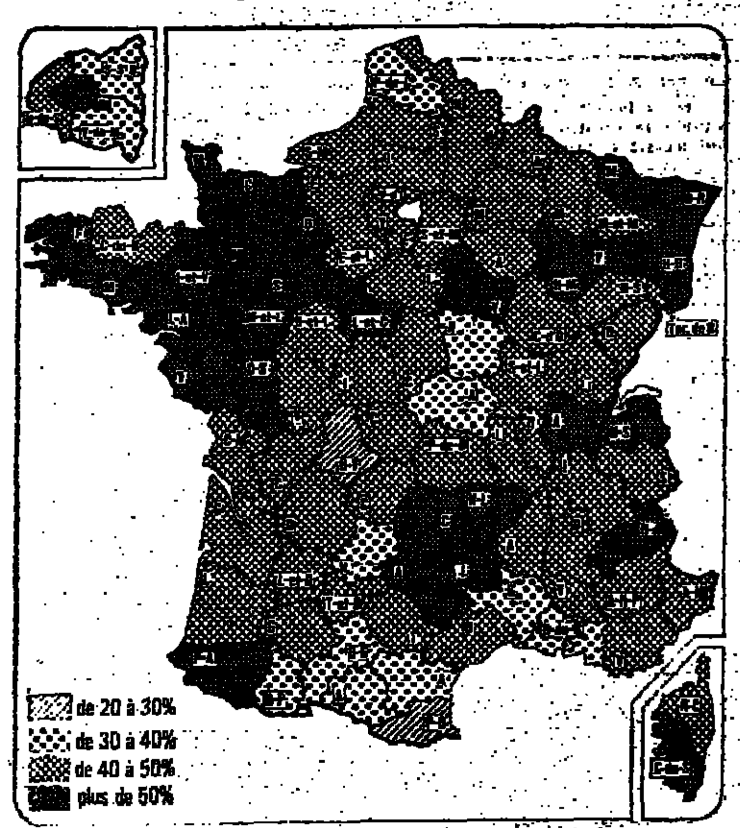
14 juin 1981 : P.C.



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

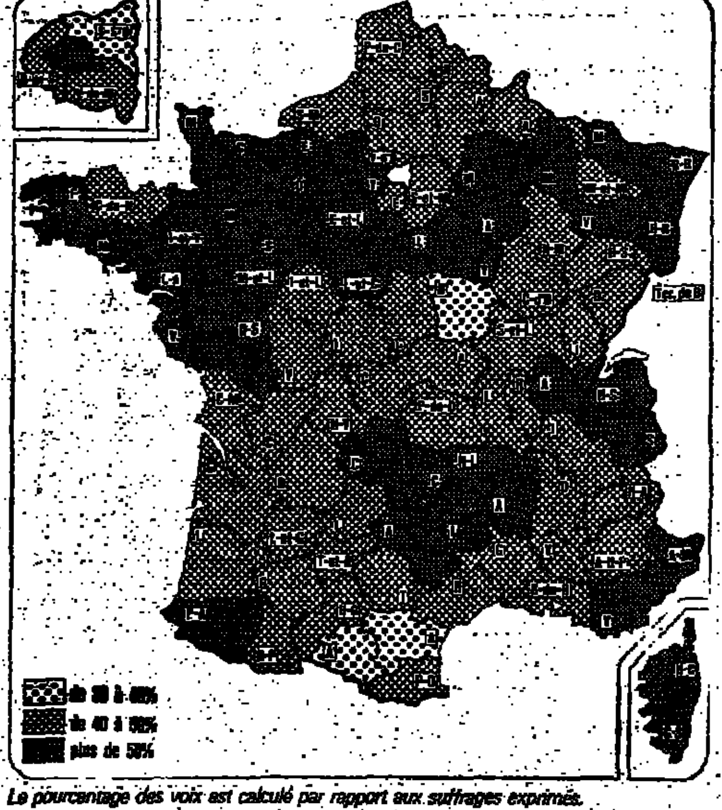
LA MAJORITÉ SORTANTE

12 mars 1978 : R.P.R. + U.D.F. + divers modérés



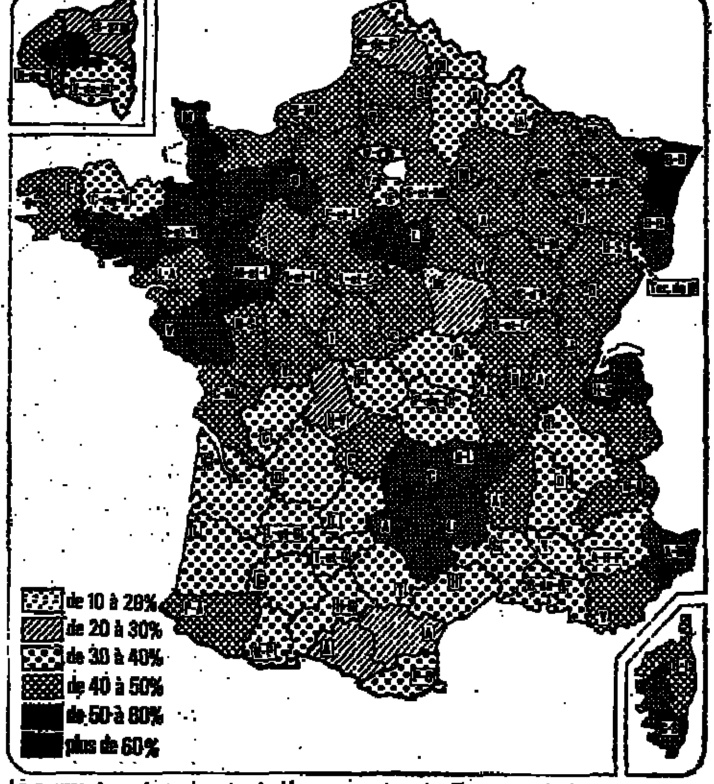
Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

26 avril 1981 : M. Giscard d'Estaing + M. Chirac + M. Debré + Mme Garaud



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

14 juin 1981 : U.N.M. + divers modérés



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

Dans la région parisienne

LES RÉSULTATS

PARIS (31) : le P.C. est éliminé de la capitale

La leçon du scrutin de juin 1981 à Paris ne diffère pas de celle que l'on pouvait tirer des élections de mars 1978 : la poussée socialiste, pourtant très sensible, ne menace pas la position dominante d'une majorité parlementaire sortante dominée par le parti du maire. L'évolution démographique et socio-économique de la capitale laisse en effet peu d'espoir à la gauche de renverser à son profit le rapport des forces.

Alors qu'au premier tour de la consultation de 1978 deux candidats de cette majorité sortante avaient été réélus, MM. Jean Tibéri (R.P.R.), dans la troisième circonscription (5e arrondissement), et Edoaurd Frédéric-Dupont (appar. R.P.R.), dans la cinquième circonscription (7e arrondissement), ils sont cette fois, treize dans ce cas : outre MM. Tibéri et Frédéric-Dupont, ce sont, pour le R.P.R., MM. Pierre-Charles Krieg (première, 1er-4e arrondissements), Pierre Bas (quatrième, 6e arrondissement), Maurice Couve de Murville (sixième 8e arrondissement), Gabriel Kaspereit (septième, 9e arrondissement), Claude-Gérard Marcus (huitième, 10e arrondissement), Yves Lancien (quinzième, 14e arrondissement), Jacques Marette (dix-septième, 15e arrondissement), Jean de Préaumont (vingt-troisième, 17e arrondissement) et Mme Nicole de Hauteclocque (dix-huitième, 15e arrondissement) ; pour l'U.D.F., il s'agit des deux députés sortants du 16e arrondissement, MM. Georges Mesmin (vingtième) et Gilbert Gantier (vingt et unième). En outre, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., député sortant de l'Essonne, est élu dans la circonscription (vingt-deuxième, 18e arrondissement) représentée jusqu'alors par M. Maurice Druon. D'autre part, deux députés sortants, l'un R.P.R., Mme Hélène Missoffe (vingt-quatrième, 17e arrondissement), l'autre C.D.S., *M. Paul Pernin (onzième, 12e arrondissement)* sont en ballottage favorable, ainsi que M. Jacques Toubon (R.P.R.) dans le 15e arrondissement (dix-neuvième circonscription).

Malgré cet environnement « a priori » difficile (la majorité sortante totalisant 53.34 %, dont 49,54 % pour la seule U.N.M.), la gauche, qui stagnait autour de 37 % des voix, atteint cette fois 43,92 %. Cette progression profite *exclusivement au P.S. Celui-ci totalisait* 15.5 % des suffrages en 1973 et 18,85 % en 1978 ; il atteint aujourd'hui 30,63 %. De son côté, le P.C. est tombé de 17,84 % en 1973 à 15,62 % en 1978, puis à 9,36 % le 14 juin (ce qui est à peine mieux que les 9,18 % obtenus par M. Georges Marchais le 26 avril).

Ces chiffres recouvrent deux phénomènes : le premier est la forte potentialité des gains, *en sièges, du P.S. ; le second, et non le moindre*, est l'élimination des élus communistes. Les socialistes peuvent gagner dix sièges, parmi lesquels celui de la vingt-septième circonscription (18e arrondissement) avec M. Lionel Jospin, et obtenir la réélection de leurs deux sortants, Mme Edwige Avice, ministre déléguée chargée de la jeunesse et des sports (seizième, 14e arrondissement) et M. Paul Quilès (quatorzième, 13e arrondissement). En outre, deux candidats vont devoir livrer une bataille très serrée pour ravir les sièges de MM. Roger Chinaud et Joël Le Tac, dans le 18e arrondissement. Le président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale peut en effet être battu par M. Claude Estier (dans la vingt-cinquième circonscription), tan*dis que le seul député R.P.R. qui ait pris* position en faveur de M. Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle, est sérieusement menacé par M. Bertrand Delanoë, désormais porte-parole du P.S. et proche collaborateur de M. Jospin, dans la vingt-sixième circonscription. Sans doute une partie de l'électorat de l'ancienne majorité a-t-il voulu ainsi sanctionner le comportement de M. Le Tac.

Si l'on projette les résultats du premier tour, les socialistes sont donc théoriquement en mesure d'emporter quatorze des trente et une circonscriptions de la capitale.

Dans le même temps, le P.C.F., qui comptait sept députés en 1973 et trois en 1978, ne peut nourrir aucun espoir. Ses trois sortants, Mme Gisèle Moreau (treizième, 13e arrondissement), MM. Paul Laurent (vingt-neuvième, *19e arrondissement) et Lucien* Villa (trente et unième, 20e arrondissement), sont devancés respectivement par Mme Nicole Questiaux, ministre d'État, ministre de la solidarité nationale, et par MM. Alain Billon et Jean-Paul Planchou, premier secrétaire de la fédération socialiste. Ils le sont de plus de douze points, c'est-à-dire dans des conditions qui devraient rendre impossible tout « cadeau » de la part des socialistes. La direction du P.S. était pourtant acquise à l'idée qu'elle pourrait faciliter la réélection de M. Paul Laurent... Cette déroute du P.C. dans la capitale — en quatre ans, il est passé d'une position dominante à une situation marginale — est certes le reflet d'un phénomène traditionnel : les électeurs parisiens ont *en effet coutume d'amplifier* les mouvements politiques nationaux. Mais elle prend, plus qu'ailleurs, valeur de sanction : la fédération de Paris du P.C. compte dans ses rangs des militants critiques envers la direction, parmi lesquels l'ancien secrétaire fédéral, M. Henri Fiszbin. La crise qui a suivi l'élimination de ce dernier des instances dirigeantes du parti compte parmi les causes du complet échec des *communistes parisiens*.

Le taux de participation est un des moins élevés du pays : 33,07 % des électeurs de la capitale se sont abstenus. Quant aux écologistes, qui avaient été dans plusieurs circonscriptions les arbitres du précédent scrutin législatif, ils passent de 4,9 % des voix en 1978 à 1,67 % (auxquels s'ajoutent 0.59 % pour divers candidats se réclamant de l'écologie).

*Quelle qu'ait été, enfin, l'ampleur des chan*gements démographiques et sociologiques, ils n'ont pas affecté la répartition géographique des deux camps : les bastions conservateurs sont à l'ouest, les points d'ancrage de la gauche sont à l'est : essentiellement implantée dans les 13e, 19e et 20e arrondissements, celle-ci peut étendre sa domination sur les 11e et 18e arrondissements.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Députés sortants : MM. Krieg, R.P.R. ; Thomas, U.D.F. *(supp. de M. Dominati, ne se représ. pas)* ; Tiberi, R.P.R. ; Bas, R.P.R. ; Frédéric-Dupont, app. R.P.R. ; Couve de Murville, R.P.R. ; Kaspereit, R.P.R. ; Marcus, R.P.R. ; Devaquet, R.P.R. ; Martin, R.P.R. ; Pernin, app. U.D.F.-C.D.S. ; de Bénouville, app. R.P.R. ; Mme Moreau, P.C. ; MM. Quilès, P.S. ; Lancien, R.P.R. ; Mme Avice, P.S. ; M. Marette, R.P.R. ; Mme de Hauteclocque, R.P.R. ; MM. Roux, R.P.R. ; Mesmin, U.D.F.-C.D.S. ; Gantier, U.D.F.-P.R. ; Druon, R.P. *(ne se représ. pas)* ; de Préaumont, R.P.R. ; Mme Missoffe, app. R.P.R. ; MM. Chinaud, U.D.F.-P.R. ; Le Tac, R.P.R. ; Pierre-Bloch, U.D.F.-rad. ; Féron, app. R.P.R.-C.N.I.P. ; Laurent, P.C. ; Bariani, U.D.F.-Rad. ; Villa, P.C.

1re circ. (Ier et IVe arr.)

Inscr., 34 118 ; vot., 23 056 ; abst., 32,42 % ; suffr. expr., 22 813.

M. P.-C. Krieg, d. s., adj. m. de Paris, U.N.M.-R.P.R., 11 541. RÉÉLU

M. M. Benassayag, P.S., 7 822 ; Mme M.-T. Bidjeck, P.C., 1 629 ; MM. D. Bidou, A.E., 1 025 ; Y. Buannic, div. g., 796.

1978 : MM. Krieg, 9 627 ; Benassayag, 5 648 ; Galland, U.D.F.-Rad., 5 405 ; Mme Bidjeck, 3 998 ; M. Delarue, C.E. 78, 1 539 ; Mmes Guillaume, F.A., 683 ; Baran, Choisir, 336 ; M. Ghenassia, R.U.C., 324 ; Mme Guillaud, O.C.T., 247 ; MM. Mignot, F.N., 237 ; Philippeau, M.D., 226 ; Petitjean, L.O., 323 ; Bouleau, P.F.N. 213 ; Robache, U.N.M.P., 140. — 2e tour : MM. Krieg, 16 906 ; Benassayag, 11 774.

1981 : MM. Chirac, 7 345 ; Mitterrand, 6 690 ; Giscard, 6 237 ; Marchais, 2 131 ; Lalonde, 1 157 ; Mme Bouchardeau, 534 ; M. Crépeau, 493 ; Mme Garaud, 478 ; M. Debré, 451 ; Mlle Laguiller, 418. — 2e tour : MM. Giscard, 14 258 ; Mitterrand, 12 721.

2e circ. (IIe et IIIe arr.)

Inscr., 35 631 ; vot., 22 157 ; abst., 37,81 % ; suffr. expr., 21 865.

MM. J. Dominati, a. d., a. sec. E., U.N.M.-P.R., 9 809 ; P. Dabezies, F.R.P., P.S., 6 907 ; C. Quin, c. de P., P.C., 3 050 ; Mme S. Genest, Alt. 81, 782 ; MM. Le Guenedal, Ecol., 777 ; P. Guilbert, M.D., 308 ; J.-H. Delay, L.C.R., 229 ; F. Bruggeman, C.C.A., 2 ; M. Chouasne, ss. étiq., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Dominati, 10 406 ; Quin, 4 845 ; Luchaire, M.R.G., 4 443 ; Longeville, R.P.R., 3 938 ; Delisse, P.S.D., 1 261 ; Bidou, C.E. 78 ; 1 244 ; Mmes Zilberg, F.A., 537 ; Portuoe, Choisir, 440 ; MM. Hug, écol., 428 ; *Gillard, L.C.R., 297* ; Cartier, R.U.C., 259 ; Eymery, F.N., 223 ; Guilbert, 206 ; Schwartz, L.O., 199 ; Dounaiev, P.F.N., 164 ; Mérieux, U.O.P.D.P., 63. — 2e tour : MM. Dominati, 16 846 ; Quin, 12 010.

1981 : MM. Mitterrand, 7 221 ; Chirac, 6 141 ; Giscard, 5 964 ; Marchais, 2 607 ; Lalonde, 1 111 ; Mme Bouchardeau, 532 ; M. Crépeau, 480 ; Mlle Laguiller, 455 ; M. Debré, 418 ; Mme Garaud, 385. — 2e tour : MM. Mitterrand, 14 035 ; Giscard, 12 569.

3e circ. (Ve arr.)

Inscr., 45 006 ; vot., 31 550 ; abst., 29,89 % ; suffr. expr., 31 342.

M. J. Tiberi, d. s., adj. m. de Paris, U.N.M.-R.P.R., 17 580. RÉÉLU.

Mlle E. Gateau, P.S., 8 451 ; M. B. Lalonde, A.E., 2 587 ; Mmes A. Fontes, P.C., 1 773 ; N. Bontemps, Alt. 81, 646 ; A. Dupont, Ecol., 297 ; B. Gordon, C.C.A., 8.

1978 : MM. Tiberi, 19 196 ; Pierra, P.S., 6 398 ; Elleinstein, P.C., 4 194 ; Lalonde, C.E.-78, 3 133 ; Mmes Larcena, F.A., 733 ; Nicq, Choisir, 493 ; M. Dupont, 392 ; Mme Vecten, L.C.R., 302 ; MM. Robert, P.F.N., 300 ; Verny, F.N., 289 ; Perrin-Jassy, R.U.C., 233 ; Mme de Spirt, L.O., 196.

1981 : MM. Chirac, 11 278 ; Mitterrand, 8 708 ; Giscard, 6 957 ; Marchais, 2 046 ; Lalonde, 1 716 ; Mme Bouchardeau, 925 ; MM. Crépeau, 681 ; Debré, 604 ; Mme Garaud, 575 ; Mlle Laguiller, 535. — 2e tour : MM. Giscard, 18 134 ; Mitterrand, 16 803.

4e circ. (VIe arr.)

Inscr. 35 169 ; vot. 23 145 ; abst., 34,18 % ; suff. ex., 22 936.

M. P. Bas, d. s., adj. au m. de Paris, U.N.M.-R.P.R., 13 485. RÉÉLU.

Mme M. Vignal, P.S., 6 298 ; MM. A. Hervé, A.E., 1 069 ; A. Guillou, P.C. 915 ; C. Baeckeroot, F.N., 436 ; Mme M.-F. Pirot, Alt. 81, 428 ; *M. Glomot*, M.D., 305.

1978 : MM. Bas, 11 643 ; Saint-Marc, U.D.F.-C.D.S., 5 156 ; Barrau, P.S., 4 523 ; Bouchain, P.C., 2 131 ; Hervé, 1 861 ; Julée, F.A., 746 ; Mme Paris, Choisir, 512 ; MM. Duclos, F.N., 298 ; Mouillesseaux, P.F.N., 279 ; Stadelhoffer, div., 261 ; Taillandier, L.O., 229 ; Fleury, R.U.C., 72 ; Le Bitoux, div., 33. — 2e tour : MM. Bas, 13 781 ; Saint-Marc, 7 185.

1981 : MM. Giscard, 7 756 ; Chirac, 7 273 ; Mitterrand, 5 769 ; Lalonde, 1 182 ; Marchais, 1 025 ; Debré, 606 ; Mmes Bouchardeau, 593 ; Garaud, 574 ; M. Crépeau, 521 ; Mlle Laguiller, 337. — 2e tour : MM. Giscard, 16 509 ; Mitterrand, 10 080.

5e circ. (VIIe arr.)

Inscr., 42 911 ; votants, 28 254 ; abst., 34,15 % ; suff. ex., 28 079.

M. E. Frédéric-Dupont, d. s., adj. au m. P., U.N.M.-C.N.I.P., 19 502. RÉÉLU.

MM. G. Corblet, P.S., 5 646 ; P. Gauchon, P.F.N., 917 ; Mmes C. Lepage-Jessua, A.E., 90f ; M. Brun, P.C., 760 ; M. L. Jouve, Alt. 81, 348.

1978 : MM. Frédéric-Dupont, 21 709 ; Corblet, 4 457 ; Mmes Voiturier, C.E.-78, 1 921 ; Brun, 1 790 ; MM. Le Pen, F.N., 1 307 ; Radiguet, F.A., 589 ; Pastre, Choisir, 480 ; Damas, R.U.C., 474 ; Teisseire, P.F.N., 421 ; Peschaud, L.O., 140 ; Petersen, L.C.R., 134.

1981 : MM. Giscard, 11 131 ; Chirac, 10 456 ; Mitterrand, 5 205 ; Lalonde, 1 146 ; Marchais, 971 ; Debré, 792 ; Mme Garaud, 698 ; M. Crépeau, 630 ; Mme Bouchardeau, 483 ; Mlle Laguiller, 282. — 2e tour : MM. Giscard, 23 411 ; Mitterrand, 9 538.

6e circ. (VIIIe arr.)

Inscr., 27 388 ; votants, 18 152 ; abst., 33,73 % ; suff. ex., 18 006.

M. Couve de Murville, d. s., a. prem. mi., c. P., U.N.M.-R.P.R., 11 951. RÉÉLU.

Mme E. Baume, P.S., 3 558 ; MM. L.-B. de Saint-Afrique, div. d., 714 ; D. Erulin, F.N., 462 ; C. Hugio, A.E., 444 ; Y. Saintier, P.C., 425 ; H. Cassagne, cent. 244 ; A. Ifrah, div. d., 208.

1978 : MM. Couve de Murville, 10 502 ; Plasait, div. maj., 4 615 ; Lesage, P.S., 3 042 ; du Boisrouvray, C.E. 78, 1 373 ; Mme Saintier, 1 025 ; MM. Jannes, R.U.C., 634 ; Bayvet, F.N., 530 ; Ferrer, P.F.N., 312 ; Brunaud, D.C., 272 ; Hallard, L.O., 128 ; Mme Laufer-Jeannine, L.C.R., 107. — 2e tour : MM. Couve de Murville, 12 594 ; Plasait, 5 840.

1981 : MM. Chirac, 7 497 ; Giscard, 7 160 ; Mitterrand, 3 226 ; Lalonde, 670 ; Marchais, 623 ; Debré, 493 ; Mme Garaud, 492 ; M. Crépeau, 381 ; Mme Bouchardeau, 226 ; Mlle Laguiller, 189. — 2e tour : MM. Giscard, 15 619 ; Mitterrand, 5 940.

7e circ. (IXe arr.)

Inscr., 37 177 ; votants, 24 254 ; abst., 34,76 % ; suff. ex., 24 044.

M. G. Kaspereit, d. s., adj. m. de Paris, U.N.M.-R.P.R., 13 696. RÉÉLU.

MM. J. Bravo, P.S., 7 721 ; J. Wuillermoz, P.C., 1 195 ; Y. Pesseau, s. étiq., 617 ; J.-P. Michaud-Leris, ex-Rad., 466 ; D. Godineau, Alt. 81, 341 ; R. Cuisigniez, ext. g., 9.

1978 : MM. Kaspereit, 13 845 ; Bravo, 5 531 ; Rollin, U.D.F.-P.R., 4 190 ; Mme Chicard, P.C., 2 904 ; MM. Saint-Martin, C.E. 78, 1 450 ; Fouquet, R.U.C., 676 ; Mmes Didner-Sergent, F.A., 621 ; Brisson, P.F.N., 305 ; M. Mallière, F.N., 280 ; Mme Crunil, L.O., 247 ; M. Abrahamian, O.C.T., 214 ; Mme Canonge-Marcu, P.S.D., 198 ; M. Hanoun, F.R.P., 74. — 2e tour : MM. Kaspereit, 19 827 ; Bravo, 10 413.

1981 : MM. Chirac, 8 705 ; Giscard, 7 272 ; Mitterrand, 6 568 ; Marchais, 1 634 ; Lalonde, 1 052 ; Crépeau, 525 ; Mmes Garaud, 498 ; Bouchardeau, 480 ; Mlle Laguiller, 430 ; M. Debré, 426. — 2e tour : MM. Giscard, 16 633 ; Mitterrand, 12 091.

8e circ. (Xe arr.)

Inscr., 50 065 ; votants, 31 895 ; abst., 36,29 % ; suff. ex., 31 586.

M. C.-G. Marcus, d. s., adj. m. de Paris, U.N.M.-R.P.R., 15 835. RÉÉLU.

MM. A. Mandel, P.S., 10 656 ; A. Lhostis, P.C., 3 292 ; Mme C. Labat-Gest, Alt. 81, 648 ; M. H. Leveau, M.R.G., 596 ; Mme C. Barney, P.F.N., 375 ; M. F. Morvan, C.C.A., 184.

1978 : MM. Marcus, 17 322 ; Clément, P.S., 8 306 ; Lhostis, 7 172 ; Renault, U.D.F.-P.R., 2 881 ; Mmes Mamou-Mani, C.E. 78, 1 506 ; Labat-Gest, F.A., 808 ; MM. Suss, R.U.C., 585 ; *Bousquet, F.N., 405 ; Moisan, L.C.R.*, 338 ; Prior, L.O., 325 ; Mouquet, P.F.N., 320 ; Habib, P.S.D., 300 ; Henninot, div., 250 ; Palmen, U.N.M.P., 244. — 2e tour : MM. Marcus, 23 535 ; Clément, 17 758.

1981 : MM. Mitterrand, 10 162 ; Chirac, 9 613 ; Giscard, 8 030 ; Marchais, 3 714 ; Lalonde, 1 425 ; Mlle Laguiller, 778 ; M. Crépeau, 724 ; Mme Bouchardeau, 645 ; M. Debré, 556 ; Mme Garaud, 539. — 2e tour : MM. Mitterrand, 19 825 ; Giscard, 18 184.

9e circ. (XIe arr. : *Folie-Méricourt, Saint-Ambroise*)

Inscr., 32 875 ; votants, 22 487 ; abst., 31,75 % ; suff. ex., 22 245.

MM. A. Devaquet, d.s., U.N.M.-R.P.R., 9 501 ; G. Sarre, c. mun. de Paris, P.S., 9 068 ; Mme D. Bonvalet, P.C., 2 128 ; MM. H. Cuchet, U.N.M.-U.D.F., 470 ; P. Minnaert, A.E., 409 ; J.-P. Crouchez, L.O., 211 ; P. Aknine, écol., 170 ; Mmes F. Commenge, F.N., 169 ; G. Thibault, gaull., 110 ; C. Suignard, C.C.A., 9. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Devaquet, 8 335 ; Sarre, 6 629 ; Mme Bonvalet, 5 009 ; MM. Tièles, U.D.F.-Rad., 3 065 ; Broquet, C.E. 78, 1 289 ; Toussaint, F.A., 517 ; André, U.N.M.P., 496 ; Mayer, Choisir, 335 ; Azoulay, U.F.B.S., 309 ; Bousquet, F.N., 309 ; Mme Trat, L.C.R., 262 ; MM. Martel, L.O., 214 ; Kunzer, P.F.N., 210 ; Brault, U.G.P., 130 ; Camelin, R.U.C., 101. — 2e tour : MM. Devaquet, 14 363 ; Sarre, 13 269.

1981 : MM. Mitterrand, 7 294 ; Chirac, 6 237 ; Giscard, 5 478 ; Marchais, 2 897 ; Lalonde, 955 ; Crépeau, 534 ; Mlle Laguiller 518 ; Mme Bouchardeau, 515 ; M. Debré, 387 ; Mme Garaud, 361. — 2e tour : MM. Mitterrand, 14 269 ; Giscard, 12 137.

10e circ. (XIe arr. : Roquette, Sainte-Marguerite)

Inscr., 46 523 ; votants, 31 713 ; abst., 31,83 % ; suff. ex., 31 417.

M. C. Martin, d.s., U.N.M.-R.P.R., 13 532 ; Mme G. Toutain, P.S., 11 643 ; MM. J. Chambaz, P.C., 4 186 ; J. Broquet, A.E., 554 ; J.-P. Le Fèvre, Alt. 81, 439 ; M. Glevarec, écol., 279 ; J.-M. Petiot, P.F.N., 278 ; Mmes A. Souchon, L.O., 257 ; D. Marty, div. g., 234 ; M. J.-H. Silberman, C.C.A., 15. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Martin, 13 013 ; Chambaz, 8 884 ; Génesseaux, M.R.G., 8 294 ; Vée, U.D.F., 3 016 ; Pomponne, Ecol. 1 466 ; Courault, F.A., 1 086 ; Venturini, D.C., 1 035 ; Mme Berte, Choisir, 530 ; MM. Norkiewicz, L.O., 455 ; Aubujeau, F.N., 394 ; Rochard, R.U.C., 386 ; Collet, P.F.N., 376 ; Blondel, U.N.M.P., 240 ; Pichot, U.O.P.D.P., 82. — 2e tour : MM. Martin, 21 014 ; Chambaz, 18 468.

1981 : MM. Mitterrand, 10 295 ; Chirac, 8 838 ; Giscard, 7 805 ; Marchais, 4 484 ; Lalonde, 1 482 ; Crépeau, 758 ; Mlle Laguiller, 710 ; Mme Bouchardeau, 668 ; M. Debré, 532 ; Mme Garaud, 492. — 2e tour : Mitterrand, 20 653 ; Giscard, 17 060.

11e circ. (XIIe arr. : Bel-Air, partie Picpus)

Inscr., 47 386 ; votants, 33 037 ; abst., 30,28 % ; suff. ex., 32 671.

MM. P. Pernin, d.s., adj. m. de Paris, U.N.M.-C.D.S., 15 901 ; M. Richard, P.S., 11 562 ; Mme I. Henry, P.C., 2 585 ; MM. B. Ravenel, Alt. 81, 828 ; J. Ailland, div. d., 624 ; L. Rivet, ss étiq., 600 ; F. Charasson, div. d., 333 ; B. Bertry, div. d., 238. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Pernin, 14 773 ; Toure, P.S., 7 887 ; Mme Henry, 5 416 ; M. Ailland, R.P.R., 4 194 ; Mme Brachet, C.E. 78, 2 921 ; MM. Reynaud, M.R.G., 1 164 ; Cannie, U.N.M.P., 924 ; Mme Redard, L.O., 482 ; MM. Buteri, P.F.N., 468 ; Courant, div., 412, Desjardins, O.C.T., 274 ; Chausse, F.N., 362 ; Lhemann, P.S.D., 342 ; Campan, R.U.C., 158. — 2e tour : MM. Pernin, 23 395 ; Toure, 16 911.

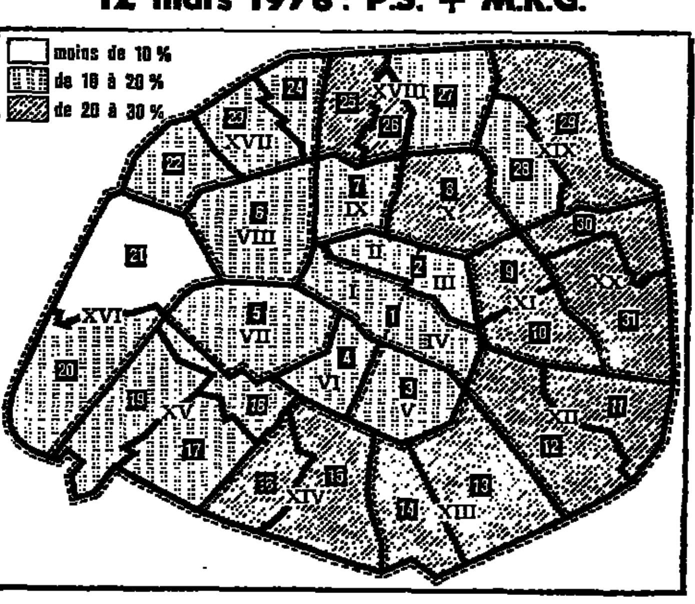
1981 : MM. Mitterrand, 9 890 ; Chirac, 9 740 ; Giscard, 9 542 ; Marchais, 3 062 ; Lalonde, 1 729 ; Crépeau, 888 ; Mme Garaud, 748 ; M. Debré, 732 ; Mme Bouchardeau, 724, Mlle Laguiller, 694. — 2e tour : MM. Giscard, 20 385 ; Mitterrand, 18 908.

12e circ. (XIIe arr. : Quinze-Vingts, Bercy-Picpus)

Inscr., 34 921 ; votants, 23 958 ; abst., 31,39 % ; suff. ex., 23 705.

MM. P. de Bénouville, d.s., app. U.N.M.-R.P.R., 11 494 ; S. Farandjis, P.S., 9 228 ; J. Benkemoun,

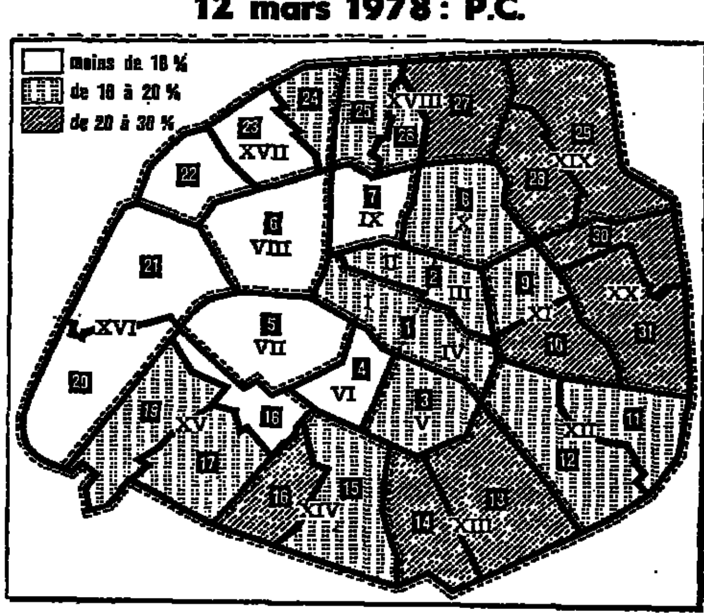
12 mars 1978 : P.S. + M.R.G.



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

Dans la 16e circonscription de Paris, le Conseil constitutionnel avait annulé le scrutin de mars. Lors du premier tour de l'élection partielle qui s'était ensuivie, le P.S. avait obtenu 33,81 %.

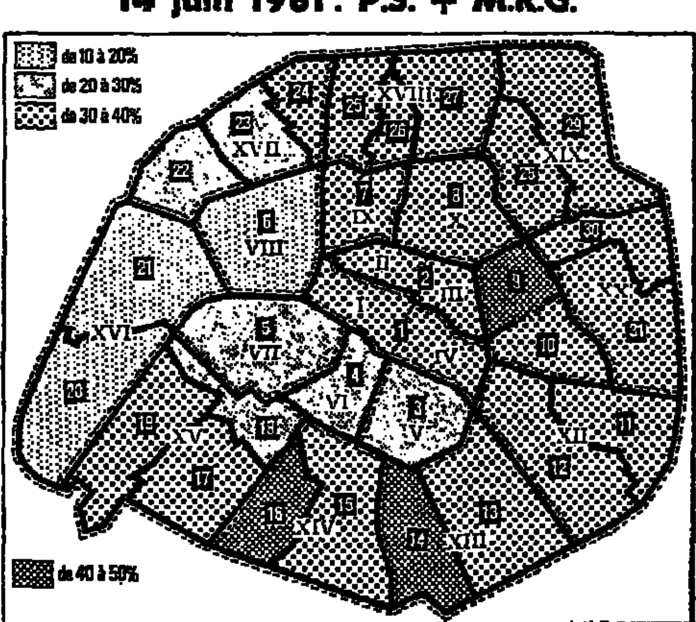
12 mars 1978 : P.C.



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

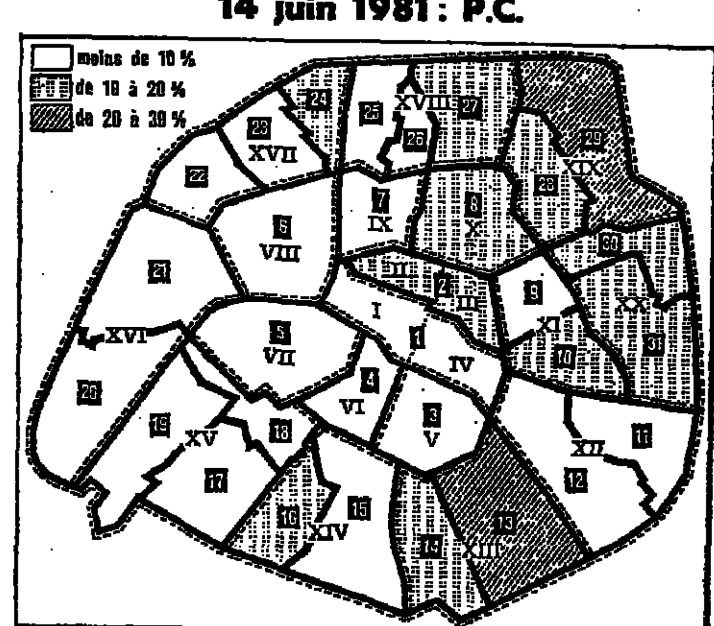
Dans la 16e circonscription de Paris, le Conseil constitutionnel avait annulé le scrutin de mars. Lors du premier tour de l'élection partielle qui s'était ensuivie, le P.C. avait obtenu 19,33 %.

14 juin 1981 : P.S. + M.R.G.



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

14 juin 1981 : P.C.



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

DU PREMIER TOUR

ABRÉVIATIONS

DU PREMIER TOUR

Dans la région parisienne

P.C., 2 204 ; J.-C. Nogrette, L.O., 394 ; C. Tremblay, M.D., 394 ; R. Dupuy, P.F.N., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM. de Bénouville, 13 946 ; Parandjis, 6 512 ; Piel, P.C., 5 483 ; Mme Verges, C.E. 78, 1 930 ; MM Gauchon, P.F.N., 469 ; Dumoutier, L.O., 335 ; Sermet, L.C.R., 300 ; Castrillo, F.N., 225 ; Varin, U.G.P., 223 ; Bayon, div., 191 ; Roland, E.G., 136 ; Mme Basin, R.U.C., 129 ; MM Rey, U.O.P.D.P., 59 ; Carton, U.N.M.P., 2. — 2e tour : MM de Bénouville, 16 326 ; Parandjis, 13 880.

1981 : MM Mitterrand, 7 137 ; Chirac, 6 620 ; Giscard, 6 238 ; Marchais, 3 119 ; Lalonde, 1 186 ; Crépeau, 639 ; Mlle Laguiller, 602 ; M. Debré, 513 ; Mmes Bouchardeau, 494 ; Garaud, 448. — 2e tour : MM. Mitterrand, 14 748 ; Giscard, 13 636.

13e circ. (XIIIe arr. : La Salpêtrière, La Gare)

Inscr., 44 688 ; votants, 30 189 ; abst., 32,44 % ; suffr. expr., 29 941.

Mmes N. Questiaux, min. sol. nat., P.S., 10 897 ; G. Moreau, d. s., P.C., 7 307 ; MM. D. Méraud, U.N.M.-R.P.R., 6 579 ; P. Joinville, U.N.M.-U.D.F., 3 260 ; H. Morel-Maroger, A.E., 530 ; Mme V. Cartairade, Alt. 81, 420 ; M. J.-C. Savary, ss étiq., 406 ; Mme C. Egasse, L.O., 285 ; Mme M. Momont, div. d., 217 ; M. H. Emu, ss étiq., 40. BALLOTTAGE.

1978 : M. Avisse, R.P.R., 9 660 ; Mme Moreau, 9 137 ; MM. Manaranche, P.S., 7 734 ; Miquel, U.D.F.-C.D.S., 3 986 ; Mmes Roca d'Huyteza, C.E. 78, 2 101 ; Cartairade, 865 ; M. Larribaud, P.F.N., 406 ; Mmes Canault, L.O., 369 ; Monsant, L.C.R., 318 ; MM Mahiette, D.C., 227 ; Coustourret, F.N., 227 ; Berrebi, R.U.C., 120 ; Jaunas, U.O.P.D.P., 83. — 2e tour : Mme Moreau, 18 845 ; M. Avisse, 16 497.

1981 : MM. Mitterrand, 10 285 ; Chirac, 7 047 ; Giscard, 6 715 ; Marchais, 5 562 ; Lalonde, 1 537 ; Crépeau, 828 ; Mme Bouchardeau, 819 ; Mlle Laguiller, 782 ; M. Debré, 540 ; Mme Garaud, 538. — 2e tour : MM. Mitterrand, 21 791 ; Giscard, 14 473.

14e circ. (XIIIe arr. : Croulebarbe, Maison-Blanche)

Inscr., 48 783 ; votants, 34 157 ; abst., 29,98 % ; suffr. expr., 33 856.

MM. P. Quilès, d. s., P.S., 14 035 ; P. Ferrus, U.N.M.-R.P.R., 8 088 ; Mme A. Delbos, c. Paris, P.C., 4 168 ; MM. R. Laskar, U.N.M.-U.D.F., 2 830 ; R. Dubail, ex-P.R., 2 380 ; P. Brossaut, A.E., 1 095 ; J.-J. Boisiarousse, Alt. 81, 731 ; Mme P. Lauron, L.O., 301 ; M. E. Tremblay, ss étiq., 228. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Quilès, 9 783 ; Sanguinetti, R.P.R., 9 503 ; Herzog, P.C., 8 966 ; Dubail, U.D.F.-P.R., 6 909 ; Brossault, 2 357 ; Mme Petiot, F.A., 1 069 ; MM. Lalis, D.C., 542 ; Tremblay, M.D., 425 ; André, P.F.N., 403 ; Mme Arnoux, F.N., 364 ; MM. Besse, U.G.P., 330 ; Gulkovaty, L.O., 313 ; Casanova, O.C.T., 303 ; Mme Blosseville, R.U.C., 117. — 2e tour : MM. Quilès, 21 796 ; Sanguinetti, 20 242.

1981 : MM. Mitterrand, 11 683 ; Giscard, 8 313 ; Chirac, 8 273 ; Marchais, 4 852 ; Lalonde, 1 714 ; Mme Bouchardeau, 978 ; M. Crépeau, 874 ; Mlle Laguiller, 809 ; M. Debré, 669 ; Mme Garaud, 665. — 2e tour : MM. Mitterrand, 22 723 ; Giscard, 17 953.

15e circ. (XIVe arr. : Petit-Montrouge, Montparnasse, Parc Montsouris)

Inscr., 47 858 ; votants, 32 656 ; abst., 31,75 % ; suffr. expr., 32 394.

M. Y. Lancien, d. s., U.N.M.-R.P.R., 17 229. REELU.

MM. J. Thibau, sout. P.S., F.R.P., 10 487 ; M. Lassale, P.C., 2 634 ; J. Arnol, Alt. 81, 1 617 ; J. Mignot, F.N., 423 ; A. Parran, C.C.A., 3 ; P. Moullleseaux, P.F.N., 1.

1978 : MM. Lancien, 9 419 ; Chavardes, P.S., 7 838 ; Claudius-Petit, U.D.F.-C.D.S., 6 735 ; Lassalle, 4 817 ; Pelege, U.D.F.-P.R., 4 479 ; Lavergne, C.E. 78, 2 65? ; Ruiz, F.A., 963 ; Mme Doumat, Choisir, 590 ; MM. de Coatcoureden, F.N., 360 ; Debliqui, L.O., 330 ; Du Puytison, P.F.N., 289 ; Vallée, U.F.B.S., 197 ; Malezieux, div., 158 ; de Poulpiquet, div., 90 ; Lebreton, R.U.C., 1. — 2e tour : MM. Lancien, 22 955 ; Chavardes, 16 278.

1981 : MM. Chirac, 657 ; Mitterrand, 9 559 ; Giscard, 9 236 ; Marchais, 2 561 ; Lalonde, 1 611 ; Mme Bouchardeau, 856 ; M. Crépeau, 816 ; M. Debré, 724 ; Mme Garaud, 650 ; Mlle Laguiller, 532. — 2e tour : MM. Giscard, 20 174 ; Mitterrand, 17 540.

16e circ. (XIVe arr. : Plaisance)

Inscr., 37 562 ; votants, 24 310 ; abst., 35,28 % ; suffr. expr., 24 112.

Mme E. Avice, d. s., min. jeun. et sports, P.S., 10 061 ; M. Chr. de la Malène, prem. adj. de p. gén., U.N.M.-R.P.R., 9 726 ; Mme R. Perlican, s., P.C., 2 664 ; MM. F. Rubio, U.N.M.-U.D.F., 1 081 ; M. Tondriaux, Alt. 81, 576 ; P. Gannat, P.F.N., 2 ; D. Coulais, F.N., 2. BALLOTTAGE.

1978 : M. de La Malène, 11 445 ; Mmes Avice, 6 791 ; Perlican, 6 277 ; MM. Boillot, U.D.F., 2 195 ; Franchi, C.E. 78, 1 796 ; Morere, F.A., 588 ; Godde, L.O., 267 ; Durand, F.N., 255 ; Lacire, 234 ; Tardy, U.F.B.S., 223 ; Bourre, P.F.N., 200 ; Duverne, U.O.P.D.P., 69 ; Carton, U.N.M.P., 5. 2e tour : M. de La Malène, 15 575 ; Mme Avice, 15 516.

1978 (après invalidation par le Conseil constitutionnel) : M. de la Malène, 8 011 ; Mmes Avice, 6 747 ; Perlican, 3 950 ; M. Fabre-Luce, écol., 614 ; Mme Duprat, F.N., 227 ; MM. Roussel, rad., 153 ; Perrin, F.A., 152 ; Dupont, div., 151 ; Wargny, extr. dr., 138 ; Fréche, L.C.R., 107 ; Albaret, R.U.C., 74 ; Sépiner, div., 66 ; Decoudun, P.F.N., 44. — 2e tour : Mme Avice, 12 968 ; M. de La Malène, 11 036.

1981 : MM. Mitterrand, 7 713 ; Chirac, 5 694 ; Giscard, 5 779 ; Marchais, 3 424 ; Lalonde, 1 230 ; Crépeau, 631 ; Mlle Laguiller, 586 ; Mme Bouchardeau, 535 ; M. Debré, 434 ; Mme Garaud, 403. — 2e tour : MM. Mitterrand, 16 082 ; Giscard, 12 768.

17e circ. (XVe arr. : Saint-Lambert)

Inscr., 55 481 ; votants, 37 055 ; abst., 33,21 % ; suff. ex., 36 769.

M. J. Marette, d. s., c. de Paris, U.N.M.-R.P.R., 19 512. REELU.

MM. A. Hubert, P.S., 12 067 ; R. Gauvrit, P.C., 2 492 ; Mmes L. Schneiter, A.E., 1 533 ; S. Rémy, Alt. 81, 608 ; A. Piquet, F.N., 550 ; M. H. Peuch, ss. étiq., 7.

1978 : MM. Marette, 16 694 ; Hubert, 8 885 ; De Vincenti, U.D.F.-C.D.S., 6 952 ; Gauvrit, 5 441 ; Cibard, C.E. 78, 2 653 ; Mmes Carlier, F.A., 856 ; Dat, Choisir, 756 ; MM. Herbin, U.F.B.S., 574 ; Rolland du Roscoat, F.N., 413 ; Le Scornec, P.F.N., 409 ; Mmes Poncet, L.C.R., 344 ; Lacroix, L.O., 336 ; M. Firetto, R.U.C., 116. — 2e tour : MM. Marette, 26 524 ; Hubert, 17 925.

1981 : MM. Chirac, 11 795 ; Giscard, 11 105 ; Mitterrand, 10 542 ; Marchais, 3 161 ; Lalonde, 1 897 ; Crépeau, 935 ; Mme Garaud, 803 ; M. Debré, 782 ; Mme Bouchardeau, 768 ; Mlle Laguiller, 697. — 2e tour : MM. Giscard, 24 236 ; Mitterrand, 20 179.

18e circ. (XVe arr. : Necker, partie Grenelle)

Inscr., 37 490 ; votants, 25 286 ; abst., 32,55 % ; suff. ex., 25 061.

Mmes N. de Hauteclocque, d. s., c. de P., U.N.M.-R.P.R., 14 679, REELUE.

MM. C. Carmona, P.S., 7 301 ; N. Borvo, P.C., 1 227 ; B. Mollet, écol., 563 ; R. Laussac, F.N., 499 ; Mme M. Petit, Alt. 81, 428 ; M. H. Lenestour, A.E., 364.

1978 : Mme de Hauteclocque, 12 250 ; MM Sausse, P.S., 5 432 ; Raffenel, U.D.F.-C.D.S., 5 286 ; Mmes Borvo, 2 845 ; Schneiter, C.E. 78, 1 861 ; M Jacquard, P.F.N., 640 ; Mme Echter, Choisir, 531 ; M. Mollet, 430 ; Mme Bloch-Michel, O.C.T., 250 ; MM Fenu, L.O., 197 ; Bordier, RUC, 168 ; Lesimon, U.N.M.P., 148. — 2e tour : Mme de Hauteclocque, 19 445 ; M. Sausse, 10 136.

1981 : MM Chirac, 8 425 ; Giscard, 8 330 ; Mitterrand, 6 562 ; Marchais, 1 558 ; Lalonde, 1 160 ; Crépeau, 670 ; Debré, 626 ; Mmes Garaud, 571 ; Bouchardeau, 528 ; Laguiller, 391. — 2e tour : MM. Giscard, 17 981 ; Mitterrand, 12 058.

19e circ. (XVe arr. : Javel, partie Grenelle)

Inscr., 47 524 ; votants, 32 135 ; abst., 32,38 % ; suff. ex., 31 896.

MM. J. Toubon, U.N.M.-R.P.R., 13 436 ; A. Rocque, P.S., 9 692 ; C. Roux, d. s., ex-R.P.R., 3 502 ; H. Derrien, P.C., 2 112 ; P. Imbert, A.E., 952 ; F. Parion, div. d., 878 ; Mme M.-A. Relandeau, Alt. 81, 499 ; MM. C. Jenouvrie, M.R.G., 433 ; L. Jugie, F.N., 277 ; C. Mouquet, P.F.N., 115. BALLOTTAGE.

1978 : MM Roux, R.P.R., 13 882 ; Rocque, P.S., 7 432 ; Destrem, U.D.F.-P.R., 6 851 ; Derrien, 4 928 ; Mmes Halimi, Choisir, 1 641 ; Pirot, F.A., 1 250 ; M. Amiot, U.F.B.S., 586 ; Mme Desvaux, P.F.N., 376 ; MM. Lauces, P.F.N., 356 ; Lombard, L.O., 255 ; Mme Boutin, O.C.T., 254 ; M. Carlo, R.U.C., 223 ; Mme Bernard, C.E. 78, 65. — 2e tour : MM. Roux, 23 199 ; Rocque, 15 010.

1981 : MM. Chirac, 10 171 ; Giscard, 10 038 ; Mitterrand, 8 561 ; Marchais, 2 715 ; Lalonde, 1 474 ; Crépeau, 889 ; Mme Garaud, 772 ; M. Debré, 760 ; Mme Bouchardeau, 634 ; Mlle Laguiller, 544. — 2e tour : MM. Giscard, 21 651 ; Mitterrand, 16 563.

20e circ. (XVIe arr. : Auteuil, partie Muette)

Inscr., 58 951 ; votants, 40 519 ; abst., 31,26 % ; suff. ex., 40 173.

M. G. Mesmin, d.s., c. de P., U.N.M.-C.D.S., 29 904. REELU.

Mmes F. Laguerre, P.S., 7 678 ; Y. de Coatgoureden, F.N., 1 206 ; D. Tartakowsky, P.C., 892 ; M. R. Muraz, ss. étiq., 493.

1978 : MM. Mesmin, 20 264 ; Frézal, R.P.R., 14 984 ; Pigement, P.S., 5 675 ; Mme Lhermite, C.E. 78, 2 465 ; MM. Blaisse, P.C., 2 218 ; de la Seiglière, Choisir, 681 ; Renault, F.N., 611 ; Galy, M.D., 532 ; Rouyer, P.F.N., 449 ; Duplan, R.U.C. 263 ; Lautrou, L.O., 240 ; Brestau, div. maj., 128 ; de Mareschal, div. maj., 41. — 2e tour : M. Mesmin, 33 758.

1981 : MM. Giscard, 17 724 ; Chirac, 15 579 ; Mitterrand, 7 008 ; Lalonde, 1 503 ; Marchais, 1 156 ; Mme Garaud, 1 105 ; MM. Debré, 1 024 ; Crépeau, 807 ; Mme Bouchardeau, 447 ; Mlle Laguiler, 308. — 2e tour : MM. Giscard, 38 105 ; Mitterrand, 12 171.

21e circ. (XVIe arr. : Porte Dauphine, Chaillot, partie Muette)

Inscr., 45 779 ; vot., 31 389 ; abst., 31,43 % ; suffr. ex., 31 187.

M. G. Gantier, d.s., adj. m. de Paris, U.N.M.-P.R., 23 947. REELU.

MM. P. Bekbakh, P.S., 4 393 ; L. Chastaing, écol., 785 ; H. Le Barbier de Blignières, F.N., 724 ; H. Le Men, P.C., 548 ; J.-C. Jacquard, P.F.N., 487 ; M. Munch, div. d., 303.

1978 : MM. Gantier, 13 803 ; Griotteray, U.D.F.-P.R., 12 185 ; Lempereur, M.R.G., 3 193 ; Chastaing, C.E. 78, 1 738 ; Le Men, 1 615 ; Isorni, div., 1 469 ; Schneider, div. maj., 618 ; Mme Olszer, Choisir, 503 ; M. Pecastaing, P.N., 435 ; Mme Malaud, C.N.I.P., 393 ; MM. Bazille, P.F.N., 364 ; Galinier, R.U.C., 233 ; Llroncourt, L.O., 228 ; Pagnoux, div. maj., 136 ; Mme Bousquet, U.N.M.P., 78 ; MM. Muraz, div., 40 ; Hendry, div., 13 ; de Goloubinow, C.N.I.P., 1. — 2e tour : M. Gantier, 29 102.

1981 : MM. Giscard 14 301 ; Chirac, 13 065 ; Mitterrand, 4 352 ; Lalonde, 910 ; Mme Garaud, 819 ; MM. Debré, 759 ; Marchais, 746 ; Crépeau, 528 ; Mme Bouchardeau, 289 ; Mlle Laguiller, 210. — 2e tour : MM. Giscard, 29 317 ; Mitterrand, 7 839.

22e circ. (XVIIe arr. : Ternes, partie Plaine Monceau)

Inscr., 32 810 ; vot., 22 516 ; abst., 31,37 % ; suffr. ex., 22 320.

M. B. Pons, d.s., de l'Essonne, U.N.M.-R.P.R., 11 817. ELU.

MM. J.-L. Gonneau, P.S., 4 730 ; H. Estingoy, ex-P.R., 3 984 ; J.-M. Le Pen, F.N., 978 ; Mme J. Lapoumeroulie, P.C., 478 ; M. R. Urban, div. d., 333.

1978 : MM. Druon, R.P.R., 10 549 ; Estingoy, U.D.F.-P.R., 9 068 ; Gonneau, 3 633 ; Mme Lapoumeroulie, 1 409 ; MM. Guillemain, C.E. 78, 1 273 ; Bois, F.A., 588 ; Lomoé, F.N., 386 ; Chaponnais, P.F.N., 355 ; Mmes Gueral, L.O., 188 ; Etiénoure, R.U.C., 99. — 2e tour : MM. Druon, 13 891 ; Estingoy, 9 148.

1981 : MM. Chirac, 9 088 ; Giscard, 8 913 ; Mitterrand, 4 108 ; Lalonde, 874 ; Marchais, 658 ; Mme Garaud, 585 ; MM. Debré, 541 ; Crépeau, 536 ; Mme Bouchardeau, 259 ; Mlle Laguiller, 222. — 2e tour : MM. Giscard, 19 447 ; Mitterrand, 7 256 ;

23e circ. (XVIIe arr. : partie Plaine Monceau, partie Batignolles)

Inscr., 37 901 ; vot., 25 779 ; abst., 31,98 % ; suffr. ex., 25 599.

M. J. de Préaumont, d.s., adj. m. de Paris, U.N.M.-R.P.R., 14 565. REELU.

Mme H. Zeboulon, P.S., 6 443 ; MM. J.-M. Benoist, ex-P.R., 2 109 ; J. Espinosa, P.C., 1 130 ; P. Destombes, A.E., 805 ; J. Galvaire, F.N., 547.

1978 : MM. de Préaumont, 12 028 ; Garson, U.D.F.-C.D.S., 7 793 ; Mme Perez, P.S., 4 849 ; MM. Faure, P.C.F., 2 692 ; Destombes, C.E. 78, 1 688 ; Mmes Forest, F.A., 753 ; Baeckeroot, F.N., 547 ; MM. Martin, M.D., 378 ; Marchal, P.F.N., 374 ; Lecat, L.O., 275 ; Parreau, U.N.M.P., 1. — 2e tour : MM. de Préaumont, 15 488 ; Garson, 8 751.

1981 : MM. Giscard, 9 410 ; Chirac, 9 154 ; Mitterrand, 5 652 ; Marchais, 1 522 ; Lalonde, 1 060 ; Crépeau, 616 ; Mme Garaud, 603 ; M. Debré, 593 ; Mme Bouchardeau, 422 ; Mlle Laguiller, 330. — 2e tour : MM. Giscard, 19 645 ; Mitterrand, 10 853.

24e circ. (XVIIe arr. : Epinettes, partie Batignolles)

Inscr., 32 218 ; vot., 20 677 ; abst., 35,82 % ; suffr. expr., 20 501.

Mmes H. Missoffe, d. s., a. sec. E., U.N.M.-R.P.R., 9 908 ; C. Kahn, P.S. 7 012 ; MM. J.-L. Faure, P.C., 2 074 ; S. Balessi, F.N., 495 ; L-R. Bellenger, Ecol., 492 ; C. Norge, Alt. 81, 311 ; Mme A. Cottereau, L.O., 209. BALLOTTAGE.

1978 : Mmes Missoffe, R.P.R., 12 470 ; Kahn, P.S., 5 297 ; MM. Régulier, P.C., 5 153 ; Simonnet, C.E. 78, 1 156 ; Semelin, F.A., 673 ; Balassi, U.F.B.S., 381 ; Brangeon, F.N., 355 ; Duran, P.S.D., 286 ; Courtinel, P.F.N., 274 ; Barthélémy, L.O., 251 ; Pomeranz, L.C.R., 197 ; Machale, RUC, 141 ; Tarride, F.R.P., 79 ; Mlle Lerol, Choisir, 69. — 2e tour : Mmes Missoffe, 14 903 ; Kahn, 11 987.

1981 : MM. Giscard, 6 119 ; Mitterrand, 6 007 ; Chirac, 5 897 ; Marchais, 2 771 ; Lalonde, 1 045 ; Crépeau, 553 ; Mlle Laguiller, 517 ; M. Debré, 407 ; Mmes Bouchardeau, 379 ; Garaud, 358. — 2e tour : MM. Giscard, 12 649 ; Mitterrand, 12 586.

25e circ. (XVIIIe arr. : Grandes-Carrières)

Inscr., 44 469 ; vot., 28 984 ; abst., 34,82 % ; suffr. expr., 28 710.

MM. R. Chinaud, d.s., U.N.M.-P.R., 13 165 ; C. Estier, c. de Paris, P.S., 10 910 ; Mmes A. Lefrère, c. de Paris, P.C., 2 513 ; N. Chan, A.E., 596 ; MM. D. Chaboche, F.N., 388 ; J.-G. Revault-d'Allonnes, Gaull., 373 ; Mme J. Senecot, Alt. 81, 365 ; M. R. Thomas, div. g., 281 ; Mme M. Guillieu, C.C.A., 119. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Chinaud, U.D.F.-P.R., 12 891 ; Estier, P.S., 8 183 ; Gajer, P.C., 6 577 ; Pastaud, R.P.R., 4 451 ; Fabre-Luce, C.E. 78, 1 981 ; Mlle Véron, Choisir, 455 ; MM. Duplessy, F.N., 436 ; Delay, P.S.D., 352 ; Mattera, RUC, 326 ; Demangeot, L.O., 393 ; Mlle Czalczynski, L.C.R., 289 ; MM. Roussel, P.F.N., 236 ; Candide, F.R.P., 77 ; Renahy, U.O.P.D.P., 70 ; Secouet, div., 47 ; Cheminade, div., 44. — 2e tour : MM. Chinaud, 20 173 ; Estier, 16 854.

1981 : MM. Giscard, 8 631 ; Mitterrand, 8 505 ; Chirac, 7 813 ; Marchais, 3 777 ; Lalonde, 1 381 ; Crépeau, 890 ; Mlle Laguiller, 677 ; Mme Bouchardeau, 533 ; M. Debré, 519 ; Mme Garaud, 502. — 2e tour : MM. Mitterrand, 17 465 ; Giscard, 17 211.

26e circ. (XVIIIe arr. : partie Clignancourt)

Inscr., 34 376 ; votants, 21 833 ; abst., 37,06 % ; suffr. ex., 21 371.

MM. B. Delande, c. de Paris, P.S., 7 589 ; J. Le Tac, d. s., sout. R.P.R., 4 515 ; Y.-P. Verwaerde, U.N.M.-U.D.F., 4 468 ; Mme N. Guilbon, c. de Paris, P.C., 2 064 ; MM. J. Boeuf, div. g., 724 ; G. Amoros, ss étiq., 620 ; Y. Guéné, A.E., 532 ; C. Cimerman, Alt. 81, 332 ; P. Brifaut, F.N., 303 ; J.-M. Benito, L.O., 198 ; Mme D. Brisson, P.F.N., 26. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Le Tac, R.P.R., 10 536 ; Jospin, P.S., 5 945 ; Malberg, P.C., 4 966 ; Bouvier, U.D.F.-C.D.S., 1 759 ; Mmes Petit-Moreau, div. maj., 1 285 ; Gautrat, C.E. 78, 1 244 ; Senecot, F.A., 484 ; M. Cabanas, F.N., 381 ; Mlle Joffet, Choisir, 318 ; MM. Romeder, L.C.R., 288 ; Noël, P.F.N., 245 ; Queste, M.D., 240 ; Gasser, L.O., 230 ; Veissid, div., 197 ; Marchadier, U.N.M.P., 140 ; Vilars, RUC, 62 ; Chotia, F.R.P., 31. — 2e tour : MM. Le Tac, 15 921 ; Jospin, 12 705.

1981 : MM. Mitterrand, 6 624 ; Chirac, 6 226 ; Giscard, 6 099 ; Marchais, 2 752 ; Lalonde, 988 ; Mlle Laguiller, 582 ; M. Crépeau, 527 ; Mmes Bouchardeau, 454 ; Garaud, 380 ; M. Debré, 375. — 2e tour : MM. Mitterrand, 13 645 ; Giscard, 12 677.

27e circ. (XVIIIe arr. : La Chapelle, La Goutte-d'Or, partie Clignancourt)

Inscr., 33 853 ; votants, 21 483 ; abst., 36,54 % ; suff. ex., 21 270.

MM. L. Jospin, c. de Paris, P.S., 8 424 ; J.-P. Pierre-Bloch, d. s., U.N.M.-rad., 8 303 ; L. Baillot, a. d., c. de Paris, parl. eur., P.C., 2 970 ; G. Pluvinage, P.F.N., 476 ; J.-D. Simonpoli, écol., 445 ; Mme L. Maillère, F.N., 204 ; M. P. Marlier, div. g., 176 ; Mmes D. Czalczynski, L.C.R., 148 ; C. Gansoinat, L.O., 124. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Baillot, 7 145 ; Pierre-Bloch, 5 434 ; Echevin, P.S., 5 144 ; Mmes Delatte, R.P.R., 4 390 ; Chan, C.E. 78, 1 202 ; MM. Bernasconi, div. maj., 1 200 ; Cimerman, F.A., 560 ; Barbot, F.N., 306 ; Arnal, R.U.C., 303 ; Gaucher, P.F.N., 265 ; Leclercq, O.C.T., 241 ; Divialle, L.O., 212 ; Bedot, U.G.P., 131 ; Lebrun, U.O.P.D.P., 78. — 2e tour : Pierre-Bloch, 13 702 ; Baillot, 13 132.

1981 : MM. Mitterrand, 6 612 ; Giscard, 5 703 ; Chirac, 5 093 ; Marchais, 3 985 ; Lalonde, 985 ; Mlle Laguiller, 616 ; M. Crépeau, 505 ; Mme Bouchardeau, 389 ; Debré, 338 ; Mme Garaud, 334. — 2e tour : Mitterrand, 14 479 ; Giscard, 11 302.

28e circ. (XIXe arr. : Combat, partie La Villette)

Inscr., 37 984 ; votants, 25 592 ; abst., 32,62 % ; suff. ex., 25 294.

MM. J. Féron, d. s., U.N.M.-R.P.R., 9 897 ; M. Escutia, P.S., 8 794 ; J. Diard, c. de Paris, P.C., 3 651 ; P. Mattéi, M.R.G., 1 235 ; G. Andrieux, Alt. 81, 673 ; J.-C. Guyonnet, écol. 552 ; Mme M. Podgorny, L.O., 223 ; M. A. Boviatsis, P.G.N., 138 ; Mme C. Portmann, C.C.A., 131. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Fiszbin, P.C., 8 642 ; Feron, 8 602 ; Mattei, M.R.G., 5 670 ; Dufour, div. maj., 2 956 ; Andrieux, F.A., 1 618 ; Mme Guillerm, Choisir, 452 ; MM. Trotignon, U.N.M.P., 390 ; Albaret, R.U.C., 351 ; Pinloche, P.F.N., 343 ; Mme Lessinger, F.N., 279 ; MM. Alix, D.C., 266 ; Guérin, L.O., 259 ; Laraize, M.D., 247 ; Cascarano, L.C.R., 240 ; Barsacq, F.R.P., 108 ; Druesne, U.O.P.D.P., 81. — 2e tour : MM. Feron, 15 430 ; Fiszbin, 14 659.

1981 : MM. Mitterrand, 8 705 ; Chirac, 6 748 ; Giscard, 5 914 ; Marchais, 4 265 ; Lalonde, 1 149 ; Mlle Laguiller, 690 ; M. Crépeau, 634 ; Mme Bouchardeau, 549 ; M. Debré, 431 ; Mme Garaud, 408. — 2e tour : MM. Mitterrand, 17 838 ; Giscard, 12 987.

29e circ. (XIXe arr. : Amérique, Pont-de-Flandre, partie La Villette)

Inscr., 41 301 ; votants, 27 822 ; abst., 32,63 % ; suff. ex., 27 565.

M. A. Billon, P.S., 9 507 ; Mme N. Chouraqui, U.N.M.-R.P.R., 6 526 ; MM. P. Laurent, d. s., P.C., 6 220 ; J.-C. de Vincenti, U.N.M.-C.D.S. 3 858 ; Mme M. Moureau, écol., 676 ; M. B. Jullien, Alt. 81, 492 ; Mmes M. Grandin, L.O., 282 ; M.-F. Stirbois, F.N., 4. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Casso, R.P.R., 10 650 ; Laurent, 9 153 ; Billon, 6 639 ; Boland, F.A., 1 583 ; Momont, D.C., 1 047 ; Iannarelli, U.N.M.P., 625 ; Mme Rubel, div., 565 ; MM. Pauty, F.N., 384 ; Le, L.O., 342 ; Ruby, P.F.N., 339 ; Atdjian, M.D., 329 ; Mme Gallant, O.C.T., 249 ; MM. Chabert, R.U.C., 196 ; Bauby, U.O.P.D.P., 100. — 2e tour : MM. Laurent, 16 180 ; Casso, 15 592.

1981 : MM. Mitterrand, 9 019 ; Chirac, 7 029 ; Giscard, 6 404 ; Marchais, 5 306 ; Lalonde, 1 327 ; Mlle Laguiller, 806 ; M. Crépeau, 722 ; Mme Bouchardeau, 564 ; M. Debré, 478 ; Mme Garaud, 463. — 2e tour : MM. Mitterrand, 19 571, Giscard, 14 007.

30e circ. (XXe arr. : Belleville, Saint-Fargeau)

Inscr., 40 170 ; votants, 26 686 ; abst., 33,56 % ; suff. expr., 26 352.

MM. Didier Bariani, d. s., rad., 10 184 ; M. Charzat, P.S., 9 290 ; D. Dalbera, a. d., P.C., 4 061 ; Mme A. Loyer, A.E., 862 ; MM. P. Vermot, F.N., 844 ; G. Philippon, Alt. 81, 448 ; Mmes S. Roy, ss. étiq., 440 ; A. Helleu, L.O., 223. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bariani, 7 689 ; Dalbera, 7 579 ; Charzat, 7 493 ; Daniel, R.P.R., 5 163 ; Panigel, écol., 1 421 ; Philippon, 1 171 ; Brocher, U.N.M.P., 417 ; Bodart, F.N., 404 ; Mme Réveillon, L.O., 353 ; M. Folliot, P.F.N., 329 ; Mme Mallfaud, L.C.R., 260 ; MM. Walksmann, R.U.C., 158 ; Paris, F.R.P., 87 ; Abadie, P.S.D., 70 ; Mme Crohem, U.O.P.D.P., 50. — 2e tour : MM. Bariani, 16 580 ; Dalbera, 15 891.

1981 : MM. Mitterrand, 9 058 ; Chirac, 6 698 ; Giscard, 6 415 ; Marchais, 4 229 ; Lalonde, 1 435 ; Crépeau, 757 ; Mlle Laguiller, 728 ; Mmes Bouchardeau, 630 ; Garaud, 473 ; M. Debré, 452. — 2e tour : MM. Mitterrand, 18 485 ; Giscard, 13 780.

31e circ. (XXe arr. : Père-Lachaise, Charonne)

Inscr., 52 404 ; votants, 34 620 ; abst., 33,93 % ; suff. expr., 34 213.

MM. J.-P. Planchou, P.S., 12 839 ; P.-M. Guastavino, U.N.M.-R.P.R., 9 090 ; L. Villa, d. s., P.C., 6 210 ; M. Elbel, adj. m. de Paris, U.N.M.-C.D.S., 4 433 ; J.-C. Laffargue, div. g., 677 ; Mmes C. Girier, Alt. 81, 591 ; A. Marsault, L.O., 315 ; MM. C. Delair, ext. g., 56 ; M. Lebreton, C.C.A., 1 ; O. Grimaldi, P.F.N., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Villa, 10 799 ; Beuzelin, P.S., 9 391 ; Guastavino, R.P.R., 8 506 ; Gourbeyre, U.D.F.-P.R., 8 347 ; Imbert, C.E. 78, 3 354 ; Mme Fernandez, F.A., 1 077 ; M. Morvan, D.C., 867 ; Mme Lefrançois, L.O., 522 ; M. Lefort, F.N., 496 ; Mme Berand, P.F.N., 410 ; MM. Marquis, O.C.T., 348 ; Roda, R.U.C., 159 ; Laurent, E.G., 83 ; Mme Douzil U.O.P.D.P., 58. — 2e tour : MM. Villa, 21 452 ; Guastavino, 21 248.

1981 : MM. Mitterrand, 11 116 ; Chirac, 8 895 ; Giscard, 8 545 ; Marchais, 6 073 ; Lalonde, 1 615 ; Mlle Laguiller, 965 ; M. Crépeau, 955 ; Mme Bouchardeau, 683 ; M. Debré, 619 ; Mme Garaud, 588. — 2e tour : MM. Mitterrand, 23 639 ; Giscard, 18 124.

ABRÉVIATIONS

abst. : abstentions.
circ. : circonscription.
inscr. : inscrits.
suff. expr. : suffrages exprimés.

1. — TITRES

adj. m. : adjoint au maire.
a. d. : ancien député.
a. m. : ancien maire.
a. min. : ancien ministre.
a. prés. c. gén. : ancien président du conseil général.
a. prés. c. rég. : ancien président du conseil régional.
a. sec. E. : ancien secrétaire d'Etat.
app. : apparenté.
a. s. : ancien sénateur.
c. de P. : conseiller de Paris.
c. gén. : conseiller général.
c. mun. : conseiller municipal.
d. s. : député sortant.
m. : maire.
min. : ministre.
parl. eur. : membre de l'Assemblée des Communautés européen.
prés. c. gén. : président du conseil général.
prés. c. rég. : président du conseil régional.
sec. E. : secrétaire d'Etat.
s. : sénateur.
sout. : soutien.
supp. : suppléant.

2. — ETIQUETTES

● 1978

A.J.S. : Alliance des jeunes pour le socialisme (trotskistes).
A.R.I.L. : Action républicaine, indépendante et libérale (droite favorable à la majorité sortante).
C.E. 78 : Collectif écologie 78.
C.S.P. : Collège pour une société de participation (gaullistes non R.P.R. favorables à la majorité sortante).
D.C. : Démocratie chrétienne.
div. maj. : divers majorité (sortante).
E.D.B. : Entente des démocrates bretons.
F.A. : Front autogestionnaire (en 1981 : Alt. 81).
F.P. : Front progressiste (gaullistes de gauche).
I.D.S. : Information pour les droits des soldats.
N.A.F. : Nouvelle action française (royalistes).
N.C. soc. : Nouveau contrat social (M. Edgar Faure).
O.C.F. : Organisation communiste de France (marxistes - léninistes).
O.C.I. : Organisation communiste internationaliste (trotskistes).
O.C.T. : Organisation communiste des travailleurs.
P.-écol. : Paris-écologie.
P.F.E. : Parti fédéraliste européen.
P.N.O. : Parti nationaliste occitan.
R.D.A.C. : Rassemblement démocratique pour l'avenir de la Corse.
R.U.C. : Rassemblement des usagers des services publics et des contribuables.
S.A.V. : Strollad Ar Vro (parti régionaliste breton).
S.P.T. : Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs (regroupe la L.C.R., l'O.C.T. et les C.C.A.).
U.F.B.S. : Union des Français de bon sens.
U.J.P. : Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes).
U.N.M.P. : Union pour la nouvelle majorité présidentielle.
Un. trav. : Union travailliste (gaullistes de gauche).
U.O.P.D.P. : Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (maoïstes).
U.P.C. : Unione di u populu corsu.

● 1981

Le préfixe ex- devant le sigle d'un parti signifie que le candidat n'a pas reçu l'investiture de ce parti.

A.E. : Aujourd'hui l'écologie.
Alt. 81 : Alternative 81.
C.C.A. : Comités communistes pour l'autogestion.
C.D.S. : Centre des démocrates sociaux.
cent. : centriste.
Choisir : Choisir la cause des femmes (Mme Gisèle Halimi).
C.N.I.P. : Centre national des indépendants et paysans.
diss. : dissident.
div. d. : divers droite.
div. g. : divers gauche.
écol. : écologiste.
ext. d. : extrême droite.
ext. g. : extrême gauche.
F.N. : Front national (M. Jean-Marie Le Pen).
F.R.P. : Fédération des républicains de progrès (gaullistes de gauche).
gaull. : gaulliste indépendant.
L.C.R. : Ligue communiste révolutionnaire (trotskistes).
L.O. : Lutte ouvrière (trotskistes).
L. occ. : Lutte occitane.
M.D. : Mouvement des démocrates (M. Michel Jobert).
M.D.S. : Mouvement démocrate socialiste (M. Max Lejeune ; en 1978 : M.S.D.).
mod. : modéré.
M.R.G. : Mouvement des radicaux de gauche.
non inscr. : non inscrit.
P.C. : Parti communiste.
P.F.N. : Parti des forces nouvelles (extrême droite).
P.G.N. : Pour une gauche nouvelle.
P.R. : Parti républicain.
P.S. : Parti socialiste.
P.S.D. : Parti socialiste démocrate (M. Eric Hintermann).
P.S.U. : Parti socialiste unifié.
rad. : Parti radical-socialiste.
rég. : régionaliste.
R.P.R. : Rassemblement pour la République.
ss. étiq. : sans étiquette.
soc. ind. : socialiste indépendant.
soc. occ. : socialiste occitan.
U.D.B. : Union démocratique bretonne.
U.D.F. : Union pour la démocratie française.
U.G.P. : Union des gaullistes de progrès (gaullistes de gauche).
U.N.M. : Union pour la nouvelle majorité.
V.V.A.P. : Volem viure al païs (mouvement autonomiste occitan).

Dans la région parisienne

La banlieue rose

Paris est en train de perdre sa « ceinture rouge ». Le premier tour de l'élection présidentielle avait déjà montré un *profond effritement des positions* du parti communiste dans les départements de la banlieue parisienne (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise, Seine-et-Marne, Essonne, Yvelines). Les résultats du premier tour des élections législatives confirment que le P.C. voit s'effondrer par pans entiers les murailles de ses principales places fortes.

Un chiffre suffit à le montrer : il y avait, dans la précédente Assemblée, 24 députés communistes élus dans ces sept départements : d'ores et déjà, 11 sont battus. Le P.C. avait 3 députés (sur 4) dans l'Essonne ; il n'en aura plus. Il détenait un siège en Seine-et-Marne et un dans le Val-d'Oise ; c'est fini. Même dans son fief de Seine-Saint-Denis, il n'aura plus — au mieux — que 5 députés, alors que, depuis 1978, les 9 élus de ce département à l'Assemblée nationale étaient communistes.

Rien ne résiste, puisque, au vu des résultats du 26 avril, il pouvait espérer, dans ce dernier cas, ne perdre que trois sièges (lui échappe, en outre, la première circonscription). Les Hauts-de-Seine, seuls, font exception : le P.C. peut y conserver ses 5 députés, alors que M. Mitterrand, il y a sept semaines, avait devancé M. Marchais dans quatre circonscriptions détenues par un élu communiste. Mais le P.S., dans ce département, n'a que 2 conseillers généraux sur 40 et 3 maires sur 36 ; il a manqué de points d'appui.

Car c'est bien le P.S. qui est le responsable de la déroute du P.C. Les 11 députés communistes battus le sont tous parce qu'ils ont été devancés par un candidat socialiste. Et dans les vingt-quatre circonscriptions dont le député sortant appartenait à l'ancienne majorité, c'est chaque fois le P.S. qui se pose en principale force d'opposition, alors qu'en 1978, dans dix d'entre elles, ce rôle revenait au P.C. Ce renversement du rapport de force à gauche risque de coûter cher à la droite : 11 de ses sortants sont, peu ou prou, menacés.

Les socialistes, en revanche, peuvent espérer, le 21 juin, obtenir au moins 20 députés, alors qu'ils n'en avaient jusqu'alors que 4 dans les sept départements, hors Paris, de l'Ile-de-France.

Les répercussions ne vont pas manquer. D'abord au conseil régional, où le groupe socialiste va être sensiblement renforcé, et où, surtout, le P.S. devrait jouer le rôle dirigeant, le jour où cette assemblée sera élue à la proportionnelle. Dans les conseils municipaux et généraux, ensuite. Les socialistes, qui pendant vingt ans avaient été, petit à petit, laminés en Ile-de-France, n'y ont encore reconquis que peu de places fortes : ils ne détiennent qu'une présidence de conseil général (en Seine-et-Marne) et que dix-huit postes de maire sur cent vingt-trois en petite couronne (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Hauts-de-Seine). Conquérir de nombreuses mairies, en 1983, et remplacer, à terme, le P.C. à la présidence des assemblées départementales de l'Essonne et du Val-de-Marne, ou la droite à celle du Val-d'Oise, n'est plus, pour le P.S., un objectif irréaliste.

Pour les communistes, le choc est douloureux. Ils savaient que la désindustrialisation de l'Ile-de-France leur était défavorable et que le développement des bureaux profitait aux socialistes. Mais à ce point...

THIERRY BRÉHIER.

ESSONNE (4)

Députés sortants : MM. Combrisson, P.C. ; Pons, R.P.R. *(se représ. dans la 22e circ. de Paris) ;* Juquin, P.C. ; Vizet, P.C.

1re circ. (Corbeil)

Inscr., 130 646 ; votants, 89 336 ; abst., 31,61 % ; suff. ex., 87 855.

MM. S. Dassault, U.N.M., 28 768 ; M. Berson, m. de Crosne, P.S., 28 477 ; R. Combrisson, d.s., m. de Corbeil-Essonnes, P.C., 22 255 ; J. Exbalin, Ecol., 2 537 ; J.-P. Lefebvre, Gaull., 2 490 ; Mme M. Smolar, Alt. 81, 1 054 ; MM. L. Ressicaud, F.N., 876 ; A. Alterio, M.D., 771 ; Y. Thoraval, L.O., 551 ; J.-C. Duflon, div. g., 84 ; C. Menier, P.F.N., 2. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Combrisson, 29 020 ; Dassault, 25 838 ; Mme Espinasse, P.S., 19 370 ; MM. Fortuit, R.P.R., 14 161 ; Alterio, 4 772 ; Jacob, M.R.G., 3 258 ; Coll. div. maj., 1 960 ; Smolar, 1 809 ; Thoraval, 1 345 ; Vallot, O.C.T., 506 ; Lévy, U.O.P.D.P., 257. — *2e tour* : MM. Combrisson, 53 379 ; Dassault, 48 347.

1981 : MM. Mitterrand, 27 476 ; Giscard, 24 392 ; Chirac, 18 273 ; Marchais, 18 232 ; Lalonde, 5 711 ; Crépeau, 3 004 ; Mlle Laguiller, 2 400 ; M. Debré, 1 828 ; Mmes Garaud, 1 700 ; Bouchardeau, 1 492. — 2e tour : MM. Mitterrand, 61 191 ; Giscard, 46 821.

2e circ. (Arpajon, Evry)

Inscr., 160 922 ; votants, 114 296 ; abst., 28,97 % ; suff. ex., 113 049.

MM. J. Guyard, prés. synd. com. Evry, P.S., 40 317 ; J.-J. Robert, m. de Mennecy, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 30 080 ; G. Le Franc, m. d'Etampes, c. gén., P.C., 20 572 ; C. Pillay, adj. m. de Bondoufle, U.N.M.-C.D.S., 14 561 ; J.-F. Bolzinger, Ecol., 2 328 ; A. Coste, A.E., 2 130 ; D. Lalanne, Alt. 81, 1 123 ; D. Vitry, L.O., 989 ; F. Vallot, L.C.R., 672 ; C. Roussel, div. g., 277. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bertrand, P.C., 29 240 ; Pons, R.P.R., 28 757 ; Guyard, 25 752 ; Conte, U.D.F.-P.R., 24 007 ; Martin, écol., 4 831 ; Bretagnol, M.R.G., 2 115 ; Marcille, U.F.B.S., 1 974 ; Mme Loretz-Dodan, div. maj., 1 750 ; MM. Sfez, R.U.C., 1 749 ; Vitry, 1 718 ; Berichvili, E.G., 351. — 2e tour : MM Pons, 63 651 ; Bertrand, 58 742.

1981 : MM Mitterrand, 34 204 ; Giscard, 31 416 ; Chirac, 25 237 ; Marchais, 21 519 ; Lalonde, 6 539 ; Crépeau, 3 527 ; Mlle Laguiller, 3 114 ; Mme Garaud, 2 238 ; M Debré, 2 170 ; Mme Bouchardeau, 1 795. — 2e tour : MM. Mitterrand, 74 607 ; Giscard, 61 478.

1978 : MM. Juquin, 42 860 ; Germon, 32 932 ; Tagand, 31 077 ; Bourgeois, U.D.F.-C.D.S., 23 083 ; Emin, C.E. 78, 8 679 ; Mme Cuffini, F.A., 1 548 ; MM. Forget, M.R.G., 1 487 ; Nephtali, L.O., 1 473 ; Bordes, divers, 1 331 ; Caillé, O.C.T., 1 137 ; Zard, div. maj., 455 ; Godefroy, U.O.P.D.P., 345 ; Usselmann, R.U.C., 1. — 2e tour : Juquin, 76 323 ; Tagand, 67 164.

3e circ. (Longjumeau, Savigny)

Inscr., 187 319 ; votants, 127 045 ; abst., 32,17 % ; suff. ex., 125 718.

MM. C. Germon, m. de Massy, P.S., 43 649 ; P. Juquin, d.s., P.C., 32 962 ; R. Tagand, U.N.M.-R.P.R., 31 50[illegible] ; R. Rebois, U.N.M.-C.D.S., 10 506 ; J.-C. Nicaise, Ecol., 3 354 ; Mme A. Rambion, Alt. 81, 1 280 ; MM. G. Serfati, Gaull., 797 ; M. Gauvry, L.O., 732 ; J. Martin, div. g., 706 ; D. Mouchez, div. g., 122 ; M. Fiant, C.C.A., 108. BALLOTTAGE.

1981 : MM Mitterrand, 40 049 ; Giscard, 32 594 ; Marchais, 26 998 ; Chirac, 26 025 ; Lalonde, 7 834 ; Crépeau, 4 136 ; Mlle Laguiller, 3 474 ; M. Debré, 2 508 ; Mmes Garaud, 2 271 ; Bouchardeau, 2 255. — 2e tour : MM. Mitterrand, 89 478 ; Giscard, 63 954.

4e circ. (Limours, Palaiseau)

Inscr., 117 347 ; votants, 84 971 ; abst., 27,58 % ; suff. ex. 84 155.

MM. Y. Tavernier, c. gén., P.S., 31 849 ; B. Chiama, U.N.M.-R.P.R., 17 746 ; R. Vizet, d.s., c. gén., P.C., 17 182 ; Mmes C. Amalric, U.N.M.-U.D.F., 11 102 ; E. Petit, Ecol., 1 719 ; MM. F. Schafer, A.E., 1 495 ; J.-P. Dupui-Castères, Gaull., 1 221 ; J.-C. Le Scornet, Alt. 81, 1 208 ; J.-P. Delquigny, L.O., 528 ; Mme F. Lefaix, div. g., 104 ; M. M. Gaches, M.D., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Vizet, 21 859 ; Tavernier, 21 078 ; Fuerxer, U.D.F.-P.R., 17 151 ; Marteau, R.P.R., 15 291 ; Massiou, C.E. 78, 6 663 ; Dupui-Castères, 2 892 ; Le Scornet, 1 468 ; Dortet, M.R.G., 1 295 ; Delquigny, 955 ; Gauci, D.C., 785 ; Mme Cambert, O.C.T., 568. — 2e tour : MM. Vizet, 44 926 ; Fuerxer, 43 760.

1981 : MM. Mitterrand, 26 455 ; Giscard, 21 645 ; Chirac, 17 554 ; Marchais, 14 037 ; Lalonde, 5 652 ; Crépeau, 3 045 ; Mlle Laguiller, 2 269 ; Mmes Bouchardeau, 2 003 ; Garaud, 1 867 ; M. Debré, 1 788. — 2e tour : MM. Mitterrand, 55 519 ; Giscard, 43 769.

La poussée du P.S. se traduit, dans l'Essonne, de manière particulièrement spectaculaire, puisque trois députés communistes sortants sont devancés.

Dans la troisième circonscription, la plus peuplée de France, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C., est à plus de 10 000 voix de M. Claude Germon, maire de Massy et secrétaire national du P.S., qu'il avait pourtant battu à plusieurs reprises. Et cela malgré le désaccord entre les militants locaux et l'état-major socialiste quant aux choix du candidat. M. Germon s'impose même dans la quasi-totalité des communes de la circonscription, y compris dans celles comme Grigny, Savigny-sur-Orge, Athis-Mons, où le maire est communiste.

Dans la première circonscription, M. Serge Dassault (U.N.M.) est en tête, mais c'est un socialiste, M. Michel Berson, maire de Crosnes, qui devrait le concurrencer dimanche prochain. Le sortant, M. Roger Combrisson, P.C., maire de Corbeil-Essonnes, dont tout le monde s'accordait à reconnaître la bonne implantation locale, n'est qu'en troisième position. Dans la quatrième circonscription, c'est le candidat socialiste, M. Yves Tavernier, qui faisait figure de favori : effectivement, près de 17,5 points le séparent du sortant communiste, M. Robert Vizet.

Enfin, M. Jacques Guyard, P.S., est bien placé dans la seconde circonscription en dépit de la mauvaise image de la ville nouvelle d'Evry, dont il préside le Syndicat communautaire d'aménagement dans les campagnes. La tâche lui aura été — il est vrai — facilitée par la disparition du sortant, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., qui a préféré se présenter à Paris.

On notera enfin un incident de dernière heure qui aurait pu compliquer le déroulement du scrutin : les quatre candidats initialement présentés par le Mouvement des radicaux de gauche se sont finalement retirés au profit du P.S. Seulement quatre autres candidats, aux origines quelque peu mystérieuses, et se disant les représentants du Rassemblement des radicaux de gauche de l'Essonne, sont restés en lice. Le vendredi 12 juin, le tribunal administratif, saisi en référé par le M.R.G., a interdit le dépôt de leurs bulletins dans les bureaux de vote. Les électeurs, qui se sont tout de même prononcés en leur faveur, ont dû vraisemblablement se munir des bulletins qu'ils ont reçus par la poste.

HAUTS-DE-SEINE (13)

Députés sortants : MM. Brunhes, P.C. ; Tranchant, R.P.R. ; Frelaut, P.C. ; Jans, P.C. ; Deprez, U.D.F.-P.R. ; Mmes d'Harcourt, N.I. ; Fraysse-Cazalis, P.C. ; MM. Baumel, R.P.R. ; Labbé, R.P.R. ; Gorse, R.P.R. ; Ducoloné, P.C. ; Fonteneau, U.D.F.-C.D.S. ; Ginoux, U.D.F.-C.N.I.P.

1re circ. (Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne)

Inscr., 34 428 ; votants, 22 863 ; abst., 33,59 % ; suff. ex., 22 562.

M. J. Brunhes, d.s., P.C., 11 334. REELU.

MM. R. Gerun, P.S., 5 406 ; L. Ecorcheville, U.N.M.-R.P.R., 4 976 ; R. Fiquet, Alt. 81, 435 ; J.-P. Mace, L.O., 253 ; G. Vidal, L.C.R., 158.

1978 : MM. Brunhes, 13 529 ; Clerc, R.P.R., 5 454 ; Lasfargue, P.S., 4 741 ; Lecomte, U.D.F.-C.N.I.P., 1 960 ; Fiquet, 719 ; Chaze, L.O., 457 ; Dautigny, F.R.P., 286 ; Martinez, O.C.T., 224 ; Raboutet, U.O.P.D.P., 120. — 2e tour : MM. Brunhes, 17 719 ; Clerc, 8 502.

1981 : MM. Marchais, 9 893 ; Mitterrand, 6 192 ; Giscard, 4 449 ; Chirac, 3 318 ; Lalonde, 1 098 ; Mlle Laguiller, 721 ; M. Crépeau, 507 ; Mmes Bouchardeau, 303 ; Garaud, 286 ; M. Debré, 280. — 2e tour : MM. Mitterrand, 19 268 ; Giscard, 8 382.

2e circ. (Asnières)

Inscr., 44 111 ; votants, 29 664 ; abst., 32,75 % ; suff. ex., 29 335.

MM. G. Tranchant, d.s., U.N.M.-R.P.R., 10 288 ; C. Sandrin, P.S., 9 546 ; Mme M. Nokovitch, c. mun. Asnières, U.N.M.-P.R., 4 306 ; MM. C. Denis, P.C., 3 489 ; J.-J. Halle, div. g., 531 ; F. Souty, Alt. 81, 459 ; B. Battistini, M.R.G., 445 ; D. Nogrette, L.O., 271. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Tranchant, 11 08[illegible] ; Mme Nokovitch, 7 864 ; MM. Sandrin, 7 647 ; Denis, 7 142 ; Chamblain, F.A., 1 453 ; Cléry, 886 ; Nogrette, 637 ; Labit, R.U.C., 2. — 2e tour : MM. Tranchant, 20 287 ; Sandrin, 16 643.

1981 : MM. Giscard, 9 057 ; Mitterrand, 8 008 ; Chirac, 7 714 ; Marchais, 4 295 ; Lalonde, 1 583 ; Crépeau, 832 ; Debré, 723 ; Mlle Laguiller, 719 ; Mmes Garaud, 589 ; Bouchardeau, 466. — 2e tour : MM. Giscard, 18 147 ; Mitterrand, 17 411.

3e circ. (Colombes, Bois-Colombes)

Inscr., 65 409 ; votants, 45 683 ; Abst., 30,15 % ; suff. ex., 45 307.

MM. D. Frelaut, d.s., m. de Colombes, c. gén., P.C., 14 474 ; A. Aubert, U.N.M.-R.P.R., 14 323 ; Mme A. Tregouet, P.S., 10 530 ; M. F. Cavaignac, U.N.M.-P.R., 3 908 ; Mmes F. Deschamps, A.E., 1 663 ; A.-M. Schwartz, L.O., 351 ; M. J.-M. Petrau, div. d., 58. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Frélaut, 18 603 ; Aubert, 14 681 ; Emorine, P.S., 7 980 ; Mme Batifoulier, U.D.F.-P.R., 7 695 ; M. Brunstein, 1 464 ; Macher, M.D., 1 050 ; Mmes Dutilloy, Choisir, 882 ; Schwartz, 553 ; MM. Gosselin, F.N., 532 ; Gloumeau, D.C., 392 ; Mme Aloisio, O.C.T., 320 ; MM. Daudans, F.R.P., 178, Cousin, P.F.N., 1. — 2e tour : MM. Frelaut, 27 118 ; Aubert, 26 867.

1981 : MM. Giscard, 12 494 ; Mitterrand, 12 207 ; Marchais, 10 027 ; Chirac, 9 638 ; Lalonde, 2 803 ; Crépeau, 1 411 ; Mlle Laguiller, 1 181 ; M. Debré, 953 ; Mmes Garaud, 873 ; Bouchardeau, 831. — 2e tour : MM. Mitterrand, 29 225 ; Giscard, 25 012.

4e circ. (Clichy, Levallois-Perret)

Inscr., 53 891 ; votants, 36 998 ; abst., 31,34 % ; suff. ex., 36 659.

MM. P. Balkany, U.N.M.-R.P.R., 10 417 ; P. Jans, d.s., m. de Levallois-Perret, c. gén., P.C., 10 148 ; H. Le Gall, adj. m. de Clichy, P.S., 9 873 ; J.-P. Benoit, U.N.M.-rad., 4 598 ; Mme M. Deneux, écol., 1 004 ; MM. D. Philhon, Alt. 81, 356 ; P. Rampioni, L.O., 263. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Jans, 15 406 ; Benoit, 10 507 ; Le Gall, 7 980 ; Auzanneau, R.P.R., 7 193 ; Demaldent, F.A., 844 ; Delaporte, F.N., 700 ; Pau, M.R.G., 667 ; Molinier, L.O., 487 ; Menzio, U.G.P., 375 ; Durand, C.N.I.P.-Div. Maj., 247 ; Calves, O.C.I., 238 ; Mme Lepinay, R.U.C., 135 ; M. Praxelle, U.O.P.D.P., 103. — 2e tour : MM. Jans, 22 413 ; Benoit, 22 017.

1981 : MM. Giscard, 10 372 ; Mitterrand, 10 323 ; Chirac, 8 213 ; Marchais, 7 922 ; Lalonde, 1 758 ; Crépeau, 1 052 ; Mlle Laguiller, 1 002 ; M. Debré, 692 ; Mmes Garaud, 636 ; Bouchardeau, 613. — 2e tour : MM. Mitterrand, 23 814 ; Giscard, 20 156.

5e circ. (Courbevoie, La Garenne-Colombes)

Inscr., 49 230 ; votants, 34 825 ; abst., 29,24 % ; suff. ex., 34 513.

M. C. Deprez, d.s., m. de Courbevoie, U.N.M.-P.R., 17 935. REELU.

Mme L. Sirkis, P.S., 10 052 ; M. R. Guérin, c. gén., P.C., 4 532 ; Mme M. Tilleul, A.E., 1 518 ; M. G. Fretellière, Alt. 81, 476.

1978 : M. Gérard-Deprez, 16 112 ; Mme Sirkis, 8 146 ; MM. Guérin, 7 395 ; Chierici, div. maj. 4 994 ; Bayard, C.E 78, 2 506 ; David, F.N., 864 ; Hillion, div. maj., 767 ; Pretellière, 650 ; Mme Brunel, L.O., 450 ; M. Cozzani, C.N.I.P.-D. maj., 6. — 2e tour : M. Gérard-Deprez, 23 817 ; Mme Sirkis, 17 885.

1981 : MM. Giscard, 11 531 ; Mitterrand, 9 047 ; Chirac, 8 762 ; Marchais, 4 573 ; Lalonde, 1 733 ; Crépeau, 1 151 ; Mme Garaud, 802 ; M. Debré, 783 ; Mlle Laguiller ; 727 ; *Mme Bouchardeau, 399. — 2e tour :* MM. Giscard, 22 336 ; Mitterrand, 18 939.

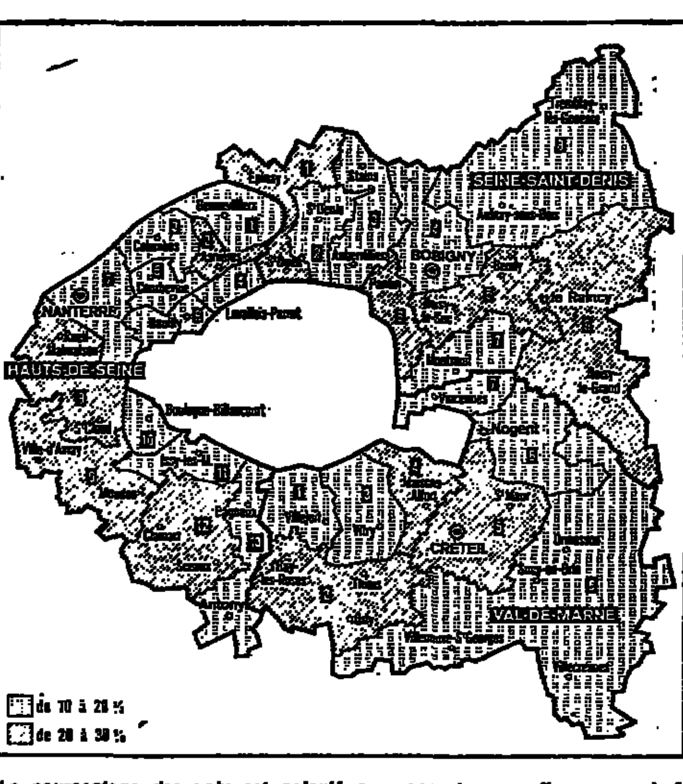
6e circ. (Neuilly-sur-Seine, Puteaux)

Inscr., 60 300 ; votants, 41 519 ; abst., 31,14 % ; suff. ex., 41 151.

Mme F. d'Harcourt, d.s., U.N.M.-C.N.I.P., 27 286. REELU.

Dans la petite couronne

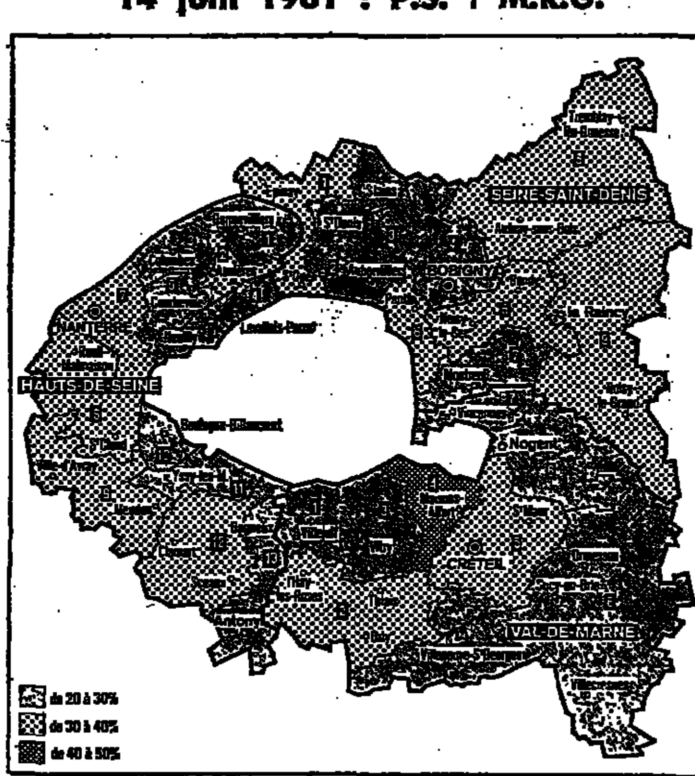
12 mars 1978 : P.S. + M.R.G.



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

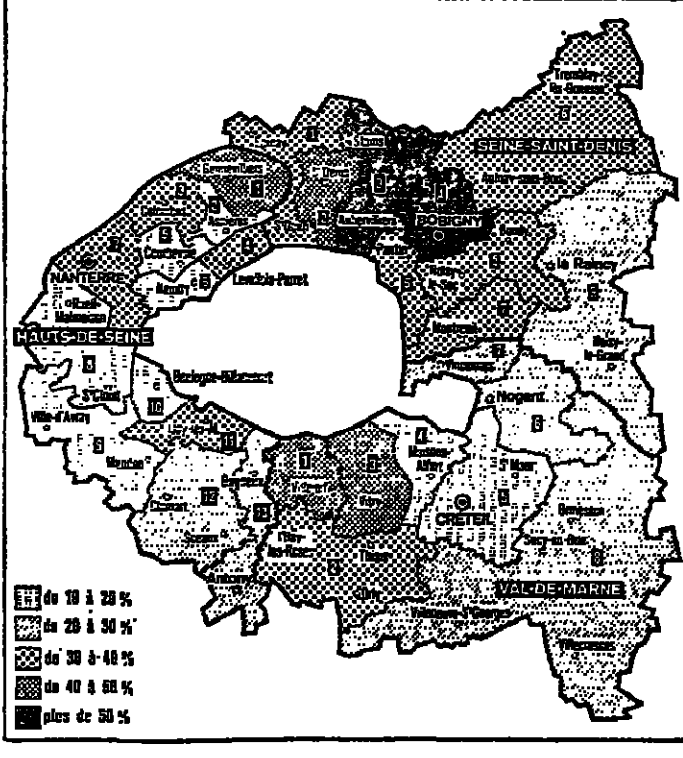
Dans la 9e circonscription de la Seine-Saint-Denis, le Conseil constitutionnel avait annulé le scrutin de mars. Lors du premier tour de l'élection partielle qui s'était ensuivie, ni le P.S., ni le M.R.G. ne présentaient de candidats.

14 juin 1981 : P.S. + M.R.G.



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

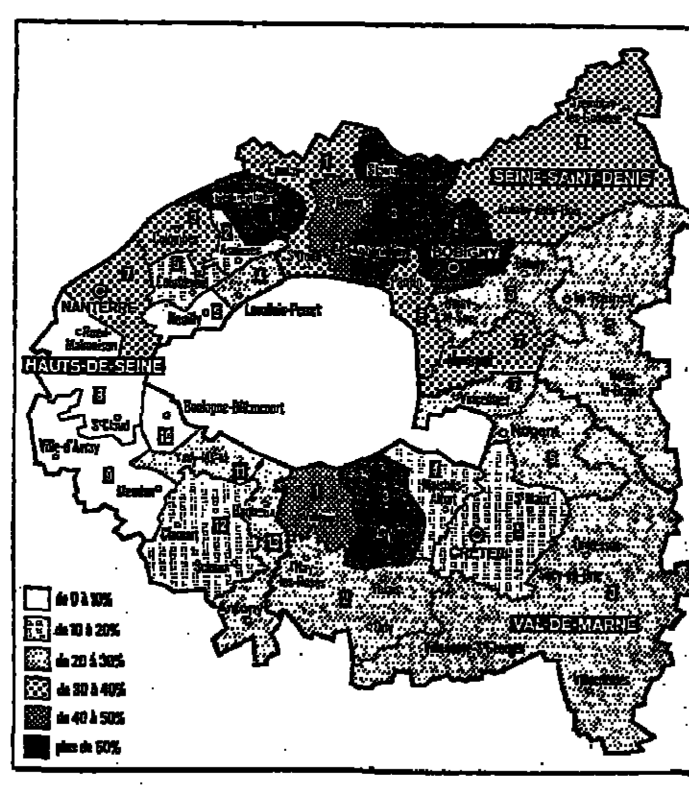
12 mars 1978 : P.C.



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

Dans la 8e circonscription de la Seine-Saint-Denis, le Conseil constitutionnel avait annulé le scrutin de mars. Lors du premier tour de l'élection partielle qui s'était ensuivie, le P.C. avait obtenu 43,25 %.

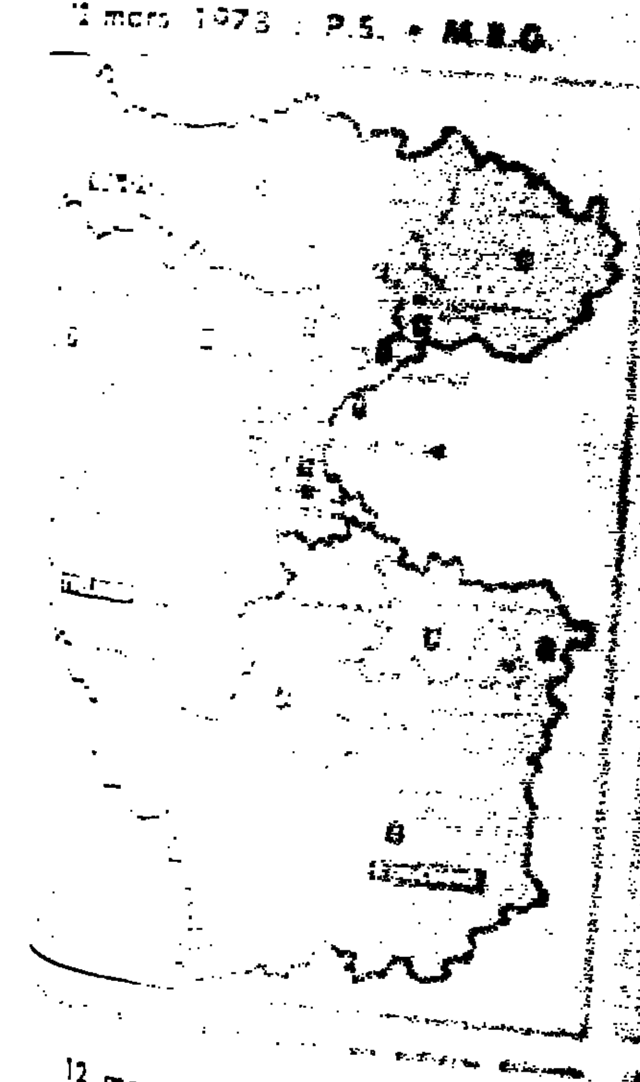
14 juin 1981 : P.C.



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

DU PREMIER TOU

Dans la grande couronn



DU PREMIER TOUR

Dans la région parisienne

M. G. Brisset, P.S., 9 072 ; Mme A. Mandois, P.C., 2 287 ; MM. F. Lopez, A.E., 1 242 ; G. Neret-Minet, F.N., 888 ; C. Protigliatti, Alt. 81, 396.

1978 : Mme d'Harcourt, div. maj., 20 819 ; MM. Hersant, div. maj., 9 870 ; Brisset, 6 424 ; Mme Mandois, 4 958 ; MM. Orthlieb, C.E. 78, 2 183 ; Mallez, div. maj., 1 104 ; Perlmutter, F.R.P., 817 ; Mme Burtin, U.F.B.S., 543 ; MM. Neret-Minet, 455 ; Weill, div. maj., 398 ; Mme Gendillout, L.O., 349 ; MM. Bruneau de la Salle, P.F.N., 341 ; Galland, O.C.T., 201 ; Sarive, chrétien, 134 ; Tissier, div. 67. — 2e tour : Mme d'Harcourt, 32 181.

1981 : MM. Giscard, 18 333 ; Chirac, 14 594 ; Mitterrand, 8 047 ; Marchais, 3 144 ; Lalonde, 1 688 ; Mme Garaud, 1 095 ; MM. Debré, 1 058 ; Crépeau, 1 020 ; Mlle Laguiller, 489 ; Mme Bouchardeau, 432. — 2e tour : MM. Giscard, 33 801 ; Mitterrand, 15 830.

7e circ. (Nanterre, Suresnes)

Inscr., 65 719 ; votants, 44 177 ; abst., 32,77 % ; suff. ex., 43 555.

Mme J. Fraysse-Cazalis, d. s., c. gén., P.C., 15 009 ; MM. G. Le Gallo, c. mun. de Suresnes, P.S., 14 081 ; R. Collin, U.N.M.-R.P.R., 7 722 ; F. Montillot, U.N.M.-C.D.S., 5 344 ; G. Requile, Alt. 81, 778 ; A. Marquet, L.O., 396 ; A. Cherdo, ss. étiq., 225. BALLOTTAGE.

1978 : Mme Fraysse, 19 358 ; MM. Le Gallo, 10 074 ; Leclercq, R.P.R., 9 180 ; Allegre, U.D.F.-P.R., 8 163 ; Vampouille, C.E. 78, 2 638 ; Requille, 824 ; Guillaumin, F.R.P., 542 ; Valdenebro, L.O., 475 ; Mme Maurin, O.C.T., 278 ; M. Frevaque, U.O.P.D.P., 129. — 2e tour : Fraysse, 28 850 ; Leclercq, 20 854.

1981 : MM. Marchais, 13 392 ; Mitterrand, 12 432 ; Giscard, 18 438 ; Chirac, 8 080 ; Lalonde, 2 490 ; Crépeau, 1 326 ; Mlle Laguiller, 1 234 ; Mme Bouchardeau, 798 ; M. Debré, 789 ; Mme Garaud, 766. — 2e tour : MM. Mitterrand, 32 842 ; Giscard, 20 278.

8e circ. (Garches, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud)

Inscr., 68 776 ; votants, 50 152 ; abst., 27,07 % ; suff. ex., 49 598.

M. J. Baumel, d. s., a. min., a. s., prés. c. gén., m. de Rueil-Malmaison, U.N.M.-R.P.R., 28 052. REELU.

MM. G. Tolla, P.S., 15 161 ; M. Duffour, P.C., 4 589 ; P. Richard, Alt. 81, 781 ; Mme N. Maréchal, F.N., 684 ; M. M. Lanirou, L.O., 329.

1978 : MM. Baumel, 23 429 ; Fournier, P.S., 10 823 ; Dufour, 8 848 ; Durey, U.D.F.-Rad. - U.D.F., 7 669 ; Plain, C.E. 78, 3 479 ; Mme Maréchal, F.N., 768 ; MM. Mouton, M.R.G., 705 ; Mathieu, F.A., 702 ; Hantin, L.O., 411 ; Goles, O.C.T., 296 ; Staub, F.R.P., 180 ; Gros, R.U.C., 1. — 2e tour : Baumel, 33 934 ; Fournier, 22 919.

1981 : MM. Giscard, 15 397 ; Chirac, 13 706 ; Mitterrand, 12 375 ; Marchais, 5 385 ; Lalonde, 2 894 ; Crépeau, 1 599 ; Mme Garaud, 1 217 ; M. Debré, 1 240 ; Mlle Laguiller, 1 005 ; Mme Bouchardeau, 919. — 2e tour : MM. Giscard, 32 499 ; Mitterrand, 25 463.

9e circ. (Meudon, Sèvres, Vaucresson)

Inscr., 72 536 ; votants, 51 132 ; abst., 29,50 % ; suff. ex., 50 586.

MM. C. Labbé, d. s., U.N.M.-R.P.R., 24 863 ; H. Neuville, P.S., 17 008 ; R. Vuillemenet, c. mun. de Sèvres, P.C., 4 783 ; V. Richet, A.E., 2 145 ; J.-F. Laval, Alt. 81, 727 ; E. Valensi, cent., 716 ; A. Lancteau, L.O., 344. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Labbé, 27 389 ; Neuville, 12 870 ; Fajnzylberg, P.C., 8 739 ; Mme Carbonnel, C.E. 78, 2 889 ; MM. Trioulaire, écol., 1 578 ; Valensi, M.D., 1 213 ; Mme Minaca, Choisir, 996 ; MM. Vacherot-Ricard, P.S.D., 993 ; Lüder, F.A., 773 ; Gabeau, F.N., 642 ; Varenne, L.O., 582 ; Lethel, F.R.P., 235. — 2e tour : Labbé, 33 403 ; Neuville, 25 694.

1981 : MM. Giscard, 15 102 ; Mitterrand, 13 912 ; Chirac, 12 753 ; Marchais, 6 147 ; Lalonde, 3 187 ; Crépeau, 1 668 ; Mme Garaud, 1 313 ; M. Debré, 1 227 ; Mme Bouchardeau, 1 089 ; Mlle Laguiller, 996. — 2e tour : MM. Giscard, 31 513 ; Mitterrand, 28 022.

10e circ. (Boulogne-Billancourt)

Inscr., 63 178 ; votants, 42 923 ; abst., 32,06 % ; suff. ex., 42 522.

M. G. Gorse, d. s., a. min., m. de Boulogne - Billancourt, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 25 713. REELU.

MM. J. Bahry, P.S., 12 154 ; A. Halbeher, P.C., 3 416 ; J. Magagnosc, Alt. 81, 618 ; Mme A. Gobry, div. d., 312 ; M. J.-C. Amon, L.O., 309.

1978 : MM. Gorse, 22 345 ; Piboin, P.S., 9 084 ; Halbeher, 7 431 ; Sirven-Vienot, U.D.F.-P.R., 6 566 ; Le Dorze, C.E. 78, 2 564 ; Mme Chomel de Varagnes, P.F.N., 627 ; MM. Chaillou, F.A., 464 ; de Pierrepont, L.O., 435 ; Coulais, F.N., 313. — 2e tour : MM. Gorse, 31 019 ; Piboin, 18 232.

1981 : MM. Giscard, 13 865 ; Chirac, 12 640 ; Mitterrand, 10 612 ; Marchais, 4 605 ; Lalonde, 2 075 ; Crépeau, 1 140 ; Mme Garaud, 1 017 ; M. Debré, 940 ; Mlle Laguiller, 810 ; Mme Bouchardeau, 625. — 2e tour : MM. Giscard, 29 239 ; Mitterrand, 21 353.

11e circ. (Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Vanves)

Inscr., 64 576 ; vot., 44 114 ; abst., 31,68 % ; suffr. expr., 43 687.

MM. A. Santini, U.N.M.-M.D.S., 15 323 ; G. Ducoloné, d. s., c. gén., P.C., 12 695 ; M. Margnes, P.S., 12 299 ; G. Genest, A.E., 1 527 ; R. Delpeuch, div. d., 785 ; B. Goussault, Alt. 81, 537 ; P. Palacio, L.O., 204 ; Mme E. Dupuy, L.C.R., 190 ; M. D. Dierjon, div. g., 127. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Ducoloné, 17 525 ; Santini, div. maj., 14 598 ; Thibaut, P.S., 8 593 ; Baschet, U.D.F.-Rad. -U.D.F., 4 998 ; Mmes Roux, C.E. 78, 2 015 ; Pichenot, F.A., 1 026 ; MM. Trigaud, M.D., 883 ; Pollet, R.U.C., 679 ; Richier, M.R.G., 537 ; Villanueva, L.O., 488 ; Luigi, D.C., 411 ; Senaud, F.N., 285 ; Cochon, O.C.T., 241 ; Mme Balland, U.O.P.D.P., 90. — 2e tour : MM. Ducoloné, 27 247 ; Santini, 24 790.

1981 : MM. Mitterrand, 12 343 ; Marchais, 11 358 ; Giscard, 11 161 ; Chirac, 8 838 ; Lalonde, 2 170 ; Crépeau, 1 261 ; Mlle Laguiller, 1 130 ; Mme Garaud, 897 ; M. Debré, 868 ; Mme Bouchardeau, 844. — 2e tour : MM. Mitterrand, 30 148 ; Giscard, 22 336.

12e circ. (Clamart, Sceaux)

Inscr., 112 288 ; vot., 78 887 ; abst., 29,74 % ; suffr. expr., 78 260.

MM. J. Fonteneau, d. s., anc. s. m. Clamart, U.N.M.-C.D.S., 30 556 ; G. Le Baill, c. mun. Fontenay, P.S., 26 264 ; R. Gelly, c. gén., m. Plessis-Robinson, P.C., 14 929 ; L. Pouey-Mounou A.E., 3 541 ; D. Chamonin, Alt. 81, 1 137 ; R. Masson, div. d., 706 ; Mmes C. Delpeuch, div. g., 586 ; F. Brunet, L.O., 541. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Gelly, 21 298 ; Fonteneau, 19 885 ; Le Baill, 19 123 ; Trorial, R.P.R., 16 019 ; Pouey-Mounou, 6 338 ; Mme Collet, F.A., 1 919 ; MM. Boué, C.N.I.P.-D. maj., 1 685 ; Parion, div. maj., 1 568 ; Gabet, L.O., 1 066 ; Grielen, M.D., 1 031 ; Mme Pannier, F.N., 818 ; MM. Legrosdidier, D.C., 669 ; Belhomme, R.U.C., 78. — 2e tour : MM. Fonteneau, 47 511 ; Gelly, 43 994.

1981 : MM. Mitterand, 23 021 ; Giscard, 20 690 ; Chirac, 16 699 ; Marchais, 13 943 ; Lalonde, 4 878 ; Crépeau, 2 456 ; Mlle Laguiller, 1 902 ; Mme Bouchardeau, 1 736 ; M. Debré, 1 610 ; Mme Garaud, 1 593. — 2e tour : MM. Mitterrand, 49 866 ; Giscard, 41 790.

13e circ. (Antony, Montrouge)

Inscr. 100 627 ; vot., 68 496 ; abst., 31,93 % ; suffr. expr., 67 875.

MM. H. Ginoux, d. s., m. Montrouge, c. gén., U.N.M.-CNIP, 25 206 ; P. Bassinet, P.S., 19 594 ; H. Ravera, m. de Bagneux, c. gén., P.C., 15 992 ; P. Samuel A.E., 2 490 ; A. Jacquin, Alt. 81, 1 490 ; J. Jollet, div. g., 1 369 ; M. Clerget div. g., 646 ; J.-P. Scaglia, L.O., 479 ; P. Gallien, div. d., 354 ; Mme P. Costa, div. d., 255. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Ravera, 20 903 ; Ginoux, 18 155 ; Devedjian, R.P.R., 15 585 ; Lebaron, P.S., 13 742 ; Mathon, C.E. 78, 4 717 ; Granier, F.A., 1 664 ; Bertrand, M.R.G., 1 216 ; Mme Hélias, Choisir, 1 120 ; MM. Muxonat, L.O., 768 ; Leferrière, O.C.T., 521 ; Moraly, Rad. div., 511 ; Escande, U.G.P., 370 ; Quintin, R.U.C., 109. — 2e tour : MM. Ginoux, 40 521 ; Ravera, 39 122.

1981 : MM. Mitterrand, 20 332 ; Giscard, 17 591 ; Chirac, 14 287 ; Marchais, 14 163 ; Lalonde, 4 220 ; Crépeau, 2 098 ; Mlle Laguiller, 1 794 ; Mme Bouchardeau, 1 508 ; M. Debré, 1 452 ; Mme Garaud, 1 411. — 2e tour : MM. Mitterrand, 45 599 ; Giscard, 35 488.

La majorité sortante, qui détenait huit sièges sur treize, en conserve quatre dès le premier tour (ceux de MM. Charles-Deprez à Courbevoie-La Garenne-Colombes, Baumel à Garches-Rueil-Saint-Cloud, Gorse à Boulogne-Billancourt, et de Mme d'Harcourt à Neuilly-Puteaux). Deux autres sont virtuellement perdus au profit du P.S., ceux de M. Fonteneau à Clamart-Sceaux, où la gauche totalise 54,9 % des voix, et de M. Ginoux à Antony-Montrouge, où la gauche atteint 55,4 % des voix. Les deux derniers seront chaudement disputés au second tour entre les sortants R.P.R. et les candidats socialistes : à Meudon-Sèvres, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, affrontera M. Neuville, les suffrages des écologistes (4,2 % au premier tour) arbitreront le duel ; à Asnières, où M. Tranchant est menacé par M. Sandrin, le report des voix qui se sont portées sur la candidate giscardienne sera sans doute décisif.

Si la poussée socialiste se fait au détriment de l'ex-majorité, elle se heurte en revanche à une bonne résistance du parti communiste. Celui-ci, qui occupait les cinq autres sièges du département, est en effet bien placé pour les garder. Un de ses représentants, M. Brunhes, est réélu dès le premier tour à Gennevilliers. Les quatre autres sont en position favorable, même si trois d'entre eux — MM. Jans à Clichy-Levallois-Perret, Ducoloné à Issy-les-Moulineaux-Malakoff-Vanves, et Mme Fraysse-Cazalis à Nanterre-Suresnes — sont talonnés au premier tour par leurs concurrents socialistes.

Dernier fait remarquable : les quatre « primaires » qui avaient lieu au sein de la majorité tournent à l'avantage du R.P.R.

SEINE-SAINT-DENIS (9)

Députés sortants : Mme Fost, P.C. ; MM. Zarka, P.C. ; Ralite, P.C. ; Nilès, P.C. ; Gouhier, P.C. ; Mme Chovanel, P.C. ; MM. Odru, P.C. ; Asensi, P.C. ; Mme Goutmann, P.C.

1re circ. (Epinay-sur-Seine, Saint-Ouen)

Inscr., 70 044 ; votants, 45 872 ; abst., 34,50 % ; suffr. expr., 45 041.

MM. G. Bonnemaison, m. d'Epinay-sur-Seine, c. gén., P.S., 16 271 ; P. Fost, d. s., m. de Saint-Ouen, P.C., 15 202 ; F. Terranova, U.N.M.-R.P.R., 10 967 ; Mme Y. Alexandre, écol., 1 259 ; MM. M. Lombard, Alt. 81, 675 ; G. Fontanet, L.O., 489 ; J.-L. Flévet, P.G.N., 178. BALLOTTAGE.

1978 : Mme Fost, 20 743 ; MM. Bonnemaison, 13 255 ; Terrauova, 10 579 ; Bonilla, U.D.F.-P.R., 7 469 ; Mme Holzapfel, F.A., 1 608 ; MM. Fontanet, 1 065 ; Gourdon, L.C.R., 445 ; Blanchemanche, U.O.P.D.P., 255 ; Gange, R.U.C., 77. — 2e tour : Mme Fost, 32 409 ; M. Terranova, 20 790

1981 : MM. Marchais, 15 631 ; Mitterrand, 14 225 ; Giscard, 10 332 ; Chirac, 7 677 ; Lalonde, 2 264 ; Mlle Laguiller, 1 469 ; MM. Crépeau, 1 254 ; Debré, 712 ; Mmes Bouchardeau, 678 ; Garaud, 647. — 2e tour : MM. Mitterrand, 37 167 ; Giscard, 19 652.

2e circ. (Saint-Denis)

Inscr., 43 551 ; votants, 27 715 ; abst., 36,36 % ; suffr. expr., 27 311.

MM. P. Zarka, d. s., P.C., 13 305 ; C. Antore, P.S., 7 470 ; G. Banse, U.N.M.-R.P.R., 5 438 ; Mme S. Delsart, Alt. 81, 739 ; MM. A. Krivine, L.C.R., 358 ; B. Le Corre, C.C.A., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM Zarka, 16 548 ; Antore, 5 925 ; Lévy, U.D.F.-Rad., 5 036 ; Banse, 4 458 ; Gueguen, F.A., 1 408 ; Fredriksen, F.N., 494 ; Duféal, L.O., 484 ; Mme Sarolea, L.C.R., 262 ; MM Chevet, U.O.P.D.P., 161 ; Lereverend, R.U.C., 1. — 2e tour : M Zarka, 22 772.

1981 : MM. Marchais, 12 289 ; Mitterrand, 7 564 ; Giscard, 5 757 ; Chirac, 3 998 ; Lalonde, 1 271 ; Mlle Laguiller, 852 ; M. Crépeau, 684 ; Mme Bouchardeau, 469 ; M. Debré, 375 ; Mme Garaud, 334. — 2e tour : MM. Mitterrand, 23 946 ; Giscard, 10 706.

3e circ. (Aubervilliers, La Courneuve, Stains)

Inscr., 70 694 ; votants, 45 267 ; abst., 35,96 % ; suffr. expr., 44 535.

M. J. Ralite, d. s., P.C., 24 023. REELU.

MM. B. Pérochain, P.S., 10 357 ; L. Mignot, U.N.M.-P.R., 8 348 ; J. Salvator, Alt. 81, 1 202 ; L. Lancteau, L.O., 605.

1978 : MM. Ralite, 28 000 ; Mignot, 9 350 ; Durand, P.S., 8 554 ; Mme Françoise, R.P.R., 5 993 ; MM. Salvator, 1 955 ; Szpirko, L.O., 856 ; Mme Pincin, L.C.R., 306.

1981 : MM Marchais, 21 413 ; Mitterrand, 11 577 ; Giscard, 9 301 ; Chirac, 6 356 ; Lalonde, 1 971 ; Mlle Laguiller, 1 303 ; MM. Crépeau, 1 038 ; Debré, 591 ; Mmes Bouchardeau, 558 ; Garaud, 537. — 2e tour : MM Mitterrand, 37 995 ; Giscard, 17 859

4e circ. (Bobigny, Le Bourget, Drancy, Dugny)

Inscr., 73 805 ; votants, 48 339 ; abst., 34,50 % ; suffr. expr., 47 627.

M. M. Nilès, d. s., m. de Drancy, P.C., 26 255. REELU.

MM. J.-L. Auzan, P.S., 11 070 ; J.-M. Legrand, U.N.M.-P.R., 9 301 ; A. Roulaud, L.O., 613 ; Mme M.-H. Morice, L.C.R., 388.

1978 : MM. Nilès, 28 508 ; Auzan, 8 248 ; Guyot, U.D.F.-P.R., 7 984 ; Chardenet, R.P.R., 7 269 ; Chardon, F.A., 1 799 ; Mme Liberatore, R.U.C., 1 155 ; MM Gaillard, L.O., 848 ; Quenel, L.C.R., 264.

1981 : MM. Marchais, 20 776 ; Mitterrand, 12 399 ; Giscard, 9 839 ; Chirac, 7 276 ; Lalonde, 2 379 ; Mlle Laguiller, 1 494 ; MM Crépeau, 1 314 ; Debré, 697 ; Mmes Garaud, 651 ; Bouchardeau, 583. — 2e tour : MM. Mitterrand, 39 225 ; Giscard, 19 281.

5e circ. (Bondy, Noisy-le-Sec, les Pavillons-sous-Bois, Romainville, Villemomble)

Inscr., 95 691 ; votants, 63 356 ; abst., 33,79 % ; suff ex., 62 109.

Mme V. Neiertz, P.S., 19 797 ; MM. R. Gouhier, d. s., m. de Noisy-le-Sec, P.C., 18 064 ; R. Calmejane, a. d., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 14 226 ; P. Villemin, c. mun. de Villemon, U.N.M.-U.D.F., 6 344 ; R. Ruffin, écol., 1 709 ; Mme C. Schweng, Alt. 81, 960 ; MM. J.-L. Gaillard, L.O., 657 ; J.-M. Boukobza, C.C.A., 192 ; L. Lisolo, M.R.G. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Gouhier, 22 797 ; Maltrias, P.S., 17 561 ; Calmejane, 16 475 ; Wolf Deckert, U.D.F.-Rad., 11 270 ; Lambert Marie, F.A., 2 556 ; Rocher, M.R.G., 1 273 ; Gaillard, 752 ; Chabaille, F.N., 528 ; Mmes Bobbio, O.C.T., 502 ; Bernardini, U.O.P.D.P., 314 ; M. Perrin-Jassy, R.U.C., 163. — 2e tour : MM. Gouhier, 40 589 ; Calmejane, 31 733

1981 : MM. Mitterrand, 19 234 ; Marchais, 16 302 ; Giscard, 14 948 ; Chirac, 12 293 ; Lalonde, 3 402 ; Crépeau, 1 913 ; Mlle Laguiller, 1 888 ; M. Debré, 1 135 ; Mmes Garaud, 1 056 ; Bouchardeau, 928. — 2e tour : MM. Mitterrand, 45 802 ; Giscard, 29 952.

6e circ. (Bagnolet, Les Lilas, Pantin, Le Pré-Saint-Gervais)

Inscr., 64 750 ; votants, 41 469 ; abst., 35,95 % ; suff. ex., 40 930.

M. C. Bartolone, adj. au m. du Près-Saint-Gervais, c. gén., P.S., 13 502 ; Mme J. Chonavel, P.C., 12 550 ; M. J. Oudot, U.N.M.-R.P.R., 11 193 ; Mmes A. Laguiller, L.O., 1 538 ; C. Carrière, écol., 1 010 ; MM. J.-M. Sikora, Alt. 81, 513 ; J. Schmit, M.R.G., 409 ; Mme L. Cousin, div. g., 219. BALLOTTAGE.

1978 : Mme Chonavel, 17 386 ; MM. Bonin, P.S., 10 483 ; Moreau, R.P.R., 9 665 ; Nicolet, U.D.F.-C.D.S., 8 227 ; Yvonnet, F.A., 2 486 ; Mme Laupa, L.O., 939 ; M. Delrieu, P.N., 936. — 2e tour : Mme Chonavel, 27 276 ; M. Moreau, 21 136.

1981 : MM Mitterrand, 12 749 ; Marchais, 12 214 ; Giscard, 9 881 ; Chirac, 8 068 ; Lalonde, 2 069 ; Mlle Laguiller, 1 346 ; MM. Crépeau, 1 092 ; Debré, 686 ; Mmes Garaud, 643 ; Bouchardeau, 637. — 2e tour : MM Mitterrand, 31 747 ; Giscard, 19 223.

7e circ. (Montreuil, Rosny-sous-Bois)

Inscr., 76 431 ; votants, 49 897 ; abst., 34,71 % ; suff ex., 49 049.

M. L. Odru, d. s., c. mun. de Montreuil, P.C., 19 055 ; Mme N. Rochet, adj. m. Montreuil, P.S., 13 214 ; MM. F. Goetz, U.N.M.-M.D.S., 11 792 ; J. Moret, ex-R.P.R., 1 925 ; R. Permentier, Alt. 81, 1 030 ; R. Maillet, M.R.G., 774 ; R. Gachon, écol., 749 ; Mmes A. Bordes, L.O., 446 ; M. Maba, C.C.A., 64. BALLOTTAGE.

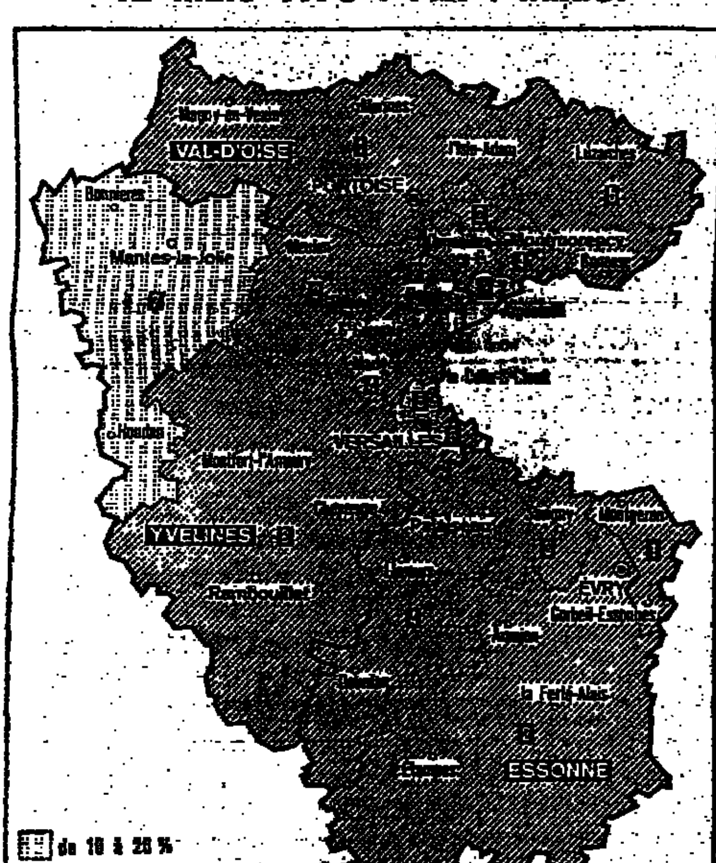
1978 : MM. Odru, 22 830 ; Durand, U.D.F.-C.D.S., 10 587 ; Mme Rochet, 9 578 ; MM. Moret, 8 279 ; Bèche, F.A., 2 338 ; Maillet, 1 220 ; Duportail, P.F.N., 1 192 ; Julia, C.N.I.P.-Div. Maj., 980 ; Mme Bordes, 742 ; MM Brousse, L.C.R., 387 ; Meder, F.N., 306 ; Fernandes, U.O.P.D.P., 118 ; Giovannoni, R.U.C., 38. — 2e tour : MM. Odru, 32 884 ; Durand, 24 401.

1981 : MM. Marchais, 16 681 ; Mitterrand, 14 011 ; Giscard, 11 400 ; Chirac, 9 433 ; Lalonde, 2 659 ; Crépeau, 1 561 ; Mlle Laguiller, 1 400 ; Mme Bouchardeau, 906 ; M. Debré, 754 ; Mme Garaud, 748. — 2e tour : MM. Mitterrand, 38 127 ; Giscard, 22 676.

(Lire la suite page 12.)

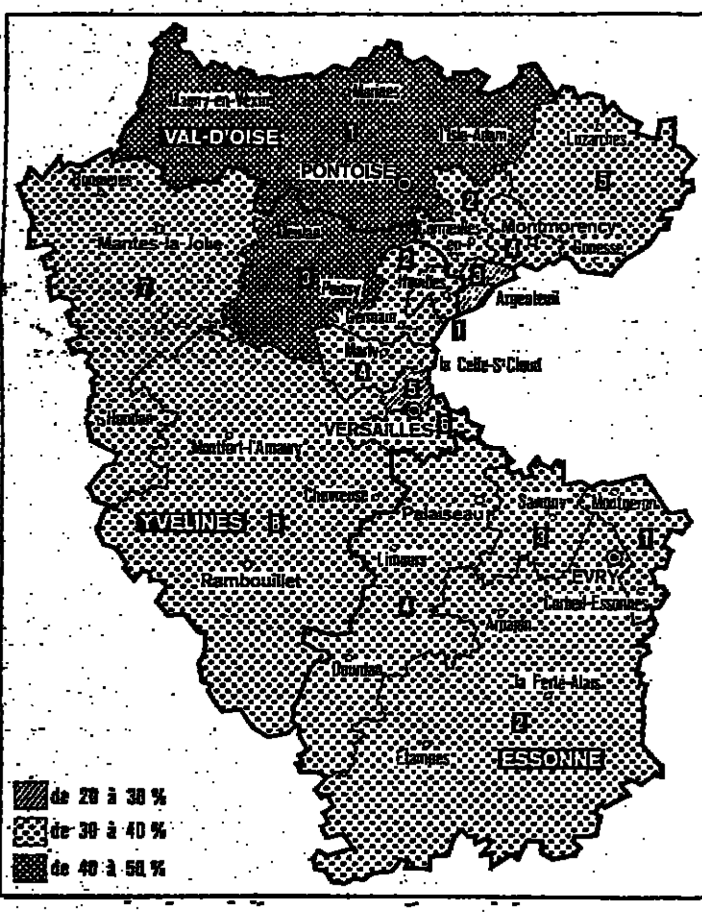
Dans la grande couronne

12 mars 1978 : P.S. + M.R.G.



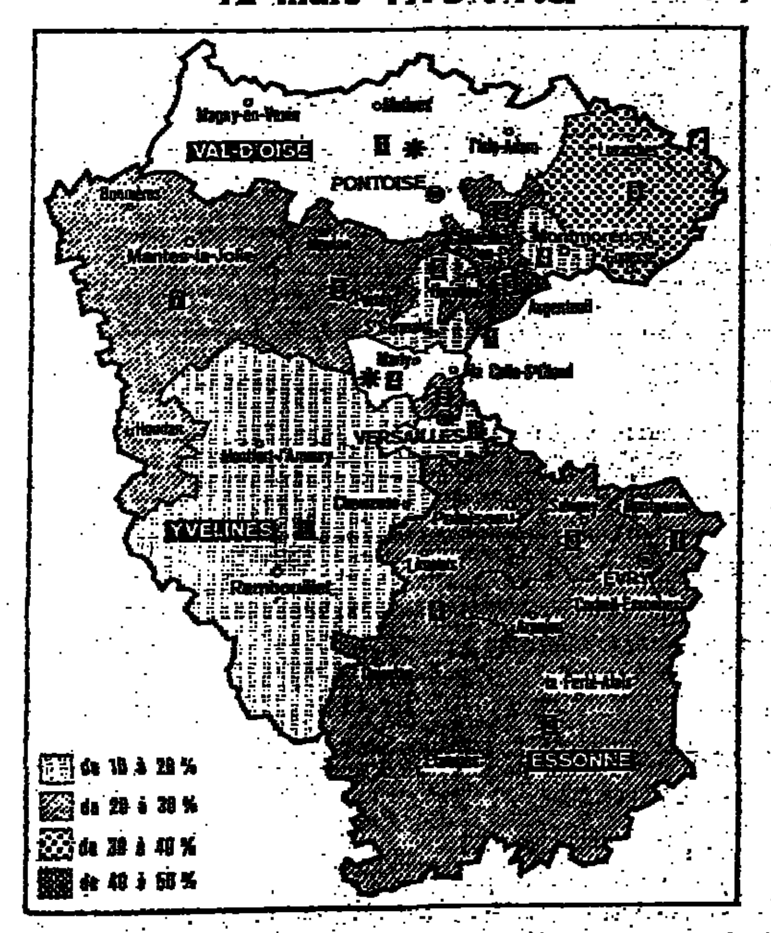
Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

14 juin 1981 : P.S. + M.R.G.



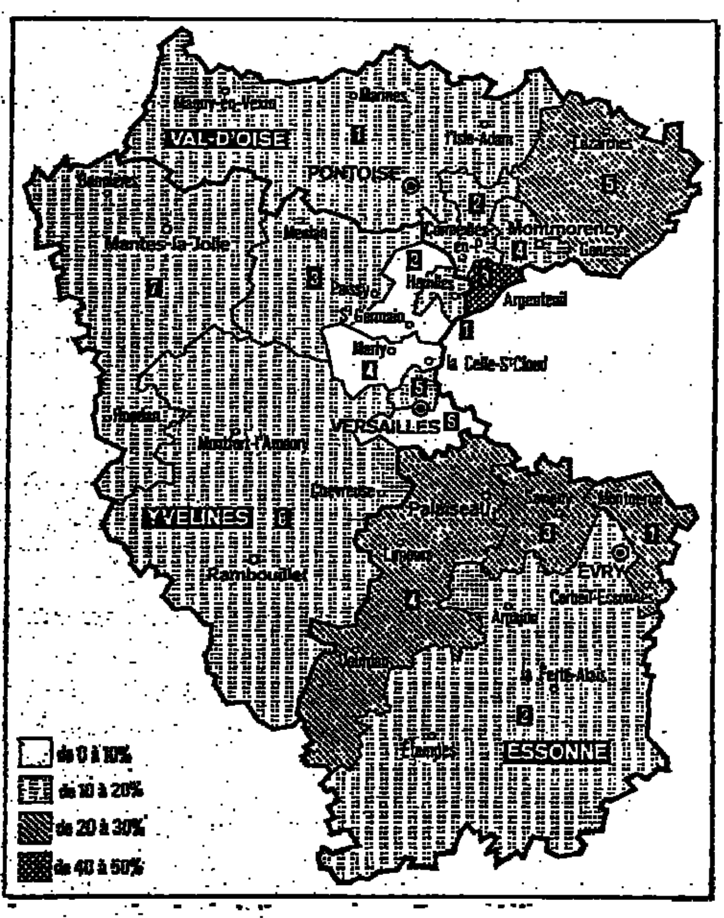
Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

12 mars 1978 : P.C.



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.
★ Le P.C. ne présentait pas de candidat.

14 juin 1981 : P.C.



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

Dans la région parisienne

LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

(Suite de la page 11.)

8e circ. (Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-lès-Gonesse, Villepinte)

Inscr., 118 873 ; votants, 76 974 ; abst., 35,24 % ; suff. ex., 75 357.

MM. F. Asensi, d. s., P.C., 25 986 ; R. Dray, P.S., 23 629 ; A. Robert, U.N.M.-R.P.R., 19 912 ; Mmes A. Dague, écol., 1 675 ; T. Dion, Alt. 81, 1 068 ; MM. G. Hansmetzger, div. g., 1 035 ; R. Magne, M.R.G., 887 ; Y. Guillemot, L.O., 816 ; E. Laupa, div. g., 349. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Ballanger, P.C.F., 34 189 ; Abrioux, R.P.R., 15 442 ; Pipard, P.S., 14 787 ; Leroy, U.D.F.-P.R., 13 863 ; Mme Dion, 2 777 ; MM. Magne, 1 665 ; Guillemot, 1 298 ; Cottinet, F.N., 1 036 ; Mme Wormser, Choisir, 1 028 ; MM. Drouet de la Thibauder, C.N.I.P.-Div. Maj., 905 ; Garson, R.U.C., 138. — 2e tour : MM. Ballanger, 49 079 ; Abrioux, 35 535.

1981 : MM. Mitterrand, 23 937 ; Giscard, *21 822* ; *Marchais*, *18 810* ; Chirac, 17 493 ; Lalonde, 4 847 ; Crépeau, 2 536 ; Mlle Laguiller, 2 114 ; Mme Garaud, 1 580 ; M. Debré, 1 495 ; Mme Bouchardeau, 1 331. — 2e tour : MM. Mitterrand, 55 473 ; Giscard, 43 182.

9e circ. (Gagny, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, Le Raincy)

Inscr., 131 534 ; votants, 89 428 ; abst., 32,01 % ; suff. ex., 88 063.

MM. J. Maheas, m. de Neuilly-sur-Marne, P.S., 31 281 ; E. Raoult, adj. m. du Raincy, U.N.M.-R.P.R., 21 605 ; Mme M.-T. Goutmann, d. s., m. de Noisy-le-Grand, P.C., 19 875 ; M. R. Mege, c. gén. m. de Raincy, U.N.M.-U.D.F., 8 455 ; Mme M.-J. Lorente, écol., 1 512 ; MM. C. Briard, F.N., 1 206 ; T. Martin, Alt. 81, 1 088 ; Mme A. Sala, L.O., 734 ; M. J. Laval, div. g., 633 ; Mmes J. Magne, M.R.G., 428 ; E. Dardenne, écol., 411 ; MM. H. Desmidt, ss étiq., 328 ; T. Delblond, div. g., 292 ; P. Chaponnais, P.F.N., 84. BALLOTTAGE.

1978 : Mme Goutmann, 26 842 ; MM. Valenet, 24 104 ; Vincent, P.S., 23 144 ; Morel, U.D.F.-P.R., 15 694 ; Premat, écol., 3 978 ; Chavignaud, 1 636 ; Bourdeau, 1 588 ; Vieillard, L.O., 1 260 ; Briard, F.N., 1 093 ; Billard, M.D., 856 ; Relais, écol., 627 ; Cordry, O.C.T., 583 ; Desmiot, écol., 397 ; Filhol, F.R.P., 282. — 2e tour : MM. Goutmann, 50 743 ; Valenet, 50 627.

1978 (après annulation par le Conseil constitutionnel) : Mme Goutmann, 27 110 ; MM. Valenet, R.P.R., 25 976 ; Bourdeau, R.U.C., 795 ; Briard, 755 ; Chaponnais, 405. — 2e tour : Mme Goutmann, 32 515 ; M. Valenet, 31 419.

1981 : MM. Mitterrand, 26 937 ; Giscard, 22 898 ; Chirac, 20 210 ; Marchais, 18 199 ; Lalonde, 3 561 ; Mlle Laguiller, 2 785 ; MM. Crépeau, 2 347 ; Debré, 1 599 ; Mmes Garaud, 1 589 ; Bouchardeau, 1 318. — 2e tour : MM. Mitterrand, 62 228 ; Giscard, 46 576.

Le bastion rouge de la banlieue nord et nord-est de Paris avait cédé lors de l'élection présidentielle. Cette fois, il est investi.

Dans la première circonscription, où M. Bonnemaison, P.S., devance Mme Fost, député sortant, maire de Saint-Ouen ; dans la cinquième, où M. Gouhier connaît le même sort face à Mme Neiertz, membre du secrétariat national du P.S. ; dans la sixième, où Mme Chonavel obtient un millier de voix de moins que son rival socialiste, M. Bartolone ; dans la neuvième, où Mme Goutmann, maire de Noisy-le-Grand — élue, il est vrai, de justesse en 1978 — est à plus de 10 000 voix de M. Mahéas, maire socialiste de Villemomble.

Les communistes ont préservé deux sortants : MM. Ralite (troisième) et Niles (quatrième), largement réélus dès le premier tour, et les sièges de MM. Zarka (première) et Asensi (huitième), qui devraient être pourvus dimanche prochain.

Dans la deuxième circonscription, M. Krivine obtient 1,3 % des suffrages et dans la sixième, Mlle Laguiller en recueille 3,75 %.

VAL-DE-MARNE (8)

Députés sortants : MM. Marchais, P.C. ; Fiterman, P.C. ; Gosnat, P.C. ; Franceschi, P.S. ; Beaumont, N.I. ; Nungesser, R.P.R. ; Vivien, R.P.R. ; Kalinsky, P.C.

1re circ. (Cachan, Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif)

Inscr., 78 292 ; votants, 53 968 ; abst., 31,06 % ; suff. ex. 53 295.

MM. G. Marchais, d. s., parl. eur., P.C., 22 477 ; P. Hernu, adj. m. de Cachan, P.S., 14 248 ; J.-M. Tanguy, adj. m. du Kremlin-Bicêtre, U.N.M.-R.P.R., 7 111 ; J.-C. Denne, U.N.M.-C.D.S., 6 848 ; M. Dufumier, Alt. 81, 1 605 ; G. Claudot, L.O., 507 ; C. Knopffer, M.R.G., 399 ; C. Derriennic, ext. g., 100. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Marchais, 27 020 ; Hernu, 10 684 ; Benoist, U.D.F.-P.R., 8 308 ; Mme Lavelle, R.P.R., 7 956 ; MM. Denne, U.D.F.-C.D.S., 3 145 ; Dufumier, 1 428 ; Lecoeur, div. maj., 1 218 ; Collinot, F.N., 596 ; *Pietranti, L.O., 588 ; Mme Ammar,* L.C.R., 547 ; M. Dexant, D.C., 396 ; Mme Suivre, M.D., 330 ; MM. Perret, U.O.P.D.P., 188 ; Lucbert, E.G., 85. — 2e tour : M. Marchais, 37 419.

1981 : MM. Marchais, 20 874 ; Mitterrand, 14 362 ; Giscard, 10 746 ; Chirac, 8 692 ; Lalonde, 2 736 ; Crépeau, 1 464 ; Mlle Laguiller, 1 322 ; Mme Bouchardeau, 951 ; M. Debré, 757 ; Mme Garaud, 753. — 2e tour : MM. Mitterrand, 40 045 ; Giscard, 21 849.

2e circ. (Choisy-le-Roi)

Inscr., 94 686 ; votants, 65 713 ; abst., 30,59 % ; suff. ex., 65 159.

MM. P. Tabanou, m. de l'Haÿ-les-Roses, P.S., 23 555 ; C. Fiterman, d. s., P.C., 18 6?2 ; J. Macé, U.N.M.-R.P.R., 13 175 ; J. Gaudaire, m. de Thiais, U.N.M., 5 238 ; R. Gatel, A.E., 2 015 ; G. Marroncle, Alt. 81, 1 081 ; M. Battais, gaull., 639 ; Mmes D. Riche, L.O., 521 ; C. Termes, écol., 273. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Fiterman, 24 328 ; Tabanou, 19 602 ; Mace, 18 494 ; Mme Sadier, U.D.F.-P.R. 5 208 ; M. Gatel, écol., 3 058 ; Mme Le Roux, F.A., 2 110 ; M. Lavelle, U.G.P., 1 117 ; Mmes Riche, 1 023 ; Klajnbaum, div. maj., 679 ; MM. Barbot, F.N., 440 ; Schmidt, O.C.T., 269, Talmon, R.U.C., 1. — 2e tour : MM. Fiterman, 41 415 ; Mace, 32 065.

1981 : MM. Mitterrand, 20 496 ; Marchais, 15 869 ; Giscard, 15 100 ; Chirac, 12 314 ; Lalonde, 3 669 ; Crépeau, 2 051 ; Mlle Laguiller, 1 797 ; Mmes Bouchardeau, 1 351 ; Garaud, 1 181 ; M. Debré, 1 175. — 2e tour : MM. Mitterrand, 47 182 ; Giscard, 29 915.

3e circ. (Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine)

Inscr., 79 392 ; votants, 55 558 ; abst., 30,02 % ; suff. ex., 54 821.

M. G. Gosnat, d. s., a. min., P.C . 27 523. REELU.

MM. J.-C. Perrot, P.S., 13 955 ; R.-J. Dumas, U.N.M.-R.P.R., 11 010 ; F. Saal, adj. m. de Vigneux, M.R.G., 861 ; R. Rodriguez, Alt. 81, 767 ; R. Legall, L.O., 705.

1978 : MM. Gosnat, 31 278 ; Perrot, 10 801 ; Dumas, 10 397 ; Mme Ordacjl, CNIP-divers maj., 7 390 ; MM. Saal, 1 513 ; Blambert, F.A., 1 122 ; Legall, 987 ; Mme Trat, O.C.T., 591 ; MM. Pollina, F.N., 323 ; Rodriguez, U.O.P.D.P., 202. — 2e tour : MM. Gosnat, 43 792 ; Dumas, 19 955.

1981 : MM. Marchais, 25 023 ; Mitterrand, 14 622 ; Giscard, 9 776 ; Chirac, 7 764 ; Lalonde, 2 524 ; Mlle Laguiller, 1 506 ; M. Crépeau, 1 375 ; Mme Bouchardeau, 895 ; M. Debré, 750 ; *Mme Bouchardeau*, 719. — 2e tour : MM. Mitterrand, 43 769 ; Giscard, 19 995.

4e circ. (Alfortville, Charenton-le-Pont, Maisons-Alfort)

Inscr., 75 572 ; votants, 52 184 ; abst., 30,94 % ; suff. expr., 51 636.

MM. J. Franceschi, d. s., sec. E. aux personnes âgées, m. d'Alfortville, P.S., 21 833 ; A. Griotteray, a. d., a. sec. E., m. de Charenton-le-Pont, U.N.M.-P.R., 20 104 ; J. Denis, parl. eur., P.C., 6 183 ; M. Buron, écol., 2 139 ; J.-M. Collin, F.N., 738 ; C. Lecat, L.O., 639. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Nectoux, U.D.F.-P.R., 18 100 ; Franceschi, 17 597 ; Denis, 12 424 ; Lambert, R.P.R., 8 337 ; Bord, écol., 2 869 ; Thomas, F.A., 1 310 ; Vasseur, L.O., 783 ; Dingreville, M.D., 486 ; Aubin, F.N., 334 ; Lavertu, U.G.P., 303 ; Rollet, U.O.P.D.P., 113. — 2e tour : MM. Franceschi, 33 057 ; Nectoux, 30 027.

1981 : MM. Mitterrand, 16 769 ; Giscard, 14 600 ; Chirac, 11 044 ; Marchais, 8 768 ; Lalonde, 2 757 ; Crépeau, 1 534 ; Mmes Laguiller, 1 455 ; Garaud, 943 ; M. Debré, 917 ; Mme Bouchardeau, 804. — 2e tour : MM. Mitterrand, 34 161 ; Giscard, 27 754.

5e circ. (Créteil, Saint-Maur-des-Fossés)

Inscr., 107 172 ; votants, 73 772 ; abst., 31,16 % ; suff. expr., 72 918.

MM. J.-L. Beaumont, d. s., m. de Saint-Maur-des-Fossés, U.N.M., 31 540 ; L. Cathala, m. *de Créteil, c. gén., P.S., 27 148* ; Mme A. Davisse, P.C., 7 546 ; MM. P. Grosjean, A.E., 3 059 ; M. Jousset, adj. m. de Joinville, Alt. 81, 1 053 ; G. Lahire, P.F.N., 948 ; J. Charpantier, adj. m. de Créteil, M.R.G., 782 ; P. Vollot, L.C.R., 473 ; D. Gendre, L.O., 363 ; J.-L. Bennahmias, C.C.A., 4 ; F. Mazaleyrat, F.N., 2. BALLOTTAGE.

1978 : M. Beaumont, 22 241 ; Mme Lalumière, P.S., 18 097 ; MM. Germa, P.C., 16 512 ; Billotte, R.P.R., 15 916 ; Cuesta, C.E. 78, 5 358 ; Moreau, F.A., 1 215 ; Gosset, R.U.C., 1 014 ; Monin, div. maj., 997 ; Legagneux, F.N., 836 ; Dauce, O.C.T., 780 ; Ellul, P.F.N., 718 ; Chevobbe, L.O., 710 ; Salvaudon, M.D., 509 ; Lemaire, divers, 261. — 2e tour : M. Beaumont, 46 159 ; Mme Lalumière, 40 784.

1981 : MM. Mitterrand, 21 821 ; Giscard, 20 970 ; Chirac, 18 780 ; Marchais, 10 946 ; Lalonde, 4 339 ; Crépeau, 2 237 ; Mlle Laguiller, 1 694 ; M. Debré, 1 597 ; Mmes Garaud, 1 488 ; Bouchardeau, 1 198. — 2e tour : MM. Mitterrand, 44 539 ; Giscard, 43 607.

6e circ. (Champigny, Nogent-sur-Marne)

Inscr., 88 307 ; vot., 60 872 ; abst., 31,06 % ; suffr. expr., 60 392.

MM. R. Nungesser, m. de Nogent-sur-Marne, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 27 876 ; P. Jacquemin, P.S., 15 782 ; G. Poussy, c. gén., P.C., 13 062 ; J. Menant Ecol., 2 040 ; J. Aubert, Alt. 81, 905 ; G. Chauvin, L.O., 388 ; B. Nicolau-Bergeret, M.R.G., 339. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Nungesser, 31 597 ; Poussy, 17 591 ; Descotils, P.S., 11 524 ; Menant, 4 508 ; Mme Le Bricquir, Choisir, 977 ; MM. Siruguet, F.N., 821 ; Chauvin, L.O., 727 ; Vanhove, O.C.T., 715 ; Bourgeois, U.G.P., 648 ; Gabagnon, divers, 370 ; Mme Lafon, R.U.C., 3. — 2e tour : MM. Nungesser, 37 974 ; Poussy, 31 324.

1981 : MM. Giscard, 16 076 ; Mitterrand, 15 461 ; Chirac, 14 326 ; Marchais, 13 753 ; Lalonde, 3 392 ; Crépeau, 1 742 ; Mlle Laguiller, 1 318 ; M. Debré, 1 297 ; Mmes Garaud, 1 169 ; Bouchardeau, 892. — 2e tour : MM. Mitterrand, 36 404 ; Giscard, 33 614.

7e circ. (Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé, Vincennes)

Inscr. 75 616 ; vot., 51 872 ; abst., 31,40 % ; suffr. expr., 51 361.

M. R.-A. Vivien, d. s., a. sec. E., c. gén. U.N.M.-R.P.R., 25 428 ; Mme M.-F. Gerard, P.S., 12 276 ; M. L. Bayeurte, d. s., m. de Fontenay-sous-Bois, c. gén., P.C., 10 599 ; Mme A. Franchomme, Ecol., 1 600 ; M. A. Bunellier, M.R.G., 814 ; Mme C. Balazs, Alt. 81, 644. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Vivien, 15 823 ; Clouet, U.D.F.-P.R., 15 330 ; Bayeurté, 12 596 ; Collet, P.S., 9 022 ; Mme Chaleyat, C.E. 78, 2 243 ; M. Bourdin, divers, 1 006 ; Mme Pépin-Malherbe, P.F.N., 844 ; MM. Bunellier, 841 ; Dones, M.D., 687 ; Mme Duteil, F.A., 609 ; MM. Lainez, L.O., 514 ; Dubois, écol., 218 ; Ouzou, F.N., 182 ; Faure, F.R.P., 110. — 2e tour : MM. Vivien, 34 464 ; Bayeurté, 23 970.

1981 : MM. Giscard, 15 694 ; Mitterrand, 13 502 ; Chirac, 13 380 ; Marchais, 8 283 ; Lalonde, 2 764 ; Crépeau, 1 506 ; Debré, 1 150 ; Mme Garaud, 1 128 ; Mlle Laguiller, 1 100 ; Mme Bouchardeau, 858. — 2e tour : MM. Giscard, 31 920 ; Mitterrand, 28 520.

8e circ. (Chennevières-sur-Marne, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges)

Inscr., 119 206 ; vot., 83 457 ; abst., 29,98 % ; suffr. expr., 81 806.

MM. J.-M. Poirier, m. de Sucy-en-Brie, c. gén., U.N.M.-P.R., 37 535 ; Mme P. Nevoux, P.S., 23 138 ; M. Kalinsky, d. s., P.C., 21 727 ; Mme C. Bonnel, A.E., 3 020 ; MM. A. Jondeau, adj. au m. de *Villiers-sur-Marne, Alt. 81, 1 944* ; J.-C. Besse, Gaull., 1 418 ; B. Marchand, div. d., 1 185 ; Mme F Moulin, P.F.N., 767 ; MM. J.-M. Duval, adj. au m. de Villeneuve-Saint-Georges, div. g., 549 ; D. Geindreau, L.O., 523. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Kalinsky, 27 048 ; Lucas, U.D.F.-P.R., 22 157 ; Campuzan, P.S., 18 626 ; Kasperelt, R.P.R., 16 152 ; Parisot, C.E. 78, 5 173 ; Nogrette, L.O., 1 704 ; Chalayé, U.G.P., 1 004 ; Garel, F.A., 931 ; Albertini, L.C.R., 605 ; Mme Coltinet, F.N., 411. — 2e tour : MM. Kalinsky, 47 002 ; Lucas, 46 241.

Le parti communiste plus encore que l'U.N.M. aura fait les frais de la dynamique des présidentielles.

Dans la première circonscription M. Marchais, bien qu'arrivant en tête, perd 4 500 voix par rapport à 1978 (42,17 % contre 43,3 %) alors que M. Patrice Hernu gagne 3 600 voix (26,73 % contre 17,1 %). Il faut noter que le candidat socialiste arrive largement en tête au Kremlin-Bicêtre, seule commune modérée du secteur. Le retrait de M. Hernu permettra à M. Marchais de l'emporter au second tour.

M. Georges Gosnat (P.C.), seul élu du premier tour, a vu fondre lui aussi son électorat (moins de 3 700 voix) alors que M. Jean-Claude Perrot (P.S.) en gagnait 3 100. Partout ailleurs le P.C. subit des revers. Le plus spectaculaire concerne celui de M. Charles Fiterman. Comme prévu, le numéro deux du P.C. est devancé par M. Pierre Tabanou (P.S.) qui voit son score augmenter de 4 000 voix alors que le candidat communiste en perd 6 000.

Plus surprenants sont les scores du P.C. dans les sixième et septième circonscriptions. Le P.S. y présentait des candidats peu connus : M. Piere Jacquemin et Mme Marie-Françoise Gérard alors que le parti communiste alignait deux élus, MM. Guy Poussy (conseiller général) et Louis Bayeurte (conseiller général et maire de Fontenay-sous-Bois). Chacun d'eux a été devancé.

MM. Roland Nungesser et Robert André-Vivien vont, cette fois changer d'adversaires. La lutte sera difficile pour le maire de Nogent qui, malgré un beau résultat, devra batailler ferme. L'avance de M. Vivien (49,51 % des suffrages) paraît trop importante pour qu'il soit menacé.

Tout reste possible dans la cinquième circonscription où M. Jean-Louis Beaumont (U.N.M.) a mieux résisté que prévu à M. Laurent Cathala (P.S.). Une fois de plus le candidat du P.C. arrive troisième à Joinville-le-Pont derrière les candidats U.N.M. et socialiste.

Dans la quatrième circonscription, M. Joseph Franceschi (P.S.) qui arrivait régulièrement deuxième au premier tour derrière le candidat de l'ex-majorité, passe cette fois en tête, gagnant 4 000 voix. Son concurrent direct, M. Alain Griotteray (U.N.M.) en gagne 2 000.

Desincidents ont été signalés à Fontenay-sous-Bois, où deux assesseurs de M. Vivien auraient été frappés. Mais il y en a eu de plus graves dans la huitième circonscription. A 3 h. 15 les résultats officiels n'étaient toujours pas communiqués à la préfecture. A Villeneuve-le-Roi, ville dont M. Maxime Kalinsky (P.C.) fut le maire, au onzième bureau de vote 909 enveloppes ont été décomptées alors qu'il n'y avait que 725 émargements. Les résultats enregistrés dans cette commune donnent, curieusement 4 337 voix au parti communiste, alors que la candidate du P.S. n'en compte que 1 568.

A Limeil-Brévannes le maire, M. Guy Berjal (P.C.) s'est enfermé dans une pièce de la mairie, refusant de livrer les résultats. Selon certains résultats officieux, Mme Paulette Nevoux (P.S.) précéderait M. Kalinsky. Selon d'autres, la situation serait inverse. M. Poirier (U.N.M.) étant, dans tous les cas, en tête.

هكذا من الأصل

DU PREMIER TOUR

Dans la région parisienne

VAL-D'OISE (5)

Députés sortants : MM. Richard, P.S. ; Delalande, R.P.R. ; Montdargent, P.C. ; Petit, U.D.F.-*C.D.S. ; Canacos, P.C.*

1re circ. (L'Isle-Adam, Pontoise)

Insc., 116 571 ; votants, 83 308 ; abst., 28,53 % ; suff. ex., 81 523.

MM. A. Richard, d. s., m. de Saint-Ouen-l'Aumône, P.S., 36 152 ; J.-P. Lachenaud, m. de Pontoise, U.N.M.-U.D.F., 32 492 ; M. Vallade, m. de Pierrelaye, P.C., 10 208 ; B. Roussel, Alt. 81, 1 319 ; P. Domart, L.C.R., 1 251 ; R. Girard, C.N.I.P., 100 ; M. Drivaud, F.N., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Poniatowski, U.D.F.-P.R., 32 740 ; Richard, P.S., 20 174 ; Gallet, U.G.P., sout. P.C., 14 921 ; Tessier, R.P.R., 5 536 ; Stere Bellinger, Ecol., 4 981 ; Ancellet, M.R.G., 1 833 ; Godchau, L.C.R., 1 692 ; Mercier, L.O., 1 452 ; Cenzy, P.S.D., 1 086 ; Bourchy, F.A., 978 ; Cuignache, P.F.N., 810 ; Mme Rollin, div., 630 ; MM. Bosdard, U.O.P.D.P., 234 ; Varenne, F.N., 234. — 2e tour : MM. Richard, 45 368 ; Poniatowski, 44 227.

1981 : MM. Giscard, 24 589 ; Mitterrand, 24 345 ; Chirac, 16 263 ; Marchais, 15 636 ; Lalonde, 4 802 ; Crépeau, 2 719 ; Mlle Laguiller, 2 461 ; M. Debré, 1 734 ; Mmes Garaud, 1 655 ; Bouchardeau, 1 243. — 2e tour : MM. Mitterrand, 53 549 ; Giscard, 45 178.

2e circ. (Sannois, Franconville, Taverny)

Inscr., 88 489 ; votants, 62 834 ; abst., 28,99 % ; suff. ex., 62 350.

MM. J.-P. Delalande, d. s., adj. m. d'Herblay, U.N.M.-R.P.R., 25 335 ; J.-P. Le Coadic, m. de Taverny, P.S., 20 269 ; C. Weber, c. gén., a. d., P.C., 12 129 ; Y. Paternotte, écol., 2 900 ; J.-P. Barentin, Alt. 81, 625 ; G. Orget, P.F.N., 562 ; R. Grossot, F.N., 530. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Weber, 17 824 ; Delalande, 16 573 ; Le Coadic, 12 730 ; Garcia, U.D.F.-Rad., 10 761 ; Amice, Ecol., 5 272 ; Maillard, M.R.G., 1 179 ; Lejars, L.O., 858 ; Orgat, div., 741 ; Mme Lippus, M.D., 613 ; MM. Grossot, 442 ; Martin, U.G.P., 386. — 2e tour : MM. Delalande, 34 771 ; Weber, 32 796.

1981 : MM. Mitterrand, 18 238 ; Giscard, 17 048 ; Chirac, 13 285 ; Marchais, 11 722 ; Lalonde, 4 053 ; Crépeau, 2 074 ; Mlle Laguiller, 1 719 ; M. Debré, 1 283 ; Mmes Garaud, 1 272 ; Bouchardeau, 916. — 2e tour : MM. Mitterrand, 40 388 ; Giscard, 34 047.

3e circ. (Argenteuil, Bezons)

Inscr., 68 613 ; votants, 47 871 ; abst., 30,23 % ; suff. exp., 47 275.

MM. R. Montdargent, d. s., m. d'Argenteuil, P.C., 22 354 ; P.-Y. Le Charny, P.S., 12 009 ; J.-N. Bongau, U.N.M.-R.P.R., 9 446 ; M. Aussel, écol., 2 162 ; C. Sarthe-Moureou, Alt. 81, 771 ; Mme M. Payet, L.O., 533. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Montdargent, 25 758 ; Roland, R.P.R., 15 571 ; Lecharny, 7 980 ; Allain, C.E. 78, 3 143 ; Richard, P.S.D., 887 ; Parage, F.A., 830 ; Curtenelle, L.O., 758 ; Ohadia, L.C.R., 351. — 2e tour : MM. Montdargent, 34 012 ; Roland, 19 422.

1981 : MM. Marchais, 18 574 ; Mitterrand, 12 613 ; Giscard, 9 978 ; Chirac, 6 888 ; Lalonde, 2 482 ; Mlle Laguiller, 1 363 ; M. Crépeau, 1 340 ; Mme Garaud, 705 ; M. Debré, 694 ; Mme Bouchardeau, 674. — 2e tour : MM. Mitterrand, 36 810 ; Giscard, 18 739.

4e circ. (Enghien-les-Bains, Montmorency)

Inscr., 108 111 ; votants, 76 394 ; abst., 29,33 % ; suff. ex., 75 711.

M. A. Petit, d. s., m. d'Eaubonne, U.N.M.-C.D.S., 35 764 ; Mme M.-F. Lecuir, c. gén., P.S., 25 786 ; M. F. Combe, c. gén., P.C., 9 577 ; Mme A. Alligier, Ecol., 3 341 ; M. F. Marmèche, Alt. 81, 1 243. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Petit, 18 656 ; Maire, P.S., 15 295 ; Combes, 14 827 ; Sabatier, R.P.R., 13 936 ; Ribière, div. maj., 8 678 ; Beauvais, C.E. 78, 4 858 ; Gayet, M.R.G., 3 636 ; Girard, P.S.D., 2 035 ; Marmeche, 1 149 ; Mmes Ruat, P.F.N., 1 027 ; Vidal, Choisir, 976 ; M. Barrat, M.D., 768 ; Mme Hymbert, L.O., 736. — 2e tour : MM. Petit, 48 127 ; Maire, 40 049.

1981 : MM. Giscard, 22 850 ; Mitterrand, 21 585 ; Chirac, 17 728 ; Marchais, 10 497 ; Lalonde, 4 762 ; Crépeau, 2 755 ; Mlle Laguiller, 1 815 ; M. Debré, 1 855 ; Mmes Garaud, 1 634 ; Bouchardeau, 1 269. 2e tour : MM. Mitterrand, 45 099 ; Giscard, 45 051.

5e circ. (Gonesse, Sarcelles)

Inscr., 152 840 ; votants, 101 207 ; abst., 33,78 % ; suff. ex., 99 692.

MM. M. Coffineau, m. de Bouffémont, s. nat. du P.S., chargé des entreprises, P.S., 34 199 ; R. Lamontagne, c. gén., U.N.M.-U.N.M., 32 009 ; H. Canacos, d. s., m. de Sarcelles, P.C., 26 801 ; Mmes D. Senot, écol., 3 649 ; D. Blondel, Alt. 81, 1 618 ; M. Cohen, L.O., 1 136 ; M. M.-C. Bigel, P.S.D., 280. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Canacos, 34 953 ; Deforge, R.P.R., 26 035 ; Jaurrey, P.S., 23 923 ; Gigol, U.D.F., 16 566 ; Bigel, 4 805 ; Pringot, F.A., 3 484 ; Valentino, L.O., 1 621 ; Théodore, div. m., 932 ; Zebboudj, D.C., 772 ; Martily, O.C.T., 544 ; Firetto, R.U.C., 433 ; Meunier, divers, 72. — 2e tour : MM. Canacos, 61 401 ; Deforge, 52 210.

1981 : MM Mitterrand, 33 828 ; Giscard, 25 481 ; Marchais, 24 222 ; Chirac, 20 023 ; Lalonde, 5 703 ; Crépeau, 3 032 ; Mlle Laguiller, 2 814 ; M. Debré, 1 701 ; Mmes Garaud, 1 643 ; Bouchardeau, 1 594. — 2e tour : MM. Mitterrand, 76 649 ; Giscard, 48 709.

Ballottage dans les cinq circonscription du Val-d'Oise où la dynamique socialiste a joué à plein, réalisant, du moins au terme de ce premier tour, tous les pronostics qui avaient été avancés à partir de l'élection présidentielle. Ainsi, dans la seconde circonscription, le député sortant, Jean-Pierre Delalande, U.N.M.-R.P.R., obtient 49,63 % des voix, tandis que les candidats de la gauche réunis font 51,96 % avec en tête Jean-Pierre Le Coadic, maire socialiste de Taverny. Par ailleurs, dans la cinquième circonscription, le candidat socialiste, Michel Coffineau, maire de Bouffémont et secrétaire national aux entreprises, devance le député communiste sortant, Henry Canacos, de 7 398 voix. Les partis de la nouvelle majorité obtiennent 63,96 % face à Raymond Lamontagne, candidat U.N.M., qui rallie 32,10 % des suffrages.

Avant le premier tour on prêtait au parti socialiste l'intention de laisser son siège au député communiste sortant de la circonscription s'il était devancé par M. Michel Coffineau.

Dans la première circonscription, Alain Richard, député socialiste sortant, double presque son score de 1978, avec 44,34 % des suffrages, tandis que l'ensemble de la gauche obtient 60 %.

En face, M. Jean-Philippe Lachenaud, maire de Pontoise, U.N.M., n'obtient que 39,85 % des suffrages. M. Robert Montdargent, député communiste sortant de la circonscription d'Argenteuil, remporte 47,28 % des suffrages. A son habitude, serait-on tenté de dire !

La quatrième circonscription est celle où le pronostic est le plus incertain. M. André Petit, député sortant, U.N.M., maire d'Eaubonne, totalise 47,23 % des voix, tandis que Mme Marie-France Lecuir (P.S.), conseillère générale de Pontoise, parachutée dans une autre circonscription que la sienne, obtient 34,05 % des suffrages. Avec les voix communistes et celles du P.S.U. elle totalise 48,34 % des suffrages. Il faudra compter avec les voix des écologistes qui ont voté pour Mme Andrée Alligier, candidate parachutée et non soutenue par des mouvements écologistes ainsi qu'avec les abstentionnistes qui représentent ici 29,34 % des inscrits. Mais dans sa ville même d'Eaubonne, M. André Petit arrive après les partis de gauche qui le devancent de 17 voix. Dans le Val-d'Oise, les taux d'abstentions varient de 28,70 % dans la première circonscription, à 33,79 % dans la cinquième circonscription.

SEINE-ET-MARNE (5)

Députés sortants : MM. Vivien, P.S. ; Bordu, P.C. ; Hérand, U.D.F.-P.R. ; Eymard-Duvernay, app. R.P.R. *(suppl. se représ. comme suppl. de M. Peyrefitte)* ; Julia, R.P.R.

1re circ. (Melun)

Inscr., 160 905 ; vot., 111 524 ; abst., 30,68 % ; suffr. ex., 110 192.

MM. A. Vivien, d.s., m. de Combes-la-Ville, c. gén., P.S., 53 317 ; J. Maziol, d. p., a. min., U.N.M.-R.P.R., 42 731 ; R. Laporte, m. de Dammarie-lès-Lys, P.C., 11 540 ; C. Bauchet, Alt. 81, 2 604. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Vivien, 35 493 ; Dayant, R.P.R., 33 398 ; Laporte, 20 000 ; Mollard, U.D.F.-C.D.S., 17 626 ; Laugier, C.E. 78, 6 295 ; Mme Leinard, F.A., 1 871 ; MM. Heline, P.S.D., 1 532 ; Rolland, L.O., 1 254 ; Chalot, L.C.R., 667 ; Carrère, F.R.P., 634 ; Landrin, U.O.P.D.P., 248. — 2e tour : MM. Vivien, 62 914 ; Dayant, 58 867.

1981 : MM. Mitterrand, 35 529 ; Giscard, 31 592 ; Chirac, 24 490 ; Marchais, 17 578 ; Lalonde, 6 580 ; Crépeau, 3 657 ; Mlle Laguiller, 2 855 ; M. Debré, 2 242 ; Mmes Garaud, 2 208 ; Bouchardeau, 1 896. — 2e tour : MM. Mitterrand, 72 529 ; Giscard, 61 692.

2e circ. (Chelles, Lagny)

Inscr., 127 759 ; vot., 87 038 ; abst., 31,87 % ; suffr. ex., 86 128.

MM. J.-P. Fourre, c. gén., P.S., 30 268 ; G. Bordu, d.s., m. de Chelles, P.C., 20 358 ; C. Charlet, U.N.M.-R.P.R., 19 449 ; M. Laurent, U.N.M.-rad., 10 786 ; G. Simon, A. E., 2 932 ; Mme M. Rebeaux, L.O., 870 ; M. J. Guyot, écol., 848 ; Mme L. Vaissière, gaull., 625. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bordu, 27 898 ; Durand Labrunie, R.P.R., 20 374 ; Fourré, 17 309 ; Laurent, 15 764 ; Mme Grosbois, F.A., 4 621 ; MM. Leboeuf, M.R.G., 2 940 ; Brisson, L.O., 1 558 ; Mmes Bosredon-Péron, D.C., 1 063 ; Vidaline, F.R.P., 781 ; M. Baudouin, U.O.P.D.P., 464. — 2e tour : MM. Bordu, 48 740 ; Durand Labrunie, 44 017.

1981 : MM. Mitterrand, 26 588 ; Giscard, 22 433 ; Marchais, 19 276 ; Chirac, 18 419 ; Lalonde, 5 428 ; Crépeau, 2 784 ; Mlle Laguiller, 2 482 ; M. Debré, 1 603 ; Mmes Garaud, 1 514 ; Bouchardeau, 1 183. — 2e tour : MM. Mitterrand, 61 551 ; Giscard, 44 684.

3e circ. (Meaux)

Inscr., 94 819 ; vot., 68 190 ; abst., 28,08 % ; suffr. ex., 67 340.

MM. R. Hérand, d.s., U.N.M.-P.R., 31 273 ; R. Le Foll, c. gén., P.S., 25 968 ; J. Bevilacqua, m. de La Ferté-sous-Jouarre, P.C., 8 348 ; C. Brossier, M.R.G., 1 753. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Le Foll, 20 192 ; Héraud, 17 291 ; Bournazel, R.P.R., 16 670 ; Blanchemanche, P.C., 12 679 ; Mme Lambert, L.O., 1 880 ; MM. Dudard, M.D., 1 371 ; Dhuit, C.E. 78, 1 082 ; Lemaire, D.C., 992 ; Mme Bobbio, L.C.R., 619 ; M. Bouthillier, F.R.P., 568. — 2e tour : MM. Hérand, 39 107 ; Le Foll, 38 408.

1981 : MM. Giscard, 21 709 ; Mitterrand, 18 402 ; Chirac, 14 546 ; Marchais, 10 899 ; Lalonde, 3 296 ; Mlle Laguiller, 1 916 ; MM. Crépeau, 1 903 ; Debré, 1 282 ; Mmes Garaud, 1 138 ; Bouchardeau, 654. — 2e tour : MM. Giscard, 39 450 ; Mitterrand, 39 381.

4e circ. (Provins)

Inscr., 75 081 ; vot., 55 986. abst., 25,43 % ; suffr. ex., 55 233.

MM. A. Peyrefitte, a. d., anc. min., m. de Provins, U.N.M.-R.P.R., 26 527 ; M. Promion, m. de Gurcy-le-Châtel, c. gén., P.S., 15 875 ; J. Alvarez, m. de Montereau, P.C., 9 615 ; J. Blache, adj. au m. de Montereau, gaull., 1 291 ; M. Scarbonchi, M.R.G., 1 176 ; Mme C. Cauquil, L.O., 749. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Peyrefitte, 30 873 ; Alvarez, 14 406 ; Scarbonchi, 10 066 ; Blache, 1 522 ; Amiot, L.O., 1 478 ; Henry, F.A., 759.

1981 : MM. Giscard, 17 208 ; Mitterrand, 13 921 ; Chirac, 11 527 ; Marchais, 10 734 ; Lalonde, 2 221 ; Mlle Laguiller, 1 598 ; MM. Crépeau, 1 345 ; Debré, 1 095 ; Mmes Garaud, 881 ; Bouchardeau, 507. — 2e tour : MM. Mitterrand, 31 806 ; Giscard, 31 179.

5e circ. (Fontainebleau)

Inscr., 79 561 ; vot., 57 231 ; abst., 28,06 % ; suffr. ex., 56 671.

M. D. Julia, d.s., U.N.M.-R.P.R., 31 137. REELU.

MM. J. Grattier, m. de Nemours, P.S., 18 163 ; M. Chaland, P.C., 5 219 ; L. Dailly, M.R.G., 2 152.

1978 : M. Julia, 29 504 ; Mme Girard, P.S., 12 678 ; MM. Chaland, 10 015 ; Richard, div. maj., 3 916 ; Dayez, C.E. 78, 2 448 ; Gueugnot, R.U.C., 1 182 ; Legall, L.O., 1 107 ; Mmes Chich, F.A., 838 ; Ngynen, Choisir, 594 ; M. Combes, U.G.P., 509. — 2e tour : Julia, 37 190 ; Mme Girard, 26 303.

1981 : MM. Giscard, 18 664 ; Mitterrand, *14 515 ; Chirac, 13 530* ; Marchais, 7 684 ; Lalonde, 2 838 ; Crépeau, 1 680 ; Mlle Laguiller, 1 595 ; Mme Garaud, 1 234 ; M. Debré, 1 230 ; Mme Bouchardeau, 696. — 2e tour : MM. Giscard, 35 339 ; Mitterrand, 30 672.

La poussée socialiste, qui s'était manifestée lors de l'élection présidentielle s'est confirmée. Elle n'a toutefois pas empêché la réélection de M. Didier Julia (U.N.M.-R.P.R.) avec plus de 54 % des suffrages dans la circonscription de Fontainebleau, mais n'a pu assurer celle de M. Alain Vivien, P.S., dans la première circonscription. A Dammarie-les-Lys, ville dont le maire est M. Laporte, P.C., M. Vivien arrive en tête. La progression du parti socialiste est aussi sensible dans la circonscription de Meaux, où l'élection de M. Le Foll ne pourrait guère être contrariée que par u nmauvais report des voix communistes, en dépit du bon score du député sortant, M. Héraud, U.D.F.

Dans la quatrième circonscription, le duel s'annonce serré entre l'ancien ministre de la justice, M. Alain Peyrefitte, qui compte au second tour sur le renfort de très nombreux abstentionnistes, et le candidat socialiste, M. Marc Promion, qui devance d'une part le candidat du M.R.G., d'autre part celui du P.C., M. Alvarez, maire de Montereau. En 1978, le P.S. n'avait pas de candidat dans cette circonscription.

Le candidat socialiste arrive également en tête dans la deuxième circonscription devant M. Gérard Bordu, député sortant, P.C., avec plus de 11 points de pourcentage : l'élection de M. Jean-Pierre Fourré devrait se faire sans difficulté.

YVELINES

Députés sortants : MM. Bourson, U.D.F.-P.R. ; Péricard, R.P.R. ; Rocard, P.S. ; Lauriol, R.P.R. ; Pinte, R.P.R. ; Wagner, R.P.R. ; Coumel, R.P.R. *(suppl. de M. Ribes qui se représ.)* ; About, U.D.F.-P.R.

1re circ. (Houilles, Maisons-Laffitte)

Inscr., 69 236 ; votants, 48 543 ; abst., 29,88 % ; suff. ex., 48 148.

MM. P. Bourson, d. s., U.N.M.-P.R., 21 141 ; J. Le Gars, P.S., 15 471 ; F. Hilsum, c. gén., P.C., 8 669 ; Mmes P. Molet, écol., 877 ; S. Berneron, écol., 852 ; MM. J. Frenot, F.N., 688 ; D. Vidal, div. g., 237 ; P. Lecomte, C.C.A., 213. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bourson, 15 176 ; Hilsum, 13 122 ; Le Gars, 10 540 ; Bachelier, R.P.R., 8 392 ; de La Vaissière, div. maj., 1 373 ; Freydt, Ecol., 1 341 ; Mmes Berneron, 1 162 ; Lauret, F.A., 841 ; Neuville, L.O., 577 ; MM. Cozzolino, F.N., 537 ; Laspougeas, L.C.R., 413 ; Bonnel, D.C., 384 ; Clop, U.G.P., 347. — 2e tour : MM. Bourson, 30 273 ; Hilsum, 24 845.

1981 : MM. Giscard, 14 580 ; Mitterrand, 12 761 ; Chirac, 10 186 ; Marchais, 8 828 ; Lalonde, 2 777 ; Crépeau, 1 590 ; Mlle Laguiller, 1 168 ; M. Debré, 1 029 ; Mmes Garaud, 1 017 ; Bouchardeau, 820. — 2e tour : MM. Mitterrand, 29 113 ; Giscard, 27 977.

2e circ. (Chatou, Saint-Germain-en-Laye)

Inscr., 92 583 ; votants, 65 170 ; abst., 29,59 % ; suff. ex., 64 421.

M. Péricard, d. s., m. de Saint-Germain-en-Laye, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 38 495. REELU.

Mme J. Penez, P.S., 19 443 ; MM. P. Soulat, m. d'Achères, P.C., 6 425 ; P. Ferre, P.F.N., 780 ; T. Rogister, F.N., 718 ; M. Mercante, ss. étiq., 580.

1978 : MM. Péricard, 31 947 ; Lemettre, P.S., 14 531 ; Soulat, 10 342 ; Consigny, U.D.F.-Rad., 8 352 ; Chauvigné, M.D., 1 913 ; Mme Nedelec, Choisir, 1 571 ; MM. Tatibouet, L.O., 1 304 ; Tomitch, P.F.N., 1 133 ; Rogister, 708. — 2e tour : MM. Péricard, 44 196 ; Lemettre, 27 769.

1981 : MM. Giscard, 21 807 ; Chirac, 17 274 ; Mitterrand, 15 939 ; Marchais, 6 457 ; Lalonde, 4 079 ; Crépeau, 2 280 ; Mme Garand, 1 734 ; M. Debré, 1 695 ; Mlle Laguiller, 1 266 ; Mme Bouchardeau, 1 069. — 2e tour : MM. Giscard, 44 232 ; Mitterrand, 32 049.

3e circ. (Conflans-Sainte-Honorine)

Inscr., 122 261 ; votants, 84 019 ; abst., 31,27 % ; suff. ex., 82 983.

MM. Rocard, d. s., min. E., min. du plan, m. de Conflans-Sainte-Honorine, P.S., 39 892 ; B. Mégret, U.N.M.-R.P.R., 21 331 ; M. Humbert, m. de Mareil-Manldre, U.N.M.-U.D.F., 10 518 ; R. Le Toullec, m. des Mureaux, c. gén., P.C., 10 031 ; A. Luguet, L.O., 1 093 ; E. Deriaz, F.N., 118. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Rocard, 25 277 ; Godon, R.P.R., 24 782 ; Tricart, P.C., 20 225 ; de la Bretesche, U.D.F.-P.R., 13 672 ; Poli, Ecol., 3 009 ; Tabakhoff, C.E. 78, 1 990 ; Rep, P.F.N., 1 181 ; Guéroult, L.O., 1 077 ; Mme Gruson, Ecol., 995 ; MM. Daudet, P.S.D., 963 ; Andrivet, F.A., 744 ; Mme Lauret, O.C.T., 602 ; MM. Dufraisse, F.N., 569 ; Gutman, div. maj., 149 ; Schlegel, C.N.I.P.-Div. maj., 2. — 2e tour : MM. Rocard, 51 539 ; Godon, 45 731.

1981 : MM. Mitterrand, 26 932 ; Giscard, 23 667 ; Chirac, 18 156 ; Marchais, 11 260 ; Lalonde, 4 610 ; Crépeau, 2 920 ; Mmes Laguiller, 2 412 ; Garaud, 1 724 ; M. Debré, 1 606 ; Mme Bouchardeau, 1 133. — 2e tour : MM. Mitterrand, 55 831 ; Giscard, 45 654.

4e circ. (La Celle-Saint-Cloud, Marly)

Inscr., 83 474 ; votants, 59 120 ; abst., 29,17 % ; suff. ex., 58 618.

M. M. Lauriol, d. s., m. de Davron, U.N.M.-R.P.R., 31 821. REELU.

Mmes B. Ragot, P.S., 16 707 ; J. Thomas-Flores, m. des Clayes-sous-Bois, c. gén., P.C., 4 271 ; M. G. Bodu, A.E., 2 470 ; Mme D. Sacriste, M.R.G., 1 814 ; MM. B. Besançon, Alt. 81, 1 533 ; M. Jacomella, P.F.N., 2.

1978 : MM. Lauriol, 19 551 ; Berthet, U.D.F.-P.R., 15 284 ; Valéry, P.S., 15 281 ; Depaquit, F.A., sout. P.C., 5 442 ; Mmes Corbeau, C.E. 78, 5 004 ; Sala, L.O., 1 077 ; MM. Duriez, Choisir, 1 073 ; Robert, P.F.N., 1 014 ; Pietreschi, F.N., 349. — 2e tour : MM Lauriol, 38 584 ; Valéry, 25 661.

1981 : MM. Giscard, 18 942 ; Chirac, 16 279 ; Mitterrand, 15 226 ; Marchais, 5 205 ; Lalonde, 3 617 ; Crépeau, 2 101 ; Mme Garaud, 1 601 ; M. Debré, 1 459 ; Mmes Bouchardeau, 1 172 ; Laguiller, 1 149. — 2e tour : MM. Giscard, 39 519 ; Mitterrand, 29 579.

5e circ. (Versailles-Nord et Ouest)

Inscr., 66 048 ; votants, 46 431 ; abst., 29,70 % ; suff. ex., 46 143.

M. E. Pinte, d.s., adj. m. de Versailles, U.N.M.-R.P.R., 24 817. REELU.

MM. A. Bron, P.S., 11 548 ; J. Cuguen, m. de Saint-Cyr-l'Ecole, P.C., 6 485 ; A. Hautot, Ecol., 1 344 ; *G. Martini*, F.N., 686 ; M. Curot, div. d., 682 ; J.-J. Ughetto, Alt. 81, 581.

1978 : MM. Pinte, 15 552 ; Destremau, U.D.F.-P.R., 11 395 ; Cuguen, 10 486 ; Mme Questiaux, P.S., 8 203 ; MM. Hautot, 3 068 ; Tremblay, D.C., 1 480 ; Ughetto, 817 ; Landrae, F.N., 664 ; Mme Herout, L.O., 528. — 2e tour : MM. Pinte, 32 279 ; Cuguen, 19 429.

1981 : MM. Giscard, 15 874 ; Chirac, 12 240 ; Mitterrand, 10 859 ; Marchais, 5 529 ; Lalonde, 2 479 ; Crépeau, 1 507 ; Debré, 1 218 ; Mmes Garaud, 1 145 ; Laguiller, 843 ; Bouchardeau, 827. — 2e tour : MM. Giscard, 31 453 ; Mitterrand, 22 913.

6e circ. (Versailles-Sud et Est)

Inscr., 65 944 ; votants, 46 603 ; abst., 29,32 % ; suff. ex., 46 107.

M. R. Wagner, d.s., m. de Vélizy, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 24 032. REELU.

MM. R. Nadaus, adj. m. de Guyancourt, P.S., 16 015 ; R. Rondeau, m. de Guyancourt, P.C., 3 912 ; M.-H. Arnaud, Alt. 81, 978 ; B. Nicolaïeff, M.D., 718 ; J.-M. Taicher, div. d., 452.

1978 : MM. Wagner, 16 367 ; Toutain, U.D.F.-Rad., 10 611 ; Nadaus, 10 311 ; Mme Certano, P.C.F., 7 304 ; M. Arnaud, 1 234 ; Mme Breuil, Choisir, 995 ; MM. Nicolaïeff, 892 ; Silve, F.N., 583 ; Muxonat, L.O., 578 ; Giraud, N.A.F., 248. — 2e tour : MM. Wagner, 28 472 ; Nadaus, 20 625.

1981 : MM. Giscard, 14 181 ; Mitterrand, 12 795 ; Chirac, 12 054 ; Marchais, 4 938 ; Lalonde, 2 852 ; Crépeau, 1 633 ; Debré, 1 196 ; Mme Garaud, 1 149 ; Mlle Laguiller, 987 ; Mme Bouchardeau, 879. — 2e tour : MM. Giscard, 28 909 ; Mitterrand, 25 577.

7e circ. (Mantes-la-Jolie, Limay)

Inscr., 84 880 ; votants, 60 347 ; abst., 28,90 % ; suff. ex., 59 348.

MM. P. Ribes, d.s., a.d., a. sec. E., U.N.M.-R.P.R., 22 347 ; B. Schreiner, adj. m. de Mantes-la-Jolie, P.S., 20 067 ; M. Quettier, adj. m. de Limay, P. C., 11 741 ; J.-M. Georgelin, Gaull., 1 632 ; J. Le Moigne, Ecol., 1 307 ; J.-P. Simon, F.N., 721 ; E. Grumbach, Alt. 81, 677 ; G. Béller, L.O., 542 ; G. Leplaideur, div. g., 241 ; G. Menier, P.F.N., 73. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Ribes, 20 761 ; Quettier, 17 141 ; Schreiner, 13 361 ; Dubois, U.D.F.-C.D.S., 7 087 ; Authelet, C.E. 78, 2 381 ; Demathieu, P.S.D., 1 604 ; Bénard, L.O., 916 ; Cannie, U.N.M.P., 909 ; Le Moigne, 800 ; Colin, O.C.T., 635 ; Martin, div., 584 ; Albertini, U.G.P., 417 ; Balze, F.A., 337 ; Thibaudeau, R.U.C., 1. — 2e tour : MM. Ribes, 34 382 ; Quettier, 33 205.

1981 : MM. Giscard, 17 761 ; Mitterrand, 17 525 ; Chirac, 12 546 ; Marchais, 11 920 ; Lalonde, 2 880 ; Crépeau, 1 895 ; Mlle Laguiller, 1 713 ; M. Debré, 1 052 ; Mmes Garaud, 1 006 ; Bouchardeau, 635. — 2e tour : MM. Mitterrand, 38 981 ; Giscard, 32 539.

8e circ. (Rambouillet, Monfort-l'Amaury)

Inscr., 129 365 ; votants, 93 520 ; abst., 27,70 % ; suff. ex., 92 489.

MM. N. About, d. s., m. de Montigny-le-Bretonneux, U.N.M.-U.D.F., 40 964 ; G. Malandain, c. gén., P.S., 34 744 ; Mme J. Hoffmann, Parl. Eur., P.C., 11 037 ; M. Grassart, adj. m. de Magny-les-Hameaux, M.R.G., 1 586 ; J.-Y. Métayer, Alt. 81, 1 520 ; D. Després, M.D., 1 178 ; J.-C. Cotentin, L.O., 834 ; D. Malinoski, L.C.R., 606. BALLOTTAGE.

1978 : Mme Thome-Patenôtre, M.R.G., 24 089 ; MM. About, 20 358 ; Gérard, R.P.R., 19 773 ; Mme Hoffmann, 18 450 ; MM. Herry, F.A., 4 138 ; Guérin, P.S.D., 3 083 ; Philippot, F.N., 1 586 ; Cotentin, 1 559 ; Miesch, D.C., 1 337 ; Mme Sallou, O.C.T., 812. — 2e tour : M. About, 48 544 ; Mme Thome-Patenôtre, 48 306.

1981 : MM. Mitterrand, 27 710 ; Giscard, 27 670 ; Chirac, 19 889 ; Marchais, 14 605 ; Lalonde, 5 546 ; Crépeau, 3 335 ; Mlle Laguiller, 2 832 ; Mme Garaud, 2 183 ; M. Debré, 1 996 ; Mme Bouchardeau, 1 602. — 2e tour : MM. Mitterrand, 56 464 ; Giscard, 53 207.

1981 : MM. Marchais, 23 628 ; Mitterrand, 22 917 ; Giscard, 18 687 ; Chirac, 14 414 ; Lalonde, 4 276 ; Crépeau, 2 344 ; Mlle Laguiller, 2 335 ; M. Debré, 1 312 ; Mmes Garaud, 1 159 ; Bouchardeau, 1 132. — 2e tour : MM. Mitterrand, 59 537 ; Giscard, 35 039 ;

M. Michel Rocard qui, avec 48,07 % des suffrages exprimés a frôlé la réélection au premier tour, dans la troisième circonscription, ne devrait plus être le seul député socialiste du département.

Trois autres candidats socialistes sont bien placés : M. Jean Le Gars (32,13 %), dans la première circonscription, malgré les 43,9 % du député sortant U.D.F. M. Pierre Bourson, M. Bernard Schreiner (33,81 %), dans la septième circonscription, face à M. Pierre Ribes (37,65 %), ancien secrétaire d'Etat aux P.T.T. dans le dernier gouvernement Barre, et M. Jean Malandain (37,57 %), dans la huitième circonscription, face au docteur Nicolas About, U.D.F. (44,30 %).

La chute de l'électorat communiste est très importante, y compris dans les villes dirigées par le P.C., telles Sartrouville ou Les Mureaux.

Par contre, quatre députés sortants R.P.R. ont retrouvé sans difficulté leur siège dès le premier tour grâce à la politique d'union prônée par l'un d'eux : M. Michel Péricard, R.P.R., vice-président du conseil général. Outre M. Péricard (deuxième circonscription), il s'agit de MM. Marc Lauriol (quatrième), Etienne Pinte (cinquième) et Robert Wagner (sixième).

Même dans les circonscriptions de ce département vert où ils enregistraient, depuis 1977, un bon score, les écologistes sont en très net recul. Cela est particulièrement vrai dans la quatrième circonscription où leurs voix semblent s'être massivement portées sur le candidat socialiste.

Dans les autres départements

LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

AIN (3)

Députés sortants : MM. Boyon, R.P.R. ; Millon, U.D.F.-P.R. ; Ravassard, P.S.

1re circ. (Bourg-en-Bresse)

Inscr., 87 635 ; votants, 58 426 ; abst., 33,33 % ; suff. ex., 57 773.

MM. J. Boyon, d. s., m. de Pont-d'Ain, U.N.M.-R.P.R., 27 952 ; L. Robin, m. de Bourg-en-Bresse, P.S., 23 318 ; M. Benoit, adj. au m. de Bourg-en-Br., P.C., 4 534 ; Mme M. Antonucci, adj. au m. de Bourg-en-Bresse, Alt. 81, 1 124 ; MM. P. Dordain, P.S.D., 854 ; M. Franiatte, C.C.A., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Robin, 18 769 ; Boyon, 17 256 ; Barberot, U.D.F.-C.D.S., 14 499 ; Benoit, 8 679 ; Maupoint, F.A., 2 340 ; Dayet, D.C., 1 482 ; Laloy, L.O., 789 ; Denis, P.S.D., 729 ; Bernard, M.D., 706 ; Mortel, O.C.T., 379 ; Cotton, U.O.P.D.P., 234. — 2e tour : MM. Boyon, 36 499 ; Robin, 33 304.

1981 : MM. Giscard, 20 587 ; Mitterrand, 18 025 ; Chirac, 11 851 ; Marchais, 6 707 ; Lalonde, 2 582 ; Crépeau, 1 828 ; Mlle Laguiller, 1 340 ; M. Debré, 1 264 ; Mmes Bouchardeau, 1 183 ; Garaud, 928. — 2e tour : MM. Giscard, 37 284 ; Mitterrand, 35 348.

2e circ. (Belley, Nantua)

Inscr., 90 595 ; votants, 63 251 ; abst., 30,18 % ; suff. ex., 62 589.

M. C. Millon d. s., m. de Bellay, U.N.M.-R.P.R., 34 128. REELU.

MM. J. Chabert, c. gén., P.S., *19 876 ; G. Chavanne, m. d'Oyonnax,* c. gén., P.C., 8 585.

1978 : MM. Millon, 25 667 ; Chavanne, 15 127 ; Merlaudeau, P.S., 12 935 ; Guichon, R.P.R., 9 787 ; Partensky, C.E. 78, 2 937 ; Pusari, D.C., 1 452 ; Mme Landucci, L.O., 662 ; MM. Bardet, M.D., 654 ; Lupkins, F.A., 463 ; Gloria, U.O.P.D.P., 116. — 2e tour : MM. Millon, 42 166 ; Chavanne, 29 173.

1981 : MM. Giscard, 22 801 ; Mitterrand, 15 706 ; Chirac, 12 789 ; Marchais, 8 838 ; Lalonde, 3 170 ; Crépeau, 1 637 ; Mlle Laguiller, 1 497 ; M. Debré, 1 238 ; Mmes Garaud, 1 205 ; Bouchardeau, 950. — 2e tour : MM. Giscard, 40 758 ; Mitterrand, 34 789.

3e circ. (Ambérieu-en-Bugey)

Inscr., 84 216 ; votants, 56 210 ; abst., 33,25 % ; suff. ex., 55 488.

MM. N. Ravassard, d. s., c. gén., P.S., 25 558 ; J. Vial, c. gén., m. de St-Trivier, U.N.M.-U.D.F., 14 299 ; P. Deplanche, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 10 477 ; F. Roustit, P.C., 3 951 ; D. Vericel, Alt. 81, 619 ; Mmes I. Leclerc, L.O., 580 ; A. Bochaton, C.C.A., 3 ; Y. Serrière, F.N., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM. de la Verpillière, U.D.F.-P.R., 28 085 ; Lamarche, M.R.G., 16 151 ; Lepezel, P.C., 8 889 ; Lebreton, C.E 78, 4 965 ; Mme Sabin, L.O., 1 424 ; MM. Bouchard, C.N.I.P., 1 413 ; Vedie, F.A., 830. — 2e tour : MM. de la Verpillière, 34 287 ; Lamarche, 29 960.

1980 : MM. Cormorèche, U.D.F.-C.D.S., 11 843 ; Ravassard, 11 293 ; Dulot, sout. R.P.R., 4 911 ; Lepezel, 4 048 ; écol., 2 772 ; Vericel, P.S.U., 668 ; Serrière, F.N., 647 ; Hernandez, L.O., 561 ; Galland, L.C.R., 188. — 2e tour : MM. Ravassard, 24 043 ; Cormorèche, 17 776.

1981 : MM Giscard, 20 616 ; Mitterrand, 17 501 ; Chirac, 11 531 ; Marchais, 7 368 ; Lalonde, 2 803 ; Crépeau, 1 741 ; Mlle Laguiller, 1 470 ; M. Debré, 1 146 ; Mmes Garaud, 1 005 ; Bouchardeau, 773. — 2e tour : MM. Giscard, 36 285 ; Mitterrand, 34 450.

L'Ain, qui avait voté à 52,22 % en faveur de M. Giscard d'Estaing au second tour de l'élection présidentielle, risque d'élire des députés socialistes dans deux circonscriptions. Dans la troisième, M. Millon est réélu dès le premier tour avec 54,53 % des voix. Il obtient même une nette majorité à Oyonnax, ville dont M. Guy Chavanne (P.C.) est le maire, et où le P.S., avec 31,76 % des voix, devance le parti communiste.

M. Ravassard, élu en novembre 1980 à la faveur d'une élection partielle, a de grandes chances d'être réélu, malgré le résultat du second tour de l'élection présidentielle dans sa circonscription. Les deux candidats de l'ancienne majorité qui se sont affrontés au cours de primaires, ne semblent en effet pas en mesure de l'inquiéter.

Le maire de Bourg-en-Bresse, M. Louis Robin, est bien placé dans la première circonscription pour l'emporter. Il avait, en 1978, rassemblé 28,50 % des voix au premier tour. Il en obtient 40,36 % cette fois, et son rival totalise 48,38 % des suffrages. Les abstentionnistes feront peut-être la différence, mais d'ores et déjà les plaintes déposées contre les colleurs d'affiches de M. Boyon, circulant en treillis militaires et munis de nerfs de bœuf, et qui sont accusés d'être les auteurs de plusieurs agressions suscitent bien des réserves envers le candidat du R.P.R.

AISNE (5)

Députés sortants : MM. Aumont, P.S. ; Le Meur, P.C. ; Brugnon, P.S. *(ne se représ. pas)* ; Renard, P.C. ; Rossi, U.D.F.-rad.

1re circ. (Laon)

Insc., 66 210 ; votants, 49 732 ; abst., 24,88 % ; suff. ex., 40 075.

MM. R. Aumont, d. s., m. de Laon, c. gén., P.S., 21 268 ; J.-C. Lamant, U.N.M.-R.P.R., 10 419 ; F. Lesein, m. de Sissonne, c. gén., U.N.M.-rad., 9 649 ; G. Mathieu, m. de Chambry, P.C., 7 739. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Aumont, 18 789 ; Lamant, 13 830 ; Mme Steichen, P.C., 9 992 ; MM. Doyez, U.D.F.-P.R., 8 473 ; Philippot, com. diss., 1 916 ; *Mme Bruiez, L.O., 1 915.* — 2e tour : MM. Aumont, 32 022 ; Lamant, 24 018.

1981 : MM. Mitterrand, 15 247 ; Giscard, 14 204 ; Marchais, 10 110 ; Chirac, 9 113 ; Lalonde, 1 887 ; Mlle Laguiller, 1 651 ; MM. Debré, 980 ; Crépeau, 876 ; Mmes Bouchardeau, 579 ; Garaud, 572. — 2e tour : MM. Mitterrand, 32 266 ; Giscard, 24 982.

2e circ. (Saint-Quentin)

Inscr., 85 404 ; votants, 63 984 ; abst., 25,08 % ; suff. ex., 63 062.

MM. D. Le Meur, d. s., m. de Saint-Quentin, P.C., 20 007 ; B. Lebrun, P.S., 19 677 ; L. Bochard, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 12 345 ; V. Savelli, U.N.M.-R.P.R., 9 629 ; D. Caron, F.N., 1 404. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Le Meur, 27 177 ; Braconnier, R.P.R., 23 124 ; Wattiez, P.S., 11 069, Lhermine, U.D.F.-P.R., 6 058 ; Mme Lafont, L.O., 1 739 ; MM. Vatin, F.A., 1 374 ; Bodart, D.C., 873 ; Vilquin, div. maj., 2. — 2e tour : MM. Le Meur, 39 395 ; Braconnier, 32 259.

1981 : MM. Giscard, 17 490 ; Marchais, 16 979 ; Mitterrand, 16 965 ; Chirac, 12 265 ; Lalonde, 2 344 ; Mlle Laguiller, 2 007 ; MM. Debré, 1 108 ; Crépeau, 1091 ; Mmes Garaud, 703 ; Bouchardeau, 412. — 2e tour : MM. Mitterrand, 41 666 ; Giscard, 32 264.

3e circ. (Vervins)

Inscr., 52 809 ; votants, 40 955 ; abst., 22,44 % ; suff. ex., 40 319.

MM. J.-P. Balligand, c. gén., P.S., 16 497 ; L. Hennebelle, m. de La Capelle, c. gén., U.N.M., 15 914 ; R. Mahoudeaux, m. d'Hirson, P.C., 7 908. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Brugnon, P.S., 14 798 ; Mahoudeaux, 11 527 ; Beaufort, U.D.F.-C.D.S., 9 582 ; Perreau-Pradier, R.P.R., 7 321 ; Palacio, L.O., 1 438. — 2e tour : MM. Brugnon, 26 335 ; Beaufort, 18 839.

1981 : MM. Giscard, 11 605 ; Mitterrand, 10 761 ; Marchais, 8 950 ; Chirac, 8 071 ; Mlle Laguiller, 1 445 ; MM. Lalonde, 1 216 ; Debré, 715 ; Crépeau, 523 ; Mmes Garaud, 446 ; Bouchardeau, 228. — 2e tour : MM. Mitterrand, 25 001 ; Giscard, 20 854.

4e circ. (La Fère)

Inscr., 65 287 ; votants, 48 520 ; abst., 25,68 % ; suff. ex., 47 836.

MM. R. Renard, d. s., c. gén., P.C., 17 521 ; J. de Brosses, U.N.M.-R.P.R., 15 189 ; J. Dessalangre, P.S., 15 126. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Renard, 18 942 ; Catalifaud, R.P.R., 15 477 ; Mme Kintzler, P.S., 9 639 ; MM. Brinon, U.D.F.-M.D.S.F., 6 821 ; Cremey, L.O., 1 430 ; Cropsal, div. maj., 992 ; de Villelongue, M.R.G., 767. — 2e tour : MM. Renard, 29 949 ; Catalifaud, 24 147.

1981 : MM. Marchais, 14 029 ; Mitterrand, 13 526 ; Giscard, 13 001 ; Chirac, 8 283 ; Lalonde, 1 692 ; Mlle Laguiller, 1 387 ; MM. Crépeau, 851 ; Debré, 813 ; Mmes Garaud, 581 ; Bouchardeau, 325. — 2e tour : MM. Mitterrand, 33 545 ; Giscard, 22 860.

5e circ. (Château-Thierry, Soissons)

Inscr., 90 815 ; votants, 68 017 ; abst., 25,10 % ; suff. ex., 67 484.

MM. A. Rossi, *d. s.,* a. sec. E., m. de Château-Thierry, U.N.M.-rad., 29 958 ; B. Lefranc, m. de Soissons, P.S., 23 626 ; P. Lemret, c. gén., P.C., 12 925 ; G. Cottinet, F.N., 975. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Rossi, 31 479 ; Laurent, P.C., 18 435 ; Lefranc, 17 409 ; Stachowiak, R.P.R., 4 914 ; Pirois, L.O., 1 553 ; Avinain, L.C.R., 869. — 2e tour : Rossi, 39 000 ; Laurent, 36 750.

1981 : MM. Giscard, 20 118 ; Mitterrand, 19 485 ; Marchais, 14 979 ; Chirac, 11 087 ; Lalonde, 2 612 ; Mlle Laguiller, 2 095 ; MM. Crépeau, 1 428 ; Debré, 1 402 ; Mmes Garand, 968 ; Bouchardeau, 590. — 2e tour : MM. Mitterrand, 43 335 ; Giscard, 34 452.

Ce département où M. Mitterrand était arrivé largement en tête lors de l'élection présidentielle (56,68 %) a encore renforcé son ancrage à gauche même si aucun des députés des formations de gauche n'a été élu au premier tour. MM. Aumont (P.S.), dans la circonscription de Laon, Le Meur (P.C.), dans celle de Saint-Quentin, et Renard, dans celle de Chauny-La Fère, sont pratiquement assurés d'être élus au deuxième tour. Dans celle de Vervins, où M. Brugnon (P.S.), député depuis quatorze ans, ne se représentait pas, son jeune suppléant, M. Balligand, arrive en tête et a toutes les chances d'être élu avec les voix de son concurrent communiste, qu'il devance largement. Il faut noter la poussée socialiste dans la deuxième circonscription, où M. Lebrun n'est distancé que de 330 voix par M. Le Meur, et dans la quatrième, où 2 395 suffrages séparent les deux candidats de la gauche, MM. Renard et Dessallangre. M. Le Meur, maire de Saint-Quentin arrive même en seconde position derrière le candidat socialiste dans la ville qu'il administre.

Quant à M. Rossi, maire de Château-Thierry, il semble en mauvaise position, et ne peut espérer que des abstentionnistes les voix qui lui permettraient de combler son handicap.

ALLIER (4)

Députés sortants : MM. Rolland, R.P.R. ; Goldberg, P.C. ; Lajoinie, P.C. ; Péronnet, U.D.F.-rad.

1re circ. (Moulins)

Inscr., 62 582 ; votants, 47 009 ; abst., 24,98 % ; suff. ex., 46 550.

MM. Rolland, d.s., m. de Moulins, U.N.M.-R.P.R., 19 253 ; J.-P. Desgranges, m. d'Yzeure, P.S., 18 184 ; P. Guillaumin, c. gén., P.C., 8 530 ; D. Pin, écol., 583. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Rolland, 22 759 ; Guillaumin, 13 104 ; Desgranges, 12 490 ; Brat, écol., 1 064 ; Mainville, L.O., 902 ; Boulet, U.F.B.S., 789. — 2e tour : MM. Rolland, 26 904 ; Guillaumin, 25 163.

1981 : MM. Mitterrand, 13 222 ; Giscard, 12 555 ; Marchais, 10 781 ; Chirac, 10 077 ; Lalonde, 1 513 ; Mlle Laguiller, 1 048 ; MM. Crépeau, 816 ; Debré, 608 ; Mmes Garaud, 474 ; Bouchardeau, 326. — 2e tour : MM. Mitterrand, 29 722 ; Giscard, 23 164.

2e circ. (Montluçon)

Inscr., 70 972 ; votants, 53 721 ; abs., 24,30 % ; suff. ex., 52 518.

MM. A. Chaubard, vice-prés. c. gén., P.S., 23 325 ; P. Goldberg, d.s., m. de Montluçon, P.C., 18 510 ; G. Rossi, U.N.M.-P.R., 9 362 ; R. Gozard, écol., 876 ; M. Loy Lo, L.O., 445. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Goldberg, 23 365 ; Brun, P.S.D., 15 844 ; Chaubard, 10 702 ; Goulemot, R.P.R., 8 405 ; Mme Loux, L.O., 1 207 ; M. Montauffray, L.C.R., 1. — 2e tour : MM. Goldberg, 32 912 ; Brun, 26 801.

1981 : MM. Marchais, 16 008 ; Mitterrand, 13 968 ; Giscard, 13 115 ; Chirac, 9 509 ; Lalonde, 1 808 ; Mlle Laguiller, 1 447 ; MM. Crépeau, 1 146 ; Debré, 658 ; Mmes Garaud, 638 ; Bouchardeau, 377. — 2e tour : MM. Mitterrand, 36 269 ; Giscard, 23 848.

3e circ. (Gannat)

Inscr., 57 811 ; votants, 43 838 ; abst., 24.17 % ; suff. ex., 43 274.

MM. A. Lajoinie, d.s., P.C., 17 199 ; E. Maupoil, c. gén., U.N.M.-Rad., 14 251 ; L. Huguet, c. gén., P.S., 11 824. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Lajoinie, 17 361 ; Maupou, 12 211 ; Maeder, R.P.R., 8 739 ; Limoges, P.S., 8 104 ; Mme Costes, L.O., 1 579. — 2e tour : MM. Lajoinie, 25 477 ; Maupoil, 23 740.

1981 : MM. Marchais, 13 052 ; Giscard, 11 726 ; Mitterrand, 10 092 ; Chirac, 8 616 ; Lalonde, 1 337 ; Mlle Laguiller, 1 185 ; MM. Crépeau, 716 ; Debré, 480 ; Mmes Garaud, 428 ; Bouchardeau, 269. — 2e tour : MM. Mitterrand, 28 098 ; Giscard, 21 204.

4e circ. (Vichy)

Inscr., 75 544 ; *votants,* 53 393 ; abst. 29,32 % ; suff. ex., 52 552.

MM. J.-M. Belorgey, P.S., 16 449 ; G. Péronnet, d.s., anc. sec. d'Etat, U.N.M.-Rad., 15 414 ; R. Bardet, c. gén., P.C., 10 848 ; R. Meaudre, ex-R.P.R., 9 841. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Péronnet, 29 683 ; Marcilly, P.C., 14 070 ; Belorgey, 13 752 ; Mmes Bourry, L.O., 1 266 ; André, F.N., 950 ; Saissac, U.G.P., 597. — 2e tour : MM. Péronnet, 33 904 ; Marcilly, 27 172.

1981 : MM. Giscard, 18 071 ; Mitterrand, 14 790 ; Chirac, 11 092 ; Marchais, 10 093 ; Lalonde, 2 146 ; Mlle Laguiller, 1 398 ; MM. Crépeau, 1 213 ; Debré, 761 ; Mmes Garaud, 719 ; Bouchardeau, 360. — 2e tour : MM. Mitterrand, 32 153 ; Giscard, 30 803

Le parti communiste progresse dans la troisième circonscription, où M. Lajoinie, membre du bureau politique du P.C.F., obtient 39,74 % des suffrages. Le P.S. progressant, lui aussi, de façon importante, le député sortant communiste est assuré de sa réélection. Ce n'est pas le cas de M. Rolland (R.P.R.), qui, dans la première circonscription, ne recueille que 41,36 % des voix. M. Péronnet bénéficie, lui, d'une « primaire », dans la quatrième circonscription, mais M. Belorgey rassemble 31,20 % des suffrages. Avec une progression de plus 26,44 points par rapport à 1978, la poussée socialiste a pris, dans la deuxième circonscription, des proportions spectaculaires. Dans ce département, qui eut à Commentry la première municipalité socialiste en France, M. Chaubard a rassemblé 44,41 % des suffrages devant le député sortant, M. Goldberg (P.C.), qui obtient 35,24 % des voix.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (2)

Députés sortants : MM. Massot, M.R.G. ; Girardot, P.C.

1re circ. (Digne)

Inscr., 47 442 ; votants, 29 910 abst., 36,95 % ; suff. ex., 29 362

MM. F. Massot, d. s., c. gén., sout. P.S., 11 548 ; H. Savornin, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 10 068 ; R. Philippe, c. gén., P.C., 6 754 ; Mme M. Fenestraz, écol., 916 ; M. F. Bonnet, P.F.N., 76. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Rinaldi, R.P.R., 11 242 ; Massot, 8 123 ; Philippe, 7 638 ; Lequette, U.D.F.-C.D.S., 2 901 ; Colombon, écol., 1 724 ; Proideveaux, L.O., 530 ; Mme Chetaille, F.N., 344. — 2e tour : MM. Massot, 17 610 ; Rinaldi, 16 580.

1981 : MM. Giscard, 8 544 ; Mitterrand, 8 418 ; Marchais, 6 096 ; Chirac, 5 509 ; Lalonde, 1 568 ; Mlle Laguiller, 922 ; MM. Crépeau, 646 ; Mme Garaud, 535 ; M. Debré, 523 ; Mme Bouchardeau, 388. — 2e tour : MM. Mitterrand, 18 891 ; Giscard, 16 482.

2e circ. (Manosque)

Inscr., 45 368 ; votants, 33 696 abst., 25,72 % ; suff. ex., 33 293

MM. J. Cabanne, c. gén., m. de Manosque, U.N.M.-U.D.F., 12 523 ; A. Bellon, P.S., 9 933 ; P. Girardot, d. s., P.C., 9 702 ; R. Verdegen, écol., 1 134 ; Mme J. Vecchioni, C.C.A., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Cabanne, div. maj., 9 696 ; Girardot, 9 321 ; Delorme, P.S., 8 907 ; Curetti, U.D.F.-P.R., 4 236 ; Lieutaghi, C.E. 78, 1 813 ; Mme Zemor, L.O., 639 ; Schwartz, D.C., 225. — 2e tour : MM. Girardot, 18 149 ; Cabanne, 17 533.

1981 : MM Giscard, 10 396 ; Mitterrand, 9 081 ; Marchais, 7 323 ; Chirac, 5 314 ; Lalonde, 1 478 ; Mlle Laguiller, 889 ; M. Crépeau, 848 ; Mme Garaud, 535 ; M. Debré, 467 ; Mme Bouchardeau, 351. — 2e tour : MM. Mitterrand, 20 504 ; Giscard, 17 928.

La poussée socialiste se trouve confirmée puisque dans la première circonscription, M. François Massot (M.R.G.), député sortant, soutenu par le P.S., obtient 39,33 % des suffrages contre 24,63 % en 1978. Le candidat U.N.M., M. Henri Savornin (R.P.R.), recueille 34,29 % des voix, un chiffre sensiblement égal à celui du candidat R.P.R. d'il y a trois ans, M. Rinaldi (34,37 %). Quant au candidat communiste, il perd environ 1 % de ses voix par rapport aux précédentes législatives.

Dans la seconde circonscription, si M. Jean Cabanne, U.N.M., maire de Manosque (U.D.F.), arrive largement en tête avec 37,61 % des suffrages, M. Pierre Girardot, P.C., député sortant, est devancé par son concurrent socialiste, M. André Bellon, de 231 voix : 29,14 % pour le premier contre 79,84 % pour le second.

Si l'accord de désistement entre le P.C. et le P.S. est respecté, M. Pierre Girardot perdra son siège. A Digne, chef-lieu du département, dont le maire, M. Pierre Rinaldi, avait obtenu 46,54 % en 1978, M. François Massot réalise un score quasiment inespéré avec 38,35 % des voix, alors qu'il n'en avait obtenu que 22,12 % en 1978. Il devance le candidat U.N.M., André Savornin, de 1.62 %. A Manosque, M. Cabanne arrive en tête dans sa ville devant le socialiste et le communiste comme ce fut le cas en 1978.

HAUTES-ALPES (2)

Députés sortants : MM. Serres, U.D.F.-C.D.S. *(suppl. se représ. comme suppl. de M. Bernard-Reymond)* ; M. Papet, U.D.F.-P.R. *(suppl., se représ. comme suppl. de M. Dijoud).*

1re circ. (Gap)

Inscr., 41 361 ; votants, 30 848 ; abst., 25,41 % ; suff. ex., 30 399.

MM. P. Bernard-Reymond, a. d., a. sec. E., U.N.M.-C.D.S., 14 167 ; D. Chevallier, c. gén., P.S., 11 484 ; J.-J. Ferrero, P.C., 4 558 ; H. Pernot, F.R.P., 190. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bernard-Reymond, 15 186 ; Bonacossa, M.R.G., 8 105 ; Ferrero, 6 252 ; Rolland, soc., 1 362 ; Plasseraud, R.P.R., 1 077 ; Ratte, L.O., 495 ; Bellini, 213. — 2e tour : MM. Bernard-Reymond, 18 055 ; Bonacossa, 16 011.

1981 : MM. Giscard, 9 321 ; Mitterrand, 8 606 ; Chirac, 5 320 ; Marchais, 5 132 ; Lalonde, 1 610 ; Mlle Laguiller, 855 ; MM. Crépeau, 660 ; Debré, 574 ; Mmes Garaud, 444 ; Bouchardeau, 423. — 2e tour : MM. Mitterrand, 18 756 ; Giscard, 16 421.

2e circ. (Briançon)

Inscr., 33 767 ; votants, 23 776 ; abst., 29,58 % ; suff. ex., 23 187.

MM. P. Dijoud, a. d. U.N.M.-P.R., anc. sec. E., m. de Briançon, U.N.M.-P.R., 11 117 ; R. de Caumont, P.S., 9 117 ; C. Wursteisen, P.C., 2 953. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Dijoud, 11 230 ; Chapuis, P.C., 5 537 ; Montcornet de Caumont, 5 159 ; Chabas Georges, R.P.R., 2 706 ; Chrétien Francis, L.O., 654. — 2e tour : MM. Dijoud, 15 169 ; Chapuis, 10 702.

1981 : MM. Giscard, 8 017 ; Mitterrand, 5 526 ; Chirac, 4 162 ; Marchais, 3 816 ; Lalonde, 1 325 ; Mlle Laguiller, 653 ; MM. Debré, 476 ; Crépeau, 464 ; Mmes Bouchardeau, 363 ; Garaud, 359. — 2e tour : MM. Giscard, 14 276 ;

Les deux anciens secrétaires d'Etat, MM. Bernard-Reymond et Dijoud connaissen un ballottage plus difficile qu'en 1978 et devront rechercher chez les abstentionnistes les suffrages nécessaires à leur élection. A Gap, où il n'est pas connu, M. Chevallier réalise un excellent score, tandis qu'à Briançon, dont il est le maire, M. Dijoud arrive en tête de justesse.

ALPES-MARITIMES (6)

Députés sortants : MM. Ehrmann, U.D.F.-P.R. ; Médecin, U.D.F.-P.R. ; Icart, U.D.F.-P.R. ; Aubert, R.P.R. ; Mme Moreau, U.D.F.-C.D.S. ; M. Sauvaigo, R.P.R.

1re circ. (Nice I, II, III)

Inscr., 65 579 ; votants, 46 013 ; Abst., 29,83 % ; suff. ex., 45 408.

MM C. Ehrmann, d.s., c. gén., adj. m. Nice, U.N.M.-P.R., 20 100 ; M. Gallo, P.S., 13 837 ; C. Caressa, c gén., P.C., 10 176 ; Mme G. Alata, P.F.N., 803 ; MM. G. Camploni, écol., 263 ; M. Mazoulier, M.R.G., 229. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Ehrmann, 21 164 ; Caressa, 15 900 ; Accolla, P.S., 7 715 ; Combes, écol., 3 002 ; Bouttau, M.D., 1 542 ; Martin, D.C., 1 252 ; Mmes Alata, 1 022 ; Isoart, U.G.P., 867 ; Delpont, L.O., 546. — 2e tour : MM. Ehrmann, 28 889 ; Caressa, 25 038

1981 : MM. Giscard, 14 912 ; Mitterrand, 10 723 ; Marchais, 10 640 ; Chirac, 9 436 ; Lalonde, 1 829 ; Crépeau, 792 ; Mlle Laguiller, 716 ; Mme Garaud, 627 ; M. Debré, 592 ; Mme Bouchardeau, 312. — 2e tour : MM. Mitterrand, 26 434 ; Giscard, 26 380.

2e circ. (Nice IV, V)

Inscr., 88 904 ; votants, 60 655 ; abst., 31 77 % ; suff. ex., 59 622.

M. J. Médecin, d.s., prés. c. gén. d. Nice, U.N.M.-P.R., 31 073. REELU.

MM. J.-P. Carlotti, P.S., 19 938 ; L. Broch, P.C., 8 257 ; G. Giani, C.C.A., 354.

1978 : MM. Médecin, 27 462 ; Randon, P.S., 14 744 ; Binoche, U.G.P., sout. P.C., 10 515 ; Schonbach, R.P.R., 8 338 ; Roubault, écol., 4 247 ; Ferrarese, M.D., 1 305 ; Poussigue, L.O., 1 116 ; Malaganne, F.N., 924 ; Depetris, F.A., 743 ; Monet, N.A.F., 176. — 2e tour : Médecin, 41 077 ; Randon, 30 500.

1981. — MM. Giscard, 22 233 ; Mitterrand, 15 033 ; Chirac, 13 466 ; Marchais, 9 680 ; Lalonde, 2 377 ; Crépeau, 1 054 ; Mme Garaud, 997 ; M. Debré, 871 ; Mlle Laguiller, 845 ; Mme Bouchardeau, 461. — 2e tour : MM. Giscard, 38 696 ; Mitterrand, 31 952.

3e circ. (Nice VI, Puget-Thénier)

Insc., 104 272 ; votants, 72 508 ; abst., 30,46 % ; suff. ex., 71 606.

MM. F. Icart, d.s., an. sec. E., c. gén., U.N.M-P.R., 33 592 ; J.-H. Colonna, c. mun. de Nice, P.S., 22 036 ; L. Fiori, c gén., c. mun. de Nice, P.C., 13 976 ; H. Peyron, F.N., 1 483 ; J.-C. Berges, Alt. 81, 519. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Icart, 32 847 ; Pasquetti, P.C., 19 445 ; Pinto, P.S., 11 577 ; Criqui, R.U.R., 6 037 ; Adjadjanne, écol., 3 597 ; Hancy, M.R.G., 2 678 ; Panizzoli, M.D., 1 594 ; Soabré, *F.N., 906 ; Cristobal, L.O., 574 ;* Dardel, O.C.T., 429 ; Hay, U.G.P., 341 ; Cristofari, U.O.P.D.P., 207. — 2e tour : MM. Icart, 46 761 ; Pasquetti, 35 339

1981 : MM. Giscard, 24 832 ; Mitterrand, 17 791 ; Chirac, 14 929 ; Marchais, 14 337 ; Lalonde, 2 847 ; Crépeau, 1 291 ; Mlle Laguiller, 1 113 ; Mme Garaud, 1 031 ; M. Debré, 941 ; Mme Bouchardeau, 574. — 2e tour : MM. Giscard, 43 286 ; Mitterrand, 41 542.

4e circ. (Menton)

Insc., 81 589 ; votants, 58 256 ; abst., 28,59 % ; suff. ex., 57 467.

MM. E. Aubert, d.s., m. de Menton, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 20 368 ; A. Vanco, c. gén., m. de Beausoleil, P.C., 14 516 ; Mme M. Mathieu, P.S., 13 317 ; M. H. de Charette, ex-P.R., 9 266. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Aubert, 28 785 ; Vanco, 20 165 ; Mathieu, 7 681 ; Campioni, écol., 2 557 ; Lavergne, P.S.D., 1 954 ; Durandy, M.D., 1 105 ; Cupo, P.F.N., 994 ; Bodin, L.O., 588. — 2e tour : MM. Aubert, 36 191 ; Vanco, 29 132.

1981 : MM. Giscard, 20 025 ; Chirac, 13 378 ; Marchais, 12 535 ; Mitterrand, 11 476 ; Lalonde, 2 343 ; Mlle Laguiller, 1 075 ; MM. Crépeau, 881 ; Debré, 737 ; Mmes Garaud, 689 ; Bouchardeau, 372. — 2e tour : MM. Giscard, 36 280 ; Mitterrand, 30 610.

5e circ. (Cannes)

Inscr., 114 657 ; votants, 80 590 ; abst., 29 71 % ; suff. ex., 79 648.

Mme L. Moreau, d.s., m. de Mandelieu, U.N.M.-C.D.S., 39 258 ; MM. B. Cornut-Gentille, a.d., a. min., a.m. de Cannes, div. g., 29 850 ; M. Rocca, c. mun. de Cannes, P.C., 9 192 ; G. Guiraud, div. d., 1 348.

1978 : MM. Cornut-Gentille, 23 402 ; Mmes Moreau, 23 026 ; Dupuy, R.P.R., 19 200 ; MM. Rocca, P.C., 14 309 ; Ivars, P.S.D., 2 528 ; Merenbielle, M.D., 1976 ; Lebard, F.A., 1 677 ; Jobin, F.N., 1 264 ; Gaudry, L.O., 897 ; Noël, R.U.C., 321. — 2e tour : *MM. Moreau, 48 338 ;* Cornut-Gentille, 42 859.

1981 : MM. Giscard, 31 634 ; Mitterrand, 19 560 ; Chirac, 19 451 ; Marchais, 11 856 ; Lalonde, 3 386 ; Crépeau, 1 574 ; Mlle Laguiller, 1 228 ; Mme Garaud, 1 228 ; M. Debré, 1 145 ; Mme Bouchardeau, 560. — 2e tour : MM. Giscard, 55 186 ; Mitterrand, 40 154.

6e circ. (Grasse)

Insc., 143 856 ; votants, 99 589 ; abst., 30,77 % ; suff. ex., 98 043.

M. P. Sauvaigo, d.s., c. gén., m. de Cagnes, U.N.M.-R.P.R., 49 510. REELU.

MM. J.-M. Galy, c. gén., P.S., 28 812 ; G Vassalo, m. de Grasse, P.C., 16 320 ; R. Albert, div. g., 1 649 ; Mme A.-M. Dubois, Alt. 81, 903 ; M. M. Lemaire, ss. étiq., *844.*

1978. — MM. Sauvaigo, 52 563 ; Vassalo, 22 595 ; Galy, 19 891 ; Micolis, écol., 5 150 ; Mme Dubois, C.E. 78, 1 800 ; MM. Picaud, div., 1 016 ; Soulayres, L.O., 995 ; Belle, div., 983 ; Mme Lefort, div., 602. — 2e tour : MM. Sauvaigo, 63 119 ; Vassalo, 43 444.

1981 : MM. Giscard, 36 074 ; Mitterrand, 23 844 ; Chirac, 23 744 ; Marchais, 15 520 ; Lalonde, 4 614 ; Crépeau, 2 194 ; Mme Garaud, 1 652 ; Mlle Laguiller, 1 644 ; M. Debré, 1 494 ; Mme Bouchardeau, 917. — 2e tour : MM Giscard, 65 667 ; Mitterrand, 52 104

Deux députés sortants se présentant sous l'étiquette U.N.M., MM. Jacques Médecin, maire de Nice, et Pierre Sauvaigo, maire de Cagnes-sur-Mer, ont été réélus au premier tour, sans que cela constitue véritablement une surprise. Ils avaient tous deux reçu le soutien de M. Chirac

Dans la cinquième circonscription, il a manqué 586 voix à Mme Louise Moreau, maire de Mandelieu (U.N.M.) pour retrouver son siège dès le premier tour.

Le P.S. a réalisé de bons scores, devançant, sauf dans la quatrième circonscription, le P.C.F. Ainsi, dans la première circonscription, M. Max Gallo, soutenu par le parti socialiste, réalise un meilleur score que le candidat du P.C., M. Caressa, dans un secteur où le P.C.F. est traditionnellement bien implanté, mettant du même coup le député sortant M. Charles Ehrmann (U.N.M.) en ballottage difficile.

A Menton, M. de Charette, secrétaire général adjoint du parti républicain et dont la candidature a été officiellement désavouée par l'U.D.F., n'inquiétera pas M. Aubert (R.P.R.) dimanche prochain.

ARDÈCHE (3)

Députés sortants : MM. Cornet, U.D.F.-P.R. *(ne se représ. pas)* ; Perbet, R.P.R. ; Liogier, R.P.R.

1re circ. (Privas)

Inscr., 66 207 ; votants, 48 041 ; abst., 27,43 % ; suffr. expr., 47 331.

MM. R. Chapuis, P.S., 16 861 ; J.-F. Michel, U.N.M.-C.D.S., 10 503 ; H. Chaze, a. d., c. gén., m. de Cruas, P.C., 10 372 ; J.-L. Chirouze, U.N.M.-R.P.R., 9 595. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Cornet, U.D.F.-P.R., 16 206 ; Chazé, 13 637 ; Chapuis, 10 962 ; Chagounoff, R.P.R., 8 443 ; Picard, écol., 2397 ; Ebert, div. g., 1 000 ; Bissey, L.O., 793 ; Privat de Fressenel, M.O., 323. — 2e tour : MM. Cornet, 28 092 ; Chazé, 26 555.

1981 : MM. Giscard, 15 814 ; Mitterrand, 13 368 ; Marchais, 10 345 ; Chirac, 7 369 ; Lalonde, 2 128 ; Mlle Laguiller, 1 271 ; MM. Crépeau, 864 ; Debré, 817 ; Mmes Bouchardeau, 660 ; Garaud, 491. — 2e tour : MM. Mitterrand, 30 632 ; Giscard, 25 835.

2e circ. (Annonay, Tournon)

Inscr., 70 143 ; votants, 48 825 ; abst., 30,39 %, suff. ex., 48 265.

MM. R. Perbet, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 22 668 ; R. Charra, c. gén., P.S., 18 758 ; Mme C. Ingueneaud, adj. m. d'Annonay, P.C., 4 369 ; M. H. de Montgolfier, m. de Saint-Marcel, ex-P.R., 2 470. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Torre, U.D.F.-P.R., 29 513 ; Gaillard, P.S., 14 929 ; Inguenaud, 7 300 Tarbardel, écol., 3 264 ; Dalicieux, L.O., 1 167.

1980 : MM. Perbet, R.P.R., 14 940 ; Charra, P.S., 9 896 ; Arnaud, U.D.F., 6 412 ; Inguenaud, 4 283 ; Moulin, L.O., 1 124 ; Burgaz, F.N., 542 ; Fanjat, L.C.R., 314. — 2e tour : MM. Perbet, 19 675 ; Charra, 15 469.

1981 : MM Giscard, 18 923 ; Mitterrand, 14 507 ; Chirac, 9 162 ; Marchais, 6 374 ; Lalonde, 2 196 ; Mlle Laguiller, 1 127 ; MM. Debré, 1 000 ; Crépeau, 898 ; Mmes Bouchardeau, 800 ; Garaud, 695. — 2e tour : MM. Giscard, 31 222 ; Mitterrand, 28 090.

3e circ. (Aubenas)

Inscr., 56 999 ; votants, 41 539 ; abst., 27,12 % ; suffr. expr., 40 942.

MM. A. Liogier, d. s., U.N.M.-R.P.R., 17 129 ; J.-M. Alaize, c. gén., P.S., 14 293 ; R. Vidal, m. de Barnas, P.C., 7 101 ; G. Comte, ex-U.D.F., 2 419. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Liogier, 11 576 ; Moulin, U.D.F.-C.D.S., 10 161 ; Vidal, 9 064 ; Alaize, 8 781 ; Fargier, div., 3 155 ; Berthon, div. g., 2 032 ; Gallas, L.O., 788 ; De Thoury, F.N., 271. — 2e tour : MM. Liogier, 25 203 ; Vidal, 20 852.

1981 : MM. Giscard, 13 840 ; Mitterrand, 10 953 ; Chirac, 7 719 ; Marchais, 7 410 ; Lalonde, 1 787 ; Mlle Laguiller, 985 ; MM. Debré, 730 ; Crépeau, 567 ; Mmes Bouchardeau, 530 ; Garaud, 443. — 2e tour : MM. Mitterrand, 24 223 ; Giscard, 23 859.

Il y a ballottage dans les trois circonscriptions, où des primaires opposaient les deux courants de la majorité sortante. Dans la première, c'est le candidat socialiste, M. Chapuis, qui occupe la position la plus favorable avec 35,62 % des suffrages exprimés, soit 15,23 points de plus qu'en 1978. Compte tenu du score réalisé par le candidat communiste (21,91 %, soit 3,45 points de moins) il est le mieux placé pour enlever à l'U.D.F. le siège que détenait M. Pierre Cornet, qui ne se représentait pas. Dans la deuxième circonscription, la présence du candidat giscardien A. de Montgolfier (5,11 % des suffrages exprimés) a empêché le député sortant, M. Perbet (R.P.R.) d'être réélu dès le premier tour. Celui-ci n'a obtenu en effet que 46,96 % des suffrages. Dans la troisième, le duel du second tour sera serré entre le député sortant, M. Liogier (R.P.R.), qui a recueilli 41,84 % des suffrages, et le candidat socialiste, M. Alaize (34,91 %), qui progresse de 15,75 points par rapport à 1978. Aussi serré sans doute qu'au second tour de l'élection présidentielle où M. Mitterrand l'avait emporté avec 50,37 % des suffrages.

ARDENNES (3)

Députés sortants : MM. Léger, P.C. ; Visse, P.C. ; Sourdille, R.P.R.

1re circ. (Mézières, Rethel)

Inscr., 65 374 ; votants, 47 493 ; abst., 27,35 % ; suff. expr., 47 016.

MM. R. Mas, m. Charleville-Mézières, P.S., 15 689 ; A. Léger, d. s., adj. au m. de Charleville-Mézières, c. gén., P.C, 11 796 ; M. Vuibert, U.N.M.-U.D.F., 8 081 ; H. Flandre, U.N.M.-R.P.R., 7 266 ; R. Weber, adj. au m. de Rethel, CNIP, 3 166 ; P. Clouet, Alt. 81, 550 ; P. Vassal, div. g., 468. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Léger, 13 774 ; Mas, 13 054 ; Flandre, 11 469 ; Weber, U.D.F.-P.R., 9 769 ; Orhan, L.O., 1 546 ; Parizano, U.N.M.P., 1 356 ; Vassal, D.C., 987. — 2e tour : MM. Léger, 27 081 ; Flandre, 26 083.

1981 : MM. Giscard, 14 061 ; Mitterrand, 13 869 ; Marchais, 10 374 ; Chirac, 8 815 ; Lalonde, 1 878 ; Mlle Laguiller, 1 391 ; MM. Debré, 1 078 ; Crépeau, 845 ; Mmes Garaud, 647 ; Bouchardeau, 517. — 2e tour : MM. Mitterrand, 30 886 ; Giscard, 25 325

2e circ. (Charleville, Rocroi)

Inscr., 67 061 ; votants, 47 158 ; abst., 29,67 % ; suffr. expr., 46 603.

MM. G. Istace, m. de Revin, c. gén., P.S., 16 931 ; R. Visse, d. s., c. gén., P.C., 14 031 ; P. Lemaire, U.N.M.-R.P.R., 9 969 ; E. Zeller, U.N.M.-C.D.S., 4 318 ; R. Tarantola, écol., 778 ; Mme L. Boulignier, L.O., 576. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Visse, 16 760 ; Bachy, P.S., 14 552 ; Repeczky, R.P.R., 11 713 ; Debleuvre, U.D.F.-P.R., 8 847 ; Chappelet, Ecol., 1 557 ; Mme Plociennick, L.O., 1 160 ; M. Nacra, U.G.P., 345. — 2e tour : MM. Visse, 30 166 ; Repeczky, 25 033.

1981 : MM. Mitterrand, 14 816 ; Giscard, 12 987 ; Marchais, 11 489 ; Chirac, 7 818 ; Lalonde, 1 708 ; Mlle Laguiller, 1 425 ; MM. Debré, 1 018 ; Crépeau, 823 ; Mmes Garaud, 621 ; Bouchardeau, 595. — 2e tour : MM. Mitterrand, 33 903 ; Giscard, 23 319.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

DU PREMIER TOUR

Dans les autres départements

3e circ. (Sedan)

Inscr., 60 916 ; votants, 45 859 ; abst., 24,71 % ; suffr. expr., 45 214.
MM. J. Sourdille, d. s., a. secr. Etat, prés. c. gén., U.N.M.-R.P.R., 20 618 ; G. Charpentier, m. de Sedan, c. gén., P.S., 17 068 ; C. Soulet, adj. au m. de Sedan, P.C., 5 985 ; J.-P. Jaillet, Alt. 81, 880 ; G. Rey, L.C.R., 663. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Sourdille, 23 926 ; Dromby, P.S., 13 586 ; Soulet, 9 411 ; Goury, P.A., 1 390 ; Boulinier, L.O., 857 ; Mme Pasquier, U.N.M.P., 749 ; M. Rey, 613. — 2e tour : MM. Sourdille, 26 627 ; Dromby, 26 020.
1981 : MM. Mitterrand, 13 604 ; Giscard, 13 255 ; Chirac, 9 195 ; Marchais, 8 123 ; Lalonde, 1 697 ; Mlle Laguiller, 1 202 ; MM. Debré, 1 113 ; Crépeau, 737 ; Mmes Garaud, 584 ; Bouchardeau, 550. — 2e tour : MM. Mitterrand, 28 067 ; Giscard, 24 623.

Un grand perdant dans les Ardennes : le P.C.F. Un grand gagnant : le P.S. qui peut, raisonnablement, espérer remporter les trois sièges du département.

Dans la première circonscription, le député communiste sortant, M. Léger, qui n'avait devancé, au premier tour de 1978, son adversaire socialiste, M. Mas, que de 1,39 point, se retrouve, cette fois, distancé de 8,27 points par le même concurrent. M. Mas restera seul en lice puisque aucun des trois candidats de l'ancienne majorité n'a pu obtenir les 12,5 % des inscrits nécessaires pour se présenter au second tour.

Dans la deuxième circonscription, M. Visse, le second député sortant communiste, avait, en 1978, devancé le candidat du P.S. de 4,02 points. Il se retrouve, dimanche, derrière le nouveau candidat du P.S. avec un retard de 6,22 points. Le total des voix de gauche représentant 67,88 % des suffrages, les socialistes devraient récupérer sans problème ce siège que le P.C. leur avait ravi en 1978.

S'il reste une — légère — incertitude, elle concerne la troisième circonscription où M. Sourdille (R.P.R.), député sortant, arrive en tête devant le maire de Sedan M. Charpentier (P.S.). Comme en 1978, le ballottage est défavorable à M. Sourdille. Cette fois, cependant, l'écart est plus important (U.N.M. : 45,60 % ; ensemble de la gauche : 54,80 %). A Sedan, M. Mitterrand était d'ailleurs arrivé en tête dès le premier tour de l'élection présidentielle.

ARIÈGE (2)

Députés sortants : MM. Faure, P.S. ; Saint-Paul, P.S. *(ne se représentent pas)*.

1re circ. (Foix, Ax-les-Thermes)

Inscr., 52 800 ; votants, 38 012 ; abst., 28 % ; suffr. expr., 37 295.
M. A. Bonrepaux, m. d'Oriu, c. gén., P.S., 18 662. ELU.
MM. J. Llorca, U.N.M.-R.P.R., 9 796 ; J. Miquel, m. de Lavelanet, P.C., 8 837.

1978 : MM. Faure, P.S., 14 696 ; Miquel, 11 510 ; Llorca, 8 350 ; Noyrad, U.D.F.-P.R., 5 364 ; Maury, div. maj., 1 241 ; Casaux, L.O., 885 ; Fournis, C.N.I.P., 330. — 2e tour : MM. Faure, 27 736 ; Llorca, 14 578.
1981 : MM. Mitterrand, 14 309 ; Marchais, 8 905 ; Giscard, 7 996 ; Chirac, 6 363 ; Lalonde, 1 471 ; Mlle Laguiller, 1 148 ; M. Crépeau, 864 ; Mme Garaud, 491 ; M. Debré, 465 ; Mme Bouchardeau, 348. — 2e tour : MM. Mitterrand, 29 406 ; Giscard, 15 575.

2e circ. (Pamiers, Saint-Girons)

Inscr., 53 933 ; vot., 37 948 ; abst., 29,63 % ; suffr. expr., 37 422.
MM. J. Ibanez, m. de Lacave, P.S., 17 542 ; D. Laurent, c. gén., U.N.M.-P.R., 12 273 ; G. Seguela, c. mun. de Pamiers, P.C., 7 607. BALLOTTAGE.

1978 : Saint-Paul, P.S., 13 370 ; Farellacci, R.P.R., 12 819 ; Seguela, 9 970 ; Galy-Gasparrou, M.R.G., 3 041 ; Borden, L.O., 1 156. — 2e tour : MM. Saint-Paul, 25 978 ; Farellacci, 16 305.

1981 : MM. Mitterrand, 13 180 ; Giscard, 9 829 ; Marchais, 8 438 ; Chirac, 6 731 ; Lalonde, 1 252 ; Mlle Laguiller, 1 095 ; M. Crépeau, 878 ; Mme Garaud, 442 ; M. Debré, 398 ; Mme Bouchardeau, 267. — 2e tour : MM. Mitterrand, 27 758 ; Giscard, 17 672.

L'Ariège était le seul département qui était certain de changer complètement sa représentation à l'Assemblée nationale : ses deux députés sortants ne se représentaient pas. Changement de noms mais pas changement de « couleurs ».

M. Augustin Bonrepaux (P.S.) est élu avec 50,03 % des suffrages exprimés dès le premier tour. Cet exploit, que M. Faure, nommé directeur de cabinet du ministre des anciens combattants, n'avait réussi ni en 1973 ni en 1978, semble dû autant à la chute du P.C.F. (M. Miquel, maire de Lavelanet, perd 3,64 points, qu'au mauvais score du candidat de l'U.N.M., M. Llorca, R.P.R.).

Dans la deuxième circonscription, le candidat socialiste, M. Ibanez, succédera sans problème à M. André Saint-Paul (P.S.). Avec 46,87 % des suffrages exprimés, il réalise en effet un score très supérieur à celui de M. Saint-Paul au premier tour de 1978 (35,50 %), mais il n'y avait pas, cette fois, de candidat du M.R.G. Dans l'ensemble du département, la gauche, avec 70,45 % des voix, réalise un score nettement supérieur à celui obtenu par M. Mitterrand il y a un mois (63,22 %).

AUBE (3)

Députés sortants : MM. Micaux, U.D.F.-P.R. ; Delhalle, R.P.R. *(suppl., se représ. comme suppl. de M. Galley)* ; Granet, app. U.D.F.

1re circ. (Bar-sur-Aube, Troyes I)

Inscr., 54 285 ; votants, 38 752 ; abst., 26,77 % ; suff. expr., 38 897.
M. P. Micaux, d.s., c. gén., U.N.M.-P.R., 19 959. REELU.
M. Y. Calvet, P.S., 13 851 ; Mme M.-N. Lhomme, P.C., 4 434 ; M. R. Gervilliers, div. g., 663.

1978 : MM. Gravelle, P.S., 12 343 ; Micaux, 10 874 ; Gaillard, U.D.F.-Rad., 10 118 ; Lhomme, 5 777 ; Mme Valleroy, L.O., 1 435 ; MM. Masselin, M.D., 1 280 ; Lefer, U.N.M.P., 794. — 2e tour : MM. Micaux, 22 636 ; Gravelle, 21 744.

1981 : MM. Giscard, 13 871 ; Mitterrand, 10 531 ; Chirac, 7 685 ; Marchais, 6 005 ; Lalonde, 1 596 ; Mlle Laguiller, 1 223 ; MM. Debré, 938 ; Crépeau, 799 ; Mmes Garaud, 720 ; Bouchardeau, 351. — 2e tour : MM. Giscard, 23 807 ; Mitterrand, 21 888.

2e circ. (Bar-sur-Seine, Troyes III)

Inscr., 64 883 ; votants, 47 528 ; abst., 26,74 % ; suff. expr., 47 027.
MM. R. Galley, a. d., a. min., a. s., m. de Troyes, U.N.M.-R.P.R., 22 178 ; J. Weinling, m. de Bar-sur-Seine, P.S., 17 671 ; Mme A. Bollot, P.C., 5 425 ; M. A. Lemeland, c. gén., div. d., 1 753. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Galley, 27 249 ; Charpentier, P.S., 13 388 ; Mme Bollot, 8 985 ; M. Cousin, L.O., 1 380 ; Mme Ver Eecke, L.C.R., 717.
1981 : MM. Giscard, 15 622 ; Mitterrand, 13 620 ; Chirac, 9 527 ; Marchais, 7 548 ; Lalonde, 1 969 ; Mlle Laguiller, 1 178 ; MM. Crépeau, 1 029 ; Debré, 1 023 ; Mmes Garaud, 831 ; Bouchardeau, 388. — 2e tour : MM. Mitterrand, 27 553 ; Giscard, 27 118.

3e circ. (Nogent-sur-Seine, Troyes II)

Inscr., 70 074 ; votants, 49 311 ; abst., 29,63 % ; suff. expr., 48 622.
MM. P. Granet, d.s., a. sec. E., U.N.M.-rad., 18 794 ; M. Carlelet, P.S., 14 637 ; G. Didier, c. gén., P.C., 9 560 ; E. Barbuat, U.N.M.-R.P.R., 2 871 ; H. Colonna-Bourbon, écol., 976 ; G. de Contades, P.S. diss., 753 ; Mme A. Cousin, L.O., 435 ; MM. J.-P. Gastebois, div. g., 433 ; R. Guignard, div. g., 169. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Granet, 18 136 ; Didier, 13 253 ; Cartelet, 10 892 ; De Saevsky, R.P.R., 4 714 ; Colliot, rad., 3 862 ; Jolly, M.D., 1 168 ; Mmes Guérin, P.S.D., 1 051 ; Rebeaux, L.O., 884 ; Bousée, F.A., 757 ; M. Petit, soc. ind., 707. — 2e tour : MM. Granet, 29 878 ; Didier, 28 173.
1981 : MM. Giscard, 15 372 ; Mitterrand, 13 290 ; Marchais, 10 174 ; Chirac, 9 013 ; Lalonde, 2 145 ; Debré, 1 181 ; Mlle Laguiller, 1 138 ; M. Crépeau, 1 087 ; Mmes Garaud, 827 ; Bouchardeau, 402. — 2e tour : MM. Mitterrand, 29 712 ; Giscard, 28 017.

M. Micaux est réélu au premier tour, mais, dans la deuxième circonscription, M. Galley, qui avait été élu au premier tour en 1978, est en ballottage avec 47,16 % des voix. La poussée du candidat socialiste, M. Weinling, maire de Bar-sur-Seine, est considérable. L'affaiblissement communiste est très sensible. Les électeurs de M. Lemeland, conseiller général centriste d'Aix-en-Othe, qui obtient 3,73 % des suffrages et qui s'était prononcé pour Giscard d'Estaing lors de l'élection présidentielle, feront la décision.

M. Granet est en position plus délicate. C'est la première fois depuis 1967 qu'il affrontera un socialiste au second tour. M. Cartelet, adjoint au maire de Romilly, progresse de 11 points par rapport à 1978 ; le communiste, M. Didier, qui était opposé à M. Granet au second tour en 1978, perd plus de 4 points.

AUDE (3)

Députés sortants : MM. Vidal, P.S. ; Guidoni, P.S. ; Cambolive, P.S.

1re circ. (Carcassonne)

Insc., 68 945 ; vot., 50 185 ; abst., 27,21 % ; suffr. ex. 49 130.
M. J. Vidal, d.s., c. gén., P.S., 24 860. REELU.
Mme N. Bertrou, U.N.M.-C.D.S., 12 516 ; MM. M. Martin, parl.-eur., adj. au m. de Carcassonne, P.C., 11 919 ; Poujade, L.O., 835.

1978 : MM. Vidal, 17 682 ; Martin, P.C., 15 500 ; Chesa, R.P.R., 13 411 ; Mmes Bertrou, C.D.S., 6 051 ; Lamarain, L.C.R., 722 ; MM. Beauchard, P.S.D., 668 ; Rampioni, L.O., 578. — 2e tour : MM. Vidal, 34 344 ; Chesa, 21 910.
1981 : MM. Mitterrand, 19 174 ; Marchais, 11 531 ; Giscard, 11 000 ; Chirac, 8 615 ; Lalonde, 1 866 ; Mlle Laguiller, 1 144 ; MM. Crépeau, 1 078 ; Debré, 608 ; Mmes Bouchardeau, 344 ; Garaud, 516. — 2e tour : MM. Mitterrand, 37 466 ; Giscard, 21 677.

2e circ. (Narbonne)

Inscr., 77 076 ; vot., 56 808 ; abst., 26,29 % ; suffr. ex., 55 877.
M. P. Guidoni, d.s., P.S., 27 905. REELU.
M. Slacik, P.C., 12 860 ; Mme C. Bres, U.N.M.-P.R., 11 974 ; M. J. Antagnac, a.d., ex-P.S., 2 938.

1978 : MM. Guidoni, 18 825 ; Slacik, P.C., 17 489 ; Itart-Longueville, U.D.F.-P.R., 9 051 ; Halleur, R.P.R., 8 751 ; Antagnac, 4 861 ; Mme Brutelle, P.S.D., 1 216 ; M. Cara-Villa, M.R.G., 952 ; Mme Brunel, L.C.R., 573 ; M. Laserge, L.O., 538. — 2e tour : M. Guidoni, 40 445.
1981 : MM. Mitterrand, 21 802 ; Marchais, 14 844 ; Giscard, 11 645 ; Chirac, 9 181 ; Lalonde, 1 945 ; Mlle Laguiller, 1 098 ; M. Crépeau, 1 039 ; Debré, 680 ; Mmes Garaud, 314 ; Bouchardeau, 421. — 2e tour : MM. Mitterrand, 43 576 ; Giscard, 22 356.

3e circ. (Castelnaudary)

Inscr., 59 245 ; vot., 46 248 ; abst., 21,93 % ; suffr. ex., 45 438.
M. J. Cambolive, d.s., m. de Bram, c. gén., P.S., 23 310. REELU.
M. J.-P. Cassabel, U.N.M.-P.R., 15 731 ; Mme M.-J. Rivera, P.C., 6 397.

1978 : MM. Cambolive, 18 825 ; Cassabel, R.P.R., 16 041 ; Mme Rivera, P.C., 9 457 ; MM. Ibal, U.D.F.-P.R., 4 147 ; Monod, M.R.G., 2 300 ; Mme Actis, L.O., 898. — 2e tour : MM. Cambolive, 29 183 ; Cassabel, 21 297.
1981 : MM. Mitterrand, 16 905 ; Giscard, 9 550 ; Chirac, 9 510 ; Marchais, 7 933 ; Lalonde, 1 528 ; Mlle Laguiller, 1 240 ; MM. Crépeau, 948 ; Debré, 529 ; Mmes Garaud, 486 ; Bouchardeau, 394. — 2e tour : MM. Mitterrand, 30 928 ; Giscard, 20 463.

Les trois députés socialistes sortants sont réélus. M. Cambolive recueille 51,30 % des suffrages exprimés et gagne 17,43 points par rapport à 1978. M. Vidal (50,19 %) en gagne 18,42 et M. Guidoni (50,11 %) en gagne 20,21. Les candidats communistes qui étaient les mêmes qu'il y a trois ans, cèdent partout du terrain : — 7,28 points dans la première circonscription ; — 5,09 points dans la deuxième et — 4,97 points dans la troisième. Aucun n'atteint d'ailleurs le score de M. Marchais à l'élection présidentielle. Aucun des trois candidats de l'U.N.M. ne retrouve les suffrages de M. Giscard d'Estaing au second tour de l'élection présidentielle (— 12,40 points dans la deuxième circonscription ; — 10,33 dans la première ; — 5,19 dans la troisième). L'Aude, qui avait donné à M. Mitterrand son meilleur score national, le 10 mai (63,67 % des suffrages), confirme éloquemment son choix.

AVEYRON (3)

Députés sortants : MM. Briane, U.D.F.-C.D.S. ; Rigal, M.R.G. ; Godfrain, R.P.R.

1re circ. (Rodez)

Inscr., 74 841 ; votants, 55 299 ; abst., 26,11 % ; suff. ex., 54 418.
M. J. Briane, d. s., U.N.M.-C.D.S., 33 387. REELU.
MM. A. Soumac, P.S., 17 819 ; M. Lafon, P.C., 3 212.

1978 : MM. Briane, 27 388 ; Salvan, P.S., 13 299 ; Riom, U.D.F.-P.R., 12 686 ; Lafon, 5 075 ; Mazars, L.O., 1 921. — 2e tour : MM. Briane, 40 012 ; Salvan, 20 410.
1981 : MM. Giscard, 20 838 ; Chirac, 15 369 ; Mitterrand, 14 174 ; Marchais, 3 836 ; Lalonde, 2 382 ; Mlle Laguiller, 1 565 ; MM. Crépeau, 964 ; Debré, 913 ; Mmes Garaud, 800 ; Bouchardeau, 647. — 2e tour : MM. Giscard, 37 335 ; Mitterrand, 26 841.

2e circ. (Villefranche-de-Rouergue)

Inscr., 64 124 ; votants, 46 081 ; abst., 28,13 % ; suff. ex., 45 308.
MM. J. Rigal, d. s., c. gén., sout. P.S., 22 084 ; E. Bouyon, U.N.M.-U.D.F., 8 701 ; M. Lombard, U.N.M.-R.P.R., 7 236 ; G. Fontanier, c. mun. de Decazeville, P.C., 5 955 ; M. Poux, Alt. 81, 1 332. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Fabre, M.R.G., 24 427 ; Bouyssière, U.D.F.-P.R., 18 210 ; Baulès, P.C., 8 314 ; Mme Richer, L.O., 1 418 ; M. Boyer, soc. occ., 1 011. — 2e tour : MM. Fabre, 32 485 ; MM. Bouyssière, 21 515.
1980 : MM. Bouyssière, P.R., 9 095 ; Rigal, 8 140 ; Penel, P.S., 7 288 ; Fontanier, 6 434 ; Lombard, R.P.R., 4 654 ; Santucci, C.D.S., 4 319 ; Richer, L.O., 882 ; Sanchez, L.C.R., 328. — 2e tour : MM. Rigal, 24 055 ; Bouyssière, 18 057.
1981 : MM. Mitterrand, 15 821 ; Giscard, 13 647 ; Chirac, 9 229 ; Marchais, 7 402 ; Lalonde, 1 777 ; Mlle Laguiller, 1 399 ; MM. Crépeau, 1 185 ; Debré, 618 ; Mmes Garaud, 583 ; Bouchardeau, 553. — 2e tour : MM. Mitterrand, 31 313 ; Giscard, 23 949.

3e circ. (Millau)

Inscr., 70 790 ; votants, 54 147 ; abst., 23,51 % ; suff. ex., 53 118.
M. J. Godfrain, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 28 081. REELU.
MM. Deruy, c. gén., P.S., 21 290 ; A. Perez, P.C., 3 435 ; P. Duvauld, écol., 312.

1978 : MM. Godfrain, 26 802 ; Deruy, 12 386 ; Diaz, M.R.G., 8 470 ; Perez, 5 772 ; Ferlaud, D.C., 1 511 ; Malresse, L.O., 1 036 ; Cabirou, L.C.R., 912 ; Martinuzzi, F.N., 53. — 2e tour : MM. Godfrain, 33 377 ; Deruy, 27 005.
1981 : MM. Giscard, 17 133 ; Mitterrand, 14 314 ; Chirac, 12 827 ; Marchais, 5 189 ; Lalonde, 2 373 ; Mlle Laguiller, 1 920 ; MM. Debré, 1 002 ; Crépeau, 836 ; Mmes Bouchardeau, 739 ; Garaud, 689. — 2e tour : MM. Giscard, 32 204 ; Mitterrand, 28 532.

Le département, conquis en majorité par la droite depuis la dernière guerre, est resté fidèle à ses engagements politiques. Dans deux des trois circonscriptions, les députés sortants de l'ancienne majorité sont réélus dès le premier tour. Dans la circonscription de Rodez, M. Briane (U.N.M.) l'emporte à nouveau largement face aux deux candidats de la gauche avec 61,35 % des suffrages exprimés.

A Millau, dans la troisième circonscription, où l'on s'attendait généralement à un duel très serré entre le député sortant, M. Godfrain (R.P.R.), et le représentant du P.S., M. Deruy, c'est le premier qui gagne (avec 52,86 % des suffrages), à la surprise générale. En 1978, M. Godfrain avait dû attendre le second tour des législatives pour conquérir son siège de député, surtout en raison de la présence d'un candidat du M.R.G.

Le candidat socialiste, qui avait bénéficié de l'appui personnel de M. Rocard, n'a pas profité de la décision du gouvernement de M. Mauroy d'arrêter l'extension du camp militaire du Larzac.

Dans la seconde circonscription de l'Aveyron, à Villefranche-de-Rouergue, celle où M. Robert Fabre avait été élu en 1978, le député sortant, M. Rigal (M.R.G.), élu en 1980, se trouve en ballottage très favorable puisque la droite unie ne peut espérer réunir au second tour que 35 % des suffrages. Les communistes, traditionnellement forts dans le bassin houiller de Decazeville, enregistrent une perte sensible, au profit du parti socialiste.

BOUCHES-DU-RHONE (11)

Députés sortants : MM. Comiti, R.P.R. *(se représ. comme suppl. de M. Santoni)* ; Gaudin, U.D.F.-P.R. ; Defferre, P.S. ; Hermier, P.C. ; Lazzarino, P.C. ; Garcin, P.C. ; Mme Porte, P.C. ; MM. Tassy, P.C. ; Philibert, P.S. ; Rieubon, P.C. ; Porelli, P.C.

1re circ. (Marseille Ier et partie VIe)

Inscr., 41 488 ; votants, 22 777 ; abst., 45,07 % ; suff. ex., 22 524.
MM. Pezet, P.S., 7 632 ; H. Santoni, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 6 433 ; J. Roussel, U.N.M.-P.R., 5 296 ; R. Allione, P.C., 2 720 ; H. Savon, F.N., 443. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Comiti, R.P.R., 7 899 ; Roussel, U.D.F.-P.R., 7 446 ; Leccia, P.S., 6 549 ; Allioné, 4 837 ; Blanc, C.E. 78, 1 251 ; Berberian, P.F.N., 431 ; Andréani, M.D., 289 ; Grunil, L.O., 247 ; Portmann, O.C.T., 220 ; Penaranda, U.D.F.-M.D.S.F., 142 ; Manera, P.R.P., 94. — 2e tour : Comiti, 15 187 ; Leccia, 13 152.
1981 : MM. Giscard, 8 454 ; Mitterrand, 6 953 ; Chirac, 5 867 ; Marchais, 3 571 ; Lalonde, 894 ; Debré, 426 ; Crépeau, 425 ; Mme Garaud, 392 ; Laguiller, 379 ; Bouchardeau, 202. — 2e tour : MM. Giscard, 15 113 ; Mitterrand, 12 576.

2e circ. (Marseille VIIIe, IXe et partie VIe)

Inscr., 106 610 ; votants, 67 868 ; abst., 36,33 % ; suff. ex., 67 390.
MM. J.-C. Gaudin, d.s., U.N.M.-P.R., 30 776 ; C.-E. Loo, a. d., parl. eur., P.S., 22 887 ; S. Giudicelli, P.C., 9 707 ; C. Saint-Martin, A.E., 1 793 ; P. Lucas, a. d., M.D., 1 369 ; D. Bescheron, F.N., 858. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Loo, 19 483 ; Gaudin, 19 391 ; Lucas, R.P.R., 16 714 ; Giudicelli, 15 328 ; Mme Meynet, C.E. 78, 3 764 ; MM. Bescheron, 911 ; Perpère, Choisir, 768 ; Boniface, D.C., 893 ; Dalmas, L.O., 622 ; Fritz, F.A., 581 ; Coutsonces, P.R.P., 203. — 2e tour : MM. Gaudin, 44 561 ; Loo, 38 617.
1981 : MM. Giscard, 24 200 ; Mitterrand, 19 235 ; Chirac, 14 505 ; Marchais, 12 687 ; Lalonde, 3 083 ; Crépeau, 1 352 ; Mme Garaud, 1 263 ; Mlle Laguiller, 1 113 ; M. Debré, 1 055 ; Mme Bouchardeau, 682. — 2e tour : MM. Giscard, 44 288 ; Mitterrand, 39 681.

3e circ. (Marseille IIe et VIIe)

Inscr., 53 185 ; votants, 31 023 ; abst., 41,65 % ; suff. ex., 30 618.
MM. G. Defferre, d. s., m. de l'intér., m. de Marseille, prés. c. gén., P.S., 12 958 ; R. Vilani, U.N.M.-Rad., 10 322 ; Y. Massiani, P.C., 5 765 ; B. Zeller, P.F.N., 1 064 ; R. Perdomo, F.N., 474 ; P. Bartoli, div. g., 30. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Defferre, 12 323 ; Pujol, R.P.R., 10 700 ; Dimier, P.C., 9 458 ; Vincent, U.D.F.-Rad., 3 048 ; Gros, C.E. 78, 1 809 ; Forestier, P.F.N., 807, Mme Piatti, L.O., 358 ; MM. Godard, L.C.R., 295 ; Mathay, U.J.P., 169. — 2e tour : MM. Defferre, 22 433 ; Pujol, 17 821.
1981 : MM. Giscard, 10 113 ; Mitterrand, 10 098 ; Marchais, 7 363 ; Chirac, 3 875 ; Mlle Laguiller, 1 122 ; MM. Lalonde, 606 ; Debré, 542 ; Crépeau, 324 ; Mmes Garaud, 447 ; Bouchardeau, 212. — 2e tour : MM. Mitterrand, 20 940 ; Giscard, 18 432.

4e circ. (Marseille XIVe, XVe et XVIe)

Inscr., 83 855 ; votants 49 212 ; abst., 41,31 % ; suff. ex. 48 633.
M. G. Hermier, d. s., P.C., 24 811. REELU.
Mme D. Di Scala, P.S., 12 634 ; MM. C. Prunet, U.N.M.-R.P.R., 8 868 ; J.-F. Amoros, F.N., 1 132 ; Mmes J. Mas, L.C.R., 698 ; C. Rodinson, L.O., 489 ; M. Y. Giana, P.F.N., 1.

1978 : MM. Hermier, 31 283 ; Lecler, R.P.R., 13 411 ; Godard, P.S., 13 294 ; Bartoli, M.D., 1 483 ; Garnier, O.C.T., 1 116 ; Mme Rodinson, 812 ; M. Mandrille, U.O.P.D.P., 342.
1981 : MM. Marchais, 27 260 ; Mitterrand, 13 688 ; Giscard, 11 704 ; Chirac, 5 753 ; Lalonde, 1 554 ; Mlle Laguiller, 1 054 ; MM. Crépeau, 862 ; Debré, 574 ; Mmes Garaud, 401 ; Bouchardeau, 355. — 2e tour : MM. Mitterrand, 44 260 ; Giscard, 19 336.

5e circ. (Marseille Ve et Xe)

Inscr., 62 192 ; votants, 37 639 ; abst., 39,47 % ; suff. ex. 37 235.
MM. R. Olmeta, P.S., 12 898 ; R. Gardell, U.N.M.-P.R., 11 914 ; G. Lazzarino, d. s., P.C., 10 689 ; Mme J. Saussol, écol., 745 ; M. J.-P. Martin, F.N., 533 ; Mme F. Clément, L.O., 293 ; MM. A. Attanasio, ext. d., 136 ; L. Andreani, div. g., 29. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Lazzarino, 14 937 ; Gardell, 11 021 ; Pépratx, M.R.G., 10 009 ; Brun, R.P.R., 5 522 ; Reynaud, C.E. 78, 2 118 ; Marandat, P.F.N., 628 ; Kappé, M.D., 429 ; Fouqué, U.F.B.S., 411 ; Mmes Ratté, L.O., 401 ; Richier, O.C.T., 364. — 2e tour : MM. Lazzarino, 25 347 ; Gardell, 21 738.
1981 : MM. Giscard, 11 785 ; Mitterrand, 11 762 ; Marchais, 11 464 ; Chirac, 6 274 ; Lalonde, 1 539 ; Crépeau, 709 ; Mlle Laguiller, 708 ; Mme Garaud, 534 ; M. Debré, 547 ; Mme Bouchardeau, 319. — 2e tour : MM. Mitterrand, 27 075 ; Giscard, 20 725.

6e circ. (Marseille XIe et Aubagne)

Insc., 101 190 ; votants, 68 413 ; abst., 32,39 % ; suff. ex., 67 460.
MM. E. Garcin, d.s., m. d'Aubagne, P.C., 24 706 ; R. Povinelli, m. d'Allauch, P.S., 18 947 ; B. Jacquier, U.N.M.-P.R., 16 124 ; M. Fabrigoule, U.N.M.-R.P.R., 6 641 ; J.-M. Cloarec, L.O., 673 ; J. Marollo, ext. g., 369. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Garcin, 31 022 ; Jacquier, 18 071 ; Povinelli, 13 191 ; Goudareau, Div. Maj., 8 403 ; Klar, F.A., 1 460 ; Bayramian, U.G.P., 940 ; Pheulpin, L.O., 532 ; Meslé, O.C.T., 421 ; Vandrame, U.O.P.D.P., 344. — 2e tour : MM. Garcin, 42 125 ; Jacquier, 32 704.
1981 : MM. Marchais, 23 521 ; Giscard, 21 520 ; Mitterrand, 16 864 ; Chirac, 10 954 ; Lalonde, 2 937 ; Crépeau, 1 217 ; Mlle Laguiller, 1 213 ; Mme Garaud, 883 ; M. Debré, 830 ; Mme Bouchardeau, 662. — 2e tour : MM. Mitterrand, 45 610 ; Giscard, 36 542.

7e circ. (Marseille IIIe et partie IVe)

Inscr., 47 627 ; votants, 27 877 ; abst., 41,46 % ; suff. ex., 27 532.
M. J.-J. Léonetti, c. gén., P.S., 9 639 ; Mme J. Porte, d.s., P.C., 9 368 ; MM. F. Cousinier, U.N.M.-C.D.S., 5 963 ; G. Tessier, div. g., 1 089 ; H. Roche, div. g., 986 ; G. Barelier, F.N., 487 BALLOTTAGE.

1978 : MM. Porte, 13 097 ; Rocca Serra, P.S., 8 504 ; Castel, R.P.R., 6 722 ; Gazagnaire, U.D.F.-Rad., 4 393 ; Roché, M.D., 1 158 ; Barelier, 406 ; Bibrac, L.O., 398 ; Mme Tordo, O.C.T., 333 ; Bosc, U.O.P.D.P., 98. — 2e tour : Mme Porte, 21 000 ; M. Castel, 14 682.
1981 : MM. Marchais, 10 323 ; Mitterrand, 8 381 ; Giscard, 8 134 ; Chirac, 4 413 ; Lalonde, 971 ; Mlle Laguiller, 517 ; MM. Crépeau, 481 ; Debré, 413 ; Mmes Garaud, 326 ; Bouchardeau, 244. — 2e tour : MM. Mitterrand, 21 434 ; Giscard, 14 326.

8e circ. (Marseille XIIe, XIIIe et partie IVe)

Inscr., 116 047 ; votants, 74 348 ; abst., 35,93 % ; suffr. ex., 73 556.
MM. M. Massé, c. gén., P.S., 27 689 ; M. Tassy, d.s., P.C., 20 772 ; J. Chelini, U.N.M.-C.D.S., 12 712 ; P. Payan, U.N.M.-R.P.R., 10 432 ; G Pantaleo, F.N., 1 027 ; E. Garcini, div. g., 732 ; Y. Coquin, div. d., 192. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Tassy, 26 404 ; Weygand, P.S., 20 922 ; Ginoves, U.D.F.-P.R., 14 863 ; Anglès, R.P.R., 12 914 ; Maurissen-Buglioni, C.E. 78, 4 051 ; Morelli, D.C., 1 131 ; Cassaballan, M.D., 1 111 ; Teyssier, U.G.P., 1 026 ; Chaumard, L.O., 904 ; Pantaleo, F.N., 256 ; Arnaud, Div. Maj., 215. — 2e tour : MM. Tassy, 47 243 ; Ginoves, 39 789.
1981 : MM. Marchais, 23 327 ; Giscard, 22 620 ; Mitterrand, 21 810 ; Chirac, 12 948 ; Lalonde, 3 086 ; Mlle Laguiller, 1 440 ; MM. Crépeau, 1 299 ; Debré, 1 287 ; Mmes Garaud, 1 065 ; Bouchardeau, 675. — 2e tour : MM. Mitterrand, 52 549 ; Giscard, 40 733.

9e circ. (Aix-en-Provence)

Inscr., 127 816 ; votants, 88 840 ; abst., 30,49 % ; suffr. ex. 87 809.
MM. L. Philibert, d. s., m. du Puy-Sainte-Réparade, prés. c. gén., P.S., 37 492 ; A. Joissains, m. d'Aix-en-Provence, U.N.M.-rad., 25 972 ; L. Fouiquier, P.C., 11 094 ; Y. Destrem, U.N.M.-R.P.R., 9 107 ; R. Rémy, A.E., 2 143 ; J. Galland, mod., 1 128 ; P. Cardoni, Alt. 81, 479 ; Mme S. Boué, P.F.N., 394. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Philibert, 28 051 ; Féraud, U.D.F.-P.R., 23 142 ; Fouiquier, 13 183 ; De Peretti, R.P.R., 13 167 ; Mme Banvillet, Ecol., 4 523 ; Galland, 2 465 ; Kraps, F.N., 1 660 ; Sutton, L.O., 918 ; Mme Gava, O.C.T., 597 ; MM. Castay, U.O.P.D.P., 385 ; Heyer, Div. Maj., 231. — 2e tour : MM. Philibert, 50 239 ; Féraud, 46 523.
1981 : MM. Giscard, 28 304 ; Mitterrand, 26 333 ; Chirac, 17 524 ; Marchais, 16 310 ; Lalonde, 4 596 ; Crépeau, 2 069 ; Mlle Laguiller, 1 899 ; Mme Garaud, 1 812 ; M. Debré, 1 441 ; Mme Bouchardeau, 1 232. — 2e tour : MM. Mitterrand, 54 941 ; Giscard, 51 163.

10e circ. (Salon-de-Provence)

Inscr., 189 468 ; vot., 126 736 ; abst., 33,10 % ; suffr. ex., 124 436.
M. R. Reiubon, d.s., m. de Port-de-Bouc, P.C., 46 357 ; Mme A. Nougarède, P.S., 35 929 ; MM. B. Munier, U.N.M.-C.D.S., 33 996 ; P. Causse, F.N., 2 594 ; A. Geledan, Div. g., 2 073 ; C. Caroz, Alt. 81, 1 420 ; J.-P. Rigollet, L.O., 1 131 ; R. Jean, L.C.R., 936. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Rieubon, 51 424 ; Pézet, P.S., 31 963 ; Peraldi, R.P.R., 23 045 ; Bastide, U.D.F.-C.D.S., 22 899 ; Caroz, F.A., 3 650 ; Cairé, F.N., 2 033 ; Rigollet, L.O., 1 524 ; Trigon, O.C.T., 1 016 ; Aguado, U.O.P.D.P., 358. — 2e tour : MM. Rieubon, 79 744 ; Péraldi, 57 080.
1981 : MM. Marchais, 44 113 ; Mitterrand, 36 013 ; Giscard, 35 451 ; Chirac, 21 013 ; Lalonde, 5 896 ; Mlle Laguiller, 2 736 ; M. Crépeau, 2 603 ; Mme Garaud, 1 928 ; M. Debré, 1 725 ; Mme Bouchardeau, 1 254. — 2e tour : MM. Mitterrand, 93 786 ; Giscard, 62 407.

11e circ. (Arles)

Inscr., 110 178 ; vot., 79 098 ; abst., 28,20 % ; suffr. ex., 78 094.
MM. V. Porelli, d.s., m. de Port-Saint-Louis-du-Rhône, P.C., 26 088 ; J. Siffre, m. d'Istres, P.S., 25 226 ; G. Jouve, U.N.M.-R.P.R., 24 215 ; Mme E. Morin, Ecol., 1 769 ; M. J. Descordes, Div. d., 592 ; Mme H. Chabrand-Thoret, Div. g., 204. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Porelli, 29 974 ; Van Migom, U.D.F.-C.D.S., 18 436 ; Manaud, P.S., 17 622 ; Jouve, 13 748 ; Calamand, Ecol., 2 664 ; Garcin, U.G.P., 987 ; Bon, L.O., 928 ; Lombrage, M.D., 868 ; Saint-Jean, O.C.T., 425 ; Gouro, U.O.P.D.P., 204. — 2e tour : MM. Porelli, 46 432 ; Van Migom, 40 648.
1981 : MM. Marchais, 24 524 ; Giscard, 22 114 ; Mitterrand, 20 716 ; Chirac, 13 622 ; Lalonde, 3 528 ; Mlle Laguiller, 1 638 ; MM. Crépeau, 1 483 ; Debré, 1 118 ; Mmes Garaud, 1 107 ; Bouchardeau, 640. — 2e tour : MM. Mitterrand, 53 059 ; Giscard, 39 355.

Malgré un taux d'abstention de 35,18 %, supérieur de près de 14 points à celui de 1978, le parti socialiste progresse, en voix, dans toutes les circonscriptions, à l'exception de la quatrième. Il recueille dans l'ensemble du département 223 929 voix, soit 33,66 % des suffrages exprimés, au lieu de 181 911 voix et 23,76 % en 1978. Il devance largement le parti communiste qui perd trois points.

Trois sièges sont d'ores et déjà gagnés par le P.S. au détriment du P.C. Dans la cinquième circonscription, M. René Olmeta, adjoint socialiste au maire de Marseille, l'emporte nettement sur M. Georges Lazzarino, premier secrétaire de la fédération du P.C. des Bouches-du-Rhône, élu depuis 1973. Dans la septième circonscription, M. Jean-Jacques Leonetti a créé la surprise en devançant de 271 voix Mme Jeanine Porte, membre du comité central du P.C. qui avait succédé en 1978 à M. Paul Cermolacce, l'un des anciens internés communistes d'Algérie, titulaire du siège sans discontinuer depuis 1945. Dans cette circonscription, M. Marchais était pourtant arrivé en tête le 26 avril avec près de six points de plus que M. Mitterrand. Dans la huitième circonscription enfin, M. Marius Masse a débordé le député sortant du P.C., M. Tassy. Il pourrait ainsi reprendre le siège que son père, M. Jean Masse, avait occupé de 1962 à 1978.

En revanche, le jeune maire socialiste d'Istres a échoué de 862 voix face à M. Vincent Porelli, député P.C. sortant de la onzième circonscription. Quant à M. Guy Hermier, député sortant de la quatrième circonscription, membre du bureau politique du P.C. et directeur de Révolution, il est le seul des candidats communistes à progresser très légèrement il est vrai, en assurant comme en 1978 sa réélection dès le premier tour.

La lutte sera serrée au deuxième tour dans les première et deuxième circonscriptions représentées toutes les deux par des élus de la majorité sortante. Dans la première circonscription, M. Hyacinthe Santoni (R.P.R.), efficacement soutenu par le député sortant M. Joseph Comiti, ancien ministre, devenu son suppléant, a bien résisté aux assauts de M. Michel Pezet, premier secrétaire de la fédération du P.S., qui paraît mathématiquement battu. Dans la deuxième circonscription, M. Charles-Emile Loo a plus de chances de retrouver le siège que lui avait ravi en 1978 M. Jean-Claude Gaudin (P.R.). L'issue du scrutin dépendra du report des voix des électeurs de M. Pierre Lucas, ancien député R.P.R. qui se représentait sous l'étiquette du Mouvement des démocrates et de celles du candidat écologiste.

Le maire socialiste de Marseille, M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, dans la troisième circonscription, et M. Louis Philibert, président socialiste du conseil général dans la neuvième circonscription, tous deux députés sortants, se sont assurés une avance confortable pour le deuxième tour.

CALVADOS (5)

Députés sortants : MM. Mexandeau, P.S. ; Bisson, R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; Richomme, U.D.F. *(supplé., se représ. comme suppl. de M. d'Ornano)* ; d'Harcourt, U.D.F.-CNIP ; Lepeltier, U.D.F. *(suppl., se représ. comme suppl. de M. Stirn)*.

1re circ. (Caen)

Inscr., 132 412 ; votants, 90 160 ; abst., 31,90 % ; suff. ex., 89 244.
MM. L. Mexandeau, d. s., min. P.T.T., c. gén., P.S., 43 802 ; L. Nelle, adj. au m. de Caen, U.N.M.-R.P.R., 34 206 ; J. Bayon, m. de Blainville, Orne, P.C., 6 408 ; Mme J. Bénard, A.E., 3 136 ; MM. G. Fortin, Alt. 81, 1 007 ; A. Canu, L.C.A., 685. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Girault, U.D.F.-P.R., 46 114 ; Mexandeau, 32 271 ; Metzger, P.C., 13 406 ; Mme Bénard, 5 706 ; MM. Brier, U.D.F.-M.D.S.F., 1 683 ; Verney, O.C.T., 1 240 ; Mmes Marsault, L.O., 1 197 ; Bizet, Choisir, 1 166 ; M. Piergentili, F.N., 643 ; Collibeaux, chrétien, 383 ; Mme Compagnon, U.O.P.D.P., 316. — 2e tour : MM. Mexandeau, 54 239 ; Girault, 52 151.
1981 : MM. Mitterrand, 32 909 ; Giscard, 27 441 ; Chirac, 16 627 ; Marchais, 12 904 ; Lalonde, 5 341 ; Crépeau, 2 595 ; Mlle Laguiller, 2 484 ; M. Debré, 1 843 ; Mmes Bouchardeau, 1 494 ; Garaud, 1 488. — 2e tour : MM. Mitterrand, 61 265 ; Giscard, 48 489.

2e circ. (Lisieux II, Falaise)

Inscr., 63 320 ; votants, 46 852 ; abst., 26 % ; suff. ex., 46 014.
MM. H. Delisle, c. gén., m. de Mézidon, P.S., 21 531 ; A. Fanton, a. d., U.N.M.-R.P.R., 20 131 ; H. Bouteau, adj. m. de Mézidon, P.C., 4 352. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bisson, R.P.R., 18 472 ; Delisle, 14 373 ; Mme Pouteau, 7 433 ; MM. de Rouville, U.D.F.-C.D.S., 7 086 ; Jourdin, L.O., 1 357 ; Bignon, divers, 989 ; Weldmann, F.A., 699 ; Cadiou, F.N., 414. — 2e tour : MM. Bisson, 27 152 ; Delisle, 25 109.
1981 : MM. Giscard, 14 485 ; Mitterrand, 13 898 ; Chirac, 10 617 ; Marchais, 7 207 ; Lalonde, 1 759 ; Mlle Laguiller, 1 570 ; MM. Crépeau, 1 110 ; Debré, 762 ; Mmes Garaud, 624 ; Bouchardeau, 573. — 2e tour : MM. Mitterrand, 28 480 ; Giscard, 25 830.

3e circ. (Honfleur, Lisieux I)

Inscr., 76 425 ; votants, 56 316 ; abst., 26,31 % ; suff. ex., 55 787.
MM. M. d'Ornano, a. d., a. min., prés. c. gén., U.N.M.-P.R., 27 705 ; J. Besse, P.S., 19 828 ; J.-L. Fouque, c. gén., adj. m. de Colombelle, P.C., 6 120 ; C. Hodiesne, A. E., 2 084. BALLOTTAGE.

1978 : MM. d'Ornano, 26 157 ; Besse, 12 243 ; Fouque, 10 603 ; Porcq, R.P.R., 5 818 ; Moles, M.R.G., 2 020 ; Veplerre, L.O., 1 162 ; Leroy, L.C.R., 612 ; Caron, F.N., 489 ; Coupey, U.O.P.D.P., 449. — 2e tour : MM. d'Ornano, 33 978 ; Besse, 27 171.

(Lire la suite page 16.)

LES RÉSULTATS

Dans les autres départements

(Suite de la page 15.)

1981 : MM. Giscard, 19 317 ; Mitterrand, 15 441 ; Chirac, 11 779 ; Marchais, 8 214 ; Lalonde, 2 385 ; Mlle Laguiller, 1 610 ; MM. Crépeau, 1 288 ; Debré, 969 ; Mmes Garaud, 892 ; Bouchardeau, 575. — 2e tour : MM. Giscard, 33 365 ; Mitterrand, 31 629.

4e circ. (Bayeux)

Inscr., 58 387 ; votants, 42 443 ; abst., 27,30 % ; suff. ex., 41 940.

M. F. d'Harcourt, d.s., c. gén., U.N.M.-C.N.I.P., 24 627. REELU.

MM. C. Ball, c. gén., P.S., 14 919 ; E. Audineau, P.C., 2 394.

1978 : MM. d'Harcourt, 23 649 ; Ball, 8 317 ; Audineau, 4 872 ; Le Carpentier, div. maj., 4 649 ; Marty, L.O., 1 499 ; Millet, M.D., 1 462 ; Siri, F.N., 362.

1981 : MM. Giscard, 15 091 ; Mitterrand, 11 757 ; Chirac, 10 785 ; Marchais, 4 223 ; Lalonde, 1 898 ; Mlle Laguiller, 1 373 ; MM. Crépeau, 1 005 ; Debré, 734 ; Mmes Garaud, 667 ; Bouchardeau, 331. — 2e tour : MM. Giscard, 26 636 ; Mitterrand, 22 445.

5e circ. (Vire)

Inscr., 59 895 ; votants, 56 077 ; abst., 6,37 % ; suff. ex., 45 524.

M. O. Stirn, a.d., a. sec. E., c. gén., U.N.M.-rad., 28 400, ELU.

MM. A. Ledran, P. S., 13 836 ; R. Prosper-Paul, P.C., 1 908 ; Mme M.-P. Labey, A.E., 1 380.

1978 : MM. Stirn, 29 928 ; Ledran, 8 255 ; Letellier, P.C., 4 158 ; De Feral, R.P.R., 3 724 ; Labey, 1 795 ; Mme Arricau, L.O., 890 ; Lelièvre, F.N., 259.

1981 : MM. Giscard, 16 784 ; Chirac, 11 421 ; Mitterrand, 11 260 ; Marchais, 3 867 ; Lalonde, 2 094 ; Mlle Laguiller, 1 398 ; MM. Crépeau, 860 ; Debré, 734 ; Mmes Garaud, 658 ; Bouchardeau, 455. — 2e tour : MM. Giscard, 28 819 ; Mitterrand, 22 005.

M. Stirn, avec 62,38 % des voix, confirme son excellente implantation dans la circonscription de Vire et affirme son impact personnel (M. Giscard d'Estaing n'avait obtenu que 55,76 % des voix le 10 mai). Il en va de même pour M. d'Harcourt, qui, avec 58,71 % des voix, dépasse même le total des voix de droite du premier tour de l'élection présidentielle (56,97 %). M. Mexandeau rate de peu l'élection au premier tour à Caen, de même que, dans la circonscription de Lisieux-Pont-l'Evêque, M. d'Ornano. M. Fanton, qui prenait le relais de M. Robert Bisson R.P.R., ancien président du conseil général, réussit mal son « parachutage » face à M. Delisle, qui est en ballottage favorable. Dans l'ensemble du département, la poussée du P.S. se situe entre 14 et 18 points, selon les circonscriptions, par rapport à 1978.

CANTAL (2)

Députés sortants : MM. Souchon, P.S. ; Raynal, R.P.R.

1re circ. (Aurillac)

Inscr., 68 271 ; votants, 47 985 ; abst., 29,71 % ; suff. ex., 47 427.

MM. R. Souchon, d. s., m. d'Aurillac, P.S., 21 687 ; R. Besse, U.N.M.-R.P.R., 13 729 ; J.-P. Maurs, c. gén., U.N.M.-C.N.I.P., 8 270 ; A. Cousin, adj. au m. d'Aurillac, P.C., 3 741. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Chauvet, R.P.R., 29 540 ; Souchon, 14 958 ; Taurant, P.C., 8 299 ; Palacio, L.O., 1 401.

1980 : MM. Souchon, 13 202 ; Tourdes, sout. R.P.R. et C.N.I.P., 13 138 ; Delcamp, U.D.F., 7 633 ; Taurant, 6 036 ; Palacio, 664 ; Waterlot, F.N., 268 ; Vacheron, L.C.R., 170. — 2e tour : MM. Souchon, 21 759 ; Tourdes, 20 883.

1981 : MM. Chirac, 16 839 ; Mitterrand, 14 033 ; Giscard, 13 752 ; Marchais, 6 389 ; Mlle Laguiller, 1 207 ; MM. Lalonde, 1 159 ; Crépeau, 712 ; Mme Garaud, 513 ; M. Debré, 495 ; Mme Bouchardeau, 393. — 2e tour : MM. Giscard, 30 654 ; Mitterrand, 27 031.

2e circ. (Saint-Flour)

Inscr., 56 240 ; votants, 40 293 ; abst., 28,35 % ; suff. ex., 39 825.

M. P. Raynal, d. s., prés. c. gén., U.N.M.-R.P.R., 24 846, REELU.

MM. Y. Debord, P.S., 12 121 ; E. Maisonneuve, P.C., 2 858.

1978 : MM. Raynal, 27 518 ; Debord, 8 536 ; Cousin, P.C., 5 629 ; Andraud, U.P.B.S., 1 736 ; Jouve, L.O., 1 286.

1981 : MM. Chirac, 16 616 ; Giscard, 12 172 ; Mitterrand, 8 075 ; Marchais, 4 207 ; Lalonde, 83 ; Mlle Laguiller, 968 ; M. Crépeau, 434 ; Mme Garaud, 422 ; M. Debré, 398 ; Mme Bouchardeau, 259. — 2e tour : MM. Giscard, 28 688 ; Mitterrand, 17 847.

Avec 63,38 % des suffrages, M. Raynal améliore son score par rapport aux élections législatives de 1978, dans cette circonscription de Saint-Flour qui s'est largement exprimée en faveur de M. Valéry Giscard d'Estaing au second tour de l'élection présidentielle. Dans la circonscription d'Aurillac, ancien fief de M. Augustin Chauvet (R.P.R.) battu en septembre 1980 aux élections sénatoriales après avoir abandonné son mandat de député, M. Souchon, maire d'Aurillac, arrive en tête avec 45,72 % des suffrages. Il se trouve donc en ballottage plus favorable que lors du premier tour de l'élection partielle de novembre 1980. Il obtient la majorité dans sa ville et il arrive en tête dans les cantons de la circonscription, sauf ceux de Pleaux et Salers.

CHARENTE (3)

Députés sortants : MM. Boucheron, P.S. ; Hardy, R.P.R. ; Soury, P.C.

1re circ. (Angoulême)

Inscr., 101 238 ; votants, 69 902 ; abst., 30,95 % ; suffr. expr., 67 926.

M. J.-M. Boucheron, d. s., m. d'Angoulême, P.S., 36 770. REELU.

MM. J. Tesseydou, gaull., 12 546 ; P. Mangou, U.N.M.-P.R., 10 302 ; A. Proux-Delrouyre, P.C., 7 015 ; M. Deboeuf, L.O., 1 031; R. Chauffour, ss. étiq., 262.

1978 : MM. Boucheron, 22 864 ; Réthoré, R.P.R., 18 906 ; Ferrand, P.C., 16 096 ; Chiron, div. maj. 9 161 ; Pouret, U.D.F.-P.R., 6 750 ; Deull, U.P.B.S., 2 917 ; Deboeuf, L.O., 1 588; Barreix, div., 969. — 2e tour : MM. Boucheron, 43 573 ; Réthoré, 38 684.

1981 : MM. Mitterrand, 24 600 ; Giscard, 20 111 ; Chirac, 14 380 ; Marchais, 12 058 ; Crépeau, 3 615 ; Lalonde, 2 514 ; Mlle Laguiller, 1 854 ; M. Debré, 1 293 ; Mmes Garaud, 995 ; Bouchardeau, 618. — 2e tour : MM. Mitterrand, 48 691 ; Giscard, 36 954.

2e circ. (Cognac)

Inscr., 71 599 ; votants, 51 827 ; abst., 27,61 % ; suff. ex., 50 769.

MM. F. Hardy, d. s., m. de Cognac, U.N.M.-R.P.R., 23 666 ; B. Villette, c. gén., P.S., 20 063 ; M. Tiracci, P.C., 6 143 ; S. Bulan, P.F.N., 897. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Hardy, 26 731 ; Tiracci, 9 767 ; Brunsvig, M.R.G., 9 642 ; Fayemendie, ex-P.S., 7 734 ; Lacroze L.O., 2 296. — 2e tour : MM. Hardy, 30 869 ; Tiracci, 26 582.

1981. — MM. Mitterrand, 16 837 ; Giscard, 14 417 ; Chirac, 11 282 ; Marchais, 6 912 ; Crépeau, 3 708 ; Lalonde, 1 725 ; Mlle Laguiller, 1 279 ; M. Debré, 956 ; Mme Garaud, 828 ; Mme Bouchardeau, 325. — 2e tour : MM. Mitterrand, 32 824 ; Giscard, 28 335.

3e circ. (Confolens)

Inscr., 72 680 ; votants, 55 712 ; abst., 23,34 % ; suff. ex., 54 709.

MM. M. Maury-Laribière, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 21 329 ; A. Soury, d. s., m. de Pressignac, c. gén., P.C., 16 814 ; J. Reyrat, m. de Confolens, P.S., 15 923 ; R. Noulaud, L.O., 643. BALLOTTAGE.

1978. — MM. Alloncle, R.P.R., 25 257 ; Soury, 17 630 ; Reyrat, 13 527 ; Bolzard, D.C., 1 845 ; Noulaud, 1 619. — 2e tour : MM. Soury, 31 299 ; Alloncle, 30 690.

1981 : MM. Mitterrand, 14 297 ; Giscard, 13 958 ; Marchais, 13 081 ; Chirac, 11 476 ; Crépeau, 3 349 ; Lalonde, 1 543 ; Mlle Laguiller, 1 440 ; M. Debré, 757 ; Mme Garaud, 655 ; Mme Bouchardeau, 327. 2e tour : MM. Mitterrand, 35 960 ; Giscard, 26 577.

La Charente a voté à 60 % à gauche alors qu'elle n'avait donné à M. Mitterrand que 56 % de ses voix le 10 mai. La différence provient pour une bonne part de la première circonscription, où M. Jean-Michel Boucheron (P.S.) est réélu dès le premier tour avec 54,13 % des voix, ce qui est un score appréciable, d'autant qu'il affrontait un candidat du parti communiste. Dans les rangs de l'ancienne majorité, le candidat gaulliste, M. Jacques Tesseydou, avec 18,47 % des voix, fait meilleure figure que M. Patrick Mangou (P.R.), avec 15,16 %. Tous deux avaient bénéficié de l'investiture de dernière heure de l'U.N.M. alors que M. Gérard Montassier — gendre de M. Valéry Giscard d'Estaing, — avait été empêché de se présenter pour vice de forme dans le dépôt de sa candidature. Son mot d'ordre implicite d'abstention a-t-il été suivi ? Celle-ci se monte à près de 31 % dans la circonscription contre 23 % et 25 % dans les deux autres. Le candidat communiste, M. Alain Proux n'obtient que 10,3 % des suffrages contre 20,3 % au candidat de 1978, le docteur Ferrand et 14,7 % à M. Marchais le 26 avril dernier.

Dans la dernière circonscription, le siège de M. Hardy est très menacé par M. Bernard Villette, socialiste, même si dans la ville de Cognac, où M. Mitterrand avait obtenu 50,3 % des voix le 10 mai, le député sortant (R.P.R.) et maire inverse de peu la tendance en conservant 50,4 % des suffrages. C'est loin des 57,6 % de son élection de 1978 et, cette fois, l'adversaire sera socialiste puisque M. Jean Tiracci P.C. n'a pas réussi à rester en tête de la gauche.

Pas d'« effet Maury-Laribière » dans la troisième circonscription : le P.-D.G. de Confolens ne recueille que 39 % des voix, alors que M. Michel Alloncle (R.P.R.) en avait obtenu 42 % en 1978. La surprise a failli venir du socialiste M. Jean Reyrat : il accusait un retard de plus de 4 000 voix sur le député sortant M. Soury, pour participer au second tour de 1978. Il échoue cette fois-ci, à 900 voix près, mais l'ensemble des candidats de gauche obtient plus de 61 % des suffrages. On voit mal où M. Maury-Laribière pourrait trouver l'appoint nécessaire à un renversement de situation.

CHARENTE-MARITIME (5)

Députés sortants : MM. Crépeau, M.R.G. ; Branger, N.I. ; Beix, P.S. ; Marchand, P.S. ; de Lipkowski, R.P.R.

1re circ. (La Rochelle)

Inscr., 98 209 ; vot., 63 518 ; abst., 35,32 % ; suffr. expr., 62 739.

MM. M. Crépeau, d. s., min. de l'environnement, m. de La Rochelle, c. gén., M.R.G., 30 260 ; F. Blaizot, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 20 191 ; L. Belly, c. gén., a. m. de La Rochelle, P.C., 9 513 ; C. Latrille, Alt. 81, 1 825 ; G.-A. Allain, ss. étiq., 950. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Crépeau, 26 575 ; Harel, R.P.R., 15 085 ; Belly, 14 221 ; Mme Lacouture, U.D.F.-P.R., 12 756 ; M. Mouhé, P.S.D., 1 128 ; Mme Coq, F.A., 961 ; MM. Ribot, L.O., 797 ; Duge de Bernonville, Cond. masc., 558 ; Bey, U.O.P.D.P., 326 ; Gardre, L.C.R., 323. — 2e tour : MM. Crépeau, 43 025 ; Harel, 31 434.

1981 : MM. Giscard, 17 922 ; Mitterrand, 17 481 ; Crépeau, 13 225 ; Chirac, 11 148 ; Marchais, 11 051 ; Lalonde, 2 308 ; Mlle Laguiller, 1137 ; Mme Garaud, 1 043 ; M. Debré, 1 035 ; Mme Bouchardeau, 661. — 2e tour : MM. Mitterrand, 46 488 ; Giscard, 34 625.

2e circ. (Rochefort)

Inscr., 61 942 ; vot., 35 556 ; abst., 31,54 % ; suffr. expr., 35 097.

MM. J.-G. Branger, d. s., c. gén., div. d., 17 197 ; M. Fort c. gén., m. de Vergeroux, P.S., 11 939; G. Moreau, P.C., 4 784 ; J.-M. Moirant, Alt. 81, 1 177. BALLOTTAGE.

1978. — MM. Fort, 9 386 ; Branger, 8 368 ; Moreau, 7 354 ; Rideau, U.D.F.-P.R., 6 187 ; Heilbronner, R.P.R., 5 738 ; Morin, rad., 1 777 ; Mmes Marmisse, L.O., 738 ; Pillet, F.A., 503 ; M. Gieules, rad., 215. — 2e tour : MM. Branger, 22 511 ; Fort, 19 370.

1981 : MM. Giscard, 11 563 ; Mitterrand, 9 582 ; Chirac, 5 940 ; Marchais, 5 710 ; Crépeau, 4 545 ; Lalonde, 1 169 ; Mlle Laguiller, 686 ; M. Debré, 607 ; Mmes Garaud, 502 ; Bouchardeau, 293. — 2e tour : MM. Mitterrand, 22 461 ; Giscard, 20 344.

3e circ. (Saint-Jean-d'Angély)

Inscr., 52 667 ; vot., 37 143 ; abst., 29,47 % ; suffr. expr., 36 607.

MM. R. Beix, d. s., c. gén., P.S., 19 786 REELU ; Y. de Limur, m. de Saint-Jean d'Angély, U.N.M.-R.P.R., 8 614 ; F. Haut, U.N.M.-P.R., 5 297 ; P. Spaggiari, P.C., 2 910.

1978 : MM. Chanu de Limur, 16 091 ; Beix, P.S., 12 562 ; Aigle-Boucher, P.C., 7 755 ; Soleau, U.D.F.-P.R., 2 790 ; Mme Cottereau, L.O., 1 329 ; *Machefert, P.S.D., 788. — 2e tour :* MM. Beix, 22 625 ; Chanu de Limur, 20 764.

1981 : MM. Giscard, 11 474 ; Mitterrand, 11 233 ; Chirac, 6 597 ; Marchais, 5 131 ; Crépeau, 4 155 ; Lalonde, 1 232 ; Mlle Laguiller, 886 ; M. Debré, 576 ; Mmes Garaud, 468 ; Bouchardeau, 222. — 2e tour : MM. Mitterrand, 23 906 ; Giscard, 20 538.

4e circ. (Jonzac, Saintes)

Inscr., 79 622 ; vot., 54 396 ; abst., 31,68 % ; suffr. expr., 53 352.

MM. P. Marchand, c. s., c. gén., P.S., 28 404 REELU ; B. Albert, U.N.M.-R.P.R., 19 381 ; A. Egea, P.C., 5 567.

1978 : MM. Joanne, U.D.F.-P.R., 20 600 ; Marchand, 18 097 ; Cartais, P.C., 10 829 ; Fayol, R.P.R., 6 534 ; Egasse, L.O., 1 545 ; Mme Desfourneaux, P.S.D., 1 253 ; M. Palmeri, F.N., 1 060 ; Mme Degorge, M.D., 862 ; M. Mesnières, C.C.A., 603. — 2e tour : MM. Marchand, 33 762 ; Joanne, 31 302.

1981 : MM. Mitterrand, 17 651 ; Giscard, 15 991 ; Chirac, 10 355 ; Marchais, 8 114 ; Crépeau 5 776 ; Lalonde, 1 830 ; Mlle Laguiller, 1 354 ; M. Debré, 860 ; Mmes Garaud, 778 ; Bouchardeau, 397. — 2e tour : MM. Mitterrand, 36 832 ; Giscard, 29 727.

5e circ. (Royan)

Inscr., 84 499 ; vot., 58 033 ; abst., 31,32 % ; suffr. expr., 56 709.

MM. J. de Lipkowski, d. s., a. m., U.N.M.-R.P.R., 28 034 ; H. G. Dubois, m. de Saujon, P.S., 18 414 ; J. Papeau, c. mun. de Royan, c. gén., P.C., 9 091 ; G. Golnadel, Ecol., 1 170. BALLOTTAGE.

1978 : MM. de Lipkowski, 20 527 ; Papeau, 13 594 ; Bussereau, U.D.F.-P.R., 12 623 ; Mandin, M.R.G., 12 438 ; Mmes Forst, Ecol., 2 821 ; Pernin, L.O., 1 060 ; M. Dupuy, rad., 862. — 2e tour : de Lipkowski, 37 036 ; Papeau, 28 095.

1981 : MM. Giscard, 19 137 ; Mitterrand, 14 552 ; Chirac, 13 225 ; Marchais, 7 143 ; Crépeau, 6 783 ; Lalonde, 1935 ; Mlle Laguiller, 1 189 ; M. Debré, 958 ; Mmes Garaud, 834 ; Mmes Bouchardeau, 320. — 2e tour : MM. Giscard, 36 394 ; Mitterrand, 23 322.

M. Michel Crépeau (M.R.G.), ministre de l'environnement, maire de La Rochelle et député sortant de la 1re circonscription, est en ballottage favorable alors que les deux députés sortants socialistes, MM. Roland Beix (3e circ.) et Philippe Marchand (4e circ.) sont réélus dès le premier tour.

MM. Jean-Noël de Lipkowski, ancien ministre R.P.R., 5e circ., et Jean-Guy Branger (U.N.M.) 2e circ., voient leurs sièges menacés par les socialistes. Ils n'ont en effet ni l'un ni l'autre de marge de sécurité en raison de l'absence d'autres candidats de la majorité dans leurs circonscriptions. La gauche non communiste a fait un bon score dans le département. Par contre, le parti communiste a perdu, au total, 22 000 voix par rapport aux législatives de 1978.

CHER (3)

Députés sortants : MM. Moulle, app. R.P.R. *(suppl. de M. Deniau, ne se représ. pas) ;* Boinvilliers, R.P.R. ; Dubreuil *(suppl. de M. Papon, qui se représ. comme suppl. de M. Vinçon).*

1re circ. (Bourges)

Inscr., 82 849 ; votants, 60 589 ; abst., *26,86 %* ; suffr. expr., *59 966.*

MM. J.-F. Deniau, a. d., a. m., pré. c. gén., U.N.M.-P.R., 25 733 ; J. Rimbault, m. de Bourges, P.C., 17 151 ; B. Gourdon, adj. au m. de Bourges, P.S., 15 120 ; J. Morin, écol. 1 322 ; Mme G. Cordat, L.O., 640. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Deniau, 28 612 ; Rimbault, 22 306 ; Parnet, P.S., 10 590 ; Malvaux, P.S.D., 1 718 ; Mmes Cordat, 1 317 ; Delhomme, L.C.R., 635. — 2e tour : MM. Deniau, 34 916 ; Rimbault, 32 286.

1981 : MM. Giscard, 19 431 ; Mitterrand, 15 958 ; Marchais, 12 758 ; Chirac, 10 980 ; Lalonde, 2 450 ; Mlle Laguiller, 1 618 ; MM. Crépeau, 1 472 ; M. Debré, 1 229 ; Mmes Garaud, 714 ; Bouchardeau, 534. — 2e tour : MM. Mitterrand, 35 398 ; Giscard, 33 495.

2e circ. (Vierzon)

Inscr., 76 055 ; votants, 56 538 ; abst., 25,66 % ; suffr. expr., 55 734.

MM. J. Boinvilliers, d. s., m. de Brinon-sur-Sauldre, U.N.M.-R.P.R., 20 066 ; *J. Rousseau*, adj. au m. de Vierzon, P.S., 15 332 ; F. Micouraud, m. de Vierzon, c. gén., P.C., 14 335 ; D. Doucet, mod., 3 940 ; N. Le Mercier, écol., 880 ; Mme S. Cerveau, L.O., 675 ; M. P.-F. Malraux, M.D., 506. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Boinvilliers, 26 559 ; Micouraud, 19 921 ; Rousseau, 10 560 ; Aussudre, M.D., 1 658 ; Prodhomme, L.O., 1 398 ; Malraux, 1 186 ; Ledieu, L.C.R., 667. — 2e tour : MM. Boinvilliers, 32 579 ; Micouraud, 31 244.

1981 : MM. Giscard, 17 114 ; Mitterrand, 13 892 ; Marchais, 13 368 ; Chirac, 10 842 ; Lalonde, 1 999 ; Mlle Laguiller, 1 847 ; MM. Crépeau, 1 363 ; Debré, 1 266 ; Mmes Garaud, 731 ; Bouchardeau, 527. — 2e tour : MM. Mitterrand, 34 737 ; Giscard, 30 367.

3e circ. (Saint-Amand-Montrond)

Inscr., 61 254 ; votants, 44 527 ; abst., 27,30 % ; suffr. expr., 43 728.

Mme B. Flévet, P.S., 12 842 ; M. S. Vinçon, U.N.M.-R.P.R., 12 719 ; Mme Renaudat, adj. au m. de Bourges, c. gén., P.C., 9 218 ; M. P. Caldi, m. de Sancoins, md., 6 951 ; Mme D. Evene, écol., 762 ; M. J. Bernard, div. g., 579 ; Mme B. Bontes, mod., 394 ; M. F. Lamouroux, div. g., 323. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Papon, R.P.R., 22 837 ; Bilbeau, P.C., 16 106 ; Mmes Flevet, 7 220 ; Quilviger, L.O., 1 336 ; MM. Blanchard, M.R.G., 1 219 ; Magnier, Ecol., 915. — 2e tour : MM. Papon, 26 579 ; Bilbeau, 25 051.

1981 : MM. Giscard, 13 148 ; Mitterrand, 11 149 ; Marchais, 10 286 ; Chirac, 9 645 ; Lalonde, 1 417 ; Mlle Laguiller, 1 352 ; MM. Crépeau, 901 ; Debré, 810 ; Mmes Garaud, 552 ; Bouchardeau, 295. — 2e tour : MM. Mitterrand, 27 553 ; Giscard, 24 302.

Si l'on additionne les résultats de ce premier tour, la gauche pourrait bien emporter, dimanche prochain, les trois sièges de ce département. Mais, déjà, aux élections législatives de 1978, la gauche avait obtenu, au premier tour, un total de voix supérieur à celui de la majorité sortante, laquelle l'avait emporté, au second tour, dans les trois circonscriptions. M. Deniau, dans la première circonscription, et les candidats de la majorité dans les deux autres circonscriptions, obtiennent des scores équivalents à ceux de 1978. L'avantage du parti socialiste, qui devance le P.C. dans deux circonscriptions sur trois, est plus net dans la troisième où M. Maurice Papon, ancien ministre du budget, se présente, cette fois, comme suppléant de M. Vinçon.

CORRÈZE (3)

Députés sortants : MM. Bechter, R.P.R.; Chaminade, P.C.; Chirac, R.P.R.

1re circ. (Tulle)

Insc., 59 152, votants, 46 429 ; abst., 21,50 % ; suff. ex., 45 908.

MM. J.-P. Bechter, d.s., U.N.M.-R.P.R., 18 019 ; J. Combasteil, m. de Tulle, P.C., 14 986 ; P. Diederichs, adjoint m. de Tulle, P.S., 11 895 ; D. Espinat, Alt. 81, 698 ; A. Bornet, M.D., 310. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bechter, 22 653 ; Pranchère, P.C., 17 523 ; Vaux, P.S., 8 607 ; Jouannin, L.O., 365 ; Esquieu, F.R.P., 743. — 2e tour : MM. Bechter, 26 073 ; Pranchère, 25 640.

1981 : MM. Chirac, 20 454 ; Marchais, 12 678 ; Mitterrand, 9 688 ; Giscard, 4 433 ; Lalonde, 897 ; Mlle Laguiller, 851 ; M. Crépeau, 580 ; Mme Bouchardeau, 317 ; M. Debré, 287 ; Mme Garaud, 268. — 2e tour : MM. Mitterrand, 30 538 ; Giscard, 19 384.

2e circ. (Brive-la-Gaillarde)

Inscr., 75 964, vot., 58 166 ; abst., 23,42 % ; suffr. ex., 57 471.

MM. J.-C. Cassaing, P.S., 18 727; J. Chaminade, d s., c. gén., P.C., 14 950 ; J. Charbonnel, m. de Brive, anc. min., U.N.M.-U.N.M., 14 210 ; A. Desthomas, U.N.M.-R.P.R., 8 993 ; S. Chicote, écol., 591. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Filliol, R.P.R., 20 483 ; Chaminade, 15 444 ; Cassaing, 13 365 ; Charbonnel, F.R.P., 12 061 ; Mournetas, L.O., 1 216. — 2e tour : MM. Chaminade, 32 082 ; Filliol, 31 184.

1981 : MM. Chirac, 24 247 ; Mitterrand, 15 310 ; Marchais, 12 922 ; Giscard, 7 287 ; Lalonde, 1 398 ; Mlle Laguiller, 1 187 ; MM. Crépeau, 1 093 ; Debré, 656; Mmes Garaud, 474 ; Bouchardeau, 392. — 2e tour : MM. Mitterrand, 38 908 ; Giscard, 25 726.

3e circ. (Ussel)

Inscr. 49 102 ; votants, 40 858 ; abst., 16,76 % ; suffr. ex., 40 442 ;

M. J. Chirac., d.s., anc. prem. min., m. de Paris, U.N.M.-R.P.R., 20 464. REELU.

MM. F. Hollande, P.S., 10 679 ; C. Audoin, c. gén., P.C., 8 992 ; J. Ricard, F.N., 307.

1978 : MM. Chirac, 23 616 ; Audouin, 10 717 ; Coutaud, P.S., 7 423 ; Marchand, Ecol., 1 149 ; Mme Moratille, L.O., 591.

1981 : MM. Chirac, 20 610 ; Marchais, 8 859 ; Mitterrand, 7 364 ; Giscard, 2 741 ; Lalonde, 792 ; Mlle Laguiller, 729 ; M. Crépeau, 389 ; Mmes Garaud, 261 ; Bouchardeau, 255 ; M. Debré, 240. — 2e tour : MM. Mitterrand, 23 403 ; Giscard, 17 205.

La Corrèze vient de renouer avec ses origines d'avant l'arrivée, vers 1966, des « jeunes loups » du pompidolisme, MM. Jacques Chirac et Charbonnel. Dès le premier tour, l'échiquier a été bouleversé dans l'ensemble du département. Même dans la circonscription d'Ussel, où Jacques Chirac est réélu dès le premier tour, avec 50,60 % des voix. En effet, les socialistes, avec M. François Hollande, devancent, pour la première fois en haute Corrèze avec 26,41 %, les candidats communistes qui obtiennent 22,23 % des suffrages.

Dans la circonscription de Tulle également, les socialistes font une remontée importante et gagnent 3 000 voix de plus qu'en 1978. Toutefois, M. Jean Combasteil (P.C.), maire de Tulle (32,64 %) a de bonnes chances de l'emporter sur le député sortant, Jean-Pierre Bechter (U.N.M.) (39,25 %) et il permettrait ainsi à Tulle de retrouver son siège communiste perdu en 1978 par M. Pranchère.

En revanche, c'est l'inverse qui se produit dans la circonscription de Brive, où le socialiste, M. Jean-Claude Cassaing (32,22 %), prend l'avantage sur le député communiste sortant, M. Jacques Chaminade (25,61 %). Dans cette circonscription, où l'on assistait à une primaire entre MM. Jean Charbonnel, ancien ministre maire de Brive, et André Desthomas, candidat soutenu par les sections locales du R.P.R., avec investiture U.N.M., les deux candidats de l'ancienne majorité sont distancés : Jean Charbonnel obtient 24,40 % et André Desthomas 15,02 %. Le candidat socialiste a désormais l'avantage.

CORSE-DU-SUD (2)

Députés sortants : MM. Bozzi, R.P.R. ; de Rocca Serra, R.P.R.

1re circ. (Ajaccio)

Inscr., 60 325 ; votants, 38 108 ; abst., 36,72 % ; suff. ex., 37 665.

MM. J. Rossi, c. gén., U.N.M.-P.-R., 11 342 ; N. Alfonsi, a. d., m. de Piana, c. gén., M.R.G., 10 258 ; J. Bozzi, d. s., U.N.M.-R.P.R., 7 064 ; A. Feracci, P.C., 4 542, Pantaloni, P.S., 4 459. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bozzi, 12 161 ; Alfonsi, 11 048 ; Rossi, 10 235 ; Ferracci, 6 180 ; Simongiovanni, C.N.I.P., 1 663 ; Mme Luciani, Choisir, 284. — 2e tour : MM. Bozzi, 22 797 ; Alfonsi, 21 769.

1981 : MM. Giscard, 13 007 ; Mitterrand, 9 607 ; Chirac, 9 520 ; Marchais, 5 807 ; Lalonde, 714 ; Crépeau, 463 ; Debré, 331 ; Mmes Garaud, 303 ; Laguiller, 246 ; Bouchardeau, 205. — 2e tour : MM. Giscard, 24 128 ; Mitterrand, 20 725.

2e circ. (Sartène)

Inscr., 30 348 ; votants, 20 369 ; abst., 32,88 % ; suff. ex., 20 107.

M. J.-P. de Rocca Serra, d. s., m. de Porto-Vecchio, prés. c. gén., U.N.M.-R.P.R., 11 219. REELU.

MM. D. Bucchini, m. de Sartene, P.C., 4 512 ; T. Luciani, c. gén., m. de Moca Croce, M.R.G., 4 319 ; V. Desanti, ss. étiq., 57.

1978 : MM. J.-P. De Rocca-Serra, 11 996 ; Bucchini, 3 867 ; Luciani, 3 366 ; Ettori, P.S., 2 079 ; D. De Rocca-Serra, R.D.A.C., 1 665 ; Istria, div. maj., 109 ; Pansani, div. maj., 74 ; Rossi, div. maj., 23.

1981 : MM. Chirac, 6 731 ; Giscard, 4 143 ; Mitterrand, 4 053 ; Marchais, 3 365 ; Lalonde, 290 ; Crépeau, 166 ; Debré, 122 ; Mlle Laguiller, 101 ; Mmes Garaud, 98 ; Bouchardeau, 92.

2e tour : MM. Giscard, 11 667 ; Mitterrand, 9 625.

Dans la circonscription d'Ajaccio, pour la première fois la gauche devance la droite avec 51 %, alors que 19 % des voix (contre 24 % à M. Chirac), mais le parti bonapartiste raisons de ce succès sont, d'une part, l'effondrement de M. Jean Bozzi, député R.P.R. sortant, qui n'obtient que 19 % des voix contre 24 % à M. Chirac (mais le parti bonapartiste qui l'avait soutenu à Ajaccio en 1978, avait cette fois laissé liberté de choix entre lui et M. José Rossi (U.D.F.). D'autre part, le remarquable résultat de M. Nicolas Alfonsi, ancien député radical de gauche, qui a réuni plus de 27 %. M. Alfonsi avait soutenu M. Mitterrand dès le premier tour et il semble désormais bien placé pour reconquérir le siège perdu en 1978.

De son côté, M. Ange Pantaloni (P.S.), effectue une percée attendue avec près de 12 %. Il a bénéficié, mieux que M. Albert Ferracci (P.C.F.), des suffrages des nationalistes qui avaient recommandé de voter pour l'un ou pour l'autre. Le candidat communiste est en régression par rapport au score de M. Marchais (14 %).

A Ajaccio-ville, M. Rossi arrive en tête avec 4 744 voix, devant M. Bozzi, 3 138, M. Alfonsi, 3 033, M. Ferracci, 2 331, et M. Pantaloni, 1 951.

Dans la circonscription de Sartène, la réélection de M. Jean-Paul Rocca-Serra (R.P.R.-U.N.M.) était attendue. Le député sortant, avec plus de 55 %, est loin devant M. Dominique Bucchini (P.C.F.) et M. Toussaint Luciani (M.R.G.) qui était soutenu par le P.S. Ici, il est évident que le P.S. et le M.R.G. ont commis une erreur d'appréciation en présentant une candidature unique, alors que les sections socialistes locales avaient choisi M. Paul Mondoloni comme candidat. Si la primaire organisée dans les trois autres circonscription avait également eu lieu à Sartène, la mobilisation aurait été plus grande et le ballottage possible.

HAUTE-CORSE (2)

Députés sortants : MM. Giacomi, R.P.R. ; Pasquini, R.P.R.

1re circ. (Bastia)

Ins., 61 399 ; votants., 37 580 ; abst., 38,79 % ; suff. ex., 37 014 ;

MM. P.-P. Giacomi, d. s., m. de Pruno, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 15 971 ; J. Zuccarelli, a. d., m. de Bastia, c. gén., M.R.G., 9 087 ; P. Giudicelli, adj., au m. de Bastia, c. gén., P.C., 7 325 ; C. Santoni, P.S., 4 483 ; Mme A. Albertini-Buttafoco, ext. d., 148. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Giacomi, 12 844 ; Zuccarelli, 9 982 ; Giudicelli, 8 953 ; Vinciguerra, U.D.F.-P.R., 8 099 ; Molinelli, écol., 1 331. — 2e tour : MM. Giacomi, 23 477 ; Zuccarelli, 21 756.

1981 : MM. Giscard, 10 156 ; Chirac, 9 939 ; Marchais, 8 418 ; Mitterrand, 6 856 ; Crépeau, 3 253 ; Lalonde, 741 ; Mlle Laguiller, 268 ; M. Debré, 258 ; Mmes Bouchardeau, 220 ; Garaud, 213. — 2e tour : MM. Mitterrand, 22 433 ; Giscard, 22 125.

2e circ. (Calvi, Corte)

Inscr. 54 245 ; votants, 34 139. abst., 37,06 % ; suff. ex., 33 862.

MM. P. Pasquini, d. s., M. d'Ile-Rousse, U.N.M.-R.P.R., 15 417 ; J.-P. Luisi, c. gén., m. de Corscia, M.R.G., 9 594 ; A. Sanguinetti, P.S., 5 578 ; V. Duriani, c. mun. de Bastia, P.C., 3 273. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Giacobbi, M.R.G., 10 828 ; Pasquini, 10 626 ; Géronimi, CNIP, 7 459 ; Cariotti, P.S., 4 236 ; Duriani, 3 995. — 2e tour : MM. Pasquini, 20 147 ; Giacobbi, 18 531.

1981 : MM. Chirac, 9 886 ; Giscard, 7 376 ; Mitterrand, 6 207 ; Crépeau, 3 904 ; Marchais, 3 788 ; Lalonde, 506 ; Mlle Laguiller, 284 ; Mme Garaud ; 243 ; M. Debré, 202 ; Mme Bouchardeau, 184. — 2e tour : MM. Giscard, 19 106 ; Mitterrand, 17 954.

Dans les deux circonscriptions de ce département, les sortants (U.N.M.-R.P.R.) MM. Giacomi et Pasquini sont menacés par les candidats radicaux de gauche MM. Zuccarelli et Luisi.

C'est surtout dans la circonscription de Bastia que l'U.N.M. marque le pas. A Bastia même, M. Giacomi, député sortant, perd 2700 voix par rapport au total des suffrages obtenus par M. Giscard d'Estaing le 10 mai dernier ; M. Zuccarelli a réalisé un bon score, devançant M. Giudicelli, son adjoint communiste, alors que M. Marchais était arrivé largement en tête à Bastia le 26 avril dernier.

Quant à M. Santori, candidat du P.S., il fait une percée dans une circonscription d'où son parti était absent depuis plus de dix ans. Ce succès s'explique par les bons résultats qu'il a obtenu en zone rurale, et par son audience en milieu autonomiste.

A Corte-Calvi, l'amiral Sanguinetti gagne cinq points et plus de 1 000 voix par rapport à 1978. M. Pasquini, député sortant, n'est pas parvenu, en ce qui le concerne, à réellement rassembler tout l'électorat de la majorité sortante.

COTE-D'OR (4)

Députés sortants : MM. Poujade, R.P.R. ; Berger, R.P.R. ; Jacob, app. R.P.R. *(suppl., se représ. comme suppl. de M. Lecat) ;* Mathieu, U.D.F.-P.R.

1re circ. (Dijon Ouest et Sud)

Inscr., 94 235 ; vot., 65 562 ; abst., 30,42 % ; suffr. expr., 65 017.

MM. R. Poujade, d., s., a. min. m. de Dijon, U.N.M.-R.P.R., 31 814; R. Carraz, m. de Chenove, P.S., 28 321 ; Mme G. Deprez, adj. m. de Chenove, P.C., 4 251 ; Mme M. Niang, L.O., 631. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Poujade, 35 939 ; Carraz, 20 308 ; *Thérouse, P.C., 9 505 ;* Perrin, écol., 3 396 ; Hazard, P.S.D., 1 453 ; Lavarelo, U.F.B.S., 1 195 ; Debourdeau, L.C.R., 818, Mme Niang, 655 ; M. Serfati, F.A., 570 ; Mme Salomon, U.O.P.D.P., 159. — 2e tour : MM. Poujade, 40 106 ; Carraz, 35 063.

1981 : MM. Mitterrand, 23 794 ; Giscard, 19 545 ; Chirac, 13 387 ; Marchais, 7 712 ; Lalonde, 3 261 ; Crépeau, 1 870 ; Mlle Laguiller, 1 566 ; M. Debré, 1 449 ; Mmes Garaud, 1 178 ; Bouchardeau, 1 031. — 2e tour : MM. Mitterrand, 42 134 ; *Giscard, 36 747.*

2e circ. (Dijon Est et Nord)

Inscr., 89 014 ; vot., 61 321 ; abst., 31,11 % ; suffr. expr., 60 554.

MM. H. Berger, d. s., m. de Fontaine-Française, U.N.M.-R.P.R., 28 315 ; H. Vouillot, P.S., 25 298 ; Mme M.-L. Yanelli, P.C., 3 997 ; MM. R. Cetre, P.S.D., 1 300 ; J.-M. Pierret, Alt. 81, 1 016 ; J.-P. Cusey, L.O., 628. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Berger, 31 260 ; Vouillot, 20 971 ; Mme Yanelli, *8 118 ;* MM. Cètre M.D., 1 937 ; de Pimodan, D.C., 1 352 ; Clerc, F.A., 1 286 ; Fruthiot, L.O., 895; Thirard, L.C.R., 767 ; Garriguès, U.O.P.D.P., 275. — 2e tour : MM. Berger, 36 539 ; Vouillot, 32 816.

1981 : MM. Mitterrand, 22 116 ; *Giscard*, 18 142 ; Chirac, 13 445 ; Marchais, 6 531 ; Lalonde, 3 144 ; Mlle Laguiller, 1 642 ; MM. Crépeau, 1 626 ; Debré 1 333 ; Mmes Garaud, 1 142 ; Bouchardeau, 1 137. — 2e tour : MM. Mitterrand, 39 336 ; Giscard, 34 974.

3e circ. (Beaune)

Inscr., 60 848 ; vot., 43 620 ; abst., 28,31 % ; suffr. expr., 43 128.

MM. J.-P. Lecat, a. d., a. min., U.N.M., 20 171 ; F. Patriat, c. gén., ex-P.S., 10 556 ; P. Charles, a. d., sout. P.S., M.R.G., 9 507; G. Veillet, adj m. de Seurre, P.C., 2 894. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Lecat, div. maj., 22 540 ; Charles, 15 506 ; Veillet, 5 386 ; Mme Pytel, eccl., 1 705 ; M. Maupoil, U.F.B.S., 878 ; Mmes Lambert, L.O., 809 ; Heinen-Lesiak, M.D., 727. — 2e tour : MM. Lecat, 26 369 ; Charles, 23 250.

1981 : MM Mitterrand, 14 149 ; Giscard, 13 452 ; Chirac, 9 880 ; Marchais, 4 387 ; Lalonde, 1 699 ; Mlle Laguiller, 1 324 ; MM. Crépeau, 1 117 ; Debré, 835 ; Mmes Garaud, 676 ; Bouchardeau, 421. — 2e tour : MM. Mitterrand, 26 103 ; Giscard, 25 104.

4e circ. (Montbard)

Inscr. 56 094 ; vot., 41 460 ; abst., 26,08 % ; suffr. expr., 40 985.

MM. G. Mathieu, d. s., m. de Vitteaux, U.N.M.-P.R., 18 037 ; M. Neugnot, P.S., 11 202 ; J. Garcia, m. de Montbard, P.C., 7 513 ; P. Rebourg, M.R.G., 2 561 ; Mme A.-F. d'Harcourt, m. de Grosbois-en-Montagne, div. d., 1 672. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Mathieu, 21 245 ; Garcia, 9 861 ; Neugnot, 7 299 ; Rebourg, 3 237 Delarue, D.C., 1 294; Mmes Girard, L.O., 1 000 ; Ferrier, Choisir, 657. — 2e tour : MM. Mathieu, 25 405 ; Garcia, 19 674.

1981 : MM. Mitterrand, 12 872 ; Giscard, 12 725 ; Chirac, 8 433 ; Marchais, 5 236 ; Lalonde, 1 589 ; Mlle Laguiller, 1 242 ; MM. Crépeau, 890; Debré, 767; Mmes Garaud, 729; Bouchardeau, 443. — 2e tour : MM. Mitterrand, 24 673 ; Giscard, 22 695.

Les quatre députés sortants qui appartiennent à l'ancienne majorité sont en ballottage difficile.

Dans la première circonscription, si M. Poujade, maire de Dijon, passe passe de peu à côté d'une élection dès le premier tour (il lui a manqué six cents voix, et il a réalisé à peu près le même score qu'en 1978 : 48,96 % contre 48,56 %), le résultat n'est pas acquis pour autant. En effet, son adversaire socialiste, M Carraz, maire de Chenove, améliore son score de 16,11 points, par rapport à 1978, passant de 27,44 % à 43,55 %. M. Mitterrand ayant devancé M. Giscard d'Estaing de 6,85 points, le 10 mai, la progression de l'influence socialiste, notamment dans la banlieue de la capitale de la région Bourgogne, pourrait être déterminante au second tour.

Dans la seconde circonscription, M. Berger (R.P.R.), président de la commission des affaires sociales de la précédente Assemblée nationale, réalise le même score qu'il y a trois ans (46,75 %), mais il perd près de trois mille voix alors que le candidat socialiste, M. Vouillot, premier adjoint au maire de Quetigny, en gagne plus de quatre mille et enregistre un gain de 10,41 points, au détriment, surtout, de la candidate communiste (— 5,54 points). Les abstentionnistes qui ont fait défaut à M. Berger, au premier tour, le sauveront-ils au second ? Rien n'est moins sûr.

Dans la troisième circonscription, celle de Beaune, M. Lecat, ancien ministre de la communication, n'est guère mieux placé. Il ne recueille, face aux trois candidats de gauche, que 46,77 % des suffrages et, même s'il réalise 52 % des suffrages dans la ville de Beaune, sa réélection semble compromise. M. Patriat, conseiller général, candidat « sauvage » du P.S. face à M. Charles (M.R.G.), qui était, officiellement, soutenu par le P.S., devance celui-ci en recueillant 24,47 % des suffrages et, si les transferts de voix s'effectuent correctement à gauche, il a, au second tour, une bonne chance de l'emporter.

Enfin, dans la quatrième circonscription, celle de Montbard, M. Mathieu, auprès trois mandats conquis facilement, se trouve en position délicate. Son adversaire « traditionnel », le maire communiste de Montbard, M. Jacques Garcia (18,33 %), n'arrive, cette fois, qu'en troisième position et laisse la place enviée de challenger à un jeune socialiste ne possédant, pourtant, aucun mandat électif, M. Neugnot, qui a obtenu 27,33 % des suffrages.

DU PREMIER TOUR

Dans les autres départements

COTES-DU-NORD (5)

Députés sortants : MM. Couepel, U.D.F.-C.D.S. ; Benoit, U.D.F.-P.R. ; Mlle Dienesch, app. R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; MM. Leizour, P.C. ; Jagoret, P.S.

1re circ. (Saint-Brieuc)

Inscr., 107 658 ; vot., 81 478 ; abst., 24,31 % suffr. ex., 80 623.

MM. S. Couepel, d.s., m. d'Andel, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 33 131 ; Y. Dollo, c. gén., P.S., 29 015 ; E Quemper, c. gén., P.C., 15 618 ; J. Galaup, Alt. 81, 1 783 ; A. Le Foi, L.O., 1 077. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Couepel, 22 652 . Quemper, 22 250 ; Dollo, 20 717 ; Tassel, R.P.R., 16 858 ; Desmoulin, F.A., 1 232 ; Mme Grimaud, L.O., 1 086 ; MM. Le Goff, P.F.N., 998 ; Guerveno, U.D.B., 912 ; Renard, L.C.R., 639 ; Le Meur, U. O. P. D. P., 437. — 2e tour : MM. Couepel, 46 749 · Quemper, 42 677.

1981 : MM. Mitterrand, .. 053 ; Giscard, 23 173 ; Chirac, 15 714 ; Marchais, 13 149 ; Lalonde, 3 924 ; Mlle Laguiller, 2 145 ; M. Crépeau, 1 662 ; Mme Bouchardeau, 1 569 ; M. Debré, 1 266 ; Mme Garaud, 909. — 2e tour : MM. Mitterrand, 52 020 ; Giscard, 41 554.

2e circ. (Dinan)

Insc., 74 627 ; vot., 59 954 ; abst., 19,55 % ; suffr. ex., 59 353.

M. C. Josselin, a.d., parl. eur., c. gén., P.S., 30 486. ELU.

M. R. Benoit, d.s., c. gén., U.N.M.-P.R., 25 202 ; Mme C. Nennot, P.C., 3 662 ; M. P. Génie, F.N., 3.

1978 : MM. Benoit, 24 879 ; Josselin, 24 017 ; Mme Nennot, 8 951 ; MM. Colombel, R.P.R., 4 869 ; Gauttier, D.C., 1 304 ; Kernels, L.O., 777 ; Le Corre, U.O.P.D.P., 207. — 2e tour : MM. Benoit, 33 074 ; Josselin, 32 313.

1981 : MM. Giscard, 18 633 ; Mitterrand, 18 570 ; Chirac, 11 216 ; Marchais, 7 709 ; Lalonde, 2 242 ; Mlle Laguiller, 1 579 ; MM. Crépeau, 940 ; Debré, 654 ; Mmes Bouchardeau, 644 ; Garaud, 569. — 2e tour : MM. Mitterrand, 34 428 ; Giscard, 31 360.

3e circ. (Loudéac)

Inscr., 63 860 ; vot., 50 545 ; abst., 20,85 % ; suffr. ex., 49 995.

MM. M. Denieul, dir. gén. de la marine marchande, U.N.M.-R.P.R., 21 301 ; D. Chouat, P.S., 19 041 ; Y. Renault, c. gén., P.C., 7 888 ; J. Robin, Alt. 81, 1 765. BALLOTTAGE.

1978 : Mme Dienesch, app. R.P.R., 27 164 ; MM. Chouat, 12 437 ; Renault, 11 740 ; Le Hellooo, P.S.D., 2 086 ; Piro, L.O., 1 065 ; Motreff, M.R.G., 704. — 2e tour : Mme Dienesch, 29 325 ; M. Chouat, 27 074.

1981 : MM. Giscard, 15 572 ; Mitterrand, 13 701 ; Chirac, 11 028 ; Marchais, 8 724 ; Lalonde, 1 770 ; Mlle Laguiller, 1 432 ; Mme Bouchardeau, 807 ; MM. Crépeau, 581 ; Debré, 507 ; Mme Garaud, 402. — 2e tour : MM. Mitterrand, 30 010 ; Giscard, 26 903.

4e circ. (Guingamp)

Inscr., 67 369 ; vot., 52 793 ; abst., 21,51 % ; suffr. expr., 52 378.

MM. M. Briand, P.S., 20 769 ; F. Leizour, d.s., m. de Guingamp, c. gén., P.C., 13 828 ; P. Pasquiou, m. de Pabu, U.N.M.-P.R., 13 043 ; L. Boutbien, U.N.M.-R.P.R., 3 470 ; P. de Quelen, U.D.B., 1 268. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Ollivro, U.D.F.-C.D.S., 19 536 ; Leizour, 16 938 ; Briand, 12 827 ; Pasquiou, div. maj., 5 388 ; Mme Rosain, C.E. 78, 1 434 ; M. de Quelen, 953 ; Mme Rebillard, L.O., 548 ; M. Rabuel, F.N., 61. — 2e tour : MM. Leizour, 30 090 ; Ollivro, 28 894.

1981 : MM. Mitterrand, 15 331 ; Giscard, 13 914 ; Marchais, 12 504 ; Chirac, 8 402 ; Lalonde, 2 013 ; Mlle Laguiller, 1 601 ; Mme Bouchardeau, 918 ; MM. Crépeau, 751 ; Debré, 593 ; Mme Garaud, 453. — 2e tour : MM. Mitterrand, 36 304 ; Giscard, 23 377.

5e circ. (Lannion)

Inscr., 83 035 ; vot., 62 348 ; abst., 24,51 % ; suffr. ex., 61 807.

MM. P Jagoret, d.s., m. de Lannion, c. gén., P.S., 26 550 ; Y. Nedellec, U.N.M.-R.P.R., 22 995 ; J. Le Lagadec, P.C., 9 835 ; J.-J. Monnier, U.D.B., 2 427. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Jagoret, 17 436 ; Bonnot, U.D.F.-C.D.S., 16 562 ; Le Lagadec, 15 676 ; Boutbien, R.P.R., 9 428 ; Arhant, div. maj., 4 839 ; Giraudon, U.D.B., 1 886 ; Jestin, écol., 1 566 ; Guégen, L.O., 1 095. — 2e tour : MM. Jagoret, 36 921 ; Bonnot, 33 644.

1981 : MM. Mitterrand, 19 084 ; Giscard, 19 016 ; Marchais, 11 638 ; Chirac, 10 189 ; Lalonde, 2 768 ; Mlle Laguiller, 1 884 ; M. Crépeau, 1 113 ; Mme Bouchardeau, 1 073 ; M. Debré, 827 ; Mme Garaud, 640. — 2e tour : MM. Mitterrand, 40 384 ; Giscard, 31 544.

Les socialistes sont sur le point de remporter les cinq sièges. Après un coup d'éclat, dès le premier tour : l'élection de M. Charles Josselin, P.S., président du conseil général, battu en 1978 après une âpre campagne par M. Benoit (P.R.).

Dans les quatre autres circonscriptions, le P.S. arrive en tête de la gauche, dont l'électorat semble avoir sanctionné les divisions entre P.C. et P.S. particulièrement vives dans le département. Le P.C. en fait les frais, notamment le député sortant, maire de Guingamp, M. François Leizour, qui se trouve largement devancé par le candidat socialiste.

Pâtissent également de cet affrontement, les candidats du P.S.U. et de l'extrême gauche qui se trouvent laminés, tandis que l'U.D.B. augmente le nombre de ses voix.

Malgré une unité de candidature qui n'a connu d'exception qu'à Guingamp, l'ancienne majorité se trouve partout en position difficile. Elle a perdu un siège à Dinan. Elle est sur le point d'en perdre deux autres à Loudéac et à Saint-Brieuc. A moins, comme cela s'est déjà vu à Saint-Brieuc, que le report de toutes les voix de gauche ne se fasse pas correctement. A moins encore que ce soient les abstentionnistes qui fassent la décision.

CREUSE (2)

Députés sortants : MM. Pasty, R.P.R. ; Chandernagor, P.S.

1re circ. (Guéret)

Inscr., 64 808 ; votants, 41 377 ; abst., 24 50 % ; suff. ex., 40 947.

MM. J.-C. Pasty, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 18 515 ; A. Lejeune, m. de Guéret, P.S., 16 531 ; J. Laplume, P.C., 5 901. BALLOTTAGE

1978 : MM. Pasty, 15 957 ; Beck, P.S., 11 299 ; Triclot, P.C., 10 880 ; Marie de Ficquelmont, U.D.F.-Rad., 3 383 ; Lacarrère, L.O., 758 ; Glomot, M.D., 525 ; Monnot, L.C.R., 291. — 2e tour : MM. Pasty, 23 153 ; Beck, 22 863.

1981 : MM. Chirac, 13 604 ; Mitterrand, 10 218 ; Giscard, 8 248 ; Marchais, 7 796 ; Mlle Laguiller, 1 292 ; MM. Lalonde, 965 ; Crépeau, 623 ; Mme Garaud, 416 ; M. Debré, 370 ; Mme Bouchardeau, 269. — 2e tour : MM. Mitterrand, 24 847 ; Giscard, 20 381.

2e circ. (Aubusson)

Inscr., 58 991 ; votants, 41 520 ; abst., 29,61 % ; suff. ex., 40 981.

MM. A. Chandernagor, d.s., min. dél. aux aff. eur., prés. c. rég. et gén., m. de Mortroux, P.S., 18 657 ; B. de Froment, U.N.M.-R.P.R., 13 390 ; R. Labrousse, P.C., 8 934. BALLOTTAGE.

1978 : MM Fargue, R.P.R., 16 538 ; Chandernagor, 14 894 ; Labrousse, 12 851 ; Mme Dumon, L.O., 1 329 ; M. Desrozier, V.V.A.P., 765. — 2e tour : MM. Chandernagor, 27 455 ; Fargue, 20 848.

1981 : MM. Chirac, 11 713 ; Mitterrand, 10 808 ; Marchais, 10 473 ; Giscard, 9 176 ; Mlle Laguiller, 1 396 ; MM. Lalonde, 956 ; Crépeau, 621 ; Mme Garaud, 438 ; M. Debré, 349 ; Mme Bouchardeau, 338. — 2e tour : MM. Mitterrand, 27 731 ; Giscard, 20 421.

Le P.S. avait perdu en 1978 le siège de la première circonscription qu'il avait repris cinq ans auparavant à l'U.D.R. Candidat unique de la majorité, le député sortant R.P.R., M. Pasty, n'obtient que 45,21 % des voix. Il affrontera au second tour le maire de Guéret, M. Lejeune, qui actuellement est sénateur.

Dans la deuxième circonscription, M. Chandernagor, ministre chargé des affaires européennes, a rarement obtenu un aussi bon score : il arrive en tête avec 45,52 % des voix. Le candidat communiste perd près de six points par rapport à 1978 (21,80 % contre 27,70 %). Le recul du P.C. est encore plus net dans la première circonscription : 14,41 % contre 25,24 % en 1978. Les deux candidats du P.C. font moins bien également que M. Marchais au premier tour de l'élection présidentielle.

DORDOGNE (4)

Députés sortants : MM. Guéna, R.P.R. ; Suchod, P.S. ; Bonnet, M.R.G. ; Dutard, P.C.

1re circ. (Périgueux)

Inscr., 80 277 ; votants, 63 536 ; abst., 20,86 % ; suff. ex., 62 618.

MM. Y. Guéna, d. s., a. min., m. Périgueux, U.N.M.-R.P.R., 25 945 ; R. Dumas, a. d., P.S., 21 834 ; R. Gorse, c. gén., P.C., 14 839. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Guéna, 30 903 ; Gorse, 18 619 ; Defarge, P. S., 15 068 ; Mme Lecointre, F. A., 1 005 ; MM. Cattan, L.O., 710 ; Ricard, F.N., 686 ; Michel, C.E. 78, 585. — 2e tour : MM. Guéna, 34 740 ; Gorse, 34 210.

1981 : MM. Mitterrand, 17 805 ; Marchais, 14 834 ; Chirac, 14 132 ; Giscard, 13 015 ; Lalonde, 1 995 ; Crépeau, 1 571 ; Debré, 1 309 ; Mlle Laguiller, 1 194 ; Mmes Garaud, 690 ; Bouchardeau, 628. — 2e tour : MM. Mitterrand, 41 227 ; Giscard, 37 926.

2e circ. (Bergerac)

Inscr., 72 463 ; votants, 52 138 ; abst., 28,04 % ; suff. ex., 50 996.

MM. M. Suchod, d. s., c. gén., P.S., 23 347 ; J. Taulelle, U.N.M.-R.P.R., 17 763 ; J.-P. Raffier, adj. au m. d'Eymet, P.C., 7 648 ; R. Talec, div. d., 1 472 ; Mme A. Rieupet, L.O., 766. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Manet, 20 236 ; de Montferrand, R.P.R., 15 714 ; Raffier, P.C.F., 10 749 ; Marty, U.D.F.-P.R., 7 441 ; Lacoste, F.A., 1 840 ; Mme Rieupet, 1 012 ; MM. Bosviel, U.G.P., 872 ; Puillard, div. maj., 722. — 2e tour : MM. Manet, 33 778 ; de Montferrand, 26 476.

1980 : MM. Suchod, 14 197 ; de Montferrand, 11 674 ; Raffier, 8 348 ; Rousseau, U.D.F.-rad., 2 974 ; Talec, div. maj., 2 667 ; Rieupet, 1 336 ; Rosevègue, 326. — 2e tour : MM. Suchod, 25 587 ; de Montferrand, 18 929.

1981 : MM. Mitterrand, 17 364 ; Giscard, 13 723 ; Chirac, 11 115 ; Marchais, 9 814 ; Lalonde, 1 939 ; Mlle Laguiller, 1 578 ; MM. Crépeau, 1 373 ; Debré, 957 ; Mmes Garaud, 803 ; Bouchardeau, 561. — 2e tour : MM. Mitterrand, 34 979 ; Giscard, 26 879.

3e circ. (Nontron)

Inscr., 69 507 ; votants, 53 418 ; abst., 23,14 % ; suff. ex., 52 524.

MM. A Bonnet, d. s., m. de Brantôme, c. gén. M.R.G., 21 181 ; P. Beylot, adj. au m. de Thiviers, U.N.M.-R.P.R., 14 645 ; G. Besse, m. de La Coquille, c. gén., P.C., 11 944 ; P. Rocher, adj. au m. de Château-l'Evêque, U.N.M.-P.R., 4 754. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Beylot, 22 512 ; Bonnet, 19 461 ; Passerieux, P.C., 14 595 ; Fave, V.V.A.P., 1 517 ; Mme Russier, L.O., 850. — 2e tour : MM. Bonnet, 33 841 ; Beylot, 26 892.

1981 : MM. Giscard, 13 425 ; Mitterrand, 13 034 ; Marchais, 12 862 ; Chirac, 12 859 ; Mlle Laguiller, 1 446 ; MM. Lalonde, 1 438 ; Crépeau, 1 429 ; Debré, 793 ; Mmes Garaud, 592 ; Bouchardeau, 377. — 2e tour : MM. Mitterrand, 33 359 ; Giscard, 26 675.

4e circ. (Sarlat)

Inscr., 71 664 ; votants, 55 202 ; abst., 22,97 % ; suff. ex., 54 407.

MM. J.-J. De Peretti, U.N.M.-R.P.R., 18 608 ; L. Dutard, d. s., m. de Boulazac, P.C., 17 917 ; R. Magnagnou, m. de Cénac, P.S., 17 884. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Janot, 23 528 ; Dutard, 19 138 ; Meriflot, P.S., 14 193 ; Pradines, D.C., 980 ; Mme Bourleyre, F.A., 845 ; MM. Mas, L.O., 842 ; Terrusse, ss étiq., 201. — 2e tour : MM. Dutard, 32 218 ; Janot, 28 960.

1981 : MM. Mitterrand, 15 627 ; Chirac, 14 860 ; Marchais, 12 518 ; Giscard, 10 886 ; Lalonde, 1 605 ; Mlle Laguiller, 1 472 ; MM. Crépeau, 1 154 ; Debré, 678 ; Mmes Garaud, 599 ; Bouchardeau, 560. — 2e tour : MM. Mitterrand, 36 899 ; Giscard, 25 044.

M. Yves Guéna, député sortant R.P.R., maire de Périgueux, va devoir, une fois encore, affronter dimanche prochain une situation difficile. En 1973 et en 1978 il avait pu remonter son handicap face à son concurrent communiste grâce à l'appoint des abstentionnistes du premier tour. Il lui manquait en 1978 3 000 voix et en 1973 un millier. Aujourd'hui, plus de 10 000 voix le séparent du total des suffrages de la gauche. De plus, son concurrent ne sera plus communiste, mais socialiste, en la personne de Me Roland Dumas, avocat parisien de renom, ami personnel de M. Mitterrand et qui a pris comme suppléant M. Christian Defarge, candidat socialiste de 1978. Pour la première fois aussi M. Guéna est distancé par la gauche dans sa propre ville, où la campagne électorale a été assez vive, et où des bagarres de colleurs d'affiches ont fait quelques blessés.

Dans la deuxième circonscription, M. Michel Suchod, P.S., devrait retrouver le siège qu'il a obtenu en novembre 1980 au cours de législatives partielles, après l'élection au Sénat de M. Manet, président du conseil général. La majorité sortante, représentée par M. Jean Taulelle (R.P.R.), ancien préfet, a perdu un millier de voix par rapport au deuxième tour de novembre 1980, où le candidat était M. de Montferrand (R.P.R.). Le parti communiste, représenté par M. Jean-Pierre Bassier, a perdu plus de 3 000 voix.

Dans la troisième circonscription, M. Alain Bonnet, M.R.G., député sortant, va retrouver sans difficulté son siège. Il a obtenu 2 000 voix de plus qu'en 1978. Dans cette circonscription, un candidat R.P.R., M. Pierre Beylot, ancien député, et un candidat P.R., M. Pierre Rocher, se présentaient. Ils n'ont pas atteint à eux deux le score réalisé par M. Pierre Beylot, seul au premier tour de 1978. M. Guy Besse, P.C., n'a pas non plus retrouvé les voix communistes d'il y a trois ans.

Dans la quatrième circonscription, les voix se sont portées quasiment à égalité entre les trois candidats. C'est cependant M. Jean-Jacques de Peretti (U.N.M.), chargé de mission dans le rassemblement présidé par M. Jacques Chirac, qui, avec 34,1 %, arrive en tête, pour sa première campagne électorale. Il a manqué 33 voix à M. Magnanou, P.S., président de la chambre d'agriculture, pour devancer le député communiste sortant, M. Lucien Dutard, qui a 1 221 suffrages par rapport au premier tour de 1978, mais qui est sûr de l'emporter dimanche prochain.

DOUBS (3)

Députés sortants : MM. Tourrain, R.P.R. ; Bèche, P.S. ; Vuillaume, app. R.P.R.

1re circ. (Besançon)

Inscr., 113 691 ; votants, 77 235 ; abst., 32,06 % ; suffr. ex., 76 388.

MM. J. Pinard, c. gén., P.S., 32 199 ; R. Tourrain, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 30 765 ; M. Bourquin, P.C., 4 975 ; T. Franck, mod., 2 718 ; C. Taillard, A.E., 2 699 ; J.-R. Sulzer, ex-radical, 973 ; Mmes M. Laude, Alt. 81, 898 ; M. Bultot, C.C.A., 616 ; N. Friess, L.O., 545. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Pinard, 26 997 ; Tourrain, 24 305 ; Bittard, U.D.F.-P.R., 19 304 ; Bourquin, 11 174 ; Piaget, F.A., 2 696 ; Mmes Bultot, O.C.T., 1 183 ; Roche, L.O., 1 129 ; MM. Jungo, P.S.D., 944 ; Didier, F.N. 288 ; Roy, U.O.P.D.P., 207. — 2e tour : MM. Tourrain, 46 564 ; Pinard, 45 356.

1981 : MM. Mitterrand, 25 130 ; Giscard, 23 108 ; Chirac, 18 091 ; Marchais, 9 167 ; Lalonde, 4 707 ; Mlle Laguiller, 2 129 ; Mme Bouchardeau, 1 837 ; MM. Crépeau, 1 768 ; Debré, 1 768 ; Mme Garaud, 1 489. — 2e tour : MM. Mitterrand, 49 093 ; Giscard, 45 559.

2e circ. (Montbéliard)

Inscr., 113 825 ; votants, 76 400 ; abst., 32,87 % ; suff. ex., 75 182.

MM. G. Bèche, d. s., m. de Montbéliard, P.S., 37 196 ; J. Rosselot, U.N.M. - R.P.R., 24 430 ; S. Paganelli, m. d'Audincourt, c. gén., P.C., 10 665 ; G. Minazzi, Alt. 81, 1 769 ; C. Driano, L.O., 894 ; J.-C. Mamet, L.C.R., 237 ; C. Pardonnet, C.C.A., 2. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bèche, 29 614 ; Kuster, R.P.R., 21 066 ; Paganelli, 19 191 ; Barrière, U.D.F. - R.P.R., 11 722 ; Minazzi, F.A., 3 914 ; Methot, M.D., 1 713 ; Driano, 1 322 ; Mme Marchandeau, O.C.T., 585 ; M. Quéron, U.O. P. D. P., 259. — 2e tour : MM. Bèche, 55 506 ; Kuster, 36 010.

1981 : M. Mitterrand, 30 385 ; Giscard, 19 968 ; Chirac, 15 287 ; Marchais, 14 367 ; Lalonde, 3 771 ; Mlle Laguiller, 2 594 ; MM. Crépeau, 1 672 ; Debré, 1 475 ; Mmes Garaud, 1 214 ; Bouchardeau, 1 140. — 2e tour : MM. Mitterrand, 58 274 ; Giscard, 38 529.

3e circ. (Pontarlier)

Inscr., 67 936 ; votants, 49 084 ; abst., 27,73 % ; suff. ex., 48 097.

MM. R. Vuillaume, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 21 835 ; J Parrenin, P.S., 14 323 ; A. Chinet, m. de Doubs, c. gén., centr., 8 684 ; J.-M. Jussiaux, P.C., 2 027 ; G. Magnin, Alt. 81, 1 228. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Faure, div. maj., 34 095 ; Parenin, 11 402 ; Jussiaux, 4 686 ; Tochot, M.R.G., 2 269 ; Poissenot, L.O., 2 085.

1980 : MM. Cuinet, U.D.F., 13 328 ; Vuillaume, sout. R.P.R., 10 624 ; Fulbat, P.S., 5 317 ; Blondeau, ex-P.S., 3 330 ; Jussiaux, 2 073 ; Fessard de Foucault, ss étiq., 1 376 ; Magnin, P.S.U., 1 044 ; Poissenot, 816 ; Pedroletti, L.C.R., 340. — 2e tour : MM. Vuillaume, 13 992 ; Cuinet, 13 175.

1981 : MM Giscard, 18 139 ; Chirac, 13 645 ; Mitterrand, 13 002 ; Marchais, 3 197 ; Lalonde, 2 287 ; Debré, 1 383 ; Mlle Laguiller, 1 367 ; Mmes Garaud, 961 ; Bouchardeau, 368 ; M. Crépeau, 795. — 2e tour : MM. Giscard, 35 001 ; Mitterrand, 23 697.

Toutes les circonscriptions sont en ballottage. Seule la première, celle de Besançon, pourrait changer de titulaire, M. Joseph Pinard (P.S.), conseiller général, adjoint au maire, étant favorablement placé. M. Guy Bèche (P.S.), député sortant, devrait conserver son siège dans la circonscription de Montbéliard. M. Roland Vuillaume, député sortant (R.P.R.-U.N.M.), est dans une position favorable dans la circonscription de Pontarlier.

Dans la première circonscription, trois candidats se présentaient au nom de l'ex-majorité : le député sortant, M. Raymond Tourrain (R.P.R.) qui obtient 40,2 % des voix, M. Jean-Richard Sulzer (radical), 1,29 % et M. Timothée Franck, président du comité économique et social, sans étiquette, soutenu par le parti républicain, qui n'obtient que 3,55 % des voix en dépit de l'appui de M. Edgar Faure, sénateur du Doubs, président du conseil régional et président de l'U.D.F. de Franche-Comté, et de l'appui du parti radical du Doubs.

Présents dans la circonscription de Besançon, les écologistes, opposés notamment à la construction du canal à grand gabarit du Rhône au Rhin, obtiennent 3,53 %, alors que les mouvements d'extrême gauche (P.S.U., Lutte ouvrière, Comités communistes pour l'autogestion) ne totalisent que 2,68 % des voix.

DROME (3)

Députés sortants : MM. Pesce, P.S. ; Michel, P.S. ; Fillioud, P.S.

1re circ. (Valence)

Inscr., 94 329 ; votants, 62 598 ; abst., 33,63 % ; suff. ex., 61 715.

MM. R. Pesce, d.s., m. de Valence, P.S., 29 162 ; J. Estour, U.N.M.-U.D.F., 15 299 ; J. Dacqmine, U.N.M. - R.P.R., 7 646 ; Mme Y. Allégret, adj. au m. de Valence, P.C., 7 436 ; M. J. Delhomme, Alt. 81, 1 119 ; Mme G. Burgaz, F.N., 1 053. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Pesce, 21 493 ; Ribadeau-Dumas, R.P.R., 15 273 ; Allégret, 12 984 ; Peyrat, U.D.F. - C.D.S., 11 480 ; Troullloud, C.E. 78, 4 863 ; Estour, D.C., 3 587 ; Brun, U.F.B.S., 840 ; Claudot, L.O., 792 ; Mme Burgaz, 709 ; MM. Peraldi, P.F.N., 590 ; Cros, O.C.T., 489. — 2e tour : MM. Pesce, 40 349 ; Ribadeau-Dumas, 35 177.

1981 : MM. Mitterrand, 20 919 ; Giscard, 19 813 ; Chirac, 11 752 ; Marchais, 10 684 ; Lalonde, 3 640 ; Mlle Laguiller, 1 671 ; MM. Crépeau, 1 638 ; Debré, 1 380 ; Mmes Bouchardeau, 1 082 ; Garaud, 957. — 2e tour : MM. Mitterrand, 42 338 ; Giscard, 36 047.

2e circ. (Montélimar, Nyons)

Inscr., 81 185 ; votants, 57 243 ; abst., 29,49 % ; suff. ex., 56 348.

M. H. Michel, d.s., m. de Suze-la-Rousse, c. gén., P.S., 28 463, REELU.

MM. J. Volvey, U.N.M.-R.P.R., 17 135 ; M. Seyve, P.C., 7 163 ; J. Jalifer, A.E., 2 735 ; M. Freydier, Alt. 81, 846 ; G. Patouillard, F.N., 5 ; S. Ghisoni, C.C.A., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Michel, 19 143 ; Escoffier, R.P.R., 14 758 ; Seyve, 11 974 ; Blanc, U.D.F. rad., 10 783 ; Lassagne, C.E. 78, 4 505 ; Desplaces, L.O., 1 161. — 2e tour : MM. Michel, 35 186 ; Escoffier, 28 735.

1981 : MM. Mitterrand, 18 141 ; Giscard 17 179 ; Marchais, 10 441 ; Chirac, 9 564 ; Lalonde, 3 132 ; Mlle Laguiller, 1 681 ; MM. Crépeau, 1 441 ; Debré, 1 161 ; Mmes Garaud, 1 005 ; Bouchardeau, 867 ; — 2e tour : MM. Mitterrand, 37 615 ; Giscard, 30 388.

3e circ. (Romans)

Inscr., 81 684 ; votants, 55 383 ; abst., 32,19 % ; suff. ex., 54 602.

MM. G. Fillioud, d.s., min. de la communication, m. de Romans, P.S., 25 190 ; P. Durand, U.N.M.-P.R., 20 111 ; E. Belle, adj. m. de Romans, P.C., 6 267 ; D. Donger, Alt. 81, 1 836 ; Mme Y. Robert, F.N., 1 194 ; M. G. Buna, C.C.A., 4.

1978 : MM. Fillioud, 21 235 ; Durand, U.D.F.-C.N.I.P., 18 740 ; Mmes Belle, 10 828 ; Brun-Vuillermet, R.P.R., 6 813 ; Chantriaux, F.A., 3 063 ; MM. Bossan, P.S.D., 1 160 ; Laure, L.O., 772 ; Mmes Carpène, F.N., 673 ; Martin, U.O.P.D.P., 204. — 2e tour : MM. Fillioud, 34 868 ; Durand, 31 167.

1981 : MM. Mitterrand, 18 086 ; Giscard, 18 036 ; Chirac, 10 003 ; Marchais, 9 274 ; Lalonde, 2 919 ; Mlle Laguiller, 1 691 ; MM. Debré, 1 246 ; Crépeau, 1 112 ; Mmes Bouchardeau, 920 ; Garaud, 836. — 2e tour : MM. Mitterrand, 36 598 ; Giscard, 31 899.

M. Henri Michel, maire de Suze-la-Rousse, député sortant, est réélu de justesse, mais dès le premier tour, alors qu'en 1973 et en 1978 il avait dû attendre le second. Ami personnel du chef de l'Etat, il avait reçu M. Mitterrand chez lui, le 9 juin, à l'occasion de la visite faite par celui-ci dans le département.

A Romans, dont il est le maire, M. Georges Fillioud, nouveau ministre de la communication, n'a pas réussi malgré ses fonctions gouvernementales à l'emporter au premier tour. Face à lui, la majorité sortante, représentée par le maire U.D.F. de Tain-l'Hermitage, progresse assez sensiblement par rapport à 1978, alors que l'audience du parti communiste décroît. Il en va de même dans la circonscription de Valence, dont le maire, député sortant socialiste, M. Pesce, ne court lui non plus aucun risque. La majorité sortante avait organisé une primaire dans laquelle le R.P.R. était représenté par l'acteur Jacques Dacqmine. Le P.C. régresse même dans la banlieue du chef-lieu, à Porte-lès-Valence, qui fut longtemps un bastion communiste.

EURE (4)

Députés sortants : MM. Montrais, U.D.F.-P.R. ; Michel, P.S. ; Pontet, U.D.F.-P.R. *(suppl. de M. Montagne qui ne se représ. pas)* ; Tailleur, R.P.R.

1re circ. (Evreux)

Inscr., 93 842 ; votants, 66 820 ; abst., 28,79 % ; suff. ex. 65 914.

MM. P. Monfrais, d. s., U.N.M.-P.R., 29 520 ; L. Tinseau, P.S., 21 836 ; R. Plaisance, m. d'Evreux, c. gén., P.C., 11 071 ; M. Garcia, écol., 1 643 ; J. Vasseur, Alt. 81, 1 028 ; P. Surgeon, F.N., 816. BALLOTTAGE.

1978 : MM Monfrais, 19 435 ; Plaisance, 16 790 ; Tinseau, 15 102 ; Debré, R.P.R., 13 994 ; Bernay, U.D.F.-rad., 1 152 ; Dessau, F.A., 1 092 ; Pelluard, M.D., 1 079 ; Robyn, D.C., 895 ; Soenen, F.N., 816 ; Mme Allain, L.O., 790 ; MM. Beridel, L.C.R., 356 ; Hatton, U.O.P.D.P., 275. — 2e tour : MM. Monfrais, 40 205 ; Plaisance, 32 658.

1981 : MM. Giscard d'Estaing, 22 739 ; Mitterrand, 20 118 ; Chirac, 13 825 ; Marchais, 9 445 ; Lalonde, 3 010 ; Mlle Laguiller, 1 975 ; MM. Crépeau, 1 931 ; M. Debré, 1 230 ; Mmes Garaud, 1 230 ; Bouchardeau, 778. — 2e tour : MM. Giscard, 39 831 ; Mitterrand, 39 301.

2e circ. (Bernay)

Inscr., 63 025 ; votants, 46 932 ; abst., 25,53 % ; suff. ex., 46 343.

MM. C. Michel, d. s., c. gén., P.S., 21 298 ; L. Poniatowski, m. de Quillebeuf, U.N.M.-P.R., 16 646 ; P. Desprez, m. d'Harcourt, U.N.M.-R.P.R., 5 311 ; D. Saint-Thaurin, P.C., 3 088. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Poniatowski, 16 897 ; Michel, 16 699 ; Saint-Thaurin, 6 334 ; Rouy, R.P.R., 5 140 ; Dezellus, D.C., 2 082 ; Mme Sala, L.O., 1 454 ; MM. Cueluille, F.A., 820 ; Seidowsky, L.C.R., 601 ; Mme Dubuchy, F.N., 413. — 2e tour : MM. Michel, 26 589 ; Poniatowski, 26 011.

1981. — MM. Giscard d'Estaing, 16 263 ; Mitterrand, 14 612 ; Chirac, 9 470 ; Marchais, 5 867 ; Lalonde, 1 671 ; Mlle Laguiller, 1 503 ; MM. Crépeau, 1 097 ; Debré, 794 ; Mmes Garaud, 640 ; Bouchardeau, 450. — 2e tour : MM. Mitterrand, 27 459 ; Giscard 27 227.

3e circ. (Louviers)

Insc., 78 071 ; votants, 57 414 ; abst., 26,45 % ; suff. ex. 56 623.

MM. F. Loncle, M.R.G., 23 819 ; P. Pontet, d. s., U.N.M.-P.R., 20 905 ; J.-P. Binay, adj. m. de Pont-de-l'Arche, P.C., 7 187 ; G. Le Coadou, U.N.M.-R.P.R., 4 708 ; H. Le Pouriel, P.F.N., 4. BALLOTTAGE.

1978. — MM. Montagne, U.D.F.-C.D.S., 20 431 ; Loncle, 14 775 ; Binay, 11 820 ; Desbordes, R.P.R., 8 164 ; Delahaye, gaull., 2 882 ; Bensmou, écol., 1 955 ; Bienaimé, L.O., 894 ; Leclerc, F.A., 801 ; Lerick, F.N., 442. — 2e tour : MM. Montagne, 31 061 ; Loncle, 30 939.

1981 : MM. Mitterrand, 18 273 ; Giscard 17 816 ; Chirac, 10 825 ; Marchais, 9 339 ; Lalonde, 2 295 ; Mlle Laguiller, 1 820 ; MM. Crépeau, 1 578 ; Debré, 949 ; Mmes Garaud, 815 ; Bouchardeau, 543. — 2e tour : MM. Mitterrand, 36 134 ; Giscard, 30 891.

4e circ. (Les Andelys)

Inscr., 73 491 ; votants, 55 476 ; abst., 24,51 % ; suff. ex. 54 853.

MM. J. Tailleur, d. s., U.N.M.-R.P.R., 23 911 ; F. Deschaux-Beaume, c. gén., P.S., 18 875 ; M. Larmanou, m. de Gisors, c. gén., P.C., 10 688 ; Mme A.-M. Chevalier, écol., 1 014 ; M. R. Coulon, Alt. 81, 365. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Tomasini, R.P.R., 25 562 ; Larmanou, 15 145 ; Maugé, P.S., 10 347 ; Jacobs, U.D.F.-rad., 3 366 ; De Bueil, M.D., 1 339 ; Moutouroy, P.S.D., 1 234 ; Batteux, L.O., 828 ; Cordier - Pecron, U.G.P., 491 ; Mme Clamens, F.N., 370 ; M. Houdet, L.C.R., 332. — 2e tour : MM. Tomasini, 32 740 ; Larmanou, 26 568.

1981 : MM. Tailleur, 17 012 ; Larmanou, 11 653 ; Deschaux - Beaume, 11 252 ; Nitsch, P.S.D., 790 ; Surgeon, F.N., 725 ; Batteux, L.O., 599 ; Bellien, rad. ind., 378 ; Houdet, 305. — 2e tour : MM. Tailleur, 25 116 ; Larmanou, 22 739.

1981 : MM. Giscard d'Estaing, 16 050 ; Mitterrand, 14 573 ; Chirac, 13 603 ; Marchais, 9 724 ; Lalonde, 2 023 ; Mlle Laguiller, 1 671 ; MM. Crépeau, 1 193 ; Debré, 1 031 ; Mmes Garaud, 783 ; Bouchardeau, 473. — 2e tour : MM. Mitterrand, 31 801 ; Giscard, 31 213.

L'Eure achève de basculer à gauche. Dans la première circonscription, M. Monfrais, avec 44,78 % des suffrages exprimés, ne retrouve pas les 50,43 % obtenus par M. Giscard d'Estaing. Le deuxième tour promet d'être serré. Dans la deuxième circonscription, M. Michel réalise le meilleur score de sa carrière politique (46 % des suffrages exprimés) malgré le résultat honorable de M. Ladislas Poniatowski.

La gauche devrait retrouver, dans la troisième circonscription, l'ancien siège de M. Pierre Mendès France. M. Loncle, secrétaire national du M.R.G., est bien placé pour l'emporter sur M. Pontet. M. Rémy Montagne, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, ayant renoncé à se présenter.

Enfin, la quatrième circonscription, ancien fief de M. René Tomasini (R. P. R), devenu sénateur, semble devoir élire M. Deschaux-Beaume (P.S.), à la place de M. Tailleur.

EURE-ET-LOIR (3)

Députés sortants : MM. Lemoine, P.S. ; Taugourdeau, R.P.R. ; Dousset, U.D.F.-P.R.

1re circ. (Chartres)

Inscr., 82 397 ; votants, 61 044 ; abst., 25 91 % ; suff. expr., 60 200.

M. G. Lemoine, d.s., sec. E. à l'énergie, m. de Chartres, P.S., 29 392 ; Mme M. Pelletier, adj. m. de Neuilly-sur-Seine, a. min. de la condition fém., U.N.M.-P.R., 18 714 ; MM. C. Vandenbogaerde, U.N.M.-R.P.R., 6 494 ; A. Essirard, adj. m. de Chartres, P.C., 4 265 ; A. Charrier, ss. étiq., 1 335. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Gerbet, U.D.F.-P.R., 20 616 ; Lemoine, 20 496 ; Essirard, 8 811 ; Lelièvre, R.P.R., 7 948 ; Castaing, U.D.F.-Rad., 4 923 ; Lanchon, L.O., 1 585 ; Rivals, L.C.R., 771 ; Foucault, F.N., 322. — 2e tour : MM. Lemoine, 34 925 ; Gerbet, 32 594.

1981 : MM. Giscard, 20 799 ; Mitterrand, 18 981 ; Chirac, 10 799 ; Marchais, 7 766 ; Lalonde, 2 770 ; Crépeau, 2 072 ; Mlle Laguiller, 1 930 ; M. Debré, 1 258 ; Mmes Garaud, 981 ; Bouchardeau, 709. — 2e tour : MM. Mitterrand, 35 484 ; Giscard, 35 245.

2e circ. (Dreux)

Inscr., 85 135 ; votants, 61 878 ; abst., 27,32 % ; suff. expr., 60 886.

Mme F. Gaspard, m. de Dreux, P.S., 24 739, MM. Taugourdeau, d.s., m. de Tremblay-les-Villages, U.N.M.-R.P.R., 23 024 ; Yves Cauchon, U.N.M. - C.D.S., 6 808 ; Mme N. Hernandez, adj. au m. de Vernouillet, P.C., 5 318 ; M. J.-P. Stirbois, F.N., 1 322 ; Mme F. Mas, L.C.R., 675. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Legendre, P.S., 19 120 ; Taugourdeau, 16 009 ; Cauchon, 14 865 ; Hernandez, 10 008 ; Meyer, P.S.D., 1 829 ; Giraud, L.O., 1 796 ; Stirbois, 1 332 ; Mas, 926. — 2e tour : Taugourdeau, 34 909 ; Legendre, 33 264.

1981 : MM. Giscard, 20 322 ; Mitterrand, 18 302 ; Chirac, 12 958 ; Marchais, 8 493 ; Lalonde, 2 750 ; Crépeau, 2 030 ; Mlle Laguiller, 1 901 ; M. Debré, 1 262 ; Mmes Garaud, 1 061 ; Bouchardeau, 863. — 2e tour : MM. Giscard, 36 599 ; Mitterrand, 36 124.

3e circ. (Châteaudun, Nogent-le-Rotrou)

Inscr., 70 755 ; votants, 52 305 ; abst., 26,07 % ; suff. expr., 51 522.

M. D. Dousset, d.s., m. de Dutz-Dunois, U.N.M. - P.R., 26 933. REELU.

MM. B. Gallet, P.S., 10 440 ; F. Huwart, M.R.G., 8 204 ; J. Hardy, m. de Châteaudun, P.C., 5 945.

1978 : MM. Dousset, U.D.F.-P.R., 25 596 ; Huwart, M.R.G., 13 577 ; Hardy, P.C.F., 11 282 ; Le Marrec, R.P.R., 3 854 ; Dumenil, L.O., 2 043 ; Palmier, F.N., 345. — 2e tour : MM. Dousset, 32 014 ; Huwart, 26 327.

1981 : MM. Giscard, 18 738 ; Mitterrand, 13 643 ; Chirac, 10 437 ; Marchais, 7 180 ; Lalonde, 1 953 ; Mlle Laguiller, 1 825 ; MM. Crépeau, 1 795 ; Debré, 1 002 ; Mmes Garaud, 768 ; Bouchardeau, 455. — 2e tour : MM. Giscard, 31 509 ; Mitterrand, 26 501.

Le succès de la gauche est surtout sensible dans la première circonscription dans laquelle la « bataille des ministres » — M. Georges Lemoine, maire de Chartres (P.S.), secrétaire d'Etat à l'énergie et Mme Monique Pelletier (P.R.), ancien ministre de la condition féminine — devrait voir la victoire du candidat socialiste.

Les progrès sont moins nets dans la deuxième circonscription puisque Mme Françoise Gaspard, maire de Dreux, dispose avec le renfort des suffrages obtenus par les autres candidats de gauche, d'une courte avance de 578 voix sur le député sortant R.P.R., M. Taugourdeau, maire de Tremblay-les-Villages.

En revanche, M. Maurice Dousset, député P.R. sortant, réalise la performance d'être réélu, dès le premier tour, face à la coalition de trois candidats de gauche.

A noter dans cette circonscription l'échec de M. François Huwart (M.R.G.), fils du président du conseil général, et l'effondrement du P.C. qui perd presque la moitié des suffrages qui s'étaient portés sur ses candidats, lors du premier tour des élections législatives de 1978. En revanche, le candidat socialiste, M. Gallet, totalement inconnu dans la circonscription, reussit à attirer plus de 20 % des suffrages.

FINISTÈRE (8)

Députés sortants : MM. Gérard, R.P.R. *(suppl. de M. Bécam, qui ne se représ. pas)* ; Berest, U.D.F.-P.R. ; Goasduff, R.P.R. ; Mme Jacq, P.S. ; MM. Miossec, R.P.R. ; Crenn, R.P.R. ; Guermeur, R.P.R. ; Le Pensec, P.S.

1re circ. (Quimper)

Inscr., 82 569 ; votants, 61 676 ; abst., 25,30 % ; suff. ex., 60 972.

MM. A. Gérard, d. s., U.N.M.-R.P.R., 26 462 ; B. Poignant, P.S., 25 362 ; A. Hénot, m. de Treffiagat, P.C., 6 571 ; H. Guillou, Alt. 81, 2 577. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Becam, R.P.R., 34 005 ; Poignant, P.S., 14 513 ; Hénot, P.C.F., 12 194 ; Le Dilosquer, F.A., 1 572 ; Guillou, U.D.F., 1 367 ; Le Dœuff, P.S.D., 1 193 ; Sanguinette, L.O., 1 079 ; Guiavarch, U.O.P.D.P., 530.

1981 : MM. Mitterrand, 19 219 ; Giscard, 17 924 ; Chirac, 12 692 ; Marchais, 7 834 ; Lalonde, 3 468 ; Mme Bouchardeau, 1 964 ; Mlle Laguiller, 1 690 ; MM. Crépeau, 1 494 ; Debré, 882 ; Mme Garaud, 767. — 2e tour : MM Mitterrand, 37 955 ; Giscard, 32 661.

2e circ. (Brest)

Insor., 108 671 ; votants, 73 910 ; abst., 31,98 % ; suff. ex., 73 371.

MM. E. Berest, d. s., U.N.M.-P.R., 32 954 ; J. Gourmelon, prés. cour. urbaine de Brest, P.S., 30 684 ; L. Le Roux, c. mun. de Brest, P.C., 6 513 ; J. Daumer, U.D.B., 2 478 ; J. Piro, L.O., 742. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Le Blé, P.S., 25 543 ; Berest, 21 058 ; De Bennetot, R.P.R., 19 365 ; Le Roux, 11 865 ; Leprohon, U.D.B., 2 185 ; Kerbaol, Mod., 1 954 ; Treguer, F.A., 1 385 ; Buisson, P.F.N., 740 ; Guillard, L.O., 674 ; Pichaut, L.C.R., 455 ; Moysan, U.O.P.D.P., 191 ; Le Corre, O.C.T., 178. — 2e tour : MM Berest, 44 229 ; Le Blé, 43 553.

1981 : Giscard, 25 961 ; Mitterrand, 25 294 ; Chirac, 13 413 ; Marchais, 8 770 ; Lalonde, 3 607 ; Mme Bouchardeau, 1 764 ; M. Crépeau, 1 676 ; Mlle Laguiller, 1 576 ; M. Debré, 1 075 ; Mme Garaud, 920. — 2e tour : MM. Mitterrand, 45 091 ; Giscard, 43 229.

3e circ. (Landerneau)

Inscr., 82 724 ; votants, 62 829 ; abst., 24,04 % ; suff. ex., 62 138.

M. J.-L. Goasduff, d. s., m. de Plabennec, U.N.M.-R.P.R., 37 339. REELU.

Mme Y. Duval, c. gén., P.S., 19 198 ; MM. G. Liziard, m. de Relecq-Kerhuon, P.C., 3 551 ; R. L'Hostis, U.D.B., 2 050.

1978 : MM. Goasduff, 25 518 ; Arzel, U.D.F. - C.D.S., 13 907 ; Abalain, P.S., 12 146 ; Liziar, 5 402 ; L'Hostis, 2 302 ; Daune, L.O., 1 031 ; Le Pécheur, P.F.N., 717. — 2e tour : Goasduff, 43 554 ; Abalain, 21 337.

1981 : Giscard, 25 896 ; Chirac, 16 199 ; Mitterrand, 16 028 ; Marchais, 3 494 ; Lalonde, 2 970 ; Mlle Laguiller, 1 284 ; Mme Bouchardeau, 1 235 ; MM. Crépeau, 1 103 ; Debré, 943 ; Mme Garaud, 748 — 2e tour : MM. Giscard, 43 837 ; Mitterrand, 27 985.

4e circ. (Morlaix)

Inscr., 63 691 ; votants, 48 873 ; abst., 23,26 % ; suff. ex., 48 439.

Mme M. Jacq, d. s., m. de Henvic, P.S., 22 204 ; MM. J.-C. Rohel, m. de Plouenan, U.N.M.-R.P.R., 19 272 ; A. David, adj. m. de Morlaix, P.C., 5 761 ; M. Marzin, Alt. 81, 1 202. BALLOTTAGE.

(Lire la suite page 18.)

LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

Dans les autres départements

(Suite de la page 17.)

1978 : MM. Jacq, 14 851 ; Rohel, 14 611 ; Mazeas, R.P.R., 10 695 ; David, 9 185 ; De Beaulieu, C.E. 78, 1 483 ; Marzin, 1 080 ; Le Luc, U.D.B., 749 ; Ajzenberg, L.O., 374 ; Corre, U.O.P.D.P., 252 ; Laurent, F.N., 25. — 2e Tour : Jacq, 27 873 ; Rohel, 27 382.

1981 : MM. Mitterrand, 15 209 ; Giscard, 14 116 ; Chirac, 9 506 ; Marchais, 7 769 ; Lalonde, 2 166 ; Mlle Laguiller, 1 258 ; Mme Bouchardeau, 1 059 ; MM. Crépeau, 831 ; Debré, 569 ; Mme Garaud, 493. — 2e tour : MM. Mitterrand, 30 455 ; Giscard, 25 080.

5e circ. (Landivisiau)

Inscr., 66 064 ; votants, 50 223 ; abst., 23,97 % ; suff. ex., 49 895.

MM. C. Miossec, d. s., U.N.M.-R.P.R., 22 624 ; M. Laot, P.S., 14 451 ; P. Le Roy, U.N.M.-C.D.S., 9 599 ; A. Le Gac, P.C., 1 836 ; Y. Abiven, U.D.B., 1 385. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Miossec, 17 447 ; Le Roy, div. maj., 13 294 ; Cabon, P.S., 10 248 ; De Penanster, U.D.F.-P.R., 5 297 ; Le Gac, 3 677 ; Mme Colin, U.D.F.-C.D.S., 3 324 ; M. Gaudin, L.O., 1 183. — 2e tour : MM. Miossec, 25 889 ; Le Roy, 14 857 ; Cabon, 14 408.

1981 : MM. Giscard, 19 835 ; Chirac, 14 529 ; Mitterrand, 12 750 ; Marchais, 2 368 ; Lalonde, 2 032 ; Mlle Laguiller, 1 107 ; Mme Bouchardeau, 931 ; MM. Crépeau, 731 ; Debré, 653 ; Mme Garaud, 564. — 2e tour : MM. Giscard, 35 382 ; Mitterrand, 22 106.

6e circ. (Châteaulin)

Inscr., 63 243 ; votants, 47 407 ; abst., 25,03 % ; suff. ex., 46 956.

MM. J. Crenn, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 22 323 ; J. Beaufort, P.S., 15 130 ; J.-P. Jeudy, m. de Carhaix, P.C., 8 051 ; F. Morvannou, U.D.B., 1 453. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Crenn, 13 594 ; Jeudy, 12 529 ; Queré, P.S., 8 102 ; Le Guyader-Desprées, U.D.F.-P.R., 7 525 ; Hourmant, div. maj., 7 378 ; Morvannou, U.D.B., 1 793 ; Romanet, L.O., 777 ; Abribat, D.C., 349. — 2e tour : Crenn, 30 073 ; Jeudy, 22 543.

1981 : MM. Giscard, 14 852 ; Mitterrand, 13 535 ; Chirac, 11 020 ; Marchais, 6 115 ; Lalonde, 1 873 ; Mlle Laguiller, 1 470 ; Mme Bouchardeau, 936 ; MM. Crépeau, 819 ; Debré, 584 ; Mme Garaud, 538. — 2e tour : Mitterrand, 27 847 ; Giscard, 26 486.

7e circ. (Douarnenez)

Inscr., 57 381 ; votants, 42 918 ; abst., 25,20 % ; suff. ex., 42 575.

MM. Peuziat, P.S., 15 140 ; G. Guermeur, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 13 168 ; A Guellec, m. de Pouldreuzic, U.N.M.-C.D.S., 8 641 ; M. Mazeas, m. de Douarnenez, P.C., 4 320 ; P. Boccou, Alt. 81, 1 306. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Guermeur, 18 632 ; Mazeas, 10 111 ; Stephan, U.D.F.-C.D.S., 8 735 ; Gueguen, P.S., 6 857 ; Moalic, C.E. 78 ; 1 494 ; Le Goff, U.D.B., 870 ; Mme Cherblanc, L.O., 495. — 2e tour : Guermeur, 27 980 ; Mazeas, 18 958.

1981 : MM. Giscard, 13 993 ; Mitterrand, 13 108 ; Chirac, 8 779 ; Marchais, 3 902 ; Lalonde, 2 284 ; Mme Bouchardeau, 1 170 ; Mlle Laguiller, 984 ; MM Crépeau, 852 ; Debré, 670 ; Mme Garaud, 474. — 2e tour : MM. Giscard, 24 622 ; Mitterrand, 23 921.

8e (Quimperlé)

Inscr., 71 940 ; votants, 52 938 ; abst., 26,42 % ; suff. ex., 52 506.

M. L. Pensec, d. s., min. de la mer, m. de Mellac, P.S., 29 843. REELU.

MM. M. Raoul, U.N.M.-R.P.R., 17 059 ; M. Lann, P.C., 4 735 ; P. Gueguenlat, U.D.B., 879.

1978 : MM. Le Pensec, 25 276 ; Tanguy, U.D.F., 22 404 ; Lann, 8 516 ; Gueguenlat, 1 337 ; Le Bail, L.O., 785. — 2e tour : MM. Le Pensec, 34 035 ; Tanguy, 25 215.

1981 : MM. Mitterrand, 17 195 ; Giscard, 16 473 ; Chirac, 8 943 ; Marchais, 8 309 ; Lalonde, 2 393 ; Mlle Laguiller, 1 567 ; M Crépeau, 1 024 ; Mme Bouchardeau, 996 ; M. Debré, 836 ; Mme Garaud, 520. — 2e tour : MM Mitterrand, 33 701 ; Giscard, 27 283.

Dans le Finistère-Nord, la gauche poursuit une progression qui profite essentiellement au P.S., tandis que le P.C. recule partout.

A Brest, M. Eugène Berest (U.N.M.), député sortant, ancien maire, est en ballottage difficile. Le candidat socialiste, M. Joseph Gourmelon, président de la communauté urbaine de Brest, est bien placé pour lui succéder : M. Gourmelon gagne 5 142 voix par rapport au premier tour du 12 mars 1978 (le P.S. avait alors pour candidat M. Francis Le Blé (P.S.), maire de Brest).

Le succès, dans la troisième circonscription (Landernau) de M. Jean-Louis Goasduff (U.N.M.-R.P.R.) ne saurait surprendre, de même que le résultat de Mme Marie Jacq (P.S.), député sortant de la quatrième circonscription (Morlaix), qui est bien placée pour se succéder à elle-même. M. Jean-Claude Rohel (U.N.M.) améliore son propre résultat du premier tour de 1978 et fait mieux que M. Giscard d'Estaing le 26 avril, mais il ne rassemble pas tous les suffrages de la majorité sortante.

A Landivisiau (cinquième circonscription), M. Charles Miossec (R.P.R.), député sortant, paraît, lui aussi, devoir être réélu. A Châteaulin, M. Jean Crenn (U.N.M.) est en ballottage difficile. Il sera opposé le 21 juin à un candidat socialiste, M. Jean Beaufort, principal du collège de Crozon.

Dans le Finistère-Sud, M. Bernard Poignant a une réelle chance d'apporter au parti socialiste la première circonscription (Quimper), qui a, de tout temps, appartenu à la droite. Avec 41,30 % des voix, il fait beaucoup mieux que M. Mitterrand (28,5 % le 26 avril) et talonne M. Marc Bécam (43,40 %), ancien secrétaire d'État, sénateur (app. R.P.R.). M. Poignant est assuré du désistement en sa faveur des candidats communiste (10,78 %) et P.S.U. (4,23 %).

Dans la huitième circonscription (Quimperlé), M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, est réélu dès le premier tour.

Dans la septième circonscription (Douarnenez), où se trouve Plogoff, il y avait une primaire dans chaque camp. M. Guellec (U.D.F.) n'a pu empêcher le député sortant M. Guermeur (R.P.R.) de le précéder nettement. A gauche, M. Michel Mazeas (P.C.), qui avait en traînant les pieds fini par approuver la construction d'une centrale nucléaire à Plogoff, a été, malgré son prestige personnel, littéralement désavoué par son propre électorat (10,15 %), qui lui a préféré son adjoint à la mairie de Douarnenez, M. Jean Peuziat (P.S.) (35,56 %). La lutte sera chaude pour le second tour, car dans l'un et l'autre camp on se demande comment s'effectueront les reports de voix, du fait de la dureté de la campagne pour ce premier tour. A gauche, le souvenir de l'enquête d'utilité publique de Plogoff et des terribles rivalités qu'elle a suscité est encore dans tous les esprits, mais la droite est globalement majoritaire (51,23 %) dans cette circonscription.

GARD (4)

Députés sortants : MM. Jourdan, P.C. ; Deschamps, P.C. ; Mme Horvath, P.C. ; Millet, P.C.

1re circ. (Nîmes)

Inscr., 94 938 ; votants, 60 115 ; abst., 36,67 % ; suff. ex., 59 570.

MM. E. Jourdan, d. s., m. de Nîmes, P.C., 18 474 ; J. Matouk, P.S., 17 545 ; J.-C. Servan-Schreiber, a. d., U.N.M.-R.P.R., 12 065 ; A. Castelnau, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 8 479 ; H. Boissin, écol., 1 233 ; J. Guiraudou, Alt. 81, 692 ; H. Rubi, F.N., 673 ; Mme J. Pezet, M.R.G., 359. BALLOTAGE.

1978 : MM. Jourdan, 24 701 ; Servan-Schreiber, 18 552 ; Matouk, 12 654 ; Mmes Dorlhac de Borne, U.D.F.-P.R., 9 844 ; Deglon, C.E. 78, 2 790 ; MM. Furnon, U.F.B.S., 2 005 ; Compère-Roussey, F.A., 724 ; Bompard, F.N., 593 ; Mmes Andrieux, L.O., 519 ; Doumèche, O.C.T., 388. — 2e tour : MM. Jourdan, 37 653 ; Servan-Schreiber, 36 789.

1981 : MM. Giscard, 19 442 ; Mitterrand, 18 077 ; Marchais, 15 491 ; Chirac, 11 109 ; Lalonde, 2 935 ; Mlle Laguiller, 1 357 ; MM. Crépeau, 1 307 ; Debré, 1 176 ; Mmes Garaud, 960 ; Bouchardeau, 797. — 2e tour : MM. Mitterrand, 41 938 ; Giscard, 34 912.

2e circ. (Bagnols-sur-Cèze, Uzès)

Inscr., 134 667 ; votants, 94 516 ; abst., 29,81 % ; suff. ex., 93 088.

MM. Benedetti, m. de Bagnols-sur-Ceze, c. gén., P.S., 30 465 ; B. Deschamps, d. s., P.C., 28 205 ; P. Gache, m. de Villeneuve-les-Avignon, c. gén., U.N.M.-U.D.F., 17 837 ; M. Faure, U.N.M.-R.P.R., 13 087 ; R. Rigal, Ecol., 2 685 ; D. Liobowny, L.O., 809. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Poudevigne, U.D.F.-C.D.S., 29 865 ; Deschamps, 29 730 ; Chayne, P.S., 23 692 ; Quintana, R.P.R., 9 455 ; Cambot, C.E. 78, 4 062 ; Tastavin, P.S.D., 1 877 ; Thelene, U.F.B.S., 1 743 ; Geindreau, L.O., 1 383 ; Rubi, F.N., 459. — 2e tour : MM. Deschamps, 54 208 ; Poudevigne, 60 707.

1981 : MM. Mitterrand, 27 888 ; Giscard, 27 527 ; Marchais, 24 679 ; Chirac, 15 978 ; Lalonde, 4 364 ; Mlle Laguiller, 2 409 ; MM. Crépeau, 2 104 ; Debré, 1 598 ; Mmes Garaud, 1 364 ; Bouchardeau, 970. — 2e tour : MM. Mitterrand, 64 951 ; Giscard, 48 882.

3e circ. (Alès Est, Pont-Saint-Esprit)

Inscr., 76 534 ; votants, 55 147 ; abst., 27,94 % ; suff. ex., 54 033.

Mme A. Horvath, d. s., m. de Saint-Martin-de-Valgalgues, P.C., 21 502 ; MM. P. Jallu, a. d., U.N.M.-R.P.R., 15 300 ; J. Stec, P.S., 15 217 ; J.-L. Fiole, Alt. 81, 2 014. BALLOTTAGE.

1978 : Mme Horvath, 23 960 ; MM Baumet, P.S., 14 184 ; Gilles, U.D.F.-P.R., 13 627 ; Trouiller, R.P.R., 7 544 ; Mme Rousseau, F.A., 1 507 ; M. Esteban, L.O., 1 037. — 2e tour : Mme Horvath, 35 646 ; M. Gilles, 28 657.

1981 : MM. Marchais, 19 901 ; Giscard, 15 400 ; Mitterrand, 13 435 ; Chirac, 7 413 ; Lalonde, 2 092 ; Mlle Laguiller, 1 446 ; MM. Debré, 901 ; Crépeau, 866 ; Mmes Bouchardeau, 588 ; Garaud, 568. — 2e tour : MM. Mitterrand, 38 848 ; Giscard, 25 682.

4e circ. (Alès Ouest, Le Vigan)

Inscr., 57 483 ; votants, 41 756 ; abst., 27,35 % ; suff. ex., 41 126.

MM. A. Journet, c. gén., P.S., 14 620 ; G. Millet, d. s., P.C., 14 290 ; R. Ruas, c. gén., m. de Saint-Jean-du-Gard, U.N.M.-P.R., 12 216. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Millet, 17 002 ; Journet, 10 428 ; Thibaud, R.P.R., 8 824 ; Friedmann, U.D.F.-rad., 4 621 ; Furnon, U.F.B.S., 3 480 ; Kozak, L.O., 694 ; Calvo, L.C.R., 355. — 2e tour : MM Millet, 25 985 ; Thibaud, 19 709.

1981 : MM. Marchais, 12 846 ; Giscard, 11 225 ; Mitterrand, 10 773 ; Chirac, 5 907 ; Lalonde, 1 844 ; Mlle Laguiller, 1 047 ; MM. Debré, 715 ; Crépeau, 714 ; Mmes Bouchardeau, 526 ; Garaud, 372. — 2e tour : MM. Mitterrand, 28 565 ; Giscard 19 558.

Le résultat enregistré dans le Gard satisfait entièrement la Fédération socialiste. Les deux ballottages favorables dans les deuxième et quatrième circonscriptions, au détriment des deux députés sortants communistes, rétablissent, en effet, un équilibre de la gauche sur le plan départemental, équilibre qui paraît logique au vu des résultats des dernières présidentielles. Le siège de la troisième circonscription était difficilement prenable. Quant à celui de Nîmes, il est méritoire pour M. Matouk d'avoir réussi à s'approcher de 929 voix du maire et député sortant, M. Jourdan. La présence d'un radical de gauche, d'un centriste et du gaulliste venant de l'aile gauche de ce mouvement, aggravait le handicap du candidat socialiste, sans compter avec le score de l'écologiste.

HAUTE-GARONNE (6)

Députés sortants : MM. Savary, P.S. ; Bapt, P.S. ; Andrieu, P.S. *(ne se représ. pas)* ; Raymond, P.S. ; Houteer, P.S. ; Masquère, P.S. *(ne se représ. pas).*

1re circ. (Toulouse Nord)

Inscr., 66 503 ; votants, 45 427 ; abst., 31,69 % ; suff. ex., 44 720.

M. A. Savary, d. s., min. de l'éducation nationale, prés. c. rég., P.S., 22 445. REELU.

M. M. Valdiguie, U.N.M.-C.D.S., 16 235 ; Mme M. Blanco, c. mun. de Toulouse, P.C., 4 810 ; M. G. Mallet, L.C.R., 664 ; Mme A.-M. Laflorentie, L.O., 575 ; M. Gareau, P.F.N., 1.

1978 : MM. Cavaillé, U.D.F.-P.R., 14 960 ; Savary, 14 909 ; Mme Ledroit, P.C., 8 950 ; MM. Osèta, R.P.R., 7 802 ; Roussel, C.E. 78, 1 946 ; Folus, M.R.G., 1 153 ; Mme Monpetssen, F.A., 514 ; M. Nohet, L.O., 500 ; Mme Fraille, Choisir, 470 ; MM. Lopez, F.N., 424 ; Malet, L.C.R., 374 ; Bescos, div. maj., 288. — 2e tour : MM. Savary, 27 855 ; Cavaillé, 26 599.

1981 : MM. Mitterrand, 16 372 ; Giscard, 12 089 ; Chirac, 9 495 ; Marchais, 7 905 ; Lalonde, 2 155 ; Crépeau, 1 282 ; Mlle Laguiller, 1 122 ; Mme Garaud, 775 ; M. Debré, 693 ; Mme Bouchardeau, 570. — 2e tour : MM. Mitterrand, 31 572 ; Giscard, 23 098.

2e circ. (Toulouse Centre)

Inscr., 80 219 ; votants, 53 047 ; abst., 33,87 % ; suff. ex., 52 174.

MM. G. Bapt, d. s., c. gén., P.S., 25 926 ; F. Farre, adj. au m. de Toulouse, U.N.M.-U.D.F., 17 316 ; C. Llabres, c. gén., P.C., 6 877 ; R. Segond, div. g., 1 105 ; B. Verdier, Alt. 81, 950. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Baudis, U.D.F.-P.R., 26 413 ; Bapt, 16 767 ; Piquet, P.C., 13 374 ; Mme Aurlach, C.E. 78, 2 630 ; MM. Inglese, U.F.B.S., 952 ; Teule, U.G.P., 896 ; Merouani, div. maj., 633 ; Mme Fourtanier, Choisir, 578 ; MM. Lopez, L.O., 478 ; Sincyr, F.N., 419 ; Chidlovsky, L.C.R., 339. — 2e tour : MM. Bapt, 33 262 ; Baudis, 31 654.

1981 : MM. Mitterrand, 20 414 ; Giscard, 14 236 ; Chirac, 10 292 ; Marchais, 9 082 ; Lalonde, 2 689 ; Crépeau, 1 507 ; Mlle Laguiller, 1 254 ; Mme Garaud, 946 ; M. Debré, 800 ; Mme Bouchardeau, 783. — 2e tour : MM. Mitterrand, 39 011 ; Giscard 27 035.

3e circ. (Toulouse Sud)

Inscr., 89 361 ; votants, 59 541 ; abst., 33,37 % ; suff. ex., 58 461.

MM. L. Lareng, supp. de M. Andrieu, P.S., 27 510 ; A. Lacaze, U.N.M.-R.P.R., 20 538 ; A. Pecastaing, c. mun. de Toulouse, P.C., 6 578 ; G. Etchegoinberry, div. g., 1 727 ; J.-P. Gilly, Alt. 81, 1 452 ; G. Abellan, L.O., 656. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Turcat, R.P.R., 24 014 ; Andrieu, P.S., 20 830 ; Mme Gesta, P.C., 11 781 ; MM. Abadie, D.C., 3 659 ; Dufetelle, C.E. 78, 3 648 ; Merly, U.N.M.P., 2 247 ; Mmes Caubet, F.A., 1 238 ; Fournié, Choisir, 940 ; Laflorentie, L.O., 909. — 2e tour : MM. Andrieu, 37 709 ; Turcat, 34 054.

1981 : MM. Mitterrand, 21 551 ; Giscard, 18 439 ; Chirac, 12 511 ; Marchais, 8 948 ; Lalonde, 3 260 ; Crépeau, 1 763 ; Mlle Laguiller, 1 468 ; Mmes Garaud, 1 213 ; Bouchardeau, 1 111 ; M. Debré, 1 033. — 2e tour : MM. Mitterrand, 40 783 ; Giscard, 31 773.

4e circ. (Toulouse Ouest)

Inscr., 121 657 ; votants, 82 222 ; abst., 32,41 % ; suffr. expr., 80 760.

M. A. Raymond, d. s., m. de Colomiers, c. gén., P.S., 44 619. REELU.

MM. J. Diebold, U.N.M.-R.P.R., 15 358 ; R. Piquet, Parl. eur., P.C., 12 243 ; R. Jurasz, U.N.M.-P.R., 6 102 ; J.-C. Gallard, Alt. 81, 1 380 ; R. Roig, L.O., 1 058.

1978 : MM. Raymond, 31 997 ; Guerrero, P.C., 19 767 ; Diebold, 15 235 ; Garcia-Cavalle, U.D.F.-P.R., 12 120 ; Lenormand, C.E. 78, 4 454 ; Levy, M.R.G., 3 399 ; Simonnot, M.D., 1 693 ; Roig, 1 181 ; Rousse, F.A., 1 082 ; Mmes Daumas, L.C.R., 544 ; Desachy, U.O.P.D.P., 219. — 2e tour : MM. Raymond, 59 375 ; Diebold, 34 013.

1981 : MM. Mitterrand, 34 436 ; Giscard, 19 287 ; Marchais, 17 039 ; Chirac, 13 667 ; Lalonde, 4 100 ; Crépeau, 2 568 ; Mlle Laguiller, 2 258 ; Mmes Bouchardeau, 1 225 ; Garaud, 1 214 ; M. Debré, 1 139. — 2e tour : MM. Mitterrand, 66 423 ; Giscard, 38 557.

5e circ. (Muret)

Inscr., 107 629 ; votants, 78 532 ; abst., 27,03 % ; suffr. expr., 77 236.

M. G. Houteer, d. s., P.S., 39 982. REELU.

MM. J.-P. Hiélard, U.N.M.-R.P.R., 13 427 ; J. Agrain, P.C., 11 166 ; M. Ronde-Oustau, U.N.M.-rad., 9 653 ; J. Belhomme, ss étiq., 1 848 ; Mme C. Morlans, L.O., 1 160.

1978 : MM. Houteer, 23 684 ; Douzans, div. maj., 18 493 ; Agrain, 16 095 ; Hielard, 14 149 ; Cassan, M.R.G., 4 577 ; Goully, C.E. 78, 3 240 ; Bruyère, F.A., 1 168 ; Morvan, L.O., 1 120 ; Gury, M.D., 552. — 2e tour : MM. Houteer, 47 790 ; Douzans, 37 148.

1981 : MM. Mitterrand, 31 164 ; Giscard, 18 833 ; Marchais, 14 372 ; Chirac, 13 844 ; Lalonde, 3 679 ; Mlle Laguiller, 2 406 ; M. Crépeau, 2 277 ; Mmes Garaud, 1 286 ; Bouchardeau, 991 ; M. Debré, 918. — 2e tour : MM. Mitterrand, 53 218 ; Giscard, 35 325.

6e circ. (Saint-Gaudens)

Inscr., 63 117 ; votants, 44 107 ; abst., 30,11 % ; suffr. expr., 43 364.

M. P. Ortet, m. de Villeneuve-de-Rivière, c. gén., P.S., 24 267. ELU.

M. J.-P. Sirven, U.N.M.-R.P.R., 11 684 ; Mme S. Rinaldi, P.C., 5 018 ; MM. E. Garde, M.R.G., 1 497 ; J. Fernandez, L.O., 898.

1978 : MM. Masquère, P.S., 18 724 ; Aurin, R.P.R., 9 910 ; Combes, P.C., 9 022 ; Ricome, U.D.F.-rad., 8 994 ; Bonnefont, M.R.G., 2 179 ; Mme Cumerlato, L.O., 1 223. — 2e tour : MM. Masquère, 30 962 ; Aurin, 20 629.

1981 : MM. Mitterrand, 17 601 ; Giscard, 11 225 ; Chirac, 7 514 ; Marchais, 7 291 ; Lalonde, 1 511 ; Mlle Laguiller, 1 317 ; M. Crépeau, 1 145 ; Mmes Garaud, 563 ; Bouchardeau, 453 ; M. Debré, 449. — 2e tour : MM Mitterrand, 32 690 ; Giscard, 20 597.

Quatre socialistes, trois sortants, MM. Savary, Raymond, Houteer, et un nouvel élu, M. Ortet, qui succède à M. Masquère, qui ne se représentait pas, sont réélus ou élus dès le premier tour.

Dans la deuxième circonscription de Toulouse-Centre, le docteur Bapt, P.S. qui, en 1978, au deuxième tour, avait enlevé son siège de député à M. Pierre Baudis, maire apparenté R.I. de Toulouse, obtient, pour le premier tour, 49,69 % des suffrages exprimés. Il est donc assuré de sa réélection dimanche prochain, car le P.C. a obtenu 13,18 % des voix, et le candidat P.S.U. 1,82 %. Les 2,12 % des électeurs qui ont voté pour Me René Second, gaulliste de gauche, pourraient aussi rallier le candidat de la nouvelle majorité présidentielle.

Dans la troisième circonscription, M. Maurice Andrieu, le député sortant (P.S.), ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat et faisait place au professeur Louis Lareng, le créateur des SAMU en France, qui obtient 47,06 % des suffrages exprimés et se trouve ainsi assuré de passer au second tour avec plus de 11 % des voix communistes. En 1978 M. Andrieu avait battu, au second tour, M. Turcat (R.P.R.) le pilote d'essai du Concorde par 37 709 voix contre 34 054.

Dans la quatrième circonscription, M. René Piquet, membre du bureau politique du P.C., n'a pas mieux réussi que dans la deuxième où il s'était présenté en 1978.

GERS (2)

Députés sortants : MM. Laborde, P.S. ; Cellard, P.S.

1re circ. (Auch)

Inscr., 69 720 ; vot., 49 807 ; abst., 28,56 % ; suff. ex., 49 001.

M. J. Laborde, d. s., m. d'Auch, prés. c. gén., P.S., 26 381, REELU ;

MM. H. Thomas, U.N.M.-C.D.S., 14 126 ; J. Lamothe, m. de Chelan, c. gén., P.C., 6 706 ; Mme F. Vaque, P.F.N., 1 788.

1978 : MM. Laborde, 22 173 ; Brussiau, R.P.R., 10 571 ; Lamothe, Mme Lavogez, U.D.F.-P.R., 9 055 ; MM. Dumont, écol., 2 266 ; Massenet, P.F.N., 1 253 ; Mme Espanol, L.O., 869. — 2e tour : MM. Laborde, 33 920 ; Brussiau, 23 167.

1981 : MM. Mitterrand, 18 748 ; Giscard, 12 950 ; Chirac, 9 699 ; Marchais, 7 923 ; Lalonde, 2 102 ; Mlle Laguiller, 1 587 ; MM. Crépeau, 1 284 ; Debré, 702 ; Mmes Garaud, 630 ; Bouchardeau, 673. — 2e tour : MM. Mitterrand, 35 230 ; Giscard, 24 390.

2e circ. (Condom)

Inscr., 63 942 ; vot., 46 422 ; abst., 27,39 % ; suff. ex., 45 583.

M. A. Cellard, d. s., s. E. à l'agriculture, m. de Saint-Clar, P.S., 23 102. REELU.

MM. J. Faget, a. d., m. d'Eauze, U.N.M.-R.P.R., 15 459 ; G. Lacaze, P.C., 4 798 ; M. Girardi, m. de L'Isle-Jourdain, Alt. 81, 2 224.

1978 : MM. Mességué, div. maj., 17 104 ; Cellard, 14 147 ; de Montesquiou, U.D.F.-rad., 9 766 ; Lacaze, 7 900 ; Ghirardi, F.A., 1 864 ; Mounsy, L.O., 706 ; Desbarats, U.O.P.D.P., 233. — 2e tour : MM. Cellard, 27 176 ; Mességué, 26 189.

1978 (après annulation par le Conseil constitutionnel) : MM. Cellard, 25 138 ; Mességué, 22 943.

1981 : MM. Mitterrand, 18 210 ; Giscard, 11 894 ; Chirac, 9 188 ; Marchais, 7 006 ; Lalonde, 1 827 ; Mlle Laguiller, 1 355 ; M. Crépeau, 1 136 ; Mme Garaud, 600 ; M. Debré, 569 ; Mme Bouchardeau, 498. — 2e tour : MM. Mitterrand, 32 407 ; Giscard, 22 568.

Déjà sérieusement amoindrie à l'issue de la présidentielle, la majorité sortante a fait carrément l'impasse de cette campagne, laissant M. Jean Faget, ancien député, maire d'Eauze, reprendre le flambeau qu'il avait abandonné en 1978 à M. Mességué, maire de Fleurance, et un homme peu connu, M. Henri Thomas, défendre les couleurs de l'U.N.M.

Dans la deuxième circonscription, M. Faget est battu et devancé dans sa ville. Dans la première circonscription, la médiocre mobilisation de l'U.N.M. autour de M. Thomas a offert à M. Jean Laborde, président du conseil général, maire d'Auch, une réélection sans faille : 53,83 %.

Les candidats communistes font moins bien que M. Marchais le 26 avril. Dans la deuxième circonscription, les électeurs communistes ont permis la réélection de M. Cellard, maire de Saint-Clar, secrétaire d'État auprès du ministre de l'agriculture. Le candidat du P.S.U., M. Michel Ghirardi, maire de l'Isle-Jourdain, distance tous ses adversaires dans cette ville et enregistre un relatif succès avec un total de 4,37 % des voix.

GIRONDE (10)

Députés sortants : MM. Valleix, R.P.R. ; Chaban-Delmas, R.P.R. ; Deschamps, P.S. *(ne se représ. pas)* ; Garmendia, P.S. ; Julien, M.R.G. ; Sainte-Marie, P.S. ; Lataillade, R.P.R. ; Lagorce, P.S. ; César, app. R.P.R. ; Madrelle, P.S.

1re circ. (Bordeaux I, II)

Inscr., 77 794 ; vot., 51 658 ;

MM. J. Valleix, d.s., U.N.M.-R.P.R., 23 733 ; J. Dangoumau, adj. au m. du Bouscat, P.S., 19 569 ; J. Soulé, adj. au m. du Bouscat, P.C., 4 807 ; J.-P. Berabst., 33,59 % ; suff. ex., 51 168. ron, C.N.I.P., 1 465 ; J. Colombier, F.N., 655 ; D. Lacoste, L.O., 545 ; J. Courmontagne, M.D., 394. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Valleix, 27 387 ; Lalumière, P.S., 17 290 ; Mme Poirier P.C., 7 962 ; MM. Berron, U.D.F.-Rad., 4 353 ; Bedos, Ecol., 2 821 ; Blancan, F.N., 857 ; Maitre, L.O., 611 ; Astruc, O.C.T., 496 ; Bortfury, U.O.P.D.P., 113. — 2e tour : Valleix, 35 142 ; Lalumière, 27 575.

1981 : MM. Mitterrand, 17 051 ; Giscard, 15 891 ; Chirac, 12 064 ; Marchais, 6 532 ; Lalonde, 2 168 ; Debré, 1 858 ; Crépeau, 1 709 ; Mmes Garaud, 1 024 ; Laguiller, 1 014 ; Bouchardeau, 509. — 2e tour : MM. Giscard, 31 901 ; Mitterrand, 31 083.

2e circ. (Bordeaux III, IV)

Inscr., 30 034 ; vot., 19 379 ; abst., 35,47 % ; suffr. ex., 19 224.

M. J. Chaban-Delmas, d. s., prés. de l'A.N., m. de Bordeaux, anc. pr. min., U.N.M.-R.P.R., 11 133. REELU.

MM. C. Danthez, P.S., 6 440 ; C. Scipion, c. gén., P.C., 1 372 ; H. Perse-Escamp, Alt. 81, 276 ; G. Bodin, C.C.A. 3.

1978 : MM. Chaban-Delmas, 13 238 ; Biondini, P.S., 5 016 ; Scipion, 2 894 ; Prost, écol., 1 174 ; Junca, div. maj., 987 ; Barthémy, L.O., 327 ; Rossignol, F.N., 315.

1981 : MM Giscard, 6 134 ; Mitterrand, 5 894 ; Chirac, 4 711 ; Marchais, 1 889 ; Debré, 839 ; Lalonde, 832 ; Crépeau, 659 ; Mmes Garaud, 390 ; Laguiller, 385 ; Bouchardeau, 219. — 2e tour : MM. Giscard, 12 255 ; Mitterrand, 10 900.

3e circ. (Bordeaux V, VI)

Inscr., 48 630 ; vot., 30 916 ; abst., 36,49 % ; suffr. ex., 30 607.

Mme C. Lalumière, sec. E. fonct. publ. et réf. adm., P.S., 13 551 ; MM. R. Dussart, U.N.M.-R.P.R., 6 906 ; P. Epron, U.N.M.-Rad., 5 060 ; G. Lacour, P.C., 3 621 ; Mme C. Le Lann, Ecol., 856 ; M. A. Demarcq, P.S.D., 320 ; Mme H. Marmisse, L.O., 293. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Deschamps, P.S., 12 285 ; Dussart, 9 081 ; Lacour, 6 351 ; Guglielmi, U.D.F.-P.R., 4 492 ; Casabonne, U.D.F.-C.D.S., 3 043 ; Mme Bordes, Choisir, 1 002 ; MM Decarcq, P.S.D., 788 ; Le Gall, L.O., 595 ; Leconte, O.C.T., 472. — 2e tour : MM. Deschamps, 20 534 ; Dussart, 13 274.

1981 : MM. Mitterrand, 12 089 ; Giscard, 8 522 ; Chirac, 5 743 ; Marchais, 4 519 ; Lalonde, 1 382 ; Crépeau, 1139 ; Debré, 1 033 ; Mlle Laguiller, 782 ; Mmes Garaud, 559 ; Bouchardeau, 452. — 2e tour : MM. Mitterrand, 21 888 ; Giscard, 16 210.

4e circ. (Bordeaux VII, Carbon-Blanc)

Inscr., 91 358 ; vot., 62 028 ; abst., 32,10 % ; suffr. ex., 61 185.

M. P. Garmendia, d.s., adj. m. de Cenon, P.S., 33 833. REELU

MM. C. Lacarin, U.N.M.-M.D.S., 14 239 ; M. Broqua, adj. au m. de Floirac, P.C., 10 328 ; A. Jacquet, Ecol., 1 957 ; J.-F. Mas, L.O., 828.

1978 : MM. Madrelle, P.S., 28 973 ; Broqua, P.C.F., 16 201 ; Korber, R.P.R., 12 359 ; Galland, U.D.F.-P.R., 7 231 ; Maluski, C.E.-78, 2 609 ; Gire, L.O., 942 ; Mme Alaux, F.N., 643 ; M. Fritz, écol., 598 ; Mme Mainhagu, O.C.T., 475 ; M. Cluzan, U.O.P.D.P., 117. — 2e tour : MM. Madrelle, 46 881 ; Korber, 22 749.

1980 : MM. Garmendia, 17 732 ; Broqua, 8 856 ; Korber, R.P.R., 8 174 ; Le Bars, écol., 1 779 ; Bourgue, soc. ind., 1 176 ; Gauchon, P.F.N., 823 ; Mas, L.O., 691 ; Mainhagu, L.C.R., 362. — 2e tour : M. Garmendia, 18 991.

1981 : MM. Mitterrand, 28 444 ; Marchais, 14 355 ; Giscard, 13 237 ; Chirac, 9 813 ; Lalonde, 2 468 ; Crépeau, 1 789 ; Mlle Laguiller, 1 701 ; M. Debré, 1 312 ; Mmes Garaud, 897 ; Bouchardeau, 585. — 2e tour : MM. Mitterrand, 52 278 ; Giscard, 25 362.

5e circ. (Lesparre-Médoc)

Inscr., 90 268 ; votants, 63 457 ; abst., 29,70 % ; suff. ex., 52 689.

MM. A. Achille-Fould, a. d., a. sec. E., c. gén., U.N.M.-Rad., 27 057 ; R. Julien, d. s., c. gén., sout. P.S., M.R.G., 26 886 ; A. Chancogne, adj. m. du Taillan, P.C., 8 031 ; F. Labrosse, L.C.R., 715. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Achille-Fould, 26 117 ; Julien, 13 672 ; Chancogne, 12 745 ; Coubris, Soc., 7 264 ; Pages, R.P.R., 6 099 ; Chambord, F.A., 1 253 ; Montanes, L.O., 1 175 ; Parvery, F.R.P., 411. — 2e tour : MM. Julien, 35 794 ; Achille-Fould, 35 400.

1981 : MM. Mitterrand, 24 482 ; Giscard, 17 601 ; Chirac, 11 772 ; Marchais, 10 055 ; Lalonde, 2 244 ; Crépeau, 2 184 ; Mlle Laguiller, 1 736 ; M. Debré, 1 637 ; Mmes Garaud, 1 165 ; Bouchardeau, 349. — 2e tour : MM. Mitterrand, 44 762 ; Giscard, 32 378.

6e circ. (Mérignac)

Inscr., 116 397 ; votants, 77 918 ; abst., 33,05 % ; suff. ex., 76 913.

M. M. Sainte-Marie, d. s., m. de Mérignac, prés. com. urbaine de Bordeaux, P.S., 40 940. REELU.

M. R. Sicre, U.N.M.-R.P.R., 15 955 ; Mme S. Rossignol, m. de Bègles, P.C., 11 740 ; MM. A. Giraud, U.N.M.-M.D.S., 6 885 ; G. Barthélemy, L.O., 877 ; Mme M.-T. Astruc, L.C.R., 516.

1978 : MM. Sainte-Marie, 32 298 ; Loffredo, R.P.R., 25 424 ; Rossignol, P.C., 18 987 ; Puytorac, écol., 4 519 ; Degert, M.D., 3 042 ; Boncœur, F.A., 1 202 ; Lacoste, L.O., 1 111 ; Peyrou, L.C.R., 529. — 2e tour : MM. Sainte-Marie, 53 260 ; Loffredo, 34 053.

1981 : MM. Mitterrand, 32 952 ; Giscard, 18 471 ; Marchais, 14 717 ; Chirac, 12 793 ; Lalonde, 3 738 ; Crépeau, 2 722 ; Mlle Laguiller, 2 250 ; M. Debré, 1 988 ; Mmes Garaud, 1 430 ; Bouchardeau, 897. — 2e tour : MM. Mitterrand, 60 953 ; Giscard, 35 583.

7e circ. (Arcachon)

Inscr., 89 522 ; votants, 66 220 ; abst., 26,02 % ; suff. ex., 65 393.

MM. P. Lataillade, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 30 794 ; K. Haye, P.S., 27 890 ; J. Barrière, P.C., 6 709. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Haye, P.S., 18 887 ; Lataillade, 14 417 ; Cazalet, U.D.F.-C.N.I.P., 13 874 ; Barrière, P.C., 11 507 ; Page, div. maj., 9 101 ; Barthélémy, L.O., 1 797 ; — 2e tour : MM. Lataillade, 36 793 ; Haye, 34 418.

1981 : MM. Mitterrand, 22 554 ; Giscard, 19 301 ; Chirac, 13 709 ; Marchais, 8 800 ; Lalonde, 2 115 ; Crépeau, 1 827 ; Mlle Laguiller, 1 600 ; M. Debré, 1 533 ; Mmes Garaud, 1 105 ; Bouchardeau, 431. — 2e tour : MM. Mitterrand, 40 177 ; Giscard, 35 930.

8e circ. (Langon, La Réole)

Inscr., 68 069 ; votants, 49 387 ; abst., 27,44 % ; suff. ex., 48 673.

M. P. Lagorce, d. s., m. de Langon, P.S., 24 674. REELU.

MM. B. Perret, U.N.M.-R.P.R., 8 650 ; J. Lafourcade, m. de Saint-Pierre-d'Aurillac, P.C., 7 901 ; J.-M. Jardry, U.N.M.-P.R., 7 448.

1978 : MM. Lagorce, 20 801 ; Jardry, U.D.F.-P.R., 12 872 ; Lafourcade, P.C., 12 387 ; Briol, D.C., 5 966 ; Damart, U.N.M.P., 1 418 ; Mme Pouquet, L.O., 1 276. — 2e tour : MM. Lagorce, 33 205 ; Jardry, 22 633.

1981 : MM. Mitterrand, 18 703 ; Giscard, 13 147 ; Marchais, 9 149 ; Chirac, 8 820 ; Lalonde, 1 809 ; Mlle Laguiller, 1 373 ; MM. Crépeau, 1 105 ; Debré, 918 ; Mmes Garaud, 620 ; Bouchardeau, 420. — 2e tour : MM. Mitterrand, 34 734 ; Giscard, 23 774.

9e circ. (Libourne)

Inscr., 66 113 ; votants, 49 472 ; abst., 25,17 % ; suff. ex., 48 892.

MM. G. Cesar, d. s., m. de Rozan, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 22 658 ; G. Mitterrand, P.S., 22 492 ; Mme H. Poirier, P.C., 3 742. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Boulin, R.P.R., 25 898 ; Lart, P.S., 17 589 ; Cucurull, P.C., 8 020 ; Mme Le Hir, L.O., 1 680. — 2e tour : MM. Boulin, 28 938 ; Lart, 27 191.

1981 : MM. Mitterrand, 16 889 ; Giscard, 13 122 ; Chirac, 10 298 ; Marchais, 6 777 ; Lalonde, 1 584 ; Crépeau, 1 315 ; Mlle Laguiller, 1 149 ; M. Debré, 1 015 ; Mmes Garaud, 621 ; Bouchardeau, 390. — 2e tour : MM. Mitterrand, 30 631 ; Giscard, 24 963.

10e circ. (Blaye)

Inscr., 59 032 ; votants, 41 537 ; abst, 29,63 % ; suff. ex., 40 931.

M. B. Madrelle, d. s., m. de Saint-Seurin-de-Cursac, P.S., 32 898. REELU.

MM. J. Bergeon, U.N.M.-R.P.R., 9 558 ; D. Michelet, U.N.M.-U.D.F., 5 383 ; Mme A. Montion, P.C., 3 093.

1978 : MM. Madrelle, 16 051 ; Guirriec, U.D.F.-C.N.I.P., 9 731 ; Grasilier, R.P.R., 9 395 ; Bonnemaison, P.C., 5 997 ; Batia, écol., 1 857 ; Forsans, F.R.P., 832 ; Cavignac, L.O., 735 ; Sirgue, F.N., 423. — 2e tour : MM. Madrelle, 25 362 ; Guirriec, 21 478.

1981 : MM. Mitterrand, 16 093 ; Giscard, 11 701 ; Chirac, 8 137 ; Marchais, 5 816 ; Lalonde, 1 429 ; Crépeau, 1 334 ; Mlle Laguiller, 1 162 ; M. Debré, 721 ; Mmes Garaud, 578 ; Bouchardeau, 301. — 2e tour : MM. Mitterrand, 28 441 ; Giscard 21 635

On était habitué jusqu'ici en Gironde à des ballottages. Il n'y avait guère que M. Chaban-Delmas, dans une circonscription taillée sur mesure, qui échappait au phénomène. Il confirme la règle, en étant réélu au premier tour et en améliorant son score de 1978 de deux points. A Bordeaux, il semble que les abstentionnistes aient plutôt été de gauche.

L'inverse s'est probablement produit dans le reste du département, donnant la victoire dès le premier tour à trois socialistes sortants, MM. Sainte-Marie, Lagorce et Garmendia. De même, M. Bernard Madrelle, socialiste sortant lui aussi et frère du président du conseil général, est réélu facilement dans une circonscription qu'il avait enlevée de justesse au R.P.R. en 1978.

Les socialistes sont en ballottage favorable dans la troisième circonscription, où Mme Lalumière, secrétaire d'État à la fonction publique, améliore le score au premier tour du député sortant, M. Deschamps ; dans la neuvième circonscription, où M. Gilbert Mitterrand, le fils du président de la République, rencontrera au deuxième tour M. César qui avait succédé à l'Assemblée à Robert Boulin ; dans la septième circonscription, où M. Lataillade (R.P.R., député sortant), est en difficulté devant M. Haye ; et dans la cinquième, où on voit mal comment M. Achille-Fould, bien qu'arrivé en tête, pourrait résister à son concurrent socialiste. Au total, l'U.N.M. ne devrait conserver dans ce département, où les socialistes et les radicaux de gauche comptent sept sortants, que deux sièges : celui de M. Chaban-Delmas et celui de M. Valleix (R.P.R.), bien que la droite ne devance dans cette circonscription la gauche que d'un point au total au premier tour.

HÉRAULT (5)

Députés sortants : MM. Fabre, U.D.F. *(suppl., se représ. comme suppl. de M. Delmas)* ; Sénès, P.S. ; Mme Barbera, P.C. ; MM. Balmigère, P.C. ; Bayou, P.C.

1re circ. (Lunel, Montpellier I, II)

Inscr., 123 162 ; votants, 81 566 ; abst., 33,70 % ; suff. ex., 80 538.

MM. F. Delmas, a. d., a. sec. E., U.N.M.-P.R., 33 356 ; G. Frêche, a. c., m. de Montpellier, P.S., 30 799 ; J. Roux, P.C., 10 325 ; Y. Larbiou, adj. m. de Montpellier, Alt. 81, 2 474 ; P. de Parseval, F.N., 2 140 ; V. Calvo, M.R.G., 1 444. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Delmas, 26 508 ; Frêche, 24 783 ; Roux J.-J., 15 140 ; Couveinhes, R.P.R., 14 480 ; Roux, écol., 4 359 ; Peyre de Fabrègues, U.F.B.S., 1 315 ; Mme Gabolde, Choisir, 1 177 ; MM. Jamet, F.N., 942 ; Baurin, div. maj., 690 ; Denost, L.O., 609 ; Mme Pelvet, L.C.R., 478 ; MM. Michel, div. maj., 280 ; Prunet, ext. g., 280. — 2e tour : MM. Delmas, 48 373 ; Frêche, 47 755.

1981 : MM. Giscard, 26 544 ; Mitterrand, 26 507 ; Chirac, 17 434 ; Marchais, 13 860 ; Lalonde, 4 148 ; Mlle Laguiller, 1 831 ; MM. Crépeau, 1 788 ; Debré, 1 583 ; Mmes Garaud, 1 357 ; Bouchardeau, 1 303. — 2e tour : MM. Mitterrand, 53 489 ; Giscard, 48 846.

2e circ. (Lodève, Montpellier III)

Inscr., 115 535 ; votants, 78 330 ; abst., 32,20 % ; suff. ex., 76 424.

MM. G. Sénès, d. s., m. de Gignac, c. gén., P.S., 34 471 ; A. Roqueblave, m. de Plaissan, U.N.M.-P.R., 26 723 ; J. Bonnet, adj. m. de Montpellier, P.C., 11 080 ; L. Fauchard, adj. m. de Montpellier, Alt. 81, 1 914 ; J.-M. Almanza, F.N., 890 ; H. Talvat, L.C.R., 758 ; M. Chaynes, L.O., 588. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Sénès, 26 328 ; Pons, U.D.F.-C.D.S., 22 017 ; Bonnet, 17 478 ; Gachot, R.P.R., 13 192 ; Teissier, F.A., 4 047 ; Mme Pelletier, F.N., 1 112 ; MM. Szczotkowski, L.O., 799 ; Rouet, L.C.R., 669 ; Le Guillanton, M.D., 606 ; Collot-Sparte, écol., 441. — 2e tour : MM. Sénès, 49 127 ; Pons, 41 461.

1981 : MM. Mitterrand, 26 042 ; Giscard, 23 813 ; Marchais, 15 752 ; Chirac, 14 566 ; Lalonde, 3 970 ; Mlle Laguiller, 1 846 ; MM. Crépeau, 1 687 ; Debré, 1 489 ; Mmes Bouchardeau, 1 318 ; Garaud, 1 217. — 2e tour : MM. Mitterrand, 54 085 ; Giscard, 43 003.

3e circ. (Sète)

Insc., 79 683 ; votants, 55 779 ; abst., 29,99 % ; suff. ex., 55 027.

M. J. Lacombe, adj. m. de Sète, P.S., 20 108 ; Mme M. Barbera,

DU PREMIER TOUR

Dans les autres départements

d.s., c. mun. de Sète, P.C., 17 475 ; MM. Y. Marchand, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 16 618 ; J. Llansol, div. d., 826. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Barbera, 21 139 ; Marchand, U.D.F.-C.D.S., 14 711 ; Pietrasanta, M.R.G., 14 348 ; Escarguel, R.P.R., 8 389 ; Michel, P.S.D., 1 251 ; Allies, L.C.R., L.C.R., 1 147 ; Bastide, U.G.P., 649 ; Jimenez, L.O., 616 ; Giffone, div. maj., 573. — 2e tour : MM. Barbera, 35 021 ; Marchand, 28 914.

1981 : MM. Marchais, 17 818 ; Mitterrand, 15 217 ; Giscard, 14 977 ; Chirac, 9 472 ; Lalonde, 2 010 ; Crépeau, 1 238 ; Mlle Laguiller, 1 172 ; M. Debré, 903 ; Mmes Garaud, 594 ; Bouchardeau, 538. — 2e tour : MM. Mitterrand, 39 468 ; Giscard, 27 239.

4e circ. (Bédarieux, Béziers I)

Inscr., 82 014 ; votants, 57 687 ; abst., 29,66 % ; suff. ex. 56 947.

MM. M. Roques, m. de Bédarieux, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 21 556 ; P. Balmigère, d.s., m. de Béziers, c. gén., P. C., 18 702 ; M. Vega-Ritter, adj. m. de Béziers, P.S., 16 689. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Balmigère, 21 845 ; Roques, U.D.F.-C.D.S., 13 608 ; Vega-Ritter, P.S., 12 472 ; Leroy-Beaulieu, R.P.R., 11 104 ; Burgos, U.D.F.-P.R., 3 633 ; Mme Clément, L.O., 1 317 ; 2e tour : MM. Balmigère, 34 791 ; Roques, 31 067.

1981 : MM. Marchais, 16 598 ; Giscard, 16 068 ; Mitterrand, 15 997 ; Chirac, 10 680 ; Lalonde, 2 156 ; Mlle Laguiller, 1 308 ; MM. Crépeau, 1 158 ; Debré, 989 ; Mmes Garaud, 617 ; Bouchardeau, 490. — 2e tour : MM. Mitterrand, 38 827 ; Giscard, 29 633.

5e circ. (Béziers II, Saint-Pons)

Inscr., 59 101 ; votants, 39 983 ; abst., 32 34 % ; suff. exp., 39 524.

M. R. Bayou, d.s., m. de Cessenon, c. gén., P.S., 20 181. REELU.

MM. A. Auberthie, P.C., 8 729 ; C. TESSIER, U. N. M.-R.P.R., 8 465 ; A. Troise, div. d., 2 149.

1978 : MM. Bayou, 17 252 ; Parret, U.D.F.-P.R., 14 246 ; Auberthie, P.C., 12 937 ; Mme Moriana, L.O., 1 282 ; — 2e tour : MM. Bayou, 30 073 ; Parret, 18 881.

1981 : MM. Mitterrand, 13 008 ; Marchais, 11 895 ; Giscard, 10 550 ; Chirac, 6 013 ; Lalonde, 1 395 ; Mlle Laguiller, 933 ; MM. Crépeau, 926 ; Debré, 573 ; Mmes Garaud, 432 ; Bouchardeau, 342. — 2e tour : MM. Mitterrand, 30 168 ; Giscard, 18 563.

Le premier tour accentue l'avantage du P.S., qui peut espérer obtenir quatre sièges sur les cinq du département, c'est-à-dire un total égal à celui du R.P.R. en 1968.

Dans la première circonscription, le siège enlevé en 1978 par M. Delmas, secrétaire d'État à l'environnement, devrait être reconquis par le maire de Montpellier, M. Frêche, qui réalise un score supérieur à celui de M. Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle (38,24 % contre 27,51 %). Le candidat communiste, M. Roux, lui, perd plus de 3 500 voix par rapport au score de M. Marchais. M. Delmas, rité, M. Roqueblave, perd 11 600 voix par rapport au total des suffrages obtenus par MM. Giscard d'Estaing et Chirac.

Constatation identique dans la deuxième circonscription, où M. Sénès, député socialiste sortant, améliore de plus de 8 000 voix le résultat de M. Mitterrand, tandis que M. Bonnet (P.C.) perd plus de 4 600 voix par rapport à M. Marchais et le candidat de l'ancienne majorité, M. Roqueblave perd 11 600 voix par rapport à MM. Giscard d'Estaing et Chirac.

Dans la troisième circonscription, malgré un nombre de votants inférieur à celui de l'élection présidentielle, Mme Barbera (P.C.), député sortant, obtient un résultat nettement meilleur que celui de M. Marchais (31,75 % contre 27,86 %), mais son rival socialiste, M. Lacombe, la devance nettement (36,54 %), tandis que M. Marchand (C.D.S.), qui recueille 30,20 % des suffrages, perd plus de 7 800 voix sur le total de MM. Giscard d'Estaing et Chirac.

Dans la quatrième circonscription, M. Balmigère (P.C.), député sortant, maire de Béziers, fait mieux que M. Marchais, avec un gain de 2 000 voix. Sa réélection est pratiquement assurée. Enfin, dans la cinquième circonscription, M. Bayou (P.S.), député sortant — le plus ancien député de l'Hérault, régulièrement réélu depuis 1958, — retrouve son siège dès le premier tour, comme en 1962 et 1967, en gagnant plus de 7 000 voix sur le résultat obtenu par M. Mitterrand au premier tour. Au total, la gauche devrait détenir la totalité des sièges du département à l'issue du second tour.

ILLE-ET-VILAINE (6)

Députés sortants : MM. Cressard, R.P.R. ; Le Douarec, R.P.R. *(se représ. comme suppl. de M. Guillou)* ; Drouet, U.D.F. *(suppl., se représ. comme suppl. de M. Méhaignerie)* ; Madelin, U.D.F.-P.R. ; Le Ker, R.P.R. *(suppl., se représ. comme suppl. de M. Cointat)* ; Hamelin, R.P.R.

1re circ. (Rennes Nord, Saint-Aubin)

Inscr., 97 241 ; votants, 66 885 ; abst., 32,24 % ; suff. ex., 65 279.

MM. E. Hervé, min. de la santé, m. de Rennes, c. gén., P.S., 29 697 ; J. Cressard, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 28 813 ; J. Rolland, c. mun. de Rennes, P.C., 2 712 ; Y. Cochet, A.E., 2 585 ; A. Ruellan, Alt. 81, 836 ; J.-P. Gaudin, L.O., 435 ; H. Alexandre, C.C.A., 490 ; P. Le Brethon, P.F.N., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Cressard, 28 974 ; Hervé, 24 340 ; Decamps, U.D.F.-P.R., 7 984 ; Rolland, 6 419 ; Martin, F.A., 1 783 ; Le Clainche, D.C., 1 330 ; Guillard, L.O., 1 057 ; Vannier, P.F.N., 868 ; Gorvan, U.D.B., 633 ; Portier, E.G., 496 ; Laforêt, U.O.P.D.P., 423 ; Techer, L.C.R., 224. — 2e tour : Cressard, 42 548 ; Hervé, 35 853.

1981 : MM. Mitterrand, 22 372 ; Giscard, 21 490 ; Chirac, 14 783 ; Marchais, 8 022 ; Lalonde, 4 303 ; Mlle Laguiller, 2 255 ; M. Crépeau, 1 830 ; Mme Bouchardeau, 1 745 ; M. Debré, 1 566 ; Mme Garaud, 1 147. — 2e tour : MM. Mitterrand, 42 119 ; Giscard, 39 720.

2e circ (Montfort, Rennes Sud)

Inscr., 133 502 ; votants, 89 536 ; abst., 32,93 % ; suff. ex., 88 662.

MM. J.-M. Boucheron, c. gén., P.S., 39 546 ; A. Guillou, d. s., anc. sup. de M. Le Douarec, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 31 000 ; A. Galesne, ex-P.R., 6 863 ; C. Benoist, adj. au m. de Rennes, P.C., 5 578 ; P.-Y. Glorennec, A.E., 3 406 ; Mme M. Rannou, U.D.B., 959 ; MM. R. Madec, L.O., 650 ; G. Heurlin, L.C.R., 330 ; C. Le Moenn, C.C.A., 271. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Le Douarec, R.P.R., 36 424 ; Boucheron, 29 348 ; Benoist, 12 295 ; Galesne, 11 697 ; Abegg, U.D.F.-P.R., 4 723 ; Ruelland, F.A., 1 749 ; Madec, 1 607 ; Rouger, U.D.B., 1 582 ; Brancoho, P.F.N., 919 ; Marolleau, ext. g., 589 ; Le Cam, U.O.-P.D.P., 571 ; Pihuit, L.C.R., 387. — 2e tour : MM. Le Douarec, 56 397 ; Boucheron, 49 890.

1981 : MM. Mitterrand, 32 583 ; Giscard, 29 933 ; Chirac, 12 763 ; Marchais, 9 034 ; Lalonde, 5 602 ; Mlle Laguiller, 3 141 ; M. Crépeau, 2 817 ; Mme Bouchardeau, 2 056 ; M. Debré, 1 757 ; Mme Garaud, 1 368. — 2e tour : MM. Mitterrand, 59 396 ; Giscard, 53 511.

3e circ. (Vitré)

Inscr., 54 204 ; vot., 41 119 ; abst., 24,14 % ; suffr. expr., 40 450.

M. P. Méhaignerie, a. d., anc. min., U.N.M.-C.D.S., 29 321. ELU.

MM. P. Gerbaud, P.S., 9 073 ; J. Puseau, U.N.M.-CNIP, 1 234 ; J. Le Duff, P.C., 821 ; Mme M.-B. Alexandre, C.C.A., 1.

1978 : MM. Méhaignerie, 32 196 ; Gerbaud, 7 970 ; Le Duff, 1 588 ; Brault, U.J.P., 1 449 ; Mougard, L.O., 1 270.

1981 : MM. Giscard, 20 383 ; Chirac, 11 122 ; Mitterrand, 7 366 ; Lalonde, 1 814 ; Marchais, 1 612 ; Mlle Laguiller, 1 161 ; MM. Debré, 747 ; Crépeau, 629 ; Mmes Garaud, 568 ; Bouchardeau, 451. — 2e tour : MM. Giscard, 32 720 ; Mitterrand, 14 168.

4e circ. (Redon)

Inscr., 57 597 ; vot., 40 778 ; abst., 29,20 % ; suffr. expr., 40 306.

MM. A. Madelin, d. s., U.N.M.-P.R., 16 810 ; P. Bourges, P.S., 13 450 ; C. Hubert, c. gén., U.N.M.-CNIP, 7 912 ; M. Garreau, P.C., 2 134. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Madelin, 15 375 ; Lallèvre, U.D.F.-C.D.S., 8 418 ; Bourges, 8 338 ; Mme Renouard, R.P.R., 5 331 ; MM. Dubois, P.C., 4 096 ; Chesnais, div. maj., 3 229 ; Grugier, L.O., 1 065 ; Lepouriel, U.F.B.S., 4. — 2e tour : MM. Madelin, 30 123 ; Bourges, 15 515.

1981 : MM. Giscard, 18 349 ; Mitterrand, 10 416 ; Chirac, 9 567 ; Marchais, 3 589 ; Lalonde, 1 488 ; Mlle Laguiller, 1 401 ; MM. Crépeau, 668 ; Debré, 646 ; Mmes Garaud, 336 ; Bouchardeau, 481. — 2e tour : MM. Giscard, 29 119 ; Mitterrand, 20 221.

5e circ. (Fougères)

Inscr., 58 114 ; vot., 41 779 ; abst., 25,54 % ; suffr. expr., 41 016.

M. M. Cointat, a. d., anc. m., m. de Fougères, U.N.M.-R.P.R., 22 444. ELU.

MM. J. Faucheux, P.S., 13 377 ; L. Feuvrier, cent., 2 934 ; J.-C. Guillerm, P.C., 1 996 ; A. Vannier, P.F.N., 262 ; Mme B. Gicquel, C.C.A., 4.

1978 : MM. Cointat, 22 145 ; Faucheux, 7 544 ; Corvaisier, U.D.F.-C.D.S., 7 149 ; Guillerm, 4 284 ; Taillandier, M.R.G., 3 338 ; Feuvrier, 1 395 ; Chapuy, L.O., 721 ; Bouma, Ext. g., 123. — 2e tour : MM. Cointat, 29 293 ; Faucheux, 16 536.

1981 : MM. Giscard, 17 517 ; Chirac, 10 442 ; Mitterrand, 10 061 ; Marchais, 2 960 ; Lalonde, 1 717 ; Mlle Laguiller, 1 302 ; MM. Debré, 843 ; Crépeau, 746 ; Mmes Garaud, 583 ; Bouchardeau, 545. — 2e tour : MM. Giscard, 29 565 ; Mitterrand, 18 689.

6e circ. (Saint-Malo)

Inscr., 94 362 ; vot., 69 257 ; abst., 26,60 % ; suffr. expr., 68 215.

MM. J. Hamelin, d. s., m. de Dol-de-Bretagne, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 34 630 ; L. Chopier, m. de Saint-Malo, P.S., 27 228 ; R. Busnel, P.C., 3 390 ; Y. Debové, A.E., 2 058 ; H. Gourmelen, U.D.B., 1 689. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bourges, R.P.R., 38 939 ; Chopier, 19 626 ; Lemaître, P.C., 7 921 ; Bicheour, div., 2 877 ; Baron, M.R.G., 1 443 ; Rivière, L.O., 1 399 ; Riou, div., 1 325 ; Gourmelen, 839 ; Dupres, P.F.N. 752 ; Montfort, E.D.B., 294.

1981 : MM. Giscard, 24 394 ; Mitterrand, 20 150 ; Chirac, 13 261 ; Marchais, 6 403 ; Lalonde, 2 958 ; Mlle Laguiller, 1 903 ; MM. Crépeau, 1 399 ; Debré, 1 085 ; Mmes Garaud, 947 ; Bouchardeau, 750. — 2e tour : MM. Giscard, 42 815 ; Mitterrand, 36 698.

La réélection sans surprise de M. Pierre Méhaignerie (U.N.M.-C.D.S.), ancien ministre de l'agriculture, dans la troisième circonscription, et de M. Michel Cointat (U.N.M.-R.P.R.), ancien ministre du commerce extérieur, dans la cinquième circonscription d'Ille-et-Vilaine, s'accompagne d'une poussée socialiste jusqu'alors jamais atteinte dans un département où l'héritage de la démocratie chrétienne n'a pas été assuré par le centrisme ou, tout au plus, au travers de quelques hommes. Dans la cinquième circonscription, le candidat socialiste, M. Jacques Faucheux, augmente son audience de 15 % par rapport aux législatives de mars 1978 et enregistre une amélioration de 11 % par rapport au résultat obtenu par M. François Mitterrand le 26 avril. L'évolution est semblable dans la troisième circonscription (Vitré).

La progression socialiste est confirmée dans les six circonscriptions du département, où deux des quatre ballottages sont nettement favorables aux candidats socialistes, M. Edmond Hervé, ministre de la santé et maire de Rennes, dans la première circonscription et M. Jean-Michel Boucheron, conseiller général et adjoint au maire de Rennes dans la seconde. Là, le député sortant, M. François Le Douarec, R.P.R., a jugé plus prudent de ne pas se représenter, laissant le soin à son ex-suppléant, M. André Guillou, de défendre ce siège qui semble devoir revenir au parti socialiste.

A Saint-Malo (sixième circonscription), le député sortant, M. Jean Hamelin, U.N.M.-R.P.R., a frôlé l'élection au premier tour de 78 voix, mais ce très léger avantage risque de devenir un handicap le 21 juin en raison de la personnalité de son challenger socialiste, M. Louis Chopier, maire de Saint-Malo, qui pourrait bénéficier d'un report des suffrages des agriculteurs en raison de la crise qui frappe aujourd'hui les primeuristes de la région malouine.

La surprise de ce premier tour semble être venue de Redon (quatrième circonscription), où il apparaissait que le député sortant, M. Alain Madelin (U.N.M.-P.R.), avait réussi à faire l'unanimité des élus locaux contre lui. Il avait même eu beaucoup de mal à trouver un suppléant. Pourtant, les résultats du premier tour l'ont placé nettement en tête devant celui qui apparaissait comme le candidat des notables locaux, M. Constant Hubert (CNIP), dont le maintien au second tour pourrait rendre plus difficile la réélection du député sortant face au candidat socialiste, M. Pierre Bourges. Ce dernier a obtenu 11 % de voix de plus que M. Mitterrand le 26 avril 1981.

INDRE (3)

Députés sortants : MM. Aurillac, R.P.R. ; Tissandier, U.D.F.-P.R. ; Thibault, app. R.P.R. *(suppl., se représ. comme suppl. de M. Mourot)*.

1re circ. (Châteauroux)

Inscr., 66 824 ; vot., 49 463 ; abst., 25,98 % ; suffr. expr., 48 686.

MM. M. Aurillac, d.s., U.N.M.-R.P.R., 21 013 ; M. Sapin, P.S., 14 981 ; M. Lemoine, a.d., c. gén., P.C., 12 692. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Aurillac, 18 384 ; Lemoine, 15 873 ; Durand, P.S., 9 848 ; Bernardet, div., 7 945 ; Foussard, F.A., 1 176 ; Scaglia, L.O., 824 ; Godard, M.D., 712 ; Nicot, U.G.P., 359. — 2e tour : MM. Aurillac, 28 434 ; Lemoine, 27 116.

1981 : MM. Giscard, 14 095 ; Mitterrand, 13 267 ; Chirac, 10 601 ; Marchais, 10 284 ; Lalonde, 1 819 ; Mlle Laguiller, 1 406 ; MM. Crépeau, 1 179 ; Debré, 917 ; Mmes Garaud, 895 ; Bouchardeau, 463. — 2e tour : MM. Mitterrand, 30 782 ; Giscard, 26 014.

2e circ. (Issoudun)

Inscr., 57 727 ; vot., 42 975 ; abst., 25,55 % ; suffr. ex., 42 169.

MM. A. Laignel, m. d'Issoudun, prés. c. gén., P.S., 17 067 ; M. Tissandier, d.s., m. de La Chatre, U.N.M.-P.R., 16 096 ; H. Martin, c. mun. d'Issoudun, P.C., 9 006. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Tissandier, 20 076 ; Martin, 12 159 ; Laignel, 11 398 ; Cerveau, L.O., 1 414 ; Ballanger, M.D., 1 274 ; Rousseau, U.G.P., 576. — 2e tour : MM. Tissandier, 25 597 ; Martin, 23 361.

1981 : MM. Giscard, 12 480 ; Mitterrand, 10 770 ; Marchais, 9 357 ; Chirac, 8 585 ; Mlle Laguiller, 1 430 ; MM. Lalonde, 1 179 ; Crépeau, 894 ; Debré, 719 ; Mmes Garaud, 589 ; Bouchardeau, 380. — 2e tour : MM. Mitterrand, 26 148 ; Giscard, 22 637.

2e circ. (Le Blanc)

Inscr., 56 076 ; vot., 42 688 ; abst., 23,87 % ; suffr. ex., 42 008.

MM. J.-P. Mourot, a.d., a. sec. E., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 19 376 ; A. Renault, m. de Pellevoisin, c. gén., P.S., 16 764 ; A. Pasquer, P.C., 5 868. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Mourot, 21 700 ; Renault, 11 786 ; Bonnet, P.C., 10 950 ; Gauthier, M.D., 1 114 ; Bensussan, L.O., 998. — 2e tour : MM. Mourot, 24 940 ; Renault, 23 720.

1981 : MM. Giscard, 12 536 ; Mitterrand, 10 437 ; Chirac, 9 031 ; Marchais, 8 853 ; Mlle Laguiller, 1 276 ; MM. Lalonde, 1 038 ; Debré, 985 ; Crépeau, 857 ; Mmes Garaud, 522 ; Bouchardeau, 286. — 2e tour : MM. Mitterrand, 24 701 ; Giscard, 22 898.

Les socialistes paraissent en mesure de l'emporter dans les trois circonscriptions de l'Indre détenues par la majorité sortante.

Dans la première et la deuxième circonscription, les candidats socialistes, MM. Sapin et Laignel, précèdent les candidats communistes qui les avaient devancés en 1978. Le P.C. perd respectivement 3,3 et 4,6 points dans ces circonscriptions, tandis que le P.S. gagne 14 et 16 points par rapport à 1978. Les députés sortants, MM. Aurillac (R.P.R.) et Tissandier (P.R.), candidats uniques de la majorité sortante, obtiennent respectivement 43,16 % et 38,17 % des suffrages exprimés.

Dans la troisième circonscription, M. Jean-Paul Mourot, ancien secrétaire d'État, recueille 46,12 % des voix tandis que la gauche totalise 53,86 % (39,90 % pour le P.S., 13,96 % pour le P.C.).

INDRE-ET-LOIRE (4)

Députés sortants : MM. Royer, N.I. ; Delaneau, U.D.F.-P.R. ; Castagnou, R.P.R. ; Voisin, app. R.P.R.

1re circ. (Saint-Pierre-des-Corps, Tours Sud)

Inscr., 79 114 ; votants, 52 871 ; abst., 33,17 % ; suff. ex., 52 418.

MM. J. Royer, d. s., a. min., m. de Tours, sout. U.N.M., 25 478 ; P. Lussault, P.S., 18 669 ; J. Vigier, m. de Saint-Pierre-des-Corps, P.C., 6 184 ; P. Olivier, A.E., 678 ; J.-L. Simon, div. g., 628 ; Mme C. Sornin, L.O., 343 ; MM. J.-M. Babin, L.C.R., 260 ; N. Noiset, royaliste, ss. étiq., 173. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Royer, 28 549 ; Lussault, 13 874 ; Vigier, 11 538 ; Locquet, R.P.R., 3 157 ; Bouchon, C.E. 78, 2 120 ; Cartier, P.S.D., 1 042 ; Mme Sornin, 741 ; MM. Castello, L.C.R., 483 ; Masse, div. maj., 290 ; Bourg, P.F.N., 1. — 2e tour : MM. Royer, 33 252 ; Lussault, 28 337.

1981 : MM. Mitterrand, 17 174 ; Giscard, 15 619 ; Chirac, 9 518 ; Marchais, 8 427 ; Lalonde, 2 354 ; Debré, 3 238 ; Crépeau, 1 881 ; Mlle Laguiller, 1 235 ; Mmes Garaud, 944 ; Bouchardeau, 822. — 2e tour : MM. Mitterrand, 34 176 ; Giscard, 29 006.

2e circ. (Langeais, Tours Nord)

Inscr., 84 378 ; votants, 58 948 ; abst., 30,13 % ; suffr. ex., 58 013.

MM. J. Delaneau, d.s., m. de Château-Renault, prés. c. rég., U.N.M.-P.R., 26 367 ; J.-M. Testu, c. gén., P. S., 26 054 ; J.-P. Nivet, P.C., 4 315 ; J.-M. Arieta, F.N., 1 277. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Delaneau, 28 217 ; Lelong, P.S., 20 243 ; Dupin, P.C., 7 428 ; Brinoet, div., 1 943 ; Mme Michon, P.S.D., 1 734 ; MM. Chauvet, F.A., 1 307 ; Bodry, L.O., 1 116 ; Fleury, L.C.R., 699 ; O'Driscoll, roy., 505. — 2e tour : MM. Delaneau, 34 285 ; Lelong, 31 883.

1981 : MM. Giscard, 19 734 ; Mitterrand, 19 308 ; Chirac, 10 286 ; Marchais, 7 061 ; Lalonde, 2 589 ; Debré, 2 526 ; Crépeau, 2 296 ; Mlle Laguiller, 1 745 ; Mmes Garaud, 1 072 ; Bouchardeau, 702. — 2e tour : MM. Mitterrand, 35 935 ; Giscard, 34 702.

3e circ. (Amboise, Loches, Tours Est)

Insr., 72 218 ; votants, 53 543 ; abst., 25 85 % ; suff. exp., 52 481.

M. J. Castagnou, d.s., U.N.M.-R.P.R., 23 638 ; Mmes C. Mora, c. mun. de Bléré, P.S., 22 274 ; L. Chapeau, adj. m. de Montlouis-sur-Loire, P.C., 5 458 ; M. P. Canot, div. g., 1 111. BALLOTTAGE.

1978 : M. Castagnou, 12 451 ; Mmes Mora, 11 569 ; Chapeau, 8 534 ; MM. Carrète, U.D.F.-P.R., 8 517 ; Chollet, M.R.G., 6 309 ; Buron, gaull., 5 353 ; Simon, P.S.D., 2 761 ; Hemery, L.O., 1 251 ; Perret, div. maj., 418. — 2e tour : MM. Castagnou, 30 001 ; Mme Mora, 29 984.

1981 : MM. Mitterrand, 16 488 ; Giscard, 16 029 ; Chirac, 8 312 ; Marchais, 7 801 ; Debré, 3 891 ; Lalonde, 1 959 ; Crépeau, 1 937 ; Mlle Laguiller, 1 612 ; Mmes Garaud, 884 ; Bouchardeau, 462. — 2e tour : MM. Mitterrand, 33 004 ; Giscard, 29 112.

4e circ. (Chinon, Tours Ouest)

Inscr., 94 907 ; votants, 67 112 ; abst., 29,28 % ; suff. ex., 65 967.

M. A.-G. Voisin, d.s., m. de L'Ile-Bouchard, prés. c. gén., U.N.M.-R.P.R., 30 960 ; J. Proveux, c. gén., P.S., 27 994 ; J.-C. Guillon, P.C., 4 629 ; J.-J. Prodhomme, L.O., 1 268 ; G. Beaudin, M.R.G., 1 116 ; J. Buisson, P.F.N., 2. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Voisin, 34 039 ; Proveux, 18 411 ; Guillon, 8 859 ; Saint-Cricq, P.S.D., 2 132 ; Degré, M.R.G., 2 009 ; Lefèvre, M.D., 1 744 ; Mme Pinguet, L.O., 1 733 ; MM. De Rochebrune, F.A., 1 410 ; Garry, C.C.T., 468. — 2e tour : MM. Voisin, 38 943 ; Proveux, 33 655.

1981 : MM. Mitterrand, 22 247 ; Giscard, 21 319 ; Chirac, 12 115 ; Marchais, 8 208 ; Lalonde, 2 805 ; Debré, 2 736 ; Crépeau, 2 540 ; Mlle Laguiller, 2 061 ; Mmes Garaud, 1 272 ; Bouchardeau, 715. — 2e tour : MM. Mitterrand, 41 927 ; Giscard, 37 960.

Les quatre députés sortants, qui appartiennent tous à l'ancienne majorité sont menacés. M. Jean Castagnou (R.P.R.), qui avait conquis, en 1978, la troisième circonscription détenue par un sortant M.R.G. qui ne se représentait pas, paraît être celui qui se trouve dans la plus mauvaise posture. Sa concurrente socialiste, Mme Christian de Mora, a recueilli 42,44 % des voix et le candidat du P.C. 10,39 %.

Candidat unique de la majorité, dans la quatrième circonscription, M. André-Georges Voisin (R.P.R.), député sortant, qui atteint 46,93 % des voix, est aussi talonné par un socialiste, M. Jean Proveux, qui gagne 16 points par rapport à la précédente consultation (42,43 % au lieu de 26 %).

M. Jean Delaneau (P.R.) est, lui aussi, menacé dans la deuxième circonscription, par M. Testu (P.S.) qui, avec 44,91 %, s'approche de très près du sortant (45,45 %) tandis que le candidat du P.C. recueille 7,43 % des suffrages exprimés.

M. Jean Royer, maire de Tours, candidat unique de l'U.N.M. est en ballottage serré. Il a obtenu 48,61 % des suffrages contre 35,61 % à son adversaire socialiste et 11,79 % au candidat communiste.

ISÈRE (7)

Députés sortants : MM. Cabanel, U.D.F.-P.R. ; Dubedout, P.S. ; Maisonnat, P.C. ; Gau, P.S. ; Mermaz, P.S. ; Nucci, P.S. ; Cattin Bazin, U.D.F.-P.R.

1re circ. (Grenoble Est)

Inscr., 83 210 ; votants, 56 927 ; abst., 31,58 % ; suff. ex., 56 446.

M. G. Cabanel, d. s., U.N.M.-P.R., 23 242 ; Mme O. Sicard, P.S., 18 707 ; M. P. Jargot, s. m. de Crolles P.C., 11 643 ; Mme C. Boulaine, écol., 1 284 ; M. Y. Delahaye, Alt. 81, 608 ; Mme M. Lehideux, F.N., 448 ; MM. P. Coulon, div. g., 320 ; A. Galland, C.N.I.P., 218 ; Mme J. Faure, C.C.A., 1. BALLOTTAGE.

1978 : M. Cabanel, 23 724 ; Mmes Sicard, 14 726 ; Goy, P.C., 13 520 ; M. Magnin, U.D.F.-C.D.S., 5 532 ; Mme Franconi, écol., 3 687 ; M. Darmon, L.O., 831 ; Mme Lehideux, 645 ; M. Chevallier, U.G.P., 595 ; Mme Cadenel, O.C.T., 487 ; M. Baldacci, U.O.P.D.P., 157. — 2e tour : M. Cabanel, 33 679 ; Mme Sicard, 38 213.

1981 : MM. Giscard, 17 298 ; Mitterrand, 16 966 ; Chirac, 10 425 ; Marchais, 10 228 ; Lalonde, 3 408 ; Mlle Laguiller, 1 463 ; MM. Crépeau, 1 453 ; Debré, 1 221 ; Mmes Bouchardeau, 1 079 ; Garaud, 1 040. — 2e tour : M. Mitterrand, 35 851 ; Giscard, 32 507.

2e circ. (Grenoble Sud et partie Nord)

Inscr., 109 182 ; vot., 68 229 ; abst., 37,50 % ; suff. ex., 67 578.

MM. H. Dubedout, d. s., m. de Grenoble, P.S., 27 756 ; A. Carignon, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 23 576 ; J. Blanchon, m. de St-Martin-d'Heres, c. gén., P.C., 12 351 ; J. Jonot, A.E., 2 573 ; R. Calmel, L.O., 533 ; Mme A.-M. Eche, L.C.R., 506 ; M. P. Orard, div. g., 283. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Dubedout, 22 318 ; Carignon, 22 195 ; Blanchon, 21 327 ; Rougé, U.D.F.-Rad., 8 185 ; Arsène, écol., 2 995 ; Mmes Jondot, C.E. 78, 2 216 ; Tronquoy, U.F.B.S., 882 ; Lainez, L.O., 898 ; MM. Delaye, F.N., 834 ; Vendran, div., 612 ; Lajarrige, L.C.R., 426 ; Manochine, P.F.N., 353 ; Mme Silvestri, U.G.P., 272 ; M. Cherbal, U.O.P.D.P., 200. — 2e tour : MM. Dubedout, 47 649 ; Carignon, 37 844.

1981 : MM. Mitterrand, 25 064 ; Giscard, 19 236 ; Marchais, 14 248 ; Chirac, 12 370 ; Lalonde, 4 294 ; Mlle Laguiller, 1 703 ; M. Crépeau, 1 701 ; Mme Bouchardeau, 1 678 ; M. Debré, 1 462 ; Mme Garaud, 1 064. — 2e tour : MM. Mitterrand, 52 270 ; Giscard, 36 357.

3e circ. (La Mure)

Inscr., 89 330 ; vot., 58 453 ; abst., 34,56 % ; suff. ex., 57 882.

MM. L. Maisonnat, d. s., c. gén., c. rég., m. de Fontaine, P.C., 20 244 ; J.-C. Simiand, U.N.M.-P.R., 17 780 ; J. Vial, m. de Claix, P.S., 17 195 ; Mme C. Costa, A.E., 1 781 ; M. R. Begot, L.O., 543 ; Mme A. Joux, div. g., 337 ; M. C. Laval, C.C.A., 2. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Maisonnat, 22 847 ; Vial, 14 035 ; Gimel, R.P.R., 12 446 ; Simiand, 11 946 ; Degiane, écol., 3 475 ; Bégot, 921 ; Dubarry, U.O.P.D.P., 327. — 2e tour : MM. Maisonnat, 35 885 ; Gimel, 29 820.

1981 : MM. Mitterrand, 18 876 ; Giscard, 16 289 ; Marchais, 13 961 ; Chirac, 10 149 ; Lalonde, 3 278 ; Mlle Laguiller, 1 734 ; MM. Crépeau, 1 561 ; Debré, 1 170 ; Mmes Bouchardeau, 913 ; Garaud, 882. — 2e tour : MM. Mitterrand, 43 798 ; Giscard, 30 750.

4e circ. (Grenoble partie Nord, Voiron)

Inscr., 75 474 ; votants, 50 870 ; abst., 32,59 % ; suff. ex., 50 048.

Mme G. Halimi, Choisir, 16 625 ; MM. M. Hannoun, M. de Voreppe, U.N.M.-R.P.R., 14 036 ; R. Veyret, c. gén., m. de Saint-Jean-de-Moirans, P.C., 9 473 ; J. Rodet, U.N.M.-C.D.S., 7 721 ; R. Commandeur, écol., 1 542 ; V. Comparat, Alt. 81, 651. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Gau, P.S., 17 353 ; Hannoun, 17 063 ; Veyret, 11 090 ; David, U.D.F.-C.N.I.P., 6 350 ; Commandeur, 3 458 ; Calmel, L.O., 926 ; Eyssard, U.G.P., 783 ; Ferroux, div., 248. — MM. Gau, 31 938 ; Hannoun, 27 721.

1981 : MM. Giscard, 18 069 ; Mitterrand, 16 063 ; Chirac, 9 504 ; Marchais, 8 346 ; Lalonde, 3 097 ; Mlle Laguiller, 1 510 ; MM. Crépeau, 1 337 ; Debré, 1 185 ; Mmes Bouchardeau, 847 ; Garaud, 809. — 2e tour : MM. Mitterrand, 33 359 ; Giscard, 29 755.

5e circ. (Vienne Nord)

Insc., 69 081 ; votants, 46 504 ; abst., 32,68 % ; suffr. expr., 45 959.

MM. Mermaz, d.s., min. de l'équipement, m. de Vienne, prés. c. gén., P.S., 22 232 ; M. Roux, U.N.M.-P.R., 15 402 ; G. Pellet, P.C., 5 465 ; J. Cohenny, A.E., 1 881 ; D. Pothin, Alt. 81, 595 ; Mme A Couzon, L.O., 383. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Mermaz, 17 052 ; Roux, 11 421 ; Pellet, 9 813 ; Curtaud, R.P.R., 7 749 ; Mme Monchamp, C.E. 78, 3 111 ; M. Fanchon, P.S.D., 1 025 ; Mme Couzon, 936 ; M. Boz, U.D.F.-M.D.S.F., 540. — 2e tour : MM. Mermaz, 29 537 ; Roux, 23 713.

1981 : MM. Mitterrand, 16 613 ; Giscard, 14 196 ; Marchais, 8 329 ; Chirac, 7 850 ; Lalonde, 3 589 ; Crépeau, 1 197 ; Mlle Laguiller, 1 179 ; M. Debré, 929 ; Mmes Bouchardeau, 901 ; Garaud, 738. — 2e tour : MM. Mitterrand, 32 838 ; Giscard, 25 243.

6e circ. (Vienne Sud)

Inscr., 62 343 ; votants, 45 319 ; abst., 27,30 % ; suff. ex., 44 757.

MM. C. Nucci, d.s., m. de Beaurepaire P.S., 20 477 ; G. Colombier, m. de Meyrieu, U.N.M.-P.R., 8 975 ; C. Abel, U.N.M.-R.P.R., 8 048 ; M. Poirier, m. de Roussillon, c. gén., P.C., 7 257. BALLOTTAGE.

1978 : Boyer, U.D.F.-P.R., 20 459 ; Nucci, P.S., 12 795 ; Poirier, 11 419 ; Gegauff, C.E 78, 1 835 ; Giraud, 990 ; Poissonnier, L.O., 642 ; Mayaud, U.D.F.-M.D.S.F., 427 ; Asseo, Ecol., 356. — 2e tour : MM. Nucci, 26 252 ; Boyer, 24 483.

1981 : MM. Mitterrand, 15 088 ; Giscard, 13 702 ; Marchais, 8 668 ; Chirac, 6 833 ; Lalonde, 2 090 ; Mlle Laguiller, 1 073 ; MM. Crépeau, 911 ; Debré, 832 ; Mmes Bouchardeau, 603 ; Garaud, 559. — 2e tour : MM. Mitterrand, 29 905 ; Giscard, 23 594.

7e circ. (La Tour-du-Pin)

Insc., 72 748 ; votants, 50 400 ; abst., 30,71 % ; suff. ex., 49 989.

MM. M. Cattin-Bazin, d.s., m. de Saint-Alban, U.N.M.-P.R., 22 604 ; C. Bally, c. gén., P.S., 18 983 ; H. Jayet, m. de Virieu, P.C., 6 013 ; D. Cabanel, A.E., 1 473 ; E. Serrière, F.N., 646. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Cattin-Bazin, 15 408 ; Changuelia, P.S., 12 547 ; Jayet, 10 207 ; Moyne-Bressand, div. maj., 6 582 ; Mollard, U.D.F.-C.D.S., 4 945 ; Bret, C.E. 78, 2 549 ; Mme Mattrat, L.O., 853 ; MM. Rajon, P.S.D., 782 ; Grenier, P.F.N., 576 ; Hamon, Ecol., 459. — 2e tour : MM. Cattin-Bazin, 29 874 ; Chenguelia, 27 821.

1981 : MM. Giscard, 16 160 ; Mitterrand, 15 709 ; Chirac, 8 888 ; Marchais, 8 413 ; Lalonde, 2 597 ; Mlle Laguiller, 1 506 ; MM. Crépeau, 1 124 ; Debré, 1 078 ; Mmes Garaud, 711 ; Bouchardeau, 654. — 2e tour : Mitterrand, 32 916 ; Giscard, 28 596.

Les candidats socialistes réalisent de bons scores dans les sept circonscriptions de l'Isère, sans toutefois que l'un d'entre eux ait été élu dès le premier tour. Ainsi le ministre de l'équipement et des transports, M. Louis Mermaz, P.S., obtient 48,37 % des suffrages dans la cinquième circonscription contre 33,02 % lors des élections législatives de 1978.

Le P.C. maintient ses positions dans les première et quatrième circonscriptions. Il enregistre des reculs sensibles dans les deuxième, cinquième, sixième et septième. Dans la troisième, en revanche, M. Maisonnat, député sortant, améliore légèrement son score de 1978 (34,97 % au lieu de 34,61 %).

Dans la quatrième circonscription, Mme Gisèle Halimi (Choisir), investie par le P.S., améliore, avec 33,22 % de suffrages exprimés, le résultat enregistré en 1978 par le député sortant récemment décédé, Jacques Antoine Gau (30,28 %). Mme Halimi est en bonne position pour conserver ce siège à la gauche. Dans la première circonscription, Mme Sicard (P.S.) est bien placée pour enlever le siège détenu par M. Cabanel (P.R.). Il en est de même pour M. Bally (P.S.), dans l'autre circonscription détenue par la majorité sortante, la septième où M. Cattin-Bazin (P.R.), candidat unité de cette majorité sortante, a recueilli 45,21 % des suffrages exprimés.

JURA (2)

Députés sortants : MM. Feït, U.D.F.-P.R. ; Barbier, U.D.F.-rad.

1re circ. (Lons-le-Saunier)

Inscr., 83 233 ; votants, 57 621 ; abst., 30,77 % ; suffr. expr., 56 761.

Mme R. Feït, d. s., c. gén., U.N.M.-P.R., 21 653 ; A. Brune, c. gén., P.S., 20 794 ; H. Auger, m. de Lons-le-Saunier, c. gén., P.C., 7 641 ; J. Perraudin, m. de Bletterans, cent., 6 668 ; J. Prudent, C.C.A., 5. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Feït, 25 615 ; Colin, P.S., 15 746 ; Auger, 11 678 ; Jaillet, R.P.R., 6 925 ; Cuaz, écol., 2 959 ; Mme Fouchet, L.O., 1 860 ; M. Chevrier, M.R.G., 1 038. — 2e tour : MM. Feït, 36 772 ; Colin, 32 210.

1981 : MM. Giscard, 19 209 ; Mitterrand, 17 207 ; Chirac, 11 113 ; Marchais, 8 005 ; Lalonde, 3 004 ; Mlle Laguiller, 1854 ; MM. Debré, 1 618 ; Crépeau, 1 421 ; Mmes Garaud, 1 200 ; Bouchardeau, 958. — 2e tour : MM. Mitterrand, 35 562 ; Giscard, 34 965.

2e circ. (Dole)

Inscr., 86 747 ; votants, 62 983 ; abst., 27,39 % ; suffr. expr., 62 152.

MM. G. Barbier, d. s., U.N.M.-rad., 27 386 ; J.-P. Santa-Cruz, m. de Dole, c. gén., P.S., 21 347 ; M. Faivre-Picon, m. de Damparis, c. gén., P.C., 9 539 ; M. Moreau, écol., 2 398 ; H. Guyet, Alt. 81, 1 482. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Santa-Cruz, 17 589 ; Barbier, 16 013 ; De Menthon, R.P.R., 15 310 ; Faivre-Picon, 13 137 ; Lavenir, div. maj., 2 850 ; Tritz, F.A., 1 965 ; Mme Millerot, L.O., 1 823 ; Mme Ratte, O.C.T., 727. — 2e tour : MM. Barbier, 37 177 ; Santa-Cruz, 35 853.

1981 : MM. Giscard, 19 004 ; Mitterrand, 18 871 ; Chirac, 11 466 ; Marchais, 10 596 ; Lalonde, 3 208 ; Mlle Laguiller, 2056 ; MM. Debré, 1 552 ; Crépeau, 1 279 ; Mmes Bouchardeau, 1 232 ; Garaud, 991. — 2e tour : MM. Mitterrand, 40 750 ; Giscard, 34 200.

Avec un pourcentage important d'abstentions par rapport aux élections présidentielles, les députés sortants U.N.M. des deux circonscriptions sont fortement menacés. Dans la circonscription de Dole, la victoire de M. Jean-Pierre Santa-Cruz, maire et conseiller général socialiste de Dole semble acquise puisque le total des voix de gauche et des écologistes atteint 55,92 %. Dans la circonscription de Lons-le-Saunier, M. René Feït, U.N.M. député sortant, U.D.F., pourrait malgré le report des voix de M. Perraudin, centriste indépendant, perdre son siège puisque le total des voix de droite n'atteint pas 49,88 % contre 50,09 % à la gauche. Cependant on s'attend qu'une partie des électeurs de M. Perraudin ne se rallient pas à l'ancien député.

Le parti communiste voit sa situation se dégrader ; en effet, dans la première circonscription, M. Auger, maire et conseiller général de Lons-le-Saunier, ne retrouve même pas le pourcentage obtenu par M. Marchais le 26 avril dernier. Si M. Maurice Faivre-Picon, conseiller général communiste de Dole regagne un peu de terrain, il perd plus de 3 points par rapport à son total de mars 1978.

LANDES (3)

Députés sortants : MM. Duroure, P.S. ; Penicaut, P.S. ; Emmanuelli, P.S.

1re circ. (Mont-de-Marsan)

Inscr., 72 570 ; votants, 53 531 ; abst. 26,23 % ; suffr. expr., 52 606.

M. R. Duroure, d. s., c. gén., P.S., 26 917. REELU.

MM. A. Mirtin, m. de Parentis-en-Born, c. gén., U.N.M.-U.D.F., 20 197 ; J. Lespiau, a. d., P.C., 5 492.

1978 : MM. Juppé, R.P.R., 24 956 ; Duroure, 19 679 ; Lespiau, 8 971 ; Baris, écol., 1 576 ; Ducassou, M.R.G., 1 476 ; Lambert, U.F.B.S., 1 082 ; Mmes Jouanneau, 780 ; Viot, Choisir, 581. — 2e tour : MM. Duroure, 31 277 ; Juppé, 29 383.

1981 : MM. Mitterrand, 20 261 ; Giscard, 15 475 ; Chirac, 10 459 ; Marchais, 7 425 ; Lalonde, 1 627 ; Mlle Laguiller, 1 193 ; MM. Crépeau, 1 181 ; Debré, 954 ; Mmes Garaud, 717 ; Bouchardeau, 380. — 2e tour : MM. Mitterrand, 34 073 ; Giscard, 28 102.

2e circ. (Dax)

Inscr., 85 640 ; votants, 65 189 ; obst., 23,88 ; suffr. ex., 64 310.

MM. J.-P. Penicaut, d. s., m. de Saint-Paul-lès-Dax, P.S., 30 670 ; A. Sallefranque, U.N.M.-R.P.R., 21 787 ; A. Maye, m. de Iarnos, c. gén., P.C., 9 291 ; E. Delmas-Marsalet, A.E., 2 562. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Lavielle, P.S., 25 788 ; Defos du Rau, U.D.F.-C.D.S., 24 563 ; Maye, 13 048 ; Leruez, C.E. 78, 2 020 ; Claverie, M.R.G., 1 317 ; Debarge, div., 1 072 ; Lafon, L.O., 998. — 2e tour : MM. Lavielle, 39 505 ; Defos du Rau, 30 645.

1981 : MM. Mitterrand, 23 439 ; Giscard, 18 935 ; Chirac, 11 137 ; Marchais, 11 131 ; Lalonde, 1 952 ; Mlle Laguiller, 1287 ; MM. Crépeau, 1 233 ; Debré, 987 ; Mmes Garaud, 755 ; Bouchardeau, 448. — 2e tour : MM. Mitterrand, 41 623 ; Giscard, 32 527.

3e circ. (Saint-Sever)

Inscr., 61 510 ; votants, 48 788 ; abst., 20,68 % ; suffr. expr., 48 131.

M. H. Emmanuelli, d. s., s. E. DOM-TOM, P.S., 25 494. REELU.

MM. J.-M. Commenay, a. d., U.N.M.-C.D.S., 17 506 ; A. Curculosse, P.C., 4 714 ; G. Lafon, L.O., 417.

1978 : MM Commenay, 24 163 ; Emmanuelli, 12 594 ; Curculosse, 8 230 ; Dutoya, M.R.G., 6 349 ; Bardanouve, L.O., 1 008. — 2e tour : MM. Emmanuelli, 27 211 ; Commenay, 26 748.

1981 : MM. Mitterrand, 18 626 ; Giscard, 12 607 ; Chirac, 9 132 ; Marchais, 7 538 ; Lalonde, 1 165 ; Mlle Laguiller, 1 007 ; MM. Debré, 684 ;

(Lire la suite page 20.)

Dans les autres départements

LES RÉSULTATS

(Suite de la page 19.)

Crépeau, 692 ; Mme Garaud, 475 ; Bouchardeau, 290. — 2e tour : MM. Mitterrand, 31 336 ; Giscard, 22 910.

Les Landais ont réélu deux de leurs trois députés socialistes, MM. Roger Duroure, vice-président du conseil général, et Henri Emmanuelli, secrétaire d'État aux DOM-TOM. A l'implantation du P.S. dans ce département s'est ajoutée la dynamique du courant national de sorte que les vainqueurs ont aisément franchi la barre dès le premier tour.

A Saint-Sever où la participation électorale a été la plus élevée (79,31 % des inscrits), M. Emmanuelli a promis aux Landais que, malgré sa charge ministérielle, il serait parmi eux pendant trois jours de la semaine, afin notamment de défendre le dossier des marchés du grain. S'il continue à faire partie du gouvernement, c'est son suppléant, M. Robert Cabé, trente et un ans, responsable du service d'études économiques dans une banque d'Aire-sur-l'Adour, qui siégera au Palais-Bourbon.

Dans la deuxième circonscription (Dax), M. Jean-Pierre Pénicaut, maire de Saint-Paul-lès-Dax, socialiste, se trouve en ballottage favorable. Il avait remplacé Henri Lavielle, décédé en octobre 1980.

LOIR-ET-CHER (3)

Députés sortants : MM. Sudreau, app. U.D.F. *(ne se représ. pas)* ; Corrèze, R.P.R. ; Desanlis, U.D.F.-C.D.S.

1re circ. (Blois)

Inscr., 81 905 ; votants, 59 558 ; abst., 27,28 % ; suff. expr., 58 477.

MM. F. Mortelette, m. de Saint-Sulpice-les-Bois, c. gén., P.S., 21 815 ; J. Blot, U.N.M.-C.D.S., 19 729 ; P. Sabourin, P.C., 8 032 ; G. Belorgey, ss. étiq., 7 341 ; Y. Elbory, Alt. 81, 1 560. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Sudreau, U.D.F., 33 604 ; Ranoux, P.S., 15 387 ; Sabourin, 12 568 ; Elbory, 1 555 ; Szotowski, L.O., 1 127 ; Martin, L.C.R., 678.

1981 : MM. Giscard, 19 687 ; Mitterrand, 18 191 ; Chirac, 9 600 ; Marchais, 9 489 ; Lalonde, 3 506 ; Debré, 1 981 ; Crépeau, 1 757 ; Mlle Laguiller, 1 705 ; Mmes Garaud, 1 133 ; Bouchardeau, 803. — 2e tour : MM. Mitterrand, 36 433 ; Giscard, 33 416.

2e circ. (Romorantin)

Inscr., 68 098 ; votants, 51 609 ; abst., 24,21 % ; suff. expr., 50 925.

MM. R. Corrèze, d. s., m. de Salbris, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 24 846 ; J. Lorjeoux, P.S., 18 791 ; Mme J. Delanoue, P.C., 5 904 ; M. J.-C. Bourgait, m. de Pruniers, div. g., 1 384. BALLOTTAGE.

1978 : M. Correze, 27 365 ; Mmes Lorgeoux, 15 131 ; Delanoue, P.C., 9 891 ; Bedu, L.O., 1 894.

1981 : MM. Giscard, 16 459 ; Mitterrand, 14 367 ; Chirac, 9 620 ; Marchais, 8 462 ; Lalonde, 1 640 ; Mlle Laguiller, 1 629 ; MM. Crépeau, 1 191 ; Debré, 1 107 ; Mmes Garaud, 727 ; Bouchardeau, 473. — 2e tour : MM. Mitterrand, 29 677 ; Giscard, 28 440.

3e circ. (Vendôme)

Inscr., 58 067 ; votants, 44 264 ; abst., 23,77 % ; suff. ex., 43 842.

MM. J. Desanlis, d. s., adj. au m. de Vendôme, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 21 896 ; R. Girond, m. de Saint-Ouen, c. gén., P.S., 17 223 ; B. Hemme, P.C., 4 723. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Desanlis, 23 256 ; Girond, 12 542 ; Hemme, P.C., 7 348 ; Moutié, C.E. 78, 1 898 ; Mme Lheron, L.O., 1 386 ; M. Deniaud, F.A., 985. — 2e tour : MM. Desanlis, 26 491 ; Girond, 22 499.

1981 : MM. Giscard, 17 113 ; Mitterrand, 10 953 ; Marchais, 6 801 ; Chirac, 6 618 ; Lalonde, 1 659 ; Mlle Laguiller, 1 559 ; M. Crépeau, 1 084 ; Debré, 989 ; Mmes Garaud, 659 ; Bouchardeau, 478. — 2e tour : MM. Giscard, 28 375 ; Mitterrand, 24 024.

Contrairement à ce qui s'était passé en 1978, où deux des trois députés de Loir-et-Cher, MM. Pierre Sudreau et Roger Corrèze avaient été élus dès le premier tour, il y a, cette fois, ballottage dans les trois circonscriptions du département. On assistera dimanche prochain à trois duels opposant les candidats de l'U.N.M. et les candidats du parti socialiste. Les résultats globaux du département laissent apparaître un gain de 10 points pour le P.S., une baisse de 3 points des formations de l'ex-majorité et de 2,5 points du parti communiste.

Dans la première circonscription, où les trois candidats de gauche totalisent 53,6 % des suffrages, c'est le socialiste qui arrive en tête, suivi par M. Jacques Blot, candidat soutenu par M. Sudreau, député sortant, qui ne se représentait pas. M. Blot, ancien porte-parole adjoint de l'Elysée, distance largement, avec 33,81 % des voix, M. Gérard Belorgey, ancien préfet de Loir-et-Cher, qui se présentait sans étiquette.

Dans la deuxième circonscription, M. Roger Corrèze (R.P.R.) obtient 48,79 % des voix. Il aura fort à faire au second tour face au candidat socialiste. Il faudra compter avec les 2,78 % de voix obtenus par M. Jean-Claude Bourgait, qui se présentait sous l'étiquette Divers gauche.

Dans la troisième circonscription, où, en raison du faible nombre de candidatures (trois), on donnait généralement réélu M. Jean Desanlis (U.D.F.), celui-ci manque sa réélection au premier tour, de vingt-six voix seulement. Les candidats socialistes totalisent 51,05 % des suffrages.

LOIRE (7)

Députés sortants : MM. Durafour, U.D.F.-rad. ; Neuwirth, R.P.R. ; Chazalon, U.D.F.-C.D.S. *(se représ. comme suppl. de M. Lecoq)* ; Vial-Massat, P.C. ; Auroux, P.S. ; Clément, U.D.F.-P.R. ; Bayard, U.D.F.-P.R.

1re circ. (Saint-Etienne Nord)

Inscr., 57 385 ; votants, 34 944 ; abst., 39,10 % ; suffr. ex., 34 600.

MM. Durafour, d. s., an. min., prés. c. rég., U.N.M.-rad., 11 732 ; P. Chomat, adj. m. de Saint-Etienne, P.C., 8 491 ; Mme H. Bouchardeau, [illegible], 8 365 ; Mme M. Victoire, U.N.M.-R.P.R., 3 432 ; M. M. Grossmann, adj. m. de Saint-Etienne, div. g., 1 428 ; Mme F. Reynaud, ss. étiq., 905 ; M. M. Petiot, L.O., 247. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Durafour, 16 438 ; Bruyère, P.C., 11 121 ; Grossmann, M.R.G., 7 854 ; Nicolas, R.P.R., 4 457 ; Brodhag, C.E.-78, 1 542 ; Petit, U.F.B.S., 1 113 ; Mme Bouchardeau, 540 ; M. Petiot, 393 ; Mme Richoux, Choisir, 391 ; M. Lamotte, F.N., 290 ; Durel, L.C.R., 236 ; Faubert, U.O.P.D.P., 67. — 2e tour : MM. Durafour, 23 764 ; Bruyère, 21 230.

1981 : MM. Giscard, 11 876 ; Mitterrand, 9 958 ; Marchais, 8 433 ; Chirac, 7 285 ; Lalonde, 1 752 ; Crépeau, 846 ; Mlle Laguiller, 797 ; Mme Bouchardeau, 780 ; M. Debré, 733 ; Mme Garaud, 554. — 2e tour : MM. Mitterrand, 24 380 ; Giscard, 21 540.

2e circ. (Saint-Etienne Sud)

Inscr., 77 330 ; votants, 46 755 ; abst., 39,53 % ; suffr. ex., 46 437.

MM. L. Neuwirth, d. s., prés. c. gén., U.N.M.-R.P.R., 21 099 ; B. Vennin, adj. m. de Saint-Etienne, c. gén., P.S., 15 497 ; F. Tomas, adj. m. de Saint-Etienne, c. gén., P.C., 7 960 ; C. Brodhag, A.E., 1 207 ; P. Bricout, c. mun. de Saint-Etienne, div. g., 458 ; Mme S. Durag, L.C.R., 216. BALLOTTAGE.

1978 : Neuwirth, 19 468 ; Tomas, 13 559 ; Vennin, 13 528 ; Pibarot, U.D.F.-P.R., 8 419 ; Goudin, U.F.B.S., 1 109 ; Charlat, F.A., 1 073 ; Fulchiron, C.E.-78, 949 ; Rouchouze, F.N., 856 ; Mme Linossier, L.O., 489 ; Mounier, L.C.R., 386 ; Rongier, R.U.C., 367 ; Dusart, div. gauch., 240 ; Mme Deleage, div., 137. — 2e tour : MM. Neuwirth, 33 744 ; Tomas, 28 887.

1981 : MM. Giscard, 15 689 ; Mitterrand, 13 889 ; Chirac, 10 146 ; Marchais, 9 554 ; Lalonde, 2 533 ; Mme Bouchardeau, 1 221 ; M. Crépeau, 1 207 ; Mlle Laguiller, 1 058 ; M. Debré, 1 036 ; Mme Garaud, 762. — 2e tour : MM. Mitterrand, 31 979 ; Giscard, 29 217.

3e circ. (Rive-de-Gier)

Inscr., 80 243 ; votants, 54 342 ; abst., 32,27 % ; suff. ex., 53 703.

MM. J. Badet, m. de Saint-Chamond, c. gén., P.S., 22 005 ; G. Le Coq, U.N.M.-U.D.F., 19 707 ; A. Gery, m. de Rive-de-Gier, c. gén., P.C., 6 652 ; P. Privat, A.E., 2 443 ; G. Chavagnac, P.F.N., 3 166 ; A. Moulin, L.O., 729 ; Mme L. Servandon, C.C.A., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Chazalon, U.D.F.-C.D.S., 18 126 ; Badet, 15 100 ; Gery, 11 722 ; Magnin, R.P.R., 9 904 ; Privat, 3 276 ; Charagnac, 964 ; Mathieu, M.D., 963 ; Barrellier, L.C.R., 940 ; Colomb, F.A., 933 ; Moulin, 872. — 2e tour : MM. Chazalon, 32 997 ; Badet, 32 358.

1981 : MM. Giscard, 18 537 ; Mitterrand, 17 116 ; Chirac, 10 380 ; Marchais, 9 589 ; Lalonde, 2 941 ; Mlle Laguiller, 1 489 ; M. Crépeau, 1 222 ; Mme Bouchardeau, 1 199 ; M. Debré, 1 180 ; Mme Garaud, 868. — 2e tour : MM. Mitterrand, 35 382 ; Giscard, 32 411.

4e circ. (Firminy)

Inscr., 58 048 ; votants, 37 928 ; abst., 34,66 % ; suff. ex., 37 139.

MM. T. Vial-Massat, d. s., m. de Firminy, c. gén., P.C., 14 907 ; J.-P. Perrier, U.N.M.-C.D.S., 12 173 ; A. Reynard, P.S., 7 788 ; J.-M. Fouvet, div. g., 1 330 ; J.-P. Chartron, Alt. 81, 941. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Vial-Massat, 17 148 ; Partrat, U.D.F.-C.D.S., 14 257 ; Gaucher, P.S., 5 846 ; Palayer, M.D., 2 523 ; Fouvet, 2 201 ; Chartron, 1 235 ; Modrin, U.F.B.S., 1 091 ; Lacaille, L.O., 576 ; Breuil, F.N., 378 ; Marcuccili, L.C.R., 258. — 2e tour : MM. Vial-Massat, 24 692 ; Partrat, 22 257.

1981 : MM. Giscard, 12 705 ; Mitterrand, 10 575 ; Marchais, 9 997 ; Chirac, 6 455 ; Lalonde, 1 705 ; Mlle Laguiller, 1 000 ; Mme Bouchardeau, 858 ; MM. Debré, 751 ; Crépeau, 713 ; Mme Garaud, 507. — 2e tour : MM. Mitterrand, 26 360 ; Giscard, 21 367.

5e circ. (Roanne)

Inscr., 70 734 ; votants, 48 317 ; abst., 31,69 %, suff. ex., 47 692.

M. J. Auroux, d. s., min. du travail, m. de Roanne, c. gén., P.S., 24 468. REELU.

MM. J.-J. Brossard, U.N.M.-R.P.R., 11 366 ; S. Feugère, adj. au m. de Roanne, P.C., 6 086 ; J. Calmels, U.N.M.-C.D.S., 5 772.

1978 : MM. Terrenoire, R.P.R., 21 234 ; Auroux, 17 264 ; Feugère, 9 711 ; Desvignes, U.D.F.-C.D.S., 4 812 ; Myard, Ecol., 1 446 ; Debarnot, U.F.B.S., 885 ; Mme Tourier, L.O., 658 ; M. Dupuy, U.O.P.D.P., 123. — 2e tour : MM. Auroux, 29 530 ; Terrenoire, 28 980.

1981 : MM. Mitterrand, 14 888 ; Giscard, 14 496 ; Chirac, 9 985 ; Marchais, 9 165 ; Lalonde, 2 123 ; Mlle Laguiller, 1 226 ; MM. Crépeau, 1 153 ; Debré, 913 ; Mmes Bouchardeau, 715 ; Garaud, 605. — 2e tour : MM. Mitterrand, 31 381 ; Giscard, 26 662.

6e circ. (Feurs)

Inscr., 55 581 ; votants, 39 300 ; abst., 29,29 % ; suff. ex., 38 759.

M. P. Clément, d. s., m. de Saint-Marcel-de-Félines, U.N.M.-P.R., 20 451. REELU.

MM. J.-C. Frécon, c. gén., P.S., 15 386 ; P. Guilhou, P.C., 2 922.

1978 : MM. Clément, 13 084 ; Chopelin, P.S., 10 396 ; Rivière, R.P.R., 8 258 ; Guilhou, 5 052 ; Mure, C.N.I.P., 1 982 ; Mme Boudot, F.A., 1 388 ; M. Lombard, R.U.C., 832 ; *Mme Defrance, L.O., 665 ; M. Ernst*, div., 474. — 2e tour : MM. Clément, 25 122 ; Chopelin, 18 662.

1981 : MM. Giscard, 13 779 ; Mitterrand, 10 482 ; Chirac, 8 143 ; Marchais, 4 705 ; Lalonde ; 1 747 ; Mlle Laguiller, 986 ; MM. Debré, 900 ; Crépeau, 837 ; Mmes Garaud, 591 ; Bouchardeau, 547. — 2e tour : MM. Giscard, 23 871 ; Mitterrand, 21 102.

7e circ. (Montbrison)

Inscr., 78 330 ; votants, 55 955 ; abst., 28,56 % ; suff. ex., 55 241.

M. H. Bayard, d. s., m. de Veauche, c. gén., U.N.M.-P.R., 30 239. REELU.

MM. L. Moullier, m. de Boen, P.S., 19 701 ; J. Anglard, P.C., 5 301.

1978 : MM. Bayard, 22 627 ; Granger, M.R.G., 9 827 ; Anglard, 8 399 ; Purtos, R.P.R., 5 626 ; Just, div. g., 4 709 ; Chaland, div. maj., 2 459 ; Brunel, C.E. 78, 1 872 ; Fournier, U.G.P., 1 432 ; Chancenotte, U.F.B.S., 1 386 ; Fayard, F.A., 1 005 ; Maurin, L.O., 745 ; Roux, P.S.D., 447. — 2e tour : MM. Bayard, 36 177 ; Granger, 266 709.

1981 : MM. Giscard, 21 474 ; Mitterrand, 14 704 ; Chirac, 11 647 ; Marchais, 7 300 ; Lalonde ; 2 378 ; Mlle Laguiller, 1 317 ; MM. Debré, 1 175 ; Crépeau, 1 096 ; Mmes Bouchardeau, 937 ; Garaud, 343. — 2e tour : MM. Giscard, 36 629 ; Mitterrand, 29 723.

Seule deux des sept circonscriptions de la Loire s'étaient prononcées en faveur de M. Giscard d'Estaing, celles de la plaine agricole du Forez, la sixième, et la septième, de Montbrison. Elles ont reconduit logiquement les deux députés (P.R.) : MM. Pascal Clément et Henri Bayard ont triomphé sans péril avec chacun un score très voisin de celui réalisé le 10 mai par le président sortant. Dans la dernière circonscription du nord du département, la cinquième, le ministre du travail, M. Jean Auroux, conseiller général et maire de Roanne, a eu également dès le premier tour avec 51,30 % des suffrages une confortable réélection, améliorant de plus de 1 point son résultat du deuxième tour de 1978. Le sud du département est essentiellement une région industrielle connaissant un taux très élevé de chômage. Il n'est pas étonnant que la dynamique de la gauche s'y soit fait sentir de notable façon, à commencer dans la quatrième circonscription, où l'actuel président de la République était arrivé largement en tête avec 55, 2 % des suffrages. Le député communiste, maire de Firminy, M. Théo Vial-Massat, est donc quasiment assuré de conserver son siège, d'autant qu'il devance de plus de 2 700 voix son seul adversaire de droite et qu'il a rallié sur son nom 40,14 % des suffrages contre 22,1 % à M. Marchais le 26 avril. L'effet Mitterrand a joué également dans la troisième circonscription, où le maire socialiste de Saint-Chamond, M. Jacques Badet, est en ballottage très favorable avec plus de 4 points d'avance sur son seul adversaire de l'ancienne majorité. « Parachuté » par l'U.N.M., M. Le Coq est loin d'avoir fait le plein de toutes les voix de droite, bien qu'il ait reçu le soutien de M. Antoine Pinay, ancien président du conseil et qu'il ait pour suppléant le député centriste sortant, M. André Chazalon, qui avait décidé de ne pas tenter une sixième — et plus que problématique — élection.

A Saint-Etienne, dans la deuxième circonscription, arrivé en seconde position, le candidat socialiste, M. Bruno Vennin menace dangereusement l'unique candidat de l'ex-majorité le président du conseil général, M. Lucien Neuwirth (R.P.R.) qui a près de 4 000 voix de retard sur le total des suffrages de la gauche. Il ne peut guère espérer que sur les abstentionnistes du premier tour : 39,53 %. Ils sont sensiblement dans les mêmes proportions à avoir boudé les urnes dans la première circonscription où M. Michel Durafour aura pour adversaire le premier adjoint communiste de Saint-Etienne, M. Paul Chomat. Ce dernier a devancé de justesse — de 126 voix — Mme Huguette Bouchardeau, présenté par le P.S.U., le P.S. et soutenue par le M.R.G. Mathématiquement l'ancien ministre de l'économie a contre lui un retard de plus de 3 300 voix. Il se déclare toutefois « convaincu que beaucoup de voix socialistes » *ne se reporteront pas sur son adversaire. Ayant* « le ferme espoir de gagner cette élection qui est le premier tour des municipales de 1983 », *le président du conseil régional Rhônes-Alpes table aussi sur une partie des 4,13 % des suffrages recueillis, au centre gauche par M. Grossmann. Celui-ci, adjoint (ex-M.R.G.) du maire communiste de Saint-Etienne et qui se réclame de la F.D.R., se présentait sans illusion. Il a cependant brouillé juste assez les cartes pour mettre en échec les amis politiques de M. François Mitterrand, dont il fut le délégué départemental en 1974 et auquel il a fait adroitement de nouveau référence au cours de sa campagne.*

HAUTE-LOIRE (2)

Députés sortants : MM. Fourneyron, U.D.F.-C.D.S. *(suppl., se représ. comme suppl. de M. Barrot)* ; Proriol, U.D.F.-C.D.S.

1re circ. (Le Puy Sud-Est, Yssingeaux)

Inscr., 79 731 ; votants, 59 516 ; abst., 25,35 % ; suffr. ex., 58 712.

M. J. Barrot, a. d., a. min., prés. c. rég., U.N.M.-C.D.S., 36 592 ÉLU ; Mme H. Vincendon, c. gén., P.S., 17 843 ; MM. R. Raffier, P.C., 3 003 ; G. Allrol, V.V.A.P., 1 274.

1978 : MM. Barrot, 37 839 ; Vincendon, 14 093 ; Raffier, 5 743 ; Millerand, R.P.R., 3 463 ; Chanon, Ecol., 1 715 ; Bosio-Gillet, F.N., 1 228 ; Lancteau, L.O., 761.

1981 : MM. Giscard, 24 693 ; Mitterrand, 15 127 ; Chirac, 11 397 ; Marchais, 5 160 ; Lalonde, 2 499 ; Mlle Laguiller, 1 365 ; MM. Debré, 1 022 ; Crépeau, 960 ; Mmes Bouchardeau, 884 ; Garaud, 823. — 2e tour : MM. Giscard, 39 309 ; Mitterrand, 28 423.

2e circ. (Le Puy Nord-Ouest, Brioude)

Inscr., 73 055 ; votants, 55 830 ; abst., 23,57 % ; suffr. ex., 55 117.

M. J. Proriol, d. s., c. gén., m. de Beaux, U.N.M.-P.R., 29 429. REELU.

MM. L. Eyraud, a. d., m. de Brioude, c. gén., P.S., 23 039 ; J. Thyverat, P.C., 2 649.

1978 : MM. Proriol, 30 472 ; Eyraud, 21 864 ; Benoît, P.C., 5 245 ; Molet, U.D.F.-M.D.S.F., 827 ; Abellan, L.O., 747 ; Vacheron, L.C.R., 638.

1981 : MM. Giscard, 20 329 ; Mitterrand, 15 560 ; Chirac, 10 631 ; Marchais, 5 435 ; Lalonde, 1 954 ; Mlle Laguiller, 1 566 ; M. Crépeau, 744 ; Mme Garaud, 632 ; M. Debré, 630 ; Mme Bouchardeau, 579. — 2e tour : MM. Giscard, 33 755 ; Mitterrand, 28 920.

Les deux députés élus au premier tour en 1978 ont été réélus face aux mêmes adversaires et avec des pourcentages améliorés : 62,32 % contre 58,22 % pour M. Barrot (première circonscription) et 53,39 % contre 50,96 % pour M. Proriol (deuxième circonscription). M. Barrot fait mieux, en pourcentage, que M. Giscard d'Estaing au deuxième tour de l'élection présidentielle. M. Proriol presque aussi bien !

La solide implantation des deux réélus est confirmée : M. Barrot obtient plus de voix à Aurec que le conseiller général de la commune, son concurrent. Dans la deuxième circonscription, le maire de Brioude, conseiller général, M. Eyraud, ne conserve que quatre cent quatre-vingt-sept voix d'avance dans son propre canton, dont deux cent trente-huit dans sa ville. Il n'est majoritaire que dans le canton d'Auzon, en raison du vote dans le bassin minier de Saint-Florine. Il est en retard de sept cent soixante-treize voix dans le canton de Langeac, dont son suppléant, M. Chalaye, est le maire.

Le parti communiste n'a jamais obtenu ici de résultats élevés, mais il atteint cette fois un étiage record : il passe de 8,88 % à 5,11 % avec le même candidat dans la première circonscription et de 8,77 % à 4,81 % dans la deuxième, alors que le P.S. améliore son score de 21,80 % à 30,39 % dans la première et de 36,57 % à 41,80 % dans la deuxième circonscription.

LOIRE-ATLANTIQUE (8)

Députés sortants : MM. Pervenche, R.P.R. ; Chénard, P.S. ; Autain, P.S. ; Maujoüan du Gasset, U.D.F.-P.R. ; Hunault, N.I. ; Evin, P.S. ; Guichard, R.P.R. ; Richard, R.P.R.

1re circ. (Nantes I, II, III)

Inscr., 94 185 ; votants, 60 821 ; abst., 35,42 % ; suffr. ex., 60 196.

MM. D. Pervenche, d.s., U.N.M.-R.P.R., 27 793 ; J. Natiez, P.S., 23 952 ; C. Poperen, P.C., 4 887 ; Mmes M.-F. Gonin, Alt. 81, 1 955 ; S. Offret, centr., 815 ; MM. G. Nicol, L.C.R., 368 ; J.-L. Chausset, C.C.A., 248 ; Y. Brandeho, P.F.N., 178. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bolo, R.P.R., 20 166 ; Goureaux, P.S., 17 834 ; Le Masne, U.D.F.-P.R., 16 185 ; Moreau, P.C., 10 620 ; Mlle Gonin, C.E. 78, 4 426 ; M. Bonduelle, M.R.G., 3 333 ; Mmes Chauvet, L.O., 679 ; Chevalier, C.C.T., 732 ; M. Le Foll, F.N., 706. — 2e tour : MM. Bolo, 41 005 ; Goureaux, 36 464.

1981 : MM. Mitterrand, 20 517 ; Giscard, 19 851 ; Chirac, 12 494 ; Marchais, 7 116 ; Lalonde, 2 593 ; Crépeau, 2 598 ; Mlle Laguiller, 1 595 ; M. Debré, 1 453 ; Mmes Bouchardeau, 1 308 ; Garaud, 1 016. — 2e tour : MM. Mitterrand, 39 187 ; Giscard, 36 825.

2e circ. (Nantes V, VI, VII)

Inscr., 77 675 ; votants, 50 210 ; abst., 35,35 % ; suffr. ex., 49 766 :

MM. A. Chenard, d. s., m. de Nantes, P.S., 21 630 ; J.-P. Bazin, U.N.M.-R.P.R., 13 667 ; P. Cuellle, U.N.M.-rad., 7 120 ; M. Moreau, adj. au m. de Nantes, P.C., 4 751 ; Y. Floch, M.R.G., 899 ; J. Brizais, Alt. 81, 687 ; P. Pellen, U.D.B., 478 ; *Mme J. Chauvet*, L.O., 364 ; M. P. Jourdain, P.G.N., 170. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Ferré, R.P.R., 17 701 ; Chenard, 16 117 ; Poperen, P.C., 9 473 ; Cariou, Div. Maj., 5 208 ; Chauvel, P.S.D., 3 950 ; Dugast, D.C., 2 239 ; Divard, M.R.G., 1 466 ; Mme Saint-Paul, Choisir, 973 ; MM. Poussin, Ext. g., 714 ; Le Poll, Div. Maj., 700 ; Mme Belin, L.O., 599 ; MM. Le Blavec, U.D.B., 494 ; Nicol, L.C.R., 457 ; Renouvin, N.A.F., 272 ; Jaunas, U.C.P.D.P., 159. — 2e tour : MM. Chenard, 32 322 ; Ferré, 31 034.

1981 : MM. Mitterrand, 18 407 ; Giscard, 15 068 ; Chirac, 9 844 ; Marchais, 7 191, *Lalonde*, 2 695 ; Crépeau, 2 000 ; Mlle Laguiller, 1 290 ; M. Debré, 1 123 ; Mmes Bouchardeau, 966 ; Garaud, 840. — 2e tour : MM. Mitterrand, 34 532 ; Giscard, 28 512.

3e circ. (Nantes IV, Vertou)

Inscr., 85 723 ; votants, 59 693 ; abst., 30,36 % ; suffr. ex., 58 958.

M. F. Autain, d. s., s. e. à la Sécurité sociale, m. de Bouguenais, P.S., 30 344. REELU.

MM. Macquet, a. d., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 23 865 ; J.-Y. Coupel, c. mun. de Nantes, P.C., 3 737 ; J. Lebot, Alt. 81, 801 ; D. Jonas, P.G.N., 211.

1978 : MM. Autain, 22 104 ; Macquet, 21 958 ; Sparfel, U.D.F.-P.R., 8 187 ; Coupel, 8 035 ; Siegfried, M.R.G., 1 733 ; Lebot, 1 664 ; Landreau, L.O., 852 ; Pontoizeau, D.C., 739 ; Brunacci, L.C.R., 481 ; Hingant, F.N., 303 ; Kervarec, U.O.P.D.P., 192. — 2e tour : MM. Autain, 34 943 ; Macquet, 33 566.

1981 : MM. Mitterrand, 22 621 ; Giscard, 17 243 ; Chirac, 11 447 ; Marchais, 7 324 ; Lalonde, 3 118 ; Crépeau, 2 246 ; Mlle Laguiller, 1 779 ; M. Debré, 1 099 ; Mmes Bouchardeau, 1 082 ; Garaud, 799. — 2e tour : MM. Mitterrand, 40 548 ; Giscard, 31 574.

4e circ. (Ancenis)

Inscr., 108 679 ; votants, 78 203 ; abst., 28,04 % ; suff. ex., 77 025.

M. J. Maujoüan-du-Gasset, d. s., m. de Gorges, c. gén., U.N.M.-P.R., 41 914. REELU.

M. J. Thareau, c. gén., P.S., 28 986 ; Mme J. Le Hérissé, P.C., 3 048 ; MM. P. Cotrel, Alt. 81, 1 624 ; J.-L. Jossique, U.D.B., 1 453.

1978 : MM. Maujoüan du Gasset, 33 143 ; Natiez, P.S., 17 206 ; Aubry, R.P.R., 14 332 ; Le Hérissé, 5 845 ; Mareschal, M.R.G., 3 963 ; Du Tertre, D.C., 2 808 ; Landreau, L.O., 2 060 ; Cotrel, 1 830. — 2e tour : Maujoüan du Gasset, 52 607 ; Natiez, 29 539.

1981 : MM. Giscard, 29 688 ; Mitterrand, 23 033 ; Chirac, 18 736 ; Marchais, 5 180 ; Lalonde, 4 116 ; Crépeau, 2 558 ; Mlle Laguiller, 2 300 ; M. Debré, 1 774 ; Mmes Bouchardeau, 1 437 ; Garaud, 1 312. — 2e tour : MM. Giscard, 52 460 ; Mitterrand, 40 763.

5e circ. (Châteaubriant)

Inscr., 55 876 ; votants, 41 896 ; abst., 25,01 % ; suff. ex., 41 115.

M. X. Hunault, d. s., m. de Châteaubriant, c. gén., U.N.M.-U.D.F., 21 484. REELU.

MM. H. Baron, P.S., 15 982 ; A. Roul, Alt. 81, 1 916 ; M. Ledéan, P.C., 1 733.

1978 : M. Hunault, 24 698 ; Mme Buron, P.S., 10 452 ; MM. Pouvreau, div. maj., 4 151 ; Le Dean, 3 771 ; Cannesson, L.O., 1 000 ; Cariou, M.R.G., 781 ; Le Grand, F.N., 509.

1981 : MM. Giscard, 15 958 ; Mitterrand, 11 855 ; Chirac, 9 763 ; Marchais, 3 063 ; Lalonde, 1 542 ; Mlle Laguiller, 1 264 ; MM. Crépeau, 789 ; Debré, 696 ; Mmes Bouchardeau, 637, Garaud, 514. — 2e tour : MM. Giscard, 26 298 ; Mitterrand, 21 298.

6e circ. (Saint-Nazaire)

Inscr. *91 802* ; votants, 60 654 ; abst., 33,92 % ; suff. ex., 59 627.

M. C. Evin, d.s., P.S., 31 715. REELU.

Mme M. Simon, U.N.M.-C.D.S., 17 191 ; MM. M. Rocher, P.C., 7 342 ; P. Gilbert, Alt. 81, 1 494 ; J.-L. Héritier, U.D.B., 917 ; E. Cherblanc, L.O., 814 ; H. Cadet, F.N., 154.

1978 : MM. Evin, 20 876 ; Garnier, R.P.R., 19 724 ; Rocher, 14 429 ; Peny, U.D.F.-C.D.S., 6 394 ; Gilardin, P.S.D., 2 056 ; Tardy, M.R.G., 1 861 ; Gilbert, 1 358 ; Cherblanc, 1 303 ; Dupuy ; P.F.N., 1 179 ; Jourdain, O.C.T., 776 ; Beaupère, F.N., 295. — 2e tour : MM. Evin, 41 623 ; *Garnier, 30 011.*

1981 : MM. Mitterrand, 24 544 ; Giscard, 17 192 ; Marchais, 10 881 ; Chirac, 9 295 ; Lalonde, 3 279 ; 3 279 ; Mlle Laguiller, 2 274 ; M. Crépeau, 1 924 ; Mme Bouchardeau, 1 346 ; M. Debré, 1 145 ; Mme Garaud, 860. — 2e tour : MM. Mitterrand, 46 785 ; Giscard, 29 762.

7e circ. (Guérande)

Inscr, 66 004 ; votants, 48 806 ; abst., 26,05 % ; suff. ex., 48 348.

M. O. Guichard, d.s., a. min., prés. c. gén., m. de La Baule, U.N.M.-R.P.R., 24 846. REELU.

MM. A. Tinière, P.S., 18 679 ; P. Le Berche, P.C., 2 731 ; J. Motreff, A.E., 1 580 ; Mme M.-F. Belin, L.O., 512.

1978 : MM. Guichard, 27 509 ; Tinière, 14 158 ; Le Berche, 5 534 ; Barre, Ecol., 2 179 ; Mariceau, M.D., 1 183 ; Saint-Arroman, L.O., 968 ; Bertho, O.C.T., 644 ; Russon, U.D.B., 356.

1981 : MM. Giscard, 18 316 ; Mitterrand, 14 267 ; Chirac, 9 573 ; Marchais, 4 377 ; Lalonda, 2 037 ; Crépeau, 1 261 ; Mlle Laguiller, 1 252 ; M. Debré, 1 124 ; Mmes Garaud, 679 ; Bouchardeau, 629. — 2e tour : MM. Giscard, 30 528 ; Mitterrand, 25 265.

8e circ. (Paimbœuf)

Inscr., 74 768 ; votants 54 884 ; abst., 26,59 % ; suff. ex., 54 153.

M. L. Richard, d.s., m. de La Planche, U.N.M.-R.P.R., 32 541. REELU.

M. C. Durand, P.S., 16 383 ; Mme H. Chauvet, P.C., 2 387 ; MM. B. Nectoux, A.E., 1 510 ; G. Cauchix, M.R.G., 1 332.

1978 : MM. Richard, 29 262 ; Verger, P.S., 10 941 ; Chauvet, 4 281 ; Jan, U.D.F.-C.D.S., 4 277 ; Marcetteau, Div. maj., 3 837 ; Heridet, C.E. 78, 3 241 ; Galouzeau de Villepin, div. maj., 2 501 ; Lambert, L.O., 1 142 ; Le Pape, M.R.G., 823. — 2e tour : MM. Richard, 40 297 ; Verger, 19 370.

1981 : MM. Giscard, 23 057 ; Mitterrand, 13 924 ; Chirac, 12 735 ; Marchais, 3 792 ; Lalonde, 2 598 ; Mlle Laguiller, 1 541 ; MM. Crépeau, 1 435 ; Debré, 1 365 ; Mmes Garaud, 710 ; Bouchardeau, 588. — 2e tour : MM. Giscard, 38 753 ; Mitterrand, 25 309.

Six sièges sur huit ont été pourvus dès le 14 juin en Loire-Atlantique. C'est un résultat logique pour les quatre candidats investis par l'U.N.M. : MM. Olivier Guichard, maire (R.P.R.) de La Baule, Lucien Richard, maire (R.P.R.) de La Planche, Xavier Hunault, maire (N.I.) de Châteaubriant, et Joseph Maujoüan-du-Gasset, le seul député giscardien de Loire-Atlantique.

La surprise vient de la réélection, dès le premier tour, du socialiste (CERES) M. François Autain, secrétaire d'État chargé de la sécurité sociale (51,46 %), qui avait enlevé d'un cheveu en 1978 le siège au R.P.R. M. Benoît Maquet. Dans cette circonscription, M. Mitterrand avait réuni 32,9 % des suffrages le 26 avril, et 56,27 % le 10 mai. Le P.C.F. tombe à son plus bas niveau : 6,33 % (M. Georges Marchais avait obtenu 10,65 % le 26 avril dernier).

A Saint-Nazaire, le socialiste (rocardien), M. Claude Evin, a aussi retrouvé son siège dès le premier tour. C'est également un transfert de voix communistes qui lui évite le ballottage, pourtant traditionnel dans ce fief socialiste où M. Mitterrand a réuni 61,1 % des voix le 10 mai. Ici, le P.C. passe de 20,53 % en 1978 à 12,31 % le 14 juin, avec le même candidat, M. Rocher, secrétaire fédéral.

Seuls les électeurs nantais retournent aux urnes dimanche prochain. Dans la deuxième circonscription ce devrait être pour réélire leur maire, M. Alain Chenard (tendance Mauroy), en ballottage favorable. Dans la première, l'issue est plus incertaine, mais le député sortant, M. Pervenche, R.P.R. — qui a remplacé à l'été 1980 Alexandre Bolo, dont il était le suppléant — paraît en difficulté. Le ballottage est en effet favorable à M. Jean Natiez, premier secrétaire de la fédération du P.S. et membre du CERES.

LOIRET (4)

Députés sortants : MM. Douffiagues, U.D.F.-P.R. ; Sallé, R.P.R. *(se représ. comme suppl. de M. Girard)* ; Girard, R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; Deniau, app. R.P.R.

1re circ. (Orléans Est, Nord-Est et Sud)

Inscr., 94 789 ; vot., 68 480 ; abst., 27,75 % ; suffr. expr., 67 440.

MM. J. Douffiagues, d. s., m. d'Orléans, U.N.M.-R.P.R., 30 708 ; J.-P. Sueur, P.S., 25 008 ; N. Bizouerne, P.C., 5 188 ; J.-N. Breuil, A.E., 2 664 ; P. Thibault, M.R.G., 1 872 ; A. Larmet, P.F.N., 831 ; Mme C. Hauchere, L.O., 726 ; M. P. Bauby, extr. g., 443. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Douffiagues, 21 696 ; De La Fournière, P.S., 16 098 ; Galloux, R.P.R., 14 941 ; Bizouerne, 11 632 ; Sabatte, M.R.G., 2 686 ; Hadjianin, P.S.D., 1 928 ; Hauchere, 1 653 ; Van Ghele, P.F.N., 1 060 ; Rouet, L.C.R., 677 ; Battais, F.R.P., 455 ; Mercy, U.O.P.D.P., 395. — 2e tour : MM. Douffiagues, 42 026 ; De La Fournière, 33 666.

1981 : MM. Giscard, 23 067 ; Mitterrand, 19 878 ; Chirac, 14 061 ; Marchais, 7 882 ; Lalonde, 3 873 ; Crépeau, 2 385 ; Mlle Laguiller, 1 840 ; M. Debré, 1 673 ; Mmes Garaud, 1 352 ; Bouchardeau, 935. — 2e tour : MM. Giscard, 41 777 ; Mitterrand, 38 563.

2e circ. (Orléans Nord et Nord-Ouest)

Inscr., 90 090 ; vot., 65 966 ; abst., 26,77 % ; suffr. expr., 64 829.

MM. J.-C. Portheault, m. de Saint-Jean-de-la-Ruelle, c. gén., P.S., 21 233 ; P. Grard, m. de La Chapelle-Saint-Mesmin, U.N.M.-R.P.R., *14 252* ; A. Chene, m. de Fleury-les-Aubrais, c. gén., P.C., 12 949 ; C. Emonet, adj. au m. d'Orléans, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 8 750 ; F. Cuillerier, m. de Saint-Ay, ex-U.D.F., 6 876 ; P. Costard, L.O., 769. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Sallé, R.P.R., 19 989 ; Chene, 18 187 ; Portheault, 13 996 ; Emonet, 11 927 ; Rouillac, M.D., 2 651 ; Vassal, M.R.G., 1 341 ; Cholier, gaull., 1 104 ; Costard, 1 033 ; Mme Deville, L.C.R., 691 ; MM. Lacombe, U.G.P., 534 ; Gaurant, U.O.P.D.P., 351. — 2e tour : MM. Sallé, 39 130 ; Chene, 33 784.

1981 : MM. Giscard, 21 661 ; Mitterrand, 18 626 ; Chirac, 12 613 ; Marchais, 10 205 ; Lalonde, 3 224 ; Crépeau, 2 093 ; Mlle Laguiller, [illegible] ; M. Debré, 1 588 ; Mmes Garaud, 1 193 ; Bouchardeau, 773. — 2e tour : MM. Mitterrand, 38 493 ; Giscard, 38 474.

3e circ. (Pithiviers)

Inscr., 75 254 ; vot., 56 730 ; abst., 24,61 % ; suffr. expr., 55 872.

MM. R. Alaux, m. de Fontenay-[illegible] ; J.-P. Charie, U.N.M.-R.P.R., 18 918 ; Mme C. Brunel, U.N.M.-P.R., 12 514 ; M. A. Avril, c. mun. de Pithiviers, P.C., 5 434. BALLOTTAGE.

1978 : M. Girard, R.P.R., [illegible] ; Mme Brunel, 12 313 ; MM. Alaux, 12 305 ; Avril, 9 528 ; Charpentier, div. maj., 9 056 ; Mme Cassin, L.O., 2 121 ; MM. Baroni, R.U.C., 1 506 ; Dumont-Pallier, D.C., [illegible]. — 2e tour : MM. Girard [illegible] ; Alaux, 26 697.

1981 : MM. Giscard, 20 414 ; Mitterrand, 13 829 ; Chirac, 12 194 ; Marchais, 6 909 ; Lalonde, [illegible] ; Mlle Laguiller, 1 914 ; MM. Crépeau, 1 535 ; Debré, 1 254 ; Mmes Garaud, 1 039 ; Bouchardeau, 480. — 2e tour : MM. Giscard, 35 722 ; Mitterrand, 28 640.

4e circ. (Montargis)

Inscr., 80 876 ; vot., 59 665 ; abst., 26,22 % ; suffr. expr., 58 890.

M. X. Deniau, d. s., a. sec. E., U.N.M.-R.P.R., 30 894, REELU.

MM. C. Dupont, adj. m. de Montargis, P.S., 15 861 ; M. Nublat, m. de Montargis, c. gén., P.C., 11 135.

1978 : MM. Deniau, 31 911 ; Nublat, 15 787 ; Dupont, 11 204 ; Baumgartner, C.E. 78, 2 193 ; Bor[illegible], M.D., 1 108 ; Hamard, U.F.B.S., [illegible] ; Mme Juhel, L.O., 911 ; M. Ho[illegible]non, L.C.R., 444 ; Mme Lomon, U.G.P., 433. — 2e tour : MM. Deniau, 38 394 ; Nublat, 26 238.

1981 : MM. Giscard, 20 152 ; Mitterrand, 14 865 ; Chirac, 11 986 ; Marchais, 10 121 ; Lalonde, [illegible] ; Mlle Laguiller, 1 929 ; MM. Crépeau, 1 531 ; Debré, [illegible] ; Mmes Garaud, 970 ; Bouchardeau, 477. — 2e tour : MM. Giscard, 35 346 ; Mitterrand, 32 971.

La majorité sortante aura beaucoup de mal à conserver ses quatre sièges dans le département. Dans les deux premières circonscriptions (Orléans Est et Sud, Orléans Nord et Ouest), les deux candidats socialistes se trouvent en effet, en ballottage favorable.

Dans la première, le maire d'Orléans, M. Douffiagues (U.D.F.-P.R.), député sortant, risque de perdre son siège. Seul candidat de la majorité, il n'obtient que 45,53 % des suffrages exprimés alors qu'au second tour de 1978, il avait été élu avec 55,52 % des voix. Ses positions se sont surtout effritées dans la ville d'Orléans dont il est pourtant le premier magistrat. Au second tour, son duel sera serré avec M. Sueur, secrétaire fédéral du parti socialiste, enseignant à l'Université de La Source, dont c'était la première compétition électorale, et qui a mené une campagne sérieuse. Dans cette circonscription le candidat du P.C.F. perd 8,19 points par rapport à 1978. Enfin, la campagne remarquée de M. Bauby, secrétaire général du P.C.M.L.F. a peu porté de fruits, puisqu'il n'a obtenu que 0,65 % des suffrages exprimés. La candidate écologiste réalise, en revanche, un résultat honorable (3,95 %).

Dans la seconde circonscription, le ballottage est favorable au candidat socialiste, M. Portheault, maire et conseiller général de Saint-Jean-de-la-Ruelle, M. Sallé, député R.P.R. sortant ne se représentant que comme suppléant de M. Grard, candidat R.P.R., maire de La Chapelle-Saint-Mesmin : cette combinaison a permis à M. Grard, peu connu à Orléans, de devancer largement le premier maire adjoint d'Orléans, M. Claude Emonet, candidat U.D.F.-C.D.S. M. Cuillerier, maire de Saint-Ay, président du club local « Perspectives et Réalités » auquel avait été refusée l'investiture U.N.M., a obtenu néanmoins un bon résultat (10,60 %). M. Chêne, maire communiste de Fleury-les-Aubrais, a lui aussi réalisé un bon score (19,97 %), mais inférieur à ses prestations habituelles.

Dans la troisième circonscription, la majorité sortante aura l'occasion de se ressaisir. Agé de trente ans, fils de l'ancien député gaulliste de la circonscription, M. Jean-Paul Charié (R.P.R.), est pratiquement assuré d'être élu dimanche prochain. Mme Brunel (U.D.F.-P.R.), ancienne conseillère technique de M. Bonnet au ministère de l'intérieur, qui avait pourtant beaucoup travaillé sa circonscription, subit un lourd revers. Ne plus avoir de fonction au ministère lui a sans doute nui. Alors qu'il avait été en ballottage au premier tour du scrutin de 1978, M. Xavier Deniau apparenté R.P.R. est pour sa part, réélu sans problème dans la quatrième circonscription en recueillant 52, 46 % des suffrages. M. Dupont, président du district urbain de Montargis ([illegible] pour cent), y devance très largement le maire communiste de Montargis, M. Nublat (18,90 %).

LOT (2)

Députés sortants : MM. Faure, M.R.G. ; Malvy, P.S.

1re circ. (Cahors)

Inscr., 60 752 ; votants, 45 980 ; abst., 24,31 % ; suff. ex., 45 065.

M. M. Faure, d. s., min. de la justice, m. de Cahors, parl. eur., sout. P.S., M.R.G., 25 303. REELU.

MM. J. Aurin, U.N.M.-R.P.R., 9 976 ; J.-P. Valin, c. gén., P.C., [illegible]

هكذا من الأصل

DU PREMIER TOUR

Dans les autres départements

5 971 ; J. Drevelle, U.N.M.-P.R., 3 335.

1978 : MM. Faure, 20 468 ; Dauga, R.P.R., 11 635 ; Arenes, P.O., 8 540 ; Costes, div. maj., 4 922 ; Legrand, écol., 3 104 ; Mme Dagorge, L.O., 980. — 2e tour : MM. Faure, 30 046 ; Dauga, 19 317.

1981 : MM. Mitterrand, 15 631 ; Chirac, 10 703 ; Giscard, 9 836 ; Marchais, 6 785 ; Crépeau, 2 110 ; Lalonde, 2 039 ; Mlle Laguiller, 1 364 ; M. Debré, 780 ; Mmes Garaud, 645 ; Bouchardeau, 528. — 2e tour : MM. Mitterrand, 31 595 ; Giscard, 21 177.

2e circ. (Figeac)

Inscr., 56 422 ; votants, 44 625 ; abst., 20 90 % ; suff. ex., 43 906.
M. M. Malvy, d. s., m. de Figeac, c. gén., P.S., 23 771. REELU.
MM. R. Borie, m. de Bagnac, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 15 683 ; Y. Stéphant, P.C., 4 452.

1978 : MM. Chatagnol, R.P.R., 19 256 ; Malvy, 18 276 ; Vidal, P.C. 7 068 ; Soto, F.A., 1 255 ; Juillet, div. maj., 1 115 ; Mme Moummimoux, L.O., 803. — 2e tour : MM. Malvy, 27 442 ; Chatagnol, 22 050.

1981 : MM. Mitterrand, 14 576 ; Chirac, 12 028 ; Giscard, 8 422 ; Marchais, 6 532 ; Lalonde, 1 822 ; Mlle Laguiller, 1 235 ; MM. Crépeau, 1 231 ; Debré, 579 ; Mmes Garaud, 529 ; Bouchardeau, 468. — 2e tour : MM. Mitterrand, 29 209 ; Giscard, 20 079.

La suprématie socialiste est devenue incontestée. M. Maurice Faure, qui avait été mis en ballottage en 1978, est, cette fois, réélu triomphalement puisqu'il obtient 57,23 % des suffrages exprimés (+ 15,99 points). Dans cette circonscription de Cahors le parti communiste enregistre une perte de 3,96 points.

M. Martin Malvy est, lui aussi, réélu très confortablement en recueillant 54,14 % des suffrages (+ 15,89 points) contre 35,71 % au candidat unique de la majorité. Le P.C. perd 4,88 points par rapport à 1978.

LOT-ET-GARONNE (3)

Députés sortants : MM. Laurissergues, P.S. ; Ruffe, P.C. ; Garrouste, P.S.

1re circ. (Agen)

Inscr., 81 357 ; votants, 57 851 ; abst., 28,89 % ; suff. ex., 56 758.
MM. C. Laurissergues, d. s., c. gén., P.S., 26 159 ; M. Gonelle, U.N.M.-R.P.R., 22 056 ; J.-C. Delanis, P.C., 8 543. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Laurissergues, 17 816 ; Gonelle, 13 017 ; Delanis, 13 740 ; Ricci, div. maj., 9 849 ; Soulignac, écol., 2 731 ; De Sansac, rég., 2 536 ; Bourdois, div. maj., 1 758 ; Mme Lauron, L.O., 951. — 2e tour : MM. Laurissergues, 35 488 ; Gonelle, 31 043.
card, 17 132 ; Chirac, 11 276 ; Marcard, 17 133 ; Chirac, 11 226 ; Marchais, 11 120 ; Lalonde, 2 775 ; Crépeau, 1 847 ; Mlle Laguiller, 1 562 ; M. Debré, 988 ; Mmes Garaud, 787 ; Bouchardeau, 511. — 2e tour : MM. Mitterrand, 37 880 ; Giscard, 30 889.

2e circ. (Marmande)

Inscr., 63 902 ; votants, 48 897 ; abst., 23,67 % ; suff. ex., 48 151.
MM. G. Gouzes, P.S., 15 369 ; H. Ruffe, d. s., c. gén., P.C., 15 092 ; J.-P. Fourcade, a. min., s. des Hauts-de-Seine, m. de Saint-Cloud, U.N.M.-U.D.F., 10 826 ; P. Wind, ex-R.P.R., 6 864. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Ruffe, 17 011 ; Wind, 12 028 ; Gouzes, 11 302 ; Guillot, U.D.F., 10 221 ; Costé, M.R.G., 1 217 ; Luguet, L.O., 962. — 2e tour : MM. Ruffe, 28 730 ; Wind, 24 944.

1981 : MM. Mitterrand, 13 918 ; Marchais, 12 408 ; Giscard, 11 932 ; Chirac, 8 906 ; Lalonde, 1 717 ; Mlle Laguiller, 1 454 ; MM. Crépeau, 1 061 ; Debré, 865 ; Mmes Garaud, 814 ; Bouchardeau, 338. — 2e tour : MM. Mitterrand, 32 912 ; Giscard, 22 475.

3e circ. (Villeneuve-sur-Lot)

Inscr., 70 071 ; votants, 51 788 ; abst., 26,09 % ; suff. ex., 50 914.
MM. M. Garrouste, d. s., m. de Penne, c. gén., P.S., 23 284 ; S. Dubois, m. de Blas, c. gén., U.N.M.-U.D.F., 20 067 ; G. Venaut, P.C., 5 889 ; C. Leriche, Alt. 81, 1 674. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Garrouste, 15 138 ; Lapeyronie, R.P.R., 13 841 ; Schlossing, U.D.F.-rad., 10 835 ; Bordage, P.C., 9 466 ; de Redon de Colombier, U.D.F.-P.R., 4 026 ; Mmes Barrague, écol., 1 375 ; Forni, L.O., 926 ; M. Garay, L.C.R., 598. — 2e tour : MM. Garrouste, 30 030 ; Lapeyronie, 28 803.

1981 : MM. Mitterrand, 16 308 ; Giscard, 14 261 ; Chirac, 10 763 ; Marchais, 8 414 ; Lalonde, 2 181 ; Mlle Laguiller, 1 720 ; MM. Crépeau, 1 580 ; Debré, 908 ; Mmes Garaud, 749 ; Bouchardeau, 500. — 2e tour : MM. Mitterrand, 33 632 ; Giscard, 26 625.

Les deux députés socialistes sortants — M. Laurissergues (46,08 % des suffrages exprimés dans la première circonscription) et M. Garrouste (45,73 % des suffrages dans la troisième circonscription) — gagnent respectivement 18,33 et 18,66 points par rapport à 1978. En revanche, dans la troisième circonscription, le député communiste sortant, M. Ruffe, retrouve à peu près les mêmes suffrages (31,34 % contre 32,19 %) mais il est, cette fois, dominé par le jeune candidat socialiste, M. Gérard Gouzes, qui recueille 277 voix de plus que lui avec 31,91 % des suffrages exprimés. Dans cette circonscription M. Jean-Pierre Fourcade n'obtient que 22,48 % des suffrages. Si l'on ajoute à son score celui de M. Wind (ex-R.P.R.), on constate que le résultat réalisé par ces deux candidats représentant la majorité sortante est inférieur de 3,83 points à celui de M. Giscard d'Estaing au second tour de l'élection présidentielle. Dans la première circonscription, le potentiel des voix de gauche est supérieur de 6,05 points au score de M. Mitterrand le 10 mai et dans la troisième il l'est de 1,48 point.

LOZÈRE (2)

Députés sortants : MM. Couderc, U.D.F.-P.R. *(ne se représ. pas)* ; Blanc, U.D.F.-P.R.

1re circ. (Florac, Mende)

Inscr., 31 061 ; votants, 23 114 ; abst., 25,58 % ; suff. ex., 22 707.
M. A. Durand, prés. c. gén., U.N.M.-U.D.F., 11 803. ELU.
MM. R. Fabre, c. mun. de Mende, P.S., 8 071 ; J. Fourre, P.C., 1 740 ; M. Valette, Alt. 81, 736 ; M. Navecth, ext. d., 357.

1978 : MM. Couderc, U.D.F.-P.R., 12 488 ; Fabre, 6 754 ; Fourre, 2 856 ; Barbot, D.C., 1 301 ; Mme Pantel, L.C.R., 698 ; M. Defosse, L.O., 323.

1981 : MM. Giscard, 8 812 ; Mitterrand, 6 012 ; Chirac, 3 858 ; Marchais, 2 402 ; Lalonde, 938 ; Mlle Laguiller, 627 ; M. Debré, 431 ; Mme Bouchardeau, 369 ; M. Crépeau, 281 ; Mme Garaud, 267. — 2e tour : MM. Giscard, 14 233 ; Mitterrand, 11 762.

2e circ. (Marvejols)

Inscr., 26 251 ; votants, 20 976 ; abst., 20,09 % ; suff. ex., 20 642.
M. J. Blanc, d. s., a. sec. E. m. de La Canourgue, U.N.M.-P.R., 13 297. REELU.
MM. P. de Chambrun, P.S., 6 023 ; G. Galvier, adj. au m. de Saint-Chély, P.C., 1 076 ; A. Garrigues, Alt. 81, 246.

1978 : MM. Blanc, 13 627 ; de Chambrun, 5 536 ; Galvier, 1 229 ; Bodo, R.P.R., 1 149 ; Mme Burte, L.O., 388.

1981 : MM. Giscard, 8 988 ; Chirac, 4 879 ; Mitterrand, 4 090 ; Marchais, 1 460 ; Lalonde, 608 ; Mlle Laguiller, 488 ; M. Debré, 329 ; Mmes Garaud, 239 ; Bouchardeau, 201 ; M. Crépeau, 164. — 2e tour : MM. Giscard, 14 846 ; Mitterrand, 7 934.

Le département est habitué aux élections dès le premier tour. En 1978, MM. Pierre Couderc et Jacques Blanc avaient obtenu respectivement 52,14 % et 51,56 % des suffrages. M. Blanc réédite son succès, on s'y attendait. S'y ajoute toutefois une légère progression, ce qui n'est pas si banal en la circonstance pour un candidat de la majorité sortante. Avec 64,42 % des voix, il fait presque aussi bien que M. Giscard d'Estaing au deuxième tour de l'élection présidentielle (64,86 %). Ce qui est un peu plus étonnant, c'est le succès, dès ce dimanche, de M. Adrien Durand, candidat U.N.M., à la succession de M. Couderc. Président du conseil général, M. Durand se présentait pour la première fois. Il obtient un score — 51,98 % — supérieur à celui de son prédécesseur en 1978.

MAINE-ET-LOIRE (6)

Députés sortants : MM. Narquin, R.P.R. ; Foyer, R.P.R. ; Alphandery, U.D.F.-C.D.S. ; Bégault, U.D.F. ; Ligot, CNIP ; La Combe, R.P.R.

1re circ. (Angers-Nord et Est)

Inscr., 63 203 ; votants, 43 726 ; abst., 30,81 % ; suff. ex., 43 091.
M. J. Narquin, d. s., U.N.M.-R.P.R., 22 670. REELU.
MM. M. Jollivet, P.S., 16 376 ; M. Bouet, adj. au m. d'Angers, P.C., 3 334 ; Mme M.-L. Dupas, L.O., 711.

1978 : MM. Narquin, 21 337 ; Rousseau, P.S., 13 792 ; Houlle, U.D.F.-P.R., 6 477 ; Bouet, 6 105 ; Mme Dupas, 1 241 ; MM. Sauger, L.C.R., 421 ; Masson, O.C.T., 308. — 2e tour : MM. Narquin, 28 522 ; Rousseau, 21 404.

1981 : MM. Giscard, 15 485 ; Mitterrand, 13 113 ; Chirac, 9 220 ; Marchais 4 235 ; Lalonde, 2 410 ; Crépeau, 1 337 ; Mlle Laguiller, 1 147 ; M. Debré, 1 403 ; Mmes Bouchardeau, 656 ; Garaud, 645. — 2e tour : MM. Giscard, 27 997 ; Mitterrand, 24 341.

2e circ. (Angers Sud)

Inscr., 78 723 ; votants, 57 198 ; abst., 27,34 % ; suffr. ex., 56 101.
M. J. Foyer, d. s., a. min., m. de Contigné, U.N.M.-R.P.R., 30 031. REELU.
MM. R. Robin, P.S., 20 839 ; J. Bertholet, m. de Trélazé, P.C., 4 735 ; C. Crespe, P.G.N., 496.

1978 : MM. Foyer, 23 608 ; Robin, 14 518 ; Bertholet, 8 077 ; Lenoir, M.D., 3 129 ; Chateigner, L.O., 1 521 ; Métivier, U.O.P.D.P., 348 ; Lucas, N.A.F., 298.

1981 : MM. Giscard, 22 649 ; Mitterrand, 15 464 ; Chirac, 12 406 ; Marchais, 4 868 ; Lalonde, 3 124 ; Debré, 1 608 ; Mlle Laguiller, 1 394 ; M. Crépeau, 1 312 ; Mmes Bouchardeau, 897 ; Garaud, 818. — 2e tour : MM. Giscard, 38 434 ; Mitterrand, 28 504.

3e circ. (Saumur Nord)

Inscr., 56 297 ; votants, 39 218 ; abst., 30,33 % ; suff. ex., 38 574.
M. E. Alphandery, d. s., m. de Longue-Jumelles, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 22 684. REELU.
MM. L. Normandin, P.S., 13 191 ; D. Queyrol, P.C., 2 709.

1978 : MM. Alphandery, 12 105 ; Boudon, R.P.R., 11 945 ; Asseray, P.S., 8 567 ; Plessard, P.C., 4 658 ; Grillault-Laroche, Div. Maj., 2 328 ; Denis, M.R.G., 1 714 ; Barrault, L.O., 1 297. — 2e tour : MM. Alphandery, 26 251 ; Asseray, 17 077.

1981 : MM. Giscard, 15 754 ; Mitterrand, 10 969 ; Chirac, 8 348 ; Marchais, 3 854 ; Lalonde, 1 564 ; Mlle Laguiller, 1 269 ; MM. Crépeau, 978 ; Debré, 748 ; Mmes Garaud, 544 ; Bouchardeau, 352. — 2 tour : MM. Giscard, 26 107 ; Mitterrand, 20 853.

4e circ. (Saumur Sud)

Inscr., 61 710 ; votants, 44 321 ; abst., 28,34 % ; suff. ex., 43 594.
M. J. Begault, d. s., m. de Doué-la-Fontaine, U.N.M.-U.D.F., 27 722. REELU.
MM. P. Loupias, P.S., 12 884 ; M. Raimbault, P.C., 1 679 ; X. de La Lance, P.F.N., 1 309.

1978 : MM. Bégault, 28 736 ; Loupias, 9 265 ; Hubin, R.P.R., 6 656 ; Queyrol, P.C., 3 762 ; Perceveault, L.C., 1 363 ; Plisson, U.O.P.D.P., 546.

1981 : MM. Giscard, 19 841 ; Mitterrand, 10 907 ; Chirac, 9 962 ; Marchais, 2 796 ; Lalonde, 1 889 ; Mlle Laguiller, 1 223 ; MM. Debré, 1 968 ; Crépeau, 1 045 ; Mmes Garaud, 665 ; Bouchardeau, 511. — 2e tour : MM. Giscard, 32 105 ; Mitterrand, 19 775.

5e circ. (Cholet)

Inscr., 92 658 ; votants, 67 994 ; abst., 26,61 % ; suff. ex., 66 955.
M. M. Ligot, d. s., a. sec. E., m. de Cholet, U.N.M.-C.N.I.P., 41 152. REELU.
MM. E. Coutolleau, P.S., 21 426 ; J.-P. Gourand, P.C., 2 447 ; M. Robichon, Alt. 81, 1 154 ; C. Rousset, L.O., 776.

1978 : MM. Ligot, 49 377 ; Coutolleau, 15 954 ; Gouraud, 5 986 ; Rousset, 2 227 ; Delaporte, Div., 1 867.

1981 : MM. Giscard, 27 713 ; Mitterrand, 17 525 ; Chirac, 16 777 ; Marchais, 4 695 ; Lalonde, 3 495 ; Mlle Laguiller, 1 925 ; MM. Crépeau, 1 878 ; Debré, 1 883 ; Mmes Garaud, 1 118 ; Bouchardeau, 868. — 2e tour : MM. Giscard, 48 047 ; Mitterrand, 31 479.

6e circ. (Angers Ouest, Segré)

Inscr., 77 998 ; votants, 56 005 ; abst., 28,18 % ; suff. ex., 55 086.
M. R. La Combe, d. s., m. de Saint-Germain-des-Prés, U.N.M.-R.P.R., 28 909. REELU.
MM. D. Dupuis, m. de Noyan-la-Gravoyère, P.S., 22 069 ; J. Proult, adj. au m. d'Angers, P.C., 2 471 ; D. Lesieux, Alt. 81, 950 ; J. Pozzan, L.O., 687.

1978 : MM. La Combe, 35 110 ; Dupuis, 16 812 ; Verger, P.C., 5 898 ; Pozzan, 1 682 ; Robichon, F.A., 1 545.

1981 : MM. Giscard, 21 556 ; Mitterrand, 15 126 ; Chirac, 13 702 ; Marchais, 4 211 ; Lalonde, 2 836 ; Crépeau, 1 494 ; Mlle Laguiller, 1 476 ; M. Debré, 1 371 ; Mmes Bouchardeau, 869 ; Garaud, 768. — 2e tour : MM. Giscard, 36 847 ; Mitterrand, 29 351.

La vague socialiste n'a pas réussi à entamer le bastion que l'ancienne majorité avait formé dans le Maine-et-Loire. Les six députés sortants du département (trois U.D.F., trois R.P.R.), chacun représentant unique de l'ancienne majorité dans sa circonscription sous l'étiquette U.N.M., ont tous été réélus dès le premier tour. Avec une petite marge comme les R.P.R. René Lacombe (52,47 % des voix), et Jean Narquin (52,61 %), un peu plus largement comme le troisième R.P.R., l'ancien garde des sceaux, Jean Foyer (53,53 %), ou tout à fait confortablement comme les U.D.F. Edmond Alphandery (58,65 %), Maurice Ligot (61,46 %) et Jean Begault (63,59 %). Pourtant, tous ont vu s'effriter leur volant de sécurité devant les progrès réalisés par les candidats socialistes.

Globalement, « l'ancienne majorité » réunit sur les noms de ses représentants 57,05 % des suffrages exprimés dans le département contre 35,18 % au P.S. ; mais alors que les scores additionnés des sortants sont largement en retrait par rapport à celui des différentes tendances « gouvernementales » au premier tour de l'élection présidentielle, les candidats du P.S. gagnent, en tout, 22 713 suffrages par rapport à ce même scrutin présidentiel : ils réunissent, cette fois, 186 785 voix contre 84 082 (23,9 %) obtenues par M. Mitterrand.

Si l'ex-majorité a été « lâchée » par une bonne partie des nombreux abstentionnistes (28,39 % d'abstentions), la dynamique du « vote utile » a joué au bénéfice des candidats socialistes. Et ce mouvement a, une fois de plus, été fatal à l'extrême gauche et surtout au parti communiste, dont les candidats n'ont obtenu ensemble que 5,75 % des suffrages exprimés, alors que M. Marchais (avec 7,01 % des voix) se trouvait déjà, le 26 avril, nettement en retrait des scores antérieurs de son parti habituellement voisins de 10 %.

Les abstentionnistes aidant, la gauche a retrouvé à Angers une majorité (50,65 % des suffrages exprimés), après laquelle elle courait depuis son entrée à la mairie de la ville en 1977 ; à l'inverse, le maire U.D.F. de Cholet, M. Maurice Ligot, a lui aussi retrouvé dans sa commune, avec 50,67 % des voix, la majorité que M. Mitterrand lui avait enlevée le 10 mai dernier.

MANCHE (5)

Députés sortants : MM. Daillet, U.D.F.-C.D.S. ; Bizet, R.P.R. ; Baudouin, U.D.F.-P.R. ; Godefroy, R.P.R. ; Darinot, P.S.

1re circ. (Saint-Lô)

Inscr., 66 962 ; votants, 47 659 ; abst., 28,82 % ; suff. ex., 46 898.
M. J.-M. Daillet, d. s., U.N.M.-C.D.S., 27 894. REELU.
MM. G. Poirier, P.S., 15 828 ; P. Ricordeau, Alt. 81, 1 717 ; M. Allamand, P.C., 1 469.

1978 : MM. Daillet, 20 431 ; Patounas, U.D.F.-P.R., 8 921 ; Laronche, P.S., 8 871 ; Piedagnel, R.P.R., 6 001 ; Gires, F.A., 4 802 ; Renaud, P.C., 3 021 ; Mme Borras, L.O., 1 084 ; M. Lenoir, O.C.T., 534. — 2e tour : MM. Daillet, 35 886 ; Laronche, 17 490.

1981 : MM. Giscard, 19 811 ; Chirac, 13 287 ; Mitterrand, 11 974 ; Marchais, 3 549 ; Lalonde, 2 363 ; Mlle Laguiller, 1 128 ; MM. Crépeau, 1 022 ; Debré, 874 ; Mmes Garaud, 858 ; Bouchardeau, 809. — 2e tour : MM. Giscard, 34 072 ; Mitterrand, 22 954.

2e circ. (Avranches)

Inscr., 74 096 ; votants, 54 693 ; abst., 26,18 % ; suff. ex., 53 096.
M. E. Bizet, d. s., m. de Barenton, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 36 780. REELU.
MM. A. Josset, P.S., 13 975 ; Y. Guenel, P.C., 2 341.

1978 : MM. Bizet, 25 949 ; Aguiton, U.D.F.-P.R., 19 730 ; Maunoury, P.S., 7 844 ; Lacoste, P.C., 3 940 ; Rayon, C.E. 78 ; 2 303 ; Biville, L.C., 1 334. — 2e tour : MM. Bizet, 29 847 ; Aguiton, 21 609.

1981 : MM. Giscard, 24 116 ; Chirac, 15 231 ; Mitterrand, 10 833 ; Marchais, 2 862 ; Lalonde, 2 186 ; Mlle Laguiller, 1 616 ; MM. Debré, 884 ; Crépeau, 846 ; Mmes Garaud, 749 ; Bouchardeau, 505. — 2e tour : MM. Giscard, 41 676 ; Mitterrand, 20 868.

3e circ. (Coutances, Granville)

Inscr., 65 673, votants, 45 989 ; abst., 29,97 % ; suff. ex., 45 370.
M. H. Baudouin, d. s., U.N.M.-P.R., 23 249. REELU.
MM. J. Desponts, P.S., 16 298 ; H. Lecler, ex-rad., 2 149 ; R. Sarcos, P.C., 1 965 ; D. Scheppler, A.E., 1 709.

1978 : MM. Baudouin, 20 952 ; Desponts, 10 834 ; Maulme, R.P.R., 5 855 ; Meyer, P.C., 4 245 ; Vallée, C.E. 78, 3 958 ; Lecler, U.D.F.-rad., 3 534 ; Mme Chambon, L.O., 1 288. — 2e tour : MM. Baudoin, 32 257 ; Desponts, 19 542.

1981 : MM. Giscard, 19 642 ; Chirac, 11 788 ; Mitterrand, 11 701 ; Marchais, 3 401 ; Lalonde, 3 539 ; Mlle Laguiller, 1 302 ; MM. Crépeau, 1 018 ; Debré, 900 ; Mmes Garaud, 877 ; Bouchardeau, 443. — 2e tour : MM. Giscard, 33 285 ; Mitterrand, 22 408.

4e circ. (Valognes)

Inscr., 52 558 ; votants, 37 549 ; abst., 28,55 % ; suff. ex., 37 069.
M. P. Godefroy, d. s., m. de Valognes, U.N.M.-R.P.R., 21 131. REELU.
MM. M. Le Chanoine, P.S., 11 253 ; D. Anger, écol., 3 137 ; Mme M. Perrier, P.C., 1 548.

1978 : MM. Godefroy, 18 766 ; Carré, P.S., 7 219 ; D'Aigneaux, C.N.I.P., 5 705 ; Anger, 5 235 ; Mmes Bihel, P.C., 3 311 ; Hélleu, L.O., 935 ; M. Isbled, U.N.M.P., 297. — 2e tour : MM. Godefroy, 26 062 ; Carré, 14 293.

1981 : MM. Giscard, 17 018 ; Chirac, 9 218 ; Mitterrand, 8 678 ; Marchais, 2 854 ; Lalonde, 2 380 ; Mlle Laguiller, 863 ; MM. Debré, 847 ; Crépeau, 606 ; Mmes Garaud, 441 ; Bouchardeau, 307. — 2e tour : MM. Giscard, 27 952 ; Mitterrand, 16 768.

5e circ. (Cherbourg)

Inscr., 66 523 ; votants, 46 569 ; abst., 29,99 % ; suff. ex., 46 239.
MM. J. Vaur, U.N.M.-P.R., 18 979 ; L. Darinot, d. s., a. m. de Cherbourg, P.S., 17 658 ; J.-C. Forafo, adj. m. de Cherbourg, P.C., 4 166 ; A. Fleury, A.E., 3 298 ; J.-R. Helle, P.G.N., 2 140. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Vaur, 22 703 ; Darinot, 16 451 ; Postaire, P.C., 6 995 ; Boivin, C.E. 78, 5 029 ; Payen, L.O., 769 ; Ragon, L.C.R., 250 ; Mme Honoré, U.N.M.P., 215. — 2e tour : MM. Darinot, 26 780 ; Vaur, 26 533.

1981 : MM. Mitterrand, 16 256 ; Giscard, 16 190 ; Chirac, 7 524 ; Marchais, 6 353 ; Lalonde, 3 281 ; Mlle Laguiller, 1 219 ; MM. Crépeau, 1 024 ; Debré, 808 ; Mmes Garaud, 573 ; Bouchardeau, 502. — 2e tour : MM. Mitterrand, 29 817 ; Giscard, 26 449.

Les accords passés au sein de l'ancienne majorité présidentielle ont largement bénéficié à ses quatre députés sortants qui ont tous retrouvé leur siège dès le premier tour, malgré la progression, en nombre de voix, des candidats socialistes, au détriment des communistes.

Dans la première circonscription, M. Jean-Marie Daillet, vice-président du C.D.S., frôle les 60 %, tandis que le secrétaire fédéral du P.S., M. Guy Poirier, porte pour la première fois le score de son parti au-delà de 33 % des voix.

Dans la deuxième circonscription, M. Emile Bizet, R.P.R., est réélu d'autant plus facilement (69 % des suffrages) qu'il n'avait plus en face de lui son habituel rival giscardien, le conseiller général Pierre Aguiton.

Comparée à de tels scores, la reconduction, dans la troisième circonscription, de M. Henri Baudouin, député P.R. depuis dix-neuf ans, paraîtrait presque acquise de justesse avec 51,33 % des suffrages. Il est vrai que le secrétaire national adjoint du parti radical, M. Lecler, a recueilli un peu plus de mille voix en se présentant comme le « candidat de la fidélité à l'action de réforme entreprise par Valéry Giscard d'Estain ».

Paradoxalement, le parti socialiste, qui était présent au second tour, en 1978, dans quatre des cinq circonscriptions de la Manche, ne peut espérer cette fois conserver le siège qu'il détient à Cherbourg depuis 1973. M. Louis Darinot, leader contesté localement, n'avait été réélu en 1978 qu'avec 50,21 % des suffrages, après un premier tour difficile. Il progresse de sept points par rapport au premier tour de l'échéance précédente, tandis que M. Jean Vaur, candidat giscardien, récemment entré au conseil municipal d'Union de la gauche à l'occasion d'une élection partielle, en perd deux.

M. Jean-Richard Helie, démissionnaire du P.S. après qu'on l'eut « démissionné », se présentait sous l'étiquette « nouvelle gauche » : il a obtenu moins de 5 % des voix. M. Darinot bénéficie, en outre, du recul du P.C. et des résultats en baisse relative, des écologistes, dans une région pourtant fortement touchée par l'équipement nucléaire (centrale de Flamanville, usine de retraitement de La Hague).

Tout en améliorant le score de M. Brice Lalonde à l'élection présidentielle (6 % à Cherbourg et 5 % à Valognes), les candidats écologistes n'obtiennent respectivement que 7 et 8 % alors qu'ils atteignaient 9 % aux élections pour l'Assemblée européenne en 1979.

MARNE (4)

Députés sortants : MM. Schneiter, U.D.F.-C.D.S. ; Falala, R.P.R. ; Bernard, R.P.R. ; Stasi, U.D.F.-C.D.S.

1re circ. (Reims I, III)

Inscr., 95 479 ; votants, 66 432 ; abst., 30,42 % ; suffr. ex., 65 725.
MM. J.-L. Schneiter, d. s., U.N.M.-C.D.S., 29 083 ; G. Colin, adj. m. de Reims, c. gén., P.S., 19 940 ; C. Lamblin, m. de Reims, P.C., 12 444 ; E. Choisnel, A.E., 2 012 ; M. Collinot, F.N., 1 039 ; Mme Y. Lacarrière, L.O., 635 ; MM. C. Jubin-Walle, M.R.G., 571 ; F. Legrand, C.C.A., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Lamblin, 19 095 ; Schneiter, 18 769 ; Colin, 15 746 ; Kosciusko-Morizet, R.P.R., 15 261 ; Bastien, Ecol., 3 142 ; Lacarrière, 930 ; Bernard, M.D., 909 ; Mme Escande, U.G.P., 531 ; M. Dalbard, O.C.T., 480 ; Mme Mazelle, Ecol., 339 ; M. Gigerich, U.O.P.D.P., 207. — 2e tour : MM. Schneiter, 41 100 ; Lamblin, 34 928.

1981 : MM. Giscard, 21 325 ; Mitterrand, 18 903 ; Chirac, 14 129 ; Marchais, 12 489 ; Lalonde, 3 178 ; Mlle Laguiller, 1 771 ; MM. Crépeau, 1 488 ; Debré, 1 338 ; Mmes Garaud, 937 ; Bouchardeau, 805. — 2e tour : MM. Mitterrand, 40 865 ; Giscard, 38 939.

2e circ. (Reims II, IV)

Inscr., 83 705 ; votants, 57 736 ; abst., 31,02 % ; suff. expr., 57 287.
MM. J. Falala, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 28 614 ; F. Letzgus, adj. au m. de Reims, P.S., 17 073 ; G. Rasselet, adj. au m. de Reims, P.C., 8 906 ; M. Gruyer-Eyrignoux, écol., 1 637 ; E. Blocquaux, Alt. 81, 1 057. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Falala, 26 394 ; Delaitre, P.C., 15 655 ; Fontalirand, P.S., 12 330 ; Beaupuy, U.D.F.-P.R., 6 898 ; Gruyer-Eyrignoux, 2 119 ; Roy, U.D.F.-Rad., 1 304 ; Mme Miard, L.O., 970 ; MM. Morlet, F.A., 689 ; Saulet, Ecol., 321 ; Mme Rousseau, U.G.P., 288 ; M. Thomas, U.O.P.D.P., 211. — 2e tour : MM. Falala, 37 727 ; Delaitre, 29 480.

1981 : MM. Giscard, 19 194 ; Mitterrand, 15 887 ; Chirac, 12 370 ; Marchais, 10 610 ; Lalonde, 2 668 ; Mlle Laguiller, 1 492 ; MM. Crépeau, 1 380 ; Debré, 1 247 ; Mmes Garaud, 836 ; Bouchardeau, 895. — 2e tour : MM. Giscard, 34 630 ; Mitterrand, 34 628.

3e circ. (Châlons-sur-Marne, Vitry-le-François)

Inscr., 88 085 ; votants, 62 496 ; abst., 29,05 % ; suff. expr., 61 627.
M. J. Bernard, d. s., m. de Vitry-le-François, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 29 300 ; Mme A. Chepy, P.S., 17 434 ; MM. J. Reyssier, m. de Châlons-sur-Marne, c. gén., P.C., 13 080 ; G. Mothe, M.D., 1 037 ; S. Boussagol, Alt. 81, 775 ; Mme C. Massflender, C.C.A., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bernard, 20 464 ; Reyssier, 17 922 ; Mme Chépy, 12 761 ; M. Vis, U.D.F.-P.R., 11 984 ; Mme Bernal, Ecol., 2 405 ; MM. Lefebvre, M.R.G., 1 278 ; Harle, L.O., 988 ; Mothe, 889 ; Blanchemanche, U.O.P.D.P., 184. — 2e tour : MM. Bernard, 38 436 ; Reyssier, 31 830.

1981 : MM. Giscard, 22 258 ; Mitterrand, 17 951 ; Chirac, 11 628 ; Marchais, 9 950 ; Lalonde, 2 848 ; Mlle Laguiller, 1 594 ; MM. Crépeau, 1 313 ; Debré, 1 279 ; Mmes Garaud, 899 ; Bouchardeau, 628. — 2e tour : MM. Giscard, 37 529 ; Mitterrand, 36 436.

4e circ. (Epernay)

Inscr., 75 880 ; votants, 57 779 ; abst., 23,85 % ; suff. expr., 57 070.
M. B. Stasi, d. s., a. min., c. mun. d'Epernay, U.N.M.-C.D.S., 30 006. REELU.
MM. M. Thomas, adj. au m. d'Epernay, P.S., 17 135 ; J. Perrein, m. d'Epernay, c. gén., P.C., 9 929.

1978 : MM. Stasi, 25 904 ; Perrein, 13 710 ; Thomas, 11 191 ; Ravillon, R.P.R., 7 641 ; Lefèvre, M.R.G., 1 432 ; Kérouredan, Ecol., 1 043 ; Lancteau, L.O., 974 ; Furlan, F.A., 684. — 2e tour : MM. Stasi, 37 215 ; Perrein, 25 850.

1981 : MM. Giscard, 19 359 ; Mitterrand, 13 934 ; Chirac, 11 418 ; Marchais, 9 719 ; Lalonde, 2 153 ; Mlle Laguiller, 1 516 ; MM. Crépeau, 1 180 ; Debré, 1 032 ; Mmes Garaud, 794 ; Bouchardeau, 500. — 2e tour : MM. Giscard, 33 749 ; Mitterrand, 30 845.

Bien que les villes importantes du département (Reims, Epernay et Châlons-sur-Marne) soient dirigées, depuis 1977, par des maires communistes, la Marne comptait quatre députés de l'ex-majorité.

Un seul retrouve son siège dès le premier tour, sans subir le ballottage qui lui avait été infligé en 1978 : c'est M. B. Stasi, ancien ministre. L'ancien maire C.D.S. d'Epernay (où il n'est plus que conseiller municipal), obtient 52,58 % des suffrages dans la quatrième circonscription alors que M. Mitterrand était nettement en tête dans la même ville, le 10 mai, avec 55,57 % des suffrages. Le candidat socialiste progresse nettement par rapport à 1978, et obtient 30 % des suffrages (au lieu de 18 %) tandis que le candidat du P.C., parti auquel appartient le maire de la ville, recule de 21,95 % des voix en 1978 à 17,40 %.

Dans les trois circonscriptions en ballottage, le candidat socialiste devance celui du P.C.

Dans la première circonscription de Reims, le député sortant, M. Jean-Louis Schneiter (C.D.S.) est en position délicate : il a pratiquement fait le plein de ses voix (29 083) et n'obtient que 44,25 % des suffrages. La gauche totalise 35 602 voix (54,17 %) avec MM. Georges Colin (30,34 %), Claude Lamblin, maire communiste de Reims (18,93 %) et trois autres candidats. Les écologistes obtiennent un score plus qu'honorable (3,06 %), inférieur toutefois aux 4 % et quelque obtenus par M. Brice Lalonde lors de l'élection présidentielle.

Dans la deuxième circonscription, le député sortant, M. Jean Falala (R.P.R.) a échoué de peu : il obtient 49,95 % des suffrages, tandis que la gauche totalise 49,03 %, dont 29,8 % pour les socialistes qui progressent très nettement par rapport au résultat de 1978 (18,31 %). Les écologistes, avec 2,86 % des voix, arbitreront.

Enfin, dans la troisième circonscription, le maire communiste de Châlons-sur-Marne, M. Jean Reyssier, est nettement devancé (21,22 % des suffrages) par Mme Annette Chépy, membre du secrétariat national du P.S., chargée du cadre de vie, qui obtient 28,29 % des voix. Bien que l'avance de M. Mitterrand ait été moins nette dans cette ville (51,55 %) le 10 mai, le député sortant de l'ex-majorité, M. Jean Bernard, est en ballottage défavorable, si le report des voix communistes se fait complètement.

HAUTE-MARNE (2)

Députés sortants : MM. Fèvre, U.D.F.-P.R. ; Delong, R.P.R.

1re circ. (Chaumont, Langres)

Inscr., 76 949 ; vot., 55 882 ; abst., 27,37 % ; suffr. ex., 54 907.
MM. C. Fèvre, d. s., m. d'Arc-en-Arrois, c. gén., U.N.M.-P.R., 27 235 ; J. Carrier, P.S., 20 819 ; J. Grataroli, P.C., 4 157 ; V. Covelli, Alt. 81, 1 383 ; R. Jobard, M.R.G., 1 313. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Fèvre, 16 820 ; Favre, R.P.R., 13 362 ; Carrier, 12 868 ; Beck, P.C., 8 283 ; Bloch, U.D.F.-rad., 3 836 ; Genest, P.R.G., 3 668 ; Simon, L.O., 1 010 ; Mme Slouville, F.A., 936 ; M. Bourcelot, F.N., 514. — 2e tour : MM. Fèvre, 34 541 ; Carrier, 29 150.

1981 : MM. Mitterrand, 17 722 ; Giscard, 17 639 ; Chirac, 11 412 ; Marchais, 8 532 ; Lalonde, 2 287 ; Mlle Laguiller, 1 733 ; MM. Debré, 1 259 ; Crépeau, 1 220 ; Mmes Garaud, 1 028 ; Bouchardeau, 753. — 2e tour : MM. Mitterrand, 33 154 ; Giscard, 31 892.

2e circ. (Saint-Dizier)

Inscr., 67 963 ; vot., 48 385 ; abst., 28,80 % ; suffr. ex., 47 680.
MM. J. Delong, d.s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 21 612 ; G. Chanfrault, P.S., 15 853 ; M. Cartier, a.d., m. de Saint-Dizier, c. gén., P.C., 10 215. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Delong, 21 160 ; Cartier, 15 242 ; Chanfrault, 10 944 ; Sulter, U.D.F.-C.D.S., 4 138 ; Mme Bouton, L.O., 1 517 ; M. Lomon, U.G.P., 805. — 2e tour : MM. Delong, 29 282 ; Cartier, 25 963.

1981 : MM. Giscard, 15 422 ; Mitterrand, 14 511 ; Marchais, 8 858 ; Chirac, 8 790 ; Lalonde, 1 784 ; Mlle Laguiller, 1 318 ; MM. Debré, 929 ; Crépeau, 788 ; Mmes Garaud, 726 ; Bouchardeau, 513. — 2e tour : MM. Mitterrand, 30 343 ; Giscard, 26 663.

Les deux députés sortants, M. Charles Fèvre (P.R.) et M. Jacques Delong (R.P.R) ne sont pas assurés de retrouver leurs sièges.

Dans la première circonscription, M. Fèvre arrive à moins d'un demi point de la majorité absolue et paraît mieux placé, puisqu'il rassemble 49,67 des suffrages exprimés. Il ne dispose toutefois d'aucune réserve de voix à droite, les quatre autres candidats de ce premier tour se réclamant tous, à des titres divers, de la nouvelle majorité présidentielle.

Dans le Nord — la deuxième circonscription — la situation est encore moins incertaine. Le candidat de l'ancienne majorité, M. Delong n'obtient en effet que 45,32 % des suffrages exprimés, tandis que les deux candidats de gauche en rassemblent 54,67 %. Un bon report des voix communistes sur M. Guk Chanfrault (P.S.) suffirait donc à gagner ce siège aux socialistes. Candidat de gauche le mieux placé pour le second tour en 1978, M. Marius Cartier, maire communiste de Saint-Dizier est, cette fois, nettement dépassé par son concurrent socialiste (33,24 % contre 21,42 %). Ce renversement est notable à Saint-Dizier, même, fief du P.C. dans le département.

MAYENNE (3)

Députés sortants : MM. d'Aubert, U.D.F.-P.R. ; de Gastines, R.P.R. ; Lestas, U.D.F.

1re circ. (Laval)

Inscr., 76 870 ; votants, 56 045 ; abst., 27,09 % ; suff. ex., 55 013.
M. F. d'Aubert, d. s., c. gén., U.N.M.-P.R., 28 547. REELU.
MM. A. Pinçon, m. de Laval, P.S., 23 448 ; J. Poirier, P.C., 2 258 ; A. Letort, Alt. 81, 757 ; J.-F. Paquin, M.R.G., 2 ; Mme M. Alexandre, C.C.A., 1.

1978 : MM. D'Aubert, 27 450 ; Pinçon, 20 357 ; Mme Dewavrin, R.P.R., 4 785 ; M. Poirier, 4 362 ; Mmes Letort, Ext. g., 1 304 ; Brunet, L.O., 1 115 ; MM. Mellac, P.S.D., 979 ; Painaut, L.C.R., 314 ; Costenoble, U.N.M.P., 309. — 2e tour : MM. D'Aubert, 35 522 ; Pinçon, 28 483.

1981 : MM. Giscard, 20 854 ; Mitterrand, 17 099 ; Chirac, 13 431 ; Marchais, 4 074 ; Lalonde, 2 761 ; Mlle Laguiller, 1 706 ; MM. Crépeau, 1 220 ; Debré, 1 065 ; Mmes Bouchardeau, 749 ; Garaud, 730. — 2e tour : MM. Giscard, 35 688 ; Mitterrand, 29 780.

2e circ. (Château-Gontier)

Inscr., 57 167 ; votants, 42 444 ; abst., 25,75 % ; suff. ex., 41 600.
M. H. de Gastines, d.s., m. de Craon, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 28 935. REELU.
MM. R. Gelot, m. du Buret, P.S., 10 538 ; G. Coignard, P.C., 2 127.

1978 : MM. De Gastines, 32 042 ; Morin, P.S., 10 167 ; Delahaie, P.C., 2 824 ; Mme Grandin, L.O., 1 845.

1981 : MM. Giscard, 18 045 ; Chirac, 12 997 ; Mitterrand, 9 588 ; Marchais, 1 997 ; Lalonde, 1 561 ; Mlle Laguiller, 1 081 ; MM. Debré, 808 ; Crépeau, 688 ; Mmes Garaud, 551 ; Bouchardeau, 453. — 2e tour : MM. Giscard, 31 460 ; Mitterrand, 17 367.

3e circ. (Mayenne)

Inscr., 54 272 ; votants, 41 707 ; abst., 23,15 % ; suff. ex., 40 756.
M. R. Lestas, d.s., m. de Fougerolles-Duplessis, c. gén., U.N.M.-U.D.F., 23 557. REELU.
MM. C. Leblanc, m. de Mayenne, P.S., 13 794 ; J. Audras, ss. étiq., 2 260 ; Mme J. Marsollier, P.C., 1 144 ; M. E. Begoc, C.C.A., 1.

1978 : MM. De Branche, U.D.F.-P.R., 28 054 ; Leblanc, 12 563 ; Marillaud, P.C.F., 2 139 ; Pickersgill, Ecol., 1 388 ; Volant, L.O., 833 ; Petit, U.N.M.P., 412.

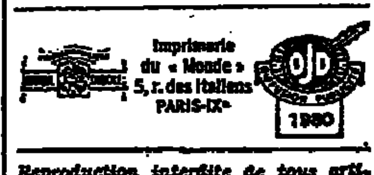
1981 : MM. Giscard, 18 070 ; Chirac, 10 787 ; Mitterrand, 9 197 ; Marchais, 2 214 ; Lalonde, 1 642 ; Mlle Laguiller, 1 209 ; MM. Debré, 665 ; Crépeau, 664 ; Mmes Garaud, 655 ; Bouchardeau, 457. — 2e tour : MM. Giscard, 29 563 ; Mitterrand, 17 150.

Les trois députés sortants de l'ancienne majorité, candidats de l'U.N.M., ont retrouvé leurs sièges dès le premier tour, ce qui ne surprend guère dans un département autre candidat de droite, qui obtient 60,06 % des suffrages exprimés au second tour de l'élection présidentielle.

Dans la première circonscription, M. Pinçon, maire socialiste de Laval, améliore de 3,7 points son score du premier tour de 1978 face à M. d'Aubert (P.R.), qui obtient 51,8 % des suffrages exprimés. Dans la deuxième, M. de Gastines (R.P.R.), avec 69,5 % des suffrages, conforte son avance, mais n'empêche pas le candidat socialiste de progresser de 3,5 points par rapport au premier tour de 1978. Enfin, dans la troisième, M. Lestas (U.D.F.), suppléant de M. de Branche (député élu en 1978 et décédé depuis) régresse de quatre points, ce qui s'explique sans doute par la présence de M. Audras (sans étiquette), autre candidat de droit, qui obtient 5,5 % des suffrages. Le maire socialiste de Mayenne, M. Leblanc, enregistre, avec 33,8 % la plus forte progression socialiste du département (plus de six points par rapport au premier tour de 1978).

(Lire la suite page 22.)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

Dans les autres départements

LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

MEURTHE-ET-MOSELLE (7)

Députés sortants : MM. Tondon, P.S. ; Coulais, U.D.F.-P.R. ; Rossinot, U.D.F.-rad. ; Haby, U.D.F.-P.R. ; Bigeard, U.D.F.-P.R. ; Mme Gœuriot, P.C. ; M. Poreu, P.C.

1re circ. (Nancy Nord, Pont-à-Mousson)

Inscr., 81 955 ; votants, 54 113 ; abst., 33,97 % ; suff. ex., 53 327.
MM. Y. Tondon, d. s., c. gén., P.S., 24 562 ; R. Moine, U.N.M.-R.P.R., 1: 252 ; C. Huriet, div. d., 6 656 ; R. Favaro, P.C., 6 055 ; Mme C. Nimsgern, L.O., 802. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Tondon, 16 571 ; Servan-Schreiber, U.D.F. - rad., 16 292 ; Huriet, R.P.R., 14 240 ; Favaro, 11 931 ; Begorre, F.A., 1 247 ; Dupuy, U.F.B.S., 1 000 ; Lanchon, L.O., 803 ; Kelche, U.G.P., 754 ; Thierry, L.C.R., 373 ; Denis-Judicis, N.A.F., 279 ; Cicolella, U.O.P.D.P., 177. — 2e tour : MM. Servan-Schreiber, 32 843 ; Tondon, 32 821.

1978 (Après invalidation par le Conseil constitutionnel) : MM. Tondon, 17 152 ; Servan - Schreiber, 13 253; Huriet, 6 822; Favaro, 6 522; Nimsgern, 503 ; Begorre, 498 ; Parra, Gaull., 379 ; Dupuy, P.F.N., 300 ; Denis-Judicis, 211 ; Jeunet, rég. 123. — 2e tour : MM. Tondon, 30 757 ; Servan - Schreiber, 21 851.

1981 : MM. Giscard, 19 416 ; Mitterrand 17 933 ; Marchais, 9 519 ; Chirac, 8 307 ; Lalonde, 2 503 ; Mlle Laguiller, 1 768 ; MM. Crépeau, 1 276 ; Debré, 1 140 ; Mmes Garaud., 934 ; Bouchardeau, 872. — 2e tour : MM. Mitterrand, 35 924 ; Giscard, 31 536.

2e circ. (Nancy Ouest)

Inscr., 92 775 ; votants, 60 232 ; abst., 35,07 % ; suff. ex., 59 436.
MM. C. Coulais, d. s., a. sec. E., m. de Nancy, c. gén., U.N.M.-P.R., 25 200 ; J. Durupt, c. gén., m. de Tomblaine, P.S., 24 696 ; G. Capolongo, P.C., 5 245 ; G. Boutonnet, Alt. 81, 1 463 ; F. Moine, P.F.N., 1 294 ; R. Vorobieff, M.R.G., 770 ; G. Neis, L.O., 544 ; Y. Viry, L.C.R., 224. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Coulais, 24 694 ; Durupt, 18 633 ; Capolungo, 10 687 ; Aubert, R.P.R., 7 147 ; Michel, M.R.G., 2 129 ; Boutonnet, 2 040 ; Cordier, U.G.P., 1 345 ; Bardin, L.O., 1 121 ; Paterna, P.F.N., 1 043 ; Claude O.C.T., 608. — 2e tour : MM. Coulais, 36 484 ; Durupt, 35 476.

1981 : MM. Giscard, 21 099 ; Mitterrand, 20 765 ; Chirac, 10 267 ; Marchais, 8 905 ; Lalonde, 2 987 ; Mlle Laguiller, 1 867 ; MM. Crépeau, 1 576 ; Debré, 1 417 ; Mmes Garaud, 1 132 ; Bouchardeau, 955. — 2e tour : MM. Mitterrand, 39 774 ; Giscard, 35 631.

3e circ. (Nancy Est et Sud)

Inscr., 68 529 ; votants, 45 091 ; abst., 34,20 % ; suff. ex. 44 290.
M. A. Rossinot, d. s., U.N.M.-Rad., 22 290. REELU
MM. D. Groscolas, c. gén., P.S., 17 645 ; J.-P. Mougel, P.C., 3 175 ; J.-C. Leblanc, Alt. 81, 1 180.

1978 : MM. Groscolas, 14 667 ; Rossinot, 14 510 ; Weber, U.D.F. - P.R., 12 144 ; Mme Borelli, P.C., 7 011 ; MM. Bresillon, div. maj., 1 688 ; Guilmin, F.A., 1 085 ; Pinaud, L.O., 1 061. — 2e tour : MM. Rossinot, 28 461 ; Groscolas, 24 897.

1981 : MM. Giscard, 17 245 ; Mitterrand, 14 052 ; Chirac, 7 947 ; Marchais, 5 787 ; Lalonde, 2 159 ; Mlle Laguiller, 1 267 ; MM. Crépeau, 1 163 ; Debré, 1 101 ; Mmes Garaud, 811 ; Bouchardeau, 700. — 2e tour : MM. Giscard, 23 351 ; Mitterrand, 26 796.

4e circ. (Lunéville)

Inscr., 56 251 ; votants, 41 365 ; abst., 26,46 % ; suff. ex., 40 341.
M. R. Haby, d. s., a. min., c. gén., U.N.M.-P.R., 20 646. REELU.
MM. G. Parantin, P.S., 14 929 ; J.-C. Marchal, c. mun. de Lunéville, P.C., 3 735 ; A. Hodara, L.O., 1 031.

1978 : MM. Haby, 23 875 ; Lhommée, P.S., 11 835 ; Marchal, 7 487 ; Mme Gillet, L.O. 1 589 ; M. Chappaz, P.F.N., 1 639.

1981 : MM. Giscard, 16 542 ; Mitterrand, 10 949 ; Chirac, 6 857 ; Marchais, 5 920 ; Lalonde, 1 526 ; Mlle Laguiller, 1 442 ; MM. Debré, 875 ; Crépeau, 763 ; Mmes Garaud, 627 ; Bouchardeau, 439. — 2e tour : MM. Giscard, 25 731 ; Mitterrand, 22 057.

5e circ. (Toul)

Inscr., 50 051 ; votants, 36 959 ; abst., 26,15 % ; suff. ex., 36 142.
M. M. Bigeard, d. s., a. sec. Et., U.N.M. - P.R., 18 542. REELU.
MM. J. - P. Chagnollaud, P.S., 14 197 ; B. Seirolle, P.C., 2 260 ; P. Cazin, Alt. 81, 773 ; G. Miclot, div. g., 370.

1978 : MM. Bigeard, 13 207 ; Chagnollaud, 10 063 ; Gossot, R.P.R., 9 526 ; Seirolle, 4 809 ; Cozic, L.O., 1 083 ; Rochet, M.D., 771 ; Le Fouille, P.F.N., 461. — 2e tour : MM. Bigeard, 21 678 ; Chagnollaud, 18 365.

1981 : MM. Giscard, 14 385 ; Mitterrand, 11 230 ; Chirac, 5 974 ; Marchais, 4 035 ; Lalonde, 1 571 ; Mlle Laguiller, 1 280 ; MM. Debré, 751 ; Crépeau, 717 ; Mmes Garaud, 638 ; Bouchardeau, 451. — 2e tour : MM. Giscard, 22 430 ; Mitterrand, 20 599.

6e circ. (Briey)

Inscr., 54 984 ; votants, 40 690 ; abst., 25,99 % ; suff. ex., 40 166.
Mme C. Gœuriot, d. s., m. de Jœuf, c. gén., P.C., 16 837 ; MM. G. Tonin, P.S., 13 265 ; C. Flore, U.N.M.-U.D.F., 8 658 ; R. Pellegrini, Alt. 81, 1 406. BALLOTTAGE.

1978 : Mme Gœuriot, 20 550 ; MM. Aubrion, P.S., 9 517 ; Leclerc, U.D.F. - Rad., 6 861 ; Lepeltier, R.P.R., 4 948 ; Pafet, div. maj., 1 927 ; Gossot, P.S.D., 1 273 ; Raillard, F.A., 1 071 ; George, L.O., 688. — 2e tour : Mme Gœuriot, 29 196 ; M. Leclerc, 16 925.

1981 : MM. Marchais, 16 218 ; Mitterrand, 11 952 ; Giscard, 9 519 ; Chirac, 4 529 ; Lalonde, 1 139 ; Mlle Laguiller, 925 ; M. Crépeau, 473 ; Mme Bouchardeau, 468 ; M. Debré, 467 ; Mme Garaud, 406. — 2e tour ; MM Mitterrand, 32 874 ; Giscard, 15 057.

7e circ. (Longwy)

Inscr., 60 192 ; votants, 42 403 ; abst., 29,55 % ; suff. ex., 41 982.
MM. J.-P. Durieux, P.S., 16 129 ; A. Porcu, d.s., c. gén., P.C., 13 748 ; J. Delivre, U.N.M.-R.P.R., 9 207 ; P. Mersch, m. de Longuyon, c. gén., M.R.G., 2 474 ; P. Ragni, P.G.N., 424. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Porcu, 17 889 ; Labbé, U.D.P., 12 678 ; Lefort, P.S., 11 386 ; Delivre, 5 472 ; Philippe, M.R.G., 1 623 ; Gendre, L.O., 583 ; Icéta, U.O.P.D.P., 438. — 2e tour : Porcu, 26 164 ; Labbé, 23 543.

1981 : MM. Marchais, 14 973 ; Mitterrand, 11 246 ; Giscard, 10 440 ; Chirac, 6 894 ; Lalonde, 1 398 ; Mlle Laguiller, 926 ; MM. Crépeau, 770 ; Debré, 733 ; Mmes Garaud, 489 ; Bouchardeau, 454. — 2e tour : MM. Mitterrand, 31 949 ; Giscard, 18 619.

Le seul siège en ballottage, parmi ceux que détenait l'ex-majorité, celui de Nancy-Ouest semble devoir revenir au candidat socialiste Durupt qui recueille 41,5 % des voix. Le département serait ainsi pourvu de quatre députés de gauche sur sept, ce qui traduirait parfaitement l'évolution observée depuis l'élection présidentielle. La gauche totalise, au premier tour, 59,53 % des suffrages exprimés et le P.S. seul 40,75 %. Dans le haut du département, le député communiste sortant, M. Porcu, est devancé par le candidat socialiste, M. Durieux, un ingénieur qui, en 1976, avait été l'un des principaux défenseurs du contre-projet de restructuration de la sidérurgie visant à maintenir la position de Longwy face à Neuves-Maisons. Dans la sixième circonscription de Bricy, Mme Goeuriot, maire de Jœuf, est battue dans cette commune par le candidat socialiste, M. Tonin, maire adjoint.

MEUSE (2)

Députés sortants : MM. Longuet, U.D.F.-P.R. ; Biner, U.D.F.-P.R.

1re circ. (Bar-le-Duc, Commercy)

Inscr., 77 920 ; votants, 58 800 ; abst., 24,53 % ; suff. ex., 57 908.
MM. G. Longuet, d. s., c. gén., U.N.M.-P.R., 27 445 ; J. Bernard, a. d., m. de Bar-le-Duc, P.S., 25 539 ; B. Serrier, c. mun. de Bar-le-Duc, P.C., 3 738 ; J.-C. Demailly, Alt. 81, 1 174 ; Y. Lemonnier, P.F.N., 12. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bernard, 19 732 ; Longuet, 19 368 ; Serrier, P.C., 7 874 ; Mourer, R.P.R., 7 301 ; Leblanc, U.F.B.S., 5 865 ; Mme Cohen, L.O., 1 617 ; M. Gamot, F.A., 1 356. — 2e tour : MM. Longuet, 34 359 ; Bernard, 31 136.

1981 : MM. Giscard, 21 327 ; Mitterrand, 17 784 ; Chirac, 9 296 ; Marchais, 7 353 ; Lalonde, 2 341 ; Mlle Laguiller, 1 837 ; MM. Debré, 1 129 ; Crépeau, 945 ; Mmes Garaud, 857 ; Bouchardeau, 605. — 2e tour : MM. Giscard, 33 865 ; Mitterrand, 33 027.

2e circ. (Verdun)

Inscr., 61 215 ; votants, 46 119 ; abst., 24,66 % ; suff. ex., 45 284.
MM. C. Biwer, d. s., m. de Marville, c. gén., U.N.M.-P.R., 21 650 ; J.-L. Dumont, P.S., 16 602 ; D. Mayer, m. de Bouligny, c. gén., P.C., 5 098 ; R. Gipeaux, m. de Stenay, div. g., 1 934. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Vigneron, P.S., 14 167 ; Biwer, 13 907 ; Beauguitte, U.D.F.-P.R., 9 765 ; Mayer, 7 597 ; Bievelot, R.P.R., 4 039 ; Babin, U.O.P.D.P., 908 ; Testor, L.O., 897. — 2e tour : MM. Biwer, 27 269 ; Vigneron, 24 369.

1981 : MM. Giscard, 16 343 ; Mitterrand, 12 884 ; Chirac, 8 538 ; Marchais, 6 468 ; Lalonde, 1 633 ; Mlle Laguiller, 1 307 ; MM. Debré, 878 ; Crépeau, 726 ; Mmes Garaud, 674 ; Bouchardeau, 481. — 2e tour : MM. Giscard, 27 425 ; Mitterrand, 25 303.

Les deux sièges meusiens sont en ballottage. Dans la première circonscription, si M. Gérard Longuet (U.N.M.), député sortant, arrive en tête avec 47,40 % des suffrages exprimés, il est néanmoins fortement menacé par M. Jean Bernard, conseiller général et maire socialiste de Bar-Le-Duc (44,11 %). Avec un bon report des voix communistes (6,46 %) et de celles du P.S.U. (2,03 %), celui-ci est en situation de reprendre le siège que lui avait ravi en 1978 M. Longuet. Dans cette circonscription le recul du P.C. est très net : de 5 points par rapport au premier tour de l'élection présidentielle et de 6 par rapport à celui des législatives de 1978. Le P.S. en est le principal bénéficiaire, progressant de 13 points par rapport à 1978.

Dans le nord meusien (deuxième circonscription), la situation est sensiblement identique. Le député sortant, M. Claude Biwer (U.N.M.), devra bénéficier d'une forte mobilisation pour garder son siège face au candidat socialiste, M. Jean-Claude Dumont, adjoint au maire de Verdun, qui, avec 36,66 % des suffrages, améliore de 8 points les résultats du premier tour de 1978. M. Dumont devrait pouvoir compter sur le renfort des voix du candidat communiste. M. Mayer (11,25 % des suffrages), qui régresse de près de 4 points par rapport à 1978, et sur celles obtenues par le radical de gauche, M. Gipeaux, maire de Stenay (4,27 %).

MORBIHAN (6)

Députés sortants : MM. Chapel, U.D.F.-P.R. *(ne se représ. pas)* ; Kerguéris, U.D.F. *(suppl., se représ. comme suppl. de M. Bonnet)* ; Cavaillé, R.P.R. ; Bouvard, U.D.F.-C.D.S. ; Le Drian, P.S. ; Le Caballec, U.D.F.-C.D.S.

1re circ. (Vannes)

Inscr., 87 142 ; vot., 63 615 ; abst., 26.99 % ; suff. ex., 63 001.
M. R. Marcellin, a. d., a. min., prés. c. rég. et gén., a. m. de Vannes, U.N.M.-P.R., 37 240. ELU.
MM. H. Le Robellec. c. gén., ex-P.S., 19 425 ; R. Le Normand, P.S., 3 703 ; P. Joubin, P.C., 1 785; B. Guerin, U.D.B., 844 ; B. Garnier, C.C.A., 4.

1978 : MM. Chapel, U.D.F.-P.R., 25 890 ; Olivier, P.S., 17 649 ; Cadoret, R.P.R., 10 457 ; Pinson, Div. Maj., 7 580 ; Joubin, 4 209 ; Mme Hamond, L.O., 2.533. — 2e tour : MM. Chapel, 44 397 ; Olivier, 25 853.

1981 : MM. Giscard, 27 735 ; Mitterrand, 17 781 ; Chirac, 14 479 ; Marchais, 3 288 ; Lalonde, 2 945 ; Mlle Laguiller, 1 591 ; MM. Crépeau, 1 388 ; Debré, 1 176 ; Mmes Bouchardeau, 876 ; Garaud, 776. — 2e tour : MM. Giscard, 44 484 ; Mitterrand, 29 603.

2e circ. (Auray)

Inscr., 65 472 ; vot., 48 490 ; abst., 25,93 % ; suffr. expr., 47 955.
M. C. Bonnet, a. d., a. min., m. de Carnac, c. gén., U.N.M.-P.R., 29 996 ELU.
MM. P. Baudic, P.S., 14 335 ; R. Mory, c. mun. d'Auray, P.C., 3 623 ; E. Le Proust, C.C.A., 1.

1978 : MM. Bonnet, 32 303 ; Le Nillot, P.S., 8 888 ; Mory, 6 018 ; Le Corvec, Ecol., 3 395 ; Mme Batisse, L.O., 906 ; M. Dolle, U.D.B., 652.

1981 : MM. Giscard, 19 744 ; Mitterrand, 12 515 ; Chirac, 9 697 ; Marchais, 4 346 ; Lalonde, 2 346 ; Mlle Laguiller, 1 281 ; MM. Crépeau, 985 ; Debré, 730 ; Mmes Garaud, 617 ; Bouchardeau, 536. — 2e tour ; MM. Giscard, 31 087 ; Mitterrand, 23 622.

3e circ. (Pontivy)

Inscr., 65 083 ; vot., 51 152 ; abst., 21,40 % ; suffr. expr., 50 449.
M. J.-C. Cavaillé, d. s., m. de Noyal-Pontivy, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 39 756 REELU.
MM. M. Masson, m. de Pontivy, P.S., 16 728 ; R. Le Merlus, P.C., 3 962 ; Mme M.-H. Prouteau, C.C.A., 3.

1978 : MM. Cavaillé, 19 551 ; Le Breton, Div. Maj., 15 154 ; Masson, 11 631 ; Le Merlus, 5 823 ; Lefebvre, L.O., 1 272 ; de La Villarmois, D.C., 627. — 2e tour : MM. Cavaillé, 32 649 ; Masson, 20 324.

1981 : MM. Giscard, 18 502 ; Mitterrand, 12 763 ; Chirac, 12 708 ; Marchais, 5 577 ; Lalonde, 2 003 ; Mlle Laguiller, 1 364 ; MM. Debré, 754 ; Crépeau, 685 ; Mmes Bouchardeau, 668 ; Garaud, 526. — 2e tour : MM. Giscard, 31 158 ; Mitterrand, 25 754.

4e circ. (Ploërmel)

Inscr., 50 162 ; vot., 37 676 ; abst., 24,89 % ; suffr. expr., 37 086.
M. L. Bouvard, d. s., U.N.M.-C.D.S., 24 863. REELU.
MM. P. Badouel, P.S., 10 997 ; J.-P. Jarno, P.C., 1 222 ; P. Launay, C.C.A., 4.

1978 : MM. Bouvard, 19 045 ; Anselin, U.D.F.-P.R., 13 165 ; Badouel, 6 291 ; Jarno, 2 231 ; Avenel, L.O., 646. — 2e tour : MM. Bouvard, 27 077 ; Badouel, 10 901.

1981 : MM. Giscard, 16 738 ; Chirac, 9 184 ; Mitterrand, 9 146 ; Marchais, 2 427 ; Lalonde, 1 328 ; Mlle Laguiller, 915 ; MM. Debré, 491 ; Crépeau, 441 ; Mmes Garaud, 384 ; Bouchardeau, 377. — 2e tour : MM. Giscard, 26 522 ; Mitterrand, 16 187.

5e circ. (Lorient)

Inscr., 88 164 ; votants, 60 978 ; abst., 30,84 % ; suffr. expr., 60 308.
MM. Y. Le Cabelle, c., d. s., m. de adj. m. Lorient, P.S., 29 803 ; J. Kergueris, m. de Landevan, c. gén., U.N.M.-P.R., 21 231 ; A. Guillemot, adj. m. de Lorient, P.C., 7 395 ; P. Queneherve, U.D.B., 1 302; Mme J. Le Naour, L.O., 576; M. P. Blondeau, C.C.A., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Le Drian, 20 076 ; Croizier, R.P.R., 15 455 ; Le Coz, U.D.F.-P.R., 14 550 ; Guillemot, 13 179 ; Le Pauder, F.A., 1 943 ; Guégan, U.D.B., 1 275 ; Mme Le Naour, 794 ; MM. Cléry, C.N.I.P., 490 ; Le Gal, U.O.P.D.P., 257 ; Sachot, U.G.P., 213. — 2e tour : MM. Le Drian, 36 585 ; Croizier, 33 037.

1981 : MM. Mitterrand, 20 342 ; Giscard, 20 305 ; Chirac, 11 082 ; Marchais, 9 375 ; Lalonde, 3 322 ; Mlle Laguiller, 1 610 ; M. Crépeau, 1 454 ; Mme Bouchardeau, 1 144 ; M. Debré, 963 ; Mme Garaud, 876. — 2e tour : MM. Mitterrand, 39 385 ; Giscard, 34 287.

6e circ. (Hennebont)

Inscr., 58 302 ; vot., 45 388 ; abst., 22,15 % ; suffr. expr., 45 019.
MM. Y. Le Cabelle. d. s., m. de Plouay, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 19 971 ; J. Giovannelli, m. d'Inzinzac - Logheist, ex-P.S., 14 580 ; E. Crepeau, c. gén., P.C., 8 238 ; Mmes C. Perez, P.S., 1 534 ; F. Gillet, U.D.B., 646. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Le Cabellec, 22 403 ; Crépeau, 12 472 ; Giovannelli, P.S., 10 686 ; Mmes Giquello, P.S.D., 1 351; Picaud, L.O., 1 023; M. Croix, U.D.B., 922. — 2e tour : MM. Le Caballec, 26 633 ; Crépeau, 23 142.

1981 : MM. Giscard, 14 043 ; Mitterrand, 13 204 ; Chirac, 8 103 ; Marchais, 7 793 ; Lalonde, 1 700 ; Mlle Laguiller, 1 367 ; M. Crépeau, 712 ; Mme Bouchardeau, 648 ; M. Debré, 474 ; Mme Garaud, 373. — 2e tour : MM. Mitterrand, 27 720 ; Giscard, 22 758.

Le Morbihan a élu quatre députés de la majorité sortante au premier tour. Dans la première circonscription (Vannes), M. Raymond Marcellin (U.N.M.), sénateur, président des conseils général et régional, régulièrement réélu depuis 1946, sauf en 1978, où il n'était pas candidat, l'a emporté avec 52,11 %. On notera simplement que, par rapport à 1978, où M. Chapel (P.R.) avait été élu avec 65,65 % des voix, M. Marcellin fait un moins bon score, alors que M. Giscard d'Estaing avait obtenu 60,04 % des suffrages à la présidentielle. Quant au candidat socialiste, M. Henri Le Rohellec, qui n'avait pas obtenu l'investiture du parti, il distance nettement le candidat officiel, M. René Le Normand.

Dans la deuxième circonscription (Auray), M. Christian Bonnet (U.N.M.-U.D.F.), ancien ministre de l'intérieur, maire de Carnac, réélu avec 63,09 % des suffrages, est toutefois en recul de 2 307 voix par rapport à son score de 1978, où il était candidat unique de la droite au premier tour. Le candidat du P.S., M. Baudic, gagne, pour sa part, 5 447 voix par rapport à 1978.

Dans la troisième circonscription (Pontivy), le député sortant, M. Jean-Charles Cavaillé (U.N.M.-R.P.R.), est, lui aussi, incontestablement élu avec 58,98 % des suffrages, et, dans la quatrième circonscription (Ploermel), le député sortant, M. Loïc Bouvard (U.N.M.-U.D.F.), est également réélu très facilement.

Dans la cinquième circonscription (Lorient), il n'aura manqué que 352 voix au jeune député socialiste sortant, M. Jean-Yves Le Drian, pour être réélu au premier tour. Son score, 49,41 % des suffrages, est très nettement supérieur à celui qu'il avait réalisé au premier tour de 1978 (29,42 %), comme d'ailleurs à celui réalisé au premier tour de l'élection présidentielle par M. François Mitterrand (28,86 %). Dans cette circonscription, la gauche a nettement progressé, et notamment le P.S., qui gagne 20 points par rapport à son score du premier tour de 1978 (29,4 %) et qui double pratiquement son score dans de nombreuses communes (51 % à Ploemeur ; 45,02 % à Larmor-Plage). Quant au candidat de l'U.N.M., M. Kergueris, il enregistre un recul de 10 points par rapport au premier tour de 1978 et de plus de 11 points par rapport au résultat de M. Giscard d'Estaing le 26 avril dernier.

Dans la sixième circonscription (Hennebont), le député sortant, M. Yves Le Cabellec (U.N.M.-U.D.F.), était opposé à cinq candidats de gauche dont deux socialistes ; l'un présenté par les militants de la circonscription et la fédération du Morbihan mais ne bénéficiant pas de l'investiture du P.S., M. Giovannelli, l'autre soutenu par le parti, Mme Perez. M. Giovannelli arrive largement en tête, distançant plus que nettement Mme Perez, et reste très bien placé face à M. Cabellec.

MOSELLE (8)

Députés sortants : MM. Laurain, P.S. ; Masson, R.P.R. ; Depietri, P.C. ; Ferretti, U.D.F.-P.R. ; Schvartz, R.P.R. ; Bousch, R.P.R. ; Seitlinger, U.D.S.-C.D.S.; Messmer, R.P.R.

1re circ. (Metz I, II)

Inscr., 114 993 ; votants, 77 554 ; abst., 32,55 % ; suff. ex., 76 571.
MM. J. Laurain, d. s., sec. E. aux a. comb., P.S., 34 458 ; D. Jacquat, adj. m. de Metz, c. gén., U.N.M.-P.R., 16 823 ; J. Kiffer, A. d., M. D'Anneville, c. gén., U.N.M.-C.N.I.P., 16 368 ; C. Mumm, m. de Hagondange, c. gén., P.C., 7 161 ; M Mercier, Alt. 81, 956 ; D. Abeille, L.O., 805. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Kiffer, U.D.F.-C.N.I.P., 35 259 ; Laurain, 27 539 ; Anderbourg, P.C., 14 129 ; Demange, Gaull., 9 116 ; Dubat, F.A., 2 351 ; Monniaux, L.O., 2 052. — 2e tour : MM. Laurain, 47 214 ; Kiffer, 44 962.

1981 : MM. Giscard, 27 362 ; Mitterrand, 27 239 ; Chirac, 13 721 ; Marchais, 12 366 ; Lalonde, 3 634 ; Mlle Laguiller, 2 319 ; MM. Debré, 1 678 ; Crépeau, 1 544 ; Mmes Garaud, 1 297 ; Bouchardeau, 1 002. — 2e tour : MM. Mitterrand, 52 548 ; Giscard, 43 718.

2e circ. (Metz III)

Inscr., 75 877 ; votants, 52 538 ; abst., 30,77 % ; suff. ex., 51 777.
MM. J.-L. Masson, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 25 073 ; J.-P. Masseret, c. gén., P.S., 22 563 ; J. Antoine, P.C., 1 827 ; Mme I. Kornetzky, A.E., 1 343 ; M. R. Bour, div. d., 971. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Masson, 16 718 ; Masseret, 14 184 ; Mme Saunier-Seïté, U.D.F.-P.R., 12 242 ; M. Antoine, 5 259 ; Mme Judlin, Div. Maj., 4 306 ; MM. Vuillaume, Ecol., 3 697; Bour, 1 247 ; Soula, L.O., 955. — 2e tour : MM. Masson, 34 637 ; Masseret, 24 452.

1981 : MM. Giscard, 20 300 ; Mitterrand, 17 230 ; Chirac, 11 114 ; Marchais, 4 425 ; Lalonde, 2 796 ; Debré, 1 303 ; Mlle Laguiller, 1 243 ; M. Crépeau, 1 069 ; Mmes Garaud, 1 062 ; Bouchardeau, 744. — 2e tour : MM. Giscard, 33 687 ; Mitterrand, 30 202.

3e circ. Hayange)

Inscr., 81 176 ; votants, 55 613 ; abst., 31,49 % ; suff. ex., 54 730.
MM. R. Drouin, P.S., 23 475 ; C. Depietri, d. s., m. de Moyeuvre, c. gén., P.C., 16 144 ; R. Gauthier, U.N.M.-R.P.R., 13 694; B. Thiery, L.O., 1 417. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Depietri, 23 944 ; Drouin, 17 616; Arnould, U.D.F.-P.R., 15 249; Gauthier, 7 995 ; Mme Jolivet, L.O., 1 345 ; MM Viry, O.C.I., 447 ; Laux, U.O.P.D.P., 343. — 2e tour MM. Depietri, 39 234 ; Arnould, 26 717.

1981 : MM. Marchais, 17 904 ; Mitterrand, 17 529 ; Giscard, 15 682 ; Chirac, 7 670 ; Lalonde, 1 953 ; Mlle Laguiller, 1 759 ; MM. Debré, 801 ; Crépeau, 788 ; Mmes Garaud, 741 ; Bouchardeau, 617. — 2e tour : MM. Mitterrand, 43 508 ; Giscard, 24 731.

4e circ. (Thionville)

Inscr., 77 740 ; votants, 53 532 ; abst., 31,13 % ; suff. ex., 53 512.
MM. H. Ferretti, d. s., U.N.M.-P.R., 22 594 ; R. Malgras, P.S., 20 255 ; R. de Matteïs, m. de Terville, c. gén., P.C., 7 826 ; F. Courbez, Div. d., 1 248 ; G. Perrier, P.G.N., 589. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Ferretti, 17 079 ; Dematteïs, 14 429 ; Bouille, P.S., 13 207 ; Burkard, R.P.R., 9 855 ; Mme de Selancy, U.D.F. - C.D.S., 6 056 ; MM. Abeille, L.O., 1 096 ; Coubez, 720 ; Grégoire, U.O.P.D.P., 489 ; Pellizary, U.D.F. - M.D.S.F., 6. — 2e tour : MM. Ferretti, 38 308 ; Dematteïs 27 219.

1981 : MM. Giscard, 21 567 ; Mitterrand, 15 914 ; Chirac, 9 716 ; Marchais, 8 002 ; Lalonde, 2 776 ; Mlle Laguiller, 1 431 ; Mme Garaud, 945 ; MM. Debré, 899 ; Crépeau, 894 ; Mme Bouchardeau, 638. — 2e tour : MM. Giscard, 34 045 ; Mitterrand, 32 294.

5e circ. (Saint-Avold)

Inscr., 93 010 ; vot., 60 516 ; abst., 34,93 % ; suffr. ex., 59 219.
M. C. Metzinger, m. de Freyming-Merlebach, c. gén., P.S., 30 781. ELU.
MM. J. Schvartz, d. s., m. de Boulay, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 24 795 ; M Zieder, P.C., 3 643.

1978 : MM. Schvartz, 29 118 ; Chevalier, P.S., 16 756 ; Nau, U.D.F.-C.D.S., 10 658 ; Zieder, 8 596 ; Lawrynowicz, F.A., 3 060 ; Sapin, L.O., 1 534. — 2e tour : MM. Schvartz, 38 054 ; Chevalier, 31 887.

1981 : MM. Giscard, 25 591 ; Mitterrand, 20 188 ; Chirac, 11 893 ; Marchais, 6 636 ; Lalonde, 2 646 ; Mlle Laguiller, 2 006 ; Mme Garaud, 1 100 ; MM Debré, 1 021 ; Crépeau, 834 ; Mme Bouchardeau, 746. — 2e tour : MM. Giscard, 39 279 ; Mitterrand, 37 551.

6e circ. (Forbach)

Inscr., 71 150 ; vot., 44 449 ; abst., 37,52 % ; suffr. ex., 43 208.
MM. J.-E. Bousch, d.s., m. de Forbach, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 20 935 ; P. Bladt, m. de Cocheren, P.S., 18 048 ; J.-M. Colle, P.C., 2 672 ; A. Monniaux, L.O., 788 ; L. Rufin, ss. étiq., 765. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bousch, 18 350 ; Communetti, P.S., 12 992 ; Mme Fritsch, U.D.F.-R.A.D., 11 780 ; MM. Colle, 5 265 ; Bartier, Div., 1 645 ; Mouzard, Div Maj., 1 373 ; Mme Podgorny, L.O., 966 ; MM. L'Hote, L.C.R., 646 ; Brune, U.O.P.D.P., 271. — 2e tour : MM. Bousch, 30 483 ; Communetti, 24 100.

1981 : MM. Giscard, 20 851 ; Mitterrand, 14 329 ; Chirac, 9 153 ; Marchais, 4 924 ; Lalonde, 1 824 ; Mlle Laguiller, 1 282 ; Mme Garaud, 806 ; MM. Debré, 780 ; Crépeau, 549 ; Mme Bouchardeau, 490. — 2e tour : MM. Giscard, 31 689 ; Mitterrand, 26 693.

7e circ. (Sarreguemines)

Inscr., 57 630 ; vot., 38 352 ; abst., 33,45 % ; suffr. ex., 36 947.
M. J. Seitlinger, d.s., m. de Rohrbach - lès - Bitche, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 19 614. REELU.
MM. P. Fournel, P.S., 8 334 ; R. Sadler, div. g., 7 614 ; F. Beckrich, P.C., 1 385.

1978 : MM. Seitlinger, 19 396 ; Fournel, 8 334 ; Hoellinger, R.P.R., 8 168 ; Beckrich, 4 300 ; Kirsch, Div. Maj., 4 288 ; Delquigny, L.O., 1 137. — 2e tour : MM. Seitlinger, 28 042 ; Fournel, 16 198.

1981 : MM. Giscard, 19 178 ; Mitterrand, 10 338 ; Chirac, 7 776 ; Marchais, 2 907 ; Lalonde, 1 535 ; Mlle Laguiller, 1 153 ; Mme Garaud, 787 ; M. Debré, 635 ; Mme Bouchardeau, 539 ; M. Crépeau, 532. — 2e tour : MM. Giscard, 29 344 ; Mitterrand, 19 096.

8e circ. (Sarrebourg)

1978 : MM. Messmer, 28 173 ; Gérard, U.D.F.-Rad., 10 189 ; Salen, P.S., 8 462 ; Ferino, 2 666 ; Mme Brondel, L.O., 2 067.

1981 : MM. Giscard, 21 700 ; Chirac, 11 161 ; Mitterrand, 10 216 ; Marchais, 2 603 ; Lalonde, 1 953 ; Mlle Laguiller, 1 383 ; Mme Garaud, 920 ; MM. Debré, 807 ; Crépeau, 632 ; Mme Bouchardeau, 481. — 2e tour : MM. Giscard, 35 287 ; Mitterrand, 18 665.

Inscr., 63 983 ; vot., 46 197. abst., 27,79 % ; suffr. ex., 44 990.
M. P. Messmer, d.s., a. prem. min., m. de Sarrebourg, c. gén., a. prés. c. gén., U.N.M.-R.P.R., 24 639. REELU.
MM. B. Babault, P.S., 13 104 ; P. Kirch, ss. étiq., 6 027 ; N. Ferino, P.C., 1 220.

Le P.S., avec 40,67 % des suffrages exprimés, est en tête dans ce département, réputé conservateur. Quant au P.C.F., il est encore en retrait par rapport à l'élection présidentielle et perd des points dans presque tous les secteurs, à l'exception de quelques zones de force dans le bassin sidérurgique, où il dirige des municipalités. Le R.P.R. est, avec le P.C.F., le principal perdant de ce premier tour, qui lui coûte, notamment, le siège de Boulay-Saint-Avold. M. Metzinger, qui l'emporte, est l'un des trois élus du premier tour avec M. Messmer (Sarrebourg) et M. Seitlinger, qui l'emporte à Sarreguemines, la très nette poussée du P.S. dans cette circonscription (22,60 %) a été atténuée par la bonne performance de M. Raymond Sadler, maire de Wittring et secrétaire général de la mairie de Sarreguemines. Celui-ci obtient 20,60 % des voix avec une étiquette « majorité présidentielle » contestée par le P.S. mosellan.

Des cinq sièges en ballottage, celui de Thionville-Ouest est perdu par M. Depietri (P.C.), très largement distancé par le socialiste M. Drouin (42,89 %), qui bat tous les records établis par le P.S. dans cette vallée sidérurgique, ancien fief de la famille de Wendel.

M. Laurain (45 % dans la première circonscription) est bien placé face à ses deux concurrents de droite.

Dans les trois autres circonscriptions les ballottages sont difficiles, dans ce secteur, en particulier pour M. Bousch, qui a manqué depuis sa réélection à Forbach, devant M. Bladt, un ancien mineur qui avait démissionné de ses responsabilités à la C.F.D.T. pour ces législatives, après avoir enlevé la mairie de Cocheren, au cœur du bassin houiller lorrain.

NIÈVRE (3)

Députés sortants : MM. Benoist, P.S. ; Huyghues des Etages, P.S. *[Le siège de la 3e circonscription était détenu par M. François Mitterrand.]*

1re circ. (Nevers)

Inscr., 66 738 ; votants, 46 128 ; abst., 30,88 % ; suffr. expr., 45 435.
M. D. Benoist, d. s., m. de Nevers, c. gén., P.S., 24 232. REELU.
MM. J.-P. Beynet, U.N.M.-P.R., 13 473 ; M. Guin, adj. au m. de Nevers, P.C., 6 969 ; S. Szotowski, L.O., 761.

1978 : MM. Benoist, 20 218 ; Guin, 11 384 ; Allilaire, U.D.F.-P.R., 9 042 ; Rousselle, R.P.R., 8 065 ; Mmes Brousse, CNIP, 2 229 ; Lemoine, L.O., 1 365 ; M. Bernard, U.G.P., 520. — 2e tour : MM. Benoist, 32 860 ; Allilaire, 20 849.

1981 : MM. Mitterrand, 21 493 ; Giscard, 12 028 ; Marchais, 7 930 ; Chirac, 7 249 ; Lalonde, 1 385 ; Mlle Laguiller, 1 073 ; MM. Crépeau, 914 ; Debré, 720 ; Mmes Garaud, 555 ; Bouchardeau, 364. — 2e tour : MM. Mitterrand, 35 978 ; Giscard, 20 798.

2e circ. (Cosne)

Inscr., 61 780 ; votants, 44 583 ; abst., 27,83 % ; suffr. expr., 43 777.
MM. J. Huygues des Etages, d. s., m. de Cosne-Cours-sur-Loire, c. gén., P.S., 21 223 ; B. Berthault, m. de Bouhy, U.N.M., 13 826 ; A. Périnaud, adj. au m. de Varennes - Vauzelles, P.C., 8 728. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Huyghues des Etages, 14 991 ; Périnaud, 11 851 ; Lefebvre-Vary, U.D.F.-P.R., 9 402 ; Leccèna, R.P.R., 5 042 ; Bouchacourt, div. maj., 4 412 ; Picq, F.A., 1 655 ; Mme Perronnet, L.O., 1 367 ; M. Pujos, U.G.P., 628. — 2e tour : MM. Huyghues des Etages, 29 897 ; Lefebvre-Vary, 20 813.

1981 : MM. Mitterrand, 17 757 ; Giscard, 11 968 ; Marchais, 8 694 ; Chirac, 6 563 ; Lalonde, 1 364 ; Mlle Laguiller, 1 169 ; MM. Crépeau, 694 ; Debré, 624 ; Mmes Garaud, 538 ; Bouchardeau, 394. — 2e tour : MM. Mitterrand, 32 395 ; Giscard, 20 260

3e circ. (Château-Chinon)

Inscr., 48 367 ; votants, 34 863 ; abst., 27,91 % ; suffr. expr., 34 322.
M. B. Bardin, suppl. de M. Mitterrand, m. de Clamecy, c. gén., P.S., 18 743. ELU.
MM. G. Direz, U.N.M.-R.P.R., 7 409 ; C. Cadena, adj. au m. de Clamecy, P.C., 4 477 ; M. Vannereau, m. de Brèves, gaull., 3 220 ; B. Guyard, div. d., 473.

1978 : MM. Mitterrand, P.S., 17 544 ; Basset, U.D.F.-C.D.S., 12 276 ; Cadena, 6 113 ; Vannereau, div. maj., 2 140 ; Szotowski, L.O., 699 ; Guillaume, div., 475. — 2e tour : Mitterrand, 24 158 ; Basset, 15 964.

1981 : MM. Mitterrand, 16 684 ; Giscard, 8 149 ; Chirac, 5 576 ; Marchais, 4 900 ; Lalonde, 925 ; Mlle Laguiller, 803 ; MM. Crépeau, 469 ; Debré, 405 ; Mmes Garaud, 378 ; Bouchardeau, 223. — 2e tour : MM. Mitterrand, 26 494 ; Giscard, 14 849.

Le parti socialiste reprend, dès le premier tour, deux de ses sièges : dans la première et dans la troisième circonscription. Dans la première (Nevers), M. Daniel Benoist, député sortant, réalise une belle performance puisqu'il obtient 53,34 % des voix.

Dans la seconde circonscription, le député socialiste sortant, M. des Etages, frôle la victoire avec 48,48 %, alors qu'en 1978 il n'obtenait que 30,42 %. Mais sa réélection semble assurée au second tour.

Pas de surprise dans la circonscription de Clamecy-Château-Chinon où le suppléant de M. François Mitterrand depuis 1978, M. Bernard Bardin, obtient 54,61 %, laissant loin derrière lui le candidat de l'U.N.M., M. Direz, qui totalise 21,59 % des suffrages.

Pour les communistes, les mauvais résultats obtenus lors des présidentielles se confirment puisque les trois candidats sont en perte de vitesse — 1978 et 1981. Dans la circonscription de Nevers, M. Maurice Guin recule de 21,55 % à 15,34 %. Dans la circonscription de Cosne, M. André Bérinaud chute de 23,93 % à 19,94 %. Seul M. Cèdre Cadena, dans la circonscription de Clamecy-Château-Chinon, ne cède que peu de terrain : 13,04 % contre 15,58 %.

NORD (23)

Députés sortants : MM. Delfosse, U.D.F. ; Mauroy, P.S. ; Dhinnin, R.P.R. ; Derosier, P.S. ; Notebart, P.S. ; Laurent, P.S. ; Prouvost, P.S. ; Faugaret, P.S. ; Charles, R.P.R. ; Haesebroeck ; P.S. ; Denvers, P.S ; Cornette, R.P.R. ; Sergheraert, N.I. ; Roger, P.C. ; Hage, P.C. ; Pringalle, R.P.R. *(suppl., se représ. comme suppl. de M. Legendre)* ; Wargnies, P.C. ; Bustin, P.C. ; Bocquet, P.C. ; Ansart, P.C. ; Gauthier, P.C. ; Maton, P.C. ; Jarosz, P.C.

1re circ. Lille Centre et Ouest)

Inscr., 50 244 ; votants, 35 376 ; abs., 29,59 % ; suff. expr., 34 851.
MM. G. Delfosse, d. s., m. de Lambersart, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 16 485 ; C. Burie, P.S., 11 711 ; C. Sylard, P.C., 3 127 ; Mme B. Loez, ext. d., 1 378 ; MM. C. Lapere, A.E., 1 251 ; J. Marquis, div. g., 899. BALLOTTAGE.

1978 : M. Segard, U.D.F., 22 038 ; Mme Cacheux, P.S., 8 389 ; MM. Colin, P.C., 5 901 ; Lapère, 2 471 ; Aymard, M.D., 806 ; Delcueillerie, L.O., 562 ; Rosse, F.A., 463 ; Brunet, L.C.R., 395 ; Coustenoble, N.A.F., 210 ; Leblanc, U.O.P.D.P., 158.

1981 : MM. Giscard, 14 081 ; Mitterrand, 9 819 ; Chirac, 6 726 ; Marchais, 4 480 ; Lalonde, 1 845 ; Debré, 940 ; Mlle Laguiller, 916 ; M. Crépeau, 743 ; Mmes Garaud, 534 ; Bouchardeau, 456. — 2e tour : MM. Giscard, 23 302 ; Mitterrand, 18 596.

2e circ. (Lille Sud et Sud-Ouest)

Inscr., 46 005 ; votants, 29 153 ; abst., 36,63 % ; suff. ex., 28 684.
M. P. Mauroy, d. s., p. min., m. de Lille, prés. c. gén., P.S., 14 374. REELU.
M. J. Pierens, U.N.M.-P.R., 5 806; Mmes C. Masson, U.N.M.-R.P.R., 3 977 ; H. Defrance, P.C., 3 355 ; M. Payelle, ext. d., 770 ; M. D. Wailly, L.O., 402.

1978 : MM. Mauroy, 14 158 ; Chauvierre, R.P.R., 8 881 ; Pierens, 6 526 ; Mmes Defrance, 6 380 ; Loez, U.N.M.P., 1 668 ; MM. Hardy, F.A., 628 ; Wailly, 621 ; Gravet, div., 518 ; Renaby, U.O.P.D.P., 128. — 2e tour : Mauroy, 21 395 ; Chauvierre, 16 828.

1981 : Mitterrand, 10 689 ; Giscard, 10 114 ; Marchais, 5 213 ; Chirac, 4 492 ; Lalonde, 1 290 ; Mlle Laguiller, 810 ; MM. Debré, 665 ; Crépeau, 554 ; Mmes Garaud, 394 ; Bouchardeau, 385. — 2e tour : Mitterrand, 19 913 ; Giscard, 16 507.

3e circ. (Lille Nord et Nord-Est)

Inscr., 50 270 ; votants, 33 844 ; abst., 32,67 % ; suff. ex., 33 372.
M. C. Dhinnin, d. s., m. de La Madeleine, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 14 230 ; Mme J. Osselin, adj. m. de Mons-en-Barœul, P.S., 13 081 ; MM. J. Douliez, adj. m. de Mons-en-Barœul, P. C., 4 199 ; S. Cattelin, ext. d., 1 812. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Dhinnin, 13 731; Mme Osselin, 9 375 ; MM. Douliez, 7 300 ; Vouters, U.D.F.-C.D.S., 5 310 ; Bocquet, U.N.M.P., 1 090 ; Marçais, M.R.G., 1 022 ; Delahousse, M.D., 803 ; Crouches, L.O., 785 ; Mme Bavencove, C.C.T., 779. — 2e tour : MM. Dhinnin, 21 945 ; Mme Osselin, 19 267.

1981 : MM. Giscard d'Estaing, 12 411 ; Mitterrand, 10 112 ; Chirac, 5 889 ; Marchais, 6 668 ; Lalonde, 1 702 ; Mlle Laguiller, 914 ; MM Debré, 877 ; Crépeau, 748 ; Mmes Garaud, 477 ; Bouchardeau, 462. — 2e tour : MM. Giscard 20 815 ; Mitterrand, 20 122.

DU PREMIER TOUR

Dans les autres départements

4e circ. (Lille Est et Sud-Est)

Inscr., 48 428 ; votants, 33 213 ; abst., 31,41 % ; suff. ex., 32 649.

MM. B. Derosier, d. s., c. gén., P.S., 15 490 ; M. Bonfils, U.N.M.-P.R., 5 784 ; E. Vanderlynden, U.N.M.-R.P.R., 5 119 ; R. de Greve, adj. m. de Lille, P.C., 4 969 ; D. Bailleu, L.O., 477 ; J. Laruelle, mod., 461 ; P. Legrand, L.C.R., 349. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Derosier, 11 924 ; Degrève, 8 538 ; Coulon, R.P.R., 8 003 ; Delbeke, U.D.F.-Rad., 5 108 ; Manu, F.R.P., 1 829 ; Gorrissen, U.N.M.P., 1 217 ; Mme Lasselin, P.A., 856 ; MM. Bailleu, 646 ; Lucas, O.C.T., 618 ; Polisini, U.O.P.D.P., 183. — 2e tour : MM. Derosier, 22 387 ; Coulon, 17 263.

1981 : MM. Mitterrand, 11 891 ; Giscard, 10 063 ; Marchais, 6 948 ; Chirac, 5 029 ; Lalonde, 1 583 ; Mlle Laguiller, 987 ; MM. Debré, 653 ; Crépeau, 653 ; Mmes Garaud, 433 ; Bouchardeau, 413. — 2e tour : MM. Mitterrand, 22 749 ; Giscard, 17 059.

5e circ. (Haubourdin)

Inscr., 72 922 ; votants, 54 520 ; abst., 25,23 % ; suff. ex., 53 612.

MM. A. Notebart, d. s., m. de Lomme, prés. com. urbaine de Lille, P.S., 26 423 ; P. Lequimme, m. d'Haubourdin, U.N.M.-C.D.S., 9 922 ; G. Brice, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 8 301 ; B. Prevot, P.C., 7 883 ; Mme A. Lefèbvre, L.O., 1 033. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Notebart, 22 714 ; Prévot, 12 657 ; Lequimme, 10 854 ; Brice, R.P.R., 10 678 ; Rousseau, L.O., 1 709 ; Vanzutryve, U.N.M.P., 1 501. — 2e tour : Notebart, 35 577 ; Lequimme, 24 297.

1981 : MM. Mitterrand, 18 753 ; Giscard, 16 503 ; Marchais, 11 741 ; Chirac, 7 689 ; Lalonde, 2 278 ; Mlle Laguiller, 1 420 ; MM. Debré, 1 021 ; Crépeau, 898 ; Mmes Garaud, 595 ; Bouchardeau, 401. — 2e tour : MM. Mitterrand, 35 904 ; Giscard, 26 766.

6e circ. (Seclin)

Inscr., 78 527 ; votants, 61 124) ; abst., 22,16 % ; suff. ex., 60 181.

MM. A. Laurent, d. s., m. de Wahagnies, P.S., 28 776 ; A. Marliot, U.N.M.-R.P.R., 13 038 ; J. Demailly, m. de Seclin, P.C., 10 407 ; J-C. Droupsy, m. de Merignies, U.N.M.-P.R., 9 960. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Laurent, 20 664 ; Vande-U.N.M.P., 1 303 ; M. Grelet, D.C. 24 647 ; Lemaire, U.D.F.-P.R., 9 830 ; Mmes Marie, L.C., 1 688 ; Laine, U.N.M.P., 1 303 ; M. Grelet, D.C, 965. — 2e tour : MM. Laurent, 35 993 ; Vandelanoitte, 30 414.

1981 : MM. Mitterrand, 19 328 ; Giscard, 18 195 ; Marchais, 12 425 ; Chirac, 10 588 ; Lalonde, 2 369 ; Mlle Laguiller, 1 503 ; MM. Debré, 1 289 ; Crépeau, 904 ; Mmes Gar sud,720 ; Bouchardeau, 518. — 2e tour : MM. Mitterrand, 37 832 ; Giscard, 31 636.

7e circ. (Roubaix Est)

Inscr., 111 690 ; votants, 79 450 ; abst., 28,84 % ; suff. ex., 78 058.

MM. P. Prouvost, d. s., m. de Roubaix, P.S., 35 127 ; X. Delerue, U.N.M.-P.R., 28 289 ; I. Renar, adj. m. Devilleneuve-d'Ascq, P.C., 3 400 ; J.-P. Vandermeiren, A.E., 2 732 ; J.-F. Faba, Alt. 81, 1 486 ; Mme N. Baudrin, L.O., 1 062 ; MM. Montagne, gaull., 904. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Prouvost, 27 890 ; Delerue, 19 071 ; Renar, 14 754 ; Pengam, R.P.R., 12 909 ; Frys, Div. maj., 4 001 ; Glantzlen, C.E. 78, 3 365 ; Phelippeau, U.N.M.P., 1 370 ; Laurent, L.O., 1 109 ; Colme, F.A., 976 ; Lemant, Di. maj., 798 ; Mme Brouwers, O.C.T., 582 ; MM. Nys, F.N., 578 ; Delangue, U.G.P., 570 ; Mme Guillermain, U.O.P.D.P., 258. — 2e tour : MM. Prouvost, 46 885 ; Delerue, 42 902.

1981 : MM. Mitterrand, 29 136 ; Giscard, 27 147 ; Marchais, 12 464 ; Chirac, 11 566 ; Lalonde, 4 282 ; Mlle Laguiller, 1 934 ; MM. Debré, 1 795 ; Crépeau, 1 488 ; Mmes Bouchardeau, 1 130 ; Garaud, 1 071. — 2e tour : MM. Mitterrand, 51 454 ; Giscard, 43 810.

8e circ. (Roubaix Nord et Ouest)

Insc., 59 238 ; votants, 42 146 ; abst., 28,85 % ; suff. ex., 41 336.

MM. A. Faugaret, d.s. m. de Wattrelos, c. gén., P.S., 20 066 ; M. Baudry, U.N.M.-C.D.S., 8 585 ; J-C. Rameaux, U.N.M.-R.P.R., 6 831 ; J.-P. Marescaux, adj. m. de Roubaix, P.C., 4 119 ; D. Poul, Alt. 81, 851 ; Mme S. Paucher, L.O., 570 ; MM. J.-C. Leroux, L.C.R., 360 ; J.-P. Arlon, F.N., 4. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Faugaret, 16 505 ; Diligent, U.D.F.-C.D.S., 15 118 ; Marescaux, 8 549 ; Muille, R.P.R., 6 113 ; Cattelin, U.N.M.P., 891 ; Mme Béghin, F.A., 777 ; MM. Pépiot, L.O., 736 ; Romand, O.C.T., 567 ; Wychowanck, U.O.P.D.P., 233. — 2e tour : MM. Faugaret, 26 154 ; Diligent, 24 259.

1981 : MM. Mitterrand, 15 047 ; Giscard, 15 026 ; Marchais, 8 895 ; Chirac, 5 928 ; Lalonde, 1 815 ; Mlle Laguiller, 1 051 ; MM. Debré, 859 ; Crepeau, 646 ; Mmes Garaud, 469 ; Bouchardeau, 452. — 2e tour : MM. Mitterrand, 28 444 ; Giscard, 23 295.

9e circ. (Tourcoing Nord, Est et Sud)

Inscr., 91 530 ; votants, 66 429 ; abst., 27,42 % ; suff. ex., 65 285.

MM. S. Charles, d. s., m. de Marcq-en-Barœul, U.N.M.-R.P.R., 31 165 ; C. Odoux, adj. m. de Tourcoing, P.S., 21 580 ; J. Coru, adj. m. de Tourcoing, P.C., 6 104 ; A. *Huc*, extr. d., 2 206 ; M. Callens, A.E., 2 076 ; H. Lepoutre, mod., 1 272 ; L. Willemetz, Alt. 81, 470 ; R. Wychowanok, P.G.N., 412. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Chatillier, P.S., 20 211 ; Charles, 19 128 ; Dermaux, U.D.F.-P.R., 15 830 ; Coru, 9 977 ; Callens, 3 557 ; Cluch, M.D., 1 181 ; Huc, U.N.M.P., 985 ; Potigny, P.S.D., 978 ; Seytre, L.O., 914. — 2e tour : Charles, 43 401 ; Chatillier, 33 128.

1981 : MM. Giscard, 23 934 ; Mitterrand, 17 784 ; Chirac, 13 479 ; Marchais, 8 438 ; Lalonde, 3 252 ; Debré, 1 878 ; Mlle Laguiller, 1 389 ; M. Crépeau, 1 337 ; Mmes Garaud, 942 ; Bouchardeau, 707. — 2e tour : MM. Giscard, 44 039 ; Mitterrand, 23 538.

10e circ. (Armentières,

Inscr., 88 196 ; votants, 69 483 ; abst., 21,21 % suff. ex., 68 434.

MM. G. Haesebroeck, d. s., m. d'Armentières, c. gén., P.S., 28 546 ; J. Houssin, m. de Verlinghem, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 27 958 ; P. Demessine, P.C., 9 125 ; P. Caron, A. E., 2 250 ; L. Dochy, P.F.N., 555. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Houssin, R.P.R., 26 870 ; Haesebroeck, 22 234 ; Demessine, 14 226 ; Vantichelen, U.D.F.-rad., 4 832 ; Caron, 3 022 ; Van Elslande, U.G.P., 936 ; Dhillit, U.N.M.P., 920 ; Mme Pilatus, L.O., 830 ; MM. Pruvost, P.S.D., 748 ; Willemetz, F.A., 645. — 2e tour : MM. Haesebroeck, 38 309 ; Houssin, 37 948.

1981 : MM. Giscard, 23 295 ; Mitterrand, 19 917 ; Marchais, 12 890 ; Chirac, 11 087 ; Lalonde, 3 069 ; Mlle Laguiller, 1 612 ; MM. Debré, 1 398 ; Crépeau, 1 020 ; Mmes Garaud, 746 ; Bouchardeau, 537. — 2e tour : MM. Mitterrand, 39 263 ; Giscard, 38 123.

11e circ. (Dunkerque)

Inscr., 123 649 ; votants, 88 092 ; abst., 28,75 % ; suff. ex., 86 787.

M. A. Denvers, d.s., prés. c. gén., P.S. 45 888, REELU.

MM. L. Dewerdt, U.N.M.-P.R., 25 265 ; J. Michon, P.C., 9 914 ; P.-E. Vanpouille, A.E., 4 052 ; Mme J. Dubois, L.O., 1 124 ; M. D. Billiau, P.G.N., 544.

1978 : MM. Denvers, 36 404 ; Prouvoyeur, div. maj., 36 321 ; Pierron, P.C., 16 773 ; Martin, écol., 3 281 ; Six, L.O., 1 731 ; Duyck, P.S.D., 1 212 ; Delbecq, M.D., 883 ; Mmes Lamouroux, écol., 818 ; Edonal, O.C.T., 582 ; MM. Grisel, U.O.P.D.P., 230 ; Labillois, F.N., 221. — 2e tour : MM. Denvers, 58 118 ; Prouvoyeur, 41 138.

1981 : MM. Mitterrand, 31 449 ; Giscard, 27 405 ; Marchais, 17 569 ; Chirac, 13 183 ; Lalonde, 3 958 ; Mlle Laguiller, 2 937 ; MM. Debré, 1 614 ; Crépeau, 1 465 ; Mmes Garaud, 928 ; Bouchardeau, 701. — 2e tour : MM. Mitterrand, 60 121 ; Giscard, 44 447.

12e circ. (Bourbourg, Cassel)

Inscr., 53 705 ; votants, 44 817 ; abst., 16,54 % ; suff. ex., 44 137.

MM. P.-J. Leprêtre, m. de Bierne, c. gén., P.S., 16 688 ; M. Cornette, d. s., m. de Bergues, U.N.M.-R.P.R., 15 148 ; J.-P. Bataille, m. de Steenworde, ex-P.R., 8 335 ; B. Lamirant, P.C., 2 712 ; J.-C. Bruneel, A.E., 1 254. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Cornette, 19 180 ; Nicolet, P.S., 13 390 ; de Clermont-Tonnerre, U.D.F.-rad., 5 163 ; Mme Sénama, P.C., 4 259 ; MM. Guidon, L.O., 1 525 ; Vandenbeusch, U.N.M.P., 617 ; Desprez, F.R.P., 411. — 2e tour : MM. Cornette, 25 460 ; Nicolet, 19 318.

1981 : MM. Giscard, 15 631 ; Mitterrand, 13 251 ; Chirac, 9 945 ; Marchais, 4 260 ; Lalonde, 1 361 ; Mlle Laguiller, 1 351 ; MM. Debré, 733 ; Crépeau, 483 ; Mmes Garaud, 438 ; Bouchardeau, 237. — 2e tour : MM. Giscard, 26 488 ; Mitterrand, 22 048.

13e circ. (Bailleul, Hazebrouck)

Inscr., 57 673 ; votants, 48 049 ; abst., 16,69 % ; suff. exp. 47 389.

M. M. Sergheraert, d.s., c. gén., U.N.M., 24 452. REELU.

MM A. Morlea, m. d'Hazebrouck, P.S., 17 237 ; G. Nugou, P.C., 4 225 ; M. Tirmont, A.E., 1 475.

1978 : MM. Sergheraert, 23 864 ; Morlea, 14 310 ; Nugou, 6 925 ; Lagre, C.E. 78, 1 853 ; Mme Le Hir, L.O., 1 287 ; M. Dochy, P.F.N., 1 057. — 2e tour : MM. Sergheraert, 27 985 ; Morlea, 21 787.

1981 : MM. Giscard, 16 914 ; Mitterrand, 12 889 ; Chirac, 9 153 ; Marchais, 6 470 ; Mlle Laguiller, 1 595 ; MM. Lalonde, 1 537 ; Debré, 878 ; Crépeau, 566 ; Mmes Garaud, 400 ; Bouchardeau, 337. — 2e tour : Giscard, 27 334 ; Mitterrand, 23 948.

14e circ. (Douai Nord et Ouest)

Inscr., 86 420 ; votants, 64 288 ; abst., 24,73 % ; suff. ex., 63 237.

MM. R. Roger, d.s., m. de Lallaing, P.C., 24 613 ; M. Dolez, P.S., 19 062 ; J. Vernier, U.N.M.-R.P.R., 14 887 ; L. Bouan, U.N.M.-C.D.S., 4 088 ; C. Lantoine, Alt. 81, 557. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Roger, 28 554 ; Capron, R.P.R., 14 745 ; Fenain, Soc. Ind., 12 169 ; Marcier, P.S., 11 711 ; Mme Daumy, U.N.M.P., 1 880 ; MM. Carre, L.O., 1 094 ; Carrez, P.S.D., 1 062 ; Cohen, L.C.R., 600. — 2e tour : MM. Roger, 41 503 ; Capron, 29 453.

1981 : MM. Marchais, 22 406 ; Giscard, 17 969 ; Mitterrand, 16 403 ; Chirac, 9 003 ; Lalonde, 2 065 ; Mlle Laguiller, 1 475 ; MM. Debré, 1 085 ; Crépeau, 856 ; Mmes Garaud, 593 ; Bouchardeau, 409. — 2e tour : MM. Mitterrand, 44 361 ; Giscard, 29 315.

15e circ. (Douai Sud)

Insc., 71 955 ; votants, 54 909 ; abst., 23,68 % ; suff. ex., 54 088.

MM. G. Hage, d.s., c. gén., P.C., 24 427 ; J. Capelle, P.S., 13 876 ; E. Messager, U.N.M.-R.P.R., 10 275 ; M. Bardier, U.N.M.-C.D.S., 4 686 ; J. Guenegan, L.O., 824. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Hage, 27 885 ; Messager, 12 258 ; Leroy, P.S., 9 784 ; Bardier, 6 779 ; Mouget, U.N.M.P., 1 474 ; Guenegan, 1 363 ; Lavarde, M.R.G., 985. — 2e tour : MM. Hage, 37 470 ; Messager, 23 026.

1981 : MM. Marchais, 22 293 ; Giscard, 13 373 ; Mitterrand, 12 243 ; Chirac, 7 881 ; Lalonde, 1 694 ; Mlle Laguiller, 1 385 ; MM. Debré, 920 ; Crépeau, 722 ; Mmes Garaud, 491 ; Bouchardeau, 320. — 2e tour : MM. Mitterrand, 39 843 ; Giscard, 22 808.

16e circ. (Cambrai)

Inscr., 68 922 ; votants, 56 411 ; abst., 18,15 % ; suff. ex., 55 819.

MM. J. Le Garrec, sec. E., P.S., 20 382 ; J. Legendre, a. d., a. sec. E., m. de Cambrai, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 19 796 ; C. Cacheux, m. d'Avesnes-les-Aubert, c. gén., P.C., 14 285 ; J. Duval, A.E., 1 148 ; A. Delbecq, M.D., 207 ; Mme M.-F. Dechy, ss. étiq., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM Legendre, 24 612 ; Cacheux, 17 828 ; Le Garrec, 17 840 ; Mme Pergent, C.E 78, 1 438 ; MM. Herbaut, U.N.M.P., 767 ; Benneche, L.O., 742 ; Pringalle, P.R.P., 446 ; Rutchtalski, F.N., 292. — 2e tour : MM. Legendre, 30 383 ; Cacheux, 30 270.

1981 : MM. Mitterrand, 15 199 ; Giscard, 14 486 ; Marchais, 14 311 ; Chirac, 10 633 ; Lalonde, 1 890 ; Mlle Laguiller, 1 193 ; MM. Debré, 954 ; Crépeau, 789 ; Mmes Garaud, 535 ; Bouchardeau, 286. — 2e tour : MM. Mitterrand, 34 911 ; Giscard, 23 988.

17e circ. (Le Cateau)

Inscr. 48 859 ; votants, 40 760 ; abst., 16,57 % ; suff. ex. 40 219.

MM. J. Durieux, a.d., c. gén., U.N.M.-P.R., 15 051 ; P. Moreau, adj. m. de Caudry, P.S., 13 406 ; C. Wargnies, d.s., adj. m. de Caudry, P.C., 11 762. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Durieux, 15 927 ; Wargnies, 13 798 ; Carlier, P.S., 11 553 ; Robin, L.O., 787 ; Lebrun, P.S.D., 568 ; Mmes Debaite, M.D., 386 ; Beghin, U.N.M.P., 301 ; M. Pagnien, F.N., 295. — 2e tour : MM. Wargnies, 22 434 ; Durieux, 21 742.

1981 : MM. Mitterrand, 10 831 ; Marchais, 10 753 ; Giscard, 10 658 ; Chirac, 6 457 ; Mlle Laguiller, 1 011 ; MM. Lalonde, 992 ; Debré, 580 ; Crépeau, 458 ; Mmes Garaud, 354 ; Bouchardeau, 171. — 2e tour : MM. Mitterrand, 25 237 ; Giscard, 18 283.

18e circ. (Valenciennes Est)

Inscr. 65 538 ; votants, 47 475 ; abst., 27,56 % ; suff. ex., 46 655.

MM. G. Bustin, d.s., m. du Vieux-Condé, P.C., 19 773 ; D. Bois, P.S., 12 122 ; J.-C. Prud'homme, U.N.M.-R.P.R., 11 617 ; A. Penalva, U.N.M.-C.D.S., 3 143. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bustin, 22 811 ; Prud'homme, 10 247 ; Bois, 8 370 ; Pettenati, U.D.F.-P.R., 6 987 ; Coppin, C.E. 78, 2 948 ; Mmes Payelle, U.N.M.P., 1 922 ; Lefebvre, L.O., 892. — 2e tour : MM. Bustin, 38 886 ; Prud'homme, 22 906.

1981 : MM. Marchais, 15 636 ; Giscard, 13 873 ; Mitterrand, 10 986 ; Chirac, 7 639 ; Lalonde, 1 760 ; Mlle Laguiller, 1 176 ; MM. Debré, 797 ; Crépeau, 735 ; Mmes Garaud, 542 ; Bouchardeau, 308. — 2e tour : MM. Mitterrand, 31 370 ; Giscard, 23 364.

19e circ. (Saint-Amand)

Inscr., 85 684 ; votants, 63 296 ; abst., 26,12 % ; suff. ex., 62 188.

MM. A. Bocquet, d.s., adj. m. de Lille, P.C., 26 081 ; A. Parent, P.S., 17 789 ; G. Pettenati, adj. m. d'Anzin, U.N.M.-M.D.S., 11 640 ; F. Maréchal, U.N.M.-C.N.I.P., 6 015 ; P. Cobert, Alt. 81, 663. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bocquet, 27 410 ; Donnez, U.D.F.-M.D.S.F., 18 980 ; Borgogno, P.S., 9 835 ; Grillet, R.P.R., 8 186 ; De Potter, C.E. 78, 2 355 ; Mme Cattelin, U.N.M.P., 1 781 ; MM. Malevre, L.O., 1 218 ; Decaillon, F.R.P., 449 ; De Facq, F.N., 379. — 2e tour : MM. Bocquet, 38 377 ; Donnez, 32 596.

1981 : MM. Marchais, 22 878 ; Giscard, 18 154 ; Mitterrand, 14 442 ; Chirac, 8 849 ; Lalonde, 2 226 ; Mlle Laguiller, 1 547 ; MM. Debré, 1 211 ; Crépeau, 933 ; Mmes Garaud, 668 ; Bouchardeau, 361. — 2e tour : MM. Mitterrand, 43 147 ; Giscard, 29 440.

20e circ. (Denain)

Inscr. 82 543 ; votants, 63 129 ; abst., 23,51 % ; suff. ex., 62 124.

M. G. Ansart, d.s., Parl. Eur., P.C., 31 848, REELU.

MM. M. Montuelle, P.S., 16 152 ; J. Huart, U.N.M.-R.P.R., 11 656 ; D. Robache, ext. d., 2 468.

1978 : MM. Ansart, 35 129 ; Huart, 15 385 ; Espalieu, P.S., 12 440 ; Taffin de Givenchy, U.N.M.P., 4 918 ; Mme Guéry, L.O., 1 383 ; MM. Mercier, F.A., 1 091 ; ; Torrens, L.C.R., 701. — 2e tour : MM. Ansart, 46 387 ; Huart, 23 705.

1981 : MM. Marchais, 27 838 ; Mitterrand, 14 472 ; Giscard, 12 820 ; Chirac, 8 616 ; Lalonde, 1 855 ; Mlle Laguiller, 1 627 ; MM. Debré, 1 068 ; Crépeau, 789 ; Mmes Garaud, 531 ; Bouchardeau, 312. — 2e tour : MM. Mitterrand, 47 985 ; Giscard, 22 739.

21e circ. (Avesnes)

Inscr., 45 236 ; votants, 33 470 ; abst., 26,01 % ; suff. ex., 32 897.

MM. Dehoux, m. de Wignehies, P.S., 13 240 ; C. Lefebvre, U.N.M.-R.P.R., 9 948 ; M. Gauthier, d.s., adj. m. de Fourmies, c. gén., P.C., 7 767 ; M. Moreaux, U.N.M.-M.D.S., 1 942. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Gauthier, 11 281 ; Naveau, P.S., 9 797 ; Lefebvre, 8 173 ; Bauduin, U.D.F.-P.R., 6 030 ; Flaender, F.A., 932 ; Mme Podgorny, L.O., 840 ; MM. Doussot, U.N.M.P., 361 ; Cazaux, U.G.P., 158. — 2e tour : MM. Gauthier, 19 702 ; Lefebvre, 18 106.

1981 : MM. Giscard, 8 947 ; Mitterrand, 8 822 ; Marchais, 8 692 ; Chirac, 7 143 ; Lalonde, 1 023 ; Mlle Laguiller, 687 ; MM. Debré, 604 ; Crépeau, 440 ; Mmes Garaud, 342 ; Bouchardeau, 233. — 2e tour : MM. Mitterrand, 21 673 ; Giscard, 18 835.

22e circ. (Maubeuge)

Inscr. 66 165 ; votants, 47 410 ; abst., 28,34 % ; suff. ex. 46 722.

MM. U. Battist, m. de Ferrière-la-Petit, P.S., 17 183 ; A. Maton, d. s., P.C., 16 018 ; J.-L. Vanachier, U.N.M.-R.P.R., 7 812 ; B. Peltier, U.N.M.-C.D.S., 5 709. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Maton, 19 879 ; Lebas, R.P.R., 18 334 ; Bérégovoy, P.S., 11 152 ; Peltier, 3 209 ; Mme Pletton, L.O., 758 ; MM. Decaux, F.A., 594 ; Boddan, U.N.M.P., 594. — 2e tour : MM. Maton, 29 364 ; Lebas, 25 240.

1981 : MM Marchais, 14 679 ; Giscard, 12 866 ; Mitterrand, 12 455 ; Chirac, 8 152 ; Lalonde, 1 551 ; Mlle Laguiller, 1 267 ; MM. Debré, 982 ; Crépeau, 743 ; Mmes Garaud, 459 ; Bouchardeau, 409. — 2e tour : MM. Mitterrand, 32 568 ; Giscard, 22 635.

23e circ. (Le Quesnoy)

Inscr., 52 741 ; votants, 41 532 ; abst., 21,25 % ; suff. ex., 40 985.

MM. J. Jarosz, d.s., m. de Feignies, P.C., 14 520 ; J. Veber, P.S., 12 368 ; J. Bran, U.N.M.-C.D.S., 8 025 ; R. Delhaye, U.N.M.-R.P.R., 4 847 ; J. Vaillant, Alt. 81, 796 ; D. Magy, U.N.M.-M.D.S., 429. BALLOTAGE.

1978 : MM Jarosz, 15 798 ; André, P.S., 11 308 ; Bran, 9 527 ; Duprez, R.P.R., 5 346 ; Herbeuval, F.R.P., 1 131 ; Hemeur, L.O., 910 ; Carton, U.N.M.P., 680. — 2e tour : MM. Jarosz, 25 416 ; Bran, 19 995.

1981 : MM Marchais, 12 222 ; Mitterrand, 11 119 ; Giscard, 10 402 ; Chirac, 7 301 ; Lalonde, 1 304 ; Mlle Laguiller, 1 001 ; MM. Debré, 650 ; Crépeau, 530 ; Mmes Garaud, 381 ; Bouchardeau 259. — 2e tour : MM. Mitterrand, 27 884, Giscard, 18 669.

L'élection de M. Pierre Mauroy dès le premier tour illustre la remarquable progression du parti socialiste dans le département et particulièrement dans l'agglomération lilloise, alors que les précédents scrutins avaient fait apparaître un certain tassement dans le bastion traditionnel du courant socialiste.

Si l'actuel premier ministre et maire de la ville gagne 13 points par rapport à 1978 (et près de 20 points par rapport au score de M. Mitterrand à l'élection présidentielle), les autres candidats socialistes font aussi bien ou mieux : Mme Jacqueline Osselin à Lille-Nord et Nord-Est gagne 16 points et peut battre le candidat R.P.R. sortant, M. Dhinnin ; le député sortant socialiste de Lille-Est et Sud-Est, M. Bernard Derosier, gagne 17 points, et dans la circonscription lilloise la plus conservatrice, celle où fut élu, dès le premier tour, en 1978 Norbert Segard, le candidat socialiste obtient 2 000 voix de plus que M. Mitterrand en avril dernier et 13 points de plus que le P.S. en 1978.

Outre l'élection dès le premier tour à Dunkerque de M. Albert Denvers, président du conseil général — il progresse de 15 points par rapport à 1978, — les socialistes enregistrent aussi le beau score de M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, qui devrait enlever sans difficulté, dimanche prochain à Cambrai, le siège détenu par le maire de la ville, M. Jacques Legendre, ancien secrétaire d'Etat à la formation professionnelle. Enfin le P.S. s'apprête à reprendre au P.C. le siège d'Avesnes, perdu en 1978, et à lui ravir ceux du Cateau et de Maubeuge. Dans cette dernière circonscription, le nouveau candidat socialiste, M. Umberto Batist, obtient un score supérieur de 16 points à celui réalisé en 1978 par M. Pierre Bérégovoy, actuel secrétaire général de la présidence de la République.

Les communistes qui, outre la perte de ces trois sièges, enregistrent un recul de 4 à 6 points dans de nombreuses circonscriptions, n'ont que quelques sujets de satisfaction : la réélection dès le premier tour de M. Gustave Ansart à Denain, le renforcement de la position de M. Alain Bocquet, député sortant de Saint-Amand-les-Eaux (+ 3 points par rapport à 1978 malgré une progression simultanée du P.S. de 14 points) et la bonne résistance de deux autres députés sortants, MM. Georges Bustin à Valenciennes, et Jean Jarosz au Quesnoy.

La majorité sortante n'obtient qu'un succès notable : la réélection dès le premier tour de M. Maurice Sergheraert, candidat de l'U.N.M. à Hazebrouck. Encore qu'il s'agisse surtout d'un succès personnel pour ce député qui figurait parmi les non-inscrits dans la précédente Assemblée.

OISE (5)

Députés sortants : MM. Dassault, R.P.R. ; Florian, P.S. ; Maillet, P.C. ; Dehaine, R.P.R. ; Mancel, R.P.R.

1re circ. (Beauvais Nord-Est)

Inscr., 71 772 ; votants, 56 932 ; abst., 20,67 % ; suff. ex., 56 126.

M. M. Dassault, d. s., U.N.M.-R.P.R., 30 285, REELU.

MM. W. Amsallem, m. de Beauvais, c. gén., P.S., 18 925 ; C. Aury, adj. au m. de Beauvais, P.C., 5 534 ; M. Breton, L.O., 1 382.

1978 : MM. Dassault, 30 285 ; Amsallem, 13 159 ; Aury, 9 878 ; Breton, 1 721 ; Papoz, M.D., 1 559 ; Loonis, div., 1 119 ; Vigneron, L.C.R., 814 ; Mme Bocquet, U.N.M.P., 711 ; M. Pelé, F.N., 1.

1981 : MM. Giscard, 16 770 ; Mitterrand, 15 939 ; Chirac, 10 972 ; Marchais, 8 784 ; Mlle Laguiller, 2 138 ; MM. Lalonde, 2 105 ; Crépeau, 1 220 ; Debré, 1 120 ; Mmes Garaud, 746 ; Bouchardeau, 478. — 2e tour : MM. Mitterrand, 32 803 ; Giscard, 29 518.

2e circ. (Compiègne, Noyon)

Inscr., 79 439 ; votants, 57 844 ; abst., 27,18 % ; suff. ex., 56 948.

MM. R. Florian, d. s., m. de Ribecourt, c. gén., P.S., 23 100 ; P. Marini, adj. au m. de Compiègne, U.N.M.-R.P.R., 12 710 ; F.-M. Gonnot, U.N.M.-U.D.F., 10 845 ; V. Van Den Brock, P.C., 8 297 ; J.-F. Cochet, Alt. 81, 1 054 ; J.-M. Pachocinski, L.O., 942. BALLOTTAGE.

1978 : MM Lépine, U.D.F.-P.R., 17 291 ; Florian, 15 671 ; Van Den Brock, 14 197 ; Nessler, R.P.R., 10 816 ; Moyniez, écol., 1 793 ; Pauquet, écol., 1 440 ; Mmes Pouille, L.O., 1 356 ; Degraeve, F.A., 819. — 2e tour : MM. Florian, 33 578 ; Lépine, 31 360.

1981 : MM. Giscard, 17 426 ; Mitterrand, 17 153 ; Marchais, 11 508 ; Chirac, 11 115 ; Lalonde, 2 532 ; Mlle Laguiller, 1 824 ; MM. Crépeau, 1 350 ; Debré, 1 301 ; Mmes Garaud, 877 ; Bouchardeau, 835. — 2e tour : MM. Mitterrand, 37 028 ; Giscard, 30 937.

3e circ. (Clermont, Crépy-en-Valois

Inscr., 78 529 ; votants, 57 902 ; abst., 26,26 % ; suff. ex., 56 891.

MM. J.-P. Braine, m. de Saint-Just-en-Chaussée, c. gén., P.S., 19 740 ; J.-M. Simon, U.N.M.-R.P.R., 16 042 ; R. Maillet, d. s., prés. c. rég., m. de Monchy-Saint-Eloi, P.C., 15 449 ; J.-M. Sinet, U.N.M.-C.D.S., 3 794 ; M. Bouvier, Alt. 81, 1 121 ; P. Lazarevitch, L.O., 745. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Maillet, 17 132 ; Martinet, P.S., 13 144 ; Hersant, U.D.F.-C.D.S., 12 522 ; Marini, R.P.R., 7 489 ; Baur, U.D.F.-M.D.S.F., 6 951 ; Mme Baudrin, L.O., 1 232 ; MM. Benoist, Ecol., 1 219 ; Goyet, Ecol., 899 ; Mme Montreynaud, Choisir, 733 ; MM. Cauffetier, Div., 530 ; Gosmare, U.N.M.P., 287 ; Rico, F.N., 153. — 2e tour : MM. Maillet, 33 338 ; Hersant, 29 411.

1981 : MM. Mitterrand, 17 185 ; Giscard, 16 513 ; Marchais, 13 910 ; Chirac, 9 877 ; Lalonde, 2 470 ; Mlle Laguiller, 2 134 ; MM. Crépeau, 1 387 ; Debré, 1 053 ; Mmes Garaud, 870 ; Bouchardeau, 575. — 2e tour : MM. Mitterrand, 39 311 ; Giscard, 28 905.

4e circ. (Creil, Senlis)

Inscr., 108 702 ; votants, 78 161 ; abst., 28,09 % ; suff. ex., 77 240.

MM. A. Dehaine, d. s., m. de Senlis, U.N.M.-R.P.R., 29 756 ; J. Anciant, m. de Creil, c. gén., P.S., 28 480 ; M. Bambier, adj au m. de Creil, c. gén., P.C., 15 907 ; O. Liétard, A.E., 1 864 ; R. Szpirko, L.O., 631 ; Mme A. Roux, ss. étiq., 277 ; MM. P. Velut, ss. étiq., 269 ; M. Assouline, ext. g., 55 ; Mme A.-M. Laurent, P.F.N., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Dehaine, 31 228 ; Bambier, 22 390 ; Anciant, 20 928 ; Hintermann, P.S.D., 3 933 ; Darras, M.D., 1 451 ; Lazarevitch, L.O., 1 409 ; Périès, U.G.P., 952 ; Roux, L.C.R., 744 ; Philis, U.F.B.S., 722 ; Chardenal, F.N., 518 ; Assouline, 394. — 2e tour : Dehaine, 42 889 ; Bambier, 42 450.

1981 : MM. Giscard, 22 395 ; Mitterrand, 22 388 ; Marchais, 17 005 ; Chirac, 15 035 ; Lalonde, 3 607 ; Mlle Laguiller, 2 173 ; MM. Crépeau, 2 040 ; Debré, 1 460 ; Mmes Garaud, 1 381 ; Bouchardeau, 790. — 2e tour : MM. Mitterrand, 50 168 ; Giscard, 41 553.

5e circ. (Beauvais Sud-Ouest, Méru)

Inscr., 72 907 ; votants, 54 296 ; abst., 25,52 % ; suff. ex., 53 507.

MM. J.-F. Mancel, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 25 176 ; G. Vadepied, m. de Méru, c. gén., P.S., 15 991 ; J. Sylla, P.C., 9 781 ; R. Laffoley, m. de Villembray, c. gén., ex-Rad., 1 653 ; D. Palacio, L.O., 904 ; J. Vigneron, P.F.N., 2. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Sylla, 14 270 ; Mancel, 14 153 ; Lenoir, U.D.F., 12 299 ; Bracque, M.R.G., 9 239 ; Guludec, P.S.D., 3 873 ; Mme Méchin, L.O., 1 553 ; M. Hilaire, U.O.P.D.P., 556. — 2e tour : MM. Mancel, 29 315 ; Sylla, 26 839.

1981 : MM. Giscard, 14 795 ; Mitterrand, 14 106 ; Chirac, 12 095 ; Marchais, 4 009 ; Lalonde, 2 262 ; Mlle Laguiller, 1 794 ; MM. Crépeau, 1 285 ; Debré, 931 ; Mmes Garaud, 784 ; Bouchardeau, 594. — 2e tour : MM. Mitterrand, 33 634 ; Giscard, 28 631.

M. Marcel Dassault est réélu dès le premier tour, dans la première circonscription. Il obtient exactement le même nombre de suffrages (30 285) qu'en 1978, où il y avait toutefois 2 505 inscrits de moins. L'effondrement du score communiste (9,86 % des voix pour le candidat du P.C., contre 14,54 % à M. Marchais le 26 avril) dû, en partie du moins, semble-t-il, au fort abstentionnisme dans les quartiers périphériques de Beauvais, explique aussi cette réélection. Le maire socialiste de Beauvais, M. Walter Amsallem a, pour sa part, progressé de 11 points et demi.

Dans la deuxième circonscription, où M. Roland Florian, P.S., est en ballottage favorable, le candidat R.P.R. obtient un bon résultat, devançant le candidat U.D.F. pourtant soutenu par le maire de Compiègne, M. Jean Legendre (C.N.I.P.).

La surprise est venue surtout de la troisième circonscription où le député sortant communiste, M. Raymond Maillet, président du conseil régional, se retrouve en troisième position derrière le socialiste et le R.P.R. Dans cette circonscription qui a été longtemps représentée par M. Robert Hersant, la gauche totalise près de 62 % des voix.

Si le maire de Creil, M. Jean Anciant (P.S.), a de grandes chances de l'emporter dans la quatrième circonscription sur le député sortant, M. Dehaine (R.P.R., U.N.M.), la lutte sera chaude dans la cinquième où les électeurs de M. Raymond Laffoley radical exclu de l'U.D.F. feront au deuxième tour la différence entre le député sortant R.P.R. et M. Vadepied, P.S., maire de Méru.

ORNE (3)

Députés sortants : MM. Goulet, R.P.R. ; Geng, U.D.F.-C.D.S. ; Bassot, U.D.F.-P.R.

1re circ. (Alençon, La Ferté-Macé)

Inscr., 69 777 ; votants, 49 920 ; abst., 28,45 % ; suffr. expr., 49 302.

MM. D. Goulet, d. s., m. du Mesle-sur-Sarthe, U.N.M.-R.P.R., 23 087 ; P. Mauder, m. d'Alençon, c. gén., P.S., 18 955 ; P. Augier, ex-P.R., 5 304 ; Mme R. Renard, adj. au m. d'Alençon, P.C., 1 956. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Goulet, 25 295 ; Mauger, 14 714 ; Bourdier, U.D.F.-Rad., 8 208 ; Mmes Renard, 4 147 ; Gardes, L.O., 1 162 ; MM. Legot, F.A., 820 ; Montier, O.C.T., 626 ; Mme Guérin, F.N., 377. — 2e tour : MM. Goulet, 34 765 ; Mauger, 21 495.

1981 : MM. Giscard, 17 884 ; Chirac, 14 196 ; Mitterrand, 13 503 ; Marchais, 4 009 ; Lalonde, 3 262 ; Mlle Laguiller, 1 445 ; MM. Crépeau, 1 074 ; Debré, 910 ; Mmes Garaud, 724 ; Bouchardeau, 717. — 2e tour : Giscard, 33 192 ; Mitterrand, 25 598.

2e circ. (L'Aigle, Mortagne-au-Perche)

Inscr., 59 657 ; votants, 42 464 ; abst., 28,81 % ; suffr. expr., 41 726.

MM. F. Geng, d. s., m. de Bellème, c. g., U.N.M.-C.D.S., 15 246 ; A. Grudet, P.S., 14 346 ; M. Bruguière, m. de Mage, c. gén., ex-R.P.R., 9 078 ; A. Haubert, P.C., 2 497 ; L. Levesque, ss étiq., 559. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Geng, 13 584 ; Bruguière, R.P.R., 11 126 ; Grudet, 9 740 ; Roger, P.C., 5 464 ; Nouhant, C.N.I.P., 5 095 ; Mme Ollivier, L.O., 1 476 ; MM. Girard, F.N., 423 ; Auclair, U.O.P.D.P., 384 ; Pelletier, Div., 337. — 2e tour : Geng, 29 426 ; Grudet, 18 613.

1981 : MM. Giscard, 14 509 ; Chirac, 13 183 ; Mitterrand, 11 316 ; Marchais, 4 009 ; Lalonde, 2 262 ; Mlle Laguiller, 1 389 ; MM. Crépeau, 905 ; Debré, 869 ; Mmes Garaud, 646 ; Bouchardeau, 400. — 2e tour : MM. Giscard, 27 723 ; Mitterrand, 22 887.

3e circ. (Argentan, Flers-de-l'Orne)

Inscr., 76 422 ; votants, 57 287 ; abst., 25,03 % ; suffr. expr., 56 626.

MM. H. Bassot, d. s., m. de Tinchebray, c. gén., U.N.M.-P.R., 19 548 ; M. Lambert, c. gén., P.S., 18 633 ; J. Lasne, c. gén., ex-R.P.R., 10 576 ; R. Jouade, c. gén., P.C., 6 160 ; J.-L. Pithois, A.E., 1 709. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bassot, 18 506 ; Noal, R.P.R., 17 541 ; Pavis, P.S., 13 766 ; Jouade, 7 122 ; Pithois, 2 339 ; Mme Poufrède, L.O., 1 169 ; MM. Gasson, O.C.T., 627 ; Eyraud, P.F.N., 523 ; Lannoy, F.N., 350. — 2e tour : MM. Bassot, 35 385 ; Pavis, 26 533.

1981 : MM. Giscard, 19 434 ; Mitterrand, 14 975 ; Chirac, 14 759 ; Marchais, 6 297 ; Lalonde, 2 534 ; Mlle Laguiller, 1 687 ; MM. Crépeau, 1 179 ; Debré, 1 131 ; Mmes Bouchardeau, 752 ; Garaud, 606. — 2e tour : MM. Giscard, 35 171 ; Mitterrand, 30 206.

Dans les trois circonscriptions du département, les députés sortants sont en tête de ballottage. Dans la première, celle d'Alençon, M. Daniel Goulet (U.N.M.) dispose d'une avance confortable ; il devance de plus de quatre mille voix M. Mauger (P.S.), maire d'Alençon, et recueille, à lui seul, plus de voix que le total de celles des deux candidats P.S. et P.C. M. Augier, parachuté dans la circonscription et qui n'a pas obtenu l'investiture U.N.M. est très loin d'avoir retrouvé les 17 884 voix de M. Giscard d'Estaing le 26 avril. Observation semblable pour la candidate communiste qui recueille moins de la moitié des 4 009 suffrages de M. Marchais lors de la dernière élection présidentielle.

La circonscription d'Argentan a connu une campagne très agitée entre M. Lasne (R.P.R.) et M. Hubert Bassot (U.N.M.), député sortant qui fut responsable du service d'ordre de M. Giscard d'Estaing pendant la campagne de 1974, puis membre du cabinet du président de la République, chargé de l'organisation des voyages officiels. Tous deux avaient une lettre assurant à chacun qu'il était candidat unique de l'ex-majorité ; une bataille cocasse de communiqués s'ensuivit. Cette division pourrait profiter, au second tour, à M. Lambert (P.S.), arrivé en deuxième position derrière M. Bassot.

PAS-DE-CALAIS (14)

Députés sortants : MM. Delehedde, P.S. ; Defontaine, M.R.G. ; Pignion, P.S. ; Wilquin, P.S. ; Bardol, P.C. ; Dupilet, P.S. ; Barthe, P.C. ; Huguet, P.S. ; Mellick, P.S. ; Andrieux, P.C. ; Mme Chavatte, P.C. ; MM. Daras, P.S. ; Delelis, P.S. ; Legrand, P.C.

1re circ. (Arras)

Inscr., 85 522 ; votants, 65 843 ; abst., 23,01 % ; suffr. ex., 64 673.

Mme Delehedde, d. s., adj. au m. d'Arras, c. gén., P.S., 27 276 ; MM. J.-M. Truffier, m. de Mareuil, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 14 361 ; M. Roger, adj. au m. d'Arras, P.C., 13 724 ; H. Ledieu, U.N.M.-R.P.R., 7 859 ; Mme B. Durand, Alt. 81, 825 ; M. J. Pasqualini, extr. g., 628. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Delehedde, 19 414 ; Roger, 18 760 ; Poudonson, U.D.F.-C.D.S., 17 437 ; Ledieu, 9 399 ; Lancial, Ecol., 1 827 ; Illy, L.O., 1 557 ; Carton, U.N.M.P., 969 ; Pasqualini, 880 ; Schalchli, F.A., 630. — 2e tour : MM. Delehedde, 41 386 ; Poudonson, 30 138.

1981 : MM. Mitterrand, 21 333 ; Giscard, 19 502 ; Marchais, 14 746 ; Chirac, 9 878 ; Lalonde, 2 406 ; Mlle Laguiller, 1 653 ; MM. Crépeau, 1 196 ; Debré, 995 ; Mmes Garaud, 735 ; Bouchardeau, 631. — 2e tour : MM. Mitterrand, 43 311 ; Giscard, 31 660.

2e circ. (Bapaume)

Inscr., 63 994 ; votants, 52 654 ; abst., 17,72 % ; suffr. ex., 51 833.

MM. J.-P. Defontaine, d. s., sout. P.S., M.R.G., 22 573 ; J.-P. Delevoye, c. gén., U.N.M.-U.D.F., 17 701 ; M. Stienne, c. gén., P.C., *11 559. BALLOTTAGE.*

1978 : MM. Chambon, R.P.R., 18 186 ; Defontaine, 13 734 ; Stienne, P.C., 13 656 ; Hauchard, U.D.F.-P.R., 7 856 ; Campini, L.O., 1 571 ; Duquenoy, F.N., 89. — 2e tour : MM. Defontaine, 29 476 ; Chambon, 26 978.

198 : MM. Mitterrand, 14 841 ; Giscard, 14 751 ; Chirac, 10 738 ; Marchais, 10 370 ; Mlle Laguiller, 1 461 ; MM. Lalonde, 1 432 ; Crépeau, 790 ; Debré, 767 ; Mmes Garaud, 527 ; Bouchardeau, 287. — 2e tour : MM. Mitterrand, 31 168 ; Giscard, 26 454.

3e circ. (Houdain, Saint-Pol-sur-Ternoise)

Inscr., 59 409 ; votants, 48 517 ; abst., 18,33 % ; suffr. ex., 47 799.

MM. L. Pignion, d. s., m. de Saint-Pol-sur-Ternoise, P.S., 21 729 ; R. Pruvost, m. de Prevent, c. gén., U.N.M.-rad., 17 657 ; J.-C. Lanvin, m. de Calonne-Ricouart, P.C., 8 413. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Pruvost, 17 973 ; Pignion, 17 967 ; Lanvin, 12 376 ; Mmes Zonzon, U.N.M.P., 1 986 ; Mion, L.O., 1 300. — 2e tour : MM. Pignion, 29 515 ; Pruvost, 23 486.

1981 : MM. Giscard, 15 275 ; Mitterrand, 13 212 ; Marchais, 10 241 ; Chirac, 8 538 ; Lalonde, 1 314 ; Mlle Laguiller, 1 273 ; MM. Debré, 696 ; Crépeau, 558 ; Mmes Garaud, 440 ; Bouchardeau, 247. — 2e tour : MM. Mitterrand, 27 887 ; Giscard, 25 123.

4e circ. (Montreuil)

Inscr., 67 219 ; votants, 54 012 ; abst., 19,64 % ; suffr. ex., 53 264.

MM. C. Wilquin, d. s., m. de Berck, P.S., 22 681 ; L. Deprez, m. du Touquet, U.N.M.-P.R., 13 569 ; C. Tuaillon, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 11 270 ; P. Dumont, P.C., 5 744. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Wilquin, 18 139 ; Deprez, 16 926 ; Béraud, R.P.R., 12 500 ; Monteux, 7 473 ; Moustron, L.O., 1 067 ; Dhont, U.N.M.P., 318 ; Chaboche, F.N., 245. — 2e tour : MM. Wilquin, 29 032 ; Deprez, 28 913.

1978 (après invalidation par le Conseil constitutionnel) : MM. Wilquin, 25 398 ; Deprez, 15 453 ; Tuaillon, 7 397 ; Mme Monteux, 3 290. — 2e tour : MM. Wilquin, 32 188 ; Deprez, 21 506.

1981 : MM. Giscard, 17 121 ; Mitterrand, 16 157 ; Chirac, 11 746 ; Marchais, 7 488 ; Mlle Laguiller, 1 500 ; MM. Lalonde, 1 340 ; Debré, 788 ; Crépeau, 690 ; Mmes Garaud, 525 ; Bouchardeau, 322. — 2e tour : MM. Giscard, 30 421 ; Mitterrand, 29 223.

5e circ. (Boulogne Sud)

Inscr., 66 472 ; votants, 51 279 ; abst., 22,85 % ; suffr. ex., 50 667.

MM. G. Lengagne, m. de Boulogne, c. gén., P.S., 21 493 ; J. Bardol, d. s., m. de Saint-Etienne-au-Mont, P.C., 14 640 ; P. Bateman, U.N.M.-R.P.R., 14 534. BALLOTTAGE.

1978 : M. Bardol, 18 489 ; Mme Lehembre, R.P.R., 14 781 ; Lengagne, 14 088 ; M. Dumortier, P.S.D., 4 370 ; Mme Cousin, U.N.M.P., 1 981 ; M Chassot, F.A., 682 ; Mme Devandome, L.O., 530 ; M. Coppin, U.O.P.D.P., 180. — 2e tour : M. Bardol, 30 550 ; Mme Lehembre, 23 948.

1981 : MM. Mitterrand, 15 642 ; Giscard, 13 409 ; Marchais, 12 919 ; Chirac, 8 710 ; Lalonde, 1 446 ; Mlle Laguiller, 1 254 ; MM. Debré, 850 ;

(Lire la suite page 24.)

Dans les autres départements

LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

(Suite de la page 23.)

Crépeau, 750 ; Mmes Garaud, 425 ; Bouchardeau, 372. — 2e tour : MM. Mitterrand, 33 886 ; Giscard, 23 426.

6e circ. (Boulogne Nord)

Inscr., 70 059 ; vot., 55 284 ; abst., 21,08 % ; suffr. ex., 54 423.

M. D. Dupilet, d.s., c. gén., P.S., 27 928. REELU.

M. A. Stoolin, m. de Louches, c. gén., U.N.M.-U.D.F., 19 089 ; Mme D. Radenne, P.C., 6 211 ; M. A. Chassot, Alt. 81, 1 200.

1978 : MM. Collette, R.P.R., 22 434 ; Dupilet, 20 874 ; Mme Radenne, 10 469 ; MM. Bouillon, U.D.F.-Rad., 1 313 ; Tomasso, L.O., 1 054 ; Denis, F.A., 1 052 ; Veldman, U.N.M.P., 1 000. Pouplin, F.R.P., 336. — 2e tour : MM. Dupilet, 32 350 ; Collette, 26 796.

1981 : MM. Mitterrand, 18 508 ; Giscard, 16 066 ; Marchais, 10 005 ; Chirac, 9 710 ; Lalonde, 1 478 ; Mlle Laguiller, 1 428 ; MM. Debré, 1 180 ; Crépeau, 697 ; Mmes Garaud, 485 ; Bouchardeau, 315. — 2e tour : MM. Mitterrand, 33 898 ; Giscard, 27 573.

7e circ. (Calais)

Inscr., 79 429 ; vot., 56 433 ; abst., 28,95 % ; suffr. ex., 55 367.

MM. J.-J. Barthe, d.s., m. de Calais, c. gén., P.C., 23 580 ; G. Muys, U.N.M.-C.D.S., 17 700 ; R. Rembotte, P.S., 12 879 ; M. Velluet, écol., 830 ; J.-P. Dutrieux, F.N., 378. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Barthe, 26 506 ; Muys, 12 193 ; Doublet, R.P.R., 11 996 ; P. Lefebure, P.S., 8 754 ; Mme J. Lefebure, F.A., 1 576 ; MM. Moyon, L.O., 826 ; Delrue, F.N., 484 ; Bonte, U.O.P.D.P., 176. — 2e tour : MM. Barthe, 35 054 ; Muys, 27 060.

1981 : MM. Giscard, 17 257 ; Marchais, 16 393 ; Mitterrand, 14 858 ; Chirac, 8 961 ; Lalonde, 1 373 ; Mlle Laguiller, 1 651 ; MM. Debré, 1 043 ; Crépeau, 818 ; Mmes Garaud, 510 ; Bouchardeau, 453. — 2e tour : MM. Mitterrand, 37 337 ; Giscard, 28 552.

8e circ. (Saint-Omer)

Inscr., 75 505 ; vot., 61 671 ; abst., 18,32 % ; suffr. ex., 60 687.

M. R. Huguet, d.s., m. d'Isbergues, c. gén., P.S., 32 783. REELU.

MM. J.-J. Delvaux, U.N.M.-R.P.R., 20 775 ; D. Talleux, adj. au m. d'Arques, P.C., 7 129.

1978 : MM. Huguet, 26 864 ; Delvaux, 20 203 ; Talleux, 11 033 ; Gay, D.C., 2 297 ; Leboucq, U.N.M.P., 1 204 ; Hamon, L.O., 1 173 ; Mouquet, F.A., 1 159. — 2e tour : MM. Huguet, 38 756 ; Delvaux, 25 902.

1981 : MM. Mitterrand, 20 703 ; Giscard, 18 391 ; Marchais, 10 821 ; Chirac, 9 503 ; Mlle Laguiller, 1 832 ; MM. Lalonde, 1 717 ; Debré, 965 ; Crépeau, 755 ; Mmes Garaud, 524 ; Bouchardeau, 455. — 2e tour : MM. Mitterrand, 37 423 ; Giscard, 30 101.

9e circ. (Béthune)

Inscr., 65 794 ; vot., 51 578 ; abst., 21,60 % ; suffr. ex., 50 845.

MM. J. Mellick, d.s., m. de Béthune, c. gén., P.S., 24 362 ; A. Flajolet, U.N.M.-R.P.R., 13 723 ; J. Becart, m. d'Auchel, P.C., 12 760. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Mellick, 18 580 ; Roussel, P.C., 17 917 ; Verdure, U.D.F.-Rad., 9 845 ; Flajolet, 6 938 ; Mme Castella, L.O., 914 ; MM. Foucault, D.C., 749 ; Beaurain, U.N.M.P., 692. — 2e tour : MM. Mellick, 34 801 ; Verdure, 20 361.

1981 : MM. Mitterrand, 14 372 ; Marchais, 14 233 ; Giscard, 14 279 ; Chirac, 7 677 ; Lalonde, 1 527 ; Mlle Laguiller, 1 256 ; MM. Debré, 815 ; Crépeau, 554 ; Mmes Garaud, 417 ; Bouchardeau, 307. — 2e tour : MM. Mitterrand, 32 557 ; Giscard, 24 157.

10e circ. (Bruay-en-Artois)

Inscr., 53 007 ; vot., 43 780 ; abst., 24,52 % ; suffr. ex., 42 936.

MM. M. Wacheux, s., m. de Bruay, c. gén., P.S., 19 212 ; M. Andrieux, d.s., m. d'Hersin-Coupigny, c. gén., P.C., 15 827 ; J. Dagouneau, U.N.M.-M.D.S., 7 897. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Andrieux, 19 966 ; Wacheux, 16 333 ; Dagouneau, 6 117 ; Van Den Neucker, R.P.R., 4 071 ; Mmes Henryon, L.O., 852 ; Wambre, U.N.M.P., 778. — 2e tour : M. Andrieux, 29 734.

1981 : MM. Marchais, 13 654 ; Mitterrand, 13 282 ; Giscard, 12 502 ; Chirac, 4 634 ; Mlle Laguiller, 1 144 ; MM. Lalonde, 1 128 ; Debré, 800 ; Crépeau, 414 ; Mmes Garaud, 388 ; Bouchardeau, 324. — 2e tour : MM. Mitterrand, 30 721 ; Giscard, 18 246.

11e circ. (Cambrin)

Inscr., 66 586 ; vot., 52 441 ; abst., 21,24 % ; suffr. ex., 51 382.

M. N. Josèphe, m. de Beuvry, c. gén., P.S., 20 217 ; Mme A. Chavatte, d.s., m. d'Annequin, c. gén., P.C., 19 632 ; M. P. Duez, U.N.M.-C.D.S., 11 533. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Lucas, P.C., 22 502 ; Cabiddu, P.S., 14 381 ; Caron, U.D.F.-C.D.S., 8 828 ; Letellier, R.P.R., 6 551 ; Mmes Lefebvre, L.O., 1 544 ; Toussaint, U.N.M.P., 550. — 2e tour : MM. Lucas, 32 062 ; Caron, 19 555.

1981 : MM. Marchais, 16 994 ; Mitterrand, 14 872 ; Giscard, 13 734 ; Chirac, 6 125 ; Lalonde, 1 578 ; Mlle Laguiller, 1 504 ; MM. Debré, 704 ; Crépeau, 570 ; Mmes Garaud, 483, Bouchardeau, 376. — 2e tour : MM. Mitterrand, 35 988 ; Giscard, 21 730.

12e circ. (Liévin)

Inscr., 65 506 ; votants, 49 279 ; abst., 24,77 % ; suff. ex., 48 258.

M. H. Darras, d.s., m. de Liévin, prés. c. gén., P.S., 26 956. REELU.

Mme L. Poly, adj. m. d'Avion, P.C., 13 419 ; MM. R. Beauvois, U.N.M.-C.D.S., 7 356 ; D. Lanères, Alt. 81, 525.

1978 : M. Darras, 21 578 ; Mme Poly, 18 715 ; MM. Beauvois, 6 966 ; Delaby, R.P.R., 3 676 ; Mmes Dubois, L.O., 1 297 ; Iannarelli, U.N.M.P., 746 ; M. Lacaze, U.O.P.D.P., 473. — 2e tour : M. Darras, 40 511.

1981 : MM. Marchais, 17 347 ; Mitterrand, 16 053 ; Giscard, 11 613 ; Chirac, 4 094 ; Mlle Laguiller, 1 407 ; MM. Lalonde, 1 295 ; Debré, 570 ; Crépeau, 328 ; Mmes Garaud, 377 ; Bouchardeau, 280. — 2e tour : Bouchardeau, 280. — 2e tour : MM. Mitterrand, 37 608 ; Giscard, 16 915.

13e circ. (Lens)

Inscr., 53 304 ; votants, 40 280 ; abst., 24,43 % ; suff. ex., 39 753.

M. A. Delelis, d.s., min. du commerce et de l'artisanat, m. de Lens, P.S., 22 160. REELU.

MM. J. Tell, m. de Salaumines, c. gén., P.C., 9 421 ; M. Chevalier, U.N.M.-R.P.R., 7 374 ; M. Darras, L.O., 507 ; J. Bondois, Alt. 81, 291.

1978 : MM. Delelis, 20 253 ; Tell, 13 763 ; Le Reste, R.P.R., 7 317 ; Mme Remteaux, U.N.M.P., 1 805 ; MM. Adler, L.O., 302 ; Salm, D.C., 741 ; Gérardin, O.C.T., 230 ; Mmes Tainmont, U.O.P.D.P., 124 ; Kulk, Choisir, 1. — 2e tour : MM. Delelis, 32 011 ; Le Reste, 12 025.

1981 : MM. Mitterrand, 13 094 ; Marchais, 12 018 ; Giscard, 11 042 ; Chirac, 4 357 ; Mlle Laguiller, 1 126 ; MM. Lalonde, 1 112 ; Debré, 550 ; Crépeau, 498 ; Mmes Garaud, 327 ; Bouchardeau, 259. — 2e tour : MM. Mitterrand, 28 599 ; Giscard, 16 569.

14e circ. (Hénin-Liétard)

Inscr., 69 937 ; votants, 51 944 ; abst., 25,72 % ; suff. ex., 50 935.

MM. J. Legrand, d.s., m. de Carvin, c. gén., P.C., 21 774 ; A. Facon, P.S., 16 782 ; C. Foulon, U.N.M.-rad., 9 064 ; J.-M. Sandor, écol., 1 698 ; Mme D. Thirion, U.N.M.-R.P.R., 1 292 ; M. A. Dufour, Alt. 81, 325. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Legrand, 24 436 ; Piette, P.S., 17 280 ; Huet, R.P.R., 11 013 ; Mme Pechon, U.N.M.P., 1 388 ; MM. Dancette, F.A., 875 ; Blebuyck, U.F.B.S., 870 ; Suner, L.O., 815 ; Polle, R.P.R., 534. — 2e tour : MM. Legrand, 36 235 ; Huet, 19 437.

1981 : MM. Marchais, 18 148 ; Mitterrand, 15 061 ; Giscard, 14 462 ; Chirac, 5 706 ; Lalonde, 1 481 ; Mlle Laguiller, 1 390 ; MM. Debré, 825 ; Crépeau, 673 ; Mmes Garaud, 427 ; Bouchardeau, 272. — 2e tour : MM. Mitterrand, 37 740 ; Giscard, 21 875.

Dans ce département, où, traditionnellement, la gauche se taille la part du lion et où le combat se résume souvent à la lutte entre candidats socialistes et communistes, la participation — à l'exclusion, peut-être, de la septième circonscription (Calais) — a été généralement plus forte que la moyenne nationale.

Lors des législatives de 1978, toutes les circonscriptions avaient enregistré des ballottages lors du premier tour. Cette fois, quatre socialistes (MM. Dupilet, dans la sixième ; Huguet, dans la huitième ; Darras, dans la douzième, et Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat dans la treizième) retrouvent leur siège au Palais-Bourbon, dès le scrutin du dimanche 14 juin. En outre, les candidats socialistes devancent des députés sortants communistes dans trois circonscriptions.

Le cas de M. Henri Darras, maire de Liévin, est intéressant à observer puisque, précisément, cette circonscription, détenue par le P.S., avait vu M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., devancer M. François Mitterrand le 26 avril. On croyait M. Darras menacé, il est réélu avec 55,86 % des suffrages exprimés.

Dans la quatrième circonscription (Montreuil), où M. Valéry Giscard d'Estaing l'a emporté de 2 points sur M. Mitterrand, le maire de Berck-sur-Mer, M. Claude Wilquin (P.S.), qui avait gagné de justesse au deuxième tour en 1978, devance son habituel concurrent, le maire du Touquet M. Deprez (U.D.F.), auquel la présence d'un candidat R.P.R. a probablement enlevé des voix issues de l'ancienne majorité. M. Wilquin aura néanmoins besoin d'un bon report des voix communistes pour l'emporter définitivement.

Dans les cinq circonscriptions tenues par le P.C.F. on doit noter que MM. Barthe (septième circonscription de Calais) et Legrand (quatrième circonscription de Hénin-Liétard) résistent bien à la vague socialiste et devraient conserver, selon toute vraisemblance, leur siège puisqu'ils réunissent respectivement, bien placé avec 44,75 % des suffrages exprimés dès le premier tour.

En revanche dans la dixième circonscription, M. Andrieux est devancé par son rival socialiste, M. Wacheux, qui est le maire de Bruay-en-Artois et qui s'est très bien placé avec 44,75 % des suffrages exprimés. Et il en va de même dans la onzième circonscription (Cambrin), où le sortant communiste, Mme Chavatte, est devancée d'un peu plus de 1 point par le candidat du P.S., M. Josèphe, vice-président du conseil régional.

Enfin, dans la cinquième circonscription (Boulogne-Sud), le conflit du poisson, qui a longuement opposé en 1980 armateurs et marins pêcheurs, a probablement desservi le député sortant du P.C.F., M. Bardol, au bénéfice du maire socialiste de la ville, M. Lengagne, qui avait fait preuve alors de qualités de diplomate pour éviter le drame et qui, aujourd'hui, récolte les fruits de ses interventions avec 42,42 % des suffrages exprimés (contre seulement 28,89 % au député sortant).

PUY-DE-DOME (5)

Députés sortants : MM. Pourchon, P.S. ; Morellon, U.D.F.-P.R. ; *(ne se représ. pas)* ; Lavédrine, P.S. ; Barnerias, U.D.F.-P.R. *(ne se représ. pas)* ; Vacant, P.S.

1re circ. (Clermont Est et Sud)

Insecr., 106 717 ; vot., 71 756 ; abst., 32,76 % ; suffr. expr., 70 412.

M. M. Pourchon, d. s., prés. c. rég., P.S., 36 789. REELU.

M. G. Portejoie, U.N.M.-rad., 22 420 ; Mmes M. Perrier, adj. m. de Clermont-Ferrand, P.C., 8 511 ; M. Deydier, Alt. 81, 1 134 ; MM. D. Seguy, L.O., 782 ; A. Laffont, L.C.R., 776.

1978 : MM. Pourchon, 23 051 ; Pascallon, R.P.R., 20 412 ; Perrier, P.C.F., 17 423 ; Couvaud, U.D.F.-Rad., 11 642 ; Lajonchère, F.A., 3 332 ; Mme Payet, L.O., 1 666 ; MM. Bergeron, F.N., 809 ; Frassetto, L.C.R., 702 ; Paljkovic, U.O.P.D.P., 208. — 2e tour : MM. Pourchon, 49 380 ; Pascallon, 35 568.

1981 : MM. Mitterrand, 26 065 ; Giscard, 24 817 ; Marchais, 13 874 ; Chirac, 11 207 ; Lalonde, 3 591 ; Mlle Laguiller, 2 422 ; M. Crépeau, 2 007 ; Mmes Garaud, 1 149 ; Bouchardeau, 1 046 ; M. Debré, 901. — 2e tour : MM. Mitterrand, 51 517 ; Giscard, 39 111.

2e circ. (Clermont Nord et Sud-Ouest)

Inscr., 75 913 ; vot., 55 473 ; abst., 26,92 % ; suffr. expr., 54 931.

M. C. Wolff, a. d., m. de Chamalières, c. gén., U.N.M.-P.R., 28 512. ELU.

MM. S. Godard, P.S., 19 008 ; J. Nicolas, adj. m. de Clermont-Ferrand, P.C., 4 183 ; B. Richard, Ecol., 1 226 ; J.-Y. Gouttebel, M.R.G., 991 ; C. Dufour, L.O., 551 ; J.-C. Waterlot, F.N., 460.

1978 : MM. Morellon, U.D.F.-P.R., 32 439 ; Viallet, P.S., 13 486 ; Nicolas, 8 376 ; Vulliod, C.E. 78, 3 137 ; Laporte, M.R.G., 2 126 ; Séguy, L.O., 1 362 ; Félix, U.F.B.S., 848 ; Waterlot, 666 ; Mamou, L.D.S. 228 ; Richard, écol., 20.

1981 : MM. Giscard, 22 904 ; Mitterrand, 15 346 ; Chirac, 11 060 ; Marchais, 5 557 ; Lalonde, 2 557 ; Crépeau, 1 408 ; Mlle Laguiller, 1 401 ; Mmes Garaud, 907 ; Bouchardeau, 795 ; M. Debré, 669. — 2e tour : MM. Giscard, 36 049 ; Mitterrand, 28 676.

3e circ. (Issoire)

Inscr., 63 204 ; vot., 44 741 ; abst., 29,21 % ; suffr. expr., 44 100.

M. J. Lavedrine, d. s., c. gén., m. d'Issoire, P.S., 22 392. REELU.

MM. P. Pascallon, U.N.M.-R.P.R., 15 270 ; D. Mialon, P.C., 5 634 ; Mme M.-C. Bourry, L.O., 800 ; M. J.-P. Pradier, ss. étiq., 4.

1978 : MM. Lavedrine, 16 703 ; Grolier, U.D.F.-P.R., 9 505 ; Mialon, 8 549 ; Astruc, R.P.R., 7 739 ; Verdier, div. maj., 3 907 ; Simonet, L.O., 1 098 ; Masson, F.A., 1 088 ; Gardy, M.R.G., 1 006 ; Lavial, L.C.R., 1. — 2e tour : MM. Lavedrine, 29 242 ; Grolier, 21 845.

1981 : MM. Giscard, 15 176 ; Mitterrand, 14 579 ; Chirac, 7 943 ; Marchais, 7 419 ; Lalonde, 1 897 ; Mlle Laguiller, 1 699 ; M. Crépeau, 930 ; Mmes Garaud, 644 ; Bouchardeau, 534 ; M. Debré, 423. — 2e tour : MM. Mitterrand, 29 034 ; Giscard, 25 070.

4e circ. (Ambert, Thiers)

Inscr., 66 328 ; vot., 48 598 ; abst., 26,73 % ; suffr. expr., 47 475.

MM. M. Adevah-Pœuf, m. de Thiers, c. gén., P.S., 21 910 ; M. Debatisse, a. sec. E., U.N.M.-C.D.S., 19 073 ; A. Chassaigne, c. gén., P.C., 5 613 ; G. Aubry, L.O., 879. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Barnerias, U.D.F.-P.R., 24 404 ; Adevah Pœuf, 15 738 ; Chassaigne, 7 903 ; Mlle Laguiller, L.O., 4 702 ; M. Constancias, C.E. 78, 1 654. — 2e tour : MM. Barnerias, 28 827 ; Adevah Pœuf, 27 852.

1981 : MM. Giscard, 18 506 ; Mitterrand, 14 904 ; Marchais, 7 382 ; Chirac, 6 666 ; Lalonde, 1 764 ; Mlle Laguiller, 1 710 ; M. Crépeau, 752 ; Mmes Garaud, 604 ; Bouchardeau, 478 ; M. Debré, 449. — 2e tour : MM. Mitterrand, 28 727 ; Giscard, 28 049.

5e circ. (Riom)

Inscr. 75 902 ; vot., 56 609 ; abst., 25,41 % ; suffr. expr., 55 859.

MM. E. Vacant, d. s., c. gén., m. de Mozac P.S., 26 885 ; C. Liebermann, U.N.M.-C.D.S., 21 799 ; J.-C. Jacob, adj. m. de Riom, P.C., 7 175. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Duval, U.D.F.-P.R., 24 195 ; Vacant, 21 340 ; Jacob, 10 212 ; Tounze, R.P.R., 3 357 ; Vrain, L.O., 1 236 ; Marconnet, 912 ; Vasset, L.C.R., 508. — 2e tour : MM. Vacant, 33 657 ; Duval, 30 443.

1981 : MM. Giscard, 19 624 ; Mitterrand, 17 926 ; Chirac, 9 272 ; Marchais, 9 263 ; Lalonde, 2 131 ; Mlle Laguiller, 1 962 ; M. Crépeau, 997 ; Mme Garaud, 769 ; M. Debré, 667 ; Mme Bouchardeau, 519. — 2e tour : MM. Mitterrand, 34 499 ; Giscard, 31 356.

Dès le premier tour, le Puy-de-Dôme a élu trois députés dont deux socialistes. Les deux ballottages semblent également favorables aux socialistes.

M. Claude Wolff (U.N.M.), maire de Chamalières, conseiller général, a gardé à l'ancienne majorité la deuxième circonscription, qui fut celle de M. Valéry Giscard d'Estaing, améliorant avec 51,91 % des suffrages exprimés le score obtenu par le député sortant, M. Morellon (P.R.), au premier tour de 1978 (51,63 % des voix). En 1973, M. Giscard d'Estaing n'avait obtenu que 50,4 % des suffrages. M. Maurice Pourchon, président du conseil régional Auvergne et adjoint au maire de Clermont-Ferrand (M. Roger Quilliot, ministre du logement), n'a eu aucun mal à conserver son siège dans la première circonscription (52,55 % des suffrages). C'est également le cas, dans la troisième circonscription, de M. Jacques Lavedrine (P.S.), maire d'Issoire (50,78 %).

Dans la quatrième, le ballottage est favorable à M. Adevah-Pœuf (P.S.), maire de Thiers, conseiller général, qui, avec 46,15 % des suffrages, se place très nettement en tête devant le candidat de l'U.N.M., M. Debatisse, ancien secrétaire d'État aux industries agro-alimentaires (40,17 %). Le représentant du P.C., M. Chassaigne, obtenant 11,82 % des voix, la défaite de M. Debatisse paraît probable. Dans la cinquième circonscription, le cas de figure est semblable : député sortant, M. Vacant (P.S.) obtient 48,13 % des suffrages devant M. Liebermann, le candidat de l'U.N.M. (39,03 %).

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (4)

Députés sortants : MM. Labarrère, P.S. ; Cazalet, R.P.R. *(suppl. de M. Plantier, qui ne se représ. pas)* ; Inchauspé, R.P.R. ; Marie, R.P.R.

1re circ. (Pau)

Inscr., 130 543 ; votants, 95 249 ; abst., 27,03 % ; suff. ex., 94 436.

MM. A. Labarrère, d. s., min. aux rel. avec le Parl., m. de Pau, prés. c. rég., P.S., 46 658 ; J. Gougy, U.N.M.-R.P.R., 23 914 ; F. Bayrou, U.N.M.-C.D.S., 15 119 ; B. Ferrer, adj. m. de Pau, P.C., 5 879 ; M. Hausard, A.E., 2 331 ; J.-M. Cazalet, P.G.N., 535. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Labarrère, 38 703 ; Gougy, 25 383 ; Bayrou, 21 003 ; Ferrer, 10 452 ; Tanguy Le Gac, C.E. 78, 4 467 ; Komatitsch, Choisir, 1 241 ; Courtois, L.O., 783 ; Mme Cours-Salles, F.A., 306 ; M. Berit-Debat, U.O.P.D.P., 367. — 2e tour : MM. Labarrère, 53 433 ; Gougy, 53 348.

1981 : MM. Mitterrand, 35 377 ; Giscard, 27 792 ; Chirac, 21 406 ; Marchais, 9 348 ; Lalonde, 4 279 ; Mlle Laguiller, 2 076 ; M. Crépeau, 1 936 ; Mme Garaud, 1 438 ; M. Debré, 1 353 ; Mme Bouchardeau, 1 096. — 2e tour : MM. Mitterrand, 58 786 ; Giscard, 53 092.

2e circ. (Oloron-Sainte-Marie)

Inscr., 88 707 ; votants, 67 154 ; abst., 24,29 % ; suff. ex. 66 336.

MM. A. Cazalet, d. s., m. de Sévignacq-Meyracq, U.N.M.-R.P.R., *28 618* ; *H. Prat*, c. gén., P.S., 27 493 ; M. Martin, adj. m. d'Oloron, P.C., 8 113 ; J.-M. Carite, A.E., 2 112. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Plantier, R.P.R., 28 736 ; Prat, 19 901 ; Martin, 12 319 ; Mme Prigent, U.D.F.-P.R., 5 813 ; MM. Rodes, C.E. 78, 3 006 ; Gildard, M.R.G., 1 632 ; Lorente, L.O., 581 ; Mme Lacoste-Poublanc, L.C.R., 372. — 2e tour : MM. Plantier, 38 234 ; Prat, 37 125.

1981 : MM. Mitterrand, 22 704 ; Giscard, 18 836 ; Chirac, 13 827 ; Marchais, 9 463 ; Lalonde, 2 604 ; Mlle Laguiller, 1 568 ; MM. Crépeau, 1 137 ; Debré, 1 025 ; Mmes Garaud, 717 ; Bouchardeau, 680. — 2e tour : MM. Mitterrand, 41 869 ; Giscard, 35 019.

3e circ. (Mauléon-Licharre)

Inscr., 54 047 ; votants, 39 898 ; abst., 26,17 % ; suff. ex., 38 907.

M. M. Inchauspé, d. s., a. sec. E., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 24 380. REELU.

MM. F. Maitia, P.S., 13 593 ; L. Labadot, P.C., 1 934.

1978 : MM. Inchauspé, 21 593 ; Letamendia, U.D.F.-C.D.S., 9 220 ; Maitia, 7 896 ; Labadot, 3 170 ; Larcabal, Rég., 2 129 ; Mme Mas, L.O., 862. — 2e tour : MM. Inchauspé, 30 001 ; Maitia, 13 486.

1981 : MM. Giscard, 15 698 ; Chirac 12 328 ; Mitterrand, 8 648 ; Marchais, 2 821 ; Lalonde, 1 216 ; Mlle Laguiller, 916 ; M. Debré, 664 ; Mme Bouchardeau, 651 ; M. Crépeau, 429 ; Mme Garaud, 388. — 2e tour : MM. Giscard, 28 899 ; Mitterrand, 17 377.

4e circ. (Bayonne)

Inscr., 117 985 ; votants, 84 760 ; abst., 28,16 % ; suff. ex., 83 854.

MM. J.-P. Destrade, c. gén., P.S., 33 093 ; B. Marie, d.s., m. de Biarritz, U.N.M.-R.P.R., 29 418 ; T. Moulonguet, c. mun. de Bayonne, ex-U.D.F., 12 195 ; H. Lagarde, P.C., 9 148. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Marie, 47 623 ; Destrade, 23 540 ; Lagarde, 14 945 ; Goyhenetche, Rég., 2 794 ; Prévost, F.N., 1 682 ; Couret, L.O., 1 050 ; Mme Castaignos, L.C.R., 411 ; M. Ocana, U.O.P.D.P., 407.

1981 : MM. Giscard, 28 538 ; Mitterrand, 23 616 ; Chirac, 18 123 ; Marchais, 11 752 ; Lalonde, 3 612 ; Crépeau, 2 116 ; Debré, 1 956 ; Mlle Laguiller, 1 876 ; Mmes Garaud, 1 221 ; Bouchardeau, 983. — 2e tour : MM. Giscard, 51 041 ; Mitterrand, 47 145.

Dans la première circonscription, M. Labarrère, député socialiste sortant, maire de Pau et ministre chargé des relations avec le Parlement, a frôlé la réélection au premier tour en recueillant 49,40 % des suffrages exprimés, alors qu'il n'avait dû sa précédente élection qu'à 88 voix de majorité au deuxième tour.

A Oloron (deuxième circonscription), le siège laissé volontairement vacant par M. Maurice Plantier, ministre des anciens combattants dans le gouvernement de M. Barre, semble basculer en faveur du candidat socialiste, M. Prat (41,44 % des suffrages exprimés). Ce dernier gagne 13,94 points par rapport à 1978 et améliore même le score réalisé par M. Mitterrand lors du premier tour de l'élection présidentielle (31,28 %). Dans chacune de ces deux circonscriptions, le P.C. est en recul (— 3,93 et — 4,79 points).

Dans la troisième circonscription, soit tout l'intérieur rural du Pays basque, la réélection de M. Inchauspé n'a pas été une surprise. Avec 62,66 % des suffrages, le candidat unique de la majorité sortante (R.P.R.-U.N.M.) retrouve le score de M. Giscard d'Estaing le 10 mai. En 1978, la présence d'un candidat du C.D.S. au premier tour l'avait mis en ballottage. Le candidat du P.S., avec 32,36 %, gagne 14,69 points. Le P.C.F. recule de 2,12 points.

La progression du parti socialiste se confirme dans la quatrième circonscription au point que les voix de gauche réunies passent pour la première fois le cap des 50 %. M. Destrade (39,46 %) améliore très sensiblement le score de M. Mitterrand le 26 avril (25,17 %). Fait marquant de ce scrutin : le représentant du P.S. est en tête à Biarritz, ville dont M. Marie, député R.P.R. sortant, est le maire, avec 41 % des suffrages, et à Bayonne (municipalité U.D.F.) avec 39,60 %, ce qui est à peu de choses près sa moyenne sur la circonscription. La primaire forcée, engagée par M. Moulonguet, conseiller municipal de Bayonne (U.D.F., mais sans l'investiture U.N.M.) n'a pas débouché sur un large recul de M. Marie. M. Moulonguet atteint 14,55 % et le « large ratissage » que recherchait cette primaire n'a pas été atteint : l'ancienne majorité parlementaire, toutes voix confondues, ne fait que 49,64 %.

HAUTES-PYRÉNÉES (2)

Députés sortants : MM. Forgues, P.S. ; Abadie, M.R.G.

1re circ. (Lannemezan, Tarbes Sud)

Inscr., 78 189 ; votants, 53 874 ; abst., 31,09 % ; suffr. ex., 53 113.

MM. P. Forgues, d. s., P.S., 25 178 ; G. Paronneau, U.N.M.-P.R., 15 961 ; P. Chastellain, m. de Tarbes, c. gén., P.C., 10 761 ; Mme S. Lacroix, Alt. 81, 1 215. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bleuler, U.D.F.-C.D.S., 17 862 ; Forgues, 17 443 ; Chastellain, 15 271 ; Catherineau, R.P.R., 5 893 ; Journe, U.D.F.-Rad., 2 625 ; Mme Lacroix, 1 046 ; M. Lemaire, Ecol., 818 ; Mme Puel, L.O., 628 ; MM. Charbonnier, L.C.R., 378 ; Papavoine, Div., 381. — 2e tour : MM. Forgues, 38 005 ; Bleuler, 28 381.

1981 : MM. Mitterrand, 18 351 ; Giscard, 13 849 ; Marchais, 11 556 ; Chirac, 9 265 ; Lalonde, 1 799 ; Crépeau, 1 671 ; Mlle Laguiller, 1 352 ; M. Debré, 773 ; Mmes Garaud, 741 ; Bouchardeau, 567. — 2e tour : MM. Mitterrand, 39 481 ; Giscard, 25 546.

2e circ. ((Lourdes, Tarbes Nord)

Inscr., 89 915 ; votants, 63 664 ; abst., 29,19 % ; suff. ex., 62 884.

MM. F. Abadie, d. s., sec. E., m. de Lourdes, c. gén., M.R.G., 31 257 ; J. Marthe, U.N.M.-R.P.R., 18 771 ; R. Erraçarret, adj. m. de Tarbes, c. gén., P.C., 10 655 ; J.-F. Perrut, Alt. 81, 1 335 ; G. Delas, div. d., 856. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Abadie, 25 423 ; Marthe, 16 381 ; Souptes, P.C., 16 045 ; Mme Chambeyron, U.D.F.-P.R., 7 637 ; M. Abadie, L.O., 2 323 ; Mmes Dubalen, Ecol., 2 170 ; Templeton, D.C., 1 447. — 2e tour : MM. Abadie, 43 732 ; Marthe, 28 624.

1981 : MM. Mitterrand, 21 868 ; Giscard, 16 663 ; Marchais, 13 444 ; Chirac, 11 348 ; Lalonde, 2 379 ; Crépeau, 1 502 ; Mlle Laguiller, 1 464 ; M. Debré, 999 ; Mmes Garaud, 848 ; Bouchardeau, 626. — 2e tour : MM. Mitterrand, 44 700 ; Giscard, 30 456.

On attendait avec intérêt, dans la deuxième circonscription, le score de M. Abadie, candidat M.R.G., député sortant, maire de Lourdes, secrétaire d'État au tourisme. Rallié à M. François Mitterrand, avec toute la fédération M.R.G., dès le premier tour de l'élection présidentielle, il avait bénéficié de l'appui et de toute la dynamique du P.S. M. Abadie, avec 49,73 % des voix devance largement son rival R.P.R., M. José Marthe, et sa réélection est assurée. S'il fait le plein des voix de gauche, il obtiendra même près de 70 % des suffrages exprimés.

Le candidat du P.C., M. Erraçaret, maire adjoint de Tarbes, ancien secrétaire départemental du Syndicat national des instituteurs, a fait un score considéré comme simplement « honorable » : 16,94 %, soit une perte de 5,5 %, par rapport à 1978. Il a recueilli les voix de l'électorat ouvrier de Tarbes, particulièrement sensibilisé par la suppression de neuf cents emplois avant la fin de l'année, dans les usines de la Ceraver de Tarbes-Bazet, touchées par l'interruption des commandes de l'usine nucléaire du Tricastin. M. Erraçaret avait souhaité que le gouvernement intervint pour suspendre ces licenciements massifs en apportant une solution de rechange.

Dans la première circonscription, le député sortant, M. Forgues (P.S.), ancien professeur, qui avait recueilli 27,98 % des suffrages exprimés au premier tour de 1978, en obtient cette fois 47,40 %. Nouveau venu, le candidat de l'U.N.M., M. Paronneau, assureur à Tarbes, membre du comité économique et social, fait un meilleur score (30,05 %) que le candidat U.D.F. de 1978, le docteur Bleuler, maire de Lannemezan (28,65 %). Le maire de Tarbes, M. Paul Chastellain, candidat du P.C. (20,26 %), a dépassé le score de M. Marchais au premier tour de l'élection présidentielle (19,12 %). M. Forgues devrait donc avoir une réélection aisée bénéficiant de bons reports de voix.

BAS-RHIN (8)

Députés sortants : MM. Koehl, U.D.F.-C.D.S. ; Bord, R.P.R. ; Durr, R.P.R. ; Gangenwin, U.D.F. ; Caro, U.D.F.-C.D.S. ; Zeller, app. U.D.F. ; Grussenmeyer, R.P.R. ; Sprauer, R.P.R.

1re circ. (Strasbourg I, II, IV, V) VII, VIII)

Inscr., 47 655 ; votants, 29 766 ; abst., 37,53 % ; suff. ex., 29 422.

MM. E. Koehl, d. s., c. gén., adj. m. de Strasbourg, U.N.M.-C.D.S., 12 548 ; R. Ries, P.S., 8 838 ; F. Bilger, adj. m. de Strasbourg, cent., 4 946 ; F. Joseph, A.E., 1 441 ; Mme F. Olivier-Utard, P.C., 872 ; MM. J.-M. Hornus, Alt. 81, 470 ; C. Zindt, rég., 123 ; J. Rennemann, div. g., 99 ; E. Meyer, cent., 85. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Koehl, 11 819 ; Grossmann, R.P.R., 8 712 ; Brunschweiler, P.S., 7 746 ; Mme Menrath, C.E. 78, 2 975 ; MM. Jeanvoine, P.C., 1 968 ; Bickert, R.P.R., 1 791 ; Marx, M.R.G., 629 ; Mme Bauer, L.O., 399 ; MM. Zind, 314 ; Richez, O.C.T., 174. — 2e tour : MM. Koehl, 23 972 ; Brunschweiler, 12 251.

1981 : MM. Giscard, 14 115 ; Mitterrand, 8 551 ; Chirac, 6 458 ; Lalonde, 1 883 ; Marchais, 1 199 ; Crépeau, 798 ; Debré, 783 ; Mmes Garaud, 742 ; Bouchardeau, 723 ; Mlle Laguiller, 454. — 2e tour : MM. Giscard, 23 600 ; Mitterrand, 14 335.

2e circ. (Strasbourg III, VI)

Inscr., 81 255 ; votants, 48 944 ; abst., 39,76 % ; suff. ex., 48 143.

MM. J. Oehler, c. gén., parl. eur., P.S., 19 351 ; A. Bord, d. s., a. min., U.N.M.-R.P.R., 15 746 ; A. Vierling, cent., 6 646 ; R. Bailleux, P.C., 2 133 ; J. de Barry, A.E., 2 109 ; J.-P. Brun, div. d., 1 494 ; Mme P. Morinaud, L.O., 469 ; M. B. Fischer, ext. g., 195. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bord, 26 622 ; Oehler, 13 715 ; Bailleux, 5 267 ; Brom, C.E. 78, 5 157 ; Vierling, div. maj., 4 664 ; Suhagiar, P.F.N., 1 564 ; Ratzmann, F.A., 936 ; Feuerbach, M.R.G., 843 ; Mme Morinaud, 830 ; MM. Kosman, U.O.P.D.P., 186 ; Parent, O.C.T., 4. — 2e tour : MM. Bord, 34 612 ; Oehler, 24 795.

1981 : MM. Giscard, 23 362 ; Mitterrand, 17 069 ; Chirac, 9 282 ; Marchais, 3 628 ; Lalonde, 3 102 ; Crépeau, 1 254 ; Debré, 1 161 ; Mme Garaud, 1 014 ; Mlle Laguiller, 987 ; Mme Bouchardeau, 951. — 2e tour : MM. Giscard, 36 758 ; Mitterrand, 28 651.

3e circ. (Schiltigheim)

Inscr., 122 115 ; votants, 76 904 ; abst., 37,02 % ; suff. ex., 75 798.

MM. A. Durr, d. s. m. d'Illkirch-Graffe U.N.M.-R.P.R., 37 190 ; A. Muller, m. de Schiltigheim, c. gén., P.S., 28 270 ; C. Bronn, cent., 3 539 ; Mme A. Buchmann, A.E., 3 058 ; MM. E. Winterhalter, adj. m. de Bischheim, P.C., 2 891 ; M. Schmidt, L.O., 709 ; O. Roujansky, div. d., 141. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Durr, R.P.R., 25 128 ; Ganter, P.S., 18 501 ; Baehr, U.D.F.-C.D.S., 13 989 ; Winterhalter, 8 171 ; Zahnbrecher, U.D.F.-P.R., 7 310 ;

PYRÉNÉES-ORIENTALES (2)

Députés sortants : MM. Alduy, U.D.F.-P.S.D. ; Tourné, P.C.

1re circ. (Céret, Perpignan Est)

Inscr., 130 314 ; votants, 85 410 ; abst., 34,45 % ; suff. ex., 83 638.

M. P. Alduy, d.s., m. de Perpignan, U.N.M.-M.D.S., 34 020 ; Mme R. Soum, P.S., 28 169 ; MM. H. Costa, c. gén., P.C., 19 278 ; M. Mayol, div. g., 1 130 ; G. Lopez, Alt. 81, 1 041. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Alduy, 26 446 ; Costa, 23 768 ; Jomain, P.S., 21 138 ; Bertrand, R.P.R., 17 111 ; Lièvre, U.N.M.P., 2 182 ; Mme Lopez, Rég., 1 266 ; MM. Benito, L.O., 1 039 ; Palagos, Rég., 785 ; Balat, L.C.R., 594 ; Ayzac, Div. maj., 213. — 2e tour : MM. Alduy, 50 104 ; Costa, 47 886.

1981 : MM. Giscard, 27 126 ; Mitterrand, 25 391 ; Marchais, 18 630 ; Chirac, 15 151 ; Lalonde, 3 762 ; Crépeau, 2 282 ; Mlle Laguiller, 2 052 ; M. Debré, 1 381 ; Mmes Garaud, 1 287 ; Bouchardeau, 867. — 2e tour : MM. Mitterrand, 57 960 ; Giscard, 47 275.

2e circ. (Perpignan Ouest, Prades)

Inscr., 95 695 ; votants, 65 002 ; abst., 32,07 % ; suffr. ex., 63 906.

MM. A. Tourne, d.s., P.C., 23 505 ; P. Estève, c. gén., P.S., 21 916 ; F. Benedetti, U.N.M.-R.P.R., 18 606 ; Mme M. Glory, Alt. 81, 879. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Tourné, 26 243 ; Estève, 15 866 ; Brieussel, U.D.F.-P.R., 14 866 ; Quet, R.P.R., 11 104 ; Vidal, Rég., 1 032 ; Puig, L.O., 963 ; Roure, Rég., 578 ; Orengo, Div. maj., 197. — 2e tour : MM. Tourné, 40 112 ; Brieussel, 32 619.

1981 : MM. Mitterrand, 18 552 ; Giscard, 18 429 ; Marchais, 17 220 ; Chirac, 11 246 ; Lalonde, 2 632 ; Mlle Laguiller, 1 694 ; MM. Crépeau, 1 533 ; Debré, 944 ; Mmes Garaud, 894 ; Bouchardeau, 665. — 2e tour : MM. Mitterrand, 45 992 ; Giscard, 33 408.

En passant en 1978 de l'opposition à la majorité, le député sortant, M. Alduy avait fait perdre un siège à la gauche. Il arrive en tête du ballottage avec 40,67 % des voix, mais sera, au deuxième tour, opposé à un candidat du P.S., Mme Soum, qui devance largement avec 33,67 % le candidat du P.C. (23,04 %). Au vu de ces résultats, la représentante du P.S. semble assurée d'emporter le siège que détient le maire de Perpignan.

Dans la deuxième circonscription, M. Tourné (P.C.), député sortant, arrive en tête avec 35,21 % des voix, juste devant M. Estève (P.S.) qui recueille 34,29 %. Le candidat unique de l'U.N.M., M. Benedetti (R.P.R.), marque, avec 29, 11 % des voix, un recul de près de 7 % par rapport à l'ensemble des voix U.D.F.-R.P.R. au premier tour de l'élection de 1978. M. Tourné représentera donc encore cette circonscription comme il le fait depuis 1946, avec une seule interruption, de 1958 à 1962.

Joseph, C.E. 78, 6 404 ; Bronn, div. maj., 5 029 ; Monsche, M.R.G., 1 471 ; Thierry, L.O., 1 330 ; Huber, CNIP, 871 ; Reiser, U.O.P.D.P., 352 ; Mme Fichter, O.C.T., 262. — 2e tour : MM. Durr, 54 811 ; Ganter, 34 384.

1981 : MM. Giscard, 38 789 ; Mitterrand, 24 209 ; Chirac, 14 344 ; Marchais, 5 479 ; Lalonde, 4 778 ; Crépeau, 1 748 ; Mme Garaud, 1 569 ; M. Debré, 1 528 ; Mlle Laguiller, 1 410 ; Mme Bouchardeau, 1 038. — 2e tour : MM. Giscard, 59 670 ; Mitterrand, 40 339.

4e circ. (Sélestat)

Inscr., 75 058 ; votants, 51 469 ; abst., 31,42 % ; suff. ex., 49 888.

MM. A. Gengenwin, d. s., U.N.M.-C.D.S., 16 127 ; G. Sautter, c. gén., ex-R.P.R., 16 023 ; L. Boltz, P.S., 13 839 ; Mme M. Offenstein, A.E., 2 455 ; MM. G. Hugel, P.C., 1 178 ; A. Pflaum, gaull., 266.

1978 : MM. Klein, U.D.F.-C.D.S., 22 885 ; Sautter, 17 203 ; Boltz, 10 265 ; Hugel, P.C., 3 354 ; Fitzer, F.A., 2 797 ; Dontenwill, div., 1 370 ; Mme Tajon, L.O., 1 255. — 2e tour : MM. Klein, 41 762 ; Boltz, 16 202.

1981 : MM. Giscard, 29 186 ; Mitterrand, 12 593 ; Chirac, 9 044 ; Lalonde, 2 744 ; Marchais, 2 444 ; Debré, 1 182 ; Mlle Laguiller, 1 135 ; Mme Garaud, 983 ; M. Crépeau, 873 ; Mme Bouchardeau, 583. — 2e tour : MM. Giscard, 42 817 ; Mitterrand, 20 718.

5e circ. (Molsheim)

Inscr., 57 938 ; votants, 39 954 ; abst., 31,04 % ; suff. ex., 38 977.

M. J.-M. Caro, d. s., c. gén., U.N.M.-C.D.S., 24 038. REELU.

MM. R. Gily, P.S., 9 930 ; B. Winisdoeffer, U.N.M.-C.N.I.P., 1 907 ; E. Fernex, écol., 1 713 ; L. Klein, P.C., 1 389.

1978 : MM. Caro, 21 232 ; Klingenfus, R.P.R., 12 781 ; Lagarrigue, P.S., 7 413 ; Klein, 3 063 ; Py, L.O., 897 ; Reichert, P.F.N., 665. — 2e tour : MM. Caro, 32 444 ; Lagarrigue, 11 701.

1981 : MM. Giscard, 22 011 ; Mitterrand, 9 523 ; Chirac, 7 378 ; Marchais, 2 279 ; Lalonde, 2 149 ; Debré, 1 045 ; Mlle Laguiller, 892 ; Mme Garaud, 730 ; M. Crépeau, 639 ; Mme Bouchardeau, 425. — 2e tour : MM. Giscard, 32 972 ; Mitterrand, 16 426.

6e circ. (Saverne)

Inscr., 60 457 ; votants, 41 578 ; abst., 31,22 % ; suff. ex., 40 487.

M. A. Zeller, d. s., m. de Saverne, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 29 472. REELU.

MM. J.-P. Wantz, P.S., 7 547 ; H. Stoeckel, A.E., 2 126 ; R. Hoffmann, P.C., 894 ; B. Kappler, rég., 448.

1978 : MM. Zeller, 27 320 ; Leyenberger, R.P.R., 9 938 ; Gruner, P.S., 5 109 ; Hoffmann, 2 312 ; Hamm, C.E. 78, 2 064 ; Mercier, L.O., 1 013.

1981 : MM. Giscard, 24 616 ; Mitterrand, 8 937 ; Chirac, 6 415 ; Lalonde, 2 343 ; Marchais, 2 015 ; Mlle Laguiller, 1 043 ; Mme Garaud, 682 ; M. Debré, 678 ; Crépeau, 601 ; Mme Bouchardeau, 421. — 2e tour : MM. Giscard, 35 764 ; Mitterrand, 15 141.

7e circ. (Wissembourg)

Inscr., 59 385 ; votants, 41 833 ; abst., 29,55 % ; suff. ex. 40 934.

M. F. Grussenmeyer, d. s., m.

DU PREMIER TOUR

Dans les autres départements

de Reichshoffen, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 24 604. REELU.
MM. P. Mammosser, P.S., 9 158 ; M. Schmitt, c. gén. de Seltz, cent., 6 372 ; G. Graf, P.C., 800.

1978 : MM. Grussenmeyer, 31 535 ; Mammosser, 6 977 ; Heckel, div. maj., 2 820 ; Wittmer, C.E. 78, 2 590 ; Graf, 1 979 ; Mme Devoille, L.O. 938.

1981 : MM. Giscard, 25 277 ; Mitterrand, 8 057 ; Chirac, 7 514 ; Lalonde, 1 932 ; Marchais, 1 550 ; Mlle Laguiller, 923 ; M. Debré, 631 ; Mme Garaud, 624 ; M. Crépeau, 490 ; Mme Bouchardeau, 357. — 2ᵉ tour : MM. Giscard, 36 605 ; Mitterrand, 13 295.

8ᵉ circ. (Haguenau)

Inscr., 78 167 ; votants, 53 114 ; abst., 32,05 % ; suff. ex., 51 851.
M. G. Sprauer, U.N.M.-R.P.R., 30 868. REELU.
MM. D. Collin, P.S., 15 858 ; R. Caillau, cent., 3 897 ; P. Ottmann, P.C., 1 218.

1978 : MM. Sprauer, 34 683 ; Schlotter, P.S., 10 062 ; Cailliau, 5 432 ; Stuck, C.E. 78, 3 373 ; Kran, P.C., 3 186 ; Joachim rég., 2 312 ; Sangiovanni, L.O., 1 273.

1981 : MM. Giscard, 32 749 ; Mitterrand, 12 085 ; Chirac, 8 984 ; Lalonde, 2 881 ; Marchais, 2 277 ; Mlle Laguiller, 1 069 ; Mme Garaud, 980 ; MM. Debré, 948 ; Crépeau, 767 ; Mme Bouchardeau, 480. — 2ᵉ tour : MM. Giscard, 46 254 ; Mitterrand, 19 553.

La majorité sortante est si bien implantée dans le Bas-Rhin que les socialistes ne pouvaient guère espérer l'inquiéter. Pourtant, le P.S. effectue une remarquable percée dans la deuxième circonscription (Strasbourg-Est et Ouest) où son candidat gagne plus de dix-sept points par rapport à 1978 (40,19 % au lieu de 22,94 %). M. André Bord (R.P.R.), député sortant, ancien ministre, chef de file des gaullistes de la région, perd près de douze points (32,70 % au lieu de 44,54 %). Il devra compter sur les voix centristes de M. Vierling pour l'emporter au second tour.

Quatre députés sortants — tous les sièges sont détenus par la majorité sortante — ont été réélus dès le premier tour.

Dans la septième circonscription (Wissembourg), M. François Grussenmeyer (R.P.R.-U.N.M.), retrouve son siège, dès le premier tour de scrutin, pour la sixième fois depuis 1962. M. Germain Sprauer (R.P.R.-U.N.M.), réélu dans la huitième circonscription, en fait autant, pour la cinquième fois consécutive au premier tour. Ces deux circonscriptions avaient voté à plus de 70 % pour M. Giscard d'Estaing, le 10 mai dernier.

Dans la sixième circonscription (Saverne), M. Adrien Zeller, député sortant apparenté U.D.F., obtient 72,79 % des suffrages. Avec 61,87 %, M. Jean-Marie Caro (U.D.F.-U.N.M.), qui fut l'un des plus chauds partisans de l'alliance avec les chiraquiens après la défaite de M. Giscard d'Estaing, a eu facilement raison, dans la cinquième circonscription, pourtant profondément touchée par la crise économique, de son adversaire socialiste M. Robert Gilly.

HAUT-RHIN (5)

Députés sortants : MM. Fuchs, U.D.F.-C.D.S. ; Haby, R.P.R. ; Weisenhorn, R.P.R. ; Muller, U.D.F.-M.D.S. ; Gissinger, R.P.R.

1ʳᵉ circ. (Colmar, Sainte-Marie-aux-Mines)

Inscr., 88 198 ; votants, 55 340 ; abst., 37,25 % ; suff. ex., 54 226.
M. J.-P. Fuchs, d. s., adj. m. de Colmar, U.N.M.-C.D.S., 33 131, REELU ; Mme B. Wernaere, c. gén., P.S., 17 010 ; MM. Burg, A.E., 2 889 ; R. Bickard, P.C., 1 177 ; J.-J. Fleck, div. d., 469.

1978 : MM. Fuchs, 28 097 ; Wernaere, 12 924 ; Muller, R.P.R., 10 175 ; Deiss, C.E. 78, 4 447 ; Uhmann, P.C., 3 439 ; Kalb, div., 2 698 ; Petit, L.O., 1 090 ; Tourette, M.R.G., 573. — 2ᵉ tour : MM. Fuchs, 42 606 ; Wernaere, 20 653.

1981 : MM. Giscard, 29 013 ; Mitterrand, 13 191 ; Chirac, 10 161 ; Lalonde, 3 433 ; Marchais, 2 882 ; Mlle Laguiller 1 380 ; M. Debré, 1 399 ; Mme Garaud, 1 308 ; M. Crépeau, 1 161 ; Mme Bouchardeau, 610. — 2ᵉ tour : MM. Giscard, 44 174 ; Mitterrand, 23 175.

2ᵉ circ. (Guebwiller)

Inscr., 72 431 ; votants, 50 103 ; abst., 30,82 % ; suff. ex., 48 982.
MM. C. Haby, d. s., m. de Guebwiller, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 22 447 ; J. Gaillard, P.S., 16 061 ; J.-M. Jaegle, ex-P.R., 5 412 ; H. Bannwarth, A.E., 2 736 ; G. Buecher, P.C., 1 680 ; . Better, div. d., 646. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Haby, 14 745 ; E. Bannwarth, P.S., 12 929 ; Spiess, U.D.F.-C.D.S., 9 312 ; Jaegle, 9 124 ; Gross, C.E. 78, 3 857 ; Buecher, P.C., 3 429 ; Clo, Reg., 1 860 ; Mme Sabatier, L.O., 1 000 ; M. Keitz, M.R.G., 730. — 2ᵉ tour : MM. Haby, 24 918 ; Bannwarth, 22 152.

1981 : MM. Giscard, 22 924 ; Mitterrand, 14 355 ; Chirac, 9 329 ; Marchais, 3 322 ; Lalonde, 3 061 ; Mlle Laguiller, 1 484 ; M. Debré, 988 ; Mme Garaud, 973 ; M. Crépeau, 971 ; Mme Bouchardeau, 642. — 2ᵉ tour : MM. Giscard, 38 284 ; Mitterrand, 25 114.

3ᵉ circ. (Cernay, Thann)

Inscr., 85 667 ; votants, 58 884 ; abst., 31,26 % ; suff. ex. 57 780.
MM. P. Weisenhorn, d. s., m. d'Illfurth, U.N.M.-R.P.R., 24 627 ; J.-P. Baeumler, P.S., 18 448 ; J.-L. Reitzer, c. gén., ex-R.P.R., 10 046 ; Mme S. Fernex, A.E., 2 909 ; M. A. Bechler, P.C., 1 752. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Weisenhorn, 29 033 ; Baeumler, 14 233 ; Brand, U.D.F.-C.D.S., 13 750 ; Mme Fernex, 4 650 ; M. Bechler, 4 333 ; Mme Garret, L.O., 1 177 ; M. Loos, M.R.G., 730 ; Mme Meyer, Ext. g., 235. — 2ᵉ tour : MM. Weisenhorn, 44 037 ; Baeumler, 23 593.

1981 : MM. Giscard, 26 738 ; Mitterrand, 15 096 ; Chirac, 14 111 ; Marchais, 3 954 ; Lalonde, 3 444 ; Mlle Laguiller, 1 831 ; M. Debré, 1 251 ; Mme Garaud, 1 056 ; M. Crépeau, 1 046 ; Mme Bouchardeau, 753. — 2ᵉ tour : MM. Giscard, 44 029 ; Mitterrand, 28 556.

4ᵉ circ. (Mulhouse)

Inscr., 75 906 ; votants, 43 953 ; abst., 42,09 % ; suff. ex., 42 943.
MM. J.-M. Bockel, P.S., 14 629 ; A. Kienzler, c. gén., ex-U.D.F., 10 659 ; E. Muller, d. s., m. de Mulhouse, c. gén., U.N.M.-M.D.S., 8 097 ; L. Horter, ex-R.P.R., 4 554 ; A. Waechter, A.E., 2 371 ; A. Mure, P.C., 1 739 ; J.-M. Pheulpin, L.O., 489 ; A. Dirr, Alt. 81, 425. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Muller, 23 381 ; Hoffet, P.S., 11 854 ; Horter, 8 955 ; Waechter, 5 316 ; Lourdel, P.C., 4 337 ; Mme Gérard, M. R. G., 914 ; MM. Schuh, L.O., 714 ; Meyer, L.C.R., 251 ; Deneux, U.O.P.D.P., 207. — 2ᵉ tour : MM. Muller, 34 272 ; Hoffet, 21 712.

1981 : MM. Giscard, 19 683 ; Mitterrand, 13 258 ; Chirac, 9 852 ; Marchais, 3 911 ; Lalonde, 2 955 ; Mlle Laguiller, 1 257 ; MM. Debré, 1 186 ; Crépeau, 1 074 ; Mmes Garaud, 953 ; Bouchardeau, 714. — 2ᵉ tour : MM. Giscard, 32 759 ; Mitterrand, 25 772.

5ᵉ circ. (Huningue, Wittenheim)

Inscr., 99 849 ; votants, 60 841 ; abst., 39,06 % ; suff. ex., 59 657.
M. A. Gissinger, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 25 058 ; Mme L. Richert, P.S., 17 900 ; MM. J.-L. Weber, cent., 7 911 ; H. Jenn, écol., 3 047 ; M. Haffner, P.C., 2 941 ; B. Simon, m. de Blotzheim, div. d., 2 800. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Gissinger, 27 357 ; Reimeringer, P.S., 14 927 ; Bader, U.D.F.-P.R., 12 137 ; Haffner, 5 822 ; Jenn, 5 416 ; Johann, rég., 2 369 ; Pflimlin, F.A., 1 315 ; Imber, M.R.G., 1 105 ; Biot, L.O., 847 ; Mme Mathieu, P.F.N., 688 ; M. Guth, div., 655. — 2ᵉ tour : MM. Gissinger, 46 568 ; Reimeringer, 27 825.

1981 : MM. Giscard, 26 760 ; Mitterrand, 18 779 ; Chirac, 14 757 ; Marchais, 4 771 ; Lalonde, 4 040 ; Mlle Laguiller, 1 727 ; MM. Crépeau, 1 412 ; Debré, 1 388 ; Mmes Garaud, 1 328 ; Bouchardeau, 1 082. — 2ᵉ tour : MM. Giscard, 48 727 ; Mitterrand, 34 968.

Un seul élu au premier tour, dans la première circonscription de Colmar-Ribeauvillé. Il est vrai que le député sortant, M. Jean-Paul Fuchs, adjoint au maire de Colmar, se trouvait en position de force. Sans autre opposition sérieuse que celle de M. Bernard Wernaere, socialiste (qui gagne 11 points par rapport au premier tour de 1978, avec 31,36 % des suffrages exprimés), il a atteint, à 8 points près, avec 61,09 % de voix, son score du deuxième tour de 1978.

La surprise vient de la quatrième circonscription (Mulhouse-ville), où M. Emile Muller, député sortant ne franchit même pas la barre des 12,5 % des inscrits. Très contesté depuis son retrait, au début de l'année, de la mairie de Mulhouse, où il a imposé pour lui succéder, M. Joseph Klifa, M. Muller cédera peut-être son siège à son plus farouche opposant au sein du conseil municipal, M. Alphonse Kienzler, ex-U.D.F., qui arrive deuxième derrière un jeune socialiste, M. Jean-Marie Bockel. Ce dernier établit un record pour son parti, avec quelque 34,08 % des suffrages, dont le meilleur score n'avait jamais dépassé 25 % des suffrages exprimés.

A Mulhouse-Campagne (cinquième circonscription), M. Antoine Gissinger, décidément inamovible, devance nettement Mme Lucile Richert (P.S.) qu'on n'attendait pas, cependant, en aussi bonne position. La candidate socialiste bénéficie manifestement de l'appel d'air créé par l'élection de M. Mitterrand, dont elle avait présidé le comité de soutien.

On observe également une poussée du P.S. dans la troisième circonscription, celle de Thann-Altkirch. La présence de M. Jean-Luc Reitzer, ex-R.P.R., adjoint au maire d'Altkirch, oblige le député sortant, Weisenhorn, à affronter le second tour. De même, dans la deuxième circonscription, à Guebwiller-Munster, où le député R.P.R. sortant, M. Charles Haby, a manqué d'assez peu (45,82 %) de retrouver son siège dès le premier tour.

RHONE (13)

Députés sortants : MM. Caille, R.P.R. ; Fenech, U.D.F.-C.D.S. ; Noir, R.P.R. ; Baridon, N.I. *(suppl. se représ. comme suppl. de M. Barre)* ; Cousté, app. R.P.R. ; Hernu, P.S. ; Dugoujon, U.D.F. *(se représ. comme suppl. de M. Rigaud)* ; Hamel, U.D.F.-P.R. ; Mayoud, U.D.F.-P.R. ; Perrut, U.D.F.-P.R. ; Houël, P.C. ; Hamelin, R.P.R. ; Poperen, P.S.

1ʳᵉ circ. (Lyon I, XII, XIII)

Inscr., 62 411 ; votants, 39 808 ; abst., 36,44 % ; suff. ex., 39 375.
M. R. Caille, d. s., U.N.M.-R.P.R., 16 854 ; Mme M.-T. Patrat, P.S., 10 858 ; MM. R. Chevallier, c. mun. de Lyon, P.C., 8 585 ; E. Vasquez, ex-rad., 1 255 ; J.-P. Michaud, écol., 1 251 ; Mme M.-C. Pernin, L.O., 252 ; MM. P. Ruffier, P.O.N., 167 ; B. Fanjat, L.C.R., 153. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Caille, 16 675 ; Chevallier, 11 405 ; Gaudillère, P.S., 10 809 ; Vasquez, 3 074 ; Pichon, C.E. 78, 2 425 ; Terrier, F.A., 669 ; Masia, P.S.D., 565 ; Mme Pernin, 492 ; MM. Setaanat, P.F.N., 486 ; Le Levier, F.N., 406 ; Delannoy, O.C.T., 368 ; Mazaleyrat, div., 234 ; Delorme, U.O.P.D.P., 74 ; Zambardi, div., 70. — 2ᵉ tour : MM. Caille, 26 077 ; Chevallier, 24 360.

1981 : MM. Giscard, 12 877 ; Mitterrand, 12 882 ; Chirac, 7 919 ; Marchais, 7 151 ; Lalonde, 2 158 ; Crépeau, 1 114 ; Mlle Laguiller, 912 ; M. Debré, 844 ; Mmes Bouchardeau, 836 ; Garaud, 728. — 2ᵉ tour : MM. Mitterrand, 26 799 ; Giscard, 23 044.

2ᵉ circ. (Lyon II, V, VI)

Inscr., 59 477 ; votants, 38 462 ; abst., 35,33 % ; suff. ex., 38 058.
MM. R. Fenech, d. s., c. mun. de Lyon, U.N.M.-U.D.F., 17 988 ; G. Collomb, P.S., 15 293 ; J. Rey, c. mun. de Lyon, P.C., 3 428 ; J. Fuchs, Alt. 81, 992 ; A. Sorba, L.O., 371 ; F. Illiano, P.F.N., 1. BALLOTTAGE.

1978 : M. Fenech, 14 444 ; Mme Roudy, P.S., 10 823 ; MM. Gaudry, R.P.R., 7 327 ; Rey, 7 352 ; Maillard, C.E. 78, 2 601 ; Thome, F.A., 863 ; Mme Chamoulaud, O.C.I., 531 ; MM. de Sailly, F.N., 520 ; Montel, L.O., 480 ; Mme Vergnes, écol., 344 ; MM. Privat, div., 301 ; Ruffier, U.O.P.D.P., 116. — 2ᵉ tour : M. Fenech, 25 035 ; Mme Roudy, 22 284.

1981 : MM. Giscard, 13 050 ; Mitterrand, 12 334 ; Chirac, 7 630 ; Marchais, 5 220 ; Lalonde, 2 484 ; Crépeau, 1 050 ; Mme Bouchardeau, 1 005 ; M. Debré, 927 ; Mlle Laguiller, 884 ; Mme Garaud, 713. — 2ᵉ tour : MM. Mitterrand, 24 502 ; Giscard, 23 281.

3ᵉ circ. (Lyon III, IV)

Inscr., 37 046 ; votants, 23 343 ; abst., 36,98 % ; suff. ex., 23 187.
MM. M. Noir, d. s., c. mun. de Lyon, U.N.M.-R.P.R., 11 305 ; P. Lareal, P.S., 7 428 ; Y. Fournel, P.C., 1 715 ; P. Van Haecke, ex-P.R., 1 360 ; R. Lecerf, A.E., 667 ; J. Chabert, Alt. 81, 446 ; D. Burdeyron, F.N., 193 ; Mme B. Ghisoni, C.C.A., 73. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Noir, 7 501 ; Lareal, P.S., 6 244 ; Boustelle, U.D.F., 5 790 ; Mme Elmalan, P.C., 3 781 ; MM. Lecerf, 2 015 ; *Girard, C.N.I.P.*, 1 853 ; Honel, div. maj., 987 ; Ghisoni, extr. g., 366 ; Sorba, L.O., 282 ; Marchand, div., 197 ; Aimard, NAF, 127 ; Lubiato, U.O.P.D.P., 68. — 2ᵉ tour : MM. Noir, 17 423 ; Lareal, 12 434.

1981 : MM. Giscard, 8 663 ; Mitterrand, 6 454 ; Chirac, 5 263 ; Marchais, 2 562 ; Lalonde, 1 288 ; Crépeau, 606 ; Mme Bouchardeau, 604 ; Mlle Laguiller, 590 ; M. Debré, 506 ; Mme Garaud, 383. — 2ᵉ tour : MM. Giscard, 15 315 ; Mitterrand, 13 008.

4ᵉ circ. (Lyon VII, VIII, XI)

Inscr., 57 479 ; votants, 36 926 ; abst., 35,75 % ; suff. ex., 36 487.
M. R. Barre, a.d., a. prem. min., U.N.M.-U.D.F., 22 507. ELU.
MM. P. Vincent, P.S., 10 556 ; J.-P. Le Men, P.C., 2 232 ; J. Ducos, M.R.G., 1 186 ; H. Sinibardy, P.F.N., 6.

1978 : MM. Barre, 25 507 ; Vianes, P.S., 9 158 ; Magnon, P.C., 4 437 ; Dupupet, C.E. 78, 2 504 ; Prost, U.F.B.S., 897 ; Barois, gaull., 876 ; Nicod, div., 499 ; Costechareire, O.C.I., 424 ; Ginet, P.S.D., 409 ; Mmes Dauphin, L.O., 404 ; Granger, ext. d., 273 ; MM. Peyroukis, cond. masc., 123 ; Durand, U.O.P.D.P., 63.

1981 : MM. Giscard, 15 829 ; Chirac, 9 279 ; Mitterrand, 8 855 ; Marchais, 3 083 ; Lalonde, 1 828 ; Crépeau, 989 ; Debré, 964 ; Mmes Garaud, 778 ; Bouchardeau, 705 ; Mlle Laguiller, 631. — 2ᵉ tour : MM. Giscard, 27 997 ; Mitterrand, 16 858.

5ᵉ circ. (Lyon IX, X)

Inscr., 44 142 ; votants, 27 674 ; abst., 37,30 % ; suff. ex., 27 408.
M. P.-B. Cousté, d. s., U.N.M.-R.P.R., 14 492. REELU.
MM. L. Charbon, P.S., 9 636 ; F. Gélin, P.C., 2 412 ; G. Faussurier, P.F.N., 868.

1978 : MM. Cousté, R.P.R., 16 804 ; Saint-Pierre, M. R. G., 6 243 ; Mme Voyant, P.C., 3 737 ; M. Pacalon, P.S.D., 1 409 ; Mme Ballissen, F.A., 1 371 ; MM. Brun, P.F.N., 1 146 ; Germain-Thomas, L.O., 479.

1981 : MM. Giscard, 9 976 ; Mitterrand, 5 388 ; Chirac, 5 922 ; Marchais, 2 395 ; Lalonde, 1 172 ; Crépeau, 736 ; Debré, 588 ; Mmes Bouchardeau, 539 ; Garaud, 477 ; Mlle Laguiller, 472. — 2ᵉ tour : MM. Giscard, 17 748 ; Mitterrand, 12 521.

6ᵉ circ. (Villeurbanne)

Inscr., 62 531 ; votants, 38 395 ; abst., 38,59 % ; suff. ex., 36 605.
M. Ch. Hernu, min. de la déf., m. de Villeurbanne, P.S., 19 172. ELU.
MM. R. Bardy, U.N.M.-U.D.F., 7 067 ; B. Scandolara, P.C., 4 896 ; J. Brière, A.E., 2 376 ; G. Gamand, U.N.M.-R.P.R., 2 011 ; G. Veyron, Alt. 81, 573 ; M. Grosso, L.O., 351 ; B. Bossard, L.C.R., 159.

1978 : MM. Hernu, 19 387 ; Richelmy, *U.D.F.-CNIP-U.D.F.*, 10 412 ; Bourcet, F.A. sout. P.C, 5 926 ; Ponthus, U.D.F. - M.D.S.F., 4 551 ; Brière, C.E. 78, 2 650 ; Sabatier, gaull., 979 ; Berthemy, F.N., 764 ; Benharbon, L.O., 748 ; Chiado, P.S.D., 729 ; Lévêque, D.C., 711 ; Beudot, M.D., 399 ; Secheresse, O.C.T., 333 ; Rey, U.O.P.D.P., 123. — 2ᵉ tour : MM. Hernu, 27 921 ; Richelmy, 20 784.

1981 : MM. Mitterrand, 15 336 ; Giscard, 11 713 ; Marchais, 7 600 ; Chirac, 7 157 ; Lalonde, 2 372 ; Crépeau, 1 140 ; Mme Bouchardeau, 953 ; Mlle Laguiller, 929 ; M. Debré, 714 ; Mme Garaud, 669. — 2ᵉ tour : MM. Mitterrand, 29 981 ; Giscard, 21 580.

7ᵉ circ. (Limonest, Rillieux)

Inscr., 94 174 ; votants, 63 763 ; abst., 32,29 % ; suff. ex., 63 116.
MM. J. Rigaud, m. d'Ecully, U.N.M.-U.D.F., 25 797 ; G. Lindeperg, P.S., 23 295 ; Mmes N. Pasquier, ex-P.R., 7 985 ; K. Legay, P.C., 3 980 ; M. Duby, Alt. 81, 1 008 ; MM. R. Pichon, M.D., 535 ; J.-M. Hernandes, L.O., 516. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Dugoujon, U.D.F., 18 947 ; Lindeperg, 17 902 ; Lambret, R.P.R., 17 635 ; Mme Jacquet, P.C.F., 8 965 ; MM. Dief, U.F.B.S., 2 744 ; Brunel, P.S.D., 2 151 ; Mmes Duby, 2 091 ; Chaffanal, D.C., 891 ; Dieboit, L.O., 865 ; Deligant, U.O.P.D.P., 110. — 2ᵉ tour : MM. Dugoujon, 41 236 ; Lindeperg, 32 287.

1981 : MM. Giscard, 22 947 ; Mitterrand, 18 375 ; Chirac, 15 067 ; Marchais, 6 788 ; Lalonde, 4 006 ; Crépeau, 2 050 ; Debré, 1 526 ; Mme Garaud, 1 431 ; Mlle Laguiller, 1 340 ; Mme Bouchardeau, 1 287. — 2ᵉ tour : MM. Giscard, 43 112 ; Mitterrand, 35 448.

8ᵉ circ. (Givors)

Inscr., 80 954 ; votants, 59 650 ; abst., 26,31 % ; suff. ex., 59 207.
M. E. Hamel, d. s., U.N.M.-P.R., 31 373. REELU.
MM. G. Montcharmont, P.S., 18 938 ; C. Vellin, s., m. de Givors, c. gén., P.C., 8 787 ; J.-L. Fleuret, A.E., 2 109.

1978 : MM. Hamel, 33 038 ; Vellin, 12 832 ; Sydan, P.S., 9 108 ; Caterini, C.E. 78, 2 834 ; Ragot, M.R.G., 1 395 ; Vanga, P.S.D., 1 209 ; Bollon, F.A., 1 016 ; Clorec, L.O., 756 ; Guichon, div., 399 ; Martin, E.G., 180.

1981 : MM. Giscard, 21 678 ; Mitterrand, 15 053 ; Chirac, 11 893 ; Marchais, 8 678 ; Lalonde, 3 042 ; Mlle Laguiller, 1 472 ; M. Crépeau, 1 413 ; Debré, 1 220 ; Mmes Bouchardeau, 1 138 ; Garaud, 942. — 2ᵉ tour : MM. Giscard, 37 097 ; Mitterrand, 31 829.

9ᵉ circ. (Tarare)

Inscr., 47 245 ; votants, 34 900 ; abst., 26,12 % ; suff. ex., 34 513.
M. A. Mayoud, d. s., U.N.M.-P.R., 19 826. REELU.
MM. G. Vinson, m. de Tarare, sout. M.R.G., 5 719 ; R. Malatray, P.S., 5 480 ; H. Papot, m. de Marnan, P.C., 2 261 ; R. Masson, A.E., 977 ; D. Guthmann, L.O., 250.

1978 : MM. Mayoud, 22 951 ; Dupuis, P.S., 7 642 ; Papot, 4 973 ; Gervais, C.E. 78, 1 784 ; Nepveu, L.O., 682.

1981 : MM. Giscard, 13 970 ; Mitterrand, 8 570 ; Chirac, 7 493 ; Marchais, 3 228 ; Lalonde, 1 532 ; Mlle Laguiller, 933 ; MM. Crépeau, 833 ; Debré, 798 ; Mmes Garaud, 508 ; Bouchardeau, 476. — 2ᵉ tour : MM. Giscard, 22 214 ; Mitterrand 17 268.

10ᵉ circ. (Villefranche-sur-Saône)

Inscr., 61 857 ; votants, 41 685 ; abst., 32,61 % ; suff. ex., 41 118.
M. F. Perrut, d. s., U.N.M.-P.R., 21 354. REELU.
MM. P. Bacot, P.S., 13 900 ; E. Dargaud, P.C., 3 839 ; J.-P. Sirieix, A.E., 1 453 ; Mme E. Couzon, L.O., 572.

1978 : MM. Poutissou, P.S., 14 108 ; Perrut, 13 252 ; Gasquet, R.P.R., 9 122 ; Mme Dargaud, 5 528 ; M. Dumontet, C.E. 78, 2 074 ; Mme Couzon, 839 ; MM. Baeckeroot, F.N., 620 ; Chardon-Robin, F.A., 618 ; Rey, U.O.P.D.P., 251. — 2ᵉ tour : MM. Perrut, 27 070 ; Poutissou, 22 426.

1981 : MM. Giscard, 15 422 ; Mitterrand, 11 614 ; Chirac, 9 045 ; Marchais, 4 887 ; Lalonde, 2 245 ; Crépeau, 1 149 ; Mlle Laguiller, 1 058 ; M. Debré, 891 ; Mmes Bouchardeau, 810 ; Garaud, 704. — 2ᵉ tour : MM. Giscard, 27 701 ; Mitterrand, 23 637.

11ᵉ circ. (Saint-Fons St-Symphorien-d'Ozon, Vénissieux)

Inscr., 86 694 ; votants, 55 650 ; abst., 35,80 % ; suff. ex., 54 981.
Mme M.-J. Sublet, P.S., 21 561 ; MM. M. Houel, d. s., m. de Vénissieux, c. gén., P.C., 17 766 ; C. Debray, U.N.M.-R.P.R., 12 749 ; Mme D. Galvain, écol., 1 838 ; M. J. Lacaille, L.O., 549 ; Mme E. Meynand, P.G.N., 275 ; M. A. Martinez, ext. d., 243. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Houel, 23 280 ; Gireau, P.S., 18 169 ; Debray, 10 455 ; Charbonnier, U.D.F.-P.R., 7 230 ; Briançon, F.A., 3 005 ; Martinez, U.N.M.P., 1 168 ; Hernandez, P.S.D., 803 ; Lioubowny, L.O., 686 ; Mme Sadet, O.C.T., 420 ; MM. Abrial, U.O.P.D.P., 213 ; Travia, extr. g., 176. — 2ᵉ tour : MM. Houel, 39 553 ; Debray, 23 099.

1981 : MM. Mitterrand, 21 302 ; Marchais, 16 419 ; Giscard, 13 608 ; Chirac, 8 270 ; Lalonde, 2 987 ; Mlle Laguiller, 1 536 ; M. Crépeau, 1 375 ; Mme Bouchardeau, 961 ; M. Debré, 782 ; Mme Garaud, 778. — 2ᵉ tour : MM. Mitterrand, 47 091 ; Giscard, 24 268.

12ᵉ circ. (Francheville, Saint-Genis-Laval, Tassin-la-Demi-Lune)

Inscr., 79 759 ; votants, 55 806 ; abst., 30,03 % ; suff. ex., 55 278.
MM. X. Hamelin, d. s., U.N.M.-R.P.R., 26 127 ; R. Bernard, m. d'Oullins, c. gén., P.S., 20 244 ; J.-M. Mick, m. de Pierre-Bénite, P.C., 7 081 ; A. Pantazian, Alt. 81, 1 311 ; Mme F. Coulas, L.O., 514 ; M. J. Rassat, P.F.N., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Hamelin, 25 487 ; Bernard, 15 236 ; Mick, 10 956 ; Moulin, divers, 4 349 ; Jacquelin, C.E. 78, 3 795 ; Pantazian, L.O., 1 302 ; Griffoul, L.O., 532 ; Lafontaine, L.C.R., 326 ; Perchoux, U.O.P.D.P., 123 ; Marsella, P.S.D., 1. — 2ᵉ tour : MM. Hamelin, 33 250 ; Bernard, 30 496.

1981 : MM. Giscard, 17 233 ; Mitterrand, 16 358 ; Chirac, 11 723 ; Marchais, 8 283 ; Lalonde, 3 194 ; Crépeau, 1 614 ; Mme Bouchardeau, 1 436 ; Mlle Laguiller, 1 290 ; M. Debré, 1 263 ; Mme Garaud, 1 038. — 2ᵉ tour : MM. Mitterrand, 34 053 ; Giscard, 32 623.

13ᵉ circ. (Bron, Meyzieux, Vaulx-en-Velin)

Inscr., 80 254 ; votants, 50 426 ; abst., 37,16 % ; suff. ex., 49 714.
MM. J. Poperen, d. s., m de Meyzieu, P.S., 23 616 ; J.-M. Barthez, U.N.M.-R.P.R., 15 180 ; J. Capievic, m. de Vaulx-en-Velin, c. gén., P.C., 8 733 ; Mme M. Seigneboec, Alt. 81, 1 052 ; MM. G. Mestres, L.O., 522 ; J. Benoit, ss étiq., 479 ; G. Dumas, C.C.A., 132. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Poperen, 18 153 ; Capievic, 14 756 ; Barthez, R.P.R., 13 384 ; *De Mall, U.D.F.-rad.*, 8 482 ; Doussot, C.E. 78, 3 496 ; Suchere, F.A., 1 132 ; Lamain, L.O., 591 ; Mmes Pilat, E.G., 318 ; Scarafia, U.O.P.D.P., 212. — 2ᵉ tour : MM. Poperen, 35 239 ; Barthez, 23 443.

1981 : MM. Mitterrand, 19 191 ; Giscard, 14 153 ; Marchais, 11 410 ; Chirac, 9 500 ; Lalonde, 2 965 ; Mlle Laguiller, 1 383 ; M. Crépeau, 1 340 ; Mme Bouchardeau, 1 000 ; M. Debré, 898 ; Mme Garaud, 864. — 2ᵉ tour : MM. Mitterrand, 39 721 ; Giscard, 26 282.

Vainqueur apparent du premier tour, l'ancienne majorité législative ne sort pas sans dommage d'un scrutin marqué par la percée socialiste. Sur treize circonscriptions la majorité sortante qui en détenait dix s'est déjà assuré cinq sièges : MM. Barre (quatrième), Cousté (cinquième), Hamel (huitième), Mayoud (neuvième), et Perrut (dixième). Pour l'ancien premier ministre il convient de noter un excellent score (61,68 %), très proche de celui de M. Giscard d'Estaing le 10 mai dernier (62,41 %). Le travail sur le terrain a été payant puisque M. Barre améliore sensiblement son score de 1978.

Deux autres sièges paraissent hors de portée pour la gauche : ceux de la troisième circonscription (M. Noir, R.P.R.), et de la septième (M. Rigaud, maire U.D.F. d'Ecully). Ces deux personnalités doivent à deux candidatures giscardiennes d'attendre leur élection. A noter dans le second cas la très sévère défaite de Mme Nicole Pasquier, ancien secrétaire d'Etat. Elle ne recueille que 12,65 %, contre 40,87 % à son rival investi par l'U.N.M.

La percée socialiste prend des allures de triomphe à Villeurbanne où le ministre de la défense, M. Charles Hernu, est élu dès le premier tour. Il convient de prendre en compte, dans cette circonscription, le retrait quarante-huit heures avant le scrutin du candidat R.P.R. M. Gérard Gamand, investi par l'U.N.M. mais inéligible.

Dans la onzième circonscription, fait marquant : la défaite du député maire communiste de Vénissieux, M. Marcel Houel. Toujours en tête dans sa ville de 3 408 voix, il est largement distancé partout ailleurs par une nouvelle candidate socialiste, Mme Sublet, maire de Feyzin. D'importants gains socialistes sont aussi à noter dans la treizième circonscription, où M. Jean Poperen frôle la majorité absolue et distance largement son rival communiste, M. Capievic, y compris de 509 voix à Vaulx-en-Velin, où ce dernier est maire.

Enfin les scores de Mme Patrat (première), MM. Collomb (deuxième) et Bernard (douzième), permettent à ces candidats d'envisager avec optimisme le second tour.

HAUTE-SAONE (2)

Députés sortants : MM. Chantelat, U.D.F.-P.R. *(ne se représ. pas)* ; Beucler, U.D.F.-C.D.S.

1ʳᵉ circ. (Vesoul)

Inscr., 78 418 ; vot., 58 967 ; abst., 24,80 % ; suffr. ex., 58 068.
MM. C. Bergelin, U.N.M.-R.P.R., 28 796 ; C. Charpentier, c. gén., P.S., 24 210 ; F. Bernabe, P.C., 3 970 ; C. Fay, M.D., 1 092. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Chantelat, U.D.F.-P.R., 18 277 ; Magnin, P.S., 18 218 ; Duverger, R.P.R., 14 290 ; Jeanblanc, P.C.F., 7 306 ; Royer, M.R.G., 2 393 ; Mme Petitot, L.O., 1 203 ; MM. Goguey, F.A., 945 ; Chatel, L.C.R., 392. — 2ᵉ tour : MM. Chantelat, 34 563 ; Magnin, 31 404.

1981 : MM. Giscard, 19 294 ; Mitterrand, 18 235 ; Chirac, 12 135 ; Marchais, 6 495 ; Lalonde, 2 163 ; Mlle Laguiller, 1 813 ; MM. Crépeau, 1 133 ; Debré, 1 003 ; Mmes Garaud, 851 ; Bouchardeau, 659. — 2ᵉ tour : MM. Giscard, 34 067 ; Mitterrand, 34 045.

2ᵉ circ. (Lure, Luxeuil-les-Bains)

Inscr., 81 439 ; vot., 63 845 ; abst., 21,84 % ; suffr. ex., 62 465.
MM. J.-J. Beucler, d.s., a. sec. E., U.N.M.-C.D.S., 29 090 ; J.-P. Michel, P.S., 26 777 ; H. Guerrin, P.C., 5 652 ; N. Hennequin, L.O., 946. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Beucler, 31 727 ; Michel, 12 702 ; Marcelli, M.R.G., 11 238 ; Guerrin, 8 431 ; Louis, C.E. 78, 1 885 ; Hennequin, 1 035 ; Pardriset, F.N., 429. — 2ᵉ tour : MM. Beucler, 38 076 ; Michel, 33 728.

1981 : MM. Mitterrand, 19 380 ; Giscard, 17 110 ; Chirac, 11 307 ; Marchais, 8 858 ; Lalonde, 2 031 ; Crépeau, 1 934 ; Mlle Laguiller, 1 812 ; M. Debré, 933 ; Mmes Garaud, 799 ; Bouchardeau, 604. — 2ᵉ tour : MM. Mitterrand, 38 788 ; Giscard, 31 389.

M. Jean-Jacques Beucler, ancien ministre, est en position difficile. Candidat unique de la majorité (C.D.S.), il obtient 46,57 % des voix et est suivi de près par le candidat socialiste, M. Jean-Pierre Michel, magistrat, l'un des « pères » du Syndicat de la magistrature — sanctionné disciplinairement pour avoir participé à une émission de « Radio-Riposte », la radio du P.S. — qui recueille 42,86 % des suffrages. Le candidat communiste rassemble pour sa part 9,04 % des voix.

La tâche du candidat socialiste de la première circonscription, M. Charpentier, paraît nettement plus difficile, malgré ses 41,69 % de voix. Le candidat de la majorité sortante, M. Bergelin, recueille 49,59 % des suffrages.

Le P.C. a notamment perdu des voix dans l'ancienne cité minière de Ronchamp où la C.G.T. occupe, depuis le mois de septembre, l'usine Magnum, à la suite d'un licenciement collectif.

SAONE-ET-LOIRE (5)

Députés sortants : MM. Malaud, N.I.-C.N.I.P. ; Duraffour, M.R.G. ; Billardon, P.S. ; Jarrot, R.P.R. ; Joxe, P.S.

1ʳᵉ circ. (Mâcon)

Inscr., 82 549 ; votants, 54 842 ; abst., 33,56 % ; suff. ex., 54 189.
MM. P. Malaud, d.s., a. min., m. de Dompierre-les-Ormes, c. gén., U.N.M. - C.N.I.P., 25 070 ; J.-P. Worms, c. gén., adj m. de Mâcon, P.S., 21 763 ; M. Perdrix, adj. m. de Mâcon, P.C., 6 141 ; A. Comte, Alt. 81, 1 215. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Malaud, 24 200 ; Worms 16 582 ; Perdrix, 10 979 ; Lapras, div. maj., 7 189 ; Mme Beschet, P.S.D, 1 322 ; MM. Andreu, L.O., 1 188 ; Vincenti, M.D., 975. — 2ᵉ tour : MM. Malaud, 34 488 ; Worms, 31 138.

1981 : MM. Giscard, 19 484 ; Mitterrand, 16 381 ; Chirac, 10 373 ; Marchais, 8 174 ; Lalonde, 2 571 ; Crépeau, 1 570 ; Mlle Laguiller, 1 422 ; M. Debré, 998 ; Mmes Garaud, 833 ; Bouchardeau, 810. — 2ᵉ tour : MM. Mitterrand, 33 963 ; Giscard, 33 563.

2ᵉ circ. (Charolles, Digoin)

Inscr., 80 432 ; votants, 55 887 ; abst., 30,51 % ; suff. ex., 55 170.
MM. Duraffour, d.s., m. d'Anzy-le-Duc, c. gén., M.R.G., 25 953 ; J.-M. Nesme, U.N.M.-P.R., 21 235 ; H. Louis, P.C., 6 312 ; C. Bernard, div. d., 1 670. BALLOTTAGE.

1978 : Duraffour, 24 375 ; Blanchard-Jacquet, R.P.R., 14 833 ; Drevon, U.D.F.-P.R., 11 693 ; Louis, 10 426 ; Mme Leviez, L.C., 1 261 ; M. Picard, divers, 892 ; Mme Bedjai-Decour, D.C., 498. — 2ᵉ tour : MM. Duraffour, 36 479 ; Blanchard-Jacquet, 28 158.

1981 : MM. Giscard, 18 826 ; Mitterrand, 16 757 ; Chirac, 11 424 ; Marchais, 9 329 ; Lalonde, 2 023 ; Mlle Laguiller, 1 495 ; MM. Crépeau, 1 492 ; Debré, 1 097 ; Mmes Garaud, 782 ; Bouchardeau, 554. — 2ᵉ tour : MM. Mitterrand, 34 461 ; Giscard, 32 474.

3ᵉ circ. (Autun, Le Creusot)

Inscr., 70 418 ; votants, 50 709 ; abst., 27,98 % ; suff. ex., 49 866.
M. A. Billardon, d.s., prés. c. gén., P.S., 25 871. REELU.
MM. G. Laurent, U.N.M.-R.P.R., 17 479 ; R. Lescure, adj. au m. du Creusot, P.C., 5 844 ; E. Silberstein, L.O., 672.

1978 : MM. Taulelle, R.P.R., 22 874 ; Billardon, 18 149 ; Fabre, P.C.F., 10 896 ; Jouffret, écol., 2 598 ; Silberstein, 779 ; Rapon, div., 749. — 2ᵉ tour : MM. Billardon, 31 217 ; Taulelle, 27 135.

1981 : MM. Mitterrand, 18 195 ; Giscard, 15 755 ; Marchais, 8 509 ; Chirac, 8 484 ; Lalonde, 1 793 ; Mlle Laguiller, 1 100 ; MM. Crépeau, 1 077 ; Debré, 765 ; Mmes Garaud, 617 ; Bouchardeau, 391. — 2ᵉ tour : MM. Mitterrand, 33 450 ; Giscard, 25 925.

4ᵉ circ. (Chalon-sur-Saône Sud, Montceau-les-Mines)

Inscr., 74 949 ; votants, 52 673 ; abst., 29,72 % ; suff. ex., 52 010.
MM. A. Lotte, c. gén., P.S., 20 900 ; A. Jarrot, d.s., m. de Montceau, a. min., U.N.M.-R.P.R., 20 340 ; A. Faivre, c. gén., P.C., 10 770. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Jarrot, 27 451 ; Lotte, 14 408 ; Faivre, 13 840 ; Mmes Adam, F.A., 1 004 ; Picard, P.F.N., 890 ; MM. Zankoc, L.O., 724 ; Benoit, U.O.P.D.P., 281. — 2ᵉ tour : MM. Jarrot, 30 330 ; Lotte, 30 159.

1981 : MM. Mitterrand, 16 580 ; Giscard, 15 400 ; Marchais, 10 459 ; Chirac, 10 010 ; Lalonde, 2 072 ; Crépeau, 1 383 ; Mlle Laguiller, 1 175 ; M. Debré, 847 ; Mme Garaud, 686 ; Bouchardeau, 513. — 2ᵉ tour : MM. Mitterrand, 34 563 ; Giscard, 27 586.

5ᵉ circ. (Chalon-sur-Saône Nord, Louhans)

Inscr., 80 868 ; votants, 52 961 ; abst, 34,50 % ; suff. ex., 52 176.
MM. P. Joxe, d.s., min. de l'industrie, prés. c. rég., adj. m. de Chalon-sur-Saône, P.S., 24 897 ; R. Beaumont, m. de Varennes-saint-Sauveur, c. gén., U.N.M.-P.R., 20 035 ; M. Bossu, adj. m. de Chalon-sur Saône, P.C., 6 240 ; G. Fournier, Alt. 81, 458 ; P. Zankoc, L.O., 314 ; R. Marti, ss. étiq., 232. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Joxe, 21 519 ; Trémeau, R.P.R., 19 028 ; Bossu, 10 095 ; Voarick, U.D.F.- Rad., 7 808 ; Millet, div. maj., 1 058 ; Prost, L.O., 726 ; Vuitton, U.D.F.-C.D.S., 669 ; Cornec, E.G., 347 ; Perret, U.O.P.D.P., 343 ; Simonetti, D.C., 102. — 2ᵉ tour : MM. Joxe, 33 692 ; Trémeau, 30 849.

1981 : MM. Giscard, 18 831 ; Mitterrand, 18 057 ; Marchais, 9 872 ; Chirac, 9 275 ; Lalonde, 2 050 ; Mlle Laguiller, 1 451 ; MM. Crépeau, 1 212 ; Debré, 873 ; Mmes Garaud, 736 ; Bouchardeau, 520. — 2ᵉ tour : MM. Mitterrand, 35 769 ; Giscard, 31 496.

La Saône-et-Loire confirme la préférence que ses électeurs avaient accordée, le 10 mai, à M. Mitterrand. L'ancienne majorité totalise moins de 40 % des suffrages exprimés alors que M. Giscard d'Estaing recueillait 46,84 % au second tour de l'élection présidentielle.

Dans la première circonscription, qui avait voté majoritairement pour M. Giscard d'Estaing, M. Philippe Malaud, député sortant, est en ballottage difficile. Il obtient 46,26 % des suffrages exprimés contre 40,16 % au candidat socialiste, M. Worms, et 11,33 % au candidat communiste, M. Perdrix.

M. André Jarrot, ancien ministre, avec 39,11 % des voix, est devancé par le candidat socialiste, M. Lotte, qui obtient 40,18 % dans la quatrième circonscription. Le candidat communiste obtient 20,71 % des suffrages, faisant un meilleur score que M. Marchais le 26 avril. M. Jarrot a perdu 7 points par rapport à son score de 1978 alors que M. Lotte en a gagné 16. Déjà en 1978, il n'avait conservé son siège qu'avec 171 voix d'avance sur M. Lotte.

Il faut toutefois tenir compte des 29,72 % d'abstentionnistes de cette circonscription, tout comme des 33,56 % de la circonscription de M. Malaud.

Radical de gauche ayant appelé à voter pour M. Mitterrand dès le premier tour des présidentielles, M. Paul Duraffour est, avec 47,04 % des voix dans la deuxième circonscription, en ballottage favorable lui permettant d'espérer retourner au Palais - Bourbon. Son principal concurrent, M. Jean-Marc Nesme, pour l'U.N.M., obtient 7 000 voix de moins que le candidat R.P.R. restant en lice au second tour des législatives de 1978.

Dans la troisième circonscription, M. André Billardon, député sortant président du conseil général, fait un bond de 20 points sur 1978, ce qui assure son élection dès le premier tour, avec 51,88 % des suffrages.

Dans la cinquième circonscription, le député sortant, M. Pierre Joxe, P.S., nouveau ministre de l'industrie, devrait être réélu sans problème dimanche. Il devance son adversaire U.N.M., de 9 points et le total des voix de gauche dépasse 60 %.

SARTHE (5)

Députés sortants : MM Chasseguet, R.P.R. ; Boulay, P.C. ; de Maigret, U.D.F.-P.R. ; Pailler, R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; Gascher, R.P.R.

1ʳᵉ circ. (Le Mans I, Sillé-le-Guillaume)

Inscr., 65 787 ; votants, 46 677 ; abst., 29,04 % ; suff. ex., 46 045.
MM. G. Chasseguet, d. s., m. de Sillé-le-Guillaume, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 21 486 ; J.-C. Boulard, c. gén., P.S., 18 524 ; H. Lelièvre, adj. m. du Mans, P.C., 2 555 ; G. Hamelin, U.N.M.-C.N.I.P., 1 973 ; Mme J. Fouqueray, Alt. 81, 508. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Chasseguet, 28 469 ; Boulard, 13 963 ; Jullemier, P.C., 7 774 ; Letertre, F.A., 997 ; Benitou, L.O., 865 ; Lebrun, L.C.R., 573.

1981 : MM. Giscard, 17 383 ; Mitterrand, 13 244 ; Chirac, 10 547 ; Marchais, 5 285 ; Lalonde, 2 104 ; Crépeau, 1 309 ; Mlle Laguiller, 1 139 ; M. Debré, 1 028 ; Mmes Bouchardeau, 672 ; Garaud, 868. — 2ᵉ tour : MM. Giscard, 30 469 ; Mitterrand, 25 197.

2ᵉ circ. (Le Mans III, Saint-Calais)

Inscr., 84 691 ; votants, 57 923 ; abst., 31,60 % ; suff. ex., 56 886.
MM. R. Couyère, m. de Bouloire, P.S., 19 294 ; D. Boulay, d. s., adj. m. du Mans, P.C., 18 263 ; J.-P. Angevin, U.N.M.-C.D.S., 16 197 ; P. Leblanc, div. d., 3 132, BALLOTTAGE.

1978 : MM. Boulay, 20 426 ; Parisot, R.P.R., 17 551 ; Douyere, 15 046 ; Louvel, U.D.F.-C.D.S., 8 945 ; Beaulaton, P.S.D., 1 267 ; Mme Pergue, L.O., 977 ; MM. Guilmet, F.R.P.,

(Lire la suite page 26.)

PREMIER TOUR

Dans les autres départements

LES RÉSULTATS

(Suite de la page 25.)

938 ; Hamelin, CNIP-div. maj., 813 ; Clavreul, F.A., 770 ; Mme Lemale, L.C.R., 589. — 2e tour : MM. Boulay, 36 669 ; Parisot, 32 006.
1981 : MM. Giscard, 18 994 ; Mitterrand, 18 052 ; Marchais, 14 408 ; Chirac, 9 626 ; Lalonde, 2 207 ; Mlle Laguiller, 1 912 ; MM. Crépeau, 1 472 ; Debré, 909 ; Mmes Bouchardeau, 658 ; Garaud, 592. — 2e tour : MM. Mitterrand, 41 007 ; Giscard, 31 130.

3e circ. (La Flèche)

Inscr., 65 931 ; votants, 49 455 ; abst., 24,98 % ; suff. ex., 48 714.
M. M. de Maigret, d. s., c. gén., U.N.M.-P.R., 24 143 ; G.-M. Chauveau, P.S., 19 360 ; V. Martin, adj. m. d'Arnage, P.C., 5 211. BALLOTTAGE.

1978 : MM. de Maigret, 15 732 ; Fouet, P.S., 12 895 ; Martin, 9 049 ; Dronne, U.D.F.-C.D.S., 8 544 ; Virlogeux, P.S.D., 3 604 ; Beller, L.O., 1 792 ; Bernada, F.N., 316. — 2e tour : MM. de Maigret, 27 716 ; Fouet, 26 427.
1981 : MM. Giscard, 17 549 ; Mitterrand, 13 936 ; Chirac, 9 141 ; Marchais, 6 887 ; Lalonde, 1 845 ; Mlle Laguiller, 1 686 ; MM. Crépeau, 1 140 ; Debré, 810 ; Mmes Garaud, 598 ; Bouchardeau, 496. — 2e tour : MM. Giscard, 28 242 ; Mitterrand, 28 207.

4e circ. (Le Mans II, Sablé-sur-Sarthe)

Inscr., 75 066 ; votants, 54 251 ; abst., 27,72 % ; suff. ex., 53 589.
M. F. Fillon, c. gén., adj. m. de Sablé-sur-Sarthe, U.N.M.-R.P.R., 26 863. ELU.
MM. J. Jusforgues, c. gén., P.S., 17 499 ; Y. Luby, m. d'Allonnes, c. gén., P.C., 8 084 ; F. Garcia, L.O., 611 ; Mmes R. Brossard, Alt. 81, 525 ; M.-T. Chausset, C.C.A., 7.

1978 : MM. Le Theule, R.P.R., 33 243 ; Luby, 12 908 ; Jusforgues, 11 096 ; Mme Voyeux, L.O., 1 044 ; MM. Davette, F.A., 1 007 ; Kerforn, L.C.R., 727.
1981 : MM. Giscard, 18 620 ; Mitterrand, 16 138 ; Chirac, 10 785 ; Marchais, 8 560 ; Lalonde, 2 228 ; Mlle Laguiller, 1 585 ; MM. Crépeau, 1 322 ; Debré, 1 021 ; Mmes Bouchardeau, 732 ; Garaud, 672. — 2e tour : MM. Mitterrand, 32 699 ; Giscard, 30 ?73.

5e circ. (La Ferté-Bernard, Mamers)

Inscr., 55 583 ; votants, 40 459 ; abst., 27,20 % ; suff. ex., 39 836.
M. P. Gascher, d. s., m. de Marolles-les-Braults, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 22 212. REELU.
MM. J. Frapard, P.S., 13 526 ; B. Cosnard, P.C., 3 378 ; J. Havas, M.R.G., 716 ; L. Prouteau, C.C.A., 4.

1978 : MM. Gascher, 12 662 ; Lardeyret, U.D.F.-P.R., 11 491 ; Chopart, P.S., 7 523 ; Massé, P.C., 7 281 ; Hervé, divers, 1 986 ; Bua, L.O., 1 188 ; Populaire, M.D., 1 054 ; Mme Dannay, div. maj., 564. — 2e tour : MM. Gascher, 25 859 ; Chopart, 18 482.
1981 : MM. Giscard, 14 695 ; Mitterrand, 11 083 ; Chirac, 8 879 ; Marchais, 4 949 ; Lalonde, 1 448 ; Mlle Laguiller, 1 429 ; MM. Crépeau, 886 ; Debré, 677 ; Mmes Garaud, 489 ; Bouchardeau, 383. — 2e tour : MM. Giscard, 24 520 ; Mitterrand, 22 339.

Deux sièges ont été pourvus dès le premier tour. La réélection de M. Pierre Gascher (U.N.M.-R.P.R.), dans la cinquième circonscription n'est pas une surprise : cette région a toujours été majoritairement à droite et, le 10 mai, M. Giscard d'Estaing a obtenu 51,35 % des suffrages.

En revanche, l'élection, dès le premier tour, de M. François Fillon (U.N.R.-R.P.R.) dans la quatrième circonscription, est plus surprenante. Le 10 mai, M. Mitterrand avait, en effet, obtenu 51,35 % des suffrages. Il est vrai que, le 26 avril, la droite avait totalisé 50,42 % des voix : M. Fillon retrouve donc les électeurs du premier tour de l'élection présidentielle. Il retrouve surtout les électeurs de Joël Le Theule dont il se veut l'héritier : n'en a-t-il pas été l'un des proches collaborateurs depuis 1976 ? Depuis la mort de l'ancien ministre, M. Fillon cumule tous ses anciens mandats : il était maire-adjoint de Sablé et conseiller général depuis janvier, le voici député et, sans doute, l'un des plus jeunes de la nouvelle Assemblée, puisqu'il n'a que vingt-sept ans.

Autre aspect définitif de ce premier tour : M. Boulay, député communiste (le seul des pays de Loire), a été distancé de plus de mille voix par le candidat socialiste, M. Douyère, qui devrait être élu assez facilement au second tour, puisque les candidats socialiste et communiste totalisent 66 % des voix. Le 26 avril, M. François Mitterrand avait devancé M. Georges Marchais de 3 600 voix.

Dans les autres circonscriptions, le second tour sera souvent très serré. Dans la première circonscription, le député sortant, M. Chasseguet (U.N.M.-R.P.R.) est en ballottage favorable puisque le candidat indépendant a décidé de se désister en sa faveur. Mais la percée du candidat socialiste, M. Boulard, directeur de cabinet du ministre de la mer, n'est pas négligeable et le total des voix de gauche s'établit à 22 537 contre 23 458.

Dans la troisième circonscription, M. de Maigret (U.N.M.-U.D.F.) a manqué sa réélection de 214 voix. Sa situation est d'autant plus délicate que, dans sa circonscription de la Flèche, le taux d'abstentions est plus faible qu'ailleurs... et, précisément, dans les cantons les plus à droite.

SAVOIE (3)

Députés sortants : MM. Besson, P.S. ; Barnier, R.P.R. ; Cot, P.S.

1re circ. (Aix-les-Bains, Chambéry Nord)

Inscr., 81 654 ; vot., 56 160 ; abst., 31,22 % ; suffr. expr., 55 712.
M. L. Besson, d. s., prés. du c. gén., m. de Barby, P.S. 28 362. REELU.
MM. G. Ferrari, adj. m. d'Aix-les-Bains, U.N.M.-P.R., 21 537 ; J.-C. Benoît, P.C., 4 013 ; M. Roux A.E., 1 801.

1978 : MM. Ferrari, 22 676 ; Besson, 22 134 ; Benoît, 7 857 ; Jond, U.D.F.-C.D.S., 3 892 ; Perrière, C.E. 78, 3 754 ; Dubiez, CNIP-div. maj., 1 337 ; Mestres, L.O., 731 ; Granjon, U.O.P.D.P., 193. — 2e tour : MM. Besson, 33 283 ; Ferrari, 32 273.
1981 : MM. Giscard, 19 168 ; Mitterrand, 16 650 ; Chirac, 11 824 ; Marchais, 7 131 ; Lalonde, 3 215 ; Crépeau, 1 411 ; Mlle Laguiller, 1 372 ; M. Debré, 1 189 ; Mmes Garaud, 942 ; Bouchardeau, 838. — 2e tour : MM. Giscard, 34 949 ; Mitterrand, 33 374.

2e circ. (Albertville)

Inscr. 60 997 ; vot., 41 606 ; abst., 31,79 % ; suffr. expr., 41 362.
M. M. Barnier, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R. 23 065. REELU.
MM. R. Collombier, c. gén., c. mun. d'Albertville, P.S., 11 081 ; M. Rochaix, m. de Cevins, c. gén., P.C., 6 110 ; P. Reynard A.E., 1 106.

1978 : MM. Barnier, 22 016 ; Blanc, P.S., 11 549 ; Rochaix, 10 151 ; Mme Monnerais, 1 164 ; M. Pascal Mousselard, div. maj., 5. — 2e tour : MM. Barnier, 26 154 ; Blanc, 21 952.
1981 : MM. Giscard, 12 057 ; Mitterrand, 9 952 ; Chirac, 9 896 ; Marchais, 7 433 ; Lalonde, 2 126 ; Mlle Laguiller 1 103 ; MM. Debré, 803 ; Crépeau, 710 ; Mmes Bouchardeau, 600 ; Garaud, 591. — 2e tour : MM. Giscard, 24 714 ; Mitterrand, 24 494.

3e circ. (Chambéry Sud, Saint-Jean-de-Maurienne)

Inscr., 73 171 ; vot., 49 904 ; abst., 31,79 % ; suffr. expr., 49 398.
MM. J.-P. Cot, d. s., min. de la coopération, m. de Coise, c. gén., P.S., 23 772 ; J. Girard, U.N.M.-R.P.R., 16 985 ; A. Bouvier, c. gén., P.C., 5 470 ; D. Mille, A.E., 1 650 ; G. Grelin div. d., 1 196 ; J. Ratte, L.O., 325. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Dumas, R.P.R., 24 365 ; Cot, 19 536 ; Vair, P.C., 8 144 ; Mounissens, C.E. 78, 3 330 ; Benoît, U.F.B.S., 655 ; Giardina, L.O., 643 ; Dettome, D.C., 511 ; Billard, F.N., 375. — 2e tour : MM. Cot, 30 541 ; Dumas, 29 251.
1981 : MM. Mitterrand, 15 294 ; Giscard, 15 197 ; Chirac, 9 980 ; Marchais, 8 414 ; Lalonde, 2 843 ; Mlle Laguiller, 1 303 ; MM. Crépeau, 1 143 ; Debré, 1 034 ; Mmes Bouchardeau, 847 ; Garaud, 804. — 2e tour : MM. Mitterrand, 32 325 ; Giscard, 28 928.

La Savoie a réélu dès le premier tour deux de ses trois députés sortants. Le président du conseil général, M. Louis Besson (P.S.), qui avait conquis de justesse son siège de député au second tour de 1978, l'emporte cette fois dès le premier tour, avec 50,90 % des suffrages.

M. Barnier (R.P.R.) a confirmé sa victoire de 1978 (54,39 %), où il avait raté de quelques voix seulement la majorité absolue dès le premier tour, pour recueillir aujourd'hui 55,76 % des suffrages exprimés au premier tour.

Dans la troisième circonscription, M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération et du développement, n'aura aucun mal pour conserver son siège de député.

HAUTE-SAVOIE (3)

Députés sortants : MM. Brocard, U.D.F.-P.R. ; Pianta, U.D.F.-P.R. *(ne se représ pas)* ; Birraux, U.D.F.-C.D.S.

1re circ. (Annecy)

Inscr., 130 541 ; votants, 85 796 ; abst., 34,27 % ; suffr. ex., 84 714.
M. J. Brocard, d.s., M. d'Annecy-le-Vieux, c. gén., U.N.M.-P.R., 46 382. REELU.
Mme G. Goy, P.S., 27 855 ; M. J. Moget, m. de Meythet, P.C., 7 176 ; G. Fumex, Alt. 81, 3 301.

1978 : MM. Brocard, 49 514 ; Antonin, P.S., 19 707 ; Genot, P.C., 11 818 ; Précias, C.E. 78, 8 271 ; Vialaron, M.D., 4 163 ; Barreau, L.O., 1 591 ; Mme Sabatier, F.A., 1 482. —
1981 : MM. Giscard, 31 159 ; Mitterrand, 25 222 ; Chirac, 19 713 ; Marchais, 8 843 ; Lalonde, 5 555 ; Debré, 2 631 ; Crépeau, 2 245 ; Mlle Laguiller, 2 013 ; Mmes Garaud, 1 825 ; Bouchardeau, 1 612. — 2e tour : MM. Giscard, 58 535, Mitterrand, 49 261.

2e circ. (Thonon-les-Bains)

Inscr., 67 592 ; votants, 44 574 ; abst., 34,05 % ; suffr. ex., 43 844.
MM. M. Frossard, c. gén., c. mun. de Thonon, P.S., 15 679 ; Y. Sautier, m. de Champanges, U.N.M.-P.R., 13 285 ; G. Rousselot-Pailley, U.N.M.-R.P.R., 9 895 ; B. Neplaz, P.C., 3 982 ; J. Bouvier, ss. étiq., 1 003. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Pianta, U.D.F.-P.R., 28 876 ; Debout, P.S., 10 415 ; Neplaz, 7 228 ; Bouvier, F.R.P., 2 078 ; Mme Samson, L.O., 1 255 ; M. Ettori, M.R.G., 812.
1981 : MM. Giscard, 17 145 ; Mitterrand, 11 398 ; Chirac, 10 285 ; Marchais, 4 985 ; Lalonde, 2 823 ; Mlle Laguiller, 1 212 ; MM. Debré, 1 208 ; Crépeau, 1 031 ; Mmes Garaud, 1 029 ; Bouchardeau, 621. — 2e tour : MM. Giscard, 31 385 ; Mitterrand, 23 917.

3e circ. (Annemasse, Bonneville)

Inscr., 104 156 ; votants, 64 621 ; abst., 37,95 % ; suffr. ex., 63 843.
MM. C. Birraux, d.s., U.N.M.-C.D.S., 31 092 ; G. Grandjacques, P.S., 21 279 ; J.-P. Wolf, P.C., 5 950 ; P. Mazeaud, m. de Saint-Julien-en-Genevois, a. d., des Hauts-de-Seine, ex-R.P.R., 5 522. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Birraux, 21 825 ; Herzog, R.P.R., 17 288 ; Borrel, P.S., 16 340 ; Baz, P.C., 11 531 ; Mme Deblesse, Ecol., 3 973 ; M. Foex, F.N., 1 203 ; Mme Rebeaux, L.O., 1 155 ; MM. Galland, U.J.P., 970 ; Bordalron, U.N.M.P., 755, Mme Perrissin-Fabert, F.A., 720. — 2e tour : MM. Birraux, 47 504 ; Borrel, 31 758.
1981 : MM. Giscard, 24 315 ; Chirac, 17 502 ; Mitterrand, 17 259 ; Marchais, 7 726 ; Lalonde, 4 060 ; Debré, 1 953 ; Crépeau, 1 860 ; Mlle Laguiller, 1 621 ; Mmes Garaud, 1 508 ; Bouchardeau, 1 012. — 2e tour : MM. Giscard, 48 145 ; Mitterrand, 36 418.

Résultat sans surprise dans la première circonscription où M. Jean Brocard (U.N.M.-U.D.F.-P.R.), vice-président de l'Assemblée nationale sortante, est réélu, dès le premier tour, augmentant son score de 1978 de 3,47 points. Dans la deuxième circonscription, M. Michel Frossard (P.S.), qui arrive en tête avec 35,76 % des voix aura du mal à battre M. Yves sautier (U.N.M.-U.D.F.), qui devrait bénéficier des voix de M. Gérard Rousselot-Paillcy (U.N.M.-R.P.R.), qui a recueilli 22,56 % des suffrages. La gauche n'a, en effet, totalisé au premier tour que 44,84 % des voix. Dans la troisième circonscription, le candidat sortant, M. Claude Birraux (U.N.M.-C.D.S.) manque de peu la majorité absolue avec 48,70 % des voix, mais devrait l'emporter facilement au second tour en bénéficiant d'une partie des voix qui, au premier tour, se sont portées sur M. Mazeaud.

Pour l'ensemble du département, il faut noter un très fort taux d'abstention (35,5 %) contre 15,17 % le 10 mai.

SEINE-MARITIME (10)

Députés sortants : MM. Colombier, U.D.F.-C.D.S. ; Fabius, P.S. ; Leroy, P.C. ; Mme Privat, P.C. ; MM. Revet, U.D.F.-P.R. ; Rufenacht, R.P.R. ; Duroméa, P.C. ; Fossé, R.P.R. ; Bourgois, P.C. ; Delatre, R.P.R.

1re circ. (Darnétal, Rouen II, IV, V)

Insc., 70 833 ; votants, 49 469 ; abst., 30,16 % ; suff. ex., 48 744.
MM. H. Colombier, d.s., U.N.M.-C.D.S., 23 418 ; M. Bérégovoy, P.S., 17 039 ; J.-C. Pezier, m. de Darnetal, P.C., 6 325 ; M. Deliquaire, Alt. 81, 1 257 ; Mme G. Lapeyre, L.O., 705. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Colombier, 17 284 ; Panier, P.S., 12 883 ; Pezier, 10 388 ; Parment, R.P.R., 7 033 ; Bialset, Div. Maj., 3 909 ; Dussaux, Ecol., 2 702 ; Mme David, F.A., 1 110 ; MM. Gutmann, M.D., 794 ; Chatroussat, L.O., 683 ; Bellien, Div., 593 ; Mme Bourgeois, F.N., 557 ; MM. Amans, L.C.R., 405 ; Cailleux, N.A.F., 151. — 2e tour : MM. Colombier, 31 475 ; Panier, 27 871.
1981 : MM. Giscard, 17 919 ; Mitterrand, 14 479 ; Chirac, 9 232 ; Marchais, 7 323 ; Lalonde, 2 478 ; Mlle Laguiller, 1 324 ; MM. Crépeau, 1 236 ; Debré, 1 043 ; Mmes Bouchardeau, 944 ; Garaud, 794. — 2e tour : MM. Giscard, 29 952 ; Mitterrand, 29 223.

2e circ. (Grand-Couronne)

Inscr., 87 057 ; votants, 68 454. abst., 21,36 % ; suff. ex., 67 449.
M. L. Fabius, d. s., min. du budget, adj. au m. de Grand-Quevilly, P.S., 38 944. REELU.
MM. H. Levillain, m. de Petit-Quevilly, P.C., 11 073 ; L. Canu, U.N.M.-P.R., 9 404 ; R. Seri, U.N.M.-R.P.R., 9 143 ; B. Lahoussine, L.O., 885.

1978 : MM. Fabius, 24 662 ; Levillain, 20 429 ; Canu, 14 744 ; Mme Theysset, R.P.R., 10 553 ; MM. Valois, M.R.G., 1 560 ; Nicol, F.A., 1 176 ; Ben Lahoussine, 902 ; Mazier, F.N., 687 ; Cottrez, L.C.R., 554 ; Clouard, U.O.P.D.P., 311. — 2e tour : MM. Fabius, 47 330 ; Canu, 28 582.
1981 : MM. Mitterrand, 25 663 ; Giscard, 19 170 ; Marchais, 16 173 ; Chirac, 9 019 ; Lalonde, 3 021 ; Mlle Laguiller, 2 361 ; MM. Crépeau, 1 575 ; Debré, 1 019 ; Mmes Garaud, 810 ; Bouchardeau, 698. — 2e tour : MM. Mitterrand, 51 143 ; Giscard, 31 020.

3e circ. (Rouen I, III, VI, Sotteville-lès-Rouen)

Inscr. 72 423 ; votants, 49 649 ; abst. 31,44 % ; suff. ex., 49 086.
MM. P. Bourguignon, P.S. ; 16 540 ; R. Leroy, d.s., P.C., 14 636 ; A. Danet, c. gén., U.N.M.-P.R., 8 974 ; S. Piquenot, div. d., 3 574 ; J.-P. Dubocage, U.N.M.-R.P.R., 2 935 ; Mmes C. Marre, écol, 907 ; A.-M. Cardon, Alt. 81, 680 ; MM. M. Vepierre, L.O., 418 ; J. Perez, L.C.R., 239 ; G. Bellien, ex-rad., 203. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Leroy, 19 702 ; Danet, 15 256 ; Bourguignon, 12 685 ; Vittet, R.P.R., 6 785 ; Mme Cardon, F.A., 1 397 ; MM. Paris, L.O., 857 ; Parmentier, U.G.P., 623 ; Roch, DC., 560 ; Julienne, F.N., 444 ; Mme Ernis, L.C.R., 395. — 2e tour : MM. Leroy, 32 137 ; Danet, 25 942.
1981 : MM. Mitterrand, 16 588 ; Giscard, 14 673 ; Marchais, 13 109 ; Chirac, 6 564 ; Lalonde, 2 035 ; Mlle Laguiller, 1 593 ; MM. Crépeau, 1 258 ; Debré, 767 ; Mmes Bouchardeau, 735 ; Garaud, 614. — 2e tour : MM. Mitterrand, 36 806 ; Giscard, 23 502.

4e circ. (Maromme)

Inscr., 96 184 ; votants, 68 788 ; abst., 28,48 % ; suff. ex., 67 806.
M. J.-C. Bateux, c. gén., P.S., 21 160 ; Mme C. Privat, d.s., m. de Maromme, c. gén., P.C., 17 365 ; MM. A. Martin, a. d., c. gén., U.N.M.-M.D.S., 15 897 ; G. Simon, U.N.M.-R.P.R., 9 695 ; P. Castaing, écol., 1 450 ; S. Gomont, ex-rad., 1 000 ; Mmes M. Wable, Alt. 81, 643 ; F. Conche, L.O., 596. BALLOTTAGE.

1978 : M. Martin, 24 779 ; ; Mme Privat, 21 677 ; M. Provost, P.S., 15 159 ; Mme Jiccio, R.P.R., 7 324 ; M. Gomont, M.R.G., 1 354 ; Mmes Wable, 1 342 ; Biville, L.O., 1 179 ; MM. Bolmeault, U.G.P., 904 ; Duprat, F.N., 558 ; Mme Gescon, L.C.R., 537. — 2e tour : Mme Privat, 38 066 ; M. Martin, 37 458.
1981 : MM. Mitterrand, 22 734 ; Giscard, 21 349 ; Marchais, 14 328 ; Chirac, 10 937 ; Lalonde, 2 980 ; Mlle Laguiller, 1 994 ; MM. Crépeau, 1 511 ; Debré, 1 221 ; Mmes Bouchardeau, 898 ; Garaud, 831. — 2e tour : MM. Mitterrand, 46 617 ; Giscard, 34 970.

5e circ. (Fécamp)

Inscr., 85 604 ; votants, 64 189 ; abst., 25,01 % ; suff. ex., 63 520.
MM. P. Dhaille, de Lillebonne, c. gén., P.S., 23 611 ; C. Revet, U.N.M.-P.R., 21 190 ; J.-P. Deneuve, m. de Fécamp, c. gén., ex-U.D.F., 9 305 ; P. Belhache, m. de Bolbec, c. gén., P.C., 8 004 ; J. Fouache, Alt. 81, 950 ; H. Le Gall du Tertre, P.F.N., 460. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Revet, 23 447 ; Dhaille, 14 753 ; Belhache, 14 511 ; Clément-Grandcourt, R.P.R., 9 278 ; Pacaud, M.R.G., 1 654 ; Dieudonné, L.O., 1 226 ; Mme Duchemin, F.A., 1 175 ; MM. Demesy, F.N., 728 ; Desfaudais, E.G., 611. — 2e tour : MM. Revet, 35 360 ; Dhaille, 33 912.
1981 : MM. Giscard, 22 151 ; Mitterrand, 18 912 ; Marchais, 11 447 ; Chirac, 10 161 ; Lalonde, 2 697 ; Mlle Laguiller, 2 213 ; MM. Crépeau, 1 441 ; Debré, 1 100 ; Mmes Garaud, 797 ; Bouchardeau, 804. — 2e tour : MM. Mitterrand, 38 828 ; Giscard, 33 004.

6e circ. (Le Havre I, II, V, VI, VII, Montivilliers)

Inscr., 96 715 ; votants, 68 801 ; abst., 28,86 % ; suff. ex., 68 075.
MM. A. Rufenacht, d.s., a. sec. E., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 28 595 ; J. Menga, adj. m. du Havre, P.S., 18 355 ; D. Colliard, P.C., 17 525 ; G. Klein, Ecol., 2 563 ; A. Ponvert, L.C.R., 531 ; J.-P. Fidelin, U.N.M.-rad., 505 ; P. Beaudet, F.N., 1. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Rufenacht, 24 017 ; Colliard, 22 288 ; Vallery, P.S., 13 595 ; Klein, 3 892 ; Lesieur, F.N., 934 ; Mmes Petit, Choisir, 914, Thieulent, F.A., 815 ; MM. Fontaine, M.D., 749 ; Fidelin, M.R.G., 689 ; Soubeyran, L.O., 613 ; Mmes Watrin, E.G., 573 ; Teyssier, U.G.P., 426. — 2e tour : MM. Rufenacht, 41 394 ; Colliard, 36 976.
1981 : MM. Giscard, 22 527 ; Mitterrand, 18 443 ; Marchais, 14 501 ; Chirac, 11 840 ; Lalonde, 3 574 ; Mlle Laguiller, 2 003 ; MM. Crépeau, 1 845 ; Debré, 1 364 ; Mmes Garaud, 962 ; Bouchardeau, 816. — 2e tour : MM. Mitterrand, 42 368 ; Giscard, 38 878.

7e circ. (Le Havre III, IV)

Inscr., 71 672 ; votants, 50 069 ; abst., 30,14 % ; suff. ex., 49 409.
M. A. Duroméa, d. s., m. du Havre, c. gén., P. C., 27 158. REELU.
Mme J. Rube, adj. m. du Havre, P.S., 10 604 ; MM. J.-Y. Besselat, U.N.M.-R.P.R., 10 296 ; J.-P. Sourd, Alt. 81, 707 ; C. Soubeyran, L.O., 644.

1978 : MM. Duroméa, 33 321 ; Besselat, 10 063 ; Delegue, P.S., 8 277 ; Garcin, U.D.F.-P.R., 5 123 ; Mmes Pigeon, F.A., 1 335 ; Sanson, L.O., 857 ; MM. Schmelz, F.N., 656 ; Ponvert, L.C.R., 357.
1981 : MM. Marchais, 20 919 ; Mitterrand, 14 619 ; Giscard, 11 311 ; Chirac, 4 716 ; Lalonde, 1 958 ; Mlle Laguiller, 1 703 ; MM. Crépeau, 1 067 ; Debré, 679 ; Mmes Bouchardeau, 502 ; Garaud, 490. — 2e tour : MM. Mitterrand, 42 027 ; Giscard, 17 902.

8e circ. (Yvetot)

Inscr., 64 382 ; votants, 50 222 ; abst., 21,99 % ; suff. exp., 49 635.
M. R. Fossé, d.s., m. d'Auffrey, U.N.M.-R.P.R., 25 092. REELU.
M. J.-Y. Merle, c. gén., P.S., 18 792 ; Mme J. Menet, P. C., 3 858 ; M. C. Lecœur, div. d., 1 893.

1978 : MM. Fosse, 24 869 ; Merle, 8 142 ; Mme Menet, 7 870 ; MM. Bobée, M.R.G., 5 600 ; Lecœur, Ecol., 2 236 ; Mme Rosendale, L.O., 1 129 ; M. Malet, M. D., 1 029 ; Mme Nicolet, F.N., 473. — 2e tour : MM. Fosse, 28 754 ; Merle, 23 125.
1981 : MM. Giscard, 18 128 ; Mitterrand, 14 677 ; Chirac, 9 382 ; Marchais, 6 911 ; Lalonde, 1 652 ; Mlle Laguiller, 1 571 ; MM. Crépeau, 897 ; Debré, 788 ; Mmes Garaud, 578 ; Bouchardeau, 398. — 2e tour : MM. Giscard, 28 991 ; Mitterrand, 27 648.

9e circ. (Dieppe)

Inscr., 72 656 ; votants, 54 849 ; abst., 24,50 % ; suff. ex. 54 038.
MM. J. Beaufils, adj. m. du Tréport, P.S., 18 330 ; J.-L. Bourlanges, U.N.M.-R.P.R., 13 756 ; I Bourgois, P.C., 13 665 ; F. Pinchon, U.N.M.-P.R., 6 738 ; Mme M. Petiteville, L.O., 658 ; MM. J.-C. Chauvière, M.D., 636 ; G. Courtin, ex-rad., 255. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bourgeois, 21 038 ; Offroy, R.P.R., 20 362 ; Beaufils, 8 429 ; Mme Fossey, U.D.F.-C.D.S., 3 931 ; MM. Pinchon, D.C., 1 705 ; Martine, P.S.D., 1 500 ; Mme Petiteville, 773 ; MM. Chapus, M.D., 510 ; Gence, M.R.G., 484 ; Gorre, F.N., 409 ; Dupont, L.C.R., 351. — 2e tour : MM. Bourgeois, 30 758 ; Offroy, 29 909.
1981 : MM. Giscard, 17 809 ; Mitterrand, 14 228 ; Marchais, 13 001 ; Chirac, 9 786 ; Lalonde, 2 076 ; Mlle Laguiller, 1 647 ; MM. Crépeau, 1 005 ; Debré, 830 ; Mmes Garaud, 586 ; Bouchardeau, 377. — 2e tour : MM. Mitterrand, 33 073 ; Giscard 29 776.

10e circ. (Gournay-en-Bray)

Inscr., 57 290 ; votants, 42 030 ; abst., 26,63 % ; suff. ex., 41 163.
M. G. Delatre, d.s., m. de Fry, U.N.M.-R.P.R., 21 903. REELU.
MM. C. Verdier, P.S., 15 093 ; M. Mille, P.C., 4 167.

1978 : MM. Delatre, 17 214 ; Le Vern, P.S., 9 859 ; Heuillard, U.D.F.-RAD. U.D.F., 7 977 ; Mille, 6 558 ; Kot, Ecol., 1 576 ; Mme Lapeyre, L.O., 1 420 ; MM. Coquet, M.R.G., 985 ; Gourvennec, F.N., 268. — 2e tour : MM. Delatre, 25 952 ; Le Vern, 20 937.
1981 : MM. Giscard, 15 812 ; Mitterrand, 10 818 ; Chirac, 9 766 ; Marchais, 5 593 ; Lalonde, 1 529 ; Mlle Laguiller, 1 415 ; MM. Crépeau, 763 ; Debré, 707 ; Mmes Garaud, 535 ; Bouchardeau, 347. — 2e tour : MM. Giscard, 27 152 ; Mitterrand, 22 305.

Sur les quatre élus du premier tour, on ne relève qu'une surprise : la victoire de M. Laurent Fabius, ministre du budget, dans la deuxième circonscription. Il profite de la poussée générale du P.S. en gagnant plus de 12 000 voix sur son score du premier tour de 1978. La réélection de MM. Fossé et Delatre, tous deux R.P.R., est logique, puisqu'ils étaient les seuls candidats de l'ex-majorité.

D'autre part, trois élus sortants du parti communiste, Mme Privat et MM. Leroy et Bourgeois, sont devancés par les candidats du P.S. M. Roland Leroy, directeur de l'Humanité, devrait donc s'écarter devant M. Pierre Bourguignon. Le renversement de tendance à l'intérieur de la gauche s'est vérifié aussi au niveau du département, le parti socialiste devenant la principale force de la nouvelle majorité : à noter que, dans cette troisième circonscription, seuls les candidats P.S. et P.C. ont obtenu plus de 12,5 % des voix, ce qui garantit à M. Bourguignon le siège de député. M. Duroméa, maire communiste du Havre, obtient une facile réélection.

Du côté des sortants de l'U.N.M., M. Rufenacht, R.P.R., ancien secrétaire d'Etat, est en difficulté avec 42,01 % des suffrages exprimés devant M. Menga, P.S., 26,96 %, qui dépasse M. Colliard, P.C., adjoint au maire du Havre, 25,74 %. De même, M. Revet, U.D.F., 33,36 %, est devancé par M. Dhaille, P.S., 37,12 %, qui bénéficiera des voix du candidat communiste, M. Belhache, 12,60 %. Dans cette cinquième circonscription, M. Deneuve, maire de Fécamp (ex-U.D.F.), qui se présentait sans l'investiture de l'U.N.M., a obtenu 14,65 %.

Enfin, M. Henri Colombier, U.D.F., successeur de M. Lecanuet et seul candidat de l'U.N.M., arrive en tête dans sa circonscription avec 48,04 % des suffrages exprimés. M. Michel Bérégovoy, frère du secrétaire général de l'Elysée, doit, arithmétiquement, l'emporter, mais les abstentionnistes ont été ici plus de 30 %.

DEUX-SÈVRES (3)

Députés sortants : MM. Gaillard, P.S. ; Pineau, U.D.F. *(suppl., se repr*é*s. comme suppl. de M. Fouchier)* ; Brochard, U.D.F.-C.D.S.

1re circ. (Niort)

Inscr., 98 981 ; votants, 67 851 ; abst., 31,45 % ; suffr. expr., 66 898.
M. R. Gaillard, d. s., m. de Niort, c. gén., P.S., 33 875. REELU.
MM. A. Garcia, U.N.M.-R.P.R., 14 154 ; P. Charbonneau, U.N.M.-C.D.S., 12 336 ; G. Vincent, adj. au m. de Niort, P.C., 4 997 ; J. Laroche, adj. au m. de Niort, M.R.G., 1 536.

1978 : MM. Gaillard, 28 038 ; Nicolas, U. D. F. - Rad., 21 990 ; Martinat 12 659 ; Vincent, 8 838 ; Mme Poupinot, L.O., 1 644 ; M. Duhurt, F.A., 1 288 ; Mme Cluzel, Choisir, 843 ; M. Chiche, L.C.R., 823 ; Mme Venture, D.C., 637. — 2e tour : MM. Gaillard, 40 841 ; Nicolas, 38 906.
1981 : MM. Mitterrand, 24 224 ; Giscard, 23 533 ; Chirac, 11 252 ; Marchais, 8 456 ; Crépeau, 4 385 ; Lalonde, 2 655 ; Mlle Laguiller, 2 187 ; Mme Garaud, 1 350 ; M. Debré 1 225 ; Mme Bouchardeau, 762. — 2e tour : MM. Mitterrand, 45 188 ; Giscard, 38 657.

2e circ. (Parthenay)

Inscr., 74 567 ; votants, 56 265 ; abst., 24,54 % ; suffr. expr., 55 138.
M. J. Fouchier, a. secr. E., U.N.M.-CNIP, 29 106. ELU.
M. Hervé, m. de Parthenay, P.S., 22 979 ; Mme G. Frère, adj. au m. de Parthenay, P.C., 3 053.

1978 : MM. Fouchier, 35 802 ; Beauford, P.S., 16 643 ; Mme Frère, 5 359 ; M. Gervaiseau, L.O., 2 432.
1981 : MM. Giscard, 21 971 ; Mitterrand, 15 926 ; Chirac, 10 788 ; Marchais, 4 057 ; Crépeau, 2 409 ; Lalonde, 2 014 ; Mme Garaud, 1 552 ; Mlle Laguiller, 1 512 ; M. Debré, 1 103 ; Mme Bouchardeau, 521. 2e tour : MM. Giscard, 35 579 ; Mitterrand, 28 687.

3e circ. (Bressuire)

Inscr., 67 050 ; votants, 50 796 ; abst., 24,24 % ; suffr. expr., 50 058.
M. A. Brochard, d. s., c. gén., U.N.M.-C.D.S., 30 055. REELU.
MM. S. Moulin, P.S., 17 791 ; J. Eon, P.C., 2 212.

1978 : MM. Brochard, 28 814 ; Moulin, 13 988 ; Laderrière, R.P.R., 5 116 ; Eon, 3 634 ; Bealu, écol., 1 513 ; Pauleau, L.O., 1 381 ; Clergerie, P.F.N., 901 ;
1981 : MM. Giscard, 20 305 ; Mitterrand, 13 353 ; Chirac, 11 595 ; Marchais, 3 629 ; Lalonde, 1 919 ; Crépeau, 1 635 ; Mlle Laguiller, 1 264 ; M. Debré, 1 068 ; Mmes Garaud, 874 ; Bouchardeau, 551. — 2e tour : MM. Giscard, 38 891 ; Mitterrand, 24 220.

Pour la première fois depuis 1968, les Deux-Sèvres ont réélu dès le premier tour leurs trois députés sortants : deux de l'U.N.M. et un socialiste. Ce dernier, M. René Gaillard, maire de Niort, obtient de peu la majorité en dépit de la présence de quatre candidats : deux à gauche M.R.G. et communiste, l'un et l'autre en net recul par rapport aux résultats de MM. Crépeau et Marchais le 10 mai, deux à droite avec la présence de M. Charbonneau (C.D.S.), ancien directeur national de la santé, et de M. Garcia (R.P.R.), dans le cadre d'une primaire organisée.

Au nord du département la réélection de M. Albert Brochard (C.D.S.), ancien directeur national prise, ni celle dans la deuxième circonscription de M. Jacques Fouchier qui était secrétaire d'Etat à l'agriculture dans le dernier gouvernement Barre.

Les trois candidats communistes enregistrent un recul par rapport au score obtenu par M. Marchais le 26 avril.

SOMME (5)

Députés sortants : MM. Gremetz, P.C. ; Massoubre, R.P.R. ; Couillet, P.C. ; Mme Leblanc, P.C. ; M. Audinot, N.I.

1re circ. (Amiens)

Inscr., 96 361 ; votants, 67 823 ; abst., 29,61 % ; suff. expr., 66 307.
MM. J.-C. Dessein, adj. m. d'Amiens, P.S., 23 251 ; M. Gremetz, d. s., c. gén., P.C., 19 133 ; G. de Robien, U.N.M.-P.R., 17 542 ; G. Montigny, U.N.M.-R.P.R., 4 779 ; Y. Briançon, Alt. 81, 881 ; Mme M. Pernot, L.O., 691 ; M. R. Gaucher, F.N., 630. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Gremetz, 27 721 ; De Robien, 17 870 ; Dessein, 13 221 ; Mazaudet, U.D.F.-Rad., 9 069 ; Poirot, R.P.R., 5 774 ; Mme Maitte, F.A., 1 211 ; MM. Leroy, divers, 1 157 ; Vrignaud, 857 ; Schlauder, L.O., 800 ; Bougnières, L.C.R., 390 ; Lepecker, U.O.P.D.P., 176. .. 2e tour : MM. Gremetz, 41 583 ; De Robien, 37 306.
1981 : MM. Giscard, 21 194 ; Mitterrand, 18 694 ; Marchais, 18 271 ; Chirac, 19 841 ; Lalonde, 3 152 ; Mlle Laguiller, 2 035 ; MM. Crépeau, 1 346 ; Debré, 1 198 ; Mmes Bouchardeau, 946 ; Garaud, 787. — 2e tour : MM. Mitterrand, 46 339 ; Giscard, 35 542.

2e circ. (Montdidier)

Inscr., 69 530 ; votants, 55 195 ; abst., 20,61 % ; suff. expr., 54 505.
MM. J. Fleury, m. de Roye, c. gén., P.S., 19 457 ; J.-L. Massoubre, d. s., U.N.M.-R.P.R., 17 852 ; C. Lemoine, m. de Villers-Bretonneux, c. gén., P.C., 12 562 ; J.-F. Lherbier, ext. d., 3 311 ; J. Durand, div. d., 957 ; J. Rousseau, gaull., 366. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Massoubre, 16 185 ; Lemoine, 15 140 ; Fleury, 14 449 ; Lherbier, U.N.M.P., 5 260 ; Vagniez, U.D.F.-P.R., 3 661 ; Maille, U.D.F.-C.D.S., 1 611 ; Derue, L.O., 1 218 ; Nieutin, M.D., 518 ; Rousseau, 251. 2e tour : MM. Massoubre, 29 547 ; Lemoine, 29 286.
1981 : MM. Giscard, 15 803 ; Mitterrand, 14 640 ; Marchais, 11 622 ; Chirac, 10 327 ; Lalonde, 2 087 ; Mlle Laguiller, 1 921 ; MM. Debré, 1 048 ; Crépeau, 924 ; Mmes Garaud, 671 ; Bouchardeau, 466. — 2e tour : MM. Mitterrand, 33 112 ; Giscard, 28 479.

3e circ. (Ault, Poix)

Inscr., 71 004 ; votants, 58 829 ; abst., 17,14 % ; suff. expr., 57 997.
MM. J. Bignon, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 24 108 ; M. Couillet, d. s., m. d'Ault, c. gén., P.C., 19 144 ; P. Hiard, adj. m. d'Ault, P.S., 13 898 ; J. Faure, M.R.G., 847. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Bignon, R.P.R., 23 626 ; Couillet, 21 108 ; Hiard, 9 742 ; Castel, U.D.F.-C.D.S., 4 570 ; Mmes Bordessoule, L.O., 1 496 ; Faure, 834. — 2e tour : MM. Couillet, 31 758 ; Bignon, 30 693.
1981 : MM. Marchais, 16 505 ; Giscard, 14 350 ; Mitterrand, 13 792 ; Chirac, 11 637 ; Mlle Laguiller, 1 684 ; MM. Lalonde, 1 610 ; Debré, 887 ; Crépeau, 762 ; Mmes Garaud, 636 ; Bouchardeau, 321. — 2e tour : MM. Mitterrand, 35 994 ; Giscard, 27 393.

4e circ. (Abbeville)

Inscr., 64 951 ; votants, 52 749 ; abst., 18,78 % ; suff. expr., 51 939.
MM. J. Hart, U.N.M.-R.P.R., 15 990 ; J. Becq, m. de Fienvillers, c. gén., P.S., 14 731 ; Mme C. Leblanc, d. s., P.C., 14 322 ; M. A. Jacques, c. gén., U.N.M.-U.D.F., 6 896. BALLOTTAGE.

1978 : Mme Leblanc, 14 454 ; MM. Hart, 11 984 ; Becq, 11 299 ; Jacques, de Laromiguière, U.D.F.-P.R., 3 888 ; Duquef, écol., 1 623 ; Mme Pernot, L.O., 1 286. — 2e tour : Mme Leblanc, 27 988 ; M. Hart, 27 723.
1981 : MM. Giscard, 15 827 ; Mitterrand, 13 455 ; Marchais, 11 810 ; Chirac, 9 378 ; Mlle Laguiller, 1 629 ; MM. Lalonde, 1 521 ; Debré, 807 ; Crépeau, 785 ; Mmes Garaud, 491 ; Bouchardeau, 305. — 2e tour : MM. Mitterrand, 30 829 ; Giscard, 26 762.

5e circ. (Péronne)

Inscr., 68 118 ; votants, 55 153 ; abst., 13,03 % ; suff. expr., 54 432.
MM. A. Audinot, d. s., U.N.M.-25 771 ; J. Blas, c. gén., P.S., 15 672 ; J. Goubet, m. de Ham, c. gén., P.C., 11 043 ; A. de Moyencourt, écol., 1 053 ; L. Couderc, div. g., 604 ; P. Rohaut, Alt. 81, 289. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Audinot, 29 601 ; Goubet, 17 244 ; Lineatte, P.S., 10 300 ; Lebalc'h, L.O., 1 165 ; Canoine, U.N.M.P., 857 ; Mme Pellgry, div. maj., 641 ; M. Legrand, divers, 597 ; Mme Bogaert, U.O.P.D.P., 334. — 2e tour : MM. Audinot, 33 149 ; Goubet, 28 4?1.
1981 : MM. Giscard, 16 832 ; Mitterrand, 14 303 ; Marchais, 12 785 ; Chirac, 10 068 ; Mlle Laguiller, 2 065 ; MM. Lalonde, 1 834 ; Debré, 971 ; Crépeau, 957 ; Mmes Garaud, 666 ; Bouchardeau, 404. — 2e tour : MM. Mitterrand, 33 981 ; Giscard, 28 783.

Le parti communiste subit un échec sévère dans la Somme. Alors qu'il détenait trois circonscriptions sur cinq, seul M. Couillet paraît être en mesure de conserver son siège au second tour. Le P.S. est, bien sûr, le bénéficiaire de ce recul. Dans la première circonscription, M. Gremetz, membre du secrétariat du comité central du P.C., député sortant, est devancé par le candidat socialiste, M. Dessein (qui avait 18,53 points de retard au premier tour de 1978 sur M. Gremetz, qui devrait l'emporter assez facilement au second tour. Dans la deuxième circonscription, le député sortant, M. Massoubre (R.P.R.), devra affronter au second tour, le candidat du P.S., M. Fleury, et non plus, plus, comme en 1978, celui du P.C. Le député R.P.R. est, théoriquement, battu, puisque la gauche a une avance de près de 20 points au premier tour. Dans la troisième circonscription, M. Couillet (P.C.), devrait l'emporter assez facilement (il devance le candidat socialiste de 9 points), sur M. Bignon, candidat de l'U.N.M. Dans la quatrième circonscription, Mme Leblanc (P.C.), député sortant, est devancée par le candidat socialiste. M. de Fienvillers, qui a de fortes chances de l'emporter au second tour sur M. Hart (R.P.R.). Mme Leblanc ne perd, toutefois, que 1,39 point sur son score de 1978. Enfin, dans la cinquième circonscription, un duel difficile opposera le député sortant, M. Audinot (non-inscrit), qui bénéficiait de l'investiture de l'U.N.M., au candidat socialiste M. Blas. Le total des voix de gauche s'établit à 50,7 % et M. Audinot a recueilli 47,34 %. Si le candidat du P.S. l'emporte au second tour, la gauche pourrait détenir tous les sièges de ce département, qui, il est vrai, s'est prononcé à 55,08 % en faveur de M. Mitterrand, le 10 mai dernier.

TARN (3)

Députés sortants : MM. Bernard, P.S. ; Donnadieu, R.P.R. *(suppl. de M. Limouzy, ne se représ. pas)* ; Pistre, P.S.

1re circ. (Albi)

Inscr., 88 551 ; votants, 65 694 ; abst., 25,81 % ; suff. ex., 64 365.
MM. P. Bernard, d. s., P.S., 30 819 ; P. Nespoulous, m. de Valence-d'Alb, U.N.M.-C.D.S., 14 502 ; Mme N. Foissac, adj. au m. d'Albi, P.C., 10 362 ; M. R. Skutnik, U.N.M.-R.P.R., 7 417 ; Mme M. Puel, L.O., 675 ; M. P. Kalfa, L.C.R., 590. BALLOTTAGE.

1978 : M. Billoux, P.S., 28 263 ; Mmes Fournier, R.P.R., 15 765 ; Foissac, 15 037 ; M. Goure, U.D.F.-P.R., 10 736 ; Mme Maurel, U.N.M.P., 1 511 ; M. Franceshina, L.O., 959 ; Mme Faral, L.C.R., 783. — 2e tour : M. Billoux, 44 658 ; Mme Fournier, 30 093.
1981 : MM. Mitterrand, 22 440 ; Giscard, 17 408 ; Marchais, 12 561 ; Chirac, 12 182 ; Lalonde, 2 842 ; Mlle Laguiller, 1 863 ; MM. Crépeau, 1 409 ; Debré, 939 ; Mmes Garaud, 859 ; Bouchardeau, 722. — 2e tour : MM. Mitterrand, 44 690 ; Giscard, 31 851.

2e circ. (Castres)

Inscr., 82 023 ; votants, 65 519 ; abst., 20,12 % ; suff. ex., 64 355.
MM. J.-P. Gabarrou, m. de Castres, P.S., 29 902 ; J. Limouzy, a. sec. E., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 29 078 ; E. Cros, adj. au m. de Castres, P.C., 4 218 ; P. Dietrich, ss. étiq., 597 ; Mme C. Tressens, L.O., 560. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Limouzy, 30 110 ; Bardou, P.S., 17 593 ; Cros, 8 885 ; Limouzy, div. maj., 3 236 ; Armengaud, écol., 2 495 ; Amalric, M.R.G., 1 735 ; Reoyo, U.D.F.-C.D.S., 1 536 ; Giraud, U.D.F.-Rad. U.D.F., 1 621 ; Mme Canquil, L.O., 983 ; MM. Magna.

DU PREMIER TOUR

Dans les autres départements

U.G.P., 427 ; Bouziane, L.C.R., 375. - 2e tour : MM. Limouzy, 37 587 ; Bardou, 33 336.
1981 : MM. Mitterrand, 19 552 ; Giscard, 17 948 ; Chirac, 14 418 ; Marchais, 7 899 ; Lalonde, 2 674 ; Crépeau, 1 932 ; Mlle Laguiller, 1 841 ; M. Debré, 1 121 ; Mmes Garaud, 926 ; Bouchardeau, 580. — 2e tour : MM. Mitterrand, 36 529 ; Giscard, 34 440.

3e circ. (Gaillac)

Inscr., 76 129 ; votants, 58 981 ; abst., 22,52 % ; suff. ex., 57 634.
M. C. Pistre, d. s., c. gén., P.S., 30 387. REELU.
MM. L. Marnejouls, m. de Puylaurens, U.N.M.-U.D.F., 20 804 ; R. Durand, P.C., 5 453 ; Mme N. Roques, Alt. 81, 990.
1978 : MM. Pistre, 18 004 ; Mamy, U.D.F.-P.R., 17 226 ; Dalla, R.P.R., 9 924 ; Durand, 9 354 ; Esparbie, M.R.G., 5 447 ; de Chanterac, F.A., 1 355 ; Segers, L.O., 1 120 ; Ferret, U.N.M.P., 513. — 2e tour : MM. Pistre, 33 820 ; Mamy, 31 448.
1981 : MM. Mitterrand, 18 851 ; Giscard, 16 301 ; Chirac, 11 458 ; Marchais, 9 099 ; Lalonde, 2 236 ; Mlle Laguiller, 1 840 ; M. Crépeau, 1 485 ; Mme Garaud, 920 ; M. Debré, 795 ; Mme Bouchardeau, 682. — 2e tour : MM. Mitterrand, 36 751 ; Giscard, 29 723.

Dans la première circonscription du Tarn, M. Pierre Bernard, député sortant, est en ballottage favorable. M. Pierre Bernard avait accédé à ce siège à la mort de M. André Billoux dont il était le suppléant. Avec 47,88 % des suffrages exprimés, il améliore nettement le score réalisé par son prédécesseur au premier tour de 1978 (38,68 %).

Dans la deuxième circonscription, M. Jacques Limouzy, député sortant R.P.R. et candidat de l'Union pour la nouvelle majorité, est en ballottage défavorable face à M. Jean-Pierre Gabarrou, socialiste et maire de Castres, qui obtient 46,46 % des suffrages.

M. Charles Pistre, député sortant, conseiller général, est réélu au premier tour dans la troisième circonscription, alors que, en 1978, il avait été élu au second tour avec 51,81 % des voix.

TARN-ET-GARONNE (2)

Députés sortants : MM. Bonhomme, R.P.R. ; Baylet, M.R.G.

1re circ. (Montauban)

Inscr., 67 637 ; votants, 51 508 ; abst., 23,84 % ; suffr. expr., 50 848.
MM. J. Bonhomme, m. de Caussade, c. g., U.N.M.-R.P.R., 22 601 ; H. Gouze, adj. au m. de Montauban, P.S., 22 429 ; G. Catusse, P.C., 4 854 ; Mme J. Santi, L.O., 764. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Bonhomme, 25 960 ; Gouze, 16 582 ; Catusse, 8 084 ; Cercint, F.A., 918 ; Matet, U.N.M.P., 742 ; D'Ignazio, L.O., 652 ; Mariet, P.N., 638 ; Nicol, divers, 582 ; Prat, O.C.T., 489. — 2e tour : MM. Bonhomme, 30 185 ; Gouze, 27 230.
1981 : MM. Mitterrand, 15 676 ; Giscard, 12 968 ; Chirac, 12 413 ; Marchais, 6 772 ; Crépeau, 2 732 ; Lalonde, 2 165 ; Mlle Laguiller, 1 380 ; M. Debré, 799 ; Mmes Garaud, 704 ; Bouchardeau, 626. — 2e tour : MM. Mitterrand, 31 624 ; Giscard, 27 080.

2e circ. (Castelsarrasin)

Inscr., 69 727 ; votants, 51 716 ; abst., 25,83 % ; suffr. expr., 50 675.
MM. J.-M. Baylet, d. s., m. de Valence-d'Agen, sout. P.S., 14 143 ; J.-P. Nunzi, P.S. diss., 13 236 ; J. Briat, U.N.M.-U.D.F., 8 709 ; R. Hevin, ex-R.P.R., 7 723 ; M. Bonnet, P.C., 6 220 ; J.-B. Meynot, écol., 644. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Hevin, 21 106 ; Baylet, 14 359 ; Bonnet, 12 829 ; Jean, C.E. 78, 3 709 ; Recoche, F.A., 2 420 ; Mme Santi, L.O., 1 622. — 2e tour : MM. Baylet, 28 497 ; Hevin, 27 245.
1981 : MM. Mitterrand, 15 888 ; Giscard, 11 997 ; Chirac, 9 974 ; Marchais, 8 631 ; Crépeau, 3 924 ; Lalonde, 2 252 ; Mlle Laguiller, 1 343 ; M. Debré, 685 ; Mmes Garaud, 683 ; Bouchardeau, 506. — 2e tour : MM. Mitterrand, 34 552 ; Giscard, 24 979.

Dans la première circonscription, M. Jean Bonhomme, député sortant R.P.R. et candidat unique de l'Union pour la nouvelle majorité, est en ballottage difficile face à l'adjoint au maire de Montauban, le socialiste Hubert Gouze. Avec 44,02 % des voix, M. Jean Bonhomme ne devance que de très peu son concurrent socialiste, M. Hubert Gouze, déjà candidat en 1978, qui a obtenu 44,28 % des suffrages.

Dans la deuxième circonscription, M. Jean-Michel Baylet, député sortant M.R.G. et soutenu par le parti socialiste, obtient 27,90 % des suffrages, malgré la candidature de M. Jean-Paul Nunzi, dissident socialiste, soutenu par la fédération du Tarn-et-Garonne, qui recueille 26,11 % des voix. M. Michel Bonnet, communiste, se désistera, selon la consigne de son parti, pour le candidat « investi » et aidera ainsi M. Baylet comme il l'avait fait en 1978.

Dans cette circonscription — celle de la centrale nucléaire de Golfech, — M. Jean-Bernard Meynot, candidat écologiste, s'est désisté au dernier moment en faveur de M. Jean-Paul Nunzi, lui aussi défavorable au nucléaire.

VAR (4)

Députés sortants : MM. Hautecoeur, P.S. ; Léotard, U.D.F.-P.R. ; Arreckx, U.D.F.-P.R. ; Paecht, U.D.F.-P.R.

1re circ. (Draguignan)

Inscr., 108 014 ; votants, 77 399 ; abst., 26,99 % ; suff. ex., 76 285.
MM. A. Hautecoeur, d. s., P.S., 31 974 ; M. Charrot, U.N.M.-R.P.R., 22 741 ; G. Guigou, P.C., 15 108 ; F. Watteau, P.F.N., 4 932 ; R. Lagadou, A.E., 2 381 ; B. Della-Sudda, C.C.A., 1. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Hautecoeur, 21 391 ; Guigou, 20 677 ; Couilliot, U.D.F.-Rad., 20 573 ; Charrot, 10 243 ; Mme Farman, F.A., 2 253 ; MM. Dalmas, div., 1 314 ; Castaing, div., 1 213 ; Mme La Bris, L.O., 1 197 ; MM. Vincigerra, C.N.I.P.-div. maj., 644 ; Varagnat, div., 2. — 2e tour : MM. Hautecoeur, 43 991 ; Couilliot, 37 754.
1981 : MM. Giscard, 24 611 ; Mitterrand, 21 814 ; Marchais, 17 067 ; Chirac, 13 149 ; Lalonde, 3 231 ; Mlle Laguiller, 1 576 ; M. Crépeau, 1 445 ; Mme Garaud, 1 154 ; M. Debré, 1 043 ; Mme Bouchardeau, 725. — 2e tour : MM. Mitterrand, 47 503 ; Giscard, 42 174.

2e circ. (Hyères)

Inscr., 128 013 ; votants, 91 145 ; abst., 28,80 % ; suff. ex., 90 104.
M. F. Léotard, d. s., m. de Fréjus, c. gén., U.N.M.-P.R., 48 508. REELU.
MM. P. Glo, m. de Cogolin, c. gén., P.S., 31 724 ; R. Martinez, P.C., 9 870 ; Mme C. Jobin, F.N., 2.
1978 : MM. Léotard, 26 652 ; Bénard, R.P.R., 22 900 ; Etienne, P.S., 19 649 ; Caton, P.C., 16 165 ; Demenge, écol., 4 011 ; Coliet, L.O., 905 ; Lafare, div., 874 ; Prévost, P.F.N., 872 ; Harlaut, M.D., 722 ; Peyron, F.N., 597 ; Souhami, div., 312 ; Raymond, div., 245. — 2e tour : MM. Léotard, 56 579 ; Etienne, 40 993.
1981 : MM. Giscard, 34 678 ; Mitterrand, 22 935 ; Chirac, 20 782 ; Marchais, 13 495 ; Lalonde, 3 752 ; Crépeau, 1 826 ; Mlle Laguiller, 1 444 ; Mme Garaud, 1 398 ; M. Debré, 1 323 ; Mme Bouchardeau, 598. — 2e tour : MM. Giscard, 60 327 ; Mitterrand, 48 081.

3e circ. (Toulon II, III, IV et partie V)

Inscr., 97 784 ; votants, 68 553 ; abst., 29,89 % ; suff. ex., 67 719.
MM. M. Arreckx, d. s., m. de Toulon, c. gén., U.N.M.-P.R., 32 841 ; G. Durbec, s., m. d'Ollioules, c. gén., P.S., 22 984 ; H. Fouchier, P.C., 10 167 ; J. Baize, div. d., 1 157 ; Mme J. Barbotte, M.D., 570. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Arreckx, 20 314 ; Delplace, P.C.F., 18 711 ; Mazeaud, R.P.R., 13 325 ; Mme Arrou-Vignod, P.S., 12 137 ; MM. Lafont, M.D., 7 525 ; Michelon, C.E. 78, 3 238 ; Condat, P.F.N., 1 382 ; Mme Miedzigorski, L.O., 733. — 2e tour : MM. Arreckx, 44 069 ; Delplace, 34 299.
1981 : MM. Giscard, 24 554 ; Mitterrand, 17 183 ; Chirac, 13 381 ; Marchais, 12 743 ; Lalonde, 2 884 ; Crépeau, 1 448 ; Mme Garaud, 1 312 ; M. Debré, 1 105 ; Mlle Laguiller, 964 ; Mme Bouchardeau, 534. — 2e tour : MM. Giscard, 42 990 ; Mitterrand, 38 362.

4e circ. (La Seyne-sur-Mer, Toulon I, et partie V)

Inscr., 145 852 ; votants, 98 658 ; abst., 32,35 % ; suff. ex., 97 451.
MM. A. Paecht, d. s., c. gén., U.N.M.-P.R., 42 832 ; C. Goux, m. de Bandol, P.S., 28 989 ; Mme D. de March, parl. eur. c. gén., P.C., 22 843 ; MM. A. Chaumier, F.N., 1 120 ; G. Tautil, REG., 867 ; Mme J. Lebris, L.O., 448 ; M. F. Alcaraz, L.C.R., 402. BALLOTTAGE.
1978 : Mme De March, 30 380 ; MM. Paecht, 27 541 ; Goux, 20 646 ; Bayle, R.P.R., 17 779 ; Baptiste, div. maj., 5 214 ; Jacomella, P.F.N., 2 007 ; Mme Hocquard, M.D., 1 357 ; MM. Gozlan, L.O., 1 150 ; Marchetti, L.C.R., 864. — 2e tour : M. Paecht, 58 973 ; Mme De March, 51 440.
1981 : MM. Giscard, 34 071 ; Marchais, 23 969 ; Mitterrand, 23 817 ; Chirac, 17 699 ; Lalonde, 3 932 ; Crépeau, 1 898 ; Mlle Laguiller, 1 648 ; Mme Garaud, 1 601 ; M. Debré, 1 405 ; Mme Bouchardeau, 671. — 2e tour : MM. Mitterrand, 58 894 ; Giscard, 58 268.

L'U.D.F., qui détenait trois des quatre circonscriptions du Var, est en position d'assiégé. Si, dans la deuxième circonscription, le député sortant, M. François Léotard (U.D.F.), maire de Fréjus, est réélu assez facilement au premier tour, avec 53,83 % des suffrages (mais ne retrouve pas son score du second tour de 1978 : 57,98 %), et si, dans la première circonscription, M. Alain Hautecoeur (P.S.) doit l'emporter aisément dimanche prochain, dans la quatrième circonscription, M. Arthur Paecht (U.D.F.) a peu de chances de l'emporter face au maire socialiste de Bandol, M. Christian Goux, qui a été un des conseillers économiques de M. Mitterrand pendant la campagne présidentielle. La gauche totalise en effet 54,05 % des suffrages dans cette circonscription. M. Goux devance Mme de March (P.C.), vice-présidente de l'Assemblée européenne, ce qui constitue une surprise dans une circonscription où le vote déterminant de La Seyne est traditionnellement favorable au P.C. Dans la troisième circonscription, le maire de Toulon, M. Maurice Arreckx, député U.D.F. sortant, se trouve confronté, au second tour, à un duel difficile : les candidats du P.C. et du P.S. totalisent 48,95 % des suffrages exprimés, alors que les voix de la droite s'élèvent à 50,10 %. Opposé cette fois à un candidat socialiste, M. Guy Durbec, sénateur du Var (le P.C. arrive en troisième position), le député U.D.F., pourtant candidat unique de l'ex-majorité, a, de toute façon, peu de chances de retrouver son score de 1978, soit 56,23 %.

VAUCLUSE (3)

Députés sortants : MM. Taddéi, P.S. ; Mme Signouret, U.D.F. (suppl., se représ. comme suppl. de M. Charretier) ; M. Marin, P.C.

1re circ. (Avignon)

Inscr., 104 000 ; votants, 74 113 ; abst., 28,73 %, suff. ex., 72 728.
MM. D. Taddei, d. s., adj. m. d'Avignon, P.S., 32 658 ; J.-P. Roux, a. d., U.N.M.-R.P.R., 27 971 ; J. Bertrand, adj. m. d'Avignon, P.C., 12 099. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Roux, 20 27? ; Taddei, 19 767 ; Bertrand, 17 898 ; Dubois, U.D.F.-C.D.S., 14 976 ; Leroy, F.A., 2 588 ; Rossi, U.F.R.S., 1 802 ; Sarfati, M.R.G., 1 266 ; Binder, L.O., 808 ; Delarche, M.D., 806 ; Meunier, O.C.T., 738 ; Giraud, F.N., 541. — 2e tour : MM. Taddei, 43 419 ; Roux, 40 768.
1981 : MM. Mitterrand, 22 914 ; Giscard, 21 856 ; Marchais, 15 068 ; Chirac, 12 716 ; Lalonde, 3 773 ; Mlle Laguiller, 1 662 ; M. Crépeau, 1 641 ; Mme Garaud, 1 282 ; M. Debré, 1 147 ; Mme Bouchardeau, 803. — 2e tour : MM. Mitterrand, 47 706 ; Giscard, 39 694.

2e circ. (Apt, Carpentras)

Inscr., 88 543 ; votants, 65 624 ; abst., 25,88 % ; suff. ex., 64 636.
MM. M. Charretier, a. d., a. min., m. de Carpentras, U.N.M.-P.R., 27 475 ; A. Borel, c. gén., P.S., 24 740 ; F. Liotand, P.C., 11 881 ; A. Germain, P.F.N., 531. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Charretier, 17 380 ; Liotaud, 16 787 ; Santoni, R.P.R., 15 835 ; Richard, P.S., 14 053 ; Gilbert, C.E. 78, 2 535 ; Bouyol, F.A., 893 ; Léger, L.O., 875 ; Locquet, F.N., 616. — 2e tour : Charretier, 36 057 ; Liotand, 33 960.
1981 : MM. Giscard, 20 168 ; Mitterrand, 18 421 ; Marchais, 12 924 ; Chirac, 11 418 ; Lalonde, 2 935 ; Mlle Laguiller, 1 463 ; M. Crépeau, 1 325 ; Mme Garaud, 1 057 ; M. Debré, 1 047 ; Mme Bouchardeau, 721. — 2e tour : MM. Mitterrand, 39 471 ; Giscard, 35 142.

3e circ. (Orange)

Inscr., 83 467 ; votants, 59 759 ; abst., 28,40 % ; suff. ex., 58 887.
MM. J. Bérard, a. d., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 21 108 ; G. Gatel, P.S., 18 561 ; F. Marin, d. s., m. de Sorgues, c. gén., P.C., 16 831 ; Mme M. Mallus, Ecol., 1 485 ; M. J.-M. Martinuzzi, F.N., 902. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Bérard, 19 572 ; Marin, 19 009 ; Gatel, 13 184 ; Chapelot, U.D.F.-Rad., 4 662 ; Millet, écol., 2 897 ; Ripert d'Alauzier, CNIP, 2 798 ; Seigle, M.R.G., 861 ; Souchon, L.O., 773 ; Bompard, F.N., 663 ; Joly, U.O.P.D.P., 221. — 2e tour : MM. Marin, 34 115 ; Bérard, 32 369.
1981 : MM. Giscard, 17 471 ; Mitterrand, 16 095 ; Marchais, 14 272 ; Chirac, 10 969 ; Lalonde, 2 598 ; Mlle Laguiller, 1 589 ; MM. Crépeau, 1 236 ; Debré, 1 054 ; Mmes Garaud, 971 ; Bouchardeau, 472. — 2e tour : MM. Mitterrand, 38 188 ; Giscard, 31 534.

Le parti socialiste, qui ne détenait qu'une seule des trois circonscriptions du Vaucluse, paraît en mesure d'emporter les trois sièges au second tour. Dans la première circonscription, M. Taddei (qui augmente son score du premier tour de 1978 de 20 points), doit l'emporter facilement, le total des voix de gauche du premier tour s'élevant à 61,53 %. Dans la seconde circonscription, M. Charretier, ancien ministre du commerce et de l'artisanat, est en mauvaise posture : l'addition des voix obtenues par les candidats du P.C. et du P.S. donne, en effet, un total de 56,66 % au candidat de gauche pour le second tour. M. Liotaud (P.C.), qui était arrivé en deuxième position en 1978, est aujourd'hui devancé par le candidat socialiste, M. André Borel, qui, lui-même, améliore de près de 18 points le score du candidat socialiste de 1978. Enfin, dans la troisième circonscription, le député sortant, M. Fernand Marin (P.C.), est devancé par le candidat du P.S., M. Gatel. Ce dernier devrait donc affronter, dimanche prochain, le candidat U.N.M.-R.P.R., M. Bérard. A priori, et si les reports des voix communistes s'effectuent correctement M. Gatel devrait l'emporter. La gauche totalise en effet 60,09 % des suffrages au premier tour.

VENDÉE (4)

Députés sortants : MM. Caillaud, U.D.F.-P.R. (se représ. comme suppl. de M. Mestre) ; Forens, U.D.F.-C.D.S. ; Mauger, R.P.R. ; Ansquer, R.P.R.

1re circ. (La Roche-sur-Yon)

Inscr., 80 703 ; vot., 60 475 ; abst., 25,06 % ; suffr. ex., 59 365.
M. P. Mestre, a. dir. cab. M. Barre, U.N.M.-U.D.F., 31 904. ELU.
MM. J. Auxiette, m. Roche-sur-Yon, c. gén., P.S., 23 293 ; M. Guintard, adj. m. Roche-sur-Yon, P.C., 2 571 ; J. Coirier, Alt. 81, 1 597.
1978 : MM. Caillaud, U.D.F.-P.R., 18 637 ; Astier, P.S., 14 508 ; Priouzeau, div. maj. 13 509 ; Chenot, R.P.R., 12 194 ; Guintard, 6 042 ; Coirier, 1 816 ; Raynaud, L.O., 1 631. — 2e tour : MM. Caillaud, 40 844 ; Astier, 25 221.
1981 : MM. Giscard, 25 244 ; Mitterrand, 15 995 ; Chirac, 13 226 ; Marchais, 4 318 ; Crépeau, 2 802 ; Lalonde, 2 619 ; Mlle Laguiller, 1 390 ; M. Debré, 1 225 ; Mmes Bouchardeau, 923 ; Garaud, 908. — 2e tour : MM. Giscard, 41 366 ; Mitterrand, 29 070.

2e circ. (Fontenay-le-Comte)

Inscr., 74 827 ; vot., 56 887 ; abst., 23,97 % ; suffr. ex., 56 130.
MM. A. Forens, d.s., m. de Fontenay-le-Comte, U.N.M.-R.P.R., 27 961 ; P. Métais, m. de Champagne-les-Marais, c. gén., P.S., 21 961 ; G. Gréard, P.C., 3 565 ; Y. Normand, div. g., 1 847 ; A. Aubineau, Alt. 81, 796. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Forens, 32 968 ; Garric, P.S., 13 932 ; Greard, 8 904 ; Mme Chauveau, L.O., 1 633 ; MM. Texier, div., 1 487 ; Aubineau, 1 442.
1981 : MM. Giscard, 20 344 ; Mitterrand, 16 239 ; Chirac, 10 832 ; Marchais, 5 080 ; Crépeau, 3 595 ; Lalonde, 1 706 ; Mlle Laguiller, 1 263 ; M. Debré, 1 050 ; Mmes Garaud, 934 ; Bouchardeau, 465. — 2e tour : MM. Giscard, 33 901 ; Mitterrand, 31 159.

3e circ. (Les Sables-d'Olonne)

Inscr., 94 685 ; vot., 66 639 ; abst., 29,62 % ; suffr. ex., 65 297.
M. P. Mauger, d. s., U.N.M.-R.P.R., 37 972. REELU.
Mme B. Brunetière, P.S., 14 868 ; MM. Guilbaud, m. d'Olonnes-sur-Mer, c. gén., M.R.G., 9 368 ; J.-B. Lecomte, P.C., 3 089.
1978 : MM. Mauger, 26 525 ; Léveillé, U.D.F.-P.R., 22 292 ; Coutant, P.S., 14 335 ; Maîtresse, P.C.F., 7 065 ; Mme Pinato, L.O., 2 236. — 2e tour : MM. Mauger, 48 088 ; Coutant, 24 421.
1981 : MM. Giscard, 26 370 ; Chirac, 17 643 ; Mitterrand, 16 587 ; Marchais, 5 852 ; Crépeau, 3 150 ; Lalonde, 2 772 ; Mlle Laguiller, 1 783 ; M. Debré, 1 313 ; Mmes Garaud, 1 060 ; Bouchardeau, 365. — 2e tour : 32 498.

4e circ. (Les Herbiers, Montaigu)

Inscr., 85 842 ; vot., 65 046 ; abst., 24,22 % ; suffr. ex., 63 564.
M. V. Ansquer, d.s., a. min., parl. eur., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 44 929. REELU.
MM. J.-P. Martin, P.S., 15 068 ; G. Lhériteau, Alt. 81, 1 839 ; J. Guilloton, P.C., 1 728.
1978 : MM. Ansquer, 44 339 ; Martin, 10 489 ; Bonnet, U.D.F.-Rad., 5 930 ; Mme Lelièvre, div. maj., 5 007 ; MM. Balanger, P.C.F., 3 638 ; Mot, L.O., 2 145.
1981 : MM. Giscard, 32 540 ; Chirac, 17 279 ; Mitterrand, 12 296 ; Marchais, 2 635 ; Lalonde, 2 922 ; Crépeau, 1 772 ; Debré, 1 660 ; Mlle Laguiller, 1 461 ; Mmes Garaud, 925 ; Bouchardeau, 878. — 2e tour : MM. Giscard, 53 321 ; Mitterrand, 22 532.

La majorité sortante a failli réaliser le grand chelem, puisqu'il ne manquait que 104 voix à l'un de ses quatre candidats pour l'emporter. Il s'agit, dans la deuxième circonscription, de M. André Forens, député sortant (U.N.M.-R.P.R.), qui se trouve en ballottage favorable avec 49,81 % des voix.

Dans la première circonscription, M. Philippe Mestre, préfet en congé spécial, ancien directeur de cabinet de M. Raymond Barre, qui se présentait pour la première fois à la députation et ce face au maire socialiste de La Roche-sur-Yon, a obtenu près de 54 % des voix. Il bénéficiait du soutien inconditionnel du député sortant M. Paul Caillaud (P.R.). Ce dernier, pour raison de santé, lui avait offert de reprendre son siège et, pour lui faciliter la tâche, d'être son suppléant. Ce premier combat électoral en annonce un autre, puisque d'ores et déjà M. Mestre brigue la mairie de La Roche-sur-Yon que M. Caillaud avait perdu en 1977. Cette ambition sera sans doute difficile à réaliser, puisque le score du maire socialiste, dans sa ville, M. Jacques Auxiette, dépasse la barre des 50 %.

Dans la troisième circonscription M. Pierre Mauger (U.N.M.-R.P.R.), réélu au deuxième tour en 1978 avec 66,32 % des voix, l'emporte dès le premier tour avec 58,15 %.

Le score de M. Vincent Ansquer, ancien ministre R.P.R. dans la quatrième circonscription est sans appel. Le député « le mieux élu de France » lors de sa première élection en 1962 avec plus de 80 % des voix, améliore incontestablement son score de 1978 (62 %) avec cette fois 70,6 %. M. Ansquer a donc non seulement été réélu « brillamment » mais il consolide sa position et fait figure dans l'ex-majorité de symbole. C'est en effet dans la contrée de Vendée la plus dynamique sur le plan économique et social que la gauche obtient son plus mauvais score. Le vote des Vendéens dans cette circonscription n'est pas tant un vote « conservateur » qu'un vote de confiance à l'homme qui se veut le représentant des forces vives de cette région.

VIENNE (3)

Députés sortants : MM. Santrot, P.S. ; Abelin, U.D.F.-C.D.S. ; Leperq, R.P.R.

1re circ. (Poitiers)

Inscr., 106 391 ; votants, 73 726 ; abst., 30,70 % ; suffr. expr., 72 530.
MM. J. Santrot, d. s., m. de Poitiers, c. gén., P.S., 35 857 ; J.-H. Calmon, adj. a um. de Valdivienne, U.N.M.-R.P.R., 27 113 ; J.-J. Pensec, adj. au m. de Poitiers, P.C., 5 943 ; J.-F. Robin, Alt. 81, 1 543 ; J.-J. Dumiot, adj. au m. de Poitiers, M.R.G., 1 236 ; A. Grenet, L.O., 838. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Santrot, 27 597 ; Raffarin, U.D.F.-P.R., 17 452 ; Fanton, R.P.R., 16 718 ; Pensec, 10 753 ; Souchet, D.C., 2 444 ; Conseil, F.A., 1 792 ; Mettey, P.S.D., 1 273 ; Allard, L.O., 1 115 ; Roquetanière, M.D., 823 ; Mazot, L.C.R., 735 ; Mme Vergé, P.F.N., 699 ; M. Le Bail, U.G.P., 582 ; 2e tour : MM. Santrot, 44 526 ; Raffarin, 41 047.
1981 : MM. Mitterrand, 25 245 ; Giscard, 22 941 ; Chirac, 15 500 ; Marchais, 9 772 ; Crépeau, 3 758 ; Lalonde, 3 474 ; Mlle Laguiller, 1 634 ; Mme Garaud, 1 578 ; M. Debré, 1 372 ; Mme Bouchardeau, 1 157. — 2e tour : MM. Mitterrand, 48 595 ; Giscard, 41 482.

2e circ. (Châtellerault)

Inscr., 77 450 ; votants, 55 139 ; abst., 28,80 % ; suffr. expr., 53 782.
Mme E. Cresson, min. de l'agr., m. de Thure, Parl. eur., P.S., 23 086 ; MM. J.-P. Abelin, d. s., c. gén., U.N.M.-C.D.S., 22 180 ; P. Fromonteil, P.C., 6 499 ; D. Noble, Alt. 81, 934 ; J.-P. Serre, c. mun. de Bournand, P.F.N., 620 ; G. Gouillet, div. g., 463. BALLOTTAGE.
1978 : M. Abelin, 22 959 ; Mme Cresson, 15 733 ; MM. Fromonteil, 10 940 ; Montenay, R.P.R., 8 087 ; Cerisier, L.O., 1 025 ; Gouiller, 771 ; Serre, 753 ; Guérin, L.C.R., 506. — 2e tour : M. Abelin, 33 156 ; Mme Cresson, 30 487.
1981 : MM. Giscard, 17 794 ; Mitterrand, 17 141 ; Chirac, 10 816 ; Marchais, 8 944 ; Crépeau, 2 089 ; Lalonde, 1 984 ; Mlle Laguiller, 1 380 ; Mme Garaud, 988 ; M. Debré, 944 ; Mme Bouchardeau, 517. — 2e tour : MM. Mitterrand, 35 548 ; Giscard, 30 358.

3e circ. (Montmorillon)

Inscr., 75 253 ; votants, 56 666 ; abst., 24,69 % ; suffr. expr., 55 744.
MM. A. Lepercq, d. s., m. d'Usson-Poitou, U.N.M.-R.P.R., 25 568 ; R. Cartraud, m. de Civray, c. gén., P.S., 20 307 ; J.-P. David, m. de Chauvigny, P.C., 8 027 ; G. Gévaudan, Alt. 81, 1 109 ; R. Favard, M.R.G., 478 ; R. Roquetanière, M.D., 255. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Lepercq, 19 619 ; Cartraud, 16 409 ; David, 12 489 ; Gilbart, U.D.F.-P.R., 12 250 ; Rouland, L.O., 1 833. — 2e tour : MM. Lepercq, 33 200 ; Cartraud, 31 298.
1981 : MM. Giscard, 17 519 ; Mitterrand, 14 229 ; Chirac, 13 476 ; Marchais, 9 455 ; Crépeau, 2 017 ; Lalonde, 1 834 ; Mlle Laguiller, 1 519 ; Mme Garaud, 924 ; M. Debré, 802 ; Mme Bouchardeau, 509. — 2e tour : MM. Mitterrand, 32 746 ; Giscard, 31 889.

M. Jacques Santrot, qui passe de 33,66 % au premier tour de 1978 à 49,43 %, rate de peu sa réélection, réélection qui aurait été inéluctable sans la candidature d'un de ses adjoints à la mairie, candidat sous la bannière du Mouvement des radicaux de gauche.

A Montmorillon, dans la troisième circonscription, M. Raoul Cartraud, qui avait accusé une baisse de quelque six points, entre 1973 et 1978, non seulement regagne le terrain perdu mais obtient 36,43 %.

A Châtellerault, deuxième circonscription, Mme Edith Cresson, qui avait obtenu 25,91 % au premier tour de 1978, atteint 42,92 %, devançant très largement le député sortant, M. Jean-Pierre Abelin, candidat unique de l'Union pour une nouvelle majorité. Le nouveau ministre de l'agriculture fait même nettement mieux que M. Mitterrand le 26 avril dernier.

HAUTE-VIENNE (3)

Députés sortants : Mme Constans, P.C. ; MM. Rigout, P.C. ; Jouve, PC.

1re circ. (Limoges Est, Nord, Sud, Saint-Léonard-de-Noblat)

Inscr., 83 342 ; votants, 60 492 ; abst., 27,41 % ; suff. ex., 59 259.
M. A. Rodet, c. gén., P.S., 23 803 ; Mme H. Constans, d. s., adj. m. de Limoges, c. gén., P.C., 18 841 ; M. C. Granet, ex-R.P.R., 10 212 ; Mme L. Carmouze, U.N.M.-rad., 5 255 ; M. A. Campaner, Alt. 81, 608 ; Mme C. Dumons, L.O., 538 ; M. P. Paju, C.C.A., 2. BALLOTTAGE.
1978 : Mme Constans, 23 584 ; MM. Rodet, 19 154 ; Baillot d'Estivaux, R.P.R., 12 888 ; Garnerie, U.D.F.-P.R., 9 155 ; Sinibaldi, F.A., 2 228 ; Malavaud, L.O., 1 208 ; Mongullan, U.G.P., 590 ; Penicaud, F.N., 217. — 2e tour : Mme Constans, 39 433 ; M. Baillot d'Estivaux, 28 424.
1981 : MM. Mitterrand, 19 234 ; Chirac, 16 171 ; Marchais, 15 966 ; Giscard, 11 314 ; Lalonde, 2 036 ; Mlle Laguiller, 1446 ; MM. Crépeau, 1 389 ; Debré, 741 ; Mmes Garaud, 717 ; Bouchardeau, 547. — 2e tour : MM. Mitterrand, 44 859 ; Giscard, 25 693.

2e circ. (Rochechouart, Saint-Junien)

Inscr., 71 349 ; votants, 54 410 ; abst., 23 74 % ; suff. ex., 53 459.
MM. M. Rigout, d. s., c. gén., P.C., 20 469 ; D. Nouaille, m. d'Aixe-sur-Vienne, P.S., 16 828 ; C. Madoumier, U.N.M.-R.P.R., 15 456 ; Mme C. Roussie, L.O., 706. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Rigout, 23 239 ; Rabaud, P.S., 13 732 ; Madoumier, R.P.R., 12 583 ; Thuillier, U.D.F.-C.D.S., 7 877 ; Mme Roussie, 1 192 ; M. Raulin U.O.P.D.P., 293. — 2e tour : MM. Rigout, 33 554 ; Madoumier, 25 687.
1981 : MM. Marchais, 16 433 ; Chirac, 14 937 ; Mitterrand, 13 592 ; Giscard, 10 140 Lalonde, 1 356 ; Mlle Laguiller, 1 259 ; M. Crépeau, 931 ; Mme Garaud, 474 ; M. Debré, 472 ; Mme Bouchardeau, 388. — 2e tour : MM. Mitterrand, 37 630 ; Giscard, 23 510.

3e circ. (Bellac, Limoges Ouest)

Inscr., 105 288 ; votants, 76 605 ; abst., 27,24 % ; suff. ex., 75 173.
MM. Mocoeur, M. de Châteauponsac, c. gén., P.S., 28 092 ; J. Jouve, d. s., adj. m. de Limoges, P.C., 23 430 ; J. Baillot-d'Estivaux, c. gén., ex-R.P.R., 11 607 ; M. Buchet anc. préf., U.N.M.-R.P.R., 10 045 ; A. Christophe, Alt. 81, 1 316 ; D. Mournetas, L.O., 683. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Jouve, 24 980 ; Mocoeur, 23 788 ; Petit, R.P.R., 16 492 ; Pouret, soc. ind., 15 592 ; Mme Celer-Bouillon, F.A., 1 759 ; MM. Hernandez, L.O., 1 441 ; Hubert, U.O.P.D.P., 510. — 2e tour : MM. Jouve, 47 556 ; Petit, 37 446.
1981 : MM. Mitterrand, 23 228 ; Marchais, 20 148 ; Chirac, 19 143 ; Giscard, 15 916 ; Lalonde, 2 452 ; Crépeau, 1 825 ; Mlle Laguiller, 1 817 ; M. Debré, 890 ; Mmes Garaud, 871 ; Bouchardeau, 681. — 2e tour : MM. Mitterrand, 54 811 ; Giscard, 34 283.

Deux des trois députés sortants communistes sont devancés — et nettement — par les candidats socialistes : Mme Constants et M. Jouve respectivement dans les première et troisième circonscription. Seul dans la deuxième, M. Rigout arrive en tête.

L'U.N.M. présentait des candidats uniques dans les trois circonscriptions. Dans les deux (la première et la troisième), où ces candidats uniques étaient contestés et affrontaient des R.P.R., ils ont été devancés : c'est le cas de Mme Carmouze et celui de M. Buchet, ancien préfet de la région Poitou-Charentes ancien sous-préfet de Bellac et ancien directeur des renseignements généraux.

VOSGES (4)

Députés sortants : MM. Séguin, R.P.R. ; Pierret, P.S. ; Braun, R.P.R. ; Voilquin, U.D.F.-P.R.

1re circ. (Épinal)

Inscr., 82 578 ; votants, 61 132 ; abst., 25,97 % ; suff. ex., 60 260.
MM. P. Seguin, d.s., U.N.M.-R.P.R., 29 445 ; P. Blanck, m. d'Epinal, PS., 22 758 ; R. Bresson, c. gén., m. de Chavelot, P. C., 5 783 ; J.-P. Deltour, A.E., 2 274. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Séguin, 21 525 ; Thibers, P.S., 19 510 ; Maigrat, U.D.F.-P.R., 9 865 ; Alexandre, P.C., 9 169 ; Plumerey, écol., 3 114 ; Boeuf, U.D.F.-Rad., 2 131 ; Martinez, L.O., 1 565 ; Mme Boucelot, F.N., 2. — 2e tour : MM. Séguin, 35 845 ; Thibers, 32 980
1981 : MM. Giscard, 19 628 ; Mitterrand, 18 411 ; Chirac, 12 439 ; Marchais, 7 809 ; Lalonde, 2 543 ; Mlle Laguiller, 1 891 ; MM. Debré, 1 218 ; Crépeau, 1 113 ; Mmes Garaud, 888 ; Bouchardeau, 569. — 2e tour : MM. Mitterrand, 34 980 ; Giscard, 34 738.

2e circ. (Saint-Dié)

Inscr., 60 209 ; votants, 43 789 ; abst., 27,27 % ; suff. ex., 42 751.
M. C. Pierret, d.s., c. gén., P.S., 22 904. REELU.
MM. L. Stoléru, a. sec. E., c. gén., U.N.M.-P.R., 16 236 ; C. Staphe, P.C., 3 611.
1978 : MM. Stoléru, 13 545 ; Pierret, 13 420 ; Souchal, R.P.R., 9 641 ; Staphe, 8 046 ; Desmet, M.R.G., 958 ; André, L.O., 886 ; Collardé, F.A., 804 ; Henry, écol., 691 ; Alessandrini, F.N., 1. — 2e tour : MM. Pierret, 25 934 ; Stoléru, 24 336.
1981 : MM. Mitterrand, 13 869 ; Giscard, 13 504 ; Chirac, 7 489 ; Marchais, 7 178 ; Lalonde, 1 442 ; Mlle Laguiller, 1 415 ; MM. Debré, 835 ; Crépeau, 740 ; Mmes Garaud, 618 ; Bouchardeau, 472. — 2e tour : MM. Mitterrand, 27 548 ; Giscard, 23 359.

3e circ. (Remiremont)

Inscr., 63 330 ; votants, 46 267 ; abst., 26,94 % ; suff. ex., 45 141.
MM. G. Braun, d.s., m. de Cornimont, U.N.M.-R.P.R., 21 578 ; J. Valroff, m. de Saint-Etienne-lès-Remiremont, P. S., 19 060 ; C. Boulay, c. gén., P.C., 3 272 ; D. Carrat, L.O., 1 231. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Braun, 22 160 ; Valroff, 14 339 ; Léost, P.C.F., 5 374 ; Crouvezier, U.D.F.-Rad., 4 554 ; Carrat, 2 301 ; Chauffour, U.F.R.S., 2 155. — 2e tour : MM. Braun, 28 310 ; Valroff, 23 437.
1981 : MM. Giscard, 14 542 ; Mitterrand, 13 211 ; Chirac, 10 387 ; Marchais, 5 138 ; Lalonde, 2 168 ; Mlle Laguiller, 2 070 ; MM. Debré, 1 258 ; Crépeau, 1 065 ; Mmes Garaud, 806 ; Bouchardeau, 633. — 2e tour : MM. Giscard, 27 472 ; Mitterrand, 25 979.

4e circ. (Mirecourt, Neufchâteau)

Inscr., 65 449 ; votants, 49 013 ; abst., 25,11 % ; suff. ex., 48 104.
MM. S. Beltrame, c. gén., P.S., 20 297 ; H. Voilquin, d.s., m. de Vittel, U.N.M.-P.R., 20 093 ; M. Bidaud, m. de Xertigny, c. gén., ss. étiq., 3 385 ; Mme M. Rouyer, P.C., 2 306 ; MM. J.-C. Noirclère, A.E., 1 437 ; B. Varoquaux, C.N.I.P., 584 ; P. Lhuillier, ss. étiq., 2. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Beltrame, 15 972 ; Voilquin, 13 065 ; Jacquot, R.P.R., 12 564 ; Rouyer, 5 233 ; Coanet, U.D.F.-C.D.S., 4 204 ; Mme Friess, L.O., 1 679. — 2e tour : MM. Voilquin, 28 253 ; Beltrame, 25 640.
1981 : MM. Giscard, 17 672 ; Mitterrand, 13 701 ; Chirac, 9 680 ; Marchais, 5 011 ; Lalonde, 2 029 ; Mlle Laguiller, 1 685 ; MM. Debré, 1053 ; Crépeau, 859 ; Mmes Garaud, 858 ; Bouchardeau, 514. — 2e tour : Giscard, 30 042 ; Mitterrand, 26 201

Dans les Vosges, durement frappées par la crise économique, les partis de gauche obtiennent leur meilleur score depuis 1958 avec 51,58 % des suffrages exprimés.

C'est à Saint-Dié que le parti socialiste avec M. Christian Pierret, réélu au premier tour avec 53,57 %, obtient son meilleur résultat face à M. Stoléru, candidat unique de la majorité qui n'obtient que 37,97 % des suffrages exprimés, alors que M. Giscard d'Estaing en avait recueillis 45,79 % le 10 mai dernier.

YONNE (3)

Députés sortants : MM Masson, U.D.F. (supp. de M. Soisson ne se représ. pas) ; Delprat, N.I.-C.N.I.P. ; Mercier, R.P.R.

1re circ. (Auxerre)

Inscr., 69 234 ; votants, 50 730 ; abst., 26,72 % ; suff. ex., 50 026.
MM. J.-P. Soisson, a. d., m. d'Auxerre, c. gén., U.N.M.-P.R., 24 904 ; M. Bonhenry, c. gén., P.S., 19 338 ; G. Fernandez, parl. eur., P.C., 5 028 ; D. Laprade, Alt. 81, 756. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Soisson, 25 423 ; Louis, P.S., 12 573 ; Fernandez, 8 619 ; Balkany, R.P.R., 4 597 ; Laprade, F.A., 1 908 ; Wolf, L.O., 628 ; Mme Nicole Rouille, L.C.R. 609 ; M. Merce, F.N., 530. — 2e tour : Soisson, 31 437 ; Louis, 24 489.
1981 : MM. Giscard, 17 433 ; Mitterrand, 15 001 ; Chirac, 8 818 ; Marchais, 6 738 ; Lalonde, 2 246 ; Mlle Laguiller, 1 370 ; MM. Crépeau, 1 429 ; Debré, 992 ; Mmes Garaud, 835 ; Bouchardeau, 637. — 2e tour : MM. Mitterrand, 29 587 ; Giscard, 28 877.

2e circ. (Avallon)

Inscr., 62 798 ; votants, 47 518 ; abst., 24,32 % ; suff. ex., 46 303.
MM. M. Delprat, d. s., c. gén., U.N.M.-C.N.I.P., 21 985 ; G. Grezard, c. gén., P.S., 16 932 ; F. Meyroune, P.C., 7 886. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Beaud, P.S., 11 128 ; Meyroune, 10 823 ; Delprat, 10 387 ; Mme Pagani, U.D.F.-P.R., 7 822 ; MM Moreau, RPR, 7 710 ; Husset, div maj., 1 063 ; Gaudiau, L.O., 1 025 ; Thomas, U.O.P.D.P., 515. — 2e tour : Delprat, 27 171 ; Beaud, 25 287.
1981 : MM. Giscard, 15 054 ; Mitterrand, 13 041 ; Chirac, 9 062 ; Marchais, 7 333 ; Lalonde, 1 760 ; Mlle Laguiller, 1 321 ; MM. Crépeau, 1 053 ; Debré, 911 ; Mmes Garaud, 704 ; Bouchardeau, 447. — 2e tour : MM. Mitterrand, 27 157 ; Giscard, 26 084.

3e circ. (Sens)

Inscr., 84 512 ; votants, 61 120 ; abst., 27,67 % ; suff. ex., 60 360.
MM. A. Mercier, d. s., U.N.M.-R.P.R., 19 695 ; R. Lassale, c. gén., P.S., 16 681 ; J. Cordillot, c. mun. de Sens, c. gén., P.C., 13 195 ; E. Braun, a. m. de Sens, div. d., 9 816 ; A. Ponchel, Alt. 81, 993. BALLOTTAGE.
1978 : MM. Plot, R.P.R., 30 431 ; Cordillot, 17 011 ; Lassale, 12 150 ; Péron-Magnan, P.S.D., 2 179 ; Morange, div. maj., 1 920 ; Ponchel, 1 217 ; Robée, L.O., 972 ; Douroux, P.R.P., 802. — 2e tour : MM. Plot, 37 693 ; Cordillot, 30 689.
1981 : MM. Giscard, 19 998 ; Mitterrand, 15 630 ; Chirac, 12 879 ; Marchais, 10 211 ; Lalonde, 2 696 ; Mlle Laguiller, 1 650 ; MM. Crépeau, 1 551 ; Debré, 1 270 ; Mmes Garaud, 1 041 ; Bouchardeau, 845. — 2e tour : MM. Giscard, 36 034 ; Mitterrand, 34 625.

Il n'a manqué que 110 voix à l'ancien ministre de la jeunesse et des sports, M. Jean-Pierre Soisson, maire d'Auxerre, pour être élu au premier tour. Cependant, M. Soisson est dans une position difficile pour le second tour. En effet, si on additionne les voix des candidats du P.S., M. Michel Bonhenry, du P.C., M. Guy Fernandez, et du P.S.U., M. Laprade, on obtient 25 122 suffrages contre 24 904 en faveur de l'ancien ministre.

Dans la deuxième circonscription, Avallon, M. Grézard (P.S.), sera en position favorable dimanche, face au député sortant M. Michel Delprat (C.N.I.P.), qui, candidat unique de la majorité, a recueilli 46,97 % des voix. Dans la troisième circonscription, le socialiste, M. Roger Lassale, menace également le sortant, M. André Mercier, R.P.R. M. Roger Lassale passe en outre devant le candidat du P.C., M. Cordillot, qui l'avait devancé au premier tour de mars 1978.

(Lire la suite page 28.)

Dans les autres départements

LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

(Suite de la page 27.)

TERRITOIRE-DE-BELFORT (2)

Députés sortants : MM. Chevènement, P.S. ; Forni, P.S.

1re circ. (Belfort)

Inscr., 44 691 ; votants, 30 382 ; abst., 32,01 % ; suff. ex., 29 832.

M. J.-P. Chevènement, d. s., min. d'Etat, c. gén., P.S., 15.118. REELU.

MM. J. Bichet, U.N.M.-P.R., 11 044 ; J.-M. Martin, P.C., 2 472 ; Mme C. Lugand, Alt. 81, 559 ; MM. G. Belot, L.O., 332 ; J.-M. Grévillot, P.G.N., 307.

1978 : MM. Chevènement, 13 176 ; Schuller, U.D.F.-Rad., 8 420 ; Rosselot, R.P.R., 6 062 ; Martin 4 840 ; Monnier, C.E. 78, 1 396 ; Lab, F.A., 896 ; Belot, L.O., 405 ; Félix, D.C., 355 ; Grévillot, O.C.T., 328 ; Mme Rigoulot, U.O.P.D.P., 78. — 2e tour : MM. Chevènement, 21 064 ; Schuller, 16 140.

1981 : MM. Mitterrand, 11 654 ; Giscard, 8 807 ; Chirac, 5 630 ; Marchais, 4 406 ; Lalonde, 1 511 ; Mlle Laguiller, 1 050 ; MM. Crépeau, 739 ; Debré, 615 ; Mmes Bouchardeau, 539 ; Garaud, 481. — 2e tour : MM. Mitterrand, 21 339 ; Giscard, 16 394.

2e circ. (Delle)

Inscr., 36 825 ; votants, 25 987 ; abst., 29,43 % ; suff. ex., 25 534.

M. R. Forni, d. s., c. gén., P.S., 13 129. REELU.

MM. P. Perrin, U.N.M.-R.P.R., 9 651 ; J. Drouet, m. de Fontaine, P.C., 1 792 ; Mme E. Lacaille, L.O., 507 ; M. B. Loye, Alt. 81, 455.

1978 : MM. Forni, 11 221 ; Pince, U.D.F.-Rad., 7 060 ; Champenay, R.P.R., 4 789 ; Drouet, 3 347 ; Léandre, C.E. 78, 1 419 ; Mme Lacaille, L.O., 664 ; M. Chiesa, O.C.T., 288. — 2e tour : MM. Forni, 16 877 ; Pince, 13 044.

1981 : MM. Mitterrand, 10 057 ; Giscard, 7 319 ; Chirac, 4 986 ; Marchais, 3 312 ; Lalonde, 1 112 ; Mlle Laguiller, 985 ; MM. Crépeau, 565 ; Debré, 473 ; Mmes Garaud, 399 ; Bouchardeau, 355. — 2e tour : MM. Mitterrand, 17 761 ; Giscard, 13 601.

Le territoire de Belfort a réélu au premier tour ses deux députés sortants socialistes. Ce n'est pas, cependant, le plus connu des deux, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat chargé de la recherche et de la technologie et chef de file de la tendance CERES au P.S. qui a obtenu le meilleur score. Avec 50,67 % des voix il est « battu » par son collègue, M. Raymond Forni, qui obtient 51,41 %. Une forte abstention (31 %) et l'effritement de l'ancienne majorité ont aidé les deux élus socialistes. Les représentants de l'U.N.M., en obtenant moins de 38 % de suffrages, perdent chacun environ trois points par rapport au premier tour des législatives de 1978 et près de six points par rapport au deuxième tour et au score réalisé le 10 mai par M. Giscard d'Estaing. Mais la chute la plus sensible est enregistrée par les candidats du P.C.F. Ceux-ci, qui se représentaient, perdent environ cinq points dans les deux circonscriptions n'obtenant plus que 7,64 % des voix sur l'ensemble du département soit moins du double que le score des candidats d'extrême gauche. A noter que, en pourcentage, le total des voix de gauche donne 62,56 % soit 6,14 points de plus que le score de Mitterrand le 10 mai dernier.

DOM

GUADELOUPE (3)

Députés sortants : MM. Moustache, R.P.R. ; Maximin, R.P.R. ; Guilliod, R.P.R.

1re circ. (Pointe-à-Pitre)

Inscr., 59 470 ; vot., 17 208 ; abst., 71,06 % ; suffr. ex., 16 654.

MM. E. Moutoussamy, P.C., 6 503 ; L. Bernier, prés. c. gén., m. de Saint-Franc, U.N.M.-U.D.F., 2 855 ; J. Moustache, d. s., m. d'Anse-Bertrand, U.N.M.-R.P.R., 2 629 ; H. Beaujean, c. gén., U.N.M.-rad., 1 535 ; Mme M. Captant, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 1 192 ; M. F. Girard, c. gén., div. g., 1 048 ; B. Bourguignon, P.S., 820 ; E. Deher-Lesaint, écol., 72. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Moustache, 10 357 ; Ibene, P.C., 9 778 ; Beaujan, 4 243 ; Vivies, div. maj., 1 704 ; Nicolo, div. maj., 470 ; Barclais, P.S.D., 197 ; Celeste, extr. g., 167 ; Maragnes, extr. g., 108. — 2e tour : MM. Moustache, 19 721 ; Ibene, 13 003.

1981 : MM. Giscard, 15 412 ; Marchais, 2 938 ; Chirac, 2 403 ; Mitterrand, 1 402 ; Mlle Laguiller, 136 ; Mme Garaud, 114 ; MM. Lalonde, 82 ; Debré, 78 ; Crépeau, 65 ; Mme Bouchardeau, 53. — 2e tour : MM. Giscard, 21 628 ; Mitterrand, 6 328.

2e circ. (Les Abymes)

Inscr., 62 128 ; vot., 14 563 ; abst., 76,56 % ; suffr. ex., 13 969.

M. F. Jalton, a. d., parl. eur., c. gén., P.S., 7 594. N'est pas ELU.

MM. M. Lacoma, ex-R.P.R., 2 933 ; M. Maximin, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 2 074 ; Mme G. Tarre-Tacite, m. ad. p.a.p., P.C., 1 028 ; P. Anais, ext. g., 207 ; J. S. Mourillon, M.R.G., 133.

1978 : MM. Maximin, 10 855 ; Jalton, 9 688 ; Pierre-Justin, P.C., 1 892 ; Sene, extr. g., 417 ; Courbain, extr. g., 133. — 2e tour : MM. Maximim, 16 048 ; Jalton, 15 038.

1981 : MM. Giscard, 16 256 ; Mitterrand, 3 966 ; Chirac, 1 952 ; Marchais, 968 ; Mlle Laguiller, 206 ; Mme Garaud, 148 ; MM. Lalonde, Crépeau, 83 ; Debré, 83 ; Mme Bouchardeau, 66. — 2e tour : MM. Giscard, 21 640 ; Mitterrand, 8 222.

3e circ. (Basse-Terre)

Inscr., 53 916 ; vot., 11 324 ; abst., 78,99 % ; suffr. ex., 10 838.

MM. M. Esdras, c. gén., prés. c. rég., U.N.M. - U.D.F., 3 765 ; J. Cléry, c. gén., m. de Basse-Terre, P.C., 3 151 ; R. Guilliod, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 2 579 ; J. Nouvel, P.S., 1 343 BALLOTTAGE

1978 : MM. Guilliod, 9 779 ; Esdras, 4 523 ; Etzol, U.D.F.-P.R., 4 094 ; Archimède, P.C.G., 1 570 ; Tirolien, div., 1 391 ; Anaïs, extr.-g., 120. — 2e tour : MM. Guilliod, 16 851 ; Esdras, 6 143.

1981 : MM. Giscard, 16 688 ; Chirac, 2 053 ; Mitterrand, 1 303 ; Marchais, 558 ; Mlle Laguiller, 130 ; Mme Garaud, 114 ; MM. Lalonde, 113 ; Debré, 68 ; Crépeau, 64 ; Mme Bouchardeau, 55. — 2e tour : MM. Giscard, 23 128 ; Mitterrand, 3 666.

Le taux d'abstentions étant très élevé, aucun des candidats en lice n'atteint un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits. Conformément à l'article L 162 du code électoral, seuls les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour peuvent se maintenir au second. Les trois députés sortants, qui appartiennent au R.P.R., sont donc éliminés. Dans la première circonscription, le siège de M. Moustache est convoité par le candidat du parti communiste guadeloupéen, qui a recueilli 39,04 % des suffrages exprimés, et par le leader de l'U.D.F., M. Bernier, président du conseil général (17,14 %). M. Moustache doit la perte de son siège à la division des gaullistes locaux.

Dans la deuxième circonscription, le candidat du P.S est bien placé pour récupérer le siège de M. Maximin, que celui-ci lui avait ravi en 1978. Il a obtenu 54,36 % des suffrages exprimés et sera en compétition avec un gaulliste dissident, M. Lacoma, qui est arrivé en seconde position (20,99 %).

Dans la troisième circonscription, le siège de M. Guilliod devrait revenir au candidat de l'U.D.F., M. Esdras, président du conseil régional, qui a recueilli 34,73 % des suffrages exprimés, contre 29,07 % au candidat communiste.

GUYANE (1)

Député sortant : M. Riviérez, R.P.R.

Inscr., 23 052 ; votants, 11 335 ; abst., 50,82 % ; suff. ex., 11.059.

MM. E. Castor, div. g., 5 661 ; H. Rivierez, R.P.R., 5 398. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Rivierez, 6 810 ; Lecante, sout. P.S., 5 530 ; Verin, div., 229 ; Barrat, extr. g., 205.

1981 : MM. Giscard, 4 178 ; Chirac, 2 471 ; Mitterrand, 2 068 ; Lalonde, 183 ; Marchais, 144 ; Mlle Laguiller, 115 ; Mme Garaud, 107 ; MM. Crépeau, 103 ; Debré, 75 ; Mme Bouchardeau, 60. — 2e tour : MM. Giscard, 7 864 ; Mitterrand, 3 988.

M. Castor, président du conseil général, devance de 263 voix le député sortant, M. Rivierez (R.P.R.) et recueille 51,18 % des suffrages exprimés mais il n'est pas élu parce que son score n'atteint pas le quart des électeurs inscrits. Ce résultat traduit un important revirement du corps électoral en faveur de la nouvelle majorité présidentielle. Le 10 mai, M. Mitterrand n'avait obtenu en effet, que 33,64 % des suffrages exprimés (3 988 voix). Bon nombre d'électeurs ont voté, cette fois, pour le candidat de la gauche après avoir soutenu M. Giscard d'Estaing. Seule une meilleure participation pouvait permettre à M. Rivierez de conserver son siège.

MARTINIQUE (3)

Députés sortants : MM. Petit, R.P.R. ; Césaire, app. P.S. ; Sablé, app. U.D.F.

1re circ. (Nord)

Inscr., 58 981 ; votants, 19 216 ; abst., 67,42 % ; suffr. ex., 18 377.

M. C. Petit, d. s., m. de Sainte-Marie, U.N.M. - R.P.R., 11 612. REELU.

MM. S. Salpétrier, P.S., 4 668 ; C. Cerland, c. gén., P.C., 1 837 ; Mme. R. Ravoteur, ext. g., 260.

1978 : MM. Petit, 24 997 ; Manville, P.C., 3 882 ; Salpétrier, 1 641 ; Mme Ravoteur, 297 ; M. Magit, ext. g., 181.

1981 : MM. Giscard, 20 399 ; Chirac, 2 741 ; Mitterrand, 2 481 ; Marchais, 504 ; Mlle Laguiller, 190 ; MM. Lalonde, 140 ; Debré, 90 ; Mme Garaud, 89 ; M. Crépeau, 74 ; Mme Bouchardeau, 69. — 2e tour : MM. Giscard, 26 221 ; Mitterrand, 4 583.

2e circ. (Fort-de-France)

Inscr., 69 617 ; votants, 29 831 ; abst., 57,14 % ; suff. ex., 28 171.

M. A. Césaire, d. s., m. de Fort-de-France, sout. P.S., 17 039. REELU.

MM. Elize, c. gén., U.N.M.-U.D.F., 9 549 ; G. Lordinot, P.C., 980 ; C. Enelada, div. d., 363 ; L.-J. Maugee, ext. g., 240.

1978 : MM. Césaire, 21 459 ; Renard, R.P.R., 18 501 ; Joachim, ext. g., 358 ; Pierre-Charles, ext. g., 267 ; Descieux, div., 209.

1981 : MM. Giscard, 21 429 ; Mitterrand, 5 774 ; Chirac, 4 035 ; Marchais, 1 078 ; Mlle Laguiller, 414 ; M. Lalonde, 284 ; Mme Garaud, 233 ; MM. Crépeau, 209 ; Debré, 209 ; Mme Bouchardeau, 95. — 2e tour : MM. Giscard, 28 062 ; Mitterrand, 9 900.

3e circ. (Rivière-Salée)

Inscr., 58 810 ; votants, 18 685 ; abst., 68,22 % ; suff. ex. 17 736.

M. Vl Sablé, d. s., U.N.M.-U.D.F., 9 752.

MM. Louis-Joseph Dogue, c. gén., P.S., 6 662 ; P.-Z. Quitman, P.C., 1 322.

1978 : MM. Sablé, 21 029 ; Gratiant, P.C., 5 973 ; Wan-Ajouhu, P.S., 2 283 ; Delepine, ext. g., 291 ; Elisabeth, ext. g., 206 ;

1981 : MM. Giscard, 20 601 ; Mitterrand, 2 275 ; Chirac, 1 977 ; Marchais, 459 ; Mlle Laguiller, 197 ; M. Lalonde, 111 ; Mme Garaud, 101 ; MM. Debré, 87 ; Crépeau, 84 ; Mme Bouchardeau, 47. — 2e tour : MM. Giscard, 26 370 ; Mitterrand, 4 967.

M. Camille Petit (R.P.R.), député sortant de la première circonscription, obtient 63,18 % des suffrages exprimés, mais il n'est pas élu car ce résultat représente moins du quart du nombre des électeurs inscrits. Il l'emportera certainement au second tour face au candidat du P.S., M. Salpétrier, qui a recueilli 25,4 % des suffrages exprimés.

Dans la deuxième circonscription, M. Césaire est dans le même cas. Il est arrivé, lui aussi, nettement en tête (60,48 %) et devrait conserver son siège sans difficulté, malgré M. Elizé (U.D.F.), qui n'a obtenu que 33,89 % des suffrages.

Le duel sera plus serré, sans doute, dans la troisième circonscription, où le siège de M. Sablé (54,98 %) est convoité par le candidat socialiste (37,56 %). Les abstentionnistes du premier tour pourraient, ici, tenir un rôle plus important que dans les deux autres circonscriptions.

LA RÉUNION (3)

Députés sortants : MM. Debré, R.P.R. ; Fontaine, N.I. ; Lagourgue, U.D.F.-P.R. *(se représ. dans la 1re circ.)*.

1re circ. (Saint-Denis)

Inscr., 90 291 ; votants, 50 828 ; abst., 43,70 % ; suff. ex., 50 268.

MM. Debré, d. s., a. p. min., M. Amboise, U.N.M. - R.P.R., 18 654 ; B. Payet, c. gén., P.C., 12 534 ; J.-C. Fruteau, P.S., 9 427 ; P Lagourgue, d. s., prés. c. gén., U.N.M.-U.D.F, 9 147 ; A Morel, FN., 506. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Debré, 34 701 ; Payet, 14 306 ; Bertile, P.S., 5 809.

1981 : MM. Giscard, 23 344 ; Marchais, 9 461 ; Debré, 6 434 ; Mitterrand, 6 243 ; Chirac, 6 221 ; Mlle Laguiller, 1 245 ; M. Lalonde, 641 ; Mme Garaud, 544 ; M. Crépeau, 377 ; Mme Bouchardeau, 252. — 2e tour : MM. Giscard, 38 472 ; Mitterrand, 21 054.

2e circ. (Saint-Paul)

Inscr., 84 474 ; votants, 59 035 ; abst., 30,11 % ; suff. ex., 58 361.

MM. P. Verges, parl. eur., m. du Port, P.C., 25 788 ; J. Fontaine, d.s., m. de Saint-Denis, div. d., 25 273 ; Y.-D. Cadet, P.S., 6 068 ; J. Perreau-Pradier, a. d., a. min, div d., 1 232. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Fontaine, U.D.F.-C.D.S., 29 406 ; Verges, 24 294 ; Fontaine, Jean-Benoît, s. étiq., 2 439 ; Ramassamy, P.S., 1 657 ; Bonama, ext. g., 736.

1981 : MM. Giscard, 25 943 ; Marchais, 16 658 ; Chirac, 6 037 ; Mitterrand, 4 082 ; Debré, 1 764 ; Mlle Laguiller, 1 073 ; M. Lalonde, 471 ; Mme Garaud, 417 ; M. Crépeau, 253 ; Mme Bouchardeau, 215. — 2e tour : MM. Giscard, 38 008 ; Mitterrand, 25 832.

3e circ. (Saint-Pierre)

Inscr., 62 884 ; votants, 37 393 ; abst., 40,53 % ; suff. ex., 36 840.

MM. W. Bertile, P.S., 10 478 ; E. Hoareau, P.C., 9 372 ; A.-M. Pihouée, U.N.M. - R.P.R., 8 762 ; J.-P. Virapoullé, m. de Saint-André, U.N.M. - U.D.F., 7 404 ; M. Boissier, écol., 824. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Lagourgue, U.D.F.-P.R., 22 433 ; Hoarau Joseph, P.C., 12 374 ; Cerneau, Div. maj., 4 497 ; Fruteau, P.S., 2 569.

1981 : MM. Giscard, 20 789 ; Marchais, 7 247 ; Mitterrand, 4 694 ; Chirac, 3 727 ; Debré, 1 824 ; Mlle Laguiller, 765 ; M. Lalonde, 338 ; Mme Garaud, 269 ; M. Crépeau, 201 ; Mme Bouchardeau, 171. — 2e tour : MM. Giscard, 29 719 ; Mitterrand, 15 218.

Ce premier tour de scrutin est caractérisé par un surprenant retournement de situation puisque les candidats du P.S. et du P.C.R. (parti communiste réunionnais) totalisent, dans les trois circonscriptions, 73 667 voix, c'est-à-dire 50,64 % des suffrages exprimés. C'est la première fois, depuis 1956, que la gauche est ainsi majoritaire dans l'île aux législatives. Renversement d'autant plus remarquable que M. Mitterrand avait été largement distancé par M. Giscard d'Estaing au second tour de l'élection présidentielle (36,82 % des suffrages contre 63,17 %). La gauche réunionnaise retrouve presque exactement le score qu'avait réalisé M. Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle de 1974 (50,35 %). Après avoir joué à plein en faveur de M. Giscard d'Estaing le réflexe légitimiste de bon nombre d'électeurs a joué tout aussi spontanément pour le président socialiste. Le P.C.R. reste la principale force politique de l'île (32,78 % des suffrages) mais il perd 1,83 point par rapport à 1978. Les socialistes, eux, enregistrent un gain de 10,92 points et leur leader départemental, M. Bertile devance même le candidat communiste dans la troisième circonscription en recueillant 28,44 pour cent des suffrages. Il est donc en mesure de conquérir le siège que détenait jusqu'à présent le président du conseil général, M. Lagourgue, chef de file de l'U.D.F., parti défier M. Debré dans la première circonscription.

M. Lagourgue et l'U.D.F. sont les principaux vaincus du scrutin. La formation giscardienne n'obtient, au total, dans l'île, que 11,37 % des suffrages alors que le score réalisé par M. Giscard d'Estaing le 10 mai l'avait fait apparaître comme la force dominante. M. Lagourgue a personnellement échoué dans sa tentative puisqu'il ne recueille que 18,19 % des suffrages contre 37,10 % à M. Debré. Pour la première fois, l'ancien premier ministre du général de Gaulle est mis, néanmoins, en ballottage. Le candidat du P.C.R., comme en 1978, reste son principal adversaire.

Dans la deuxième circonscription, M. Vergès, secrétaire général du P.C.R., en recueillant 44,18 % des suffrages exprimés, devance le député sortant, M. Fontaine (non inscrit), de 515 voix, alors que celui-ci avait été réélu dès le premier tour il y a trois ans. Si le report des voix socialistes joue normalement en sa faveur, il enlèvera vraisemblablement le siège à la majorité sortante.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON (1)

Député sortant : M. Plantegenest, N.I. *(ne se représ. pas)*.

1re circ. (Saint-Pierre-et-Miquelon)

Inscr., 3 868 ; votants, 2 746 ; abst., 29,01 % ; suff. ex., 2 635.

MM. A. Pen, d. s., prés. c. gén., sout. P.S., 1 025 ; J.-J. Blanco-Carlotti, P.R., 830 ; G. Grignon, extr. g., 400 ; V. Reux, div. d., 199 ; J. Lepers, R.P.R., 181. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Plantegenest, div., 1 467 ; Blanco-Carlotti, 498 ; Audouze, div., 444 ; Germain, R.P.R., 345 ; Mme Prudence, div., 189 ; M. Bosse, div., 102. — 2e tour : MM. Plantegenest, 1 650 ; Blanco-Carlotti, 1 532.

1981 : MM. Giscard, 1 067 ; Mitterrand, 598 ; Chirac, 201 ; Lalonde, 118 ; Mlle Laguiller, 103 ; MM. Marchais, 78 ; Crépeau, 73 ; Mme Garaud, 42 ; M. Debré, 37 ; Mme Bouchardeau, 13. — 2e tour : MM. Giscard, 2 039 ; Mitterrand, 898.

M. Albert Pen, qui a recueilli 38,39 % des suffrages exprimés, devrait l'emporter au second tour sur M. Jean-Jacques Blanco-Carlotti (U.D.F.) qui n'a obtenu que 31,49 % des voix. Les autres candidats sont éliminés parce qu'ils n'ont pas atteint le seuil du 12,5 % des inscrits. Le président du conseil général peut prétendre, en effet, récupérer la plupart des 400 voix qui ont placé en troisième position le candidat de l'extrême gauche, M. Grignon (15,18 %).

TOM

NOUVELLE-CALÉDONIE (2)

Députés sortants : MM. Pidjot, N.I. ; Lafleur, R.P.R.

1re circ. (côte est, Loyauté)

Inscr., 23 863 ; votants, 13 316 ; abst., 44,19 % ; suff. expr., 13 193.

MM. R. Pidjot, d. s., div. g., 5 160 ; H. Seou-Wetta, U.N.M.-R.P.R., 3 419 ; N. Naisseline, div. g., 3 223 ; L. Cherrier, S., U.N.M.-U.D.F., 1 248 ; C. Haudra, div. g., 143. BALLOTTAGE.

1978 : MM. Pidjot, 4 928 ; Ukeiwe, R.P.R., 3 999 ; Naisseline, 2 292 ; Mme Uregei, div., 1 767 ; M. Gopéa, div., 1 225. — 2e tour : MM. Pidjot, 8 306 ; Ukeiwe, 4 675. [Pour 1978, les votes des électeurs des Nouvelles-Hébrides, qui sont devenues indépendantes en juin 1980, ont été soustraits.]

1981 : MM. Mitterrand, 5 108 ; Chirac, 2 708 ; Giscard, 2 591 ; Marchais, 1 055 ; Mlle Laguiller, 219 ; M. Debré, 119 ; Mme Garaud, 106 ; MM. Crépeau, 90 ; Lalonde, 89 ; Mme Bouchardeau, 42. — 2e tour : MM. Mitterrand, 9 294 ; Giscard, 5 897.

2e circ. (côte ouest, Nouméa)

Inscr., 49 504 ; votants, 30 542 ; abst., 38,30 % ; suff. expr., 29 977.

M. Lafleur, d. s., U.N.M.-R.P.R., 16 289. REELU.

MM. S. Camerlynck, U.N.M.-U.D.F., 5 549 ; F. Burck, div. g., 4 486 ; M. Chivot, div. g., 1 570 ; R. Orezzoli, div. g., 1 068 ; G. Champmoreau, div. d., 341 ; A. Fraise, M.R.G., 314 ; L. Lyonnard, div. g., 202 ; D. Bayley, div. g., 158.

1978 : MM. Lafleur, 16 693 ; Burck, 5 492 ; Messemmenesson, P.S., 4 201 ; Mura, div. maj., 1 890 ; Belloume, div., 1 354 ; Champmoreau, 695.

1981 : MM. Giscard, 30 880 ; Mitterrand, 6 110 ; Chirac, 5 771 ; Lalonde, 780 ; Marchais, 592 ; Mme Garaud, 531 ; Mlle Laguiller, 509 ; MM. Crépeau, 393 ; Debré, 286 ; Mme Bouchardeau, 97. — 2e tour : Giscard, 28 353 ; Mitterrand, 8 745.

Grande stabilité du corps électoral. (Dans la première circonscription, M. Roch-Pidjot, qui recueille 39,11 % des suffrages exprimés, conservera sans doute son siège, grâce aux électeurs qui ont voté au premier tour pour l'autre candidat indépendantiste, M. Naisseline (24,42 %). Il gagne 4,44 points par rapport à 1978 et devrait l'emporter sur M. Seou-Wetta (R.P.R.), qui a obtenu 25,91 % des suffrages et doit recevoir le soutien du représentant de l'U.D.F., M. Cherrier (9,45 %).

Dans la deuxième circonscription, c'est le député R.P.R. Lafleur, qui est facilement réélu (54,33 %) dès le premier tour, comme en 1978.

Les candidats présentés par le Rassemblement pour la majorité présidentielle, formation créée au lendemain de la victoire de M. Mitterrand, ont échoué dans leur tentative de percée sur la scène politique.

Le scrutin confirme la coupure du territoire en deux blocs : un bloc indépendantiste représenté par M. Pidjot, un bloc « national » incarné par M. Lafleur.

MAYOTTE (1)

Député sortant : M. Bamana, N.I.

Inscr., 20 548 ; votants, 10 543 ; abst., 48,69 % ; suff. ex. 10 156.

M. Jean-François Hory, sout. P.S., 7 403, ELU.

MM. F. Gabriel-Sabatier, R.P.R., a. d., 1 658 ; A. Ben-Ishaka-Mahoulida, di. g., 344 ; A. Alonzo, ss. étiq., 596 ; M. Bacar, ss. étiq., 155 ; F. d'Achery, ss. étiq., 0.

1978 : MM. Bamana, 13 192 ; Maoulida, 1 110.

1981 : MM. Giscard, 8 347 ; Chirac, 2 128 ; Mitterrand, 263 ; Mlle Laguiller, 223 ; Mme Garaud, 134 ; M. Debré, 87 ; Mme Bouchardeau, 64 ; MM. Marchais, 58 ; Crépeau, 45 ; Lalonde, 42. — 2e tour : MM. Giscard, 4 778 ; Mitterrand, 113.

Etonnante élection que celle du représentant du Rassemblement socialiste mahorais, M. Hory, soutenu par le P.S., alors que M. Mitterrand n'avait obtenu dans l'île que 263 voix au premier tour de l'élection présidentielle et 113 au second (10,06 % des suffrages exprimés) contre 8 347 à M. Giscard d'Estaing ! Comme à la Réunion, le réflexe légitimiste du corps électoral a joué à plein en faveur du candidat se réclamant du nouveau président de la République alors qu'il avait assuré à M. Giscard d'Estaing l'un de ses meilleurs résultats nationaux. M. Hory recueille 72,89 % des suffrages exprimés contre 16,39 % pour le candidat du R.P.R.

Les réactions à l'étranger

● MOSCOU : discrétion sur l'échec du P.C.

De notre correspondant

Moscou. — Pour masquer le deuxième échec consécutif du P.C., l'Agence Tass a mis l'accent sur la *« victoire convaincante »* de la gauche tout entière. Parlant d'un *« blocdu P.S., du P.C. et du Mouvement des radicaux de gauche »* qu'elle oppose au *« bloc bourgeois »*, elle a attendu ce lundi matin pour donner les scores respectifs du P.S. et du P.C. *La Pravda*, le seul journal parraissant le lundi à Moscou, ne dit rien des élections françaises.

A la veille du premier tour, les commentateurs soviétiques avaient rappelé *« la contribution de poids »* apportée par le P.C.F. à la victoire de M. François Mitterrand, et présenté les communistes comme les garants du changement en politique intérieure et de la continuité de la diplomatie gaulliste à l'extérieur.

Samedi encore, les *Iszvestia* indiquaient que *« les travailleurs de France considéraient les premières mesures* [sociales prises par le gouvernement Mauroy] *futurs »*, mais que la constitution d'un gouvernement d'unité nationale, réclamée par M. Chirac, dont seraient exclus les communistes, reviendrait à *« liquider les fruits de la victoire des forces de gauches aux élections présidentielles »*. Toutefois, les commentateurs soviétiques se sont abstenus de prendre ouvertement parti pour une participation des communistes au gouvernement. — D. V.

● BONN : un gros soupir de soulagement.

De notre correspondant

Bonn. — Les premières réactions ouest-allemandes devant le résultat des élections françaises ont encore un caractère quelque peu provisoire. Certains sont frappés par le nombre considérable des abstentionnistes et se demandent si leur entrée en jeu au deuxième tour pourrait encore modifier la nouvelle coloration de l'Assemblée nationale. Cela dit, les commentaires formulés jusqu'ici sont dépourvus de toute équivoque. A Bonn, il est question d'un *« tremblement de terre »* politique et d'un *« changement historique »* dont la France serait aujourd'hui le théâtre. Bien des gens ici évoquent l'explosion d'enthousiasme qui, en 1969, avait salué l'arrivée au pouvoir du chancelier Brandt dans la République fédérale.

La plupart des dirigeants et des citoyens paraissent plutôt rassurés. Si on pousse un gros soupir de soulagement c'est parce que le problème le plus sérieux paraît résolu d'une façon aussi imprévue que satisfaisante : savoir quelle influence le parti communiste pourrait exercer sur le nouveau gouvernement à Paris.

Autant d'inquiétudes à cet égard s'étaient manifestées après la victoire de M. Mitterrand, autant la satisfaction s'expriment à présent. En fait, les socialistes croyaient plutôt qu'à la suite d'élections présidentielles, dont le caractère est avant tout personnel, l'extrême gauche française regagnerait du terrain aux législatives. Que les choses se soient passées autrement dissipe la craintes de voir s'installer de l'autre côté du Rhin un *« front populaire »* qui a toujours été vu ici comme un très gros péril politique. Personne n'exclut que les communistes puissent encore se voir attribuer quelques strapontins au gouvernement, mais cette hypothèse paraît cependant de plus en plus improbable.

De toute façon, on constate ici que M. Marchais et ses amis ne sont plus en mesure de poser des conditions et d'exercer une influence décisive sur la conduite des affaires à Paris. C'est là, estime-t-on, le résultat essentiel de ce premier tour électoral. De là à parler d'un déclin définitif du parti communiste, le pas est vite franchi par certains. Les causes de cette évolution doivent, selon les experts ouest-allemands, être cherchées dans l'attitude des dirigeants du P.C. à l'égard de l'Afghanistan et de la Pologne ainsi que dans leur campagne contre l'alliance atlantique.

Sur un plan plus profond, les connaisseurs de la politique française en arrivent à se demander aujourd'hui si le conservatisme qui a dominé à Paris pendant près d'un quart de siècle n'avait pas un caractère artificiel. L'équilibre qui vient d'être bousculé n'aurait dû son existence qu'à la crainte de l'extrême - gauche éprouvée par beaucoup de citoyens. Une fois le *« péril rouge »* éliminé, la gauche française serait donc en train de retrouver sa palce *« naturelle »*.

Une telle analyse ne manque d'ailleurs de soulever quelques questions. Dans la République fédérale, en effet, le sentiment est en train de se répandre que l'on assisterait au déclin de la coalition socialiste libérale au pouvoir depuis plus de dix ans. Le risque serait donc que les deux pays s'engagent sur des voies divergentes, et cela notamment dans le domaine économique.

Avant même que les résultats de dimanche aient été connus de façon précise, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, a soulevé dans une interview télévisée la *« convergence »* des intérêts français et allemands dans tous les domaines essentiels. Selon lui, il n'y aurait donc pas la moindre raison de croire que les prochaines consultations du mois de juillet entre les deux gouvernements puissent devenir plus difficiles. La même opinion a été exprimée de façon tout aussi claire par le porte-parole pour les affaires étrangères du groupe C.D.U.-C.S.U. au Bundestag, M. Alois Mertes. Celui-ci n'a pas hésité à dire dans le programme de télévision que la victoire de M. Mitterrand renforcerait les influences *« atlantiques et occidentales »* dans la politique française.

JEAN WETZ.

● LONDRES : le déclin des communistes.

Londres *(A.F.P.)*. — Les principaux quotidiens britanniques titrent en première page sur le *« raz de marée »* ou le *« triomphe »* du parti socialiste au premier tour des élections législatives françaises.

Les premiers commentaires soulignent, notamment dans le *Times* (indépendant), que, si le second tour confirme les tendances du scrutin de dimanche, le parti socialiste disposera de la majorité absolue à l'Assemblée nationale. La chute du parti communiste lors des présidentielles s'est confirmée et *« ce déclin permanent revêt une importance considérable pour le futur équilibre du pouvoir en France »*, note le *Times*.

Le *Financial Times* estime que le président français *« sera en mesure de gouverner sans le soutien parlementaire des communistes (...) mais l'alliance électorale entre les socialistes et les communistes place le chef de l'Etat devant une obligation morale »*, en ce qui concerne la nomination de ministres communistes.

Le Monde

étranger

EUROPE

Suisse

Deux projets approuvés par référendum

LES DROITS DES FEMMES ET CEUX DES CONSOMMATEURS SERONT MIEUX GARANTIS

(De notre correspondante.)

Genève. — Deux projets d'articles constitutionnels soumis au vote fédéral ont été adoptés en Suisse dimanche 14 juin par un « oui » franc sinon massif, car la participation n'a été que de 33,5 %.

Le premier a trait à l'égalité entre les hommes et les femmes. Il a été adopté par 60,3 % des voix, ce que les mouvements de revendication spécialisés ont qualifié de *« victoire historique »*. Le canton de Genève s'est montré le plus féministe avec 85,2 % des suffrages favorables à l'égalité des sexes ; mais le Valais, catholique de tradition, a voté contre (46,1 % seulement de oui), imité en cela par les cantons alémaniques d'Appenzell-Rhodes intérieur et extérieur, Schwyz et Glaris.

Ce principe d'égalité n'a pu être acquis que grâce à une lutte vigoureuse menée par les femmes de tout le pays, notamment depuis le quatrième congrès féminin suisse, qui s'est tenu en janvier 1975 lors de l'Année internationale de la femme. Une « initiative populaire » fut alors lancée, mais Berne en jugea les termes excessifs et mit sur pied un contre-projet à insérer dans la Constitution fédérale sur lequel le peuple fut appelé à se prononcer : *« L'homme et la femme sont égaux en droit. La loi pourvoit à l'égalité, en particulier dans les domaines de la famille, de l'instruction et du travail. Les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale. »*

Promulguer une législation détaillée

Il s'agit donc simplement d'un principe qui aura pour effet, entre autres, de rehausser l'image de la Suisse, dont certains citoyens, comme ceux d'Appenzell, se sont montrés assez rétrograde pour refuser encore le droit de vote cantonal aux femmes, acquis sur le plan fédéral depuis 1971. Cependant, les choses n'évolueront vraiment que quand une législation détaillée, permettant d'éliminer dans la pratique les inégalités existantes, sera promulguée.

Le deuxième article a trait à la protection des consommateurs, problème qui agite l'opinion depuis de nombreuses années : il a été accepté par 65,5 % des voix. Les partis de gauche, les syndicats et les associations de consommateurs ont soutenu ce projet, auquel la droite et les organisations patronales se sont vivement opposées.

Pour que cette protection devienne effective, un appareil juridique sera mis en place dans le respect du régime économique suisse, celui du principe de la liberté du commerce et de l'industrie, comme l'a précisé M. Fritz Honegger, chef du département fédéral de l'économie publique.

ISABELLE VICHNIAC.

Pologne

MM. Kania et Rakowski ont été élus délégués au congrès du parti

M. Stanislas Kania, premier secrétaire du parti, a été élu, dimanche 14 juin, par la conférence régionale de Cracovie délégué au congrès du parti convoqué le 14 juillet. Avec lui ont été élus MM. Rakowski, vice-premier ministre chargé des relations avec les syndicats, et Klasa, chef du bureau de presse du comité central, tous deux partisans du renouveau et de la démocratisation du parti.

Trois autres membres de la direction appartenant à la même tendance, MM. Jagielski, signataire des accords de Gdansk, Barcikowski et Ney, ont, eux aussi, été élu délégués.

L'élection de M. Kania a suscité, selon l'agence PAP, les félicitations des militants de Cracovie pour sa *« ligne de dialogue »*.

Durant le séjour de M. Lech Walesa à Lublin, un monument à la mémoire des soldats soviétiques a été profané samedi 13 juin. A la télévision polonaise, le leader de Solidarité a estimé qu'il s'agissait sans aucun doute d'une *« provocation »*. Il a aussitôt demandé aux membres du M.K.Z. (section Solidarité) de Lublin d'aller nettoyer le monument, se proposant de le faire lui-même si cela n'était pas effectué rapidement. La télévision a montré des images de jeunes syndicalistes, éponges en main.

Dans une interview au magazine ouest-allemand *Der Spiegel*, M. Lech Walesa décrit une éventuelle intervention soviétique comme *« la plus grande et la plus folle erreur qu'ils puissent commettre »*. *« Les Polonais sont devenus, en raison de leur propre histoire, des spécialistes remarquables de la résistance contre toute forme d'occupation »*, a-t-il ajouté.

A ce propos, les Etats-Unis pensent que quelques exercices militares « normaux » des forces du pacte de Varsovie auront lieu en Pologne ou à proximité avant le neuvième congrès du POUP. Mais un porte-parole du département d'Etat a déclaré qu'aucun signe annonçant la préparation de grandes manœuvres n'a été décelé.

A Prague, *Rude Pravo*, organe du P.C. tchécoslovaque, apporte son appui *« total et sans réserve »* à la lettre récemment adressée par le Kremlin à Varsovie. A Budapest, le journal *Nepszabadsag* écrit dans un éditorial : *« Il est certain que si les événements continuent à suivre leur voie actuelle, et si ce processus ne peut être enrayé, des conséquences encore plus catastrophiques peuvent être envisagées. »*

En revanche, le P.C. roumain a exprimé sa confiance dans l'équipe dirigeante Kania-Jaruzelski pour conduire le *« renouveau socialiste »* et surmonter les difficultés sans intervention extérieure.

A Moscou, la *Pravda* se contente de citer les passages du discours du général Jaruzelski devant la Diète où figure un éloge de la coopération avec l'Union soviétique.

Enfin, M. Pierre Mauroy, premier ministre, a reçu M. Kulaga, ambassadeur de Pologne, dimanche après-midi, dans sa mairie de Lille. — *(A.F.P., A.P.)*

Grande-Bretagne

Le jeune homme qui a tiré à blanc sur la reine n'aurait pas été déterminé par des raisons politiques

De notre correspondant

Londres. — Accusé d'avoir tiré six fois à blanc sur la reine, samedi 13 juin, au cours d'une cérémonie publique, M. Marcus Sarjeant, jeune chômeur de dix-sept ans, devait comparaître, ce lundi 15 juin, devant le tribunal correctionnel. Selon le Treason Act de 1842, il est passible d'une peine d'emprisonnement allant, pour les mineurs, de six mois à trois ans (sept ans pour les auteurs d'un même délit âgés de plus de vingt et un ans). Sans attendre de connaître ses motivations, les milieux officiels ne pensent pas qu'il ait été déterminé par des raisons politiques, et estiment plutôt qu'il s'agit d'un jeune déséquilibré ou d'un mauvais plaisant cherchant à attirer l'attention sur lui.

L'incident a ému et déconcerté les millions de Britanniques qui, à la télévision, ont pu entendre le bruit des détonations et voir la ruée des agents se précipitant dans la foule pour plaquer au sol le jeune homme qui, quelques instants auparavant, tenant son faux revolver à deux mains dans le meilleur style de Hollywood, tirait à blanc sur la reine. Les téléspectateurs n'oublieront pas de sitôt l'image de la souveraine, le visage soudainement pâli mais reprenant vite le contrôle de son cheval qui, apeuré, avait fait un écart.

A quelques semaines du mariage du prince Charles, l'incident préoccupe sérieusement les milieux officiels. Il n'est pas question que la reine et sa famille soient protégées comme l'est le président des Etats-Unis. L'idée d'« agents spéciaux » montés sur les marche-pieds des carrosses ou courant à côté des landaus fait sourire par son incongruité... S'il ne peut être accessible en permanence, le monarque se doit d'être vu à intervalles réguliers par ses fidèles sujets. Que signifierait la monarchie si la famille royale devait abandonner ses beaux attelages pour de sinistres limousines blindées, se demande-t-on à Buckingham. La souveraine à cheval, en tunique rouge, précédant nettement son escorte armée, est une cible rêvée pour un tireur. Ainsi l'incident rouvre un vieux débat sur la protection du souverain, qui, disent les policiers, ne peut être totalement garantie.

HENRI PIERRE.

République d'Irlande

Le premier ministre sortant et le chef de l'opposition prétendent l'un et l'autre former le gouvernement

De notre correspondant

Dublin. — Après un des scrutins les plus serrés que le pays ait connu, le premier ministre irlandais sortant, M. Charles Haughey, et le leader du principal parti de l'opposition, le docteur Garret FitzGerald, ont tous les deux déclaré, samedi 13 juin, qu'ils étaient en mesure de constituer le gouvernement. La formation de M. Haughey, le Fianna Fail (centriste et nationaliste), a remporté 78 des 166 sièges à pourvoir le 11 juin dernier, contre un total de 80 pour les deux partis de l'opposition : 65 pour le Fine Gael (libéral) de M. FitzGerald, et 15 pour le parti travailliste, dont le leader, M. Frank Cluskey, n'a pas été réélu.

Quant aux neuf détenus extrémistes du nord, qui avaient présenté leur candidature, deux d'entre eux ont été élus, dans des circonscriptions frontalières, MM. Paddy Agnew et Kieran Doherty. Ce dernier refuse toute nourriture depuis vingt-trois jours ; quant au premier, il devait commencer ce lundi une grève de la faim.

Ce résultat représente à tous égards un échec sensible pour le gouvernement, et un réel succès pour M. Fitzgerald ; mais tout dépend, maintenant, de l'attitude adoptée par cinq députés non inscrits et un nouveau député de la formation de gauche, Sinn Fein Workers' Party (S.F.Z.P.), dont l'appoint indispensable à l'un ou à l'autre camp. On estime que trois de ces députés indépendants, dont M. Neil Blaney, membre de l'Assemblée européenne, et nationaliste ardent, voteront avec le gouvernement sortant. Mais les trois autres, de tendance socialisante et anti-nationaliste, opteront probablement pour M. Fitzgerald.

Il s'agit de savoir aussi si le parti travailliste, très amer après la défaite de trois de ses députés dans la capitale (où son électorat régresse de 17 à 12 % des suffrages) décide de s'allier avec la formation de Fine Gael. Les deux partis ont déjà participé à un gouvernement de coalition de 1973 à 1977. Mais cette fois, ils ont mené une campagne électorale bien distincte, reflétant des différences d'analyses radicales, particulièrement dans le domaine fiscal. Il paraît cependant acquis que leur opposition farouche à la politique sociale et économique du gouvernement sortant conduira la majorité des délégués du Labour à se prononcer, à l'occasion de leur congrès spécial de dimanche prochain, en faveur de la participation du parti à un gouvernement mené par M. Fitzgerald.

JOE MULHOLLAND.

ASIE

Chine

De nouvelles mesures sont prises pour lutter contre la vague de criminalité

De notre correspondant

Pékin. — A l'occasion de sa dix-neuvième session, qui s'est tenue ces derniers jours, le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire a adopté diverses mesures qui vont toutes dans le sens d'un renforcement du système répressif actuellement en vigueur. L'un des textes approuvés par les députés concerne les militaires d'active, un autre les personnes soumises à la rééducation *(lao jiao)* ou à la réforme *(lao gai)* par le travail, tandis qu'un troisième modifie les procédures de recours en cas de condamnation à mort. Le comité permanent a en outre voté une résolution précisant les modalités de désignation des représentants de l'armée à l'Assemblée populaire nationale et dans les congrès populaires locaux.

La principale nouveauté introduite dans la réglementation régissant la rééducation et la réforme par le travail consiste à interdire systématiquement le retour dans les villes aux récidivistes, ainsi qu'aux anciens détenus qui se seront rendus coupables du *délit de fuite*. Désormais, ces délinquants seront rayés des listes de résidents dans leur ville d'origine et seront affectés à un travail sur place à la fin de leur peine.

Cette mesure, qui prendra effet a dater du 1er juillet, a pour particularité d'étendre à l'ensemble des personnes soumises à ces deux formes de redressement par l'effort et l'étude le régime qui, jusqu'à maintenant, était seulement appliqué (même sans récidive) à la population des camps de réforme par le travail, même s'il n'existait pas à ce sujet de texte précis. Elle vise apparemment à débarrasser de leurs *« mauvais éléments »* les villes qui souffrent d'une surpopulation critique et où sévissent un chômage et une criminalité de plus en plus préoccupants. Ses conséquences pourraient se révéler extrêmement graves pour les individus, dans la mesure où l'envoi en camp de rééducation n'est pas soumis à une procédure judiciaire et que le caractère idéologique de cette sanction est fortement prononcé. La modification introduite revient en fait à établir la possibilité d'un bannissement à vie pour des individus qui, au départ, ont à subir des peines n'excédant pas trois ans (quatre ans en cas de « rallonge »).

Les nouvelles dispositions adoptées par le comité permanent en ce qui concerne les possibilités d'appel en cas de condamnation à la peine capitale vont, elles aussi, dans le sens du durcissement. Les jugements portant condamnation à mort ne devront plus, en effet, être soumis à l'approbation de la Cour suprême, si les accusés renoncent à faire appel de la sentence. Le système pénitentiaire chinois étant ce qu'il est, on peut penser qu'il existe des moyens d'obtenir un tel résultat de la part des condamnés. La Cour suprême ne sera plus *tenue désormais* de confirmer la peine que pour les *« crimes contre-révolutionnaires »* et les délits de corruption.

Ces dernières dispositions s'appliqueront jusqu'en 1983. Leur caractère temporaire indique on ne peut plus clairement qu'il s'agit de rendre, pendant une période *donnée*, la justice plus expéditive, quitte à réintroduire l'arbitraire que le code pénal entré en vigueur l'an dernier tendait à réduire. Ainsi sera allégé le travail de la Cour suprême et des autres instances d'appel, qui, surchargées de dossiers, ne parvenaient apparemment plus à examiner avec suffisamment de diligence les affaires qui leur étaient transmises.

Exécution publique

Ces mesures interviennent alors que la presse se fait l'écho depuis quelque temps d'une criminalité grandissante : presque chaque jour, les journaux rapportent, parfois en première page, des cas de meurtres, de viols, d'explosions, d'incendies. Récemment, les autorités de la ville de Chengde, au nord de Pékin, pour faire un exemple, ont exposé à la curiosité d'une foule de cinquante mille personnes réunies au stade municipal quatorze jeunes gens auteurs d'un viol collectif et de sévices particulièrement cruels sur la personne de deux jeunes filles. L'un des accusés, condamné à mort a été exécuté devant la foule à l'issue du rassemblement.

Quant au décret concernant les militaires, il énumère les peines prévues pour un certain nombre d'infractions relevant des autorités de l'armée. Ce texte, qui codifie plusieurs règlements internes existant déjà, prévoit notamment des peines très lourdes pouvant aller jusqu'à la condamnation à mort pour un certain nombre d'agissements tels que la livraison de secrets militaires à l'ennemi ou à des étrangers, la destruction d'installations ou d'équipements de l'armée, la proclamation de fausses rumeurs (dans les cas très graves), la *désertion du* champ de bataille, l'opposition aux ordres du commandement, le vol de matériel militaire, le pillage ou les mauvais traitements infligés aux populations civiles. Dans un autre ordre d'idées, les militaires pourront désormais désigner leurs représentants aux congrès populaires locaux et à l'Assemblée nationale populaire par le biais d'élections directes.

Ce type de consultation a commencé à être organisé l'an dernier à l'échelon du district, mais les militaires n'étaient pas concernés. Ils bénéficieront donc maintenant du même droit que les autres citoyens tout en continuant de constituer une caste séparée, puisque c'est en tant que militaires désignant des militaires qu'ils exerceront ce droit.

Enfin, le comité permanent a pris acte de la démission de M. Peng Zhen de la présidensce de la commission des lois et de son remplacement par M. Xi *Zhongxun, ancien commandant* de la région militaire de Canton. Cette décision paraît préparer l'accession de M. Peng Zhen à de plus hautes fonctions. Deux hypothèses sont actuellement avancées à ce sujet : en cas de disparition du maréchal Ye Jianying, dont l'état de santé suscite des inquiétudes, M. Peng Zhen pourrait lui succéder à la présidence du comité permanent. Selon une autre hypothèse, il deviendrait l'un des vice-présidents de la République, dans le cas où, comme on le pense généralement, cette fonction serait prochainement rétablie.

MANUEL LUCBERT.

LA VISITE DU SECRÉTAIRE D'ETAT AMERICAIN A PEKIN

MM. Haig et Huang Hua constatent « une large unanimité de vues »

De notre correspondant

Pékin. — Les entretiens que M. Alexander Haig, le secrétaire d'Etat américain, a eus avec son collègue chinois, M. Huang Hua, dimanche 14 juin, peu après son arrivée dans la capitale chinoise, et dans la matinée du lundi 15 juin, ont mis en relief la complexité, dans l'état actuel des choses, des relations sino-américaines. Les deux parties ont enregistré une *« large unanimité de vues »* dans leur analyse globale de la situation internationale, Pékin et Washington étant d'accord pour considérer que l'*« hégémonisme soviétique »* est la source des tensions dans le monde. Mais le ministre chinois des affaires étrangères n'a pas caché, pour sa part, qu'il existait aussi entre les politiques et les points de vue des deux pays un *« certain nombre de différences »* d'où résultaient dans les relations bilatérales des *« difficultés »*.

L'existence de ces désaccords, dont M. Huang Hua a dit qu'ils devaient être traités d'une *« manière prudente et appropriée »*, a été soulignée dimanche soir par l'agence Chine nouvelle, qui a indiqué que le premier échange de vues entre M. Huang Hua et M. Haig s'était déroulé dans une atmosphère de *« sincérité et de franchise »*.

Avant même l'entretien *qui devait* avoir lieu lundi matin entre MM. Haig et Huang Hua et qui devait être consacré aux questions bilatérales, il était déjà devenu clair dès dimanche, à l'occasion de l'examen des grands problèmes internationaux, que la partie chinoise, tout en ayant des vues similaires à celles des Américains sur les crises les plus aiguës à ses yeux (Asie du Sud et du Sud-Est), ne souhaitait pas mettre de côté, à l'occasion de la visite du premier membre important de la nouvelle administration depuis l'élection de M. Reagan, des questions susceptibles de gêner ses interlocuteurs américains. Ainsi, dans le toast prononcé à l'issue du banquet qu'il donnait en l'honneur de son hôte, M. Huang Hua a-t-il condamné *« vigoureusement »* la politique d'*« expansion et d'agression »* d'Israël, ainsi que son *« scandaleux bombardement du réacteur nucléaire irakien »*.

En revanche, l'accent mis par le ministre chinois sur les problèmes de l'Afghanistan et du Cambodge a davantage rencontré l'assentiment de M. Haig. *« Il est du devoir de la communauté internationale,* a dit M. Huang Hua, *de prendre des mesures fermes et effectives pour aider ces deux peuples qui sont en train de mener une résistance héroïque et d'arrêter le bras des agresseurs. »* A ceci, le secrétaire d'Etat américain a répondu que le président Reagan était en effet d'avis qu'il convenait d'*« agir avec courage et esprit de conséquence pour résister à l'agression »*.

Avec la mention des *« menaces sérieuses pesant sur la paix et la tranquillité »* du monde, cette allusion à la politique soviétique — étrangement, ni M. Haig ni M. Huang Hua n'ont évoqué ouvertement la Pologne — a permis au secrétaire d'Etat de situer les relations bilatérales sino-américaines dans le contexte de leur environnement extérieur. De même celui-ci a-t-il souligné que pour les Etats-Unis, *« la force, la sécurité et le bien-être de la Chine étaient fondamentaux à l'équilibre global qui est la base de leur propre sécurité »*.

Mais, très habilement, M. Haig s'est surtout efforcé de centrer son discours sur les intérêts mutuels rapprochant les deux pays. Ce faisant, il s'est employé à rassurer son interlocuteur, en indiquant, par exemple, que quatre présidents des Etats-Unis, *« y compris le président Reagan »*, avaient attaché *« la plus haute importance »* au développement de relations amicales avec la Chine

M. Haig s'est cependant abstenu de parler d'une convergence des intérêts stratégiques des deux pays, préférant s'en tenir au « parallélisme » des positions respectives et au fait que les politiques des deux pays étaient *« souvent complémentaires l'une de l'autre »*.

Il apparaît, en définitive, à l'issue de ces premiers entretiens, que Chinois et Américains sont tout à fait conscients que leurs rapports doivent surmonter dans la période actuelle un certain nombre d'incertitudes, et *qu'il s'agit donc, dans cette phase* délicate, d'opérer avec prudence et doigté. Mais il est tout aussi évident aux uns comme aux autres que l'importance stratégique que revêt leur coopération est un élément suffisamment solide et durable pour leur permettre de venir à bout des difficultés.

M. L.

Cambodge

● LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DES PAYS INDOCHINOIS (Cambodge, Laos, Vietnam), à l'issue d'une réunion, samedi 13 juin, à Phnom-Penh, ont à nouveau *« catégoriquement »* rejeté toute participation à la prochaine conférence sur le Cambodge, qui doit avoir lieu, à la mi-juillet, à New-York, dans le cadre des Nations unies. Ils ont, en revanche, invité les pays membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Singapour) à tenir une conférence régionale, à la même époque, à Rangoun ou dans une autre capitale, a annoncé radio Phnom-Penh. — *(A.F.P.*

AMÉRIQUES

A LA CONFÉRENCE DE L'OIT A GENÈVE

Le vice-président Green dénonce les prétentions du Venezuela sur l'Essequibo

De notre correspondante

Genève. — Le 15 juin, le jour même où M. Luis Herrera Campins, président du Venezuela, était officiellement l'hôte de la 67e conférence internationale du travail, qui se tient actuellement à Genève, M. Hamilton Green, vice-président de la République de Guyana (ex-Guyane britannique), s'exprimant à la même tribune, a dénoncé la *« prétention »* du Venezuela, son voisin de l'ouest, sur la région de l'Essequibo — les trois cinquièmes du territoire guyanais.

Il s'agit d'une région, a indiqué M. Green, où le gouvernement déploie une grande activité de prospection de pétrole et d'uranium et cherche à développer ses ressources hydro-électriques afin de moins dépendre des importations d'hydrocarbures et de fournir des emplois à des milliers de travailleurs. M. Green s'est étonné que les revendications du Venezuela aient été émises au moment où la Guyana vient d'obtenir l'aide de la Banque mondiale pour financer son développement.

« Ce que la Guyana trouve stupéfiant dans cette affaire, c'est que cette prétention ait été émise sérieusement pour la première fois lorsque la Guyana a demandé son indépendance », a-t-il précisé. La frontière entre les deux pays avait été fixée par un accord entre le Venezuela et la Grande-Bretagne du 10 janvier 1905, qui n'avait jamais été remis en question par Caracas avant le 26 mai 1966, jour de l'indépendance accordée par le Royaume-Uni à sa colonie sud-américaine. *« Il n'y a aucun argument,* a dit M. Green, *ni légal ni moral, que les descendants des compatriotes de Simon Bolivar puissent avancer pour justifier leur prétention extravagante. »*

I. V.

[Au début du mois d'avril, le ministre vénézuélien de la jeunesse a installé une brigade de jeunes dans le territoire contesté. Caracas a accusé les forces guyanaises d'avoir ouvert le feu, le 7 et le 8 avril, à la frontière entre les deux pays, puis a rappelé son ambassadeur à Georgetown, à la suite du rejet de sa note de protestation. Par ailleurs, le ministre des affaires étrangères de la Guyana, M. Rashleigh Jackson, a officiellement accusé le Venezuela, le samedi 13 juin, d'avoir violé l'espace aérien de son pays, une semaine auparavant, et a indiqué que son gouvernement a adressé une protestation diplomatique aux autorités vénézuéliennes.]

AFRIQUE

Djibouti

M. HASSAN GOULED EST RÉÉLU PRÉSIDENT AVEC 84,58 % DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Candidat unique à la présidence de la République de Djibouti (« le Monde » du 12 juin), M. Hassan Gouled a été réélu, vendredi 12 juin, avec 84,58 % des suffrages exprimés, le taux d'abstention atteignant 14,98 %. M. Gouled, chef de l'Etat depuis l'accession de l'ancien territoire français des Afars et des Issas à l'indépendance en 1976, a été élu pour un mandat de six ans au cours de la première élection présidentielle au suffrage universel.

Ce résultat est dû, pour une part, au succès de la politique étrangère du président somalien en Ogaden (1978). Djibouti a renforcé sa coopération avec l'Ethiopie.

Cependant, la Corne de l'Afrique semble le théâtre d'un regain de tension. Mogadiscio vient d'accuser Addis-Abeba d'avoir lancé deux raids aériens contre deux villes somaliennes qui auraient fait au moins trente morts et cinquante-trois blessés.

● *Fin de la tournée de M. Clark en Afrique australe.* — Le sous-secrétaire d'Etat américain, M. William Clark, a quitté le continent africain, samedi 13 juin, à l'issue d'une tournée qui l'a conduit successivement à Pretoria, Windhoek et Salisbury (*le Monde* du 12 juin). En Namibie, M. Clark a rencontré les autorités locales, notamment M. Mudge, président de la D.T.A. (Alliance démocratique de la Turnhalle) et des représentants de la branche interne de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain). Au cours de son escale au Zimbabwe, il a eu un entretien, qu'il a qualifié de *« très utile »*, avec M. Mugabe, premier ministre. M. Clark et sa délégation s'étaient rendus en Afrique australe pour tenter de relancer la négociation sur le conflit namibien. — *(A.F.P.)*

● *La préparation du sommet de l'O.U.A.* — Le conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine se réunit, ce lundi 15 juin à Nairobi, en session ordinaire, en vue de préparer le sommet annuel de l'organisation panafricaine prévu dans la capitale du Kenya, du 24 au 27 juin. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

PRÈS DE DIX MILLE SURVIVANTS DE L'HOLOCAUSTE SE RÉUNISSENT POUR LA PREMIÈRE FOIS A JÉRUSALEM

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — La réunion mondiale des survivants juifs de l'holocauste a été inaugurée ce lundi 15 juin à Jérusalem. Près de 5 000 rescapés des camps de la mort, venant de vingt-sept pays différents, devaient rejoindre pendant quatre jours un nombre presque équivalent de survivants aujourd'hui installés en Israël. Une délégation française de 350 personnes conduite par Mme Simone Veil, président de l'assemblée des Communautés européennes, participe à ce rassemblement.

« C'est la première, et sans doute la dernière fois, que les survivants de la chasse aux juifs sous le nazisme ont l'occasion de se rencontrer », nous a déclaré Mᵉ Serge Klarsfeld, secrétaire général du comité français créé pour cette manifestation. Selon l'initiateur du projet, M. Ernest Michel, on ne compte plus aujourd'hui que 150 000 déportés encore vivants et leur moyenne d'âge se situe entre soixante et soixante-dix ans de sorte que, dans quelques années, la réunion deviendra impossible. C'est pourquoi les participants ont voulu *« témoigner »* devant les nouvelles générations en remettant symboliquement leur *« testament »* à un groupe de cinq cents fils et filles de déportés au cours des cérémonies de clôture devant le Mur des lamentations.

Un ordinateur et un fichier permettant aux congressistes de retrouver la trace des parents au d'amis. D'autre part, au sommet d'une colline entre Jérusalem et Tel-Aviv sera inauguré le 18 juin par Mme Simone Veil, un monument portant les noms des 80 000 victimes juives du nazisme en France (76 000 déportés, 3 000 internés dans des camps situés en France et 1 000 fusillés). La liste a été composée selon la décision prise dans le « Mémorial de la déportation des juifs de France » réalisé par Mᵉ Klarsfeld

FRANCIS CORNU.

POUR JUSTIFIER L'ATTAQUE DE TAMUZ

M. Begin a attribué à tort une déclaration menaçante au président Saddam Hussein

Le Conseil de sécurité devait reprendre ses travaux ce lundi 15 juin. Samedi, Israël avait refusé de participer à une brève séance en invoquant le repos du sabbat.

M. Clovis Maksoud, représentant de la Ligue arabe à l'O.N.U. a estimé qu'il pourrait y avoir deux résolutions : la première condamnerait Israël tandis que la seconde exopserai tles sanctions demandées par les Arabes, notamment la suppression de toute aide économique, militaire et technique qu'Israël pourrait utiliser dans ses opérations militaires. De cette façon, les Etats-Unis pourraient soutenir le premier texte, même s'ils opposaient leur veto au second.

Le quotidien israélien *Maariv* a précisé dimanche, que M. Haig, secrétaire d'Etat américain avait promis à M. Begin de s'opposer au vote de sanctions mais lui avait demandé en échange des assurance dans le domaine militaire en confirmant la vive désapprobation du président Reagan après le bombardement de Tamuz. Selon *Maariv* : *« Israël ne peut plus être considéré comme un appoint stratégique dans la lutte entre les deux blocs, car il gêne désormais les Etats-Unis au lieu de les aider. »*

L'isolement du premier ministre israélien sur le plan international est encore plus grand depuis qu'on a appris qu'il a commis une *« deuxième erreur »*. En *effet, il avait déjà informé personnellement* le correspondant de l'agence Reuter qu'il avait parlé à tort d' *« installations secrètes »* (*le Monde* daté 14-15 juin). Rr, depuis lors, le ministère israélien des affaires étrangères a ordonné à tous ses ambassadeurs de ne plus invoquer l'argument justifiant le raid par une déclaration belliciste du président Saddam Hussein, celle-ci lui ayant été été attribuée à tort.

M. Begin avait cité à plusieurs reprises une déclaration du chef de l'Etat irakien au journal *Al Thaoura* dans laquelle il rassurait les Iraniens en leur disant que *« le réacteur atomique ne vise que le seul ennemi du monde arabe, Israël »*. En fait M. Saddam Hussein n'a jamais tenu ce propos.

Pour sa part, le président Sadate a souligné dans une interview à l'hebdomadaire *Mayo* que *« l'attaque israélienne a porté un grave coup au processus de paix mais ne l'a pas détruit »*. Pour le moment, en tout cas, les négociations tripartites (Egypte, Israël, Etats-Unis) pour la constitution d'une force multinationale dans le Sinaï, qui devaient reprendre ce lundi au Caire, ont été ajournés au 22 juin à la demande d'Israël. De son côté, Le Caire a demandé à Jérusalem d'ajourner *sine die* la visite d'une délégation économique, *« en raison de la conjoncture »*.

M. Sadate : un grave coup au processus de paix

Alors que M. Philip Habib, émissaire spécial du président Reagan, poursuivait sa mission en se rendant, dimanche, de Beyrouth à Ryad où il s'est entretenu avec le ministre des affaires étrangères, le prince Saoud el Fayçal, M. Begin a relancé le problème des missiles syriens au Liban. Il a affirmé que si l'envoyé américain ne parvenait pas à obtenir leur retrait, Israël serait *« contraint à intervenir »*.

La veille, l'aviation syrienne avait abattu un engin de reconnaissance sans pilote ; c'est le septième appareil dont Damas annonce la destruction et le quatrième dans Israël reconnaît la perte. Dans le même temps, l'armée syrienne poursuivait ses manœuvres pour se *« maintenir en état de combat »*. Ce lundi devait s'ouvrir à Damas la première conférence arabe sur l'énergie nucléaire et son utilisation pour la production d'électricité.

Enfin, M. Pierre Gemayel, chef des phalanges libanaises a annoncé dimanche qu'il était prêt à signer une déclaration commune avec les autres factions chrétiennes pour refuser toute relations avec Israël. — *A.F.P., Reuter.)*

● *La plupart des cent sept techniciens et ingénieurs français* rapatriés d'Irak à bord d'un avion spécial une semaine après le bombardement du réacteur nucléaire de Tamuz sont arrivés, dimanche 14 juin, à Orly. Damien Chaussepied, tué lors du raid, devait être inhumé ce lundi à Pérignac, son village d'origine. Son corps avait été rapatrié samedi, et une cérémonie avaiet eu lieu au salon d'honneur en présence de sa famille, du représentant du Quai d'Orsay et de l'mabassade d'Irak.

Iran

La campagne pour la destitution du président Bani Sadr semble marquer le pas

Téhéran (*A.F.P.*). — La campagne pour la destitution du président Bani Sadr a paru marquer le pas, dimanche 14 juin, ses adversaires semblant divisés sur la tactique à suivre, alors que Téhéran et plusieurs grandes villes iraniennes étaient le théâtre d'incidents de plus en plus violents entre partisans et adversaires du chef de l'Etat.

Cent vingt députés ont signé une lettre demandant un débat parlementaire sur la *« compétence politique »* du président, débat qui ne pourrait déboucher que sur la condamnation de M. Bani Sadr et sur sa révocation par l'imam Khomeiny, compte tenu de la position dominante des adversaires du chef de l'Etat à la Chambre. Cependant, le président du Majlis (Parlement), M. Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, considéré comme un des principaux adversaires de M. Bani Sadr, a opposé, dimanche, à cette lettre une réponse dilatoire, déclarant qu'il devait consulter *« les autres dirigeants du Parlement »*. Il s'était rendu la veille chez l'imam Khomeiny, qui avait déclaré : *« M. Bani Sadr peut continuer à exercer ses fonctions. »* M. Rafsandjani avait donc estimé qu'il serait *« préférable »* que M. Bani Sadr garde son poste, à condition qu'il *« obéisse à la loi »*.

Le président Bani Sadr, pour sa part, a choisi de garder le silence et d'attendre la suite des événements. Depuis trois jours, il vit quelque part à Téhéran, après avoir affirmé dans un *« message au peuple iranien »* que ses adversaires étaient en train de réaliser un *« coup d'Etat rampant »* (*le Monde* daté 14-15 juin) et cherchaient non seulement à lui *« enlever la présidence »*, mais même à le tuer. Ses proches collaborateurs et amis semblent eux aussi craindre pour leur vie et leur liberté. Ils ont quitté leurs domiciles respectifs. Les quelques employés qui demeurent dans les locaux de la présidence refusent d'indiquer comment les joindre. M. Mohammed Djafari, rédacteur en chef du journal du président, *Révolution islamique*, a été arrêté samedi à Kermanchahr.

Dimanche, recevant à Téhéran les chefs des forces armées, l'imam Khomeiny leur a ordonné, selon Radio-Téhéran, de se tenir à l'écart de la politique.

A New-York, un représentant de la secte Beha'i a affirmé que sept de ses dirigeants avaient été exécutés dimanche dans la ville iranienne de Hamadan, portant à quarante le nombre des personnalités de cette confession passés par les armes depuis la chute du chah.

Enfin, le gouvernement koweïtien a protesté samedi contre la violation de son espace aérien par trois avions de chasse iraniens qui auraient, selon un porte-parole gouvernemental, ouvert le feu contre un poste frontière, Téhéran a démenti. — *(A.F.P., Reuter.)*

Le roi Khaled d'Arabie Saoudite se déclare « très satisfait » des entretiens avec M. Mitterrand

« Le roi Khaled est très satisfait de toutes les explications données par le président Mitterrand, sur tous les problèmes, que ce soit l'Europe, le monde arabe ou le reste du monde, nous partageons le même point de vue. Sa majesté quitte la France pleinement satisfaite. » C'est ce qu'a déclaré le prince Sultan Abdel Aziz, frère du souverain et ministre de la défense et de l'aviation, après les entretiens qui se sont déroulés à l'Elysée samedi 13 juin (*le Monde* daté 14-15 juin).

M. Claude Cheysson a précisé que le *« vaste tour d'horizon de la situation internationale et de la politique française avait permis de constater de très larges principes qui inspirent l'Arabie Saoudite comme la France »*. Le ministre des relations extérieures a indiqué que le président de la République avait réaffirmé au souverain wahabite sa condamnation du raid israélien sur la centrale irakienne de Tamouz. Il a souligné la convergence de vues sur l'O.L.P., la situation au Liban et le statut des Lieux Saints de Jérusalem.

« Nous estimons, a-t-il dit, *que le droit du peuple palestinien à sible au Proche-Orient. »*

Après avoir réaffirmé que les accords de Camp David, en faveur desquels le président Mitterrand s'est prononcé, était une *« réalité »* qui devait inspirer la recherche d'une solution de paix au Proche-Orient, M. Cheysson a catégoriquement démenti que la question des ventes d'armes à l'Arabie Saoudite ait été évoquée au ciurs de l'entretien.

Commentant ces différents points, l'émir Sultan a déclaré que le *« président Mitterrand avait exprimé sa satisfaction quant aux efforts de l'Arabie Saoudite en vue de régler la crise libanaise d'une manière qui honore le Liban et le monde arabe »*. Il s'est, par ailleurs, félicité de la coopération entre la France et l'Arabie Saoudite, notamment dans le domaine militaire, en soulignant que Ryad *« n'arrêtera pas ses achats d'armes sophistiquées à ce pays ami »*.

Il a enfin souligné que la volonté de la France et de l'Arabie Saoudite de poursuivre leurs consultations et renforcer leurs rapports au plus haut niveau a été concrétisée par l'acceptation, par M. Mitterrand du principe d'une visite officielle en Arabie Saoudite à l'invitation du roi Khaled à une date qui sera fixée ultérieurement.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LIBERATION DE MILITAIRES CHILIENS. — Le gouvernement de Buenos-Aires a gracié, le samedi 13 juin, quatre cartographes militaires chiliens arrêtés en janvier dernier et accusés d'avoir pénétré illégalement sur son territoire. Intervenant après d'autres échanges de prisonniers et la réouverture, vendredi 12, de la frontière commune, ce geste est généralement interprété comme un nouveau pas vers la normalisation des relations entre l'Argentine et le Chili, divisés par le conflit sur la souveraineté du canal de Beagle. — *(Reuter.)*

El Salvador

● LA LOCALITE D'ARCATAO, dans le nord du pays, à proximité de la frontière hondurienne, est assiégée depuis le mercredi 10 juin par la guérilla. Selon des militaires salvadoriens, les guérilleros proviennent d'une des « poches » démilitarisées à la frontière honduro-salvadorienne et placées sous le contrôle d'une force spéciale de l'O.E.A. — *(A.F.P.)*

Portugal

● M. FRANCISCO PINTO BALSEMAO, premier ministre, a été confirmé, le dimanche 14 juin, comme dirigeant du parti social-démocrate (P.S.D.), principale formation de la coalition gouvernementale. M. Pinto Balsemao affrontait depuis plusieurs semaines une sérieuse contestation animée par les proches de l'ex-président Sá Carneiro au sein du P.S.D. et du gouvernement. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● LE SCRUTIN LEGISLATIF pour le renouvellement de la Chambre du peuple a été marqué par une participation de 99,21 %, dimanche 14 juin. Les listes uniques présentées par le Front national, qui groupe l'ensemble des partis et organisations officiels sous la direction du SED (communiste), ont recueilli 99,86 % des suffrages. Pour la première fois, les représentants de Berlin-Est ont été élus selon la procédure appliquée ailleurs, comme il avait été annoncé en juin 1979. — *(A.F.P.)*

[Les accords quadripartites sur Berlin, conclus entre les puissances occupantes (Etats-Unis, Union soviétique, France et Grande-Bretagne), prévoient que les députés du secteur est de l'ancienne capitale allemande ne sont pas élus directement, comme ceux de la République démocratique allemande, mais envoyés à la Chambre par l'assemblée locale de Berlin-Est. Les trois pays occidentaux, a-t-on annoncé à Bonn, s'apprêtent à protester contre cette violation des accords (respectés, en revanche, à Berlin-Ouest, dont les élus ont, eux, un mode de désignation et un statut spécial au Bundestag). Violation qui vise à faire entériner l'intégration de fait de Berlin-Est dans la R.D.A.]

Sénégal

● LE PREMIER MINISTRE A PARIS. — M. Habib Thiam, premier ministre sénégalais, est arrivé à Paris, dimanche 14 juin, pour une visite de travail de cinq jours au cours de laquelle il doit remettre à M. Mitterrand un message du président Abdou Diouf. M. Thiam rencontrera également M. Mauroy et aura des entretiens avec les responsables français de la coopération au cours de cette visite placée sous le signe du *« renforcement de la coopération »* entre les deux pays. Il est accompagné de M. Ousmane Seck, ministre de l'économie et des finances, et de M. Louis Alexandrenne, ministre du Plan et de la coopération.

Zaïre

● DEUX ENFANTS DE NATIONALITE BELGE, âgés de dix et neuf ans, ont été découverts assassinés, dimanche 14 juin, au domicile de leurs parents à Kinshasa, a rapporté l'agence Zaïre-Presse (AZAP). Il s'agit de Wim et Kurt Van Hevel. Leurs parents sont portés disparus et les enquêteurs de la police zaïroise pensent qu'ils ont été enlevés par les assassins. — *(Reuter.)*

Zimbabwe

● AFFLUX DE REFUGIES DU MOZAMBIQUE. — Plus de mille deux cents Mozambicains se sont réfugiés en territoire zimbabwéen pour fuir une zone de leur pays, où de *« violents combats »* opposent les troupes gouvernementales au « Mouvement de résistance nationale » (M.N.R.), a rapporté, samedi 13 juin le *Herald* de Salisbury. Selon le quotidien progouvernemental, les combats se déroulent à l'est de la région frontalière Ohlpinga qui jouxte le *« sanctuaire »* du M.N.R., dans la zone montagneuse et isolée d'Espungabera au Mozambique. Un maximum de trois mille membres du mouvement seraient actuellement retranchés dans ce secteur, d'après des sources mozambicaines. Leur activité relèverait plus du banditisme que de la guérilla idéologique.



Le Monde

société

JUSTICE

APRÈS LES CRITIQUES DONT IL A ÉTÉ L'OBJET

M. Maurice Faure a trouvé un allié dans l'Union syndicale des magistrats

Bien qu'elle estime « ne pas avoir à commenter » l'élection de M. Mitterrand, l'Union syndicale des magistrats est satisfaite du changement de garde des sceaux. Au cours de l'assemblée générale du syndicat, qui a eu lieu les 12 et 13 juin au palais de justice de Paris, son président, M. Jean-Marie Desjardins, a déploré qu'un fossé se soit creusé, dans le passé, entre l'U.S.M. et la chancellerie, et a souhaité que les relations redeviennent normales.

De tendance modérée, l'U.S.M. affirme regrouper deux mille magistrats sur cinq mille environ (le Syndicat de la magistrature en revendique neuf cents). Sa modération ne l'a pas empêchée d'adopter une position fort critique à l'égard du projet « sécurité et liberté » et de la réforme du recrutement des magistrats. Aujourd'hui, deux de ses dirigeants sont entrés au cabinet de M. Maurice Faure, MM. André Braunschweig et Jean-Paul Bérauda, respectivement comme directeur et conseiller technique. Même si elle n'en attend « aucune faveur », l'U.S.M. a désormais l'espoir de voir aboutir certaines des réformes qui lui tiennent à cœur.

Le ton a changé. Contrairement à son prédécesseur l'année dernière, M. Faure est venu saluer les participants, au nombre de cent vingt (*le Monde* du 13 juin). Le dialogue sera bientôt renoué : le 23 juin aura lieu à la chancellerie une réunion d'étude de la commission permanente. Créée par René Capitant, officialisée par M. Peyrefitte, cette commission réunit autour du ministre ou de son représentant les organisations du monde judiciaire. Ces derniers temps, elle avait été mise sous le boisseau, le secret avec lequel avait été élaboré le projet « sécurité et liberté » contredisant cette volonté de concertation.

La modération de l'U.S.M. l'incite au pragmatisme. « *Fondamentalement hostile* » à la loi Peyrefitte, elle se méfie néanmoins de ceux qui, « *par esprit de revanche* », réclament son abrogation « *globale et immédiate* ». Pour M. Desjardins, cette loi « *contient certes des dispositions fort mauvaises qui devront être supprimées, mais elle en contient aussi de bonnes* ». Le point de vue de M. Faure n'est pas très éloigné. Ce qui est « *contraire aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales sera abrogé* », a-t-il annoncé, sans se prononcer formellement pour une abrogation complète de la loi Peyrefitte.

L'U.S.M. n'a pas l'intention de voler « *au secours de la Cour de sûreté de l'État ni d'en faire le procès* ». Cependant il faut, dans ce domaine aussi, « *se méfier des évidences* ». A en juger par ces propos, la suppression de cette juridiction ne va pas, aux yeux de l'U.S.M., totalement de soi. Elle devrait en tout cas s'accompagner de « *nouvelles règles de compétence et de procédure* » applicables aux infractions politiques.

Les convergences de l'Union syndicale des magistrats et du nouveau ministre sont manifestes. Comme M. Faure, lors de ses premières déclarations (*le Monde* du 28 mai), l'U.S.M. préconise la révision de la loi Peyrefitte plutôt que son abrogation, et n'est pas loin de penser qu'un aménagement de la Cour de sûreté serait préférable à sa suppression. Les récentes prises de position du garde des sceaux sont, certes, plus conformes aux engagements électoraux de M. Mitterrand, mais les propos de M. Desjardins montrent qu'il a trouvé dans l'U.S.M. un allié de poids.

Cette convergence donne l'espoir à l'U.S.M. de voir aboutir son projet de réforme du Conseil supérieur de la magistrature. Les grandes lignes de ce projet ont été rappelées par M. Braunschweig, président d'honneur, aujourd'hui démissionnaire, du syndicat, dans le dernier numéro de l'organe de l'U.S.M., *le Nouveau pouvoir judiciaire* (1). Pour l'essentiel, il s'agit de remplacer les membres du C.S.M., aujourd'hui nommés par le président de la République, par dix représentants des magistrats, élus au second degré. Quatre personnalités seraient, en outre, désignées par chacune des deux assemblées et quatre par le chef de l'État. Le nouveau conseil serait compétent pour proposer au président de la République les nominations, promotions et mutations des juges du siège, mais aussi des membres du parquet. L'indépendance de la magistrature serait ainsi garantie.

Dans ses grandes lignes, cette réforme est proche de celle qu'a préconisée M. Mitterrand mais proche seulement. Le candidat socialiste s'est prononcé au cours de la campagne pour une représentation paritaire de personnalités non parlementaires, désignées à la proportionnelle par le Parlement et de membres du Conseil élus par les juges. Il n'y aurait pas de personnalités nommées par le président de la République. M. Faure n'a pas tranché le débat, admettant néanmoins, contrairement à ses premières déclarations, que la réforme du Conseil supérieur de la magistrature passait par une révision de la Constitution mais ajoutant qu'il y faudrait du temps.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Numéro 293, mai-juin 1981. 33, rue du Four, 75006 Paris. Le numéro : 20 F.

● *La rédaction du « Matin de Paris » occupée pendant quelques heures.* — Manifestant en faveur d'une amnistie totale de tous les prisonniers politiques détenus dans les prisons françaises, une cinquantaine de jeunes, garçons et filles, ont fait irruption, le dimanche 14 juin, vers 10 heures, dans l'immeuble du *Matin*, rue Hérold, à Paris (1er). Après avoir obtenu que notre confrère publie dans ses éditions du 15 juin une partie de leur communiqué, les jeunes gens se sont retirés peu après 16 heures, sans incidents.

● *Réintégration prochaine de M. Jacques Bidalou.* — M. Maurice Faure, ministre de la justice, s'est *engagé, lors de l'entretien* qu'il a accordé, le jeudi 11 juin, aux membres du bureau du Syndicat de la magistrature, à assurer, après le vote de la loi d'amnistie, la réintégration de M. Jacques Bidalou. Ce magistrat avait été suspendu de ses fonctions le 16 juillet 1980 et révoqué par le Conseil supérieur de la magistrature le 8 février 1981.

● *Nomination de deux conseillers d'État.* — Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, MM. Jacques Théry et Yves Galmot, maîtres des requêtes au Conseil d'État, ont été nommés conseillers d'Etat par le conseil des ministres du 10 juin. D'autre part, M. Fernand Grévisse, conseiller d'Etat, est placé en position de détachement pour exercer les fonctions de juge près la Cour de justice des communautés européennes.

CATASTROPHE

LE SÉISME EN IRAN

Mille quatre cents morts et deux mille blessés ont été dégagés

Golbaft (A.F.P.). — Deux jours après le violent tremblement de terre qui a secoué la province iranienne de Kerman, le 11 juin, les sauveteurs avaient dégagé 1 400 morts et 2 000 blessés. Mais il est probable que le nombre des victimes est plus élevé : la vallée frappée par le séisme comptait quelque 25 000 habitants et les dégâts matériels sont très importants. La bourgade de Golbaft, par exemple, était habitée par environ 5 000 personnes et 80 à 90 % des maisons sont détruites.

Des représentants de la Croix-Rouge internationale (C.R.I.) sont partis pour la zone sinistrée afin d'évaluer les besoins. Un DC 8 affrété par la C.R.I. devait décoller de Genève le 14 juin, chargé de médicaments, de tentes, de couvertures et de lait en poudre. Le Secours populaire français et l'Action d'urgence internationale ont proposé leur aide à l'ambassade d'Iran à Paris.

Délinquance nouveau style

I. — LE HOLD-UP DU PAUVRE

Par PHILIPPE BOGGIO

« Nouvelle criminalité » : c'est *M. Christian Bonnet*, alors ministre de l'intérieur, qui avait inventé la formule, le 8 décembre 1979. Quelques heures plus tôt, un délinquant *de vingt-trois ans, détenu en* cavale, avait tué un policier pour ne pas être arrêté. Il s'agissait de Philippe Maurice, qui fera beaucoup parler de *lui par la suite. L'opinion*, ce jour-là, découvrait que la délinquance changeait de visage, apparaissant, d'un fait divers à l'autre, plus *désordonnée*, à la *fois* plus dure et plus désespérée.

Nous publions aujourd'hui le premier des deux articles consacrés à l'évolution récente de la criminalité, un des dossiers les plus urgents qu'aura à traiter le gouvernement.

Tom et Jerry ne se connaissaient pas quinze jours plus tôt. Ils s'étaient rencontrés dans un bar désert qui sentait la sciure, une de ces gargotes inhospitalières qui servent de maisons des *jeunes* et *de la culture aux* quartiers populaires du nord de Marseille.

Leur instinct était sûr. Ils s'étaient reconnus à cette façon commune de se garder de la porte, à ces détails, dans les yeux ou la voussure du dos, qui trahissent le bonheur de vivre en périphérie, une scolarité défunte, le sens des petites combines et le rêve, un rêve fou et intarissable, d'un coup d'éclat qui les arracherait à ce bistrot et à la ville.

A dix-huit ans, leur morne journée débutait au pastis, puis s'allongeait, interminable, à la bière. Ils avaient discuté entre deux verres, s'étaient donné ces surnoms, Tom et Jerry, et ils avaient jugé qu'ils formaient une belle paire. Deux petits voleurs, deux petits durs à cuire, membres à vie du *lumpen* de la délinquance. Simplement, ce jour-là, à peine deux semaines après leur première rencontre, Tom *avait une voiture, une « bourgeoise »* à moteur silencieux, dérobée la veille près du Vieux-Port. Jerry, lui, possédait une arme. Volée, évidemment. Un pistolet automatique qu'un propriétaire de résidence secondaire — visitée par des copains de Jerry — avait omis de déclarer.

Avec une arme et une voiture, on peut s'offrir toutes les aventures criminelles. Les deux garçons étaient sortis du bar. Ils s'étaient décidés pour la méthode directe A l'inspiration. Des quartiers nord à *la Canebière*, la route descend toujours. Il suffit de se laisser glisser et de viser au jugé.

Ainsi avaient fait Tom et Jerry. En moins d'une heure, au milieu des embouteillages de fin de matinée, ils avaient attaqué deux bureaux de tabac, un bijoutier et un fleuriste. Ils s'arrêtaient quand la voie paraissait libre. Ils entraient, le visage à peine dissimulé, l'arme pointée, et demandaient l'argent d'une voix blanche, puis reprenaient leur folle tournée.

Ils ne se sont pas fait prendre. *Le « fabuleux »* butin de cette audacieuse virée — 4 700 francs et quelques rouleaux de pièces de monnaie — n'a pas été retrouvé. Jerry est « tombé » quelques mois plus tard, après un cam*briolage qui avait mal tourné* dans la région de Toulon. Les policiers avaient bien leur idée sur cette équipée sauvage d'un genre nouveau, mais Jerry n'est pas passé aux aveux.

Un genre délicat

Cette histoire bien réelle a fleuri dans la rubrique des faits divers marseillais, au début de 1980. L'affaire de Tom et Jerry est typique de l'évolution récente de la délinquance française. Le petit monde du banditisme, longtemps « traditionaliste » et routinier, *éclate désormais* en cent dérèglements. « *Des scènes invraisemblables de ce genre-là, nous en constatons plusieurs par mois* », note un commissaire marseillais.

Explorons d'abord le hold-up, genre délicat par excellence, dans lequel se sont illustrés Tom et Jerry. Cette « discipline » criminelle a toujours nécessité une bonne préparation et un sang-froid à toute épreuve. L'attaque à main armée ne se commettait pas à un, mais à trois ou quatre malfaiteurs, après de minutieux repérages. La prudence commandait *qu'on place*, devant la banque, un guetteur, et qu'une voiture se tienne prête, moteur en marche, pour la fuite. Un seul impératif : ne pas tomber nez à nez avec la police.

Ces temps sont révolus. Pour 80 %, les hold-up sont désormais improvisés. « *On entre, on braque, et advienne que pourra* », dit un commissaire. L'opinion de ce policier de Toulouse résume bien le changement récent intervenu dans les plus violents des faits divers. Les malfaiteurs d'aujourd'hui ne connaissent pas l'endroit qu'ils viennent dévaliser ; ils ne possèdent aucun renseignement sur l'importance des fonds ni sur les systèmes d'alarme. « *Dans 25 % des cas, cela se termine par une fusillade sur le trottoir,* explique un autre policier. *Ils ignorent que la plupart des banques et certains magasins sont reliés au commissariat voisin par une alarme silencieuse.* »

La chronique de la criminalité, *à Marseille, à Lyon ou à Paris*, s'est enrichie d'affaires qui ressemblent à autant de dangereuses parodies. « *Ils tirent pour un rien* », dit un receveur des postes de Marseille, qui a subi cinq assauts désordonnés en quelques mois. Il arrive aussi que les nouveaux « malfrats » s'enfuient sans insister au premier cri de panique, qu'ils oublient sur le comptoir de *fortes sommes* d'argent, qu'ils *se* présentent à visage découvert, au mépris des caméras de détection, ou qu'ils basculent, en quelques minutes, dans la prise d'otages.

« *Le hold-up n'est plus l'aristocratie du crime* », estime M. Robert Broussard, chef de la Brigade de recherches et d'interventions (BRI) de Paris. Disparues, « *les belles équipes qu'on filochait plusieurs semaines de suite* », en admirant l'ingéniosité et les précautions des mauvais garçons. Rangés, les « *beaux mecs* », qui avaient attendu de faire leurs classes à l'ombre de leurs pairs avant de se retrouver, l'arme au poing, dans le hall d'une banque. Le milieu du grand banditisme violent préfère désormais traiter des affaires de pères tranquilles. L'attaque à main armée, jugée de plus en plus risquée et peu rentable, est délaissée au profit de trafics à pignon sur rue, de carambouilles respectables ou du négoce — très florissant, selon la police, — avec le Liban ou le Proche-Orient.

Les derniers nostalgiques de l'attaque à main armée ont replié leurs équipes, d'abord vers les provinces rurales, puis vers l'Italie ou la Belgique. Leur présence est parfois signalée dans les pays moins préparés au hold-up, comme la Grèce et l'Espagne. Ces *bandes signent de temps à autre* un « braquage » en France, ou tentent, comme à Marseille, d'appliquer la recette inventée par Albert Spaggiari à la Société générale de Nice. L'argent des banques, cependant, n'attire plus le milieu. « *C'est facile à comprendre*, dit M. Broussard, *le système de protection est maintenant très perfectionné. Les banques n'entreposent plus autant de fonds qu'en 1970 et nos méthodes de répression ont fait des progrès.* » D'autres policiers expliquent aussi que les mauvais garçons traditionnels ont pris un coup de vieux : trente ans, *trente-cinq* ans, cela a toujours été l'âge limite pour le hold-up. Après, les réflexes s'émoussent. Les nerfs lâchent trop vite...

La « *belle ouvrage* » a été remplacée par une démocratisation accélérée. Par une génération spontanée, souvent sans attache connue avec le banditisme, sans expérience, en tout cas. En trois *ou quatre ans, les policiers ont* vu le petit monde de l'attaque à main armée se transformer en une sorte de sous-prolétariat besogneux et volontariste. Quelques exemples de faits divers récents, plus incongrus les uns que les autres : trois jeunes gens, en cagoule, se présentent dans la plus grande banque de Metz, laissent la porte blindée se refermer et... éclatent en sanglots. A Lyon, c'est une jeune fille qui se présente seule, armée d'un fusil de chasse à un coup. Dans la Loire, c'est une mère de famille, sa fille de cinq ans dans les jambes. A *Toulouse, c'est un chômeur*, « braqueur » de sa propre succursale de banque.

Un vent de folie souffle sur l'agression. Un entrepreneur breton est détroussé à Marseille par des jeunes délinquants. Il fait l'achat, pour se venger, d'un pistolet d'alarme et dévalise la première banque venue. Puis il prend le train pour Paris et se constitue prisonnier à son arrivée. Dans la région parisienne, cinq « loubards » de banlieue n'ont pas trouvé mieux que d'enfoncer la vitrine d'une succursale avec leur camion — volé bien sûr — et de *tracter le coffre* au moyen d'un câble. Ailleurs, une autre équipe, peu experte dans l'art du chalumeau, tente d'ouvrir la porte du coffre d'une succursale bancaire à coups d'explosifs. Le bruit réveille les voisins... et la police, et les artificiers amateurs sont contraints au repli.

« *L'attaque à main armée est devenue la criminalité des plus pauvres, des solitaires* », confie le commissaire Gravet, chef-adjoint de la sûreté urbaine de Toulouse. De ceux que la vie a privés de complices. De ceux qui ont échoué dans le cambriolage faute de connaître un receleur, ou dans le proxénétisme, faute de séduction personnelle. Ce sont les moins imaginatifs des criminels ou les moins chanceux : il faut des relations, du matériel, pour déménager cinquante téléviseurs en une nuit, une mise de fonds pour expédier des voitures volées au Proche-Orient.

Le hold-up nouvelle manière donne, aux *policiers chargés* de sa répression, l'impression d'un tiercé perdant. D'un quitte ou double permanent. Le malfaiteur prend les plus grands risques pour un rapport de plus en plus dérisoire. Rarement cent mille francs. Le plus souvent, moins de dix mille francs. Sept mille francs en moyenne, des banques aux attaques de magasins, en une année à Marseille. Parfois, cinq cents francs, comme à Saint-Etienne, pour solde d'un hold-up qui a conduit ses trois auteurs — deux garçons et une fille — en prison.

Sinon, c'est le travail...

Pour s'assurer des revenus, les « braqueurs » doivent, en plus, multiplier les coups de main. Parfois à trois ou quatre reprises dans la journée. Il n'est plus rare qu'une seule bande, un seul homme même, avouent plusieurs dizaines de hold-up. La brigade antigang avait arrêté dix groupes différents de janvier à mai 1980. Ils totalisaient plus de cent attaques à main armée. « *Ils sont obligés d'en passer par là, sinon c'est le travail, la contrainte de l'honnêteté*, estime un magistrat aixois. *Il n'y a plus de stade inférieur.* »

Le crime du pauvre, vraiment. On attaque comme on va faire ses courses, à pied ou en cyclomoteur, voire en patins à roulettes, comme à Nevers, en décembre 1980. Les banques étant trop protégées, on vise les super-marchés, les bijou*teries de banlieue, les stations*-service isolées, les bureaux de tabac, ou les fleuristes. La méthode s'étend même aux particuliers, attaqués chez eux, l'arme au poing, à l'heure du dîner. Les plus lâches ont recours à la prise d'otage : depuis deux ans, plusieurs équipes de malfaiteurs sont allés quérir des commerçants à leur domicile et les ont contraints à ouvrir leurs magasins.

« *Dangereux glissement* », note un commissaire. Les « casseurs » ne s'opposent plus, en effet, à des banquiers, pour qui l'argent n'a pas d'odeur, mais à des travailleurs prêts à défendre leurs biens à des commerçants qui n'hésitent plus à sortir leur fusil pour sauver leur recette. Les agressions tournent alors au meurtre.

Ou encore à d'inégales fusillades : faute *d'avoir l'argent* nécessaire à l'achat d'une arme ou dans l'espérance, en cas d'arrestation, d'une réduction de peine, les nouveaux délinquants brandissent des pistolets d'alarme ou des *jouets en plastique*. « *A 10 mètres, rares sont les policiers qui font la différence* », note le commissaire marseillais. L'aventure finit alors dans le sang.

Autre évolution et non des moindres : on retrouve de plus en plus de très jeunes gens dans la clientèle des brigades antigang et des polices judiciaires. Pas des malfaiteurs de vingt-cinq ans. Non, les amateurs des sensations fortes du « braquage » ont plutôt de seize à vingt-deux ans. Ils ne sont connus des fichiers que pour des broutilles, le vol d'un cyclomoteur à douze ans ou une fugue *du domicile familial*. Deux ans plus tard, ces jeunes se lancent dans des cambriolages ou des attaques à main armée. « *Il s'agit d'une génération spontanée*, estime le commissaire Marcel Leclerc, chef de la brigade criminelle. *Elle nous inquiète, car nous ne savons ni lui trouver une origine, ni la localiser. Elle n'a souvent aucun lien avec le milieu que nous connaissons.* »

Pour une agression commise à Marseille, quelle bande rechercher ? En 1976, il était encore possible de consulter les fichiers, de reconnaître la signature, le *style du méfait, de rameuter* les indicateurs. « *Aujourd'hui, il n'y a plus que le coup de chance.* » Inutile, ou bien très aléatoire, de fouiller les cités du nord de la ville. Tous les jeunes s'y ressemblent. Chercher plus loin ? Les jeunes malfaiteurs n'hésitent plus à s'exiler dans une autre province pour commettre leurs « casses ».

Enfants

« *Nous devons, même si cela nous effraie, nous mettre en tête que ce sont peut-être des enfants, de tout jeunes gens, que nous allons trouver en face de nous* », dit encore M. Leclerc. La jeunesse délinquante s'est plongée, avec fureur et *détermination, dans* la discipline la plus risquée de la criminalité. Mais à la différence de ses aînés, elle agit avec une incroyable insouciance. « *Avec la même légèreté*, note M. Riolacci, *juge des enfants à Marseille, qu'elle mettait, il y a dix ans, à voler une bicyclette.* »

Invraisemblable, mais vrai : à l'origine de quelques-uns des faits divers les plus violents de ces derniers mois, on ne trouve souvent aucune autre motivation que les classiques raisons de la délinquance juvénile : l'ennui des cités de banlieue, la « *frime* » devant *les filles de la bande*, le besoin d'argent de poche. En 1975, les plus folles audaces, pour calmer ce mal de vivre, consistaient encore à voler une voiture, à arracher les sacs à main des passantes ou à visiter le ferrailleur voisin.

« *Il n'est pas rare*, constate encore M. Riolacci, *de voir de très jeunes gens, entre quinze et dix-sept ans, commettre une attaque à main armée pour s'offrir le billet d'entrée dans une boîte de nuit ou une virée de week-end, deux jours de ski, la plus modeste des chaînes hi-fi.* »

Désormais, *constatent* les policiers, l'acte criminel suit immédiatement le désir du gain ou son besoin. « *La grande criminalité a quelque chose d'impérieux et de désespéré.* » On s'y jette, plutôt qu'on y incline de sang-froid, par calcul et avec méthode. « *On entre, on braque et advienne que pourra.* »

Des délinquants moyens, ou simplement des hommes et des femmes, au bout du rouleau de la vie quotidienne, cherchent dans l'attaque à main armée, la solution à leurs problèmes ou à leurs envies. Le hold-up, peu à peu, quitte le répertoire du crime classique pour entrer dans celui du drame social.

Prochain article :

LE CINÉMA DE LA VIE

A LYON

Une perquisition dans une famille d'immigrés provoque de nombreuses protestations

De notre correspondant régional

Lyon. — Vendredi 29 mai, en début d'après-midi, une dizaine de fonctionnaires de la police judiciaire et de la sûreté urbaine de Lyon *ont procédé à une perquisition* au *domicile* de M. Salim Boukrouma, vingt-cinq ans, sur commission rogatoire. Les conditions de la fouille systématique de l'appartement et de l'interpellation de deux des frères Boukrouma, Salim et Nordine, à qui il a été subsidiairement reproché un délit d'infraction à arrêté d'expulsion, ont provoqué des protestations des intéressés et du Comité Rhône-Alpes-France-pays arabes. Pour sa part, la section communiste de la Croix-Rousse, jugeant les méthodes de la police « indignes de fonctionnaires de l'État » s'en est inquiété auprès du préfet de police du Rhône.

L'affaire est compliquée par la personnalité d'un troisième frère, Hamid, qui était avec le Père Delorme et le pasteur Costil l'un des trois participants de la grève de la faim observée pour obtenir la reconnaissance des droits des immigrés de la deuxième génération. « *Ils sont entrés à onze avec des revolvers. Ils voulaient tuer mon chien et ont menacé ma mère* », raconte M. Hamid Boukrouma. Le lendemain de l'opération, le quotidien *le Progrès* publiait une photographie de l'appartement attestant d'une *fouille* pour le moins complète. « *Ils ont tout renversé et tout démoli*, ajoute M. Hamid Boukrouma. *Ils ont proféré des menaces en disant à ma mère que je n'avais qu'à recommencer une grève de la faim. Ils ont même tout saccagé dans la chambre de l'un de mes frères, décédé récemment.* »

« *Tout s'est passé légalement et normalement, dans le cadre d'une procédure normale* », affirme au contraire le préfet de police du Rhône, M. Jean Chevance. La procédure est l'aboutissement d'une enquête sur un hold-up avec violence commis le 11 avril dernier dans un magasin de Vaulx-en-Velin (Rhône). Cependant la perquisition n'a pas dû être probante puisque M. Salim Boukrouma, interrogé sur les faits, n'a pas été maintenu en détention par le magistrat instructeur. En revanche, Salim et son frère Nordine, vingt-neuf ans, ont été interpellés puis placés en garde à vue pour infraction à ordonnance d'expulsion, infraction augmentée pour le premier d'une violation d'interdiction de séjour dans le département. C'est pour répondre de ce qui est, en l'état actuel de la législation, un délit caractérisé, que les deux hommes ont été présentés menottes aux poignets devant un juge de permanence samedi 30 mai.

« Ces gens-là »

Première mesure d'apaisement : le tribunal les a mis en liberté. Le 25 juin prochain, il se prononcera sur le fond. Le jugement est attendu car le nouveau ministre de l'intérieur a annoncé la suspension des expulsions, sauf nécessité « *impérieuse* » d'ordre public (*le Monde* du 29 mai).

« *C'est une famille qui fait tellement parler d'elle qu'on est amené à les arrêter périodiquement. Mais nous ne leur en voulons pas plus qu'aux autres* », explique l'un des enquêteurs, qui ajoute : « *C'est toujours pareil avec ces gens-là, c'est toujours du racisme à partir du moment où on s'en prend aux enfants d'une même famille.* » « *Ces gens-là* » ont l'intention de porter plainte pour violences et voies de fait. Ils pensent même faire poursuivre nommément un inspecteur divisionnaire principal. Si les faits de dégradation volontaire et de propos racistes sont établis, une instruction sera ouverte. Mais *cet épisode judiciaire devra aussi* faire la part des réactions d'une famille dont plusieurs membres ont déjà été arrêtés par un inspecteur de police désigné par voie d'affiches et comparé à cette occasion au brigadier Marchaudon.

CLAUDE REGENT.

MÉDECINE

La chirurgie, l'esthétique et l'information

Les chirurgiens plasticiens ont besoin des journalistes. Ils l'ont fait officiellement savoir, tout récemment, par la voix des membres du bureau national de leur syndicat. A cette fin, ils viennent de créer un « *bureau de presse* » pour être en mesure de fournir aux journalistes médicaux, « *en réponse à l'événement* », « *un commentaire immédiat et documenté* ». *Ce bureau se propose* aussi de donner « *rapidement des informations solidement étayées* ». Propos sibyllins pour qui ne connaît pas les tensions qui règnent dans le monde de la chirurgie esthétique. Dossier délicat pour qui sait quels rapports troubles se sont tissés entre la chirurgie esthétique et certains médias.

Le fait est qu'autour du Syndicat national des chirurgiens plasticiens, qui groupe environ cent soixante-dix praticiens, gravitent un certain nombre — impossible à évaluer — de médecins qui, exerçant isolément ou non, ont trouvé dans la chirurgie esthétique une source épisodique ou permanente de revenus importants. C'est pour informer le plus *objectivement possible le public* que les chirurgiens plasticiens, qui disposent d'une « compétence » délivrée par le Conseil national de l'ordre des médecins, viennent de faire appel aux journalistes en mettant en place leur « bureau de presse ». Loin de critiquer systématiquement la compétence technique de certains de leurs confrères, ils *insistent sur l'optique particulière* dans laquelle ils entendent œuvrer. « *Dans « chirurgie esthétique »*, expliquent-ils, *nous ne privilégions que le premier des deux termes.* » Ils soulignent, d'autre part, le danger qu'il y aurait à « démédicaliser » cette activité en créant une « sous-spécialité » particulière « *à mi-chemin entre la médecine et la cosmétologie* ».

A ce titre, nul doute que leur *initiative est utile et méritoire. Il* y a fort à craindre pourtant qu'elle ne parvienne pas, à elle seule, à dissiper l'ambiguïté qui règne dans un domaine qui s'étend de la réparation des brûlures au « lifting », du « remodelage nasal » ou de « *l'effacement des poches sous les yeux* » à la correction des graves malformations de l'enfant.

On ne dispose dans ce domaine d'aucune donnée statistique. Qui pratique la chirurgie esthétique ? Où ? De quelle manière ? Avec quel pourcentage de séquelles ? L'ordre des médecins ne s'intéressa guère à tout cela, et la Sécurité sociale, qui ne rembourse pas les interventions à unique visée esthétique, n'est, dans ce domaine, d'aucun *secours*.

Le seul titre de docteur en médecine, une certaine pratique et des qualificatifs fantaisistes ouvrent, « *sur le terrain* », toutes les possibilités. D'autre part, l'absence d'une reconnaissance officielle de cette activité — et de son enseignement — au sein des structures hospitalo-universitaires encourage la nais*sance de certaines « cliniques »* qui n'hésitent jamais à monnayer le rêve. Discipline en pleine mutation, la chirurgie esthétique est pour beaucoup, qu'on le veuille ou non, la « *chirurgie du bonheur* ». Née de la chirurgie plastique et réparatrice, elle y puise sa technique et son crédit scientifique. Aussi, chercher à donner sur ce sujet des *informations fiables, c'est retomber* sur terre. C'est dire que ces interventions ne sont jamais anodines, qu'elles comportent des risques et que leur nécessité peut être souvent discutée. C'est aussi, de toute évidence, se couper de certains médias qui, par voie publicitaire ou rédactionnelle, ont tout intérêt, eux aussi, à ce que le rêve soit *possible*.

JEAN-YVES NAU.

ÉDUCATION

RÉUNIS A LISBONNE

Les ministres européens insistent sur la nécessité de renforcer l'éducation préscolaire

Lisbonne. — La douzième conférence des ministres européens de l'éducation, récemment réunie à Lisbonne, a consacré ses travaux à « L'éducation des enfants de trois ans à huit ans » (« le Monde » daté 7-8 juin). Les ministres et hauts fonctionnaires, représentant les pays du Conseil de l'Europe se sont intéressés aux *questions relevant de l'organisation de l'enseignement*, en particulier préscolaire : âge des élèves et taux de fréquentation des écoles maternelles, mode de financement, participation des parents, continuité entre école maternelle et élémentaire, formation des enseignants... L'âge de l'obligation scolaire, dont certains pays préconisent l'abaissement, a suscité une discussion animée ; mais la résolution adoptée à l'issue de la conférence a, bien entendu, abouti à un *compromis tenant compte de* la diversité des pays membres qui ne comptent pas moins de vingt millions d'enfants de trois ans à huit ans.

L'éducation des enfants de trois à huit ans est un thème « *essentiellement politique* », a déclaré M Franz Karasek, secrétaire général du Conseil de l'Europe, en ouvrant les débats. Dans les pays du sud de l'Europe, a-t-il expliqué, « *les besoins d'éducation préscolaire constituent un problème social et politique urgent. Dans les pays du nord, plus industrialisés, où l'éducation préscolaire et précoce est une tradition ancienne (...), la situation a changé et exige maintenant un nouvel examen* ».

En même temps qu'ils sont confrontés à des difficultés économiques qui leur imposent des choix contraignants, les gouvernements doivent faire face à une demande quantitative et à une exigence qualitative accrues de la part des parents au sujet de la période scolaire facultative. Les délégués présents à Lisbonne ont tous reconnu la « *nécessité urgente de renforcer l'éducation préscolaire* » qui répond, selon eux, à une multitude de besoins. L'activité professionnelle des femmes — et donc la demande sociale de garde des petits, — la prise de conscience de l'importance de la prime enfance, la reconnaissance de la valeur éducative de l'école maternelle et son rôle en faveur de l'égalisation des chances sont autant de raisons de l'évolution de la préscolarisation.

Mais d'un pays à l'autre, cette évolution varie dans des proportions considérables. En dix ans (de 1970 à 1980), la scolarisation des enfants de trois à six ans est passé, par exemple, de 2,4 % à 6,8 % au Portugal, de 7,6 % à 25 % en Finlande. Tandis qu'à

De notre envoyée spéciale

l'autre bout de la courbe la Belgique, la France et les Pays-Bas dépassaient largement les 90 %.

Il ne faudrait pas pour autant se laisser prendre au jeu des statistiques. Le rapport préparé à l'occasion de la conférence de Lisbonne par M. Willem Van der Eyken, chercheur à l'université de Bristol (Grande-Bretagne), souligne que « *le niveau des dépenses consacrées aux jeunes enfants est assez faible, dans l'absolu, dans la plupart des Etats membres (...). Bien qu'une place dans une école maternelle ne coûte pas plus cher qu'une place dans l'enseignement primaire (...), les ressources consacrées à l'éducation des jeunes enfants, même dans les pays possédant un système préscolaire bien développé, n'ont représenté qu'environ un tiers de celles consacrées à l'enseignement primaire* ».

D'autre part, au-delà de la diversité de situation entre les Etats, le rapport constate que « *c'est parfois à l'intérieur des pays que les différences sont les plus importantes ...). Le résultat de l'absence d'une conception de base cohérente est que, dans de nombreux pays, les services préscolaires sont tout à la fois inadéquats en ce sens qu'ils ne peuvent accueillir tous les enfants du groupe d'âge considéré, et non uniformément répartis, de sorte que, loin de constituer une aide pour les plus défavorisés, ils peuvent en fait contribuer au processus d'inégalité sociale* ».

Ne serait-il pas souhaitable, dans ces conditions — du moins dans les pays à fort taux de préscolarisation — de généraliser l'enseignement précoce, en abaissant progressivement l'âge du début de l'obligation scolaire ? Cette proposition avancée par des représentants de pays de l'Europe du Nord a suscité un débat animé. Le délégué de l'Allemagne fédérale, en particulier, a vivement combattu ce projet. Dans son pays — où 95 % des enfants de cinq ans sont scolarisés — la plupart des jardins d'enfants sont des institutions privées dont les subventions proviennent de divers horizons (églises, associations...). C'est une situation difficilement compatible avec la notion d'obligation. Le délégué allemand a, d'autre part, comme son collègue espagnol, insisté sur la primauté *de l'éducation dans* la famille, l'école maternelle ayant, entre autres, un rôle de « *substitution* » ou d' « *assistance* ».

Ce sont les représentants belges et hollandais qui ont plaidé avec le plus d'ardeur pour la prolongation « *vers le bas* » de la scolarité obligatoire. En Belgique, les enfants de cinq ans devraient être soumis à l'obligation scolaire en maternelle à partir de 1982. Aux Pays-Bas, une loi récente a mis en œuvre une « *école de base* » qui devrait, d'ici à 1983, accueillir tous les enfants de quatre à douze ans. Mais « *il faudra*, a précisé le représentant néerlandais, *tout mettre en œuvre pour garantir le maintien des méthodes de travail de l'enseignement préscolaire. Le risque est que l'approche traditionnelle de l'enseignemnet primaire, axé sur l'assimilation de connaissances, prédomine* ».

Éducation des parents

Cette question de la transition entre les deux types d'enseignement était incluse dans le thème des débats. Entre trois et huit ans, en effet, on passe progressivement de la condition d'enfant à celle d'élève. Or, ce passage est trop souvent vécu comme une rupture brutale qui peut être préjudiciable à la suite de la scolarité. L'avis des différents ministres est proche de la déclaration faite à ce propos par le représentant français qui insistait sur la « *nécessaire continuité entre l'école maternelle et l'école élémentaire* ». L'effort, a-t-il expliqué, « *doit porter à la fois sur les deux types d'enseignement. La grande classe des maternelles doit habituer l'enfant à certaines contraintes, tandis que les premières années de l'école élémentaire doivent être structurées beaucoup plus progressivement sans jamais aboutir à restreindre la curiosité de l'enfant, son imagination, le goût de la création qui doivent être développés* ».

Certains ont insisté sur le rôle — et donc la formation et le statut — des enseignants dans la continuité éducative tandis que d'autres ont déploré le découpage des apprentissages par tranches d'âge. La Norvège, pour sa part, expérimente une formule originale d'intégration du système d'éducation des enfants de quatre à neuf ans. Les connaissances se transmettent des plus âgés aux plus jeunes, la tendance à la compétition disparaît, le groupe protège les plus petits, et ce projet, selon la représentante du gouvernement norvégien, « *offre plus de possibilités pédagogiques* ». Mais il suppose aussi que les parents y aient leur place.

La participation de ces derniers à toute la vie scolaire a d'ailleurs été souhaitée — certes avec des nuances — par tous les délégués qui y voient un élément de la réussite scolaire.

Certains préconisent pour y parvenir une éducation des parents (des expériences positives existent d'ailleurs en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas notamment), d'autres, une formation des enseignants à la coopération avec les familles. La résolution adoptée par les ministres souhaite une participation des parents « *à tous les aspects du préscolaire, par exemple grâce à un assouplissement des horaires de travail et à l'ajustement des heures de classe et des heures locales de travail* ».

C'est là un choix éducatif raisonnable. Mais il dépasse, et de loin, les prérogatives et les budgets des seuls ministres de l'éducation.

CATHERINE ARDITTI.

● *M. Jacques Demaret* a été réélu président de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (F.N.A.P.E.E.P.) lors du congrès de la fédération

La F.N.A.P.E.E.P., surtout implantée dans l'enseignement technique, s'oppose à tout nouveau projet de réforme, « *qui ne pourrait que nuire à l'équilibre des enfants* ». Mais elle demande l'application progressive de la réforme de 1975, présentée par M. René Haby.

L'ANGLAIS PREMIÈRE LANGUE ÉTEND SA DOMINATION

L'allemand et le russe en baisse, l'anglais et l'espagnol en hausse : tel est, sommairement résumé, l'état de l'enseignement des langues vivantes en France. Pour reprendre les clichés habituellement colportés dans les établissements scolaires, on semble délaisser l'étude des langues réputées « difficiles » (allemand, russe) au profit des langues considérées comme « faciles » (anglais, espagnol) et en même temps « utiles », puisque l'italien se maintient tout juste. C'est, en tout cas, ce qui ressort des dernières statistiques publiées par le ministère de l'éducation.

Les chiffres sont accablants : 83,4 % des collégiens français choisissent l'anglais comme première langue (81,1 % en 1979). La politique de diversification semble chaque jour plus inopérante, puisque, toutes séries et classes confondues, le nombre d'élèves étudiant l'anglais dans l'enseignement secondaire continue d'augmenter (de 64 % en 1969-1970 à plus de 67 % en 1980-1981).

Parallèlement, le nombre d'élèves étudiant l'allemand décline régulièrement (de 21 % en 1969-1970 à moins de 18 % cette année).

L'espagnol, étudié par 11,4 % des élèves en 1969-1970, atteint cette année 12 %, soit une progression lente mais régulière. L'italien se maintient, mais à un niveau très bas (moins de 2 % des élèves) et le russe se tasse encore (21 780 élèves cette année contre 21 965 l'an dernier). Le pourcentage de cette dernière langue, très faible (0,4 %), ne varie pas, mais la tendance est tout de même à la baisse. L'espagnol s'impose de plus en plus comme deuxième langue. Il passe de 38,8 % en 1979 à 42,8 % cette année.

Les statistiques du ministère font apparaître aussi les chiffres concernant l'étude des langues régionales — obligatoire ou facultative — pratiquée « dans le cadre scolaire ». Au total, le nombre d'élèves étudiant une langue régionale dans leur programme scolaire a baissé par rapport à l'an dernier (de 17 104 à 16 247). Le tassement enregistré affecte surtout le breton (de 3 348 à 2 931), le catalan (de 1 527 à 1 300) et l'occitan (de 10 363 à 9 776). En revanche, le basque et le corse sont en progression, avec respectivement 1 415 élèves (contre 1 225 l'an dernier) et 825 élèves (contre 601). Ces chiffres n'incluent pas les élèves qui étudient une langue régionale hors programme, même au sein de leur établissement scolaire de second degré.

ROGER CANS.

● *Un collectif* pour la défense de la préformation et de la formation professionnelle des femmes, groupant plusieurs organisations (Carrefour - Information, l'Ecole des parents et des éducateurs, Retravailler, l'Union féminine civique et sociale et l'université Paris-VII, département éducation permanente), vient de se constituer à Paris. Le collectif a fait le point sur la formation continue des femmes en présence des représentants des ministères concernés. Il demande l'augmentation des moyens techniques et financiers pour la formation et la préformation professionnelle des femmes.

(*) Renseignements auprès de l'U.F.C.S., 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : 272-19-18.

RÉGIONS

DANS UNE CIRCULAIRE AUX PRÉFETS

M. Mauroy commence à desserrer la tutelle administrative des établissements publics régionaux

Avant même que le gouvernement ne dépose un projet de loi sur la décentralisation et la régionalisation, le** Journal officiel **du 14 juin publie une circulaire de M. Pierre Mauroy adressée aux préfets de région et où il est indiqué dans quel esprit ceux-ci doivent, désormais, concevoir leurs rapports avec les assemblées régionales.

Cette circulaire est importante car elle abroge des dispositions qui, antérieurement, freinaient les actions et les initiatives économiques des régions.

M. Mauroy indique, notamment, aux préfets qu'ils ne devront plus s'opposer au vote, par les conseils régionaux, de dépenses de fonctionnement lorsque celles-ci peuvent concourir au développement régional.

D'autre part, les assemblées vont bénéficier davantage de liberté pour embaucher du personnel, qui sera placé, pour l'exercice de sa mission, sous l'autorité directe du président du conseil régional et du président du comité économique et social. *Mais les préfets veilleront « à ce que le nombre des agents recrutés n'excède pas les besoins réels de l'établissement public régional ».*

Le gouvernement annonce, en outre, que dans la réforme que votera le Parlement, ce sera, désormais, le président du conseil régional et non plus le préfet qui convoquera l'assemblée et arrêtera l'ordre du jour des travaux des sessions.

Bien sûr, le préfet continuera à veiller à ce que « *les délibérations du conseil régional soient prises au terme d'une procédure régulière* » et que les actions décidées par ces assemblées aient bien un « *caractère collectif et un intérêt régional direct* ».

M. Mauroy, enfin, fait savoir aux préfets que cette circulaire annule toutes les instructions précédentes contraires, notamment la circulaire de M. Barre en da-te du 13 février 1981, sur le fonctionnement et les compétences des régions et celle du ministre de l'intérieur, du 13 mars 1981, relative, celle-là, aux moyens en *personnel des régions. Le premier* ministre conclut en annonçant aux préfets que de nouvelles instructions leur seront prochainement notifiées concernant le rôle des assemblées régionales dans la préparation et l'exécution du Plan ainsi que dans la régionalisation du budget de l'Etat.

ENVIRONNEMENT

Les représentants des militants antinucléaires demandent au gouvernement de préciser sa politique

Les antinucléaires sont inquiets. Ils se demandent si les promesses faites par le chef de l'Etat seront tenues, et de quelle manière. Les comités de sept sites nucléaires — Cattenom (Moselle), Nogent-sur-Seine (Aube), Chooz (Ardennes), Belleville-sur-Loire (Cher), Le Pellerin (Loire Atlantique), Penly (Seine-Maritime) et Golfech (Tarn-et-Garonne — ont effectué un edémarche auprès du secrétariat d'Etat à l'énergie.

Ils ont demandé des « assurances » sur l'abrogation des décrets d'utilité publique et sur les mesures immédiates envisagées pour l'arrêt des travaux déjà engagés. Une réponse devrait leur être fournie avant la fin de la semaine.

D'autre part une « coordination nationale antinucléaire » a tenu mercredi 10 juin une conférence de presse à Paris au cours de laquelle elle a exprimé ses « *inquiétudes* » devant les déclarations « *floues et contradictoires* » du gouvernement sur le problème nucléaire. La coordination, qui assure regrouper une soixantaine d'associations, relève que le secrétariat d'Etat à l'énergie est « *trusté par les pronucléaires du P.S.* », dénonce l'absence d'engagements précis, les discordances entre les déclarations des responsables nationaux et locaux, et la hâte de l'E.D.F., qui essaie de marquer des points sur le terrain.

Quant à Brice Lalonde, porte-parole « d'Aujourd'hui l'écologie » il a indiqué après son entrevue avec M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, qu'il s'indignait de « *la mise à l'écart de ce ministère pour tout ce qui touche à la sûreté nucléaire* ».

Faits et projets

L'AVENIR DES ASSOCIATIONS.

Donner le pouvoir qu'elles méritent aux associations et conserver l'esprit du bénévolat ont été les deux principales conclusions du premier « congrès national de la vie associative » qui vient d'être organisé à Paris par les étudiants de l'« Institut supérieur de gestion » et qui a réuni les représentants de plusieurs centaines d'associations.

Les discussions ont montré que trop souvent les associations cherchaient en priorité à se faire « agréer » par les ministères afin *de bénéficier de subventions et* d'informations. « *Il faut agir d'abord et demander les subventions ensuite* » a déclaré un délégué.

Le gouvernement envisage de donner à « l'élu social » un statut comparable à celui du délégué syndical. Les représentants des associations ont exprimé la crainte de voir ainsi disparaître les bénévoles au profit de « semi-professionnels » de la vie associative. Les délégués se sont accordés, en tout cas, pour cet « élu social » qui pourrait bénéficier de « crédits d'heures », n'accepte pas de rémunérations supplémentaires pour ses activités associatives.

LES COMMUNES ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

La librairie générale de droit et de jurisprudence vient d'éditer une thèse de doctorat d'Etat soutenue il y a deux ans mais qui prend, dans la perspective des réformes envisagées par le nouveau gouvernement, une grande actualité.

M. Jean-Claude Némery, maître-assistant à la faculté de droit et de sciences économiques à l'université de Reims, a étudié l'évolution de « *la liberté des communes dans l'aménagement du territoire* ». Titre quelque peu abstrait qui recouvre en fait les résultats d'une série d'enquêtes, de reportages, d'entretiens menés sur le terrain auprès des responsables locaux et dont els conclusions méritent d'être reprises et développées.

La thèse de M. Némery peut être résumée ainsi : la politique d'aménagement du territoire a conduit l'Etat à renforcer son contrôle sur les communes mais, en même temps, a poussé celles-ci à s'intéresser à des questions de développement économique qu'elles ignoraient jusqu'à présent. Or, on s'aperçoit que les communes rurales en particulier, ont montré dans un tel climat une remarquable capacité « *à expérimenter et à innover* ». C'est ce fonds qu'il s'agit d'exploiter en relançant une large politique de décentralisation.

★ 480 pages. Environ 229 F. L.G.D.J., 24, rue Soufflot, 75005 Paris.

CONTRE LES BATEAUX-VENTOUSES.

M. Alain Bombard, secrétaire d'Etat à l'environnement, a déclaré, le 13 juin, à Antibes, que « *la taxation des bateaux de plaisance devrait viser beaucoup plus les « bateaux-ventouses » que ceux qui dépassent un certain tonnage* ».

M. Bombard participait à l'assemblée générale de l'Union régionale du Sud-Est pour la sauvegarde de l'environnement. « *Il est humain de vouloir profiter de la mer en y naviguant. Les bateaux qui sortent sont des bateaux dont les propriétaires éprouvent un amour et un désir de liberté* », a-t-il déclaré, « *et il ne faut pas freiner ce désir de liberté. Il faut, au contarire, taxer au maximum les bateaux-ventouses, ceux qui forcent à construire de nouveaux ports* ».

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	468 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

sports

FOOTBALL

FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

L'enthousiasme bastiais étouffe (2-1) l'organisation stéphanoise

Pour la première fois en soixante-quatre éditions, la coupe de France de football a quitté le continent. M. François Mitterrand, qui *présidait la finale, samedi 13 juin au Parc des* Princes, l'a en effet remise à Paul Marchioni, capitaine du Sporting Etoile Club de Bastia, victorieux de l'Association sportive de Saint-Etienne par 2 buts à 1.

A Paris, sur les Champs-Elysées, à Marseille, à Nice et dans toute l'île de Beauté, les Corses ont aussitôt célébré l'événement en parcourant les centres-villes à bord de voitures bordées de drapeaux et d'écharpes aux couleurs du club. *C'était un avant-goût de l'accueil des joueurs* à l'aéroport de Bastia, dimanche après-midi, où les sapeurs-pompiers ont dû mettre leurs lances en batterie pour dégager les pistes. La population n'a pas attendu les réceptions officielles de mercredi 17 juin pour fêter ses héros par des bals populaires, des tirs d'armes à feu et l'explosion de nombreux pétards.

Sacrés pour la dixième fois champions de France onze jours plus tôt, les Stéphanois espéraient bien connaître une nouvelle consécration dans la capitale avec une septième victoire *en coupe* et *un cinquième* doublé coupe-championnat. C'était compter sans l'extraordinaire tempérament de cette équipe de Bastia, qui tonne autant qu'elle détonne parmi l'élite du football français depuis plus de dix ans.

Michel Hidalgo, le directeur des équipes de France, résumait parfaitement cette finale : « *Les Bastiais ont disputé un vrai match de coupe. Les Stéphanois ont joué comme en championnat jusqu'au deuxième but corse. Quand ils ont réagi, il était trop tard !* » Forts d'un palmarès inégalé, de leur logistique, de leur expérience des grands événements et de leur armada d'internationaux, *même un peu émoussés par onze* mois de lutte pour le titre, les Stéphanois pensaient peut être qu'il leur suffirait d'occuper le terrain, de le quadriller rationnellement pour mettre à la raison un adversaire présumé inférieur, si on se réfère à sa douzième place en championnat. C'était oublier aussi que la coupe réclame plus d'enthousiasme que de superbe, plus d'audace que de calcul. Deux qualités que l'équipe de Bastia, au football de francs-tireurs, possède au plus haut degré dans les grandes occasions.

Avec son stade de Furiani, digne d'un dessin de Dubout, ses trois mille spectateurs de moyenne par match et son budget cinq fois inférieur à celui de Saint-Etienne, le SEC Bastia est presque devenu un anachronisme dans ce football français qui se professionnalise un peu plus chaque jour. Faute de pouvoir entretenir un centre de formation digne de ce nom, les Bastiais ont même dû passer maîtres dans la *récupération de footballeurs formés* ailleurs. Essentiellement dans les petits clubs corses comme Marchioni, Orlanducci, *Pastinelli*, Nativi, Marcialis ou Papi, mais aussi à Saint-Etienne (Cazes, Lacuesta et Larios avant son retour chez les « Verts ») ou à l'Institut national du football de Vichy, délaissé par les grands clubs (Fiard, Ihily, Dalcin, Bracconi et Marini). Il est vrai que pour les uns ou pour les autres, le SEC Bastia ne manque pas d'atouts : son rôle de porte-drapeau dans un département très sensible à son *identité*, l'attrait de l'île de Beauté, qui peut valoir quelques sacrifices financiers, et la chaleur de l'environnement dans une ville de soixante mille habitants, qui a pour ses footballeurs les yeux de Chimène.

Si l'on ajoute à ce cocktail de brillants techniciens et de joueurs au tempérament et au sang corses, le comportement d'une population toujours prête à la mobilisation générale pour les grands événements, on *comprend mieux que le SEC Bastia* soit avant tout une équipe de coupe comme en témoigne son palmarès depuis son passage au professionnalisme en 1964 : champion de France de deuxième division en 1968, demi-finaliste de la Coupe de France en 1973 et 1976, finaliste en 1972, vainqueur en 1981 et surtout finaliste *de la Coupe de l'Union européenne* des associations de football (U.E.F.A.) en 1978.

Avec son public complice, composé en majorité de Corses exilés ou venus du maquis, le Parc des Princes était encore plus propice aux embuscades que les terrains de Lisbonne, Newcastle, Turin et Zurich où les Bastiais s'étaient déjà illustrés. La première est survenue quatre minutes après la mi-temps, quand Louis Marcialis, un stagiaire de vingt ans, fils *d'un ancien footballeur professionnel* d'Ajaccio, a réussi un raid solitaire en mystifiant trois défenseurs avant d'ouvrir le score. Huit minutes plus tard, c'était au tour de l'avant-centre Camerounais Albert Milier, parti à la limite du hors-jeu, de sonner l'hallali des verts. Seul un penalty sifflé sur Jacques Zimako et transformé *par Jacques Santini à vingt minutes* de la fin du match pouvait freiner l'irrésistible progression des Bastiais sur le chemin de leur première consécration.

GÉRARD ALBOUY.

HANDBALL

GAGNY CHAMPION DE FRANCE

L'Union sportive municipale de Gagny a remporté, samedi 13 juin, au palais des sports de Lyon, le titre de champion de France en battant le Cercle sportif laïc (C.S.L.) de Dijon, par 23 buts à 20. Moins de trois mille personnes, dont le tiers de supporters des deux équipes, ont assisté à la victoire de Gagny, qui consacre l'équipe la plus complète.

De *notre envoyé spécial*

Lyon. — Cette finale aurait pu être une grande fête. Un peu comme celles qui étaient disputées jadis au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris. L'arène n'était ni trop vaste ni trop petite. Cinq mille personnes s'y entassaient. C'était le grand rassemblement annuel du handball français. On ne sympathisait pas forcément, car les rivalités entre policiers, pucistes ou cheminots bordelais étaient réelles, mais on restait entre sportifs. *Aujourd'hui le handball est* en train de changer.

Une canette de bière qui vole de la tribune pour frapper un joueur à *la tête, on n'avait jamais vu cela* sur un terrain de handball. L'auteur de ce geste, placé dans les rangs des sportifs dijonnais — « *Nous ne connaissons pas ces gens-là* », dira, plus tard, comme pour s'excuser, un responsable du C.S.L., — visait, selon toute vraisemblance, les arbitres. Un joueur de Dijon en fut la malheureuse victime. *Plus tard, certains* sportifs dijonnais insultèrent grossièrement les mêmes arbitres. Cela ne contribuera pas à promouvoir l'image de marque du handball.

Cette violence, qui s'installe peu à peu, on l'avait déjà constatée lors du dernier championnat du monde B, organisé en France. « *Exceptionnel* », disait-on alors. « *On ne peut quand même pas demander à des athlètes de jouer comme des jeunes filles.* » « *Exceptionnel* », répète-t-on aujourd'hui. « *Une finale, c'est un match de coupe.* » Et aujourd'hui l'exceptionnel est devenu la règle.

Cette finale entre Gagny et Dijon *fut effectivement un véritable match* de coupe. Heurté, violent, impitoyable. A tel point que de la tribune, il était bien difficile de faire la part des choses entre l'agresseur et l'agressé. On n'avait pas encore eu le culot de plaquer aux jambes comme au rugby. Eh bien ! c'est fait, on l'a vu !

On s'empoigna donc généreusement. Principalement dans la deuxième partie de la rencontre. Au début, on était trop contracté. Un athlète comme Couriol, le frère du footballeur de Monaco, essayait bien de s'infiltrer à la zone, mais il s'empalait régulièrement sur une défense dijonnaise agressive. Le jeu aux *6 mètres, cela donne au handball* des allures de sport intelligent. Des joueurs qui jaillissent au terme d'une action collective, c'est autrement *plus spectaculaire qu'un « boulet de canon »* expédié de 10 ou de 12 m. par une force de la nature. A ce jeu-là, pourtant, Gagny faillit prendre le meilleur. Les coups de boutoir de *Méjean, Serinet, Nouet et Cailleaux* finissaient par ébranler sérieusement les Dijonnais. Le C.S.L. ne dut son salut qu'aux réflexes étonnants et au sens aigu du placement de son gardien, Bernard Morel, détournant hors de sa cage trois penalties tirés par un joueur d'expérience, Philippe Germain.

A 9 partout, Dijon avait fait jeu égal. En apparence, car sur le terrain Gagny avait montré plus d'organisation. Dans cette partie de bras de fer, la puissance, le poids, l'homogénéité surtout — six joueurs de Gagny faisaient partie de l'équipe de France du championnat du monde B, et Jean-Michel Germain, leur entraîneur, est aussi celui de l'équipe nationale, — allaient permettre aux Parisiens de prendre très *vite le dessus. Deux buts d'avance,* ce n'est pas vraiment une assurance, mais pour une équipe de haut niveau c'est quand même suffisant pour *« voir venir »*.

Alors il n'était plus question de jeu aux 6 mètres. Gagny allait faire donner les gros *bras*. Dijon ne savait plus où donner de la tête. Sa défense craquait de partout et *la rentrée* dans les buts de Bernard Morel, qui avait, un temps, laissé sa place à Christian Roy, n'arrangea *rien*. Un gardien de but, cela ne peut pas faire grand-chose dans la tourmente. Et Morel ne pouvait pas être bon alors que sa défense n'existait plus. Restait pour les Dijonnais à colmater les brèches en accrochant l'adversaire plus ou moins proprement. Les arbitres ne se sont pas privés de sanctionner les fautes. Mais *autant de fautes, autant de penalties* qui assurèrent la victoire de Gagny en même temps que croissait la fureur des sportifs dijonnais.

Match de fin de saison, cette finale apportera en tout cas de l'eau au moulin des adversaires de la poule unique. La formule adoptée cette année — deux groupes de dix clubs et une poule finale rassemblant les trois premiers de chaque groupe, — avait le mérite théorique de rendre très attractive la dernière partie *du championnat. Mais si le sport-*spectacle apporte la preuve qu'il est anti-éducatif, il est à craindre qu'il n'obtiendra jamais l'agrément des responsables fédéraux.

GILLES MARTINEAU.

AUTOMOBILISME

Cinquième victoire au Mans de Jacky Ickx

Le Mans. — Le Belge Jacky Ickx, qui a remporté, dimanche 14 juin, les Vingt-Quatre Heures du Mans avec le Britannique Derek Bell sur Porsche, détient désormais, avec cinq victoires, le record du Mans. Ickx et Bell n'ont connu aucun ennui sérieux tout au long des Vingt-Quatre Heures, et c'est avec quatorze tours d'avance, soit 186 kilomètres d'écart, qu'ils ont devancé Haran-Schlesser et Streiff sur Rondeau. Ickx et Bell se connaissent bien. Ils avaient déjà formé équipage sur une Mirage et enlevé l'épreuve d'endurance du Mans en 1975.

De notre envoyé spécial

C'est presque au dernier moment que Porsche a décidé d'engager au Mans deux prototypes 936, dont l'un s'est imposé avec Ickx et Bell. Jusqu'au mois d'avril, le constructeur allemand envisageait de prendre part aux Vingt-Quatre Heures avec les seules Porsche 934, qui n'avaient absolument aucune chance de gagner. Après beaucoup d'hésitations, Porsche, qui n'avait pas fait grand chose au Mans depuis 1977, date de la dernière victoire de Jacky Ickx sur un prototype 936, a changé d'avis pour célébrer deux anniversaires. Le cinquantenaire de la création de la marque et le trentième anniversaire de sa première participation aux Vingt-Quatre Heures. *Si* Porsche a beaucoup hésité avant de se décider, c'est que les dernières prestations de ses voitures au Mans, et précisément des *prototypes 936 préparés à la va-*vite, presque de bric et de broc, n'avaient en rien arrangé son image de marque. Aussi s'agissait-il cette fois de bien faire les choses pour ces deux commémorations, avec le matériel disponible et avec un service de course assez démobilisé, faute d'activités précises et soutenues.

Les dernières mésaventures survenues au Mans avaient démontré que le « vieux » moteur Porsche était à bout de souffle et que le plus gros point faible *était les boîtes de vitesses*. Manfred Jankte, le responsable du service compétition, après avoir effectué l'inventaire de son arse*nal mécanique, opta pour une* solution hybride, dont le bien-fondé et l'efficacité ont été prouvés avec brio les 13 et 14 juin. Il choisit le moteur préparé par Porsche pour les 500 miles d'Indianapolis (1) et l'accoupla à une boîte de vitesses plus robuste, celle des Porsche Canam (épreuve Canada - Amérique), capable de supporter des transmissions de puissance supérieure à 1 000 CV. Ce choix fait, il restait, dans le court délai avant les Vingt-Quatre Heures, à faire en sorte d'adapter moteur et *boîte de vitesses* pour *une course* de vingt-quatre heures et de procéder à des tests d'endurance.

La première préoccupation de Manfred Jankte a été de modifier, *pour le faire fonctionner* à l'essence, le moteur d'Indianapolis, conçu pour le méthanol, et de réduire sa puissance. De 900 CV au méthanol pour Indianapolis, la puissance pour les Vingt-Quatre Heures du Mans est ainsi passée dans un premier temps à 700 CV à l'essence, puis à 620 CV, afin de diminuer encore les risques. Le chassis ne posait aucun problème. Porsche disposait depuis six ans des prototypes 936, déjà deux fois vainqueurs au Mans en 1976 et en 1977, et dont les qualités aérodynamiques étaient prouvées.

En définitive, Porsche n'a pris qu'un risque : renoncer à prendre part à des essais d'endurance sur circuit, avant Le Mans, comme l'ont fait presque toujours les *constructeurs qui, dans le passé,* ont remporté les Vingt-Quatre Heures, et au premier chef Porsche. Ces essais concrets ont été remplacés par des essais au banc moteur et au banc roulant. Au banc moteur, soixante heures ont passé sans problème ; au banc roulant, les voitures *ont supporté* trente et une heure sans connaître le moindre ennui. Les moteurs de 2 649 centimètres-cubes turbo-compressés, à refroidissement *mixte, air et eau, comme* les boîtes de vitesses Canam, faisaient apparemment bon ménage. Les Vingt-Quatre Heures du Mans ont, au demeurant, apporté la preuve que les précautions nécessaires avaient été prises. Si le deuxième prototype 936 a été retardé, les causes en ont été d'abord une bougie défectueuse et ensuite la nécessité de remplacer un embrayage (une heure vingt minutes d'arrêt), toutes choses qui correspondent aux impondérables du sport automobile et que rien ne peut vraiment permettre d'éviter.

Les prototypes 936, dont le palmarès comporte donc trois victoires au Mans (1976, 1977, 1981), ont terminé leur carrière le 14 juin avec la victoire de Jacky Ickx et de Derek Bell. Le service compétition de Porsche, fort de quarante personnes à Weissach, à 20 kilomètres de Stuttgart, a reçu la mission de construire les voitures (groupe C) qui participeront l'an prochain au championnat du monde d'endurance.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Porsche, qui avait conçu et construit un moteur pour prendre part aux 500 miles d'Indianapolis, compétition réservée aux Etats-Unis aux voitures monoplaces, avait été en fin de compte victime de la réglementation américaine et avait dû renoncer.

LA MORT DE JEAN-LOUIS LAFOSSE

Le pilote français Jean-Louis Lafosse, qui conduisait l'une des cinq Rondeau engagées aux Vingt-Quatre Heures, s'est tué samedi 13 juin au Mans peu après 17 heures dans la ligne droite des Hunaudières.

Pour une raison encore inconnue, Jean-Louis Lafosse a perdu le contrôle de sa voiture. Il est décédé sur le coup dans les violents chocs de la Rondeau contre les rails de sécurité. Deux commissaires de course, MM. Ga*bienne et Hardy, ont été blessés* dans l'accident et souffrent de fractures aux jambes. Jean-Louis Lafosse avait pris, depuis peu, une demi-retraite sportive. Responsable d'une société spécialisée dans la fabrication de jantes, reconversion réussie, comme tout ce qu'il avait entrepris, il *était à juste titre considéré* comme l'un des plus intelligents pilotes français et il avait été le premier à comprendre que le sport automobile devait évoluer avec le soutien des commanditaires extérieurs à la course.

Une heure auparavant, samedi 13 juin, le Belge Thierry Boutsen (WM) avait, lui aussi, été victime d'un accident aux Hunaudières dans lequel un commissaire de piste, M. Thierry Mabil*lot, a trouvé la mort. Deux autres* commissaires, MM. Serge David et Claude Heutault, ont été blessés. Boutsen est sorti indemne de l'accident.

Les résultats

Cyclisme

GRAND PRIX DU MIDI LIBRE

Le Français Jean-René Bernaudeau, vainqueur de l'étape de montagne au sommet du col de Jau, a gagné pour la deuxième année consécutive le Grand Prix du Midi Libre avec 2 min. 19 sec. d'avance sur son compatriote Christian Levavasseur et 2 min. 24 sec. sur le Belge Ludo Peeters.

Jeu à XIII

L'équipe de France a battu les Maoris par 14 à 5, dimanche 14 juin à *Huntly (Nouvelle-Zélande). Les* Français ont réussi deux essais par Guiraud et Lafforgue, quatre pénalités et une transformation par Perez contre un essai de Mantenga et une pénalité de Wright par les Maoris.

Rugby

L'équipe de France a remporté le premier match de sa tournée aux Antipodes en battant la sélection du Queensland par 18 points à 15, dimanche 14 juin à Brisbane (Australie). Les Français, qui étaient menés par 12 à 6 à la mi-temps ont inscrit un essai par Mesny, transformé par Gabernet (61e minute), trois coups de pied de pénalité par Gabernet (35e minute), et Blanco (40e et 49e minute) et un drop-goal par Gabernet (76e minute). La sélection du Queensland a réussi un essai par Moon (24e minute)), trois coups de pied de pénalité (37e, 45e et 73e minute) et une transformation par McLean. Le match a été marqué par de nombreuses brutalités. Ainsi le demi de mêlée landais Pierre Berbizier a dû recevoir trente-huit points de suture pour une déchirure du cartilage de l'oreille droite. Il de quinze jours et pourrait être devra observer un repos minimum remplacé pour la suite de la tournée.

Sports équestres

C.S.I.O. DE LONGCHAMP
Grand Prix de la Ville de Paris

Barrage pour les trois premières places : 1. Broome (G.-B.), « Mr Ross », 0 pt. 40 sec., 30/100 ; 2. Ehrens (P.-B.), « Koh I Noor », 4 pts, 43 sec. 52/100 ; 3. Candrian (Suisse), « Van Gogh », 8,25 pts, 54 sec. 84/100.

A l'issue des deux manches :

4. Edgar (G.-B.), « Everest Forever », 0,25 pt, 67 sec. 47/100 ; 5. Hendrix, (P.-B.), Livius, 0,75 pts, 67 sec. lande Anglezarke », 4 pts, 59 sec. 15/100 ; 6. Pyrah (G.-B.), « Tower-*78/100 ; 7. Melliger (Suisse), « Trumpf* Buur », 4 pts, 60 sec. 25/100 ; 8. Cottier (France), « Flambeau C », 4 pts, 62 sec. 4/100 ; 9. Blickenstorfer (Suisse), « Hendrik », 4 pts, 63 sec. 35/100 ; 10. Caron (France), « Eole *IV », 8 pts, 59 sec. 13/100.*

Tennis

TOURNOI DU QUEEN'S
A LONDRES SUR GAZON
Demi-finales

McEnroe (E.-U) bat Teacher Sadri (E.-U.), 7-5, 6-3.
(E.U), 6-3, 6-4 ; Gottfried (E.-U.) b
Finale
McEnroe bat Gottfried, 7-6, 7-5

TOURNOI DE BRUXELLES
(50 000 dollars).

Ostaja (Youg.), bat Yeaza (Eq.), 4-6, 6-4, 7-5.

Tir à l'arc

Le Finlandais Kiosti Laasonen est devenu champion du monde le 13 juin à Punta Ala (Toscane) avec 2 541 points, devant les Américains Darrel Pace (2 540) et Richard McKinney (2 539). Le titre féminin est revenu à la Soviétique Natalia Boutousova (2 514 points) devant la Polonaise Aliolo Ciskowska (2 499) et l'Autrichienne Marilyn Rumley (2 498).

Le Monde

culture

MUSIQUE

Le concours Jacques-Thibaud

(Suite de la première page.)

On en oubliait sa sonorité parfois un peu ingrate, quelques notes pas très nettes et, à l'épreuve de récital, une *Sonate* de Debussy bien fade. Mais cette fille d'émigrés ukrainiens, élève entre autres de Zino Francescatti, semble avoir un bel avenir.

Dommage tout de même pour Olivier Charlier, élève de Jean Fournier, Pierre Doukhan et Jean Hubeau (en musique de chambre), un gaillard fin et solide, de belle allure sous une abondante toison sombre, qui méritait bien, lui aussi, la récompense suprême pour sa brillante technique, sa sonorité pleine de richesses frémissantes et sa jeune intelligence des textes. Seul peut-être il a su dénouer les secrets du *Capriccio*, d'Ivar Gotkovsky (page écrite pour le concours, qui met habilement en valeur les qualités d'un violoniste), et son interprétation de la *Sonate* de Debussy a paru bien plus subtile et raffinée ; il flamboyait vraiment dans la *Symphonie espagnole* de Lalo, même si une fois ou l'autre la sympathique véhémence de ses attaques a créé quelque distorsion dans son jeu plein d'élégance et de charme.

D'un imposant bataillon de Japonais ont émergé deux finalistes (issus du Conservatoire de Paris), Yuriko Naganuma (vingt-quatre ans), excellente styliste mais sans grande originalité, et Yumino Toyoda (dix-huit ans), à la technique solide, mais dont le *Concerto* de Brahms et la *Première Sonate* de Fauré dépassaient de toute évidence la *maturité* ; est-ce à la présence de son père (de toute manière inexcusable) dans le jury qu'il doit son rang flatteur ?

On le regrette pour Cristina Anghelescu (vingt ans), une fine Roumaine au visage de pastel, d'un lyrisme un peu fragile mais assez scintillant, et pour le Français Charles-André Linale (vingt-trois ans), dont la très pure sonorité, le style juste et le phrasé profond méritaient mieux, même si ce garçon sage n'a pas tout à fait l'étoffe et le tempérament d'un grand soliste.

Malgré l'absence des Russes, des Allemands, des Anglais, des Tchèques et des Hongrois, ce concours est apparu bien plus brillant que celui d'il y a deux ans, tant par le nombre (quarante-trois contre dix) que par la qualité des candidats, fort bien accompagnés cette fois par l'orchestre Pasdeloup, que dirigeait Gérard Devos.

JACQUES LONCHAMPT.

PALMARES. — Grand Prix : Nina Bodnar-Horton (Etats-Unis); 2e prix : Olivier Charlier (France) ; 3e prix : Yuriko Naganuma (Japon) ; 4e prix : Yumino Toyada (Japon) ; 5e prix : Cristina Anghelescu (Roumanie) ; 6e prix : Charles-André Linale (France). Prix d'interprétation de la musique contemporaine : O. Charlier.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE DE PARIS

DANSE (femmes). — *Premier prix :* Géraldine Testut, Corinne Landowski, Nathalie Buy, Pascale Faye.
Deuxième prix : Anne Gaches, Kazumi Ushio, Mathilde Haim.
DANSE (hommes). — *Premier prix :* Yannick Boquin, Guillaume Graffin, Jean Laban.
Deuxième prix : Thierry Allard.
DIRECTION D'ORCHESTRE. — *Premier prix :* Philippe Cambreling.
Deuxième prix : Emmanuel Joël.
TROMBONE-BASSE. — *Premier prix :* Gilbert Gonzales, Dominique Berjon.
Deuxième prix : Bernard Pedy.
TUBA. — *Premier prix :* Hervé Tozzi.
Deuxième prix : Bernard Lienard, Gilles Lutmann.
SAXHORN. — *Premier prix :* André Gilbert.

CINÉMA

« Viva la muerte » un film poème

Dix ans après sa sortie, *Viva la muerte*, le premier film d'Arrabal,, reparaît. Il avait été interdit (motif invoqué, la violence des images), puis autorisé par M. Jacques Duhamel, et avait ouvert la Semaine de la critique au Festival de Cannes.

Ce qui a gêné, ce n'est pas la violence des images — la violence montrée, — mais celle — souterraine — d'un amour éperdu. *Viva la muerte* est le parallèle cinématographique du premier roman d'Arrabal, *Baal Babylone*, autobiographie irréaliste. Arrabal a-t-il jamais dit, jamais crié autre chose que la souffrance blasphématoire, que la candeur cruelle de l'enfance ? Arrabal a mal à son enfance, confondue avec une Espagne dont il a été arraché, sa patrie inventée. Il a mal à la disparition de son père — arrêté par les franquistes, — mal au visage trop aimé de sa mère (splendide Nuria Espert), mal à la guerre, aux poètes assassinés, aux libertés interdites... Il traduit en images flamboyantes les brûlures de la tendresse sans frein, bénéfique et mauvaise, la vie tout entière, or et boue.

Les images de poète et une chanson lointaine ont couru et courent encore les mémoires, flûtes de bois et voix cristallines. Ce sont des voix d'enfants nordiques, une comptine aux paroles étrangères, qui chante la magie sans frontière de l'innocence.

COLETTE GODARD.

NOTES

Photo

Deux Japonais

Kineo Kuwahara (exposé chez Créatis aux côtés des photos fascinantes et presque mortes de Wilhelm Moser et Robert Besanko) est un photographe vivant, qui ne tourne pas le dos à l'histoire, et qui prend sa matière dans la vie courante, l'altercation, la scène de rue, avec un sens indéniable du mouvement, de l'espace, de la dynamique des groupes humains.

L'objet et le cadre des photos de Jun Shiraoka, exposées chez les Texbraun, sont ceux de la photographie traditionnelle, mais filtrés par une vue déclinante, qui voit le noir partout, ou par une vue trop vierge, qui ne peut emmagasiner que de très faibles et très rares impressions à la fois. Quand on entre dans cette galerie, on croit d'abord ne voir que des rectangles noirs, denses, ou des étendues blanches, très pures. Mais si on les scrute un peu, des paysages apparaissent, des fenêtres, des camions, des monuments, on reconnaît même Beaubourg. on joue le jeu de ces exercices maniérés. — H. G.

★ Créatis, 44, rue Quincampoix, Paris-4e.
★ Texbraun, 12, rue Mazarine, Paris-6e.

« Espaces » à la B.N.

Encore une exposition de groupe. Six jeunes talents (Boudinet, Johnson, Joyce, Ritterbusch, Salwen, Wainwright) font, encore, une morne exposition. — H. G.

★ 4, rue Louvois, Paris-2e.

■ M. Pierre Vandermeersch, président du Syndicat national des antiquaires depuis 1955, vient de présenter sa démission. Le nouveau président élu est M. Philippe Brame, secrétaire général du syndicat depuis 1976. M. Pierre Vandermeersch est désormais président d'honneur.

Théâtre

« Incendie au sous-sol » au Festival du Marais

Deux jeunes mariés sont interrompus en pleines galipettes par une escouade de pompiers pour le moins bizarres. Sous prétexte d'éteindre un incendie imaginaire, ils se conduisent en envahisseurs, dressent l'inventaire d'objets inexistants en vue d'escroquer l'assurance, interrogent, menacent, proposent des arrangements douteux.

La femme résiste, le mari accepte de collaborer. Les pompiers s'en vont, mais, à leur sirène, on entend bien qu'ils rôdent. Sont-ils des voleurs, ou représentent-ils l'autorité légale ? Quelle différence puisque c'est la même brutalité, la même hypocrite bonhomie, la même manière de dominer par la peur et l'humiliation.

C'est sous forme de pochade satirique que Pavel Kohut a écrit cette fable très claire, pas vraiment convaincante. Partant d'un postulat improbable, elle enclenche des réactions d'autant plus artificielles que la mise en scène de José Valverde insiste sur le sens politique, en souligne le côté manichéen. On attendait plus de subtilité, d'ambiguïté. Si on ne savait pas que Pavel Kohut est un écrivain tchèque déchu de sa nationalité, on ne verrait là que deux guignols tabassés par des matamores. — C. G.

★ Festival du Marais, Essaïon, 20 h. 30.

Ventes

Plus de 8 millions de francs pour un manuscrit allemand

Le très rare manuscrit sacramentaire d'Ottobeuren, du douzième siècle provenant de la bibliothèque universitaire américaine John-Carter-Brown, de Providence, à Rhode-Island, a été vendu aux enchères, lundi 18 mai, chez Sothebys, à Londres, pour la somme de 700 000 livres, soit plus de 8 millions de francs, à un marchand de New-York. C'est le prix le plus élevé jamais payé pour un ouvrage enluminé européen.

Ce manuscrit, qui fut écrit et enluminé à la grande abbaye bénédictine d'Ottobeuren, près d'Augsbourg, était l'un des dix-neuf livres du Moyen Age et de la Renaissance provenant de la bibliothèque Carter-Brown dont la vente a réalisé un total de plus de 13 millions de francs.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Comme le sexe du serpent : Carreau du Temple (274-53-11), 21 h.
Tempêtes sous deux bérets basques : Blancs-Manteaux (887-15-84), 22 h. 30.
Pourquoi : Fanal (233-91-17), 20 h.
Accordez vos violons : Poche-Montparnasse (548-92-97), 20 h. 45.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. 30 : la Fille mal gardée.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Sertorius.
Centre Pompidou (277-12-33), de 14 h. 30 à 23 h. : Journée mexicaine ; 18 h. 30 : Picasso et l'engagement ; 22 h. : Antoine Vitez.
Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : les Veuves ambulantes.

Les autres salles

Comédie-Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : Boris Supervian.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Fondation Deutsch de la Meurthe (340-62-22), 20 h. 45 : Avis de rencontre.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Tranches de vie.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 18 h. 30 : Ecoute Israël ; 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 45 : Clodo de Dieu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Ella Telegrammes ; 22 h. 20 : Shérazade. — Petite salle, 19 h. 30 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style.
TAI Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : l'Objet aimé ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : De quoi j'me journalis ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vu du pont.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-15-84), 20 h. 15 : Arrêtez = MC 2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; [illegible] dans l'encrier. — II : 20 h. 15 : Sardines grillées ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : M. Havet ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Deux Suisses.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Duodenvur.
Fanal (233-91-17), 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ? — II, 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Pied Sieu (285-32-16), 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah !

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 15 juin

Si j'avais su monter à bicyclette. Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : L. Bochsman ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites Filles modules ; 23 h. 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : Vous avez dit ringard ? 21 h. 30 : D. Riey.

Le music-hall

Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Génération Hollywood.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Cirque de Pékin.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail, bye bye.

Les comédies musicales

Renaissance (208-21-75), 20 h. 30 : Ignace.

La danse

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Théâtre du Temple Kootiyattam.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Ballets Peter Goss.

Jazz, pop, rock, folk

Bobino (322-74-84), 20 h. 30 : Dollar Brand Quartet.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : G. Badini Swing Machine.
Centre culturel du Marais (278-66-55), 21 h. : Guem et son groupe.
Cloître des Lombards (233-54-09), 20 h. 30 : R. Bohringer et le groupe ; 22 h. 30 : Blue Air.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Chico Freeman Quartet.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Gaam Trio.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h. : Pablo Sauvage Quartet ; Marion Brown, Dave Burrell duo.
New Morning (745-82-58), 21 h. : Air.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Odeurs.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : G. Guilhot, R. Urtreger, P. Michelot.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : E. Boell et L. Roubach.

Les concerts

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Cycle acousmatique [illegible] (Savouret, Alsina) ; 22 h. 30 : Atelier G.R.M.-Jazz ; 18 h. 30 (106) : M. Oudar (Mozart, Schumann, Scriabine).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : Désiré N'Kaoua (Bach, Mozart, Schubert, Debussy, Ravel).
Athénée, 21 h. : J. Blégen, M. Katz (Ives, Brahms, Schubert, Rodrigo).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h. 30 : M. Guyard, A. Jodry (Leclair, Bach, Vitali, Pachelbel).
Lucernaire, 19 h. 30 : F. Tezer (Chopin, Granados, Copland) ; 21 h. : G. Magnan (Debussy, Mozart, Beethoven).

En région parisienne

Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : Un billet pour Broadway.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24) : Relâche.
BEAUBOURG (278-35-57)
15 h. : En gagnant mon pain, de M. Donskoï ; 17 h. : Le cinéma grec contemporain : Santa Irène ; Caricature : Kavala 74 ; 19 h. : le Marchand ambulant, de P. Glykofridis.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ALLEMAGNE, MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'AMOUR EN PREMIÈRE CLASSE (It., v.f.) : A B C, 2e (236-55-54) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
L'AMOUR HANDICAPÉ (All.-Suis., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANNÉES LUMIÈRE (Suis., v. ang.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; [illegible]

[illegible]

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69).
L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
FANTÔME D'AMOUR (It., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Noctambules, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
FONDU AU NOIR (A.) (**) (v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap.) (**) (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, [illegible]

[illegible]

Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
PLEIN SUD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LE POLICEMAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
POSSESSION (Fr.-All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Richelieu, 2e (233-[illegible]

[illegible]

(A., v.o.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) J., S., Mar.
SHOW BUS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE SOLITAIRE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Elysées, 8e (359-12-15). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRÈRES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pa-

LES FILMS NOUVEAUX

LA GUERRE DES OTAGES, film américain d'Edward Dmytryk. — V.o. : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND, film chinois de Zao Ming. — V.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA NUIT DES EXTRA-TERRESTRES, film américain de John Bud Carlos. — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
REPORTERS, film français de Raymond Depardon. — Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
DIE KINDER AUS Nr. 67, film allemand de Usch Barthelmess-Weller et Werner Meyer. — V.o. : Marais, 4e (278-47-86).
CHICANOS, CHASSEURS DE TÊTE, film américain de Jerrold Freedman. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

gode, 7e (705-12-15). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) Mer., V., D., L.
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr., dolby) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). — Son classique : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BABY DOLL (A., v.o.) : Espace-Gaîté (14e) (327-95-94) ; Templiers, 3e (272-94-56).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BELLISSIMA (Ital., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
BONAPARTE ET LA RÉVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-07).
LES BRONZÉS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Murat, 16e (651-99-75).
CASABLANCA (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Acacias, 17e (764-97-83).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LES DENTS DE LA MER (A., v.o.) (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
EASY RIDER (A. (*), v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FURIE (A., v.o) : Nickel-Odéon, 6e (633-22-13).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Action-Champo, 5e (354-51-60).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LOLITA (A., v.o.) (*) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
PIPICACADODO (It., v.o.) (*) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
SOLDAT BLEU (A., v.o.) (*) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic, 14e (542-67-42).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA STRADA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
SUNSET BOULEVARD (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
UN ENFANT ATTEND (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
VIVA LA MUERTE (Esp., v.o.) (*) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ZARDOZ (Ang., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

CARNET

Décès

— Nous apprenons la mort de

M. Jacques BEAUVAIS,
ancien sénateur de l'Aisne,
ancien bâtonnier
du barreau de Saint-Quentin,
survenue le 12 juin 1981.

[Jacques Beauvais avait siégé au Sénat de 1948 à 1955 comme membre du groupe des indépendants d'action républicaine et sociale. Il était né le 14 décembre 1902 à Maubeuge (Nord).]

— Mme Alexandre P. Sache,
M. et Mme Edgar Sache,
ses enfants,
Jean-Jérôme et Emmanuelle,
ses petits-enfants,
Mme Marcelle Gauzentes,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Alexandre SACHE,

survenu le 10 juin 1981, dans sa *soixante-dix-neuvième* année.
L'inhumation aura lieu à Antibes, dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Résidence Peyregoue »,
06600 Antibes.
14, rue de la Mairie,
91160 Champlan.

Remerciements

— Mme Aimé Lutringer,
Et toute la famille,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Aimé LUTRINGER,

expriment leurs sincères remerciements.

— Poitiers.
Mme Jean Pucelle-Maubec,
Et ses enfants,
dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les marques de sympathie qu'ils ont reçues lors de la disparition du

professeur Jean PUCELLE,

prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu du

docteur Jacques PINON,

une pensée est demandée en union avec la messe qui sera célébrée le mercredi 17 juin, à 18 h. 30, en l'église Saint-François-de-Sales (6, rue Brémontier, Paris-17e).

Messes anniversaires

— En mémoire de

Madeleine HANTZBERG,
agrégée de l'Université,

décédée le 1er juillet dernier, une messe sera célébrée en la chapelle Sainte-Clotilde (27, rue Las Cases, Paris-7e), par l'abbé Jacques Caryl Kamidzer, le 20 juin 1981, à 9 h. 30 précises. Vous êtes conviés à ce témoignage de la foi.

Avis de messe

— L'Association des Français libres fera célébrer le jeudi 18 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides une messe (portes ouvertes) pour commémorer l'appel historique du

général de GAULLE

et honorer sa mémoire ainsi que celle des combattants de la France libre morts au champ d'honneur.
Cette messe sera suivie, à 11 h. 15, d'un dépôt de gerbes au monument de la France libre — avenue du Président-Wilson, Paris-16e.
Il est demandé aux associations d'anciens combattants et résistants de porter cet avis à la connaissance de leurs membres et d'y déléguer leur porte-drapeau.

Communications diverses

— Loge Saint-Jean aux Trois-Châteaux n° 16. Régime écossais rectifié. Orient du Berry-Val de Loire. Samedi 27 juin, à 16 h. : « Portrait de l'homme contemporain au physique, au mental, au spirituel ». Sur invitation. L.N.F., B.P. 81, 75160 Paris Cedex 04. Envoi charte de la Maçonnerie traditionnelle libre *sur demande*.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-XII, lundi 15 juin, à 14 h. 30, faculté de droit, Saint-Maur, salle des actes, Mlle Rkia El Mossadeq : « Les forces politiques face au problème de la démocratisation du régime au Maroc ».

— Université de Paris-IV, lundi 15 juin, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, Mme Catherine *Salles* : « L'écrivain, le livre, le public dans le monde occidental, de la mort d'Auguste à l'avènement d'Hadrien ».

— Université de Paris-IV, mardi 16 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Philippe Chalmin : « L'émergence d'une firme multinationale au sein de l'économie sucrière mondiale : Tate and Lyle 1860-1980 ».

— Université de Paris-I, mardi 16 juin, à 14 h. 30, amphithéâtre Lefebvre, M. Lucien Patte-Maison : « La musique afro-américaine ; données historiques, analyses esthétiques, essais de sociologie ».

— Université de Paris-I mardi 16 juin, à 17 heures, salle 309 (Panthéon), M. Z'ahdi Ngoma : « Relations commerciales entre les pays socialistes développés et les pays en voie de développement. Aspects juridiques ».

— Université de Paris-VIII, mercredi 17 juin, à 14 h. 30, Ecole normale supérieure (rue d'Ulm), salle des actes, M. Alain Guillerm : « L'Etat et l'espace de la guerre. Fortifications et marine ».

— Université de Paris-X, jeudi 18 juin, à 14 heures, salle C 26, Mlle Ursula Koch (doctorat sur travaux).

— Université de Paris-III, vendredi 19 juin, à 14 heures, salle Gréard, Mme Claudine Verley : « Problématique du personnage et structures romanesques dans les romans de Henry James ».

— Université de Paris-III, lundi 22 juin, à 14 h. 30, salle Gréard, Mme Idelette Fonseca Dos Santos : « Littérature populaire et littérature savante au Brésil : Ariano Suassuna et le mouvement armorial ».

— Université de Paris-III, samedi 27 juin, à 13 h. 30, salle Louis-Liard, M. Denis Kholer : « Georges Seferis ou la conquête d'une voix ».

— Université de Paris-III, samedi 27 juin, à 14 heures, salle Bourjac, M. Khalil Ahmad : « L'inaccompli (indicatif, subjonctif et apocopé) dans l'œuvre d'Al-Mutanabbi ».

● *Le général de brigade aérienne Jacques Andrieux*, compagnon de la Libération et grand officier de la Légion d'honneur, vient de donner sa démission de membre du conseil de l'ordre national du mérite « *pour convenances personnelles* ». Le général Andrieux qui appartient au cadre de réserve, est âgé de soixante-quatre ans.

RADIO-TÉLÉVISION

M. Fillioud met à nouveau en cause les responsables des chaînes

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a lancé une mise en garde sévère aux responsables de la radio et de la télévision dans un discours prononcé, le vendredi 12 juin, à Romans.

Faisant allusion à certains responsables de la télévision conspués dans la soirée du dimanche 10 mai à la Bastille, M. Fillioud a indiqué :

« Bien qu'ils se soient comportés non pas en informateurs objectifs, mais en partisans politiques, ils sont cependant restés en place parce que nous sommes respectueux du droit. En attendant qu'une nouvelle loi soit votée, tout ce que peut et doit faire le ministre de la communication, c'est exiger qu'ils respectent, eux aussi, la loi et les obligations du service public.

» Je le leur ai dit, je leur ai écrit. S'ils m'ont écouté, je ne suis pas sûr qu'ils m'aient entendu, s'ils m'ont lu, je ne suis pas sûr qu'ils m'aient compris. Je compte sur les journalistes qui travaillent sous leurs ordres pour l'exiger aussi. S'ils persistaient cependant à ne pas entendre et à ne pas comprendre, il conviendrait alors de s'y prendre autrement. »

« J'ai agi selon ma conscience à l'égard d'hommes qui agissent encore ouvertement en adversaires de la majorité nouvelle · r par les Français. Leur conscience, conclut-il, *aurait pu les appeler à abandonner volontairement leurs fonctions, ils ne l'ont pas fait, ils n'en doivent pas moins les exercer désormais selon les règles qu'ils ont jusqu'ici trop*

Sur le fond même des propos de M. Fillioud, on se refuse tant à la direction d'Antenne 2 qu'à celle de T.F. 1, à toute déclaration.

Cependant, à titre individuel, nombre de journalistes se déclarent surpri — sinon « choqués » tel M. Pierre Toret, de T.F. 1, qui a récemment fondé le Syndicat national de l'audiovisuel — par le ton et la forme de l'intervention du ministre.

On croit savoir que les griefs de M. Fillioud porteraient, notamment, sur la façon — apparemment trop brève — dont les chaînes ont rendu compte des déplacements de M. François Mitterrand à Montélimar, au P.C. de Taverny ainsi qu'au Centre Georges-Pompidou.

Une « manipulation » ?

D'autre part, l'intersyndicale des journalistes d'Antenne 2 (S.N.J., C.F.D.T., F.O. et SURT-C.F.D.T.) affirme, dans un communiqué publié le 14 juin, que le traitement par Antenne 2 des propos de Georges Fillioud, visant les responsables des chaînes, a donné lieu à une *« manipulation exécutée par le président-directeur général et le directeur de l'information »* de la chaîne. *« Dans l'édition principale du journal d'Antenne 2 (de samedi), la portée des propos du ministre a été atténuée lors de sa présentation à l'antenne »*, indique l'intersyndicale qui ajoute : *« Faisant suite à cette information, une réponse du conseil d'administration a été lue alors que ce conseil s'est réuni pour la dernière fois le 10 juin et qu'il n'a donc pu fournir une réponse quelconque à des propos tenus le 12 par M. Georges Fillioud. »*

A la direction d'Antenne 2, on fait remarquer qu'au journal de 20 heures, samedi dernier, on a donné un extrait du discours du ministre — en l'occurrence le premier paragraphe de la dépêche de l'*A.F.P.*, — conformément à la liberté de citer ceci plutôt que cela, qui est le propre de tout journaliste responsable ; citation qui a été suivie d'une réponse du président-directeur général, M. Maurice Ulrich, et du conseil d'administration. Jusqu'au 10 juin, date de la dernière réunion du conseil, celui-ci n'avait constaté aucune entorse à la loi de 1974 dans la façon de rendre compte des activités des membres du gouvernement ou de celles du président de la République, et que, d'ailleurs, personne jusque-là n'avait émis la moindre protestation. On estime à ce propos au conseil d'administration que l'intersyndicale a été victime d'un malentendu.

PRESSE

● *Le personnel de l'Atelier autonome de fabrication de « Libération »*, dont le mouvement de grève avait partiellement compromis la parution du journal la semaine dernière, a décidé de reprendre le travail dimanche 14 juin, la direction s'étant engagée à avancer au 30 juillet la date de l'élection de la nouvele équipe de direction.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 15 JUIN

— *MM. Jean Daniel*, directeur du *Nouvel Observateur*, et Raymond Aron, président du comité éditorial de *l'Express*, participent au journal de TF 1, à 20 heures.

— *M. Jérôme Jaffré*, directeur de la SOFRES, est l'invité de l'émission « Spécial élection » de France-Inter, à 19 heures.

LA CAMPAGNE OFFICIELLE X

MARDI 16 JUIN

— France-Inter, TF 1, Antenne 2 et FR 3 : M. Jacques Chirac, R.P.R., six minutes ; l'U.D.F., le P.C., Aujourd'hui l'écologie, le comité communiste pour l'auto- ... cinq minutes ; le P.S., six minutes.

DEUX SATELLITES DE COMMUNICATION ANGLAIS DEVRAIENT ÊTRE LANCÉS EN 1985

Le lancement de satellites de communication capables de transmettre les programmes sur les écrans de télévision des particuliers vient d'être annoncé par la British Aerospace et la banque Rothschild, qui ont créé ensemble une nouvelle société : Satellite Broadcasting. Selon le *Times* du 12 juin, le lancement pourrait être effectué en 1985 ou en 1986 par la fusée européenne Ariane ou par la *space shuttle* (navette spatiale).

Encore faut-il attendre que le ministère de l'intérieur décide de l'utilisation exacte qui sera faite du procédé. La décision la plus timide serait de doter la B.B.C. ou I.T.V. de ces deux canaux supplémentaires pour la diffusion de leurs émissions actuelles. Une décision plus hardie autoriserait l'utilisation de ces canaux par de nouveaux réseaux de télévision commerciale.

Les détails sur les sources de financement de ce projet ne sont pas encore connues. Le plan qui prévoyait trois satellites (deux d'entre eux étant lancés, le troisième restant au sol en dépannage) coûterait entre 65 et 70 millions de livres à la British Aerospace. Le modèle de télévision adopté serait L-Sats, développé par l'Agence spatiale européenne ; sa puissance permettrait de proposer à l'Islande, à l'Irlande, à l'Espagne et au Portugal les services du satellite, chacun de ces pays occupant la même position orbitale que la Grande-Bretagne.

Lundi 15 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.

21 h Cinéma : Gloria.
Film français de C. Autant-Lara (1977) avec V. Jeannet, S. Grimaldi, N. Maurey, M. Biraud, A. Tainsy, D. Jemma, A. Marcel.
Deux enfants qui s'aimaient ont été séparés par la guerre de 1914. Au cours des dix ans qui suivent, la jeune fille, Gloria, connaît diverses épreuves et retrouve, par hasard, celui qu'elle n'a pas oublié. Mélodrame sur commande, d'après un roman-feuilleton publié dans « Jours de France ». Autant-Lara a apporté tout son soin à la narration et à la reconstitution d'époque. Il a mis aussi un peu de vinaigre dans l'eau de rose.

23 h Magazine : Indications.
d'Igor Barrère et Etienne Lalou.
Les pèlerins de la mer Morte ; Le second souffle.

24 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.

20 h 35 Magazine : Question de temps.
Le train du souvenir.

21 h 55 Document : Les photographes, grands reporters.
A travers trois portraits, l'analyse du métier de grand reporter en 1980.

23 h 10 Première.
de J.-M. Damian.
Le violoniste Oleg Kagan interprète la « Sonate en sol majeur » de Mozart, une transcription pour violon et piano de trois caprices de Paganini, une pièce de Fritz Kreisler, les Syncopes.

23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma (cycle le rire du lundi) : Dis bonjour à la dame.
Film français de C. Gérard (1976), avec P. Tornade, M. Luccioni, R. Laurent, S. Barjac, P. Carel, B. Lavalette, M. Chevit.
Découvrant que leur fils cadet est homosexuel, un postier et sa femme l'emmènent en vacances avec une fille chargée de le ramener dans le droit chemin. Bêtise, vulgarité, démagogie grossière à propos de la sexualité et des problèmes de l'adolescence. L'un des pires sous-produits du cinéma français comique.

21 h 45 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Carte blanche : Les tilleuls et l'oiseau sauvage.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le voyage visionnaire de Dante Alighieri.
22 h 30, Nuits magnétiques : Bonjour Madame... je suis marchand de fromages.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (Grand Auditorium, 12 mai 1981), « L'œil et l'oreille », en coproduction avec l'IRCAM : « Funérailles I, Funérailles II », de Ferneyhough ; « Concert opus 24 » et « Symphonie pour clarinette basse deux cors, harpe et quatuor à cordes », de Webern ; « Concert de chambre pour piano, violon et treize instruments à vent », de Berg, par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez, avec E. Leonskaia au piano et M. Fried au violon.

22 h 30, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles ; 23 h, Ouvert la nuit : les solistes français d'aujourd'hui. Blandine Verlet, clavecin, interprète Haendel, Balbastre et Couperin.

Mardi 16 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Attention à la prunelle de leurs yeux.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Elles en question ; 13 h 55, Tout feu tout femmes ; 14 h 5, Feuilleton : Allegra ; 15 h, Les recettes de mon village ; 15 h 20, Mémoire en fête ; 15 h 40, Le jardin d'Anita ; 15 h 50, Dossier ; 16 h 20, A tire d'elles ; 16 h 40, Coup de cœur ; 17 h 10, Mini show.
17 h 25 C'est à vous.
17 h 55 L'île au enfants.
18 h 25 Avis de recherche.
18 h 55 Les paris de TF 1.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Documentaire : La République nous enseigne.
Ou l'école gratuite, obligatoire, laïque a cent ans, de Cl. Santelli.
Au fil de témoignages émouvants d'instituteurs d'hier et d'aujourd'hui, on découvre les fondements des valeurs laïques et leurs ambiguïtés, malheureusement ce documentaire s'attache un peu trop au passé. Seules quelques allusions font état du désarroi des nouveaux maîtres.
22 h 10 Téléfilm : Frédéric, une deuxième naissance.
« Frédéric passe avec le temps et le vent, et reste dans les rêves. »
Réalisation Y.-A. Hubert.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Téléfilm : Vol perdu.
de L. J. Horn et D. Reisner.
En mission à Hawaï, le pilote Steve Bannermann est impliqué dans une bagarre.
16 h 40 Les Muppets.
17 h 10 Histoire courte.
17 h 20 Fenêtre sur...
Le maréchal Ferrant.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Les « Dossiers de l'écran » : le Pain de fougère.
de P. Miquel et A. Boudet. Avec P. Crauchet, D. Lebrun, J. Desailly, B. Lehoux, R. Mollien.
Une chronique de la vie quotidienne au dix-septième siècle, une manière de raconter la grande histoire, celle qui se lit entre les lignes des manuels scolaires, celle des mentalités oubliées, la vie et les sentiments des petites gens.
22 h Débat : Misère et révoltes au temps du Roi-Soleil.
Avec Mme la princesse Murat, qui a écrit un livre sur Colbert ; MM. P. Goubert, professeur à la Sorbonne ; P. Miquel, historien ; Y.-M. Berce, historien ; J. Jacquart, professeur à Paris-I, spécialiste d'histoire rurale et des techniques agraires ; F. Lebrun, professeur d'histoire à l'université de Rennes.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Dessin animé : Les Misérables.
19 h Journal.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 45 Jeux.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Cinéma : le Tendre Piège.
Film américain de C. Walters 1956), avec F. Sinatra, D. Reynolds, D. Wayne, C. Holm, J. Lewis, L. Albright, C. Jones.
Un impresario new-yorkais, célibataire endurci et couvert de femmes, se laisse prendre au piège conjugal par une jolie chanteuse qui a décidé de se marier au plus tôt.
Comédie de Boulevard à l'américaine sur le thème bien connu de la chasse au mari. Un film charmant, drôle et bien joué, de pure distraction.
22 h 40 Journal.

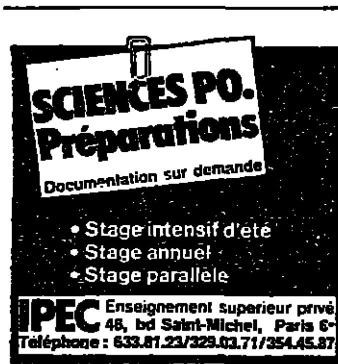
FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Le club de Dakar ; En pays Cajun ; G. Mialaret.
8 h, Les chemins de la connaissance : Nouveaux savoirs, nouveaux mondes (une économie écologique) ; à 8 h 32, Voyage aux pays barbares : Les terres du bout du monde ; à 8 h 50, Le lys et la tourbe.
9 h 7, La matinée des autres : Atelier et traditions en Inde et en Iran.
10 h 45, Etranger mon ami : Effi Briest, de T. Fontane.
11 h 2, Tribune internationale des compositeurs (et à 17 h 32).
12h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Recouvrir le fauteuil.
14 h 5, Un livre, des voix : Le miroir quotidien, de G.-A. Goldschmidt.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : Nouvelles découvertes à la cathédrale de Saint-Denis.
16 h 50, Départementale : à Poitiers.
18 h 30, Feuilleton : Mastro don Gesualdo, de G. Verga.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19h 30, Sciences : L'atmosphère et ses mouvements. Les climats.
20 h, Dialogues franco-espagnols : Les clichés, comment s'en débarrasser ? avec F. Savater et R. Escarpit.
21 h 15, Musiques de notre temps : T. Kessler et C. Lefebvre.
22 h 30, Nuits magnétiques : Devine qui vient dîner.

FRANCE-MUSIQUE

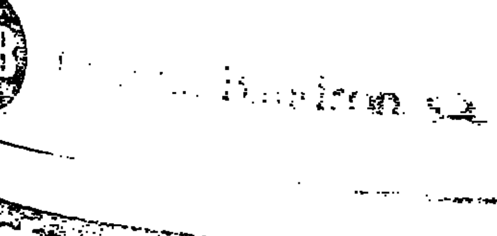
6 h 2, Quotidien-Musique : *Moment musical à Lille* (A. de la Halle, de Mondonville, Lalo) ; 7 h 2, Intégrale de la semaine : Les quatuors à cordes de Mendelssohn ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le Matin des musiciens : Moderne musique, « Autour des Nuove Musiche, ou de la jubilation des sons à la passion des mots » (Gesualdo, Bach, Mozart, Wagner, Debussy, Mahler, Webern, Boulez).
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : Le trompettiste Fats Navarro ; 14 h, Musique légère : Mendelssohn, L. Chauliac.
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée (enseignement primaire) ; 15 h, Concerto : « Concerto pour orgue et orchestre en fa », de F. Brixi, par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. J. Starek, avec Vaclav Rabas à l'orgue ; 15 h 30, L'éloquence visionnaire : Alfred Cortot (Saint-Saëns, Ravel, Bach-Cortot) ; 16 h 30, L'art de Hermann Scherchen (Bach-Schœnberg, Varèse, Haubenstock-Ramati, Schœnberg) ; 18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert : Europe et musique, œuvres de Shav-Parker, Pyong-Chol, Dawson, Young, par le Chœur de l'université Soong Sie, dir. Yi Young So ; œuvres de Donner, Halme, Bergman, Saint-Saëns, par le Chœur d'Helsinki, dir. M. Westeslund ; 19 h, Portraits par petites touches (en direct du Studio 106) : Jean Martin, au piano, interprète Schumann et Brahms ; 20 h 5, Premières loges : Lotte Lehmann et Ljuba Welitsch, sopranos, et Lauritz Melchior, ténor, interprètent R. Schumann (1939) et J. Brahms (1947).
20 h 30, Concert (Festival de Lille 1981) : « Sonate pour violon et piano en la majeur », de C. Franck ; « Nocturne pour violon et piano », de Boulanger ; « Tzigane pour violon et piano », de Ravel ; « Sonate pour violon et piano en sol mineur », de Debussy, avec Patrice Fontanarosa au violon et Frédérique Fontanarosa au piano (Conservatoire de Tourcoing, 21 octobre 1980) ; 22 h, Cycle acousmatique (Parmegiani).
23 h, Ouvert la nuit : Revue de presse et d'édition musicale suisse (Verdi, /agel, Limert, Schutz, Bach).

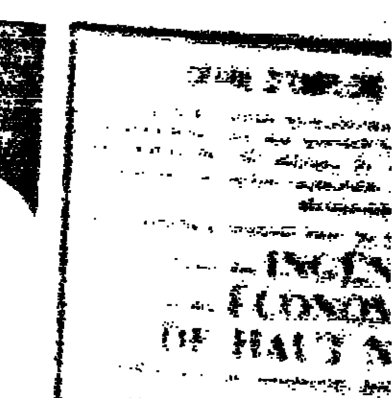


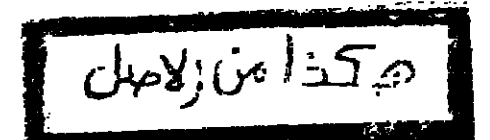


Le Monde *publiera demain*

- **LA TRANSITION SOCIALISTE FRANÇAISE** : Est-ce possible ? par S.-C. Kolm.
- **IDÉES** : La nouvelle opposition (Claude Labbé, Jacques Barrot, Philippe Saint-Marc).
- **DÉLINQUANCE NOUVEAU STYLE**, suite de l'enquête de P. Boggio.
- **SCIENCES ET MÉDECINE** : Un atelier « flexible » pour la production de pièces d'automobiles (X. Weeger) ; Un nouveau système de visualisation cardiaque (J.-Y. Nau).
- **RÉGIONS** : Défis pour le Sud : centrale de Golfech ; Chambre de commerce franco-espagnole ; A. Touraine et l'Occitanie.







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



Directeur des Ventes Bureautique
DOUALA

STRAFOR CAMEROUN, filiale du Groupe des Forges de Strasbourg, réalise avec environ 80 personnes un C. A. de près de 2 milliards de francs CFA.
Nous créons un département bureautique et reprenons la vente et la maintenance des machines à écrire IBM ainsi que la représentation exclusive d'autres Sociétés de notoriété mondiale.
Vous avez :
35 ans environ, une formation générale axée sur le commercial, une expérience concluante de la vente et de l'encadrement de préférence dans le domaine des machines de bureaux, des connaissances en informatique ou électronique.
Nous offrons :
le statut expatrié avec voiture et logement de fonction,
une rémunération importante qui tiendra compte des résultats obtenus,
2 mois de vacances chaque année avec retour en France payé.
Merci d'adresser votre candidature, sous référence 81540 M. Elle sera étudiée confidentiellement par Michel BARBEY qui vous contactera rapidement.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

Finances au grand soleil du Brésil

Vous n'allez plus chaque matin penser à vos prochains impôts au milieu des embouteillages du périphérique ! Vous rêvez du Brésil, de soleil, de liberté, d'initiatives, de grands espaces ! Alors, allez à Sao Paulo. Au bout d'un mois, vous, votre femme et vos enfants parlerez la langue.

Adjoint du Directeur Financier d'une des plus grosses sociétés du Brésil, vous aurez en charge les problèmes de financement, de trésorerie, de change, d'acquisition, de ventes, de fusion de sociétés. Oui, tout cela. A vous la décision, le risque, la rapidité, les cours officiels et les autres, l'appréciation des partenaires. Au diable les lentes *procédures de votre banque d'affaires française ou du service financier de votre grand groupe international.* Vous avez acquis les techniques fondamentales et l'expérience de votre job. Vous parlez l'anglais, si utile avec les banquiers internationaux. Vos supérieurs sont intelligents, en pleine forme, mais vous n'allez pas attendre leur départ en retraite ?

Evidemment, votre saine ambition ne suffit pas et nous essaierons d'apprécier votre potentiel de dirigeant. Faut-il ajouter que vous bénéficierez de tous les avantages et garanties de l'expatrié français et qu'au terme de quatre à six ans de Brésil, vous pourrez accéder à un poste de direction dans le groupe français dont dépend cette filiale Brésilienne. Quoi encore ? Pas même de problèmes familiaux. Parmi vos cinquante collègues français, votre épouse trouvera bien quelques relations intéressantes qui l'introduiront à la vie de Sao Paulo. Conclusion : une première lettre bien documentée aux conseils en recrutement de Sirca sous la référence 813 583M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC
SOURCES

GROUPE A VOCATION INTERNATIONALE SPECIALISE DANS LA REALISATION de GRANDES OPERATIONS D'AMENAGEMENT

recherche
pour ses activités de développement
en Allemagne Fédérale et en Espagne

2 responsables de projets

Missions :
- Assurer la responsabilité totale ou la coordination générale d'une opération immobilière sous tous ses aspects : architectural, technique, commercial, publicitaire, juridique, financier;
- Participer à la création de la filiale étrangère (Allemagne);
- Recherche, initiation, négociation, montage d'affaires nouvelles.

Profil :
- Parfaitement bilingue français-allemand ou français-espagnol
- Formation supérieure (ECP, ETP, HEC, Sc. Po - Ing. Grad. ou équivalent espagnol)
- 35 ans minimum
- Expérience confirmée des contacts et de la négociation
- Réelle capacité d'organisation et de synthèse
- Grande disponibilité (ce poste implique d'habiter 2 ou 3 ans dans les pays concernés et de fréquents déplacements en France).

Ces postes qui offrent de réelles perspectives d'avenir dans le Groupe, conviennent à des candidats très ambitieux et désireux de faire une carrière importante.

Adresser CV détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. MD à A. SNERVALIN, 9, rue de Crussol 75011 Paris, chargé du recrutement.
Discrétion absolue garantie.



emplois régionaux

Dans le cadre du développement de son service informatique, une importante Société régionale recherche

2 ANALYSTES ORGANIQUES
de formation IUT, FPA ou équivalent

ils auront acquis une première expérience de la programmation (au moins 3 ans). Animateurs de leur équipe, ils conduiront des projets de développement ou de *maintenance d'applications bancaires.*

Ces postes en création peuvent également convenir à des débutants de formation MIAGE ou INGENIEUR INFORMATICIEN. (Réf. 1061 M)

2 PROGRAMMEURS
IUT, FPA ou équivalent

Débutants ou possédant un début d'expérience, ils interviendront sur des applications bancaires et comptables réparties surdu matériel IBM 370/4341. Une bonne adaptabilité à des travaux variés et le goût du travail en équipe seront les principaux atouts de leur réussite.
(Réf. 1062 M)

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. + photo en précisant la référence du poste choisi à Olivier PLESSE.

à RENNES



CEIP 35 Conseil d'entreprises
20, rue de Brest 35000 RENNES
qui vous garantit discrétion et réponse.

directeur filiale de production U.S.A.

NEW MAN

J.J.S.A., leader du sportswear en Europe, poursuit son développement international, en particulier aux U.S.A. A une filiale de commercialisation, va désormais s'ajouter une filiale de production. Nous recherchons le patron de cette nouvelle entité pour lui confier la gestion technique (implantation - organisation - méthodes, etc...), commerciale (contacts avec des industriels américains pour l'obtention de marchés à façon), et financière (rentabilité de l'outil). Nous recherchons un ingénieur ayant l'expérience si possible de la production d'articles de vêtement, et ayant géré de façon autonome une unité. Après une formation à nos techniques, ce collaborateur s'installera aux U.S.A. (état du Sud). Il trouvera sur place un encadrement technique américain. Il est bien sûr indispensable de parler l'anglais.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 58981 M à notre conseil
61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

Responsable Entrepôt
80 000 F

recherché par
Importante entreprise alimentaire
Entrepôsage et livraison Région Ouest
(15 000 tonnes/an - 60 personnes).

Ce poste conviendrait à un cadre de bonne formation ayant au minimum 10 années d'expérience dans la gestion des produits de grande consommation.

Animant plusieurs agents de maîtrise et une trentaine de magasiniers, il sera responsable ;
- de la réception et du stockage,
- de la préparation des commandes,
- des expéditions.

Il utilisera des documents et des moyens informatiques. Sa formation sera assurée pendant un mois.

Poste à pourvoir dans la banlieue de Nantes. Situation d'avenir dans groupe en expansion.

Adresser lettre manuscrite + C.V., sous réf. 615, à CAPFOR - B.P. 846 - 44020 NANTES CEDEX.

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE - BREST

MEDIA PA

RÉGION CENTRE EST
IMPORTANTS ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

recherchent pour leurs centres informatiques dans le cadre de l'implantation d'un système Cii, HB, DPS8, destiné à la gestion en temps réel d'un réseau de plusieurs dizaines d'agences :

DIRECTEURS DES ÉTUDES
ENCADREMENT D'UNE ÉQUIPE DE 50 PERSONNES.

CHEFS DE PROJETS
CONNAISSANT IDS - TDS ET GESTION DE RÉSEAU

Une double EXPÉRIENCE est nécessaire :
- Technique bancaire en système temps réel.
- Technique informatique : base de données et réseau.

Et RÉSULTATS concluants en conduite et gestion de projet de dimension importante.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à :
l'attention de Michèle DAIN,
CESIA, 6, rue du Dahomey, 75011 PARIS.

Directeur Abidjan

Importante société secteur tertiaire, recherche pour sa filiale **COTE D'IVOIRE, son DIRECTEUR.**

40 ans minimum, ayant expérience tropiques dans Société de Services et habitude des relations aux niveaux les plus élevés de l'Administration et des Affaires.

Contrat expatrié avec tous avantages attachés.

Ecrire manuscrit (+ photo) en indiquant rémunération souhaitée. Les entretiens auront lieu en Juillet et Août.

L. Justet psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

MEDIA PA

OFFRE D'EMPLOIS EN TUNISIE

La société tuniso-séoudienne d'investissement et développement est une nouvelle banque de développement au capital de 100 millions de dinars tunisiens détenus moitié par la partie tunisienne et moitié par la partie séoudienne.

Elle cherche à recruter pour les besoins de ses services à Tunis des **INGÉNIEURS** et des **ÉCONOMISTES DE HAUT NIVEAU** de préférence de nationalité tunisienne ou séoudienne.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer une demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae au nom de Monsieur le président-directeur général de la **S.T.S.I.D.** à l'adresse suivante :
9, rue du Royaume d'Arabie Séoudite (jusqu'au 15 juillet)
et 29, rue d'Asdrubal (à partir de la mi-juillet), TUNIS.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT
DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
de la région RHONE-ALPES

recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

(ou formation universitaire équivalente)

pour prendre la responsabilité de son équipe système.

Matériel utilisé : IBM 3031
Télétraitement - Bases de données
- Interactif

Possibilité de formation complémentaire si nécessaire.
Perspective d'évolution de carrière dans l'entreprise.

Les candidats enverront leur C.V. et leurs prétentions à
Monsieur le Directeur
de l'Atelier de Construction de ROANNE
B.P. 504 - 42328 ROANNE



jeune analyste financier
banque régionale mutuelle

Le cadre que nous recherchons sera responsable de contacts commerciaux avec une clientèle d'entreprises agro-alimentaires et de collectivités.

Après analyse financière des sociétés, il devra monter les dossiers de prêts et assurer le suivi des risques.

Cette mission sera confiée à un jeune diplômé de Sciences Po-Eco Fi, Sup de Co, Sciences Economiques,... possédant, en outre, une solide formation comptable (niveau DECS). Une courte expérience d'analyse acquise en entreprise serait appréciée.

Le poste est à pourvoir dans une ville universitaire proche de Paris.

Merci d'adresser votre CV + photo récente + rémunération actuelle sous référence 858 M à :

HORACE conseil
97 rue de Richelieu 75002 PARIS

Pour Afrique du Sud
détachement de 12 à 18 mois, recherchons urgent
Ingénieurs et Techniciens
Metteurs en route et Metteurs au point
chaudières, turbines, circuits vapeur • oxygène et azote liquide cryogénie • gaz • circuits fluides, pompes, compresseurs.
BONNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Un petit groupe français implanté en Normandie mais proche de Paris dont l'originalité et le succès résident dans la conception et la réalisation de maisons individuelles à ossature en bois, crée, dans le cadre de son développement, un poste de :

Directeur technique

200 000 F +

pour prendre en charge le bureau d'études, la fabrication et le service travaux (200 personnes).

Il lui sera demandé de développer l'industrialisation, d'améliorer et de concevoir des produits et de participer ainsi à l'expansion en France et à l'étranger.

Ce poste, impliquant rigueur de gestion, créativité et esthétique, ne peut convenir qu'à un jeune ingénieur grande école, type ECP, en mesure de justifier de plusieurs années d'expérience dans la conception et la mise au point de produits, l'organisation de bureau d'études, le suivi en fabrication et à même de la transposer dans la conception de maisons individuelles.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo sous réf. 6151/M à François ROUSSEAU, Sélé-CEGOS, TOUR CHENONCEAUX 204 Rond point du Pont-de-Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Tunis, Turin

Membre de SYNTEC



NEGRITA

Notre société élabore et commercialise plusieurs gammes de produits leaders de leurs marchés : Rhum Négrita, Rhum Old Nick (blanc et très vieux), Punchs Old Nick, Cocktails St Esprit, sirops Indiens...

Présents dans tous les circuits de distribution, nous y bénéficierons d'une implantation et d'une *notoriété exceptionnelles.*

Chef de produits

Sous l'autorité et en étroite collaboration avec le directeur commercial, vous gérez certains des produits existants et mettez en œuvre les budgets correspondants. Vous participez à l'élaboration des nouveaux produits en liaison avec le directeur technique et le directeur de la publicité et en assurez le lancement avec la force de ventes.

Homme (ou femme) d'action et de réflexion, vous êtes diplômé(e) d'une école supérieure de commerce. La responsabilité d'une ligne de produits vous a déjà été confiée, après une expérience terrain d'animation de force de ventes.

Ce poste est à pourvoir auprès du directeur commercial à Bordeaux.

Michel Collet vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence 3294M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec



C.C.I. de BELFORT
pour compléter son service Formation
recherche

ADJOINT(E) au responsable de formation

pour organisation, animation et suivi de stages, en particulier de langues.

- Formation de base : angliciste avec allemand souhaité, expérience de l'enseignement aux adultes exigée.
- Age minimun : 28 ans.
- Grande disponibilité demandée.
- Résidence sur Belfort.

ENVOYER C.V., PHOTO ET PRÉTENTIONS A C.C.I. B.P. 142, 90004 BELFORT CEDEX.



Audit Interne

REGION VALENCE – 4 sociétés, filiales d'un holding financier (1500 personnes, 500 M.F. de CA), occupant une place de premier plan sur le marché de l'équipement destiné aux loisirs, recherchent leur Audit Interne. Rattaché au groupe (siège à Paris), il aura en plus des missions classiques de l'Audit, le contrôle de l'application des procédures et de la fiabilité des comptes. Ce poste intéresse un professionnel de l'audit comptable ayant acquis une expérience de 3 à 5 années en cabinet ou en entreprise.

La fonction exige de fréquents déplacements et une grande mobilité.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 868 M en précisant votre rémunération actuelle à R. OSTROWSKI.



CENTOR RHONE ALPES
«Le Viking» 17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE - Tél : 16 (7) 889.37.16

FILIALE EN EXPANSION D'UN TRÈS IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

RECHERCHE

POUR SON USINE SITUÉE DANS L'EST à 250 km de Paris (600 personnes)

RESPONSABLE DES AFFAIRES SOCIALES ATTACHÉ DIRECTEMENT AU DIRECTEUR DE L'USINE

Son rôle consistera à prendre une part active à une meilleure utilisation des ressources humaines, à la politique de rémunérations, aux relations avec les partenaires sociaux, à la sécurité, au bon fonctionnement de cercles de qualité, etc.

Il devra avoir :

- plusieurs années d'expérience acquises, si possible, en milieu industriel ;
- une formation universitaire en droit et une bonne *pratique de la législation sociale ;*
- un sens développé des relations humaines.

Age souhaité 35 ans environ.
La rémunération sera fonction de l'expérience.

Adresser lettre de candidature, curriculum vitae, photo et prétentions s/nº 8623 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ D'IMPORTANCE NATIONALE
à vocation d'aménagement et d'urbanisme
recherche pour plusieurs postes en **province**

directeur administratif et financier

Rattaché au Directeur Régional, ce cadre de haut niveau devra prendre en charge :

- la responsabilité des tâches et opérations propres au Service Administratif et Financier ;
- l'assistance et le conseil dans ce même domaine auprès des Directions de plusieurs sociétés filiales.

Ce poste de haute responsabilité convient à un cadre de formation supérieure connaissant parfaitement, par plusieurs années d'expérience approfondie, les problèmes de finance, trésorerie, comptabilité ; ayant, en outre, une certaine pratique des problèmes de personnel et possédant diplomatie et esprit d'équipe.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. VUTI (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS



Marketing Bancaire Opérationnel

140.000 FRS +

BANQUE REGIONALE MUTUELLE, nous détenons 48 % du marché bancaire de notre région avec 850 personnes et 38 agences et nous sommes toujours décidés à accroître notre compétitivité.

Pour notre siège, situé à 120 Kms au sud de Paris, nous recherchons un jeune cadre de formation supérieure Marketing (Essec, Sup de Co, etc...) justifiant d'une première expérience acquise dans le secteur bancaire, les services ou un domaine industriel.

Dans un premier temps, nous lui confierons la direction du Service des Etudes Economiques (3 personnes pour l'instant dont 2 cadres) ainsi que l'élaboration et la coordination des actions marketing : définition des objectifs après études de marchés, établissement et suivi de plans à moyen terme, harmonisation de l'information interne et externe en vue d'améliorer les services rendus à nos clients. Puis, très rapidement, son action sera optimisée par la prise en charge du contrôle budgétaire des centres de responsabilité (service de 5 personnes).

Rattaché au Directeur Général adjoint, ce poste susceptible d'évoluer encore, vous intégrera dans une banque dynamique dont la moyenne d'âge est de 31 ans.

Si vous désirez vous joindre à nous, veuillez adresser votre CV + photo récente + rémunération actuelle sous référence 857 M à :

HORACE conseil

97, rue de Richelieu 75002 PARIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



créer une comptabilité industrielle performante...

Banlieue ROUEN 160.000 F ENVIRON

Responsable de la conception et de la mise en place d'un système de comptabilité industrielle intégré, le candidat animera un petit département et bénéficiera de l'aide d'une équipe informatique. Il travaillera en proche liaison avec le Directeur Financier et le Directeur de la Production. La Société est une filiale d'un des premiers groupes français dans un secteur en croissance ; avec un CA de 250 millions de francs, elle emploie 500 personnes. Les candidats devront posséder une très solide expérience de comptabilité analytique.

Veuillez envoyer C.V. détaillé sous référence 4228-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS





Le CREDIT AGRICOLE de REIMS recherche pour assurer le support technique des logiciels DL1 - CICS et dictionnaires de données,

UN SPECIALISTE SYSTEME

Diplôme d'Etudes Superieures (DUT, MIAGE), vous avez une expérience de plusieurs années dans cette fonction.

Le sens des relations humaines et l'esprit de service vous amèneront à prendre des responsabilites dans un service en pleine évolution technologique (3031 AP, 370 148 en cours de conversion DOS - MVS).

La connaissance du système d'exploitation OS - MVS serait un atout supplementaire.

Merci d'envoyer C.V. et photo, à :
CREDIT AGRICOLE - BP 2710 — 51100 REIMS

RENAULT Automatismes

Société AUTOMATES PROGRAMMABLES - S.M.C.
recherche pour CASTRES

CHEF DU GROUPE ACHATS

H/F

(réf. CA/06.81)

ayant une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire - possédant des connaissances techniques de base (électronique - électrotechnique) - formation en gestion type (école d'approvisionnements - I.A.E.) appréciée - Anglais parlé indispensable.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions à *Madame LE GUET*
Directeur du Personnel - AUTOMATES PROGRAMMABLES - S.M.C.
Z.I. de Melou - B.P. 237 - 81104 CASTRES

SOCIETE EUROLYSINE
recherche pour son usine d'AMIENS

INGENIEUR CHIMISTE ou GENIE CHIMIQUE

Agé de 30 ans minimum avec 8 à 10 ans d'expérience dans l'industrie chimique ou agro-alimentaire.

Il possédera une bonne expérience de la technologie (machines tournantes, séchage, échange d'ions, instrumentation, informatique en tant qu'outil).

Ambitieux, il possédera une forte personnalité, une autorité naturelle, un esprit curieux et d'innovation.

Bon organisateur, il aura une bonne expérience du travail d'équipe et de la conduite des hommes qu'il saura faire se responsabiliser.

Anglais courant indispensable.

Il se verra confier la responsabilité d'une section de production tournant à feu continu. En accord avec les objectifs de ses supérieurs hiérarchiques, il aura à définir les siens et à en assurer, avec son equipe, la pleine réalisation en tant que «Patron» dans son Unité.

En face des responsabilités importantes qui lui seront confiées, il lui sera demandé un total engagement *vis-à-vis* de ses supérieurs et *vis-à-vis* de la maîtrise et des ouvriers dont il aura la charge.

Envoyez C.V., photo et prétentions à :
EUROLYSINE
B.P. 1110 - 80011 AMIENS CEDEX

E.F.C.I.S.

CIRCUITS INTEGRES MOS
recrute

INGENIEURS DE TESTS

pour écriture et mise au point de programmes sur machines de tests automatique.

Profil souhaité : Ingénieur électronicien ayant si possible une expérience préalable sur Systèmes Fairchild.

Notions d'anglais technique indispensables.

Postes à pourvoir à : GRENOBLE.

Veuillez nous adresser un C.V. + lettre manuscrite en écrivant à :
E.F.C.I.S. - Service Recrutement
B.P. 217 - 38019 GRENOBLE Cedex.

Responsable S.A.V.

100.000/an +

Les Etablissements DUBAND (effectif 85) spécialisés dans le négoce du meuble, du ménager et de la Hi - Fi, cherchent un responsable de service *après-vente (25 personnes). Ce cadre dirigera les équipes de dépannage,* d'installations et organisera les tournées de livraisons.

Animateur et conseil auprès des chefs d'atelier, il devra également vérifier la satisfaction de la clientèle.

Pour réussir dans le poste, il faut une formation technique de base : BT, BTS ..., des connaissances techniques acquises, de préférence, dans le secteur « ménager »; l'expérience de direction d'un S.A.V.

Le poste est à pourvoir à VILLERSEXEL (30 kms Vesoul - Haute Saône).



Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 2733 M à Danielle JALBERT 65, avenue Kléber 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

INDUSTRIE AGRO ALIMENTAIRE

filiale d'un important groupe de distribution recherche son

DIRECTEUR

Profil du candidat :

- formation supérieure, Sup de Co, ENSIA ou équivalent,
- solides connaissances en gestion, administration et si possible agro-alimentaire,
- habitude de la gestion du personnel.

Qualités requises :

- esprit pratique et d'initiative,
- personne de rigueur et d'autorité.

Expérience souhaitée dans un poste similaire.

Poste à pourvoir près de CHATEAUNEUF-sur-LOIRE.

Envoyer C.V., photo, prétentions à André BERNELIN, ITM ENTREPRISES, 24, rue Auguste-Chabrières, PARIS-15e



Consultant Recrutement Cadres

Centor Rhône-Alpes – Département régional et pluri-disciplinaire du groupe Centor (Centre d'études et d'assistance pour l'organisation humaine des entreprises) recherche, dans le cadre de son développement rapide un Jeune Consultant. Au sein d'une petite équipe, après une période d'intégration, il assurera de façon autonome son propre commercial et la réalisation de contrats portant principalement sur le recrutement des cadres. A terme, il est envisagé une situation de Partenaire. Ce poste basé à Lyon, intéresse un diplômé de l'enseignement supérieur (commercial ou sciences humaines), ayant acquis une expérience de 3 à 5 années en entreprise ou en cabinet et possédant une bonne connaissance de l'économie et des entreprises du Sud-Est. *Merci d'adresser votre candidature* sous référence 869 M à Joëlle FAYE qui traite confidentiellement cette recherche.



CENTOR RHONE ALPES
«Le Viking» 17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE
Tél : 16 (7) 889.37.16



Le CREDIT AGRICOLE de REIMS recherche

PREPARATEUR TECHNIQUE

sur matériel IBM (3031 AP)
sous MVS

Titulaire d'un Baccalauréat ou DUT, vous possédez 3 années minimum d'expérience en OS ou MVS comme pupitreur/préparateur.

Des connaissances en TSO/SPF ou ROSCOE ainsi que l'Anglais technique lu sont nécessaires.

Vous assurerez l'étude et la mise en place des procédures d'exploitation des chaînes d'application dans une cellule de préparation, planning.

Merci d'adresser C.V. et photo à :
CREDIT AGRICOLE - B.P. 2710 - 51100 REIMS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

LE DEPARTEMENT **MARKETING** DE
BONGRAIN GERARD
recherche

chef de produits

- 26 ans minimum, ayant une expérience déjà appréciable de la fonction Chef de Produit dans l'essentiel de ses composantes; acquise dans un marketing opérationnel de biens de grande consommation, alimentaires de préférence.
- la fonction comprend à la fois le développement des produits existants et l'ouverture sur les produits nouveaux (RÉF. 3688-M)

chargé d'études

- ce poste intéresse un jeune diplômé de l'Enseignement Supérieur désireux dans un premier temps de réaliser des études quantitatives et qualitatives et d'évoluer ensuite vers des fonctions marketing plus complètes. Il peut disposer déjà d'une première expérience professionnelle. (RÉF. 3819-M)

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à GUILLON Sélection sous réf. du poste (réponse et discrétion assurées). CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

SYSTEMA, correspondant de l'un des plus importants groupes internationaux de conseils et de services (18000 personnes - 80 pays), renforce ses structures et recherche :

INFORMATICIEN EXPERIMENTE Réf. M 163

Susceptible de mener tant en France qu'à l'étranger toute action de conseil (études préalables : cahier des charges, schéma directeur) et d'encadrer des projets de réalisation, il aura une formation Grandes Ecoles et/ou maîtrise option informatique ainsi qu'une solide expérience en SSCI ou en entreprise.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS CONFIRMES (IUT, AFPA) Réf. M 164

Ils développeront de nouvelles applications à prédominance temps réel et base de données.

Venez participer à notre expansion dans des secteurs aussi variés que la banque, les assurances, l'industrie, l'administration.

CHEF COMPTABLE 100000 F Réf. M 165

Filiale d'un des grands du transit international aérien, nous recherchons notre Chef Comptable. Animant une équipe de 3 chefs de service, il aura à organiser et contrôler la comptabilité, participer au reporting mensuel et effectuer des études de rentabilité.
Ce poste conviendrait à un candidat d'environ 28 ans, niveau D.E.C.S. et ayant une expérience des pratiques comptables anglo-saxonnes. Anglais obligatoire. Poste basé à Roissy.

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE *100000 F +* *Réf. M 166*

La filiale française (80 personnes) d'un groupe américain en pleine expansion, leader sur le marché de l'électronique, recherche son Adjoint Chef Comptable.
Intégré au service comptable, comprenant 3 personnes, il sera formé aux techniques de gestion de la société et participera progressivement aux différentes tâches : sortie du bilan, reporting américain, déclarations fiscales, etc...
Profil recherché : DECS ou équivalent, anglais courant, expérience de 2-3 ans dans une société de type anglo-saxon.
Perspectives de carrière intéressantes.

The Executive Group

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence correspondante à Rudolph von Raesfeldt, TEG, Tour Maine-Montparnasse, 33 avenue du Maine 75755 Paris Cédex 15. Discrétion assurée.

Correspondant de SYSTEMA

média-system

SNCF

OFFRE

67 emplois de chef de district stagiaire et 62 emplois de chef de circonscription stagiaire

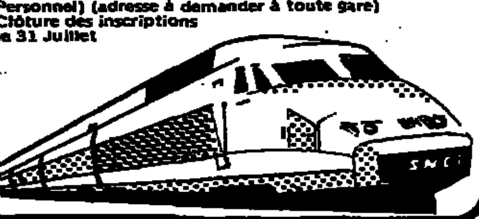
Possibilité de postuler pour les deux emplois

recrutement par concours des 2 et 3 septembre

OUVERT AUX JEUNES GENS :
- Français ou naturalisés Français
- Nés entre le 1.4.1952 et le 1.4.1964.
- Titulaires d'un baccalauréat C, D, E, F1 à F4, F9, F10 ou d'un B.T.S. des groupes III et V.

Rémunération brute annuelle : 66.000 F environ
Carrière intéressante, emploi stable
Avantages sociaux.

Ecrire à Direction Régionale S.N.C.F. (Division du Personnel) (adresse à demander à toute gare)
Clôture des inscriptions le 31 Juillet





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

direction générale

Région Nord **250 000 F +**

Un groupe français de taille moyenne (CA = 170 MF), spécialisé dans la conception, la fabrication et la vente de fournitures pour véhicules, recherche son DIRECTEUR INDUSTRIEL.

En qualité de membre de l'équipe de direction du groupe et véritable partenaire, il exercera une fonction de conseiller et directeur technique (évolution technologique, investissements industriels, recherche, formation). Chargé également de diriger l'unité de production principale (300 personnes), il sera responsable de la compétitivité, rentabilité et qualité des produits, ainsi que de l'animation de ses services.

Ce poste s'adresse à un ingénieur de premier plan, diplômé d'une grande école (Centrale, Arts et Métiers, ou équivalence) et âgé d'au moins 40 ans. Il doit justifier d'une expérience confirmée dans une entreprise métallurgique de taille identique. Il sait maîtriser les techniques de traitement thermique et d'usinage, et possède une parfaite connaissance de la gestion industrielle. Des renseignements complémentaires seront fournis au cours d'un entretien confidentiel.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite et photo en précisant la réf. 5112/M à Claude Beauvillain - Sema-Sélection : 43, rue Delory 59800 LILLE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse



secrétaire général
AGRO-ALIMENTAIRE

REGION ANGERS **160 000 +**

Vous êtes diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs ou Commerciale,

Vous avez une formation et une expérience concrète de gestionnaire au sens large du terme,

Vous cherchez à faire apprécier votre sens créatif, votre aptitude au dialogue, à la concertation, en assistant la Direction d'un IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE dans les domaines suivants :
• administration générale et organisation interne, • gestion des affaires sociales, • relations extérieures, • suivi de l'activité industrielle.

Vos compétences réelles, votre capacité d'intégration vous permettront d'évoluer vers une responsabilité plus importante à moyen terme.

Adressez votre dossier de candidature sous réf. 4952 en indiquant vos prétentions à Danielle DERREY

ouest recrutement Le Tertre au Jau - Route de Cantenay Epinard 49000 Angers, qui le traitera confidentiellement.

Financial accounting management

En 20 ans, nous sommes devenus l'une des toutes premières Sociétés de Services à l'Industrie Pétrolière.

Pour renforcer notre équipe de Direction dans notre nouveau centre de ST ETIENNE, où nous étudions et fabriquons des équipements complexes, nous recherchons.

Un chef de service financier

Rattaché directement au Controller, il doit :

- être de formation supérieure
- parler anglais couramment pour travailler avec les Etats-Unis et l'Europe
- avoir quelques années d'expérience dans la mise en place et la gestion de projets de recherche... budgets ainsi que dans l'utilisation des outils informatiques.

Nous offrons un salaire intéressant, de bonnes conditions de travail, de nombreuses possibilités d'avancement dans le cadre de l'organisation internationale de DOWELL SCHLUMBERGER.

Envoyez CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à
DOWELL SCHLUMBERGER
Service du Personnel
Z.I Molina La Chazotte
42003 SAINT ETIENNE CEDEX.

DOWELL Schlumberger

rsag carrières

Nous avons à gérer plusieurs filiales groupant plus de 6.000 personnes en France et à l'Etranger dans le secteur Bâtiment Génie Civil.
La Direction du Personnel a besoin de la collaboration d'un responsable

gestion de carrières formation

Il participera à la définition d'une politique dynamique du personnel s'appliquant plus particulièrement aux cadres /ETAM. Il sera responsable pour ce qui le concerne de sa mise en oeuvre et de son suivi.
Nous souhaitons confier cette fonction à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur DESS Personnel, Droit, Economie...justifiant d'une première expérience acquise dans une entreprise Bâtiment T.P. ou industrielle comportant un important effectif cadres/ ETAM.

Lieu de travail PARIS-SUD.
Adresser votre dossier de candidature sous référence 365 J, à

claude debray conseil
78, rue Olivier de Serres 75739 PARIS 15

Nous sommes une Société Internationale d'Information.

Nous répondons, par téléphone, aux préoccupations quotidiennes des *responsables* d'entreprise dans l'exercice de leur profession.

Notre Département Droit du Travail recherche un

informateur

pour conseiller nos Abonnés - en plus des chefs d'entreprise, des responsables de personnel, des avocats, des cabinets fiduciaires - dans le domaine très complexe des relations du travail.

Vous avez acquis une expérience professionnelle *de 3 à 5 ans dans la* Fonction Personnel ou la Fonction Juridique d'une société importante, et vous êtes un homme de conseil.

Envoyez votre candidature détaillée à SVP
Direction du Personnel
54, rue de Monceau
75384 PARIS CEDEX 08



SOCIÉTÉ FABRICATION ET DISTRIBUTION PRODUITS ALIMENTAIRES
RÉGION OUEST
recherche son
DIRECTEUR COMMERCIAL

Agé au minimum de 42 ans avec expérience dans la fonction de 4 à 5 ans, de formation ESSEC - ESC.

Membre du comité de direction, rattaché au PDG, il aura à prendre en main la direction et les structures de ventes existantes et à les repenser dans un premier temps.

Homme de marketing, il devra définir et appliquer la stratégie commerciale de l'entreprise en fonction de son développement.
Il sera imaginatif, homme d'analyse et de réflexion, possédant un sens aigu de la prospective.
Ayant le goût de la responsabilité personnelle, il aura à gérer avec rigueur les actions de son département et les budgets correspondants.

Adresser C.V. très détaillé avec réalisations, photo et prétentions à *Cabinet Champagne*, 16, rue Santos-Dumont, 69008 LYON qui est chargé du recrutement.

La Société TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES et TÉLÉPHONIQUES
RECHERCHE
Pour son usine de LUNÉVILLE

INGÉNIEUR OPTICIEN ou MICROMÉCANICIEN

Connaissances en électronique, pour fabrications optroniques et électroniques.
Libéré des obligations militaires.
Quelques années d'expérience ou débutant.

Adresser C.V. avec photo et niveau de rémunération souhaité à :
T.R.T. Service du Personnel
B.P. 130 - 54303 LUNÉVILLE

---

pharmacologue
EXPERIMENTE

Nous sommes un Laboratoire Pharmaceutique important, développant chaque année *un grand nombre de produits.*

Pour notre service **Recherche**, nous souhaitons la collaboration d'un Pharmacologue, homme ou femme, ayant acquis une très bonne expérience dans des laboratoires de recherche pharmaceutiques ou universitaires. Ce poste implique l'animation d'une petite équipe de techniciens.

Lieu de travail : proche banlieue Nord de Paris.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. 42.25/PE/387 à ADEQUATION 62/64 Av. Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation

AGENCE CONSEIL EN RELATIONS PUBLIQUES
recherche pour clients internationaux

UN TRADUCTEUR-REDACTEUR

Bilingue anglais, connaissances techniques et financières souhaitées, allemand utile.

UN(E) ASSISTANT(E) DE RELATIONS PUBLIQUES

Bilingue anglais.

UNE SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS

Envoyer C.V. photo et rémunération souhaitée à
PIERRE HERVO - CBA FRANCE
7 rue Emile Cossonneau - 93360 Neuilly Plaisance

USINE HAUTE-SAVOIE PRODUITS MÉCANIQUES
Proche ANNECY
recherche
Ingénieur Mécanicien
pour poste
CHEF DES MÉTHODES

- On exigera 5 ANS d'industrie, qui, outre de solides connaissances MÉCANIQUES auront apporté *expérience* *AUTOMATISMES*, pneumatiques et hydrauliques, si possible électronique.
- Anglais parlé.

Adresser C.V. + photo et prétentions sous référence 1.456
CONTESSE PUBLICITÉ,
74, rue Bechevelin, 69363 LYON Cedex 2 qui transmettra.

ETBS
recherche
pour son Centre Technique Armes et Munitions

un Ingénieur ou Universitaire

pour animer des études théoriques d'évaluation de l'efficacité de systèmes d'armes (traitement de données, modèles de simulations). Connaissances demandées en physique *générale*, statistiques, Informatique. Expérience éventuelle appréciée.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sous référence 81/16 à :
Monsieur le Directeur de l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord / Route de Guerry
B.P. 712 - 18015 BOURGES CEDEX

---

conversez avec nos minis

Vous êtes un jeune **Analyste-Programmeur** avec une bonne formation technique (DUT Informatique *ou école d'ingénieur). Vous avez déjà travaillé* pendant 2 ou 3 ans sur des **applications de gestion** (paie, comptabilité, facturation, langage : COBOL) et pratiqué les mini-ordinateurs.

Nous, nous sommes un organisme informatique basé à Paris, et nous assurons la gestion de 350 établissements répartis sur toute la France. De la gestion en batch sur IBM 370, nous passons progressivement sur mini-ordinateurs (9 installés, 21 commandés). Nous avons besoin de vous pour assurer le développement de nos applications de gestion.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. 69.08/AP/386 à ADEQUATION 62/64 avenue Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation

FILIALE FRANCAISE GROUPE EUROPEEN
recherche
INGENIEUR DIPLOME
(NIVEAU A.M. ou EQUIVALENT)

Expérience 5 ans minimum souhaitée dans applications mécanique, hydraulique et si possible électrique.

Homme de contacts, niveau administrations, constructeurs et utilisateurs. Responsable du développement d'un marché (turbo-transmissions, groupes refroidissement rail, engrenages haut de gamme, ...).

La pratique de l'allemand parlé est indispensable (notions d'anglais souhaitées). Fréquents déplacements.

Adresser lettre manuscrite + CV + prétentions à
VOITH FRANCE - Monsieur FAGUER
BP 19 - 93161 NOISY LE GRAND

Partenaire Complet

Cabinet d'Audit

Jeune Cabinet d'Audit, en très forte progression, ayant une grande diversité de missions à partir de son bureau central de Paris, veut s'associer un **PARTENAIRE COMPLET.**

- Vous êtes diplômé HEC,
- Vous avez 8 ans d'expérience chez un des «Big Eight»,
- Vous êtes bilingue anglais.

Adressez lettre manuscrite et C.V. en indiquant votre rémunération actuelle sous réf. 81 610 LM à **CONEXHOM** -92080 PARIS LA DEFENSE 2 CEDEX 5.

MEDIA PA



Conexhom



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

GRANDES ÉCOLES

Débutants ou avec une première expérience

Ils seront intégrés à des équipes en expansion pour y mener des études sur des secteurs de pointe en

TÉLÉCOMMUNICATIONS

- LIAISONS EN VUE DIRECTE.
- LIAISONS TROPOSPHÉRIQUES.
- LIAISONS SPATIALES.

Anglais nécessaire en raison des relations techniques internationales à développer.

Adresser curriculum vitae, photo, prétentions à THOMSON C.S.F., Division Faisceaux Hertziens Liaisons Spatiales, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

LE DIRECTEUR D'UN GROUPE DE PRESSE
recrute

Son jeune adjoint

Chargé de l'assister dans la gestion de l'entreprise et le développement des nouveaux produits.

- Le poste conviendrait à un Sup. de Co débutant ou ayant une première expérience dans la presse, l'édition ou la publicité.
- Connaissances en informatique indispensables.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à :

Thierry Souccar - Editions du Square,
10, rue des Trois-Portes, 75005 PARIS.

PME 200 PERSONNES DANS LE SECTEUR DE LA PRESTATION DE SERVICES AUPRÈS DE SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

recherche

POUR SIÈGE SOCIAL A PARIS

SON DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

RÉMUNÉRATION 200.000 F/AN +

1) **Profil :**
   - Age minimum 35 ans.
   - 10 ans minimum d'expérience professionnelle.
   - HEC, ESSEC, expertise comptable ou équivalent.
   - Excellentes connaissances comptables, fiscales, informatique et des problèmes d'exportation.
2) **Poste :**
   - Prise en main des problèmes financiers de la société.
   - Mise en place des procédures comptables du groupe.
   - Supervision du service comptable du siège et des filiales étrangères.
   - Contrôle de gestion.

Anglais indispensable.

Adresser C.V. et lettre manuscrite au Cabinet Francex, 23, rue Du-Clos-d'Orléans, 94120 Fontenay-sous-Bois.

Collaborateur Expérimenté

Expertise Comptable

Une société d'expertise comptable, en expansion, recherche pour **PARIS et la banlieue NORD, un COLLABORATEUR EXPERIMENTE.**

L'homme que nous recherchons a au moins 3 ans d'expérience, de préférence, au sein d'un Cabinet.

Sa forte personnalité lui permettra à moyen terme de diriger une équipe.

La rémunération offerte est fonction de l'expérience, mais elle évoluera en fonction des responsabilités prises.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 81 609 LM à **CONEXHOM** -92080 PARIS - LA DEFENSE 2 - cedex 5.

MEDIA PA



Conexhom

INGENIEURS DIPLOMES

Pour IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE DE NIVEAU INTERNATIONAL

Service utilités-énergie

5 à 7 ans d'expérience en calcul et installation de réseaux et générateurs de vapeur.

Service équipements

5 à 7 ans d'expérience en équipements thermiques tels que fours, échangeurs, aéroréfrigérants. Une expérience en pétrole ou pétrochimie serait appréciée.

Service chaudronnerie

5 à 7 ans d'expérience en chaudronnerie lourde chez un Constructeur ou une Société d'Ingénierie pétrole.

Service études-tuyauterie

débutant ou 2 à 3 ans d'expérience pour études et calculs de structures et réseaux complexes de tuyauterie ; évolution de carrière vers études et conception d'installations, gestion de contrats secteurs pétrole et chimie.

Ces ingénieurs seront chargés de définir, spécifier et commander les équipements correspondants et d'en assurer le suivi d'études et de réalisation. Basés à Paris, ils devront prévoir quelques déplacements à l'étranger. L'anglais est indispensable.

Adressez lettre manuscrite, C.V et prétentions sous référence 3195 à rscg carrières 48 rue St Ferdinand 75017 PARIS.

INGENIEURS DEBUTANTS

OU 1ère EXPERIENCE
PONTS, CENTRALE, AM, ETP...

Importante société de bâtiment, génie civil, ouvrages d'art (1100 personnes) située dans le Nord - Ouest de la France, filiale d'un grand groupe français à vocation internationale, recherche :

INGENIEURS TRAVAUX Réf. 4110

Après une période de formation, vous aurez la responsabilité totale d'un chantier Bâtiment TCE ou Génie Civil.
Vous serez chargé du suivi technique, de la gestion économique et de l'animation des équipes d'un chantier.

INGENIEURS COMMERCIAUX Réf. 4111

Nous vous assurons une période de formation au sein de notre Direction Commerciale Bâtiment. Vous vous y familiariserez progressivement aux techniques de la prospection, des études de prix et de la négociation.

Vous avez l'esprit d'entrepreneur, êtes dynamique et ambitieux.

Nous offrons, pour ces deux types de postes, des possibilités d'évolution. Au sein de la société ou à l'échelon du groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature en précisant bien la référence du poste choisi, à rscg carrières - 48, rue Saint Ferdinand 75017 PARIS.

rscg carrières

Ingénieur de Projet

Premier fabricant français de plaques de plâtre (700 millions de C.A. avec une progression de 17% en 1980, 1100 personnes, 3 usines), nous créons au sein de notre Direction Technique un poste d'**INGENIEUR DE PROJET.**

Il sera responsable de nos projets d'investissements, de leur conception à leur mise en place.

Ingénieur Grande Ecole, il possède une expérience de 3 à 5 ans en Ingénierie. Son expérience, sa forte personnalité et ses talents de négociateur lui permettent:

— de coordonner l'activité des différents services internes dans lesquels il puise les compétences nécessaires à l'aboutissement des projets.

— de traiter avec les fournisseurs et les sous-traitants.

Pour ce poste basé en Région Parisienne, la pratique courante de l'Anglais est indispensable.

Merci d'envoyer C.V. et prétentions à



Placoplatre

J.J. CRAMPE
BP 316
92506 RUEIL CEDEX.

MEDIA PA

RESPONSABLE DE L'AUDIT INTERNE

220 000 - 250 000 F — **PROCHE BANLIEUE EST PARIS**

Une société française (C.A. 1,2 milliard - effectif 3.700 personnes) filiale d'un groupe industriel international aux activités très diversifiées, recherche UN RESPONSABLE DE L'AUDIT INTERNE. Sous l'autorité du Directeur Financier, il sera, dans un premier temps chargé d'améliorer et d'harmoniser l'organisation comptable de la société avec définition, mise en application et suivi du respect des nouvelles procédures comptables tant au siège que dans les unités décentralisées. Il devra ensuite concevoir et implanter un système de contrôle de gestion intégrant comptabilité générale et analytique. Il appréciera la régularité des opérations administratives des différents services et il établira des recommandations afin d'en améliorer l'efficacité, de même qu'il veillera à la cohérence des circuits d'information. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation exclusivement supérieure, HEC, ESSEC, ESCP ou Sciences Eco., possédera plusieurs années d'une expérience professionnelle similaire acquise soit en cabinet d'audit ou d'expertise comptable soit dans une société industrielle et commerciale. La connaissance de l'anglais est vivement souhaitée. Ecrire sous réf. 415/M.

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

Ingénieur ou diplômé enseignement supérieur

Dans le cadre de réalisation de contrats clés en main en France et à l'étranger, une IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE recherche pour son service achats un ingénieur ou diplômé d'enseignement supérieur ayant quelques années d'expérience en achat et négociation internationale.

Basé à Paris, il devra prévoir des déplacements à l'étranger. L'anglais est indispensable.

Adressez lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 3205 à rscg carrières 48 rue St Ferdinand 75017 PARIS.

Notre société mondialement implantée et spécialisée dans les différentes opérations du Commerce International recrute pour son siège à PARIS

UN ASSISTANT COMMERCIAL

auprès de son Directeur des produits agro-alimentaires. Le candidat souhaité a une expérience antérieure d'un ou deux ans, éventuellement sous forme de stages, du domaine agricole ou agro-alimentaire. Il est diplômé en gestion ou de niveau équivalent. Il est motivé par les contacts avec la clientèle dont il étudie les problèmes et suit attentivement les besoins. Il parle anglais et si possible une deuxième langue.

Ecrire avec CV, prétentions et photo sous Nº 7991 à

PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE

Grande Banlieue Nord de PARIS

recrute pour une durée de 18 mois

UN JEUNE INGENIEUR

pour lui confier des travaux de recherche et d'assistance technique en contrôle des structures par **EMISSION ACOUSTIQUE.**

Formation en mesures physiques et comportement des matériaux indispensables.

Anglais lu et parlé.

Adresser C.V., photo et prét. à no 99753
CONTESSE & Cie
20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01,
qui transmettra.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
recherche

un cadre

ayant plusieurs années d'expérience dans la vente de métaux précieux aux utilisateurs traditionnels et industriels

Envoyer C.V. + lettre manuscrite et prétentions sous réf. YBOR (mentionnée sur l'enveloppe) à :

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIERES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Cadre comptable débutant

GROUPE DE BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS premier plan France et étranger recherche pour son siège social, quartier Champs - Elysées un cadre comptable débutant, école supérieure de commerce + DECS, capable de prendre à court terme des responsabilités au sein du Service Comptabilité de l'ensemble du Groupe.

Le poste est à pourvoir très rapidement.

Adressez lettre manuscrite, CV et photo sous référence 3206 à rscg carrières 48 rue Saint Ferdinand 75017 PARIS.

Johnson-Johnson s.a.

No1 mondial des Produits d'hygiène et de santé.

Dans le cadre de notre développement sur le marché français, nous recherchons pour notre division «Grande Distribution» le

Chef des ventes R.P.

La connaissance de la vente de produits de grande consommation en Grande Distribution et une expérience prouvée de l'encadrement d'une équipe de vente sont indispensables.

Une formation supérieure et une parfaite connaissance de la clientèle région parisienne seront des atouts.

En prise directe avec le Directeur National des Ventes, le candidat retenu, âgé d'environ 30 ans, disposera d'une large autonomie pour l'atteinte des objectifs ambitieux de la société.

La rémunération, stimulante, sera fonction de l'expérience.

Bernard Brunel vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous réf. 9510M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Pour devenir les formateurs
de futurs analystes programmeurs
orientés vers
les systèmes conversationnels

L'AFPA recherche pour CRETEIL, CAEN, EVRY, NEUILLY/MARNE.

INFORMATICIENS

(ingénieur ou maîtrise à l'informatique) possédant une expérience d'au moins 5 ans dans :

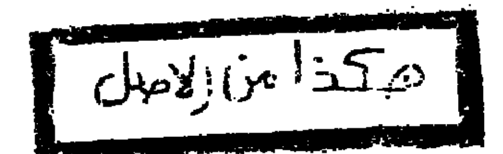
• l'analyse et la programmation des systèmes conversationnels et/ ou traditionnels, dans les domaines d'applications classiques de gestion.

Un plan de formation rémunéré de plusieurs mois est prévu pour les candidats retenus.

Si cette offre vous intéresse, adressez votre CV détaillé, photo et prétentions à :
AFPA - DRCO- 88, rue Robespierre -
93100 MONTREUIL.

afpa

rscg carrières



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE



INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
CENTRAL INFORMATIQUE
MINISYS
BUROTIC

Spécialistes des problèmes d'informatique de gestion, les sociétés du groupe I.E. prennent en charge des projets diversifiés pour de grandes entreprises industrielles, commerciales ou financières.

La rapide expansion des activités du groupe et les projets avancés auxquels ses responsables travaillent aujourd'hui créent de très intéressantes opportunités pour de jeunes

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Suivant leur formation, leurs centres d'intérêt et leurs projets professionnels, des affectations pourront leur être proposées au sein du groupe ou chez nos clients les plus importants.

Les postes qui leur seront présentés, permettrons dans tous les cas d'acquérir très rapidement une solide expérience et de prétendre à des niveaux de rémunération et de carrière élevés.

Les candidats sont de préférence déjà formés à l'informatique. **Des ingénieurs non informaticiens pourront bénéficier d'une formation aux différentes fonctions proposées.**

Un dossier de candidature est à adresser sous la réf. 71903 LM, à

ETHNOS
Groupe I.E. Membre de Syntec Informatique
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

ANIMER C'EST DIRIGER

Nous sommes un des leaders de la distribution, le nombre de nos hypermarchés a triplé en 5 ans, et nous avons aujourd'hui 31 magasins. Plus de 50 sont prévus à l'horizon 1985.

Le groupe emploie 10500 personnes et réalise un C.A. de 11,5 milliards de francs.
Un de nos secteurs les plus importants est le secteur caisses, qui regroupe plus de 100 personnes par magasin.
Pour notre hypermarché de Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines, nous recherchons :

deux CHEFS DE CAISSES

hommes de caractère et de pari

diplômés de l'enseignement supérieur ou avec une expérience dans une activité similaire.

- qui veulent être entièrement responsables de leurs objectifs économiques et humains, de leur gestion,
- qui sont capables d'embaucher, de former, d'animer une équipe et de la faire s'épanouir.

NOUS VOUS OFFRONS, en plus d'une rémunération motivante :
- une formation aux métiers de l'hypermarché et à la gestion du personnel,
- la possibilité d'évoluer comme Chef de Secteur (caisse ou commercial, ou du Personnel), filière que tous nos Directeurs ont suivi.

SI CE PARI VOUS INTERESSE... RENCONTRONS-NOUS !

Envoyez lettre manuscrite, C.V., photo, sous réf. 5141, à Daniel WAILLIEZ, AUCHAN, CD 110, BUCHELAY 78200 Mantes-la-Jolie.

média-system

AUCHAN

RÉALISATION SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES POUR LA RECHERCHE PÉTROLIÈRE

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
conçoit et réalise en petites séries des systèmes complexes de mesures pour recueillir et interpréter de nombreuses données géophysiques.

Utilisés sur les sites d'exploitation pétrolière par les ingénieurs d'opérations Schlumberger, ces «outils» permettent d'identifier et d'exploiter les nappes d'hydrocarbures.

L'intensification générale de la recherche pétrolière dans le monde nous conduit à développer la production de ces outils, et nous recrutons pour cela des jeunes

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS GRANDES ÉCOLES

(Supelec - Télécom...)

pour les départements suivants :

«OUTILS» ÉLECTRONIQUES — Nos ingénieurs auront à introduire la Fabrication Assistée par Ordinateur dans ce département, ou à l'utiliser pour le lancement de projets. Réf. : 8112

SYSTÈMES ORDINATEURS — *Notre ingénieur assurera le lancement à EPS, comme chez les sous-traitants de notre* nouveau système ordinateur permettant l'interprétation des données géophysiques recueillies par les outils. Réf. : 8113

ANALYSE QUALITÉ — Notre ingénieur qualité aura pour mission d'optimiser les procédures techniques de respect et d'amélioration de la qualité de nos outils. Réf. : 8114

Ces ingénieurs travailleront dans de petites équipes et seront en relation directe avec les ingénieurs d'Études, leurs homologues de Houston (USA), nos fournisseurs et sous-traitants.

Nous leur offrons une rémunération intéressante ainsi qu'une évolution de carrière rapide au sein d'un groupe international en expansion.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence correspondante à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — **26, rue de la Cavée 92142 CLAMART.**

HAVAS CONTACT

Pour le lancement d'un analyseur automatique en biologie, la filiale française d'un important groupe international recherche les meilleurs professionnels du marché.

pour leur confier les postes suivants :

. Chef de Produit . Chef de Vente - Paris . Technico-commerciaux

Pour avoir les meilleures chances d'être sélectionné, il vous faut justifier d'un diplôme d'Etude Supérieure de Biochimie ou de Chimie et d'une expérience d'au moins 3 ans d'une fonction similaire.

Après l'envoi d'un C.V. détaillé, accompagné d'une photo récente sous la référence 8150 LF au

CABINET H-A- BOTH S-C-P-
Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Ecoles · 78400 CHATOU

Les candidats retenus seront reçus individuellement sur R.d.V. par les consultants du **Cabinet H.A. BOTH** chargé de cette recherche.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement et les rendez-vous pris rapidement.

MEDIA 84



MARINONI S.A. Fabricant français de machines rotatives offset ***destinées à l'imprimerie de labeur et de journaux*** **(C.A. 300 millions dont 70% à l'exportation, effectif 700 personnes), filiale du groupe U.S. Harris Corporation (Electronique et Arts Graphiques, C.A. en $ 1,3 milliard, 27000 personnes) recherche pour son**

BUREAU D'ETUDES MECANIQUES

MONTATAIRE - prés de CHANTILLY (60)

UN INGENIEUR DIPLOME ARTS et METIERS - IDN ou école nationale d'ingénieurs

- ayant 1 à 2 ans d'expérience (débutant accepté)
- dégagé des obligations militaires

Anglais souhaité.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser C.V. et lettre de candidature au Service du Personnel MARINONI S.A. - B.P. 22 - 60160 MONTATAIRE.

Le Directeur Financier des filiales françaises recherche son Adjoint.

De formation supérieure, il a acquis une expérience de 5 à 10 ans dans le Bâtiment ou les T.P. ; il justifie d'une connaissance approfondie dans les domaines financier, comptable, gestion, informatique, juridique et fiscal.

Il est chargé, auprès du Directeur Financier, du contrôle de gestion de 14 sociétés (1 milliard de C.A. sur 1981), dans le souci d'harmonisation des procédures et d'animation des responsables régionaux, auprès desquels il se rend fréquemment. Il est destiné, d'ici 2 ans, à remplacer le Directeur Financier.

François JACQUEL se propose de vous rencontrer.
Ecrivez-lui sous réf. 4406 FJ - BOUYGUES - Direction du Personnel - B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX.

Un homme de valeur a sa place chez Bouygues.

BOUYGUES



Roche Bioélectronique
Kontron

Documentation technique ultra-sons

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Nous sommes un des leaders mondiaux dans le domaine de l'équipement électronique scientifique et médical. Nous proposons à un jeune ingénieur de débuter sa carrière par la gestion complète d'un service technique.
Dans le cadre d'un budget qu'il propose, il assume l'entière responsabilité de la mise en œuvre, de la diffusion et de l'entretien des notices d'utilisation et des manuels de maintenance qu'il rédige. Il anime l'ensemble des relations avec la sous-traitance dans son domaine (Éditeurs, traducteurs...) et organise des stages de formation technique.
Cette fonction clé peut ouvrir d'importantes perspectives de carrière à un électronicien de formation supérieure, possédant d'excellentes qualités rédactionnelles et un très bon niveau d'Anglais

Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 4209 N à

média-system



8 rue de Berri 75008 Paris

LE CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MECANIQUES SENLIS (Oise)

recherche

UN INGENIEUR METALLURGISTE

GRANDE ECOLE

Il sera chargé, au sein d'une équipe, de travaux de recherche et d'assistance technique dans le domaine DES TRAITEMENTS THERMIQUES DES MATERIAUX et participera à l'animation des stages de formation organisés par le centre.

Expérience en recherche (DEA, thèse) appréciée.

Connaissance de l'anglais et de l'allemand lu et écrit souhaitée.

Adresser CV, photo et prétentions *sous référ.* TT à CETIM Service du Personnel - BP 67 - 60304 SENLIS.

GROUPE THOMSON

Une filiale de ce grand groupe qui conçoit et réalise des systèmes et des matériels complexes, dans lesquels l'électronique et l'informatique *jouent un grand rôle, propose un poste de*

Responsable de la Formation Technique

Au sein de la direction Logistique, il dirige la section Formation, composée de 7 techniciens chargés de cours.
Cette unité assure la formation des techniciens de maintenance de la société et des entreprises clientes aux matériels de la société. Ces enseignements, qui sont diffusés à des jeunes techniciens (BTS électromécanique ou BAC F3) sont axés essentiellement sur l'informatique (micro-processeurs, mini-calculateurs) et sur l'électronique (logique, analogique et optoélectronique).

Le titulaire du poste doit être de préférence un ingénieur diplômé (ISEP, ISEN ou équivalent) de 30 ans minimum, qui, après une première expérience technique en entreprise industrielle, souhaite avoir une expérience de formation. Des connaissances en anglais sont souhaitées mais pas indispensables.

Compte tenu de son développement, la société peut offrir des perspectives d'évolution variées.

Merci d'adresser une lettre manuscrite, un C.V., une photo et le salaire souhaité sous N° 7989 à

PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

مكرر من الاصل

CHOISISSEZ AUCHAN ET TENTEZ UNE PREMIERE EXPERIENCE

Paradoxal pour une société qui recrute ?
Non, pas du tout : c'est tout simplement une preuve de réalisme.
Quand vous débutez dans la vie active, vous n'avez pas d'idées très arrêtées. Vous voulez faire des expériences, juger, choisir en toute connaissance de cause.
Quant à la grande distribution, vous en avez souvent une image assez négative. Nous le savons aussi. Est-elle justifiée ? Nous ne le croyons pas. Il y a des a-priori qu'il serait bon de remettre en cause, objectivement. Aujourd'hui la grande distribution a les dimensions d'une nouvelle industrie. Elle en a les méthodes et les outils, les exigences et les perspectives.
Mais elle en a aussi les besoins, parmi lesquels il en est un, essentiel, sans lequel on ne progresse pas : des hommes de talent.
Chez Auchan, peut-être plus qu'ailleurs depuis toujours, nous attirons les talents. C'est une des explications de notre développement exceptionnel et de la place que nous occupons aujourd'hui dans ce secteur.

Beaucoup de nos cadres sont issus des grandes écoles et des universités. Leur bagage et leur talent personnel, nous avons su en tirer parti, comme ils ont su les valoriser avec Auchan, car c'est là qu'ils ont trouvé un climat favorable à leur épanouissement professionnel : liberté d'initiative et facilité de dialogue. Chez Auchan on sait faire confiance très tôt à ceux qui seront un jour les managers de l'entreprise.
Alors, si l'idée d'une solide formation sur le terrain vous intéresse, si vous voulez vous initier à toutes les techniques de la vente moderne (gestion des stocks, informatique, merchandising), si vous espérez manager rapidement et efficacement, n'hésitez pas : prenez contact avec nous.

Vous pouvez écrire, pour la région parisienne, à F. Dutossé sous réf. 4933 A, à AUCHAN, avenue du Maréchal Joffre, 94120 Fontenay-sous-Bois.
Pour le Nord de la France à Jean-François Duprez, sous réf. 4933 B, à AUCHAN, 200, rue de la Recherche, 59650 Villeneuve d'Ascq.

média-system

AUCHAN

Importante Société Aéronautique

banlieue Sud de Paris
recherche pour son service études
et mise au point de systèmes embarqués :

1 ingénieur

Diplômé grandes écoles (quelques années d'expérience) ayant une solide formation en électronique et des connaissances en informatique.

Sa mission consistera à diriger une équipe de techniciens, chargés de conduire, au sol, les essais d'intégration et la mise au point d'équipements de bord.

Il travaillera en collaboration avec les bureaux d'études, les fabricants d'équipements et les équipes d'essais en vol.

Ce poste implique le goût des responsabilités, des contacts et du travail en équipe.

Envoyer curriculum vitae à no 99133 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE
recherche pour une de ses filiales en développement
son

directeur administratif et financier

Agé d'une trentaine d'années au moins, le candidat retenu aura de préférence une expérience réussie dans une multinationale ou un cabinet d'audit anglo-saxon.

Ce sera un H.E.C., E.S.C.P., I.E.P., option Finances, D.E.C.S., s'exprimant couramment en Anglais.

Le poste, à pourvoir immédiatement, est en proche BANLIEUE SUD de PARIS - voiture de fonction fournie.

Ecrire : Laboratoire LACHARTRE - BP 139 - 41008 BLOIS Cédex
A l'attention de la Direction du Personnel

---

ingénieurs grande école

Vous êtes de formation Ingénieur Grande Ecole, débutant ou justifiant d'une première expérience de 1 à 2 ans en entreprise. **L'organisation et l'informatique** sont des domaines qui vous attirent particulièrement.
Notre société, filiale informatique d'un groupe important, peut vous offrir un poste à la mesure de vos motivations.
Fortes possibilités d'évolution de carrière.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. 12.03/AP/304 à ADEQUATION 62/64 Av. Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

IMPORTANTE SOCIETE
1200 personnes
Proche Banlieue Nord de PARIS
Leader dans sa profession, recherche

ingénieur haut niveau

en MICRO-INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Il sera chargé de définir :
- les technologies
- les *méthodes de développement*
- les moyens de mise en œuvre

pour contrôle de machines multi-axes.
- Il animera une équipe d'ingénieurs et de techniciens
- Plusieurs années d'expérience sont demandées
- Pour ce poste qui ouvre de réelles perspectives d'avenir la rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Adr. C.V. photo et prét. à no 01141 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



RESPONSABLE PREVISIONS DES VENTES



180.000 +

C'est un poste clef au sein de **GENERAL FOODS** (C.A. 1,3 milliards/an, effectif 1850 personnes) dont la mission sera de :
- centraliser l'ensemble des informations en provenance des ventes, du marketing et du service logistique.
- les interpréter à la lumière de données historiques.
- fixer les prévisions mensuelles/produits.

Une formation supérieure commerciale avec, si possible une spécialisation en Sciences Eco. devra être complétée par une expérience polyvalente : marketing ou administration des ventes + expérience similaire d'au moins 5 ans au sein d'une société de grande distribution ou de grande consommation acquise au marketing et exploitant des produits à forte rotation.

Anglais indispensable.

Envoyez C.V., salaire actuel et photo sous référence 001 M à :
PUBLISCOPE JUNIOR, 11 rue Royale 75008 PARIS.

Entreprise employant 350 personnes
spécialisée dans la réalisation
D'INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

INGÉNIEUR CHEF DE SERVICE
susceptible d'accéder rapidement à un poste de
DIRECTEUR

- Diplômé d'une grande Ecole telle que E.C.P. ou équivalent.
- Ayant :
  - 3 ou 4 ans d'expérience.
  - Une bonne connaissance des calculs de structure de construction métallique, des calculs dynamiques et des méthodes informatiques correspondantes.
  - Une bonne connaissance de l'Anglais.

- Le candidat retenu aura la responsabilité du service. **CALCULS DE STRUCTURE** de l'entreprise.
- Il sera, en outre, progressivement chargé de missions à caractère **TECHNICO-COMMERCIAL**, et devra avoir du goût *pour* les contacts commerciaux.
- Il devrait rapidement être intégré à **L'ÉQUIPE DE DIRECTION** de l'entreprise.

Lieu de travail
siège social situé dans la banlieue Ouest de Paris.

Envoyer curriculum vitae à n° 99161 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE
Filiale d'un puissant Groupe Financier du secteur public, recherche un

jeune cadre administratif et financier

(FORMATION E.S.C. - SCIENCES PO. - SCIENCES ECO)

Placé au sein d'un groupe opérationnel, il sera chargé : • d'assurer le suivi administratif et financier des opérations, • de participer à l'établissement des bilans opérationnels, • de préparer les dossiers de demande de financement, ainsi que toutes les autorisations administratives nécessaires au déroulement des opérations, • de suivre l'exécution des marchés et contrats.

Notre société offre des possibilités d'évolution de carrière intéressantes pour un candidat de valeur.

Nous vous invitons à envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous la référence 4393 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Ingénieurs Mini & Micro-Informatique
Expérience 0 à 2 ans *HF*

Vous venez d'obtenir votre diplôme (ENSEEIHT, INSA, ENSIMAG, DEA Informatique,...) ou avez déjà une première expérience mini ou micro-informatique.

*Une des toutes premières S S C I vous propose de travailler sur des applica*tions de type temps reel et/ou transactionnel, d'acquérir ainsi une compétence élevée et reconnue dans les techniques de pointe, en profitant de l'expérience d'équipes d'ingénieurs chevronnés.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 81811 M à Madame Claude FAVEREAU.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53



Leader Français de la Distribution Pharmaceutique (+65 établissements en metropole)

nous recherchons

UN CADRE CHARGE D'ETUDES

de FORMATION TECHNICIEN SUPERIEUR ou INGENIEUR expérience souhaitée dans les domaines de l'ORGANISATION, les METHODES, le STOCKAGE MANUTENTION.

Il aura en charge : l'analyse des methodes et procedures de travail, la mise au point de nouveaux projets d'implantation et de manutention, le suivi des installations réalisées et de leur bilan économique, la correspondance avec l'informatique et les services et les établissements concernés.

Adresser lettre manuscrite + C.V., à :
O.C.P. REPARTITION
Direction des Affaires Sociales - Sce Recrutement
24 rue des Ardennes — 75019 PARIS



Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique, premier constructeur mondial de réseaux de transmissions de données, réalisateur de logiciels dans des domaines d'applications variées, recherche

ingénieurs logiciels

débutants et 2 à 3 ans expérience
Formation Grande Ecole

Ils interviendront suivant leurs affinités ou leur expérience dans des projets faisant appel aux techniques de :
- commutation de message,
- réseaux de transmission de données par paquet,
- applications temps réel,
- gestion transactionnelle,
- bases de données et logiciels de base.

Le développement actuel de l'entreprise offre de réelles opportunités de carrière

Envoyer C.V. sous référence 040 LM
SESA - Direction du Personnel, 30, quai de Dion-Bouton, 92806 PUTEAUX.

Englas et Cameres

Jeunes Ingénieurs...

NOUS VOULONS LES MEILLEURS !

Pour inventer avec nous l'informatique de demain, nous avons besoin des têtes les mieux faites ...
Nous pensons que ces têtes-là ont plutôt 25 ans environ, qu'elles sortent de l'X, Centrale, Sup'elec, Télécom, les Mines ... plus que leurs connaissances en informatique, c'est leur structure intellectuelle qui nous importe.
Si vous appartenez à cette élite, nous aimerions vous présenter les postes que nous avons à pourvoir. Ecrivez-nous sous réf. 600, L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02 nous transmettra votre courrier.

Responsable gestion du personnel
100.000 F

La filiale française d'un important groupe américain, spécialisée dans la vente directe de produits cosmétiques et d'entretien, crée le poste de «Responsable Gestion du Personnel». Basé à Choisy-le-Roi (94), et placé sous l'autorité directe du Secrétaire Général, ce cadre bénéficiera d'une infrastructure informatique (IBM 34), et aura pour mission de traiter tous les problèmes relatifs à la paye (environ 200 salariés). Il sera également chargé de diverses tâches administratives (établissement des états permettant les déclarations sociales et fiscales, suivi des dossiers du personnel, statistiques...) et sera progressivement associé à des missions ponctuelles dans le domaine des relations humaines. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 28 ans minimum, doté d'une bonne formation de base, ayant acquis une maîtrise réelle de la paye informatisée, et possédant une solide expérience dans le secteur considéré. Préférence sera donnée à un candidat à fort potentiel, désireux d'étendre ses responsabilités au sein de la fonction Personnel. Ecrire à J.P. ROUGIER - PS CONSEIL - 8 rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Réf. A/239M

PS Conseil



Nos produits de grande consommation bénéficient dans le monde entier d'une image de marque exceptionnelle.

VOUS avez la capacité et le goût de proposer des solutions concrètes à un groupe national de distributeurs sur les plans :
COMPTABLE - JURIDIQUE - INFORMATIQUE - ADMINISTRATIF

VOUS êtes âgé d'environ 30 ans et de formation commerciale (HEC, ESSEC, SUP. de CO., etc.) et comptable (D.E.C.S. ou équivalent).

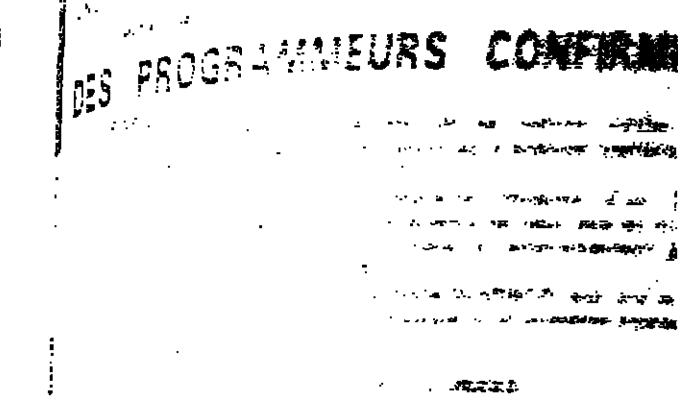
VOUS pouvez justifier d'une expérience réussie de cinq années au moins en entreprise ou dans un Cabinet d'Audit.

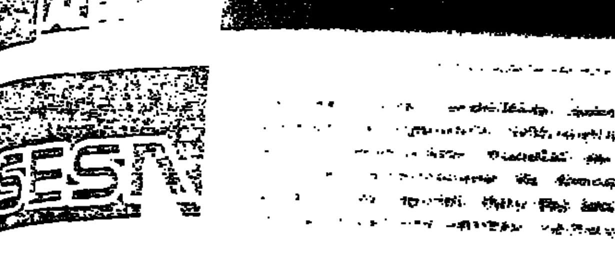
VOUS POUVEZ DONC ÊTRE

CONSEILLER DE GESTION
150.000 F +

En France, notre volume d'activité (C.A. 1980 : 500.000.000 de francs) est lié au dynamisme commercial de ses distributeurs, qui attendent de vous une assistance encore plus grande.

Basé en banlieue OUEST, votre activité s'étendra dans toute la France.
Courts déplacements fréquents à prévoir.
Merci d'adresser vos dossiers de candidature sous la référence T027680M.
Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.





هكذا من الأصل

UNE BANQUE FRANÇAISE DE TAILLE INTERNATIONALE
recherche

DES PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

PARIS

Au sein d'équipes d'applications, ils se verront confier les différentes tâches de programmation et d'analyse mettant en œuvre la méthode WARNIER LCP.

Les candidats retenus, de préférence titulaires d'un DUT Informatique, justifieront d'une expérience de deux ans au moins comme Programmeur de gestion dans un environnement gros système IBM sous OS en COBOL.

Ils auront déjà pratiqué soit la méthode WARNIER, soit une autre méthode de programmation. La pratique d'un système interactif serait appréciée.

Ecrire sous référence 213 M à A.L. CONSEIL,
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

Ingénieur Etudes de Prix V.R.D.

Notre Direction Bâtiment Etranger recherche un Ingénieur diplômé Grande Ecole pour des études techniques V.R.D. et de prix sur différents pays étrangers, et pour la coordination des bureaux extérieurs de conception.

Une expérience Travaux ou Etudes, si possible dans une entreprise V.R.D., est vivement souhaitée, ainsi que de bonnes connaissances d'Anglais.

Des missions de courte durée sont à prévoir à l'Etranger.

Marie-Noëlle MARCZAK se propose de vous rencontrer.
Ecrivez-lui sous référence 4379 MNM - BOUYGUES - B.P. 204
92142 CLAMART CEDEX.

Un homme de valeur a sa place chez Bouygues.

BOUYGUES



Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique, premier constructeur mondial de réseaux de transmissions de données, réalisateur de logiciels dans des domaines d'applications variées, recherche

chefs de projets

Formation informatique

Vous êtes un ingénieur issu d'une grande école, ayant plusieurs années d'expérience dans la conception et la réalisation de systèmes informatiques.

Nous vous offrons la possibilité de prendre en charge la responsabilité totale d'un projet dans ses aspects techniques (tant matériel que logiciel), humains et financiers.

Suivant vos affinités, votre expérience, vous interviendrez dans des projets faisant appel aux techniques de :

- commutation de message,
- réseaux de transmission de données par paquets,
- applications temps réel,
- gestion transactionnelle,
- bases de données et logiciels de base.

Le développement actuel de l'entreprise offre de réelles opportunités de carrière en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. sous référence 026 LM
SESA - Direction du Personnel, 30, quai de Dion-Bouton, 92806 PUTEAUX.

PARIS 8ème
ORGANISME DE PREVOYANCE
recherche

CHEF DE PROJET

de formation supérieure, le candidat que nous souhaitons devra posséder une expérience de 2 ans environ de cette fonction dans un environnement Temps Réel.

La connaissance du secteur «Assurances» constituerait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre C.V. détaillé sous réf. 1324 M à
Jean PORRACCHIA



Message à un
CHEF DE PUBLICITE ANNONCEUR

Vous souhaitez entrer dans une société dynamique et représentant l'un des plus gros budgets de la profession de la

V. P. C.

Nous souhaitons intégrer à notre équipe parisienne un chef de publicité capable de coordonner les 300 opérations que nous lançons chaque année (presse et direct mail).

C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous avez un minimum de 35 ans, une très bonne formation et une solide expérience de gestion de budgets acquise chez un annonceur (si possible VPC) et éventuellement complétée en agence. Vous maîtrisez entre autre, très bien les techniques d'impression.

Merci d'adresser photo, CV, salaire actuel sous référence M/231/A à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous convoquer.

Discrétion d'usage assurée.

mcp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

BUREAU MARCEL VAN DIJK
INGÉNIEURS CONSEILS
EN MÉTHODE DE DIRECTION
engage

INGÉNIEUR

- 4 à 5 ans expérience en organisation administrative ;
- bonne connaissance pratique de l'Informatique : conception, analyse, suivi de projets de bases de données ;
- créatif, rédigeant facilement, capable d'animer des actions de formation ;
- pratique courante effective de l'anglais indispensable ;
- une expérience en systèmes d'information documentaire constituera un atout.

Envoyer C.V. man., 106 bis, rue de Rennes, 75006 PARIS.

UNE PUBLICATION INDUSTRIELLE
LEADER SUR SON MARCHE
RENFORCE SON EQUIPE DE VENTE
et recherche :

un Chef de Publicité

HF

Il devra s'intégrer dans une équipe décidée à conquérir de nouveaux budgets. Fondamentalement combatif, il exploitera en permanence ses qualités de ténacité conjuguées à une grande aisance dans le contact.

Une expérience voisine de 2 ans est nécessaire.

Adresser d'urgence, sous référence JLV-SPPS 06-81, *vos lettres manuscrites*, C.V. et rémunération souhaitée à GROUPE TESTS - Direction Générale 41, rue de la Grange aux Belles 75483 Paris Cedex 10

GENERAL FOODS FRANCE
2000 personnes - C.A. 1 milliard, recherche un

CHEF COMPTABLE

- pour développer un nouvel outil informatique gestion financière.
- Comptable confirmé ayant pratiqué la comptabilité anglo-saxonne confortée par certificats supérieurs de comptabilité et, si possible d'informatique.
- Evolution ultérieure prévue pour élément dynamique et de valeur.
- Salaire de départ environ 140.000 F.

Ecrire à Ph. VAZ - G.F.F. - BP 309 – 92504 RUEIL MALMAISON

SOCIETE
BIENS D'EQUIPEMENT
INDUSTRIEL
recherche pour son Siège Social Paris

INGENIEUR RESPONSABLE DE DIVISION COMMERCIALE

35 ans minimum

Connaissances en mécanique, électronique et informatique indispensables.
Anglais nécessaire.
Poste évolutif et d'avenir pour candidat de valeur.

Adresser C.V. et prétentions
sous référence 4391 à :

OP organisation et publicité

RESPONSABLE
DE LA CLIENTÈLE BANCAIRE INTERNATIONALE

Important cabinet d'audit
recherche pour Paris

son futur responsable
de la clientèle bancaire internationale

Il sera plus particulièrement chargé, en plus des missions d'audit auxquelles il apportera ses compétences techniques, de toutes les relations du cabinet avec la clientèle bancaire et des institutions financières.

Le candidat, de nationalité française, devra avoir une expérience bancaire de plusieurs années, acquise dans les services de contrôle de gestion, d'audit interne, d'inspection générale ou d'organisation et d'informatique.

Ce poste s'adresse à des candidats de formation commerciale supérieure, parlant couramment l'anglais, de préférence experts-comptables diplômés ou stagiaires, fortement motivés, et désireux de travailler dans un environnement international avec un potentiel de carrière.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae en indiquant la rémunération désirée à : M. V.W.H. Greenway-Partner, 523, av. Louise, B.-P. 30-B 1050, Bruxelles (Belgique).

Les entretiens auront à Paris.
Discrétion totale assurée.

IMPORTANTE SOCIETE, SECTEUR TERTIAIRE
recherche

technicien d'exploitation

pour participer à la migration d'une production informatique de DOS/VSE à MVS dans le cadre d'une nouvelle implantation à ST-QUENTIN EN YVELINES - 78 (matériels 3032 - 3033).

Les candidats devront justifier d'une très bonne connaissance du JCL et des utilitaires OS, ainsi que d'une réelle expérience des problèmes d'exploitation sous MVS.

Position Cadre

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous No 1256 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

LE CENTRE DE FORMATION
ASTER INFORMATIQUE
recherche

DE FUTURS ANALYSTES PROGRAMMEURS

Qui à l'issue d'une formation privée très complète (Cobol, Basic, télétraitement) de quatre mois se verront proposer un poste au sein de la société ou d'entreprises clientes.

Bac + 2 minimum.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et disponibilité au responsable de la formation CABINET ASTER INFORMATIQUE, 121, rue de Tocqueville, 75017 Paris.

ENTREPRISE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
à vocation internationale
recherche pour son Siège (proche banlieue Ouest PARIS)

JURISTE d'ENTREPRISE

FORMATION : Licence en Droit + Diplôme de Gestion
Anglais indispensable.

FONCTION : sera chargé de la rédaction et de l'application des contrats de sous-traitance et de fournitures pour marchés à l'étranger.

Une première expérience dans la fonction sera très appréciée.
Missions en France et à l'étranger.

Adresser lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions sous no 1074 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
ALIMENTAIRE
recherche pour ses
Départements France et International
situés à PARIS

JEUNES ATTACHES MARKETING

DIPLOMES H.E.C., Ecole de Commerce
ou similaire
pour prise en charge rapide
d'une ligne de produits

Il est demandé une première expérience en produits de grande consommation et la connaissance théorique et pratique des domaines : études - suivi et développement produits - promotion et publicité.

Anglais et espagnol impératifs.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous no 01145 à
CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01,
qui transmettra.

INGENIEUR SUPPORT TECHNIQUE

130 - 145.000 F

MINI INFORMATIQUE
BANLIEUE OUEST PARIS

SYSTEMS

La société SYSTEMS (40 personnes en 1979, 100 en 1981, C.A. 75 millions), filiale d'un groupe international GOULD Inc., spécialisée dans la commercialisation de mini-ordinateurs 32 bits à vocation industrielle et scientifique, poursuit son développement et recherche un INGENIEUR pour son support technique (Installation et Maintenance). Ce poste pourra évoluer vers une responsabilité d'Ingénieur d'Affaires, où il sera chargé du suivi des projets, avec définition des besoins des clients, proposition de solutions et suivi de la réalisation, dans le respect des objectifs techniques, des délais et des coûts. La candidat retenu, âgé d'au moins 27 ans, de formation ESE, ENSIMAG, ENSEEIHT, INSA, possèdera une première expérience (1 à 3 ans) en informatique «Temps Réel» chez un constructeur ou un ensemblier. Ecrire sous référence 433/M.

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Peut-on alléger l'obligation alimentaire ?

« J'ai dû placer ma mère, devenue invalide, dans un service de long séjour. Compte tenu de ses ressources, environ 4 000 francs par trimestre, nous devons, ma femme et moi, verser un peu plus de 12 300 francs tous les trois mois pour payer les frais d'hébergement. En effet, nous travaillons tous les deux et n'ayant qu'un fils nous ne bénéficions d'aucune prise en charge de l'aide sociale. S'il me paraît normal que des enfants viennent en aide à leurs parents, il me semble que là il y a tout de même une participation qui paraît excessive. »

La mésaventure racontée par ce lecteur, des milliers d'autres familles peuvent la connaître. Si les frais concernant les soins sont pris en charge par la Sécurité sociale, toute la partie « hébergement » incombe à la personne âgée elle-même, avec, éventuellement, la participation de ses enfants et petits-enfants, au titre de l'obligation alimentaire. Seuls les gendres et belles-filles sont dégagés de cette cotnrainte en cas de veuvage ou de divorce.

Dans la plupart des cas, les pensions touchées par le retraité ne suffisent pas pour couvrir une telle dépense. Il demande donc son admission à l'aide sociale. Cette demande, établie par le bureau d'aide sociale du lieu de résidence de l'intéressé, est examinée par une commission cantonale. Celle-ci décide la part que l'aide sociale prendra à sa charge, en fonction des ressources de la personne âgée et du soutien qu'elle est en droit d'attendre de ses proches. Indirectement, la commission fixe donc la somme due par la famille. Si les « obligés alimentaires » refusent le chiffre proposé, ils peuvent faire appel auprès de la commission départementale dans le délai d'un *mois qui suit la notification* de la décision. Et, en deuxième et dernier recours, ils peuvent solliciter la commission centrale d'aide sociale (1).

La famille risque peu à utiliser cette suite d'appels gratuits car, même si la commission centrale estime que ses prédécesseurs se sont montrés trop bienveillants, elle ne peut majorer le montant de l'obligation alimentaire. Sauf, cas tout à fait exceptionnel, si le recours émane du préfet, qui souhaite une augmentation de la participation des enfants, et même dans cette situation, la commission centrale reste libre de suivre ou non l'avis préfectoral.

En règle générale, la commission soit admet la demande de diminution de participation, soit la rejette, en condamnant éventuellement la famille à une amende de « fol appel », tout à fait symbolique puisqu'elle est de 100 francs.

La commission centrale exerce, *en quelque sorte, un rôle de* régulateur face aux excès qui, éventuellement, pourraient être commis par les deux précédentes commissions. Car il n'existe pas de barème ou de « tarif » nationaux. Seule une circulaire datée du 1er août 1973 et reprenant des dispositions d'un précédent texte de 1963 propose à la commission cantonale d'admission que soient dispensées de l'obligation alimentaire les familles dont les ressources mensuelles ne dépassent pas un seuil établi à partir du « minimum garanti ». Ce seuil serait égal à deux cents fois le minimum garanti multiplié par 1,5 pour une personne seule — 2,5 pour un couple — et 0,5 en plus par enfant à charge. Ce qui, depuis le 1er juin 1981, donne respectivement 2 862 F, 4 470 F et 954 F.

En revanche, aucune instruction ne fournit d'indications sur le pourcentage de participation à appliquer en fonction des ressources. « *La commission centrale,* disent certains de ses membres, *essaie d'être sociale* ». C'est-à-dire qu'elle imposera une participation plus légère à de petits budgets pour se montrer moins conciliante avec de hauts revenus.

Difficultés pour les revenus moyens

En analysant les décisions de la commission centrale, il apparaît qu'à partir d'un certain niveau de ressources, environ *6 000 ou 7 000 F mensuels*, l'aide sociale estime que « *le demandeur n'est plus un de ses clients* ». Ainsi, un jeune couple gagnant en tout 8 800 F par mois a été astreint à payer 1 500 F pour le placement d'une vieille dame. Astreinte très lourde en l'occurrence. En fait, ce sont les couches moyennes qui posent le plus de difficultés et paraissent « pénalisées ». A moins de 5 000 F, on peut échapper à une participation, à plus de 10 000 F, il faut s'attendre à contribuer pour 10 % à 15 % de ses revenus.

Bien évidemment, les prestations familiales ne sont pas comprises dans ce calcul et tous les dossiers sont étudiés cas par cas, en fonction de l'âge des intéressés, de leurs charges, du nombre d'enfants, etc. Ainsi, un jeune dentiste, qui venait de s'installer, a pu être dispensé de tout paiement pendant deux ans, le temps pour lui de se faire une clientèle.

Autre exemple, pour trois familles dont les ressources étaient de 3 700 F par mois (pour un couple), de 5 400 F (pour un couple avec un enfant) et de 3 600 F (pour un ménage), la commission a ramené la somme exigée de 800 F par mois à 600 F. A l'opposé, un couple sans enfants qui gagnait 12 000 F par mois devra payer 2 500 F mensuels. Deux autres familles, en raison de la faiblesse de leurs revenus ont vu l'annulation de leur participation.

Mais, que faire lorsque, comme pour notre lecteur, les délais d'appel sont écoulés. Il reste la solution de demander une révision du dossier. Révision justifiée par un changement de situation, une mise à la retraite, un enfant supplémentaire, un chômage ou encore une charge qui se révèle trop importante à l'expérience. La procédure est identique à la première et les délais d'appel sont réouverts d'office.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) La commission centrale d'aide sociale siège au ministère de la solidarité nationale tère de la solidarité nationale, 1, place de Fontenoy, 75007 Paris

PARIS EN VISITES

MERCREDI 17 JUIN

« Notre-Dame », 15 heures, façade, Mme Bouquet des Chaux. — « Saint-Germain-en-Laye », 15 heures, 2, rue Maurice-Denis, Mme Chapuis. — « Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg. — « Paris 2000 : la Défense », 15 heures, hall du R.E.R., enseigne de pharmacie, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques). — « La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art) — « Cité des Abeilles », 15 heures, 6, avenue de Stinville à Charenton (l'Art pour tous). — « L'île Saint-Louis », 15 h. 30, métro Pont-Marie (Mme Fleuriot). — « Le Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon (P.-Y. Jaslet) — « L'église Saint-Gervais et les hôtels de la rue François-Miron », 14 h. 30, façade de l'église (Paris pittoresque et insolite). — « Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé). — « La basilique de Saint-Denis », 14 h. 45, entrée (Tourisme culturel). — « Le café Procope », 14 h. 30, 1, rue des Carmes (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

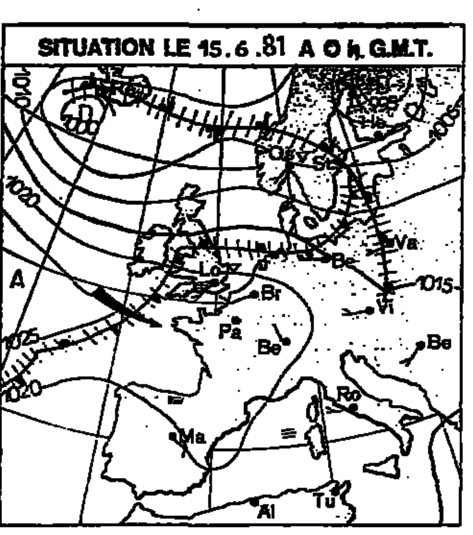
MERCREDI 17 JUIN

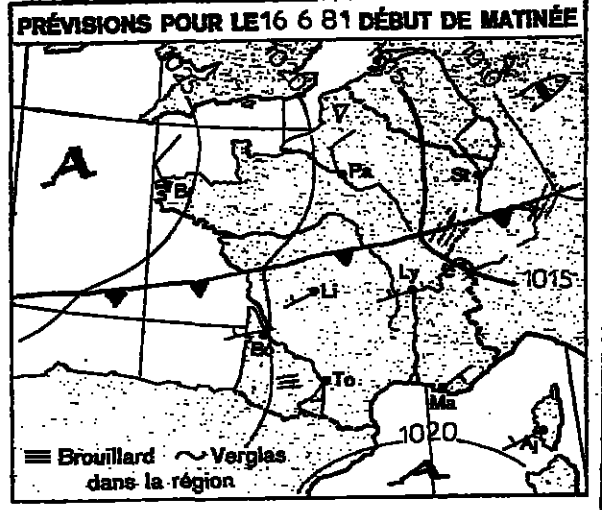
17 h., Palais du Louvre, Mme E. Demougeot : « Le Colosse de Barletta » (SNAP)

20 h. 30, salle du FIAP, 30, rue Cabanis, Me A.-M. Dourlen-Rollier : « Le couple » (Union rationaliste).

20 h. 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Entourage du malade mental. Problèmes de l'enfant » (Psycho-Santé).

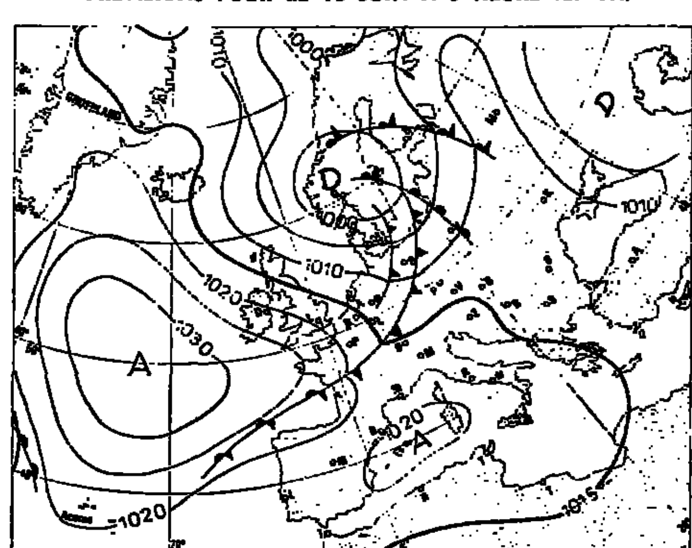
MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

PRÉVISIONS POUR LE 16 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 15 juin à 6 heure et le mardi 16 juin à 24 heures :

Les hautes pressions s'affaibliront sur l'Europe et un front froid des îles Britanniques évoluera sur notre pays.

Mardi, une zone nuageuse affectera le matin nos régions des Charentes aux Ardennes. De la Bretagne au Pas-de-Calais, le temps sera plus frais avec quelques averses près des côtes. Ailleurs, le temps sera ensoleillé après dissipation de bancs de brouillards locaux.

Dans la journée, le temps plus frais avec passages nuageux accompagnés d'averses plus fréquentes au nord-est de la Seine mais suivis d'éclaircies s'étendra à la moitié *nord de notre pays. Une tendance* orageuse se développera du Massif *Central aux Alpes. Le temps deviendra* nuageux sur l'Aquitaine. Les vents deviendront modérés et s'orienteront au secteur nord-ouest sur la moitié nord de notre pays. Les températures seront généralement en baisse, à l'exception du pourtour méditerranéen.

Le lundi 15 juin 1981 à 3 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,4 millibars, soit 766,1 millimètres de mercure.

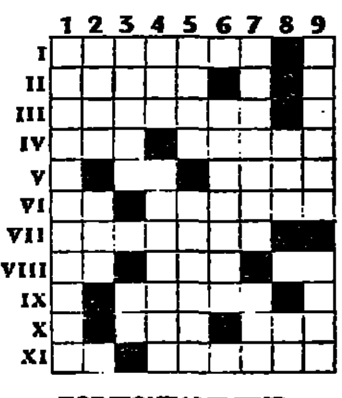
Températures (*le premier chiffre* indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 juin ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 28 et 17 degrés ; Biarritz, 25 et 16 ; Bordeaux, 31 et 17 ; Bourges, 27 et 15 ; Brest, 25 et 10 ; Caen, 27 et 14 ; Cherbourg, 23 et 10 ; Clermont-Ferrand, 27 et 11 ; Dijon, 29 et 16 ; Grenoble, 29 et 17 ; Lille, 26 et 13 ; Lyon, 27 et 14 ; Marseille, 34 et 20 ; Nancy, 27 et 12 ; Nantes, 30 et 17 ; Nice, 29 et 22 ; Paris-Le Bourget, 31 et 14 ; Pau, 30 et 16 ; Perpignan, 32 et 19 ; Rennes, 29 et 14 ; Strasbourg, 29 et 14 ; Tours, 29 et 15 ; Toulouse, 32 et 16 ;
Températures relevées à l'étranger

Températures relevées àl'étranger : Alger, 29 et 17 degrés ; Amsterdam, 20 et 15 ; Athènes, 29 et 19 ; Berlin, 21 et 14 ; Bonn, 26 et 15 ; Bruxelles, 26 et 15 ; Le Caire, 36 et 16 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 17 et 12 ; Genève, 27 et 13 ; Jérusalem, 27 et 15 ; Lisbonne, 43 et 22 ; Londres, 27 et 15 ; Madrid, 37 et 17 ; Moscou, 16 et 8 ; Nairobi, 24 et 13 ; New-York, 22 et 16 ; Palma-de-Majorque, 32 et 15 ; Rome, 31 et 18 ; Stockholm, 17 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2951



HORIZONTALEMENT

I. Ses farces ne sont pas plus appréciées que ses boulettes. — II. « Médecin », pour l'auteur du « Malade imaginaire ». — III. C'est parfois l'affaire d'une minute. — IV. Base de lancement. Pince. — V. Possessif. Beau prince. — VI. Dur sous une enveloppe tendre. Maîtriser les courants pour produire du courant. — VII. Un vrai choléra. — VIII. Fauteur de bruits. Région sans charme ni charmes. Personnel. — IX. Formations conjuguées de l'air et de la flotte. — X. Poétique, pour le Législateur du Parnasse. Tire-lait à pression. — XI. Conjonction. Soutient la couronne de la reine-marguerite.

VERTICALEMENT

1. Une affaire qui se juge au palais. — 2. Grande ou petite, selon qu'elle est bonne ou maîtresse. Absorbé par un âne, il est rendu par une girafe. — 3. Précisément sans importance quand il s'agit des utilités. Souligne une revendication puérile. — 4. Passage à niveau. Hommes travaillant aux pièces. — 5. Illustre. Pince ou épingle. — 6. Explication tirée par les cheveux. — 7. De tels hommes sont plus aptes au rancart qu'aux rendez-vous. Ses membres ne feraient sans doute pas de mal à une mouche ! — 8. *Qui n'a plus qu'à faire preuve* de savoir-vivre. Personnel. — 9. Se montrer vache avec le taureau. On peut y cueillir aussi bien des fraises que des noix.

Solution du problème n° 2950

Horizontalement

I. Bouquetière. Ela. — II. Or. Urne. Vomitif. — III. Ustensiles. Le. — IV. Steen. Isoloir. — V. Usée. Italie. Clé. — VI. Agés. Nulles. — VII. N.A.S.A. Piaf. Et. — VIII. Ire. Pélion. Se. — IX. Sa. Mas. Rut. Or. — X. Titan. Galériens. — XI. Egarée. Té. Utile. — XII. Noir (allusion au lac Edouard). Père. Et. — XIII. Iéna. Eau. Beurre. — XIV. Ne. Général. Seul. — XV. Lehar. Sève. Si.

Verticalement

1. Bouquiniste. Ino. — 2. Ors. Araignée. — 3. Tsé-tsé. Taon. — 4. Quête. Mariage. — 5. Urne. Paner. Eh. — 6. Enseignes. E.N.A. — 7. Teinte. Paer. — 8. Aspirateur. — 9. Eveil. Ioulér. As. — 10. Rossinante. Eblé. — 11. Em. Oeuf. Ru. — 12. Ill. Boiteuse. — 13. Etéocle. Reître. — 14. Lt. Ilets. N.L. Rus. — 15. Affres. Enseveli.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 juin 1981 :

UN ARRETE

● Portant autorisation à la Société de gestion de participations aéronautiques de participer à l'augmentation du capital de la Société nationale industrielle aérospatiale ;

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux conditions d'application de la loi du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions.

BREF

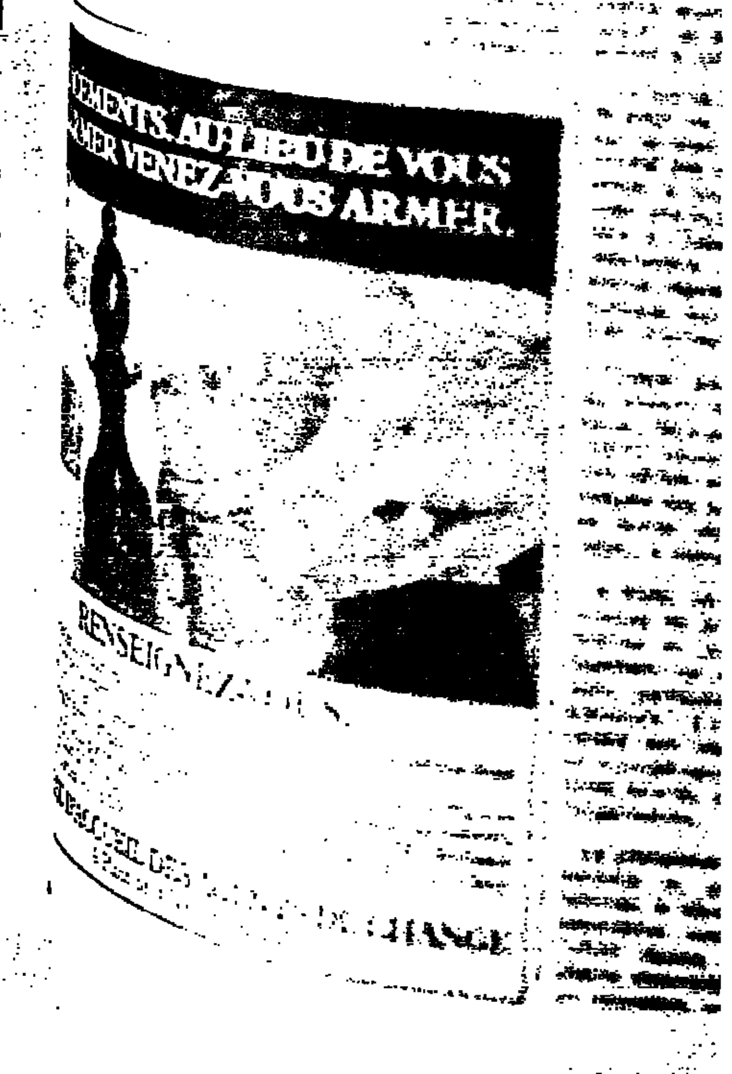
DOCUMENTATION

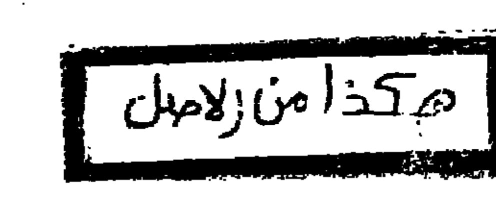
AMENAGER LES RIVIERES. — Comment aménager sans les détériorer les 250 000 kilomètres de rivière *non* domaniales c'est-à-dire les *cours d'eau dont les* berges et le lit appartiennent à des particuliers ? Ceux-ci n'en assurent plus l'entretien, d'où l'intervention nécessaire mais souvent trop brutale de l'administration. L'Union Midi-Pyrénées pour la nature et l'environnement (UNINATE) vient d'éditer une brochure illustrée qui indique comment le recalibrage de ces cours d'eau peut et doit être pratiqué de manière écologique. Elle se fonde pour cela sur des exemples recueillis dans le Sud-Ouest. Un bel exemple de contribution des associations à la gestion intelligente de notre capital naturel.

★ « *Aménagement et sauvegarde des rivières non domaniales* », 90 pages. UNIMATE, 28, avenue Camille-Flammarion, 31500, Toulouse.

Le relèvement du SMIC

Familles et po





هكذا من الاهل

Le Monde

économie

SOCIAL

Le relèvement du SMIC et sa compensation

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

De toute façon, le SMIC devait être augmenté d'environ 5 %. Le *nouveau gouvernement* s'est prononcé pour une augmentation de 10 %, soit un coup de pouce de 5 % : chacun s'est félicité de cette prudence, et de la modération dont ont su faire preuve, au lendemain même de la victoire, les grandes organisations syndicales.

Nous aurions peut-être préféré dans un premier temps une autre démarche, presque inverse : la réduction des cotisations sociales personnellement assumées par le smicard et *précomptées* sur sa rémunération. Pourquoi, par exemple, ne *pas l'avoir exonéré de sa cotisation* assurance maladie, soit 4,5 % ? Ce qui est important en effet, plus que les coups de pouce, ce sont les réformes en profondeur. Or il n'est évidemment pas normal, s'agissant de la politique de la santé, que l'on demande une contribution identique aux salariés au plancher et au super-président-directeur général (1). Posant un principe de gratuité pour les plus modestes, on aurait pu transformer le simple coup de pouce conjoncturel en une véritable réforme, avec des effets strictement identiques sur le pouvoir d'achat des catégories visées. Mais surtout, une augmentation de ce pouvoir d'achat par la réduction des cotisations salariales, compensées bien sûr par un important effort fiscal, est sans incidence sur les salaires : elle ne présente donc pas les effets négatifs d'un relèvement direct de ceux-ci.

Il faut voir les choses en face. Dans deux *mois*, plusieurs centaines de milliers de jeunes sortant de leur scolarité vont se présenter sur le marché *du travail* : par hypothèse toute mesure rendant leur embauche plus aléatoire est fâcheuse. Or, une augmentation imposée des salaires, même légère, peut avoir un effet dissuasif, indépendamment de cette simple évidence : elle est susceptible d'accroître les difficultés dans lesquelles la crise en général, le prix du crédit en particulier, plongent nombre d'entreprises, notamment dans les branches particulièrement concernées par les relèvements du SMIC. De cette évidence, le gouvernement est, bien sûr, parfaitement conscient : au moment même où il décidait de relever le SMIC de 10 %, il annonçait que le supplément de coût salarial qui en résulterait pour les entreprises ferait l'objet d'une « compensation », assumée par l'Etat à hauteur de 50 %. Demi-compensation correspondant en somme au coup de pouce de 5 %.

Les mécanismes de recouvrement

Le supplément de coût salarial, c'est non seulement le supplément de salaire proprement dit, mais en plus, le supplément de charges sociales patronales diverses — cotisations du régime général, des régimes complémentaires, de l'assurance chômage, etc. — dont l'augmentation du salaire est automatiquement génératrice.

Si l'on suppose — c'est le chiffre qui a été retenu par le gouvernement — que la somme de ces charges sociales patronales représente en moyenne 43 % du salaire (2), le coût global mensuel de l'ancien smicard s'élevait à *2 635 F + 43 % = 3 768 F. Le SMIC étant relevé de 10 % et passant à 2 900 F, le coût salarial global passe lui-même à* 4 147 F. Charge supplémentaire pour l'entreprise : 4 147 F — 3 768 = 379 F. Compensation à *50 % — 190 F* arrondis. Et comme l'augmentation du SMIC ne peut être cantonnée aux seuls salaires des purs smicards, il a été précisé que cette demi-compensation jouerait tant que les relèvements de salaires ne les feraient *pas dépasser 1,2 SMIC* (nouveau SMIC), soit 3 480 F.

Comment, concrètement, réaliser cette demi-compensation ? Des « à-valoir » fiscaux auraient été sans effet immédiat. On leur a donc préféré des « à-valoir » sociaux : les entreprises imputeraient le montant de cette aide étatique sur leur dette de cotisations à l'endroit du régime général. Tel est le scénario annoncé le 3 juin, et qu'une loi devrait consacrer aussitôt que possible.

Il faut avouer que, dans son principe même, cette subvention généralisée, si astucieuse soit-elle, suscitait quelque malaise. Cette prise en charge par l'Etat d'une fraction des salaires risque de choquer : si les entreprises concernées peuvent supporter le relèvement du SMIC, pourquoi les aider, pensera forcément *Candide* ? Et, au cas contraire, il se demandera s'il était opportun de le leur imposer.

D'autre part, et surtout, trop sophistiqués et trop lourds tout à la fois, les mécanismes de recouvrement du régime général, largement *informatisés, se prêtent assez mal au* type d'opération ainsi envisagé. Aussi bien s'est-on presque aussitôt orienté dans une autre direction, consistant à substituer à cette multitude infinie de soustractions, différentes dans chaque cas particulier, l'application d'un « taux de réfaction » des cotisations du régime général.

L'idée générale est la suivante : au lieu de calculer le supplément de coût salarial et d'en imputer la *moitié sur les cotisations dues par* les employeurs concernés au *régime général*, il est plus *simple pour les URSSAF*, et pour tout *le monde*, de transformer la compensation en une *réduction du taux de ces cotisations. Dans quelle mesure ? Lorsque le SMIC passe de 2 635 F à* 2 900 F, le coût salarial global passe, nous l'avons vu, de 3 768 F à *4 147 F. Si l'Etat assume 190 F, ce* coût global est ramené, pour l'entreprise à 4 147 F — 190 F = 3 957 F. Ainsi, le salaire nominal restant de 2 900 F, on peut considérer que c'est le paquet des charges sociales patronales qui a été *ramené* de 1 247 F à 1 037 F, soit de 43 % à 38,5 % : ces charges patronales ont onc diminué de 6 points et demi... Pour réaliser la compensation, pourquoi donc *ne pas jouer sur des taux plutôt que sur des montants absolus*, en diminuant de ces 6 points et demi le *taux des cotisations patronales* du régime général ? Ainsi, avec un taux de cotisation accident du travail de 4 %, le total de ces cotisations patronales au régime général est de 34,65 % : pour tous les salaires inférieurs à 1,2 SMIC, soit 3 480 F, ces 34,65 % seraient *ramenés* à 28,15 %...

Telle est la nouvelle formule de compensation qui vient d'être *rendue officielle et dont l'aval sera proposé* au prochain Parlement ; les URSSAF recevant sans attendre toutes instructions *pour* en faire application, dès le mois de juillet, aux salaires de juin. Par rapport à la précédente, c'est un certain virage ; mais un virage qui peut être heureux, même s'il soulève diverses difficultés.

Un virage heureux

Un virage d'abord, car la compensation, totale ou partielle, d'un surcoût démontré et une réduction générale des cotisations du régime général pour tous les salaires inférieurs à un chiffre donné, s'inspirant de philosophies différentes, aboutissent à des résultats concrets non moins différents dans la mesure où la seconde formule se borne à présumer l'existence d'un surcoût, sans se préoccuper, au fond, ni de son importance *exacte* ni même de sa réalité.

Supposons qu'une entreprise procède à *des relèvements de salaire symboliques* : de 3 000 à 3 100 F par exemple. Au lieu de calculer le surcoût salarial réel entraîné par ce *relèvement minime* et d'en compenser la moitié, on appliquera à la totalité de ce salair» une exonération *de cotisations patronales* dont le montant sera alors supérieur au surcoût. *A fortiori*, les discordances entre les deux systèmes s'accusent-elles au cas de refus de relèvement, ou au pas d'embauche future. Discordances également lorsque l'entreprise concernée a un taux de cotisation accident du travail différent du taux moyen de 4 % retenu dans le chiffre théorique de 43 %..., etc.

Du fait même de sa généralité, la formule du « taux de réfaction » paraît donc moins nuancée, plus grossière que la solution primitivement envisagée. *Sans être réellement plus simple*, car si certaines difficultés *sont écartées, à l'inverse*, d'autres surgissent, relatives aux heures supplémentaires, au temps *partiel*, aux primes ; *relatives aussi* à l'« effet de seuil » produit par la ligne de démarcation *à partir de* laquelle les cotisations retrouvent leur taux plein.

Cependant, le virage nous paraît incontestablement heureux. Nous avons, dans ces colonnes (3), comparé le SMIC à un guéridon trop frêle pour l'énorme pile d'assiettes — les charges sociales — que l'on a entassées sur lui. On va enfin procéder à un allégement de la pile ? On ne peut que s'en féliciter.

Pourquoi ? Parce que cet allégement *marque une décélération* au plan des cotisations de sécurité sociale et va dans le sens d'un rééquilibrage de la part de ces cotisations et de celle de l'impôt dans nos prélèvements obligatoires, dont la ventilation est, actuellement profondément dévoyée (4). Parce qu'il introduit une esquisse de *progressivité* dans la participation aux dépenses de solidarité première que constituent les dépenses de sécurité sociale, domaine dans lequel on connaissait surtout une dégressivité des contributions liées au jeu du fameux plafond. *Parce qu'il pourrait viser plus* spécialement les cotisations d'allocations familiales, et annoncer une fiscalisation corrélative de la politique familiale de la nation, encore financée, de la façon la plus extravagante, par des cotisations patronales assises sur des salaires plafonnés.

Bref, autant l'idée de subventions de circonstance distribuées aux entreprises dans le cadre d'une politique des salaires est peu exaltante, autant le principe même d'une réduction *des cotisations sur les salaires les plus* faibles peut trouver une cohérence si cette réduction s'inscrit dans une stratégie de remodelage des modes de financement de la sécurité sociale.

---

(1) Cette identité, alors que l'impôt sur le revenu est, lui, progressif, est d'autant plus contestable que, lorsque deux salaires entrent dans le foyer, chacun d'eux supporte cette cotisation. Or cette dualité de salaires est beaucoup plus fréquente dans les catégories sociales les plus modestes que dans les plus aisées.

(2) Ce chiffre suppose une cotisation accident du travail à 4 %. Rappelons que cette cotisation varie selon les entreprises.

(3) « Le guéridon et la pile d'assiettes », *le Monde* du 16 décembre 1980.

(4) En 1978, l'impôt sur le revenu représentait en France quelque 12 % des prélèvements obligatoires, près de *30 % en Allemagne* et (en moyenne) pour l'ensemble des pays de la C.E.E., plus de 32 % (en moyenne) pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. ! Données inversées pour les cotisations sociales.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

« Familles et pouvoirs »

De notre correspondant

Moulins. — C'est dans un climat serein que s'est tenu à Vichy (Allier), les 13 et 14 juin, l'assemblée générale de l'Union nationale des associations familiales françaises, *présidée par M. Roger Burnel.*

A cette assemblée réunie sur le thème « Familles et pouvoirs » ont participé environ quatre cent cinquante délégués départementaux, aux opinions les plus diverses — qu'il s'agisse par exemple de représentants de la Confédération syndicale des familles (tendance socialiste) à l'Association catholique des familles inquiète de l'avenir de l'école privée. MM. Pierre Laroque, président honoraire de section du conseil d'Etat, Williams, membre du comité économique et social de la C.E.E., et le docteur Escande, ont assisté à cette assemblée.

La *famille y a été redéfinie* comme le siège de certains pouvoirs. Ainsi sur le plan éducatif a-t-on fait le constat des responsabilités, et M. Laroque a souligné la nécessité de créer une formation permanente familiale, à l'instar de la formation professionnelle existante. La famille exerce également un pouvoir économique sur la consommation ou bien d'autres aspects.

Constat plus original, l'existence *du pouvoir familial* en matière de santé : face au pouvoir médical dont l'UNAF souhaiterait une représentation unique *ad hoc*, le pouvoir des usagers que sont les familles devrait se donner les moyens de sa politique... à travers l'UNAF.

A Vichy, on a aussi réaffirmé le principe de la liberté de choix des *familles en matière d'école* et de logement, ce qui a pu prendre un écho particulier en cette période électorale. Enfin, l'assemblée a réitéré son vœu de voir accorder un « *congé-représentation* » aux multiples salariés militants bénévoles de l'organisation.

Le changement de majorité présidentielle et parlementaire devrait favoriser le *développement* de la vie associative, comme le souhaite l'UNAF depuis longtemps. La prochaine assemblée générale aura lieu en novembre. — D. L.

M. ANDRÉ BERGERON (Force ouvrière) SE DÉCLARE FAVORABLE A UNE MAJORATION DES COTISATIONS ASSEDIC

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a déclaré, le 12 juin, à Lyon, qu'il « *préconisait* » une majoration des cotisations aux caisses d'assurances-chômage (ASSEDIC) en juillet, pour combler le déficit. La décision prise devrait *faire appel, selon M. Bergeron, « pour une moitié aux employeurs et aux salariés, et pour l'autre moitié à l'Etat, de telle manière qu les premiers restent maîtres de ce qu'ils ont créé il y a vingt-trois ans ».*

Rappelons que le taux de cotisation aux ASSEDIC est de 3,60 % des salaires, soit 2,76 % à la charge des employeurs et 0,84 % à celle des salariés.

FIN D'UNE GRÈVE DE PLUS D'UN AN

Le gisement d'anthracite de Ladrecht sera exploité

Les Charbonnages de France et la fédération C.G.T. du sous-sol devaient signer, le lundi 15 juin, un accord sur l'exploitation du gisement d'anthracite de Ladrecht, dans le Gard. Depuis le 5 mai 1980, les mi*neurs du puits voisin* de Destival avaient entrepris grève et occupation de leur lieu de travail pour empêcher la fermeture de ce puits, ce qui aurait annihilé toute possibilité d'exploitation de Ladrecht.

Sur *le plan économique*, l'accord prévoit l'entreprise immédiate de travaux préparatoires et de reconnaissance. Deux « traçages » (perçage de galerie) seront effectués dans les dix-huit mois. Vingt ouvriers seront embauchés en septembre, en attendant un plan d'engagements qui sera défini après les travaux de *reconnaissance*.

Sur le plan social et juridique, les plaintes déposées contre certains mineurs seront retirées. Les grévistes recevront dix jours de congés payés et six jours d'absence justifiée ainsi que 6 000 F à la reprise du travail et 3 000 F remboursables en dix-huit mois à partir de 1982.

Les *mineurs, qui* avaient obtenu le 12 juin de M. Pierre Joxe la certitude que le gisement serait bien exploité, ont organisé une *grande* fête dans la *soirée* de vendredi. Avoir sauvé la *mine* et ouvert la voie *à la renaissance du charbon* national, « *c'est la victoire de la vie sur la mort, de l'avenir sur le passé* », a affirmé M. Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T.

Geste politique et symbolique — comme l'annulation de la construc*tion d'une centrale nucléaire à Plogoff*, — la décision d'exploiter le gisement d'anthracite de Ladrecht met fin heureusement à un très long conflit (voir « Les rebelles du charbon », de M. Jean-Pierre Chabrol *dans le Monde* du 22-23 février et « Symbole et *réalité* », *de M. Petit*mengin, directeur général des Charbonnages dans *le Monde du* 10 mars).
MACHINE 31 31 31 31

Mais elle ne lève pas d'un seul coup — comme par enchantement — les hypothèques économiques qui grèvent le projet. Depuis le 23 janvier 1978, les Charbonnages de France sont liés à l'Etat par un contrat qui leur donne la liberté d'entreprendre et de fixer leur prix, tandis que l'Etat couvre les charges non liées à l'exploitation (charges excédentaires en matière de retraite, dépenses de conversion), les charges financières, les dépenses de recherche et une aide forfaitaire qui représente la préférence accordée au charbon français (de l'ordre de 110 F par tonne) pour un prix de vente au départ de la mine de 400 F à 450 F. Globalement, en 1980, les Charbonnages de France ont ainsi coûté à la collectivité nationale quelque 4 milliards de francs (dont 1,973 milliard au titre de la « *préférence nationale* »).

En obligeant les Charbonnages de France à exploiter un gisement que l'entreprise estime non rentable (*65 millions d'investissements initiaux* et 50 millions de francs de déficit annuel d'exploitation prévu), le ministre de l'industrie rompt donc le contrat qui le liait à l'entreprise. Il est urgent — au-delà des symboles — de définir une politique de l'énergie cohérente et de savoir jusqu'où peut aller la préférence au charbon national (dans les Cévennes, la subvention approche déjà parfois 60 % du prix de vente). S'il est juste d'inclure un coût social, voire des effets sur la balance commerciale d'une production nationale — ce qu'omettaient les précédents gouvernements, — outre la difficulté de calculer ces « *coûts spéciaux* », il faudra reconnaître que tout n'est pas possible et qu'au-delà d'un certain seuil subventionné le charbon français — donc le faire payer au contri*buable — est irréaliste*.

Il est vrai que ce seuil devrait être nettement plus élevé que par le passé, ne serait-ce qu'en raison de l'évolution des cours mondiaux. Du fait de la forte baisse de production en Pologne et de la longue grève *des* mineurs aux *Etats-Unis* — qui vient de prendre fin — le charbon vapeur américain coûtait le mois passé à son arrivée dans les ports français 75 dollars la tonne (soit 430 francs) ou 6,80 francs la thermie, soit un niveau proche du prix *de revient moyen français*.

BRUNO DETHOMAS.

MONNAIES

LES AVOIRS OFFICIELS DE CHANGE ONT DIMINUÉ DE 28 MILLIARDS DE FRANCS EN MAI 1981

Un communiqué du ministère de l'économie et des finances *indique, qu'à la fin de mai*, les avoirs officiels de change de la France s'élevaient à 336,36 milliards de francs, en diminution de 28 milliards de francs. Ces avoirs se répartissent de la façon suivante : avoirs en or, 226,982 milliards de francs ; avoirs en Ecus, 81,895 milliards de francs ; position au Fonds européen de coopération monétaire (FECOM, — 25,442 milliards de francs ; avoirs en devises, 41,610 milliards de francs ; créance sur le Fonds monétaire international (F.M.I.), 11,315 milliards de francs.

Les principaux mouvements enregistrés en mai ont été les suivants, les avoirs en or demeurant inchangés :

La position de la France auprès du FECOM est devenue débitrice à hauteur de 25,442 milliards de francs, du fait de l'utilisation par la France des procédures de soutien à très court terme prévues dans le cadre du S.M.E.

Les avoirs en devises ont diminué de 2,558 milliards de francs à la suite des opérations effectuées par le Fonds de stabilisation des changes au cours du mois.

[L'essentiel des pertes en devises est dû aux emprunts (SWAPS) faits à nos partenaires du système monétaire européen, essentiellement les banques centrales d'Allemagne fédérale, pour compenser les sorties enregistrées au cours du mois de mai.]

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,6540	5,6580	+ 20	+ 50	+ 170	+ 220	+ 450	+ 620
$ can.	4,6930	4,6990	— 40	0	+ 20	+ 80	+ 60	+ 240
Yen (100)	2,5500	2,5550	+ 240	+ 230	+ 500	+ 530	+1300	+1440
DM	2,3880	2,3920	+ 100	+ 120	+ 250	+ 280	+ 630	+ 700
Florin	2,1450	2,1490	+ 130	+ 150	+ 260	+ 290	+ 620	+ 700
F.B. (100)	14,6200	14,6400	+ 370	+ 500	+ 890	+1130	+1750	+2300
F.S.	2,7350	2,7400	+ 220	+ 250	+ 440	+ 490	+1050	+1220
L. (1 000)	4,7940	4,8010	— 300	— 220	— 430	— 380	—1330	—1000
£	11,1780	11,1950	+ 670	+ 780	+1300	+1448	+2780	+3030

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 1/4	11 5/8	18 7/8	19 1/4	17 7/16	12 11/16	12 5/8	12 7/8
$ E.-U.	18 1/2	18 3/4	12 1/4	12 1/2	17 7/16	17 11/16	16 5/16	16 9/16
Florin	11 1/4	11 3/4	11 5/8	12 1/8	11 3/4	12 1/4	11 7/8	12 3/8
F.B. (100)	14	15	16	17	16	17	16	17
F.S.	3 3/8	3 3/4	9	9 1/2	9 3/8	9 7/8	9 3/4	10 1/4
L. (1 000)	20	22	23	24	23	24	22 1/2	23 1/2
£	11	11 3/4	11 7/8	12 1/4	12 1/4	12 5/8	13	13 1/2
F. français	24	26	25	27	25	27	21 1/2	22 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉ COMMUN

LE CONSEIL DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE

Les Dix reprennent leur débat sur l'interdiction des hormones dans l'élevage

De notre correspondant

Luxembourg. — Le débat agricole reprend cette semaine au niveau européen. Les ministres se réunissent lundi 15 juin, à Luxembourg, pour examiner quelques problèmes de gestion dont l'aménagement du Marché commun du mouton, réclamé par le Royaume-Uni, qui se plaint, avec les mécanismes actuels, de ne plus pouvoir vendre à ses clients traditionnels du continent.

Les Dix vont, en outre, reprendre leur débat sur l'opportunité d'interdire les hormones naturelles et artificielles dans l'élevage. En septembre, ils avaient conclu un accord allant dans ce sens. Il est vrai que c'était l'époque où les organisations de consommateurs semaient la panique avec leur boycottage — très suivi — de la viande de veau. Depuis, plusieurs délégations — à savoir la Belgique et l'Irlande — qui ont une législation restrictive, mais ne l'appliquent que partiellement, et, surtout, le Royaume-Uni ont fait marche arrière, et demandent que l'interdiction d'utiliser des hormones dans l'élevage tolère d'importantes exceptions.

Plusieurs pays tiers, fournisseurs, au premier rang desquels les Etats-Unis, importants utilisateurs d'hormones, exercent une vive pression sur la Commission pour qu'une réglementation antihormones sévère ne soit pas arrêtée.

Excédé par ces atermoiements, le BEUC (Bureau européen des unions de consommateurs) vient d'annoncer qu'avec ses organisations-membres il demanderait aux gouvernements des pays de la C.E.E. de bloquer les importations de viande en provenance des pays qui s'opposent à cette législation européenne stricte, dans le cas où le conseil des ministres, une fois de plus, ne respecterait pas ses engagements.

Cette menace vise le Royaume-Uni, la Belgique, l'Irlande, mais aussi les Etats-Unis, voire l'Australie, l'Argentine et la Nouvelle-Zélande.

D'autre part, mardi 16 juin, l'Assemblée européenne examine un rapport de la commission de l'agriculture sur les améliorations à apporter à la politique agricole commune (PAC). Ce rapport — prudent, au point de se contredire d'une phrase à l'autre — préconise « *l'instauration d'un quantum communautaire global, secteur par secteur (...). Au-delà de ce quantum global, la coresponsabilité entrerait en jeu.* » Idée intéressante. Le rapporteur, M. Plump, qui est le président de la commission de l'agriculture de l'Assemblée, estime qu'il convient de « *tenir compte davantage des difficultés particulières qui résultent de la diversification du taux d'inflation enregistré dans les Etats membres, et invite la commission et le conseil à prendre des mesures d'aide aux producteurs, qui souffrent de taux d'inflation élevés* ».

Le débat qui va se dérouler mardi devant l'Assemblée est très actuel. La Commission européenne est, en effet, en train d'élaborer son propre rapport (celui qui résulte du mandat que lui a confié le conseil des ministres en 1980) sur la réorganisation de la Communauté, de ses dispositions financières et sur la réforme de la politique agricole commune. Le volet agricole de ce rapport, déjà cent fois remanié, tourne autour de l'idée qu'il n'est pas possible, pour des raisons d'équilibre entre l'offre et la demande, et parce que la résorption d'excédents permanents est coûteuse, d'offrir aux agriculteurs une garantie de prix illimitée, quel que soit le niveau de leur production. — Ph. L.

AFFAIRES

Le redressement du deuxième groupe horloger suisse paraît compromis

Sauvée par les grandes banques de la plus retentissante faillite de toute l'histoire industrielle suisse de l'après-guerre (*le Monde* du 14 mai), la S.S.I.H. (Société suisse pour l'industrie horlogère), deuxième fabricant de montres de la Confédération helvétique, éprouve les pires difficultés pour redresser sa situation. En dépit des espoirs de redressement soulevés par son sauvetage, ses dirigeants viennent en effet de révéler que le groupe subirait cette année encore de très lourdes pertes du fait du coût considérable occasionné par la destruction des stocks, la société ne pouvant se permettre de brader ses collections démodées sans porter atteinte au renom de ses deux grandes marques, Omega et Tissot.

« *Les économies réalisées par la restructuration en cours et les trop faibles profits attendus de la vente de nos modèles récents, dont la production a été volontairement ralentie pour éviter le retour à la situation précédente, ne permettront pas de supporter ces nouvelles dépenses* », a expliqué le P.-D. G. du groupe, M. Giuseppe Bertola.

Ni lui ni son directeur général, M. Ulrich Doenz, n'ont toutefois chiffré le montant de ce nouveau déficit. Seules indications disponibles : sur les 300 millions de francs suisses (810 millions de francs) apportés par les banques pour reconstituer le capital, éponger le passif et financer les amortissements de l'exercice en cours, une somme de 39,2 millions de francs suisses (105,8 millions de francs) a été prélevée pour couvrir les risques de pertes de la société holding. D'autre part, une provision de 30 millions de francs suisses (81 millions de francs) pour dépréciation de stocks apparaît dans le bilan consolidé. Sera-ce suffisant pour arrêter la nouvelle hémorragie ? Rien n'est moins sûr. Les résultats définitifs pour 1980 témoignent de l'ampleur du désastre, avec seulement 2,8 millions de montres vendues contre 5,3 millions l'année précédente, et 13,5 millions en 1973. Aucun progrès appréciable n'a été enregistré depuis le début de 1981.

Dans l'hypothèse où les banques suisses renonceraient à soutenir la S.S.I.H., l'A.S.U.A.G., peu disposé jusqu'ici à reprendre l'affaire en main, pourrait peut être réviser sa politique. Déjà, le numéro un de l'horlogerie suisse a fourni cent mille modules électroniques à la S.S.I.H. pour lui permettre de sortir très rapidement de nouvelles collections. Ira-t-il au-delà de cette aide consentie dans le cadre des accords de coopération conclus avec son concurrent ?

En attendant, le conseil de la S.S.I.H. s'apprête à démissionner en bloc. — A. D.

● ***Quaker-Oats à Saint-Etienne et Thomson C.S.F. en Bretagne*** — La Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) annonce la création par la société Quaker-France, du groupe Quaker-Oats (aliments pour animaux domestiques) d'une unité de production près de Saint-Etienne. Cent vingt personnes environ seront embauchées dans un délai de trois ans.

D'autre part, le groupe Thomson-C.S.F. prévoit — à condition que ses commandes à l'exportation continuent à se développer — l'extension à Brest des activités *sous-marines* (deux cents emplois supplémentaires) et l'installation à Morlaix (Finistère) d'ateliers pour des équipements électroniques (trois cents emplois prévus).

● ***Contrat entre le port du Havre et le Libéria.*** — Un accord vient d'être conclu entre le port autonome du Havre et la National Port Authority du Libéria, aux termes duquel les ingénieurs du port du Havre vont mettre au point un projet de terminal à conteneurs à Monrovia, où aucun équipement de ce type n'existait jusqu'à maintenant. Le contrat d'étude porte aussi bien sur les quais d'accostage, les fournitures et l'outillage (portiques), l'aménagement des terre-pleins, les bâtiments et les opérations de dragage et d'accès au port des grands navires.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

cde — COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

L'assemblée générale des actionnaires du Comptoir des Entrepreneurs, réunie le 10 juin 1981, a examiné le compte rendu d'activité et les résultats de l'exercice 1980.

L'encours global des prêts a progressé de 10,2 %, atteignant 56,8 milliards au 31 décembre 1980 contre 51,6 milliards en 1979. L'encours des prêts aidés par l'Etat n'a progressé que de 9 % tandis que celui des prêts du secteur privé s'est accru de 14,7 %. Malgré le ralentissement de la construction neuve et les contraintes de l'encadrement du crédit, on observe une forte progression des prêts privés en 1980 grâce, notamment, à l'émission d'un emprunt obligataire de 500 millions de francs.

Le compte d'exploitation générale fait apparaître un bénéfice brut de 62,7 millions de francs contre 55,6 millions de francs en 1979, en augmentation de 12,8 %. Après impôt, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 22,6 millions de francs contre 20,5 millions de francs en 1979, soit une progression de 10,2 %.

Le dividende, qui sera mis en paiement le 18 juin 1981, représente un revenu de 9,80 francs auquel s'ajoute un avoir fiscal de 4,90 francs. Ce dividende est en augmentation de 11,36 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Les réserves augmentent de 6,1 millions de francs et le report à nouveau s'élève à 2,3 millions de francs.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de procéder à une distribution d'actions en faveur des salariés de la société en application de la loi du 24 octobre 1980. Le capital sera augmenté en conséquence de 4 950 000 francs par la création de 49 500 actions nouvelles de 100 francs.

Dans son allocution, le président Daniel Deguen, évoquant les perspectives de 1981, a déclaré :

« *En ce qui concerne les prêts privés, l'objectif fixé est de maintenir une progression raisonnable des encours, en retrait sur celle réalisée en 1980 mais compatible avec l'accroissement prévisible des charges d'exploitation. Jusqu'à ces dernières semaines, cet objectif semblait pouvoir être atteint sans difficultés particulières : la décision prise en avril d'émettre, à hauteur de 700 millions de francs, un nouvel emprunt obligataire permettait d'envisager un contingentement moins sévère de la production, réduite de 25 % au cours des quatre premiers mois de 1981 par rapport à la période correspondante de 1980. Les conditions actuelles de refinancement et les conséquences éventuelles, sur la solvabilité de la clientèle, du relèvement des taux auquel nous avons dû procéder récemment rendent plus incertaine l'évolution à court terme et obligent à faire preuve de prudence. Les modalités et le calendrier du recours au marché obligataire devront être adaptés aux circonstances, mais rien ne justifie, pour le moment, un changement de cap. C'est ainsi que sera très prochainement lancée une première tranche de 350 millions de francs à taux variable.*

» *En ce qui concerne les prêts publics, le rythme de mise en place des prêts nouveaux reste très fort et marque une croissance de 16 % sur les quatre premiers mois de l'année par rapport à la période correspondante de 1980. Cependant, la réduction de la durée de gestion des prêts aidés par le C.D.E. à la suite de la réforme de 1977 va conduire, comme cela était prévu, à une diminution de nos encours et à un ralentissement de la progression de nos marges. Cette situation appelle, de toute évidence, un aménagement des modalités suivant lesquelles le C.D.E. participe à la distribution des prêts aidés et l'examen des possibilités de développement de ses autres activités. Une telle révision ne peut intervenir que dans le contexte plus général des décisions que le gouvernement adoptera prochainement sur la politique de la construction et de l'aide au logement. La contribution positive que l'établissement a fournie dans ce domaine depuis 1950, l'expérience acquise et les moyens matériels et humains dont il dispose l'autorisent à envisager avec confiance la poursuite de ses missions sur des bases équilibrées.* »

IMETAL

ASSEMBLEES GENERALES

Les actionnaires d'IMETAL réunis le 12 juin 1981 ont approuvé les comptes de l'exercice 1980 qui se soldent par un bénéfice de 98 400 192 francs. Après affectation de 60 millions de francs au poste « Autres Réserves », le dividende net a été fixé à 4,60 F par action ce qui, compte tenu de l'impôt versé par ailleurs au Trésor, portera le revenu global à 6,90 F par action (contre 4,30 et 6,45 pour 1979). Le nombre d'actions à rémunérer est passé, à la suite de l'absorption de la Compagnie de Mokta, de 7 944 465 à 8 204 070. Après paiement de ce dividende, qui interviendra à partir du 8 juillet 1981, le report à nouveau s'établira à 10 millions de francs.

Après avoir fait remarquer que les résultats de 1980 pouvaient être considérés comme satisfaisants eu égard à la conjoncture particulièrement défavorable qui s'est développée au cours du second semestre, le Président Bernard de Villeméjane a indiqué que, pour 1981, le bénéfice de la Société, formé des dividendes des participations, globalement en légère hausse, devrait marquer un nouveau progrès. En revanche, les bénéfices consolidés du Groupe n'atteindront probablement pas le niveau de 1980 par suite de la conjoncture médiocre du début d'année. Evoquant les fluctuations monétaires actuelles, M. de Villeméjane devait rappeler que si la hausse du dollar, monnaie de cotation du nickel et du zinc, entre autres substances, avait un effet favorable sur les recettes du Groupe, elle n'était pas, en sens inverse, sans influence notable sur l'accroissement de ses charges financières et sur le coût de ses approvisionnements. En résumé, le Président devait indiquer que jusqu'à présent et à l'exception de Copperweld, participation dont la capitalisation boursière dépasse aujourd'hui celle d'IMETAL, la situation des marchés du Groupe n'était guère favorable et qu'on ne pouvait discerner d'amélioration significative à court terme.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le même jour, les actionnaires d'IMETAL ont approuvé la distribution d'actions en faveur des salariés de la société sous réserve de l'intervention des dispositions législatives devant compléter ou modifier la loi du 24 octobre 1980 telles que prévues par le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.

elf gabon

Société anonyme au capital de 22 500 000 000 de F C.F.A.
Siège social : PORT-GENTIL (Gabon)

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires d'ELF-Gabon s'est réunie le 11 juin 1981 au siège social de la Société à Port-Gentil sous la présidence de M. André Tarallo. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1980, qui font apparaître un bénéfice de 41 944 millions de F C.F.A. et a fixé le dividende de cet exercice à 6 000 F C.F.A. par action (soit 120 F.F.)

Un acompte de 2 400 F C.F.A. par action (48 F.F.) ayant été mis en paiement en décembre 1980, le complément de 3 600 F C.F.A. (soit 72 F.F.), auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 25,92 F.F. pour ceux qui en bénéficient, sera versé à partir du jeudi 18 juin 1981 aux guichets des établissements bancaires suivants, en contrepartie du coupon n° 22 :

- AU GABON
  - Union Gabonaise de Banque.
- EN FRANCE
  - Crédit Lyonnais.
  - Banque Nationale de Paris.
  - Banque de Paris et des Pays-Bas.
  - Banque Vernes et Commerciale de Paris.
  - Crédit Commercial de France.
  - Crédit Industriel et commercial.
  - Crédit du Nord.
  - Société Générale.

BANQUE LIBANO-FRANÇAISE (France)

R.C. Paris B 305 009 581
SIRENE 305 009 581 000 29

L'assemblée générale ordinaire de la Banque libano-française (France) s'est réunie le 21 mai 1981, sous la présidence de M. Gilles Doubrère, au 44, rue de Courcelles, 75008 Paris.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1980, qui font ressortir, après amortissements, provisions et impôts, un bénéfice net de F 10 523 719,97 contre F 6 083 339,96 pour l'exercice 1979...

Elle a décidé d'affecter aux réserves légale et générale de la Banque la somme de F 7 823 090,65 et de distribuer aux actionnaires la somme de F 2 538 000 à titre de dividende.

Au 31 décembre 1980, le total du bilan s'élevait à F 2 734 352 193,93 et le hors-bilan à F 1 687 241 584,06 contre respectivement F 1 710 984 281,31 et F 821 148 955,29 au 31 décembre 1979.

« COGIFI »

Compagnie d'Investissements Français Immobiliers

Réunis en assemblée générale ordinaire le 11 juin 1981 sous la présidence de M. Michel de BOISSIEU, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Compte tenu d'une plus-value nette à long terme de 3 940 000 F sur la vente d'éléments d'actif et des pertes et profits sur exercices antérieurs, le bénéfice net de l'exercice ressort à 50 487 000 F contre 44 902 000 F pour 1979, en augmentation de 12,4 %, les dotations aux comptes d'amortissements et de provisions progressant de 7 103 000 F à 7 803 000 F.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 14,75 F (dont 3,05 F en exonération de l'impôt sur le revenu) contre 13,50 F au titre de l'exercice précédent.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 30 juin 1981 contre remise des coupons n° 19 A et 19 B.

Dans son rapport, le conseil d'administration souligne que le marché des locations d'appartements est resté soutenu, le taux d'occupation des immeubles de la Société avoisinant 99 %. Les locaux à usage de bureaux ont été loués en quasi-totalité pendant l'année 1980. Tous les locaux commerciaux ont été loués pendant la totalité de la durée de l'exercice.

Par ailleurs, l'assemblée a renouvelé, pour une durée de six années, le mandat d'administrateur de MM. Pierre Hottinguer et de François Pereire.

LA RADIOTECHNIQUE

L'Assemblée générale ordinaire de la Radiotechnique s'est tenue le 11 juin 1981 sous la présidence de M. Jean-Louis Pilliard et a approuvé les comptes et bilan arrêtés au 31 décembre 1980 qui font apparaître un bénéfice net de 100,58 millions de francs, dont 9,71 millions de francs de solde net des plus et moins-values exceptionnelles.

La distribution d'un dividende de 21 francs à chacune des 2 310 000 actions constituant le capital social a été décidée, à laquelle s'ajoutera l'impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal) de 10,50 francs, portant le revenu global de l'actionnaire à 31,50 francs. Le dividende sera mis en paiement à compter du 18 juin 1981.

Commentant ces résultats, le président a rappelé que le chiffre d'affaires consolidé du Groupe la Radiotechnique a atteint 3 806 millions de francs, en augmentation de 8,4 % par rapport à l'année 1979, et que le bénéfice net consolidé par action ressort à 50,53 francs (46,32 francs hors plus-values) contre 50,13 francs en 1979.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Les actionnaires, réunis en assemblée générale ordinaire le mercredi 10 juin, sous la présidence de M. Ambroise Roux, ont approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Le résultat net des opérations courantes de l'exercice s'établit à 201 millions de francs contre 171,8 millions de francs pour l'exercice 1979. L'essentiel de ce résultat est constitué par les revenus du portefeuille qui interviennent pour 174,6 millions de francs contre 162,8 millions de francs en 1979.

Compte tenu de 40,3 millions de francs de plus-values nettes en capitaux, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 341 277 179 francs.

Il a été décidé, après affectation d'une somme de 43 713 091 francs aux réserves, de distribuer un dividende net de 25,50 francs par action représentant, y compris l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), soit 12,75 francs, un revenu global par action de 38,25 francs. Compte tenu de l'attribution d'actions gratuites, jouissance du 1er janvier 1980, effectuée l'an dernier à raison d'une action nouvelle pour huit anciennes, ces propositions correspondant à une augmentation de 14,75 % de la rémunération des actions par rapport à l'exercice précédent.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 30 juin 1981.

L'assemblée a, d'autre part, complété le conseil en faisant appel à M. Philippe Dargenton et à M. Philippe Thomas, en remplacement de M. Richard Baumgartner et de M. Pierre Jouven qui ne sollicitaient, ni l'un ni l'autre, le renouvellement de leur mandat.

Dans son allocution, le président Ambroise Roux, après avoir rappelé les principaux faits auxquels sont liés les très importants développements qu'a connus le groupe en 1980, a évoqué l'accord industriel et commercial récemment passé avec la Compagnie générale des Eaux, accord conforté par la participation significative prise dans le capital de cette société.

Puis il a confirmé les données financières consolidées de l'exercice 1980. Le résultat net total s'établit à 560 millions de francs (+ 20 %) dont 407 millions de francs (+ 28 %) pour la part du groupe. Le cash flow s'élève à 2 125 millions de francs contre 1 272 millions de francs pour l'exercice précédent.

En ce qui concerne l'exercice en cours, le président Ambroise Roux a précisé qu'à fin mai les chiffres d'affaires et commandes accusaient, par rapport à l'année précédente, des progressions de 25 % et de 40 % dues, pour les deux tiers, à la croissance interne du groupe. Il a ajouté que, pour l'ensemble de l'exercice, les incertitudes de toute nature, liées à la situation présente, ne permettaient pas de formuler comme d'habitude des prévisions solides.

-:-

L'assemblée générale extraordinaire, convoquée à l'issue de l'assemblée générale ordinaire et appelée à se prononcer sur une distribution gratuite d'actions au personnel, en application des récentes dispositions adoptées en la matière par le Parlement, ainsi que sur deux apports à titre de fusion à effectuer à la compagnie par des sociétés de son groupe disposant d'un important patrimoine immobilier, n'a pu se tenir faute de quorum. Elle fera l'objet d'une nouvelle convocation.

PRICEL - CHARGEURS RÉUNIS SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE L'ARMEMENT

Les conseils d'administration de ces sociétés, réunis le 10 juin 1981, ont examiné les conclusions des experts qu'ils avaient choisis pour étudier les bases de détermination des parités de fusion avec Pricel.

A la suite de cet examen, les conseils d'administration de Pricel, Chargeurs Réunis et la Société Financière d'Investissements et de Placements SOFIP, ont décidé de proposer à leurs actionnaires, sous réserve de l'avis des commissaires aux comptes, une parité d'une action Pricel par action Chargeurs Réunis et de neuf actions Pricel pour quatre actions ou quatre parts bénéficiaires SOFIP, toutes actions jouissance 1er janvier 1981.

Pour la Société Financière de l'Armement, la nature de ses actifs et le climat boursier actuel ont amené son conseil d'administration et celui de Pricel à estimer préférable de surseoir à l'opération de fusion envisagée.

Les actionnaires de Pricel et de Chargeurs Réunis seront convoqués en assemblées générales extraordinaires pour le 30 juillet prochain en vue de réaliser ces opérations à la suite desquelles Pricel prendrait la dénomination de Chargeurs Réunis et verrait son capital porté à près de 380 000 000 de francs, divisé en environ 3 800 000 actions de 100 F nominal.

RICOLÈS - ZAN S.A.

Les actionnaires de la société se sont réunis le 10 juin 1981, sous la présidence de M. Alain DORFNER :

1) En assemblée générale ordinaire pour approuver les comptes de l'exercice 1980.

Le chiffre d'affaires hors droits et taxes (ventes et redevances, après déduction des droits sur alcool et divers produits accessoires) est passé de 108 783 KF en 1979 à 127 423 KF ; le résultat d'exploitation de 5 020 KF en 1979 à 5 083 KF.

Les amortissements se sont élevés à 4 827 KF contre 3 851 KF en 1979.

Le résultat net atteint 2 566 KF 1980 après plus-values à long terme de 365 KF et impôts de 2 775 KF, contre 2 294 KF en 1979 après plus-values à long terme de 125 KF et impôts de 2 558 KF.

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 6 F par action, avant avoir fiscal.

A partir de 1981, le chiffre d'affaires est exprimé droits compris. A fin mai 1981, il s'élève à 69 050 KF contre 60 040 KF, soit une augmentation de 15 %.

Par ailleurs, l'assemblée générale ordinaire a renouvelé pour six ans les mandats d'administrateur de MM. Pierre BOGNON, Jean DEROUX et Louis KREITMANN.

2) En assemblée générale extraordinaire pour décider, après rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, d'augmenter le capital social de 319 500 F, pour le porter à 10 969 500 F, afin de procéder à une distribution gratuite de 6 390 actions aux salariés en application des dispositions de la loi n° 80-834 du 24 octobre 1980.

Cette assemblée a décidé de mettre les statuts de la société en harmonie avec les dispositions de la loi du 31 décembre 1975 ayant supprimé les rémunérations allouées aux administrateurs sous forme de tantièmes.

fnac

Les comptes semestriels du groupe FNAC sont arrêtés au 28 février 1981 sur la base de marges prévisionnelles. Ils incluent l'exploitation de décembre, qui génère une part prépondérante des résultats annuels et appellent les remarques suivantes :

1. FNAC S.A.

Les ventes hors taxes, sous déduction des remises, se sont élevées à F 743,2 millions, en progression de 19 % par rapport à l'exercice précédent, à surface strictement comparable et malgré la fermeture du département de petit électroménager.

Le bénéfice, après éléments hors exploitation, avant impôt sur les sociétés et participation des salariés, s'est élevé à F 29,8 millions contre F 23,9 millions pour le semestre correspondant du précédent exercice.

Cette augmentation du résultat, supérieure en valeur relative à celle du chiffre d'affaires, est conforme aux prévisions. Après un exercice supportant un alourdissement exceptionnel des charges d'exploitation, lié à l'ouverture du magasin du Forum des Halles (+ 36 % de surface commerciale), le bénéfice d'exploitation se trouve ainsi rétabli à un niveau comparable à celui de l'exercice 1978-1979. Il est compatible avec les projets de développement de la société et le maintien de sa capacité concurrentielle.

2. Groupe FNAC

Les ventes hors taxes consolidées se sont élevées à F 974,2 millions, soit une progression de 23,3 %. A surface comparable (c'est-à-dire en excluant les unités de Toulouse et Clermont-Ferrand), la progression eût été de 18,5 %.

Le bénéfice consolidé avant impôt sur les sociétés et participation s'élève à F 42,3 millions, contre F 31,1 millions pour le semestre correspondant de l'exercice précédent.

Cette progression du résultat, supérieure en valeur relative à celle des ventes, est conforme aux prévisions et aux objectifs.

3. Actionnariat des salariés

Le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'Assemblée générale extraordinaire de FNAC S.A. un projet de distribution gratuite d'actions au personnel du groupe, dans le cadre de la loi n° 80-834 du 24 octobre 1980.

L'augmentation de 3 % du capital entraînerait la création de 17 040 actions de F 50 de valeur nominale chacune, portant jouissance au 1er septembre 1981.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. obligations 11 % - 1977

Les intérêts courus du 20 juin 1980 au 19 juin 1981 seront payables à partir du 20 juin 1981, à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon n° 4, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 16,49 F, soit un net de 82,51 F.

A compter de la même date, les obligations portant la lettre de série D, sortie au tirage au sort du 7 mai 1981, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 1 000 F, coupon n° 5, au 20 juin 1982 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels, ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste et au siège de la C.N.T., 3, rue de l'Arrivée, 75749, Paris (15e).

Il est rappelé :

— D'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications ;

— D'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la C.N.T. dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;

— Enfin, que les titres appartenant à la série F sont remboursables depuis le 20 juin 1976.

LES MARCHÉS

BOURSE DE PARIS — 12 JUIN

هكذا من الاصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

Bourse de Paris

Activité record en mai

D'après les dernières statistiques officielles, le volume des transactions à la Bourse de Paris a atteint en mai le chiffre record de 15 370 millions, en progression de 47,5 % par rapport à avril. Cet accroissement provient des ventes (10 416 millions) massives qui ont suivi les élections présidentielles. Environ 77 % des échanges ont été effectués entre le 11 et le 29 mai.

D'un mois à l'autre, les transactions à terme ont augmenté de 62,1 % à 6 446 millions et celles au comptant de 38,6 % à 8 924 millions. Par nature de valeurs, les échanges en *actions se sont accrus de 59,6 %* à 8 403 millions et ceux en obligations de 35,8 % à 6 967 millions.

Pour les cinq premiers mois de l'année, les transactions ont totalisé 57 851 millions, soit 30,9 % de plus que pour la période correspondante de 1980. A terme, le taux d'augmentation ressort à 24,7 % pour 20 992 millions et au comptant à 34,7 % pour 36 859 millions. Les échanges en actions sont supérieurs de 28,5 % à 28 009 millions et ceux en obligations de 33,3 % à 29 842 millions.

La forte baisse des cours durant le mois a entraîné une diminution de 41,5 milliards de francs environ de la capitalisation boursière des valeurs françaises à revenu variable, celle-ci étant revenue de 244,99 milliards à fin avril à 203,54 milliards à fin mai. Sans tenir compte des valeurs de la zone franc, la capitalisation boursière est passée en dessous de la barre des 200 milliards s'élevant à 196,69 milliards.

A fin mai, il ne restait plus que quarante-deux sociétés cotées à terme ayant une capitalisation supérieure au milliard au lieu de cinquante le mois précédent.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

JAEGER. – Jaeger Regulations, nouvelle filiale du groupe Jaeger, constitué en avril dernier, a des ambitions. Dans le cadre des orientations stratégiques définies par le CODIS, la société vise 25 % du marché français en 1985, avec un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs.

Rappelons que Jaeger Regulations a repris les participations détenues par sa maison mère dans le secteur de la régulation thermique et a été choisi par les pouvoirs publics pour servir en France de pôle de regroupement pour les firmes exerçant leurs activités dans ce secteur industriel.

NORD-EST. – Premier résultat des mesures prises par la COB pour mettre fin aux actions de commande à la Bourse : la Compagnie de navigation vient d'informer la chambre syndicale qu'elle avait acquis 10,02 % du capital de Nord-Est.

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS. – Emission d'un emprunt de 350 millions de francs, représenté par soixante-dix mille obligations de 5 000 F portant un taux d'intérêt variable ; moyenne arithmétique, majorée de 0,20 %, des taux de rendement moyen à l'émission des emprunts non indexés, garantis par l'Etat et assimilés, avec un minimum de 11 % l'an. Durée de l'emprunt : huit ans.

Société générale. – Le montant de l'emprunt est porté de 500 à 700 millions de francs.

SANTA FE. – Emission à 120 F de six cent vingt-huit mille quatre cents actions de 75 F, jouissance 16 juin 1981, devant porter le capital de 23 565 000 F à 70 695 000 F (deux pour une).

BRASSERIES DU MAROC. – Répartition de soixante-sept mille actions de 100 dirhams (une pour quatre) et émission au pair de trente-trois mille actions de 100 dirhams (une pour dix anciennes ou nouvelles). Ces opérations porteront le capital de 26,8 à 36,85 millions de dirhams.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	11 juin	12 juin
Valeurs françaises	75	73,3
Valeurs étrangères	131,3	137,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

	11 juin	12 juin
Indice général	79,8	77,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 juin .... 20 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/6	15/6
1 dollar (en yens)	225,60	221,75

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	5 juin	12 juin
Valeurs franç. à revenu variable	678,4	671,5
Valeurs étrangères	1698,9	1772,4

Base 100 : 29 décembre 1972

	5 juin	12 juin
Indice général	97,9	96,9
Assurances	183,5	182,5
Banques et soc. fin.	69,2	67,3
Sociétés foncières	111,5	108,6
Soc. investissem. portef.	92,9	93,4
Agriculture	146,2	138,1
Aliment., brasser., distill.	135,5	132
Automob., cycles et leurs équipem.	45,5	43,9
Bâtim., mat. constr., trav. publics	103,1	100,7
Caoutchouc (industr. et comm.)	50,9	48,4
Carrièr. salin., charb.	100,4	101,5
Construct. mécan. et naval.	75,2	78,7
Hôtels, casinos, thermal.	146,8	145,5
Imprimeries, papiers, cartons	98,1	95,6
Magasins, comptoirs d'exportation	90,2	88,1
Matériel électrique	88,6	89,7
Métallurgie cons. des prod. métal.	27,5	27,3
Mines métalliques	97,7	94,6
Pétroles et carburants	85,2	86,5
Produits chim. et électro-métall.	105,5	103,8
Services publics et transp.	91,9	92,5
Textiles	84,3	84,5
Divers	119,2	120,6
Valeurs étrangères	230	239,8

Base 100 : 31 décembre 1972

	5 juin	12 juin
Emprunts garantis et assimilés	79,3	78,6
Sociétés	84,2	84,4

Base 100 : 26 décembre 1980

	5 juin	12 juin
Valeurs françaises à revenu fixe	88,6	88,9
Emprunts d'Etat	88,8	89,7
Emprunts garantis et assimilés	88,0	88,3
Sociétés	87,3	87,5

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 29 décembre 1961

	5 juin	12 juin
Indice général	77,9	77,8
Produits de base	58,4	56,9
Construction	142,9	141
Biens d'équipement	64,8	67,2
Biens de consomm. durables	56,1	54,9
Biens de consomm. non durables	68,4	67,8
Biens de consomm. alimentaires	101,3	99,4
Services	149	145,3
Sociétés financières	83,3	83,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	198,7	194,7
Valeurs industrielles	65,9	66,2

BOURSES REGIONALES

Base 100 : 29 décembre 1972

	5 juin	12 juin
Indice général	112,8	110,9

BOURSE DE PARIS 12 JUIN COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 50	2 096
5 %	....	1 808
3 % amort. 45-54	71	2 687
4 1/4 % 1963	95	3 318
Emp. N. Eq. 6 % 65	110 50	4 192
Emp. N. Eq. 6 % 67	97 60	0.197
Emp. 7 % 1973	6750	..
Emp. 8,80 % 77	97 15	0 505
Emp. 9,80 % 78	74 80	5 021
E.D.F. 7,8 % 61	115 30	2 970
E.D.F. 14,5 % 80-92	86 10	0 536
Ch. France 3 %	201	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Acribail (obl. conv.)	155	....
Acers Peugeot	81	84
Acribail	97 20	96
Agence Havas	514	493
A.G.F. (St Cent.)	735	733
A.G.P. Vie	1970	1995

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	29	....
Air-Industrie	14 80	....
Allied Herlicq	59	59
Allobroge	296	291

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bongrain S.A.	670	660
Bon-Marché	106	107
Borie	455	....
Bras. Glac. Int.	480	437 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.G.V.	153	134 60 o
Chambon (M.)	190	190
Chambourcy (M.)	471 50	454
Champex (Ny)	128	120 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. Aktiebolag	125	129 50
Sperry Rand	317	330
Steel Cy of Can.	180 50	....
Stilfontein	108	115
Sud. Allumettes	146	151
Tenneco	245	280
Thorn EMI	43	....
Thyssen c. 1 000	182	....
Vaal Reefs	378	419 50
Vieille Montagne	140 20	....
Wagons-Lits	133	138
West Rand	17 50	18 60

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	137	136 20
Sicomer	140	140
Sofibus	270	260
Rodamco	290	310

Autres valeurs hors cote

Alser	130	....
Calciloce du Pic	25	....
Coparex	410	410
Iena Industries	13	....
La Mure	73	....
Metallurgique Minière	149	....
Océanic	26 60	13 70 o
Petrofigaz	421	....
Pronuptia	235	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufinex	203	....
Voyer S.A.	3	2 75
Rorento NV	316 30	329

SICAV

12/6	Emission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8266 13	7891 75
Actions France	129 77	123 89
Actions-Investiss.	172 46	164 64
Actions sélectives	190 32	181 69
Aedificandi	214 15	204 44
A.G.F. 5000	152	145 11
Agfimo	245	233 89
Altefi	159 20	151 98
A.L.T.O.	155 90	148 83
Amérique Gestion	327 04	312 21
Bourse-Investiss.	161 10	153 79
C.I.P.	571 34	545 43
Convertimo	195 96	187 07
Cortexa	652 04	622 47
Cradinter	251 61	240 20
Croiss. Immobil.	225 45	215 23
Drouot-France	187 82	180 21
Drouot-Investiss.	451 99	431 49
Energie	196 31	187 41
Epargne-Croiss.	931 81	889 56
Epargne-Industr.	263 16	251 23
Epargne-Inter	446 12	425 89
Epargne-Oblig.	130 40	124 49
Epargne-Unie	526 31	502 44
Epargne-Valeur	234 41	223 78
Euro-Croissance	239 99	229 11
Financière Privée	538 11	513 71
Foncier Investiss.	405 32	386 94
France-Épargne	272 83	260 46
France-Garantie	223 60	219 12
France-Investiss.	249 23	237 93
Fr.-Obl. (nouv.)	300 81	287 17
Francic	158 74	151 54
Fructidor	156 33	149 24
Fructifrance	263 71	251 75
Gestion Mobilière	334 57	319 40
Gest. Rendement	351 31	335 38
Gest. Sél. France	217 98	208 08
I.M.S.I.	233 22	222 64
Indo-Suez Valeurs	412 24	393 55
Interoblig.	6591 86	6292 96
Intersélect France	162 22	154 86
Intervaleurs Indust.	252 30	240 86
Invest. St-Honoré	437 57	417 73
Laffitte-France	123 79	118 17
Laffitte-Oblig.	120 89	115 41
Laffitte-Rend.	150 48	143 66
Laffitte-Tokyo	466 51	445 36
Livret portefeuille	295 13	281 75
Multi-Obligations	334 13	318 98
Multirendement	117 45	112 13
Mondial Investiss.	206 06	196 72
Natio.-Inter.	548 83	523 94
Natio.-Valeurs	316 39	302 04
Obligem	123 39	117 79
Pacifique St-Honoré	.....	.....
Paribas Gestion	318 18	303 75
Pierre Investiss.	265 11	253 09
Rothschild Expans.	512 45	489 21
Sécur. Mobilière	323 34	308 68
Sélec. Mobil. Div.	233 74	223 14
S.P.I. Privinter	166 31	158 77
Sélection-Rendem.	120 48	115 02
Sélect. Val. Franç.	124 81	119 15
S.F.I. fr. et étr.	273 38	260 96
Sicavimmo	327 83	312 96
Sicav 5000	122 10	116 56
S.I. Est	677 51	646 79
Sivafrance	210 73	201 17
Sivam	194 38	185 55
Sivarente	163 14	155 74
Sivinter	229 26	218 86
S.I.G.	457 82	436 56
S.N.I.	694 28	662 78
Sogepargne	253 67	242 17
Sogevar	552 30	527 26
Sogiquer	672 38	641 89
Soleil Investiss.	306 51	292 61
U.A.P. Investiss.	211 33	201 75
Unifrance	145 33	138 74
Unifoncier	410 89	392 26
Unigestion	375 46	358 43
Uni-Japon	628 07	599 59
Unirente	1250 48	1209 36
Valorem	250 03	238 69
Worms Investiss.	450 52	430 09

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2430	4,5 % 1973	2310	2300	2301	2300
2668	C.N.E. 3 %	2890	2840	2860	2790
410	Air Liquide	380	367	370	367
350	Ala. Superm.	315	310	310	310
102	A.L.S.P.I.	102	100	100	100

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
235	Eurafrance	207 20	208 20	208 20	206
700	Europe no 1	675	661	678	651
465	Facom	408	401	401	401
140	Finextel	118	115	116	114
108	Fives-Lille	111	111	111	109

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
280	Penhoët	275	272	272	270
260	Pernod-Ricard	246	238	238	238
131	Pétroles (Fse)	126 50	124	124	123
147	– (obl.)	152	151	151	150
34	– (certific.)	33	32	32	32

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
130	U.F.B.	101	111	110	108 80
235	U.I.S.	250	250	260	247
115	U.C.B.	102 20	102	102	100 10
7	Usinor	6 80	7	7	7
91	– (obl.)	88	88	88	88

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
310	Gen. Motors	340	375	373	375
60	Goldfields	56 80	58 30	59 10	57 40
93	Harmony	86 20	91 70	94 80	91 70
18	Hitachi	18 50	19 80	19 40	19 80
305	Hoechst Akt.	331	355	350	348

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
425	Eastman Kodak	493	523	518	513
89	East Rand	86 90	92	91 50	90 20
197	Ericsson	212	213	214	212
370	Exxon Corp.	415	438	436	437
132	Ford Motors	140 10	153	151	150
270	Free State	245 50	239	239 c	242 c
111	Gencor	112	115	116	114
385	Gén. Electr.	418	431	428	433

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
335	Unilever	335	345	340	....
97	Un. Min. 1/10	94 50	94 50	94 50	93 50
335	Unit. Techn.	342 10	382 50	375	379
275	West Deep	255 10	275	273	269 40
470	West Drief.	490	512	505	505
415	West Hold.	433	420	410 c	417 c
325	Xerox Corp.	348	362	364	364 80
3 03	Zambia Corp.	2 76	2 83	2 85	2 83

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 692	5 707	5 620	5 780
Allemagne (100 DM)	237 550	237 840	230	242
Belgique (100 F)	14 536	14 576	13 850	14 550
Pays-Bas (100 fl.)	213 600	213 980	206	217
Danemark (100 krd)	75 540	75 700	73	78
Norvège (100 k)	95 650	95 050	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	11 089	11 142	10 800	11 400
Grèce (100 drachmes)	9 737	9 770	....	....
Italie (1 000 lires)	4 760	4 780	4 645	5
Suisse (100 fr.)	269 500	271 390	260	273
Suède (100 krs)	111 850	112	108	113 500
Autriche (100 sch)	33 585	33 705	32 500	34 100
Espagne (100 pes.)	5 952	5 987	5 800	6
Portugal (100 esc.)	8 995	9 015	8 800	9 700
Canada ($ can 1)	4 717	4 741	4 660	4 880
Japon (100 yens)	2 517	2 542	2 360	2 490

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/6
Or fin (kilo en barre)	96700	97000
Or fin (en lingot)	97485	97985
Pièce française (20 fr)	900	892 10
Pièce française (10 fr)	508 90	499 90
Pièce suisse (20 fr)	799 90	806
Pièce latine (20 fr)	796	780
Souverain	928	937
Pièce de 20 dollars	4280	4500
Pièce de 10 dollars	2089	2098
Pièce de 5 dollars	1025	.....
Pièce de 50 pesos	4400 50	4600
Pièce de 10 florins	788	785

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14-15 juin 1981 a été tiré à 618 608 exemplaires.

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La C.F.D.T. : les conditions sont enfin réunies pour mettre en œuvre une politique nouvelle

La C.F.D.T., au soir de ce premier tour des législatives, a été la seule organisation syndicale à ouvrir ses portes aux journalistes — d'ailleurs peu nombreux. « Les conditions sont enfin réunies, déclare-t-elle, pour que dimanche prochain le pays se dote d'une Assemblée nationale qui mette en œuvre une politique nouvelle, déjà amorcée ces dernières semaines. »

La centrale de M. Edmond Maire se sent-elle plus impliquée que d'autres dans l'actuel bouleversement politique ? C'est à peu près ce qu'avait dit le leader cédétiste en prenant la parole, le même jour, au début de l'après-midi, à la fête annuelle des militants C.F.D.T de Dijon. Les gens du gouvernement, leur a-t-il expliqué en substance, ne connaissent pas les problèmes sociaux. « *Ils nous demandent notre avis. Beaucoup de responsabilités reposent sur les épaules de la C.F.D.T. Et elles ne sont pas tout à fait assez larges.* »

Cette appréciation a sans doute guidé quelque peu la déclaration publiée par la commission exécutive : « *Le travail législatif à accomplir est important. Sans empiéter sur les négociations indispensables qui doivent permettre la solution des grands problèmes sociaux, des lois sont nécessaires qui définissent des procédures nouvelles et qui apportent dans certains domaines les solutions adaptées.* » (...) « *Plus fondamentalement le changement sera aussi le produit de la mobilisation sociale et de l'initiative syndicale. L'action pour obliger le patronat à négocier est indispensable.* »

Pour sa part, le bureau de la C.G.T., réuni dimanche soir, s'est abstenu de toute déclaration. La C.G.C. donnera son avis sans doute après la réunion de son bureau, le 15 juin. M. Bergeron pourrait exprimer le sien, au milieu de la semaine, devant le congrès des postiers F.O.

Quant à la C.F.T.C., son secrétaire général, M. Jean Bornard, a invoqué le souci d'éviter la confusion syndicalo-politique pour se contenter de former « *le vœu très vif qu'on sorte rapidement des péripéties purement politiques pour consacrer toutes les énergies à la situation économique et sociale qui reste très sérieuse* ».

J. R.

CINQ ÉLECTIONS CANTONALES

AUDE : canton de Carcassonne-III (1er tour).
Inscr., 8 171 ; vot., 4 990 ; suffr. expr., 4 877
MM. Raymond Cheza, R.P.R., 1 662 ; Pierre Moffre, P.C., 1 473 ; Fernand Ancely, P.S., 1 396 ; Lionnel Ytart-Longueville, U.D.F., 346. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de remplacer M. Antoine Gayraud, P.S., maire de Carcassonne, décédé, qui avait été élu au second tour en mars 1976 avec 2 601 voix contre 2 514 à M. Cheza. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : MM. Cheza, 1 708 ; Gayraud, dép. U.D.R., 1 582 ; Gastou, P.C., 1 377. Le candidat du P.S., M. Ancely, est éliminé le jour même où les trois députés socialistes du département sont réélus.]

CHARENTE-MARITIME : canton de Cozes (1er tour).
Inscr., 7 414 ; vot., 5 245 ; suffr. expr., 5 132
MM. Jean-Paul Berthelot, sans étiq., 1 833 ; Dominique Bussereau (div. mod.), 1 239 ; Serge Belon, P.S., 885 ; Jacques Coudray, app. R.P.R., 868 ; Yves Herviot, P.C., 307. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de remplacer M. Lacaze (div. mod.), décédé, qui avait été élu en mars 1976 au second tour avec 2 447 voix contre 1 172 à M. Bechemin (P.S.) et 1 158 à M. Guillot (mod.). Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : MM. Lacaze, 1 788 ; Guillot, 1 024 ; Coudray, 842 ; Bechemin, 564 ; Goyenne, P.C., 522.]

MAYENNE : canton de Mayenne-Est (1er tour).
Inscr., 8 034 ; vot., 6 155 ; suffr. expr., 5 873.
MM. Le Blanc, P.S., m. de Mayenne, 2 933 ; Scheer, R.P.R., 2 808 ; Manseillier, P.C., 132. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de remplacer M. de Branche, député (U.D.F.), décédé, qui avait été élu au premier tour en mars 1979, avec 3 210 voix contre 2 174 à M. Le Blanc et 298 à M. Caillebotte (P.C.). Il n'a manqué que 4 voix à M. Le Blanc pour avoir la majorité absolue des suffrages exprimés et être élu. Estimant « anormal » le nombre élevé des bulletins nuls, M. Le Blanc a saisi la commission départementale de contrôle.]

ORNE : canton de Mortagne (1er tour).
Inscr., 6 673 ; vot., 4 760 ; suffr. expr., 4 581.
MM. Jean-Claude Lenoir, sans étiq., 3 106, *élu* ; Gérard Marchand, P.S., 1 149 ; Jean Guyot, P.C., 201 ; Claude Levesque, sans étiq., 125.

[Il s'agissait de remplacer M. Gilles de Pontbriand, mod., élu au second tour en mars 1976 avec 2 038 voix contre 1 788 à M. Lenoir et 685 à M. Caillouet (P.S.). Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : MM. de Pontbriand, 1 975 ; Lenoir, 1 539 ; Caillouet, 505 ; Pelluau, P.C., 283 ; Fischer, écologiste, 105. M. Lenoir a milité au C.D.S. et a été chargé de mission au ministère de l'intérieur.]

HAUTE-VIENNE : canton de Limoges-Centre (1er tour).
Inscr., 5 035 ; vot., 2 704 ; suffr. expr., 2 646. MM. Michel Bernard, R.P.R., 972 voix ; Michel Kisner, P.S., 890 ; Mme Lucienne Carmouze, U.D.F.-rad., 367 ; MM. J.-Louis Escarsail, P.C., 317, Claude Baron, « Démocratie 87 », 100. *Il y a ballotage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Serieyx, démissionnaire, qui en mars 1976 avait été réélu, au second tour, avec l'étiquette du M.S.P. (Mouvement pour le socialisme par la participation), avec 1 876 voix contre 1 344 à M. Presseau, P.S., et 51 à M. Pénicaux, ext. d.

Au premier tour de 1976, M. Serieyx était arrivé en tête avec 1 294 voix, contre 779 à M. Presseau, P.S., 540 à M. Escarfail, P.C., 442 à M. Vincent, U.D.R., et 58 à M. Penicaud, ext. d.

Pour ce scrutin partiel, M. Chirac avait appelé à voter pour M. Bernard, alors que pour les élections législatives, le R.P.R. avait accepter le principe de la candidature unique de Mme Carmouze, rad.

Démocratie 87, l'étiquette sous laquelle se présentait M. Baron, avait fait état du soutien accordé à ce dernier par M. Alain Serieyz, conseiller sortant, soutien contesté au dernier moment par des tracts émanant de l'Union départementale du M.S.P. qui appelait à voter pour M. Bernard.]

Sur les marchés des changes

RÉSISTANCE DU FRANC REPLI DU DOLLAR

Les milieux financiers internationaux ont été relativement bien impressionnés par le résultat du premier tour des élections législatives françaises, dans la mesure où la forte avance du P.S. leur donne l'espoir que la nouvelle majorité n'aura pas besoin de l'appui du P.C. Dans ces conditions, le « trou d'air » que certains prévoyaient et redoutaient à la veille du week-end, ne s'est pas produit : lundi 15 juin en fin de matinée, le franc faisait preuve de résistance, avec un mark à 2,3850 F, cours intermédiaire entre les 2,3770 F du vendredi 12 juin en fin de matinée et les 2,3925 F de l'après-midi du même jour.

Le dollar, quant à lui, s'est replié sur toutes les places, revenant de 2,3950 DM à 2,37 DM à Francfort, et de 5,72 F à 5,65 F à Paris. Ce repli est attribué à une légère baisse du taux d'intérêt aux Etats-Unis, que favorise la diminution de la masse monétaire américaine annoncée vendredi soir à New-York.

La Transat aérienne

CINQUANTE-NEUF AVIONS ONT TERMINÉ LA COURSE

La première traversée transatlantique Paris-New-York-Paris sur avions légers, Air Transat, s'est terminée samedi 13 juin à minuit. Cinquante neuf avions sur soixante-cinq partants ont regagné la France dans les délais. On compte six abandons et une disparition : celle du Piper Commanche n° 110, tombé mardi soir, dont les deux membres d'équipage, MM. Masserot et Recoing, n'ont toujours pas été retrouvés.

En catégorie 1 (monomoteurs), le Beechcraft BE 35 des Américains Moriarty et Danaher s'est classé premier après avoir réalisé le parcours en 38 heures 29 minutes. En temps compensé, les Français Patrick Fourtick et Bernard Lamy remportent l'épreuve sur un Piper Saratoga.

En catégorie 2 (bimoteurs de moins de 3 tonnes), un équipage australien arrive en tête, en temps réel comme en temps compensé, sur un Piper Navajo (29 heures 43 min.), trois avions français (le Piper 682 de MM. Chanzit et Callies, le Piper 681 de M. Fenwick et Robert, et le Beechcraft Baron de Louison et Philippe Bobet) se classant dans les cinq premiers avec des temps respectifs de 33 heures 22, 34 heures 45 et 40 heures 46.

Enfin, en catégorie 3 (bimoteurs de plus de 3 tonnes), les Allemands Kircheim et Balsiger s'adjugent la victoire sur Piper Cheyenne en 41 heures 5 minutes de vol.

COMPAGNON DE LA LIBÉRATION

Le général de Monsabert est mort

Le général Joseph de Goislard de Monsabert, Compagnon de la Libération, est décédé, samedi 13 juin, à Dax (Landes), à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Ses obsèques auront lieu jeudi 14 juin, à 16 heures en l'église Saint-Bruno, de Bordeaux. Le général de Monsabert, qui fut un député gaulliste sous la IVe République, a pris une part déterminante dans la libération de la France pendant la seconde guerre mondiale.

***

Né le 30 septembre 1887 à Libourne (Gironde) et ancien Saint-Cyrien, Joseph de Goislard de Monsabert fit la première guerre mondiale dans des régiments de zouaves et de tirailleurs algériens. Il sert notamment au Maroc, et prend le commandement du 9e régiment de tirailleurs et, dès 1937, comme colonel, il souligne déjà l'importance de l'armée d'Afrique dans son ouvrage : En relisant Bugeaud et Lyautey. *Au début de la seconde guerre mondiale, il commande l'infanterie de la 81e division.*

Au moment du débarquement américain en Afrique du Nord, le général de Monsabert jouera un rôle déterminant pour faire entrer l'armée française d'Afrique dans la guerre. En 1942, en effet, il entre en liaison avec les alliés, organise le corps franc d'Afrique et il participe à la prise de Bizerte (Tunisie). Promu général de division en mars 1943, il commande la 3e division d'infanterie d'Afrique avec laquelle il mène les plus durs combats du corps expéditionnaire français en Italie, devant Monte-Cassino et Sienne notamment, avant de participer au débarquement en Provence pour libérer Toulon et Marseille. A la tête du 2e corps d'armée qui dépend de la 1re armée française du futur maréchal de Lattre, il se couvre de gloire dans les opérations d'Alsace et d'Allemagne.

Le général de Monsabert a été fait Compagnon de la Libération en date du 20 novembre 1944. Il achève sa carrière militaire, avec le rang et l'appellation de général d'armée, comme commandant supérieur des forces d'occupation en Allemagne en 1945.

Dégagé des cadres d'active, le général de Monsabert a été élu député R.P.F. (gaulliste) des Basses-Pyrénées de 1951 à 1955. Il se consacre alors à des projets de réorganisation de l'armée française et à la lutte contre l'armée européenne. Il publie un livre : « Il faut refaire l'armée française ». *Lorsque le général de Gaulle revient au pouvoir en 1958, le général de Monsabert se prononce, dès 1960, pour le maintien de l'Algérie française et condamne les accords d'Evian qui ouvrent la voie à l'indépendance de ce pays. Ultérieurement, il se sentira très proche des Français rapatriés d'Algérie et, dans une lettre date du 2 avril 1966 et adressée au général de Gaulle, alors président de la République, le général de Monsabert, au nom de sa foi chrétienne, adjure le chef de l'Etat d'ouvrir les grilles de prison et d'amnistier tous ceux qui, à des titres divers en Algérie et en France, se sont opposés à lui.*

Le général de Monsabert était grand croix de la Légion d'honneur.

Voile

CHAY BLYTH TOUJOURS EN TÊTE DANS LA TRANSAT EN DOUBLE

Le Britannique Chay Blyth (*Britanny Ferries*) a été pointé en tête de la Transat, dans la nuit de dimanche à lundi, par le système de repérage par satellite Argos. Chay Blyth qui était à 2 156 kilomètres de Newport, précédait Michael Birch (*Télé 7 jours*), distant du port américain de 2 322 kilomètres, et Marc Pajot (*Elf-Aquitaine*), qui est à 2 488 kilomètres.

Il semblait, lundi matin, que Marc Pajot, retardé par des ennuis de haubanage et qui avait même envisagé d'abandonner, ait réussi à continuer.

Attentats à Paris, Bordeaux et Pointe-à-Pitre

Plusieurs attentats par explosifs ont été commis durant la fin de semaine à Paris, à Bordeaux et à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

● *A Paris*, un cocktail Molotov a été lancé le lundi 15 juin, vers 3 h. 30, contre le local du mouvement pacifiste Citoyens du monde, 15, rue Victor-Duruy (15e), provoquant un début d'incendie et des dégâts matériels. Le geste a été revendiqué dans un appel téléphonique à l'agence France-Presse par un « Groupe Action-Jeunesse » se déclarant « *contre le cosmopolitisme et l'internationalisme* ».

● *A Bordeaux*, dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 juin, un engin explosif a endommagé, cours du Médoc, les locaux de la caisse interprofessionnelle de retraite-vieillesse des artisans. Un autre engin a explosé, dans le quartier de Cauderan, sous la voiture d'un restaurateur récemment installé dans la ville. Le véhicule a été totalement disloqué.

● *A Pointe-à-Pitre* (Guadeloupe), ce sont les locaux de l'agence de la compagnie Air France qui ont été visés. Une bombe de fabrication artisanale y a causé des dégâts matériels en explosant, le dimanche 14 juin, vers 2 h. 15, heure locale. L'attentat n'a pas encore été revendiqué.



A B C D F G H

